PARTI SOCIALISTE - SFIO
53ème Congrès national des 18, 19, 20 et 21 mai 1961
Issy-les-Moulineaux

Sommaire

Le président (Emile Muller) 3
Bonaventure Leca 3
Ernest Cazelles 8
Roger Southon 10
Grandazzi 15
Maurice Pic 17
Bernard Chochoy 20
Verret 26
Le président (Gaston Defferre) 38
André Bidet 38
Augustin Laurent 39
Barbier 46
Albert Gazier 49
Guy Mollet 52
Maleville 56
Garnier Thenon 62
J. Ries 66
André Bidet 68
Cordeviola (Yonne) 71
Darius Le Corre 73
Jules Moch 86
Guy Mollet 99
Le président (Georges Guille) 105
Georges Brutelle 105
Merigonde 105
Mirande 108
Thibault (Loiret) 114
Léon Boutbien 123
Kléber Loustau 129
Jacques Piette 133
Carti - Secrétaire de l'Internationale Socialiste 142
Pierre Metayer 145
Max Lejeune 149
Albert Gazier 151
Le président (Marcel Champeix) 157
Roland Bellet 157
Barbier 161
Cassagne 163

Fondation Jean-Jaurès

Weill Raynal 168
Hugh Gaitskell 173
Lamousse 176
Faraud 178
Giraud (Seine) 182
Christian Pineau 185
Gaston Defferre 191
Claude Fuzier 197
Ollivier (Lot) 205
Krief (Constantine) 207
Bora 210
Guy Mollet 213
Rabier 214
Gérard Jaquet 220
Roger Fajardie 230
Palmero 234
Chauvel 238
André Bidet 240
Garnier-Thenon 241
Le président (Augustin Laurent) 243
Bailly (Vendée) 243
Francis Leenhardt 244
Georges Dardel 249
Guy Mollet 256
Maurice Deixonne 270
Le président (Gérard Jaquet) 274
Albert Gazier 275
Cassagne 279
Georges Brutelle 281
Robert Pontillon 283
Joseph Sterck 285
Markscheffel 287
Joseph Martel 288
Denuyl (Hollande) 290
Rodolfo Llopis 291
Antonio Cariglia 294
René Fabre (Suisse) 295
Marc Jarblum 297
Deven Sven 299
André Bidet 300
Emile Rakoto 301
N'Diaye Birame 304
Georges Brutelle 306

Fondation Jean Jaurès

Le président (Albert Gazier) 309
Weill-Raynal..... 309
Rouzeau 310
Ernest Cazelles 311
Claude Fuzier 311
Maurice Deixonne 313
Pontillon 315
André Bidet 317
Jules Moch..... 319

Séance du jeudi 18 mai 1961 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Emile Muller (Haut-Rhin) assisté de Leca, maire d'Issy-les-Moulineaux.

Le président (Emile Muller)

La séance est ouverte, je donne la parole au camarade Leca, maire d'Issy-les-Moulineaux.

Bonaventure Leca

Chers camarades, la commune d'Issy-les-Moulineaux est heureuse d'accueillir les délégués de ce 53ème Congrès national du Parti Socialiste SFIO et souhaite à chacun d'eux la plus cordiale bienvenue.

Ce 53ème Congrès national s'ouvre alors qu'un mois ne s'est pas encore écoulé depuis l'échec du complot qui visait à renverser les institutions démocratiques de la République. Il est certain que si ce complot avait réussi, nous ne serions pas aujourd'hui dans cette salle de Congrès, et je crois inutile de préciser ce qui serait advenu d'un certain nombre d'entre nous.

Camarades, il ne faut cesser d'avoir ce fait présent en mémoire, au cours de nos quatre journées de débats, d'autant qu'il est évident que les factieux n'ont pas complètement désarmé et que nous devons malheureusement nous préparer, sans doute, à de nouvelles offensives du genre de celle du 22 avril.

D'autres, plus qualifiés que moi, ont dit grâce à qui cette première offensive avait échoué. On a cité l'appel du Président de la République, Charles de Gaulle, la mobilisation de la classe ouvrière, au cours de la grève unanime du 24 avril, ainsi que la courageuse résistance du contingent en Algérie.

Je voudrais, pour ce qui me concerne, insister sur le rôle déterminant joué par notre Parti au cours de ces journées.

Il me faut chronologiquement rappeler - non sans une fierté qu'on voudra bien me pardonner - que le premier appel lancé par un Conseil général, après l'annonce de l'insurrection d'Alger le 22 avril, le fût dès les premières heures de la matinée par le Conseil général de la Seine, présidé par un Socialiste, notre

Fondation Jean-Jaurès

camarade Georges Dardel, et ceci à l'initiative de la fédération de la Seine du Parti.
(Applaudissements)
Cet appel, reproduit par affiches, était rapidement diffusé dans toutes les mairies du département.
Il me faut aussi rendre un particulier hommage au vibrant et courageux appel radiotélévisé lancé par notre ami et Secrétaire général, Guy Mollet.
(Applaudissements)
Au cours de cette nuit tragique du 23 au 24 avril - appel qui eut, nous avons pu le vérifier, un profond retentissement dans la classe ouvrière et dans le pays tout entier.
Mais je voudrais également porter témoignage, en ma qualité de maire, de l'action que les communes peuvent avoir en de pareilles circonstances. Dans notre commune d'Issy-les-Moulineaux, nos camarades de la Commission administrative de la section étaient encore en réunion lorsque fut diffusée l'intention des factieux de parachuter des soldats sur la capitale. Immédiatement, ils s'organisaient. Les uns allaient réveiller les membres de la section et les regroupaient à la mairie, pendant que les autres y constituaient un véritable poste de commandement. Aussitôt après l'appel radiotélévisé de notre ami Guy Mollet, plusieurs habitants d'Issy-les-Moulineaux venaient se mettre à notre disposition, retrouvant instinctivement dans cette circonstance, le chemin de la "Maison Commune", redevenue pour eux le bastion républicain à défendre.
Le PSU et même le Parti Communiste venaient se mettre à nos ordres, ne nous discutant absolument pas, à ce moment, la direction totale des opérations.
Il nous faudra donc, camarades, dans l'éventualité de nouvelles épreuves à venir, être conscients du rôle que les communes dirigées par des Socialistes peuvent jouer en pareil cas, et étudier sans tarder les dispositions qui devront alors être prises par tous.
Camarades, vous allez pendant quatre journées aborder de nombreux problèmes. Il est bon que survenant là comme la preuve de notre optimisme dans la période dangereuse que nous vivons actuellement, celui de l'étude du programme fondamental du Parti soit inscrit en bonne place.
Je souhaite que vos travaux soient fructueux et, bien que conscient de la valeur et parfois même de la nécessité d'une minorité dans nos Congrès en période ordinaire, me permettrez-vous, pour conclure, d'espérer que ce 53e Congrès, dans la situation exceptionnelle où nous nous trouvons, donnera à tous ceux qui redécouvrent en nous les véritables défenseurs de la démocratie, comme à tous ceux qui nous observent, l'image d'un PARTI UNANIME devant le danger et toujours plus fort et fraternel.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je remercie notre ami Leca pour les bons vœux qu'il émet au début de nos travaux et en ouvrant ce 53ème Congrès national, notre

première pensée ira à ceux qui depuis nos dernières assises nationales nous ont bien trop tôt quittés.
Max Hymans, président d'honneur d'Air France, est mort le 7 mars 1961 des suites d'une longue et douloureuse maladie.
Agé de 61 ans, Max Hymans, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, s'inscrivit, après avoir passé ses examens de docteur en droit au Barreau de Paris avant de se lancer dans la politique.
Elu député Socialiste de l'Indre en 1928, Max Hymans le demeura jusqu'en 1940. Il a été successivement secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie, puis aux Finances de 1936 à 1938. Après une conduite glorieuse pendant la guerre, qui lui valut une citation lors des combats de l'Ailette, Max Hymans participa dès 1941 à la résistance. S'étant mis en rapport avec Londres au printemps 1941, il reçut le premier parachutiste expédié en France par les services secrets alliés. Il contribua avec lui à établir un réseau d'action et participa à de nombreux parachutages jusqu'au moment où, en octobre 1941, il fut l'objet d'un mandat d'arrêt pour atteinte à la sûreté de l'Etat.
En août 1942, Max Hymans gagnait l'Angleterre où il rejoignait les rangs de la France Libre. En 1943, il était nommé directeur des transports aériens à Alger. Il unifia alors les divers services des transports aériens au comité Français de libération.
Après la Libération, Max Hymans est nommé Secrétaire général à l'aviation civile et commerciale. Trois ans plus tard, il quittait ce poste pour celui de président du conseil d'administration de la compagnie nationale Air-France. On sait le rôle primordial qu'il a joué pour faire de cette compagnie aérienne l'une des plus importantes du monde. Le mois dernier, déjà gravement malade, Max Hymans abandonnait la présidence d'Air France et devenait président d'honneur de la compagnie nationale - se déchargeant d'un fardeau que la maladie seule pouvait l'inciter à abandonner.
Max Hymans était servi par une intelligence vive, une éloquence simple et vigoureuse, une lucidité qui lui permettait presque toujours d'intervenir pour clarifier les problèmes et suggérer une solution.
Sa parole, le timbre de sa voix savaient toujours, même dans les circonstances les plus difficiles, trouver le contact humain.
Jean Raymond Guyon. Notre ami Jean-Raymond Guyon, membre du comité directeur, est décédé subitement le 26 mars 1961. Il avait présidé le jour même à Tonneins le Congrès de la fédération Socialiste de Lot-et-Garonne, lorsque, vers 12 h 30, il fut pris d'un malaise. Transporté immédiatement à la clinique de Tonneins, il est mort deux heures plus tard d'une congestion cérébrale.
Jean Raymond Guyon aurait fêté dimanche 2 avril son 61ème anniversaire ; il était né le 2 avril 1900 à Libourne, Gironde.
A 20 ans, il était entré au Parti Socialiste, militant à la section de sa ville natale. Quelques années plus tard, il commençait sa carrière politique lorsqu'il fut élu en 1935 conseiller municipal de Libourne. Deux ans plus tard, il entrait au

Conseil général de la Gironde où il représentait le canton de Sainte-Foy-la-Grande.
Après une conduite héroïque dans la résistance, Jean-Raymond Guyon était élu, après la Libération, membre des deux assemblées constituantes, puis député de la Gironde de 1946 à 1951 et de 1956 à 1958.
A l'Assemblée Nationale, il présida la Commission des Finances de 1947 à 1951.
Quand, en décembre 1946, Léon Blum constitua le gouvernement provisoire, il confia le sous-secrétariat des finances à Jean-Raymond Guyon. Onze ans plus tard, notre regretté camarade entrait dans le gouvernement Bourgès-Maunoury arec le portefeuille de secrétaire d'Etat au Budget qu'il conserva dans le cabinet Félix Gaillard.
Maire de Floirac depuis mars 1959, Jean-Raymond Guyon, qui a publié de nombreux ouvrages d'ordre fiscal et financier, et donna à notre journal de nombreux articles toujours appréciés, était président du Conseil supérieur des alcools.
Gaston Chazette. Notre ami Gaston Chazette, conseiller général Socialiste du canton de Bourganeuf et conseiller municipal de cette ville, est décédé subitement dans la nuit de dimanche 29 au lundi 30 avril 1961.
Agé de 62 ans, Gaston Chazette avait été élu conseiller de la République en 1948 et réélu en 1955.
Il a été inhumé le 2 mai à Bellegarde en Marche, dans la Creuse.
Jacques Gambard de Lignières. La terrible catastrophe du starliner Brazzaville Paris vient d'endeuiller tout spécialement la fédération de la Seine du Parti Socialiste SFIO. En effet, parmi les membres de l'équipage, se trouvait notre camarade Jacques Gambard de Lignières, membre de la section de Thiais.
Jacques Gambard de Lignières, né le 7 octobre 1920, avait rejoint le Parti le 1er janvier 1945 alors que la guerre n'était pas finie. Rendu à la vie civile, il entrait à Air-France, où rapidement, il se consacra à la lutte syndicale. Il était depuis plusieurs années membres de la CGT FO et Secrétaire général du syndicat national des officiers, de l'aviation marchande, affilié à la fédération FO des travaux publics et des transports et à la fédération Internationale de transport.
Officier mécanicien de grande valeur, il comptait 11 303 heures de vol.
Camille planche. Nous avons appris le décès à Paris après une douloureuse maladie de Camille Planche, qui fut député Socialiste de l'Allier de 1928 à 1940 et maire de Moulins.
Grand mutilé de guerre, Camille planche fut aussi président fondateur de la Ligue des anciens combattants pacifistes, président du groupe parlementaire des anciens combattants et délégué adjoint à la Société des Nations.
Ses obsèques ont eu lieu le 4 mai à Moulins.
Georges Lasserre, maire de Talence, Gironde, ancien député Socialiste de la Gironde, ancien conseiller général est décédé le 14 mai 1961, à son domicile de Talence, à l'âge dé 83 ans.

Lasserre était maire de cette ville depuis 1925. Ses obsèques ont lieu le 17 mai.
Eugène Prod'homme. Nous ne reverrons plus, non plus, dans nos Congrès notre dévoué et cher camarade Eugène Prod'homme, vieux militant du Parti, il avait appartenu longtemps à la fédération de la Seine, avant de se retirer après une retraite bien méritée, dans le département du lot où il se mit immédiatement au service de la fédération.
Retiré loin de Paris, Eugène Prod'homme regagnait régulièrement la capitale pour aider nos camarades du Secrétariat général à l'organisation des conseils et Congrès nationaux.
Camarades, tous ceux qui viennent de nous quitter, militants divers, dévoués à la cause du Socialisme, laissent bien sûr, derrière eux, des regrets, mais aussi une leçon, celle de la fidélité au Socialisme. En leur honneur, de vous demanderais de bien vouloir vous recueillir quelques instants.
(Les Congressistes debout observent une minute de silence)
Je vous remercie.
Camarades, après avoir défloré le départ de militants dévoués à notre cause, je voudrais profiter de l'occasion de l'ouverture de ce Congrès, pour adresser une pensée affectueuse à un de ceux qui, très souvent par le passé à cette tribune, défendait les thèses du Parti. Il s'agit de notre ami Paul Ramadier. En effet, Paul Ramadier il y a une dizaine de jours a subi une importante intervention chirurgicale ; son état aujourd'hui, heureusement, paraît satisfaisant. Je crois que le Congrès voudra bien lui adresser ses vœux les plus chaleureux et lui souhaiter un prompt et complet rétablissement.
(Applaudissements)
Camarades, avant d'entrer dans le détail de nos délibérations, nous serons amenés, bien sûr, au cours de ce Congrès, à faire le point de la situation et à chercher à définir nos positions futures dans la bataille qui nous attend. Nous aurons, bien sûr, la possibilité et la nécessité de discuter le problème qui domine la scène intérieure française : le problème algérien.
Je suis certain qu'à l'heure où les pourparlers d'Evian sont en train de s'ouvrir, le Congrès voudra bien dire son espoir quant aux possibilités de solution qui pourront être trouvées dans la cohabitation pacifique des deux communautés. Sur le plan social, a un moment où le Congrès fait foi des difficultés qui pourront se trouver sur son chemin, les délégués venant des autres départements, sur le plan social, dis-je, le Congrès voudra bien affirmer sa sympathie à tous ceux qui actuellement se trouvent dans la bataille à cause de l'incompréhension d'un gouvernement, auquel fait défaut un programme social cohérent.
Sur le plan international, nous aurons l'occasion de dire notre attachement à l'édification européenne et au rassemblement de tous ceux qui sont prêts à défendre les libertés.
Enfin, après avoir fait le point de la situation, nous aurons la possibilité de nous tourner vers l'avenir. La discussion sur le Programme Fondamental nous

fournira l'occasion de parler de la Charte du Socialisme français, en attendant que nous puissions avoir une Charte européenne ou mondiale du Socialisme.
De ce Congrès, certainement, naîtra un nouvel espoir pour la jeunesse qui, actuellement, est désorientée et cherche sa foi. Les événements du passé nous ont donné raison, dans la mesure où nous continuerons, et c'est cela ma profonde conviction, à avoir confiance en nous-mêmes, entraîneront la masse de ceux qui doutent encore d'eux.
À ce moment-là, je pense, la fraternité des Socialistes étant, nous irons ensemble les uns et les autres, amicalement vers une nouvelle société, la société Socialiste où la personnalité humaine pourra s'épanouir pleinement.
(Applaudissements)
La parole est à notre camarade Cazelles.

Ernest Cazelles

Camarades, je vais vous proposer l'adoption du règlement intérieur du Congrès que vous trouverez en pages 3 et 4 du programme des travaux. Ensuite, je vous proposerai l'adoption de l'ordre du jour de ces travaux.
J'attire votre attention sur l'ordonnancement de ces travaux qui, du fait que l'ordre a subi un certain nombre de modifications, ne se présente plus comme il se présentait traditionnellement.
C'est ainsi que cet après-midi, de 15 heures à 17 heures : "Modification des statuts en ce qui concerne le mode d'élection du Comité directeur et l'organisation des assises nationales ; de 17 heures à 20 heures 30, Programme Fondamental du Parti ; demain, vendredi 19 mai à la séance du matin, discussion sur la situation politique générale de 9 heures 30 à 13 heures ; l'après-midi, de 15 heures à 20 heures, suite de la discussion ; samedi 20 mai à la séance du matin, rapport de la Commission et votes sur les nouvelles dispositions statutaires, de 9 heures 30 à 10 heures 30 ; puis de 10 heures 30 à 12 heures 30, suite de la discussion sur la politique générale, et enfin, vote indicatif pour la désignation de la Commission des résolutions et désignation de la Commission des résolutions ; l'après-midi et le soir de ce même jour, réunion de la Commission des résolutions. Le dimanche matin, 21 mai, rapports de la Commission des résolutions et votes sur ces rapports ; scrutin pour l'élection du Comité directeur et autres organismes centraux ; enfin, l'après-midi, audition des Partis frères de l'Internationale, rapports des Commissions et votes, proclamation des résultats de l'élection des organismes centraux.
Voilà l'ordre du jour et le règlement intérieur du Congrès que je demande au président de mettre aux voix.

Le président - Camarades, pas d'observations ? Pas d'objections en ce qui concerne les propositions qui viennent de vous être soumises ?
Si ce n'est pas le cas elles sont adoptées.

Collection Jean-Jaurès

Nous en arrivons au point 3, nomination de la Commission chargée des demandes de réintégrations.

Ernest Cazelles - Pour la Commission chargée des demandes de réintégrations, nous proposons la liste des camarades suivante :
Rouzaud (Tarn)
Gazagnes (Haute-Garonne)
Volle (Loire)
Merigonde (Oise)
Sornin (Gironde)
Lecutiez (Isère)
Horning (Rhône)

Le président - Pas d'opposition ? Elle est alors adoptée.

Ernest Cazelles - Cette Commission se réunira vendredi 19 mai à 10 heures 30, derrière la tribune, assistée de Rémy Sicard, Secrétaire national de la Commission nationale des conflits.

Le président - Nous en arrivons au point 4, nomination de la Commission de vérification des mandats.

Ernest Cazelles - Nous vous proposons, pour la Commission de vérification des mandats, la liste suivante :
Bidet (Allier)
Largois (Seine et Oise)
Parpais (Indre et Loire)

Le président - Pas d'objection ? Cette liste est donc adoptée.

Ernest Cazelles - Cette Commission se réunira immédiatement de façon qu'elle puisse faire son rapport au début de l'après-midi.

Le président - Nous passons maintenant au point 5, nomination du Bureau de vote pour l'élection du Comité directeur et des organismes centraux.

Ernest Cazelles - Pour l'élection du Bureau Directeur et des organismes centraux, nous vous proposons les camarades suivants :
Lucien Beaumont (Pas-de-Calais)
Gauthier(Seine)
Marcel Bertrand (Nord)

Gaston Defferre - Au nom des Bouches-du-Rhône, je propose Rossi.

Fondation Jean-Jaurès

Ernest Cazelles - C’est une nouvelle proposition Marcel Bertrand se retire...

Le président - Vous êtes d’accord avec les modifications qui viennent d’être apportée ?
Pas d’oppositions ?
Il en est ainsi décidé, et nous en arrivons au point 6 : Examen des rapports statutaires. Camarades, nous aurons l’occasion d’entendre tout à l’heure nos différents camarades sur les rapports spéciaux.
Quelqu’un demande-t-il la parole en ce qui concerne le rapport général d’activité ?

Roger Southon

Camarades, il est de tradition que chaque année, au moment du Congrès national, le Secrétaire des Jeunesses Socialistes vienne parler des problèmes de la jeunesse.
Or, cette année nous ne respecterons pas cette tradition parce que peut-être un peu en avance sur le calendrier, nous ferons notre nuit du 4 août, nous abandonnerons un privilège, le privilège qui nous permettait de ne pas respecter l’ordre du jour du Congrès et d’entamer la discussion de politique générale alors qu’on en était encore à la discussion du rapport national d’activité.
En effet, lorsqu’on parle de problèmes de la jeunesse, camarades, il faut bien se garder de penser qu’il y aurait une catégorie de problèmes distincts des autres. En fait, il serait sans doute plus exact de parler d’une optique particulière pour envisager du point de vue de la jeunesse les problèmes fédéraux de la Nation.
Voilà donc pourquoi je ne vous parlerai pas de ce qu’on appelle les problèmes de la jeunesse, mais plutôt de questions d’organisation, plus précisément des rapports qui existent et surtout les rapports qui devraient exister entre les adultes et les jeunes au sein du Parti.
Camarades, nous avons tous présent à l’esprit la formule fameuse de Léon Blum : "Un parti sans jeunesse est un parti sans avenir". Eh bien cette formule demeure encore sans doute exacte, mais il faut dire que de nos jours elle tend de plus en plus à devenir insuffisante.
En effet la jeunesse, bien sûr, c’est l’avenir, cela a toujours été l’avenir et sans doute cela sera toujours l’avenir du fait même du changement des générations. Mais de plus, il y a dans notre monde moderne un mouvement démographique qui fait que la jeunesse tend de plus en plus à prendre une importance croissante, et c’est pourquoi on peut dire que dans une large mesure, la jeunesse est aussi d’ors et déjà le présent.
C’est autour de ces deux idées essentielles : jeunesse = avenir et jeunesse = présent, que je voudrais maintenant centrer cette intervention.
La jeunesse c’est l’avenir, cela implique tout d’abord que l’on doive former les jeunes aux tâches qui seront les leurs demain. Une société bien ordonnée

Collection Jean Jaurès

commence par former ses futurs médecins, ses futurs commerçants, ses futurs techniciens et futurs gendarmes, etc. Et soit dit entre parenthèses, nous aimerions que chaque société s'efforce de former également des citoyens par l'instruction civique, enfin c'est une autre question. Le Parti, et le nôtre par exemple se doit, lui, de former ses futurs élus, ses futurs responsables, d'une manière beaucoup plus générale, ses futurs militants. Une société procède à la formation par ses écoles. Le Parti a pour cette formation des organismes spécialisés qui sont réservés aux étudiants Socialistes et aux jeunesses Socialistes.

Maintenant, nous pouvons supposer une société dans laquelle une simple minorité de jeunes seraient envoyés à l'école et où l'on verserait donc la grande majorité directement à la production. Bien sûr, dans un premier stade, la production serait accrue, mais il est bien certain qu'une telle manière de voir à si courte vue, ne pourrait qu'être préjudiciable en définitive à cette société.

Mais camarades, lorsque nous parlons de stade adulte, eh bien, malheureusement il faut dire que nous voyons surtout la paille dans l'œil du voisin, parce qu'il faut aussi constamment avoir présent à l'esprit que dans le Parti, il y a actuellement trois jeunes sur cinq qui ne vont pas à l'école, j'entends trois jeunes sur cinq qui ne sont ni membres des étudiants Socialistes, ni membres des jeunesses Socialistes.

N'insistons pas sur l'anomalie statutaire que présente une telle institution, mais essayons plutôt de voir comment les choses se déroulent.

Un jeune arrive, il veut entrer au Parti, il a 18 ou 20 ans, et bien souvent il est plein d'enthousiasme. Il ne demande qu'à apprendre, par exemple qu'à faire de la doctrine, et plutôt que de lui donner l'éducation nécessaire, on le lance trop souvent directement dans les bagarres électorales ou seulement sur des problèmes d'actualité, sans relier constamment ces problèmes à la doctrine et à la tradition Socialistes. Ce qui fait qu'hélas, il arrive que le jeune, acquiert ainsi, à ce jeu, une mentalité d'opportuniste.

De plus le jeune est dépaysé en face d'adultes d'âges trop différents et lorsqu'il part au régiment, le lieu où l'on éteint la force de la jeunesse, la caserne, eh bien à ce moment là, son enthousiasme tombe, et lorsqu'il revient du régiment, trop souvent, il décroche du Parti.

Donc, nous pensons qu'une section adulte seule n'est pas suffisante pour donner aux jeunes la formation militante qui lui serait nécessaire, d'une part pour rester au Parti, d'autre part pour être efficace s'il y reste. La solution est simplement le respect des statuts : en gros, tous les membres du Parti de moins de trente ans doivent être intégrés dans un groupe "JS", cela offrant un certain nombre d'avantages. Tout d'abord, le fait que les jeunes sont entre eux et que des liens d'amitié se nouent beaucoup plus volontiers puisqu'ils reposent sur une action en commun. N'oublions pas que seule l'amitié véritable permet de tenir lorsque l'on se trouve dans ce que Jean Jaurès appelait le "creux de la vague". De plus, le jeune, dans un groupe "JS" acquiert une formation militante qui n'est pas

négligeable. En effet, vous savez que dans nos groupes l'éducation militante est faite d'une manière systématique, étant donné que notre souci premier est cette éducation et chaque groupe a du temps pour cela puisqu'il n'a pas à se soucier de questions électorales. L'éducation se fait au niveau fédéral, au niveau régional avec des sections d'études spécialisées pour les jeunes enseignants, pour les jeunes agriculteurs, pour les jeunes ouvriers ; des sections mêmes sur les questions municipales. Enfin, l'éducation se fait au niveau national avec notre stage qui chaque année débute le 10 août et rassemble un certain nombre de stagiaires pour leur donner une formation à la fois politique et une formation sûre. Il faut croire d'ailleurs que les résultats sont relativement bons, car dans le Parti et parmi les militants, on reconnaît ceux qui sont passés par l'école des JS. Et aujourd'hui, ce sont les JS qui animent le Parti de demain. C'est pourquoi la jeunesse est l'avenir, mais actuellement, comme je le disais tout à l'heure, il se produit un phénomène nouveau qui d'ailleurs ne se produit pas qu'en France, mais aussi dans le monde : il se produit un phénomène démographique que l'on peut analyser.

Tout d'abord, une montée des classes pleines un peu partout et qui va de pair avec un rajeunissement de la population. C'est pourquoi on a parlé à juste titre de "révolution de la jeunesse". La jeunesse en effet, tend de plus en plus à devenir la force politique, économique, sociale essentielles, non seulement de par sa masse, mais aussi, puisque nous n'avons pas de complexe vis-à-vis des nouvelles générations, de par sa qualité.

En fait, camarades, considérez tous ces techniciens imberbes que l'on trouve dans l'industrie un peu partout, ces jeunes professeurs qui souvent ont moins de vingt ans, considérez ces pionniers dans absolument tous les domaines et pour être d'actualité, les hommes de l'espace, ce sont tous des jeunes. Il est donc incontestable que cette "révolution de la jeunesse" est en marche. Et pour notre pays il est important de savoir que cette révolution sera achevée dans cinq ans. On peut donc dire que la jeunesse est d'abord pour nous le présent.

Il faut en conséquence que le Parti soit capable de réaliser ce qu'il faut et qu'il le réalise sur le plan National. Il faut tout d'abord que le Parti essaie d'entraîner davantage les jeunes dans la vie des sections adultes. Mais alors dira-t-on : "tout à l'heure, tu nous disais qu'il fallait que les jeunes aillent d'abord à l'école et maintenant tu nous parles de les intégrer à la vie des sections adultes". Camarades, cette objection n'est qu'apparente, car de même que pour la formation en matière scolaire nous sommes partisans de stages de façon à ce qu'on aille voir sur le tas comment les choses se passent, de même nous pensons que pour la formation militante d'un jeune, il est très utile que cette formation s'opère sur le tas. Mais encore faut-il que cette action ait été préalablement éclairée par une formation politique et doctrinale. Encore, faut-il que le jeune comprenne que cette action sur le tas qui consiste à prendre un coup de pinceau sur la figure, à passer des heures devant la sortie pour distribuer des tracts, ce n'est pas faire de l'activisme pour faire de l'activisme, mais que somme toute

cette action n'est qu'un moyen de servir. Et d'ailleurs nous pensons que le travail des jeunes au sein du Parti ne doit pas se limiter à cet activisme.
Nous pensons qu'il faut inclure au contraire tous les jeunes, absolument toutes les forces du Parti, dans un plan interne. Nous pensons qu'il faut essayer de donner des responsabilités aux jeunes dans les sections adultes, qu'il faut essayer de leur donner des responsabilités dans les bureaux, dans les secrétariats de sections. Il faut d'autre part, qu'on essaie aussi sur le plan extérieur, de leur donner des chances d'avoir des postes.
En effet, camarades, il semble pour le moins utile, que chaque fois qu'une liste se présente aux suffrages de l'électeur, il y ait systématiquement un ou deux jeunes sur cette liste, parce que ces jeunes, au contact de leurs aînés pourront s'informer peu à peu, et quand les aînés se retireront de la carrière, eh bien ma foi, il faudra que les jeunes prennent leurs responsabilités. Or, ils ne pourront le faire d'une manière valable que s'ils ont été préalablement formés.
Cette année il va y avoir les "cantonales". Les "cantons" sont paraît-il d'avance perdus pour le Parti.
Eh bien, nous pensons que c'est là justement où il devrait se présenter des jeunes. Bien sûr, nous le savons, nous serons peut-être battus une seconde fois mais à force nous serons élus un jour ; et les jeunes ont le temps pour mener toute cette action militante, pour se faire connaître puisque étant jeunes, par définition en quelque sorte, ils ont devant eux de nombreuses années d'action.
Nous pensons donc qu'il faut envisager beaucoup plus sérieusement et surtout beaucoup plus systématiquement la participation des jeunes, le travail des jeunes dans la vie militante du Parti.
En définitive, camarades, si nous vous demandons beaucoup, non seulement de faire connaître autour de vous notre mouvement JS et son journal, mais aussi de faire prendre des cartes JS aux moins de trente ans, de donner des responsabilités aux jeunes, c'est parce que nous pensons que chaque fois qu'il y a une réunion publique organisée par le Parti, il serait bon qu'il y ait un jeune qui prenne la parole. Mais cette demande n'est pas sans contrepartie, puisque le travail que vous donnent les jeunes vous libère de votre tâche et puis nous en faisons aussi un certain nombre. Nous vous offrons notamment de faire pour le Parti des réunions jusque dans les campagnes les plus reculées, de faire tout le travail matériel qui bien souvent ne peut être fait par faute de temps par les camarades dans les sections adultes. Nous proposons de distribuer les tracts, de coller les affiches, etc. Nous avons aussi un projet dont il faut que je dise quelques mots.
Bien sûr, ce n'est encore qu'un projet et peut-être ne devrais-je pas vous en parler, mais enfin nous pensons quand même que nous avons de sérieux espoirs de réussite et c'est pourquoi je vais vous en dire quelques mots.
Bien souvent dans le Parti, on vante les mérites d'une Ecole de Cadres qui a été organisée par le Parti soi-disant Communiste, Ecole de Cadres qui s'est tenue à

Bobigny, à Viroflay et à Choisy-le-Roi. Et si on parle d'Ecole de Cadres, c'est justement pour regretter que chez nous, il n'y ait pas l'équivalent.
Eh bien, camarades, nous avons essayé, nous, JS de faire une Ecole de Cadres. Bien qu'il ne soit pas question d'Ecole permanente, parce que nous n'avons pas de compte en banque à la Banque Commerciale pour l'Europe du Nord, nous pensons que pour commencer nous pourrions ouvrir une dizaine de jours chaque année, des Ecoles aux Cadres adultes, aux camarades qui militent dans les sections adultes. Malheureusement, il n'est pas possible en une étape de réaliser tout ce projet ; nous avons pensé procéder par étapes successives. C'est ainsi que cette année nous croyons qu'il serait possible d'ouvrir notre Ecole de Cadres de Dieppe aux camarades militants des sections adultes ayant au moins trente-cinq ans d'âge ainsi qu'aux responsables auprès des jeunes.
Voilà donc le projet que nous espérons réaliser en partie cette année, mais de toute façon si les camarades sont intéressés par ce projet, nous pouvons les adresser à la table JS où ils trouveront toujours quelqu'un pour les renseigner et dans le même temps nous essaierions de faire passer des Communiqués dans la presse du Parti pour dire où en est la réalisation de ce projet.
Vous voyez, nous vous demandons beaucoup, mais nous vous faisons aussi un certain nombre d'offres qui nous l'espérons vous intéresseront.
Voilà donc les bases d'une collaboration que nous voudrions nette et efficace entre les adultes et les jeunes au sein du Parti. Certes, le travail est énorme parce qu'il faut bien le dire franchement, cela implique presque un changement de mentalité. Car si à l'échelon national, nous avons, je dois le dire, toujours rencontré toute la compréhension que nous voulions auprès du Secrétariat général, malheureusement nous regretterons que tous les membres du Comité directeur ou que les secrétaires fédéraux ne nous aient pas apporté l'aide amicale et efficace que nous avons trouvée par exemple auprès du secrétaire du Parti auprès des jeunes, et en particulier auprès de Pierre Arbeau (?) que je remercie vivement.
Mais, malgré ces difficultés, nous espérons et nous croyons que tous ensemble nous mènerons à bien ce travail de réorganisation de nos rapports au sein du Parti. Et après tout, l'enjeu est de taille car peut-être est-ce l'avenir de la démocratie et du Socialisme, mais en tous cas certainement l'avenir du Parti que nous jouons. Aussi nous pensons qu'immédiatement il faut que chacun se mette au travail. A côté de chaque section il faut que nous soyons capables de créer un groupe JS. Nous croyons qu'il est nécessaire de réaliser cette intégration, pousser des jeunes à la vie du Parti. Mais pour cela il faut que nous soyons capables d'attirer à nous toutes les classes pleines qui arrivent sur le marché du travail et qui par leur dynamisme renouvellent les cadres surannés. Tous ces jeunes dont parlait notre camarade Muller tout à l'heure qui cherchent leur voie, eh bien, il faut que cette voie soit la nôtre et si nous arrivons tous ensemble à réaliser ce but ce sera pour le Parti, pour la démocratie et pour le Socialisme le gage de nouvelles victoires.

Le président - Camarades, c'est avec beaucoup d'attention et d'intérêt que nous avons entendu l'exposé de notre ami Southon. Je ne peux que le féliciter pour la vitalité du mouvement JS. Je pense que son appel sera entendu dans l'ensemble des fédérations, aussi son appel à l'organisation que son appel aux responsabilités dans les différentes fédérations.
Ceci étant, je passe la parole à notre ami Grandazzi.

Grandazzi

Chers camarades, mon ami Roger Southon m'ayant montré la voie, je ne reviendrai pas davantage sur le problème de l'organisation, si ce n'est pour dire que, de la même façon qu'après de chaque section, il doit y avoir des groupes JS, auprès de chaque université, il doit y avoir des groupes ES, des groupes d'Etudiants Socialistes, parce que, voyez-vous, l'action en milieu étudiant à l'heure actuelle est une des grandes difficultés que nous rencontrons et nous avons besoin de l'aide conscience et dévouée des amis en ce domaine.
Je voudrais revenir sur certains points, concernant les attitudes respectives du Parti et des Etudiants, l'un à l'égard des autres. On dit souvent : "Aujourd'hui, les étudiants sont à l'extrême-gauche, ils sont extrémistes, mais c'est provisoire. Demain, lorsqu'ils seront médecins, ingénieurs, cadres d'entreprises, ils seront conservateurs".
C'est une idée qui, prise sur le plan individuelle, peut peut-être se vérifier, mais on ne doit pas l'ériger en principe. Si l'on prend les étudiants d'aujourd'hui, on peut constater que leur action - peut-être pas toujours sur le plan politique, mais tout au moins toujours sur le plan de l'action démocratique, de la défense des libertés et des droits des étudiants - correspond exactement à la nôtre. Ces étudiants sont issus de milieux bourgeois, mais sont quand même les premiers, en milieux étudiants, à défendre la démocratisation de l'enseignement, la réforme de l'enseignement, la notion de présalaire, des allocations d'études. Ces étudiants seront les techniciens de demain et la société dans laquelle nous vivons est une société essentiellement technique.
Le danger, voyez-vous, camarades, c'est que, dans le monde de demain, ces techniciens futurs prendront conscience de leur force, de leur rôle et que, plutôt que de prendre conscience de l'unité totale de la classe ouvrière parce qu'ils font partie de la classe ouvrière, ils se couperont des travailleurs manuels pour ériger cette technocratie dont on parle si souvent et dont on nous menace.
Il faut que, dès aujourd'hui, l'action du Parti vers les étudiants soit à la fois plus consciente et mieux organisée.
Vous n'êtes pas sans savoir que d'autres partis attachent une très grande importance aux milieux étudiants. Je dois dire que, dans notre action quotidienne, nous rencontrons toujours des sourires sarcastiques lorsque nous allons distribuer des tracts à la sortie des restaurants universitaires. On nous dit : "Ah oui ! La SFIO ! Il y a donc encore des étudiants Socialistes SFIO ?" Cela

nous fait quelquefois mal au cœur, camarades, mais tout compte fait, cela ne nous décourage pas parce que notre action doit être de combattre certains mythes qui ont été insufflés par d'autres et qui sont devenus les "dadas" des étudiants en général, mythe de l'unité, l'unité à tout prix, mythe également de dépasser les cadres des vieux partis. Tout cela, c'est l'action que chacun de nous doit mener.
Pour être bref, si mon ami Roger Southon vous a parlé de la jeunesse comme étant l'avenir, je vous parlerai ici de la technique également comme étant l'avenir. Les étudiants ont ceci de particulier, par rapport aux autres jeunes, c'est qu'ils représentent deux fois l'avenir : la jeunesse et la technique.
Pour que notre action soit vraiment celle que nous voulons qu'elle soit, il faut que cette technique de demain soit une technique Socialiste. La technique en elle-même est Socialiste. La technique, c'est le fruit du travail commun, que soit le simple ouvrier d'usine ou que ce soit l'ingénieur. Si aujourd'hui, l'effort du Parti Socialiste ne se tourne pas ouvertement, franchement, vers les étudiants, camarades, nous risquons de voir la technique de demain se couper du travailleur manuel. Je vous l'ai déjà dit, camarades, je le répéterai souvent et partout, parce que c'est dramatique.
Malgré tout, je suis plein d'espoir. Ces étudiants qui sont à gauche, en quelque sorte, il faut peu de chose pour qu'ils viennent parmi nous. Il faut simplement que nous sachions excuser certaines de leurs maladresses et comprendre certains de leurs besoins. Il faut aussi que nous fassions un effort constant de propagande dans leur milieu.
Je dois dire que nous avons trouvé souvent, presque toujours, l'aide des responsables adultes du mouvement de la jeunesse Socialiste. Nous avons également trouvé de l'aide du côté des JS, mais c'est de chaque militant du Parti Socialiste que doit venir l'effort. C'est de chaque section du Parti Socialiste que doit venir l'effort. Partout, les problèmes étudiants doivent être pris avec l'intérêt qu'ils comportent, parce que les étudiants sont, au même titre que les jeunes, l'avenir, et non pas seulement l'Avenir du pays, avec un grand A, mais l'avenir du Socialisme et - cela ne tient qu'à vous et à nous - l'avenir du Parti Socialiste !
(Applaudissements)

Le président - Merci, camarade. Il est connu que la lutte est dure, dans les milieux étudiants, mais justement parce que la lutte est dure, le combat est beau et dans la mesure où vous continuerez à persévérer, comme vous l'avez fait jusqu'à maintenant, nos adversaires d'aujourd'hui, deviendront nos amis de demain, iront la main dans la main vers le Socialisme, vers lequel vous voulez converger.
Ceci étant, nous en arrivons au rapport sur les problèmes municipaux.
La parole est à notre ami Maurice Pic.

Maurice Pic

Mes chers camarades, dans la documentation qui a été envoyée aux fédérations et aux sections pour la préparation de notre Congrès national, figure un bulletin intérieur spécial n° 120, qui a été largement diffusé et qui comporte les résultats des travaux des deux journées d'études qui ont été tenues les 26 et 27 novembre 1960, sur les problèmes municipaux et sur les problèmes de la construction.

C'était une idée ancienne et une ambition déjà lointaine que celle qui consistait à tenter de réunir, au cours d'une ou de plusieurs journées d'études, les élus municipaux de notre pays. La fédération nationale des élus Socialistes municipaux et cantonaux ayant repris cette idée et désirant la mener à bien, en a jeté les bases sur les conseils du Secrétariat général du Parti, en accord avec une section de notre Commission nationale d'études, la section construction, et puisqu'aussi bien, parmi les problèmes qui retiennent le plus l'attention des élus municipaux, figurent les problèmes du logement, nous avons pensé que nous pouvions tenir simultanément, et souvent avec les mêmes camarades, les journées d'études sur ces deux vastes questions, ce qui a été fait à Puteaux, grâce aux efforts de la section construction de la CNE, de la fédération des Elus Socialistes et aussi, je tiens à le dire, grâce au soutien très efficace que nous a apporté le Secrétariat général du Parti.

Vous allez donc entendre après moi notre camarade Bernard Chochoy, dont la compétence vous est connue en matière de construction, et qui vous fera le compte rendu des résultats des travaux de ces deux journées d'études sur ce sujet.

Nous avons demandé, au lendemain des journées d'études, au Secrétariat général du Parti et au Comité directeur de faire approuver par un prochain Congrès national, c'est-à-dire celui-ci, les textes qui sont sortis de nos travaux de novembre 1960, d'où l'impression du bulletin intérieur n° 120 que les sections et les fédérations ont pu étudier et discuter. Je ne reviendrai donc pas en détail sur ces textes. Je veux simplement vous les rappeler et vous les résumer, du moins, je le répète, pour ce qui concerne les problèmes municipaux.

Trois textes sont sortis des journées d'études de Puteaux :

- un sur les problèmes des grandes agglomérations,
- un sur le problème des revendications des communes rurales,
- un sur le problème de l'autonomie communale.

Nous avions préparé ces journées d'études de telle façon qu'elles puissent être fructueuses et c'est ainsi, par exemple, que nous avions chargé un certain nombre de nos camarades spécialistes de ces problèmes de préparer des avant-projets de motions, que nous avons fait imprimer et que nous avons envoyés dans le mois qui précédait la tenue des journées d'études, d'une part, par l'intermédiaire du Parti à toutes nos fédérations, et d'autre part, par l'intermédiaire de la section construction ou de la fédération des Elus Socialistes aux camarades qui, répondant à notre appel, se faisaient inscrire pour ces journées d'études.

Ainsi, le 26 novembre, plus de 100 camarades, élus conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, parlementaires, ou camarades techniciens ou responsables de la construction, administrateurs d'offices d'HLM ou de coopératives HLM, se sont réunis à Puteaux et ils ont pu valablement, du moins nous le pensons, discuter des problèmes qui leur étaient soumis.
En ce qui concerne les problèmes municipaux, la Commission administrative de la fédération des élus Socialistes municipaux et cantonaux avait retenu, pour que les discussions ne se diluent pas trop, trois sujets de discussion. Ce sont les trois sujets que j'évoquais tout à l'heure. Ces trois sujets ont été étudiés ; je peux dire qu'ils ont été fouillés et que, le 27 au soir, les trois textes que nous avons sortis sur les trois questions retenues, me paraissent devoir fixer maintenant la règle du Parti dans ces domaines.
Premier problème. Les grandes agglomérations.
En effet, les grandes agglomérations et leurs difficultés posent des problèmes particuliers qu'une Commission spécialisée de nos journées d'études a étudiés. Vous avez eu dans le bulletin intérieur 120 Communication de ce texte sur les grandes agglomérations, dont je ne dis simplement que quelques mots.
Nous estimons que l'implantation des centres d'habitations doit à la fois tendre à rapprocher le travailleur du lieu de son travail et à maintenir son foyer en dehors de la zone industrielle.
Nous stigmatisons le gigantisme, né trop souvent d'une soi-disant décentralisation industrielle, car la décentralisation ne doit pas seulement être conçue dans le sens Paris-province, mais également dans le sens des métropoles provinciales vers leurs environs et vers le reste de la province.
Parallèlement à cette décentralisation industrielle, nous demandons une décentralisation administrative et culturelle, en même temps que l'abolition des zones de salaires.
Et puis, cette motion reprend la question du financement de toutes les opérations d'urbanisation et de création dans les grandes agglomérations, en même temps qu'elle met l'accent, en terminant, sur la nécessaire politique foncière, révolutionnaire, qu'il convient de faire, mais je ne parlerai pas de ce point, c'est notre ami Bernard Chochoy qui vous en parlera tout à l'heure.
À propos du problème des communes rurales, la motion que nous avons votée, rapportée par nos camarades Lambin de l'Aisne, et Benoit de la Nièvre, situe un certain nombre de problèmes à la fois d'équipement et d'administration relatifs aux communes rurales. On demande en même temps une certaine décentralisation hospitalière à l'échelon cantonal, quand on ne peut pas le faire à l'échelon local, pour que nos campagnes soient desservies par ces établissements, et si notre journée d'études s'est déclarée favorable au principe du ramassage scolaire, encore avons-nous, en contrepartie de ce principe, proclamé la nécessité absolue de ne pas faire disparaître systématiquement les écoles publiques, communales, des petites communes, sans l'accord des conseils municipaux intéressés.

Fondation Jean Jaurès

La troisième motion que nous avons votée se rapporte à l'autonomie communale. Elle a été rapportée devant les journées d'études par nos camarades Le Gallo, de Boulogne Billancourt et Monguyon (?) du Havre.
Cette motion comprend deux parties : la réforme administrative et la réforme des finances locales.
En matière de réforme administrative, nous disons que si la déconcentration administrative doit transférer aux autorités départementales, préfets et sous-préfets, une partie des pouvoirs actuellement détenus par le ministère de tutelle, il faut en même temps que cette déconcentration administrative s'accompagne d'une décentralisation des pouvoirs transférant aux élus municipaux certains des pouvoirs actuellement détenus par l'autorité de tutelle. C'est la base du vieux principe de la décentralisation et de l'autonomie communale.
En ce qui concerne la réforme des finances locales, les élus Socialistes ont rappelé ce qui est maintenant la règle du Parti depuis que nous avons tenu, au cours d'un Conseil national d'Etudes à Puteaux des travaux sur cette question, depuis que le Conseil national suivant a approuvé ces conclusions, nous avons donc rappelé que les ressources des collectivités locales devaient présenter trois caractères principaux, à savoir :
-l'indépendance vis-à-vis de l'Etat,
-une masse suffisante pour assurer l'exécution des projets nécessaires,
-et enfin une certaine évolution en fonction des circonstances économiques de l'ensemble du pays et, en particulier, de la commune elle-même.
Nous rappelons aussi que cette nécessaire réforme doit s'accompagner du transfert à l'Etat d'un certain nombre de charges actuellement injustement supportées par les communes, et, d'autre part, par la création d'une caisse de prêts et d'équipement aux collectivités locales, idée qui, vous le savez, avait été lancée il y a déjà bien des années par un de nos camarades décédé depuis, notre ami Cottet (?), de Villacoublay, qui était alors président de l'Association des maires du département de Seine-et-Oise.
Nous stigmatisons en conclusion l'intrusion du gouvernement dans un certain nombre de questions, par exemple à l'aide du décret qu'il a publié sur les comités des caisses des écoles, et le dernier paragraphe de cette motion de l'autonomie communale se rapporte au personnel communal, ce personnel que les maires ont chaque jour de plus en plus de difficulté à recruter, ce personnel communal pour lequel nous demandons à la fois la revalorisation des indices et l'assouplissement des règles de tutelle qui, actuellement, empêchent les élus municipaux et les maires d'embaucher le personnel qu'ils jugent indispensable.
Je m'excuse de cette analyse trop rapide de ces trois motions, mais je ne voulais pas infliger au Congrès, qui les a certainement lues et étudiées, une redite de ce qu'ont été pendant 48 heures les journées d'études de Puteaux.
Pour tirer la conclusion du point de vue de la fédération nationale des Elus Socialistes municipaux et cantonaux, nous nous sommes particulièrement réjouis du succès important et pourquoi ne pas le dire, un peu inattendu, quels

qu'aient été nos espoirs, des deux journées d'études sur les problèmes municipaux et les problèmes de la construction, tenues à Puteaux les 26 et 27 novembre 160.
La présence à ces journées d'études de notre camarade Guy Mollet, Secrétaire général du Parti, des secrétaires généraux adjoints qui ont suivi nos travaux avec assiduité, la présence de nos camarades en très grand nombre spécialistes de ces problèmes, a été pour le Parti et pour la fédération Nationale des Elus Socialistes un puissant réconfort, et il a été décidé, avec l'accord du Secrétariat général, que chaque année et au moins une fois par an, nous tiendrions à nouveau ces journées d'études, journées indispensables, d'une part, pour permettre aux camarades élus municipaux ou cantonaux de se mieux connaître, de confronter leurs difficultés ou leurs réalisations, mais aussi pour maintenir solidement l'une des armatures et l'une des assises les plus solides de notre Parti, à savoir sa prédominance indispensable et indiscutable dans l'administration de nos collectivités locales, par rapport à tous les autres partis de notre pays.
(Applaudissements)

Le président - Je tiens à remercier et à féliciter notre ami Pic, pour le travail qu'il poursuit avec autant d'efficacité à la tête de nos élus Socialistes.
La parole est maintenant à notre ami Chochoy.

Bernard Chochoy

Mes chers camarades, notre ami Maurice Pic vient de vous dire que les 26 et 27 novembre, à l'initiative à la fois de la fédération Nationale des Elus et de la Commission nationale d'Etudes Construction, nous avions tenu à Puteaux deux journées d'études qui connurent un très gros succès.
Pour ce qui nous concerne, sous le signe de la Commission nationale d'Etudes Construction, nous avons étudié et examiné, en particulier - vous ne serez pas surpris - le problème du logement que le Parti, à mon sens, doit toujours considérer comme le problème social n°1.
Je ne dirai pas après Pic combien il nous a été réconfortant de voir avec quel intérêt ces journées avaient été suivies et je crois que le secrétariat du Parti, en général, qui a eu l'occasion de suivre nos travaux, a pu se rendre compte à la fois du sérieux de ces travaux et de leur qualité.
Mes chers camarades, il est indiscutable que le problème du logement n'est pas un problème nouveau pour le Parti Socialiste. Déjà, Jaurès - pour ceux qui ont lu Jaurès, vous vous en rappelez, et nous avons tous lu Jaurès dans la plupart de ses œuvres - déclarait en 1908 : "Le bon logement est la condition indispensable de la libération humaine".
Plus tard, tous ceux qui ont parlé avec autorité au nom de notre Parti, et je pense en particulier à un homme comme Henri Sellier, Henri Sellier qui s'est réellement penché sur ces problèmes de construction, déclarait que la réforme de

Fondation Jean Jaurès

l'habitat devait précéder toutes les autres réformes, sous peine d'être vouées à l'échec.
Et c'est notre camarade Léon Blum qui, dans les lendemains de la guerre, en 1947, écrivait : "Nos besoins en logements deviennent de plus en plus grands. Ils s'étalent devant nous comme une plaie. Ils devraient obséder toute intelligence prévoyante comme un péril.
Mes amis, si nous considérons l'action de nos militants sur le plan du logement, nous la retrouvons, cette action, dans les organismes désintéressés que sont les organismes HLM et je voulais dire que, dans la plupart des départements, ce sont les Socialistes qui sont les animateurs de ces organismes HLM, qu'il s'agisse des coopératives ou qu'il s'agisse des Offices municipaux ou départementaux.
Mes camarades, dans les lendemains de la guerre, le problème qui se posait, vous le savez bien, n'était pas le problème de la construction, c'était le problème du relèvement des ruines, le problème de la reconstruction et dans ce domaine il n'est pas inutile de rappeler ce qu'a été le travail du Parti dans la préparation de la loi de 1946 qui a été la Charte des sinistrés, et le travail qui fut fait par notre ami René Schmidt notamment qui fut, à l'Assemblée Nationale, rapporteur de cette loi.
Mais, mes camarades, nous ne devons pas oublier que le problème accidentel, c'est la reconstruction, et le problème permanent, c'est la construction de logements, et c'est pourquoi, à Puteaux, nous avons voulu cerner ces problèmes et établir une plateforme de propagande et d'action pour le Parti sur ces points particuliers de la construction sociale et du logement populaire, car je me permettrai, camarades, de faire une réflexion.
Ce quelquefois dont nous souffrons, c'est de voir que de bons camarades, animés par les meilleures intentions, dévoués au Parti, parlent de ces problèmes en les connaissant, hélas, trop peu et exprimant un certain nombre de positions, définissant un certain nombre de positions qui sont assez loin des positions de notre Parti.
Il n'a pas été question à Puteaux de querelle, par exemple, entre les partisans de l'accession à la propriété ou du logement locatif, mais, mes camarades, ce que nous avons voulu et je le répète, cela a été de donner au Parti, de donner à tous nos militants, la possibilité de pouvoir demain parler en connaissance de cause et avec autorité, je le souligne, de problèmes qui sont pour nous des problèmes familiers, mais qui doivent devenir, non pas seulement de problèmes familiers pour quelques uns, mais des problèmes qui intéressent l'ensemble du Parti.
Nous nous sommes félicités de pouvoir entendre à Puteaux trois excellents rapports qui ont été déposés, commentés, faits par nos camarades Vanders (?) sur la construction sociale, par notre camarade Cunier (?) ancien maire de Périgueux, sur le problème foncier et par notre camarade Rolland Pignol (?) sur l'aide au logement.

Mes camarades, je voudrais très rapidement, sachant que vous avez le souci de déjeuner à une heure raisonnable, vous rappeler simplement qu'actuellement nos besoins en logements sont plus considérables qu'ils n'ont jamais été du fait d'abord de l'accroissement démographique et il est indiscutable qu'en 1968, 1969, 1970, nous connaîtrons une échéance redoutable au moment où les jeunes de 1945, 46, 1947, ceux qui sont nés dans l'après-guerre et qui ont représenté alors la vague de naissances représenteront la vague de mariages, de nuptialités.
Combien seront grands à cette époque les besoins en logements, plus grands encore qu'ils ne le sont actuellement,
Ces besoins sont considérables aussi en fonction des perspectives d'aménagement du territoire, du remodelage appelé par l'amorce du marché européen, en raison de la revitalisation régionale indispensable, en raison aussi de l'existence d'un nombre considérable de taudis urbains et de taudis ruraux et, mes camarades, il est impensable qu'en 1961, à l'ère atomique bientôt, il y ait encore dans nos grandes cités ardentes ou dans nos petites villes de ces quartiers lépreux, de ces taudis qui sont le déshonneur de notre civilisation et de notre époque et qui sont, vous le savez, mes camarades, des foyers de déchéance humaine, de même qu'il est impensable qu'il y ait encore dans nos campagnes autant de taudis ruraux, de taudis ruraux qui sont autant, bien entendu, d'encouragements à la désertion des campagnes, car dans la mesure où on apportera une promotion sociale aux jeunes ruraux par le meilleur logement, on les encouragera d'une manière certaine, vous le savez bien, à rester davantage dans nos campagnes.
Ces besoins considérables de logements auxquels je fais allusion s'inscrivent surtout dans le fait qu'il y a actuellement à constater une vétusté très importante d'une fraction du patrimoine immobilier.
Nous avons, bien entendu, construit un assez grand nombre de logements au cours des dernières cinq années ; personne ne peut le nier, mais il faut bien reconnaître que le capital immobilier de la France a un capital très vieux.
Or, mes amis, la politique actuelle de la construction et c'est surtout ce que nous avons souligné à la faveur de nos journées de Puteaux, tourne le dos à l'orientation sociale.
Nous avons le devoir de souligner, en tant que Socialistes, qu'on a trop cédé à la pression de puissants intérêts promoteurs non désintéressés en particulier sociétés conventionnées qui désirent utiliser à leur profit et sans contrôle les fonds publics.
Or, pour nous, Socialistes, camarades, qui avons surtout comme mission de développer le logement populaire, nous ne pouvons pas concevoir que les crédits publics aillent en particulier encourager la spéculation et permettre bien entendu à des gens qui ont trouvé des opérations juteuses dans la construction, le moyen de s'enrichir et de quelle manière ! et aussi de provoquer, des scandales à l'occasion.

Dans toutes les opérations, en effet, qui sont des opérations aventureuses et hasardeuses, comme celle de la spéculation foncière ou de la spéculation du logement, il y a des risques, et l'on assiste à des scandales comme celui du CNL qui ne sont pas, bien sûr, des scandales du bâtiment, il faut bien le dire, ni des scandales de la construction, mais à proprement parler des scandales financiers camarades qui sont, bien sûr, les enfants normaux, les enfants légitimes du régime capitaliste actuel...
(Applaudissements)
Camarades, nous avons voulu aussi mettre en relief à la faveur des journées d'études qu'il y a actuellement à la construction trois obstacles qui sont représentés par le goulot de l'entreprise, le goulot du financement et le goulot foncier.
Par la loi cadre du 7 août 1957, nous avons, camarades, vous le savez, véritablement donné le départ à une politique hardie de la construction, en particulier par le fait que nous avons mis sur pied le plan quinquennal de construction qui comportait 750 milliards de crédits, s'étalant sur une période de cinq ans. C'était cela les crédits inconditionnels, et il y avait à cela bien entendu les crédits conditionnels qui venaient en complément s'ajouter chaque année.
Or, il ne peut pas y avoir, mes chers camarades, de politique hardie de la construction sans qu'il y ait continuité dans la construction,
La construction n'est pas une chose que l'on improvise, elle s'inscrit dans un plan et vous ne pouvez pas, par exemple, avoir dans la construction la possibilité de connaître des économies sur le prix de revient, même de la construction, si nos entreprises ne savent pas d'année en année quels seront leurs plans de charges et quels seront justement les projets qu'elles pourront réaliser.
C'est pourquoi je répète à dessein qu'il ne peut pas y avoir de politique hardie de la construction sans qu'il y ait continuité dans le financement.
Or, mes camarades, aujourd'hui, il faut le reconnaître, grâce aux efforts du gouvernement Guy Mollet, des années 1956 et 1957, nous pouvons dire qu'il n'y a plus de goulot de l'entreprise. L'entreprise n'était pas à même en 1956 de construire au delà de 250 000 à 300 000 logements. Elle s'est équipée, elle a amélioré ses techniques, elle a développé ses possibilités et aujourd'hui, il est indiscutable que l'entreprise est à même de construire, non plus 300 000 logements, mais aisément 350 000 et 400 000 sans doute dans les deux années où les trois années qui viendront.
Le goulot de financement, mes camarades, il dépend bien entendu de la volonté des pouvoirs publics, du gouvernement et ce que nous devons regretter dans un Congrès Socialiste, comme le nôtre, c'est de voir la politique étriquée et pitoyable qui est faite par le ministère des Finances sur le plan de la politique sociale, camarades, car il est inimaginable qu'en 1961, on en soit encore sur le plan de la construction HLM à avoir des résultats aussi inférieurs à ceux que nous avons connus et promus surtout dans les années 1956-57.

Il y a un dernier goulot auquel je viens de faire allusion tout à l'heure, c'est le goulot foncier, camarades.
En effet, pour construire, il faut, bien entendu, des moyens techniques, des moyens financiers, mais il faut aussi, vous le savez, des terrains, c'est la première condition pour pouvoir construire et ce que les hommes que nous sommes et que vous êtes pour la plupart et qui animent les organismes d'HLM qui sont les organismes désintéressé constatés ne peuvent pas admettre qu'actuellement lorsqu'on demande aux entreprises et aux architectes de faire des efforts en ce qui concerne les prix de la construction, on arrive péniblement par toutes sortes d'astuces à obtenir 50 ou 60 000 frs d'économie sur un logement de 2 500 000 ou 3 millions et qu'en même temps l'on s'aperçoive que les terrains sur lesquels vous avez construit deux ou trois années plus tôt aient augmenté par le fait de la spéculation foncière souvent de 200 000 ou 300 000 frs, ce qui veut dire, camarades, que demain il n'est plus possible de parler construction sociale si nous n'avons pas, et Maurice Pic avait raison tout à l'heure de le souligner, une politique différente, une politique véritablement révolutionnaire sur le plan foncier et c'est là dessus tout à l'heure que je mettrai l'accent.
Mes camarades, je voudrais simplement en vous donnant quelques têtes de chapitres vous rappeler d'abord ce qu'a été notre souci en ce qui concerne justement cette réforme de propagande à laquelle je faisais allusion tout à l'heure.
Nous avons d'abord, en tant que Parti Socialiste, dénoncé l'orientation donnée depuis 1958 à la politique de la construction, réclamé l'adoption d'une politique hardie, sans équivoque, résolument sociale, affirmé dans notre doctrine un programme d'action en douze points dont je donne simplement les titres :
- rythme de construction de 350 000 logements par an,
- programme subordonné aux priorités économique et sociale,
- effort de construction continu dans l'intérêt commun des maîtres d'ouvrage, des entreprises et de la main d'œuvre du bâtiment, ordonné dans un programme pluriannuel reliant la loi cadre pour 1957-61.
Et à ce moment de mon exposé, ce que je voudrais dire, mes camarades, c'est qu'il est absolument regrettable que nous n'ayons pas eu en 1961 le relais apporté par le gouvernement au plan quinquennal de 1956-1961, car il y a une chose discutable : nous avons eu au titre des crédits HLM pour l'année 1961 182 milliards, 172 milliards qui restent de la dernière année du plan quinquennal 10 milliards au plan intérimaire triennal, mais ce qui est certain, camarades, c'est que pour construire le même nombre d'HLM en 1961 qu'en 1960, il faut que le gouvernement immédiatement nous apporte une rallonge de l'ordre de 50 milliards et, par ailleurs, pour pouvoir établir les programmes de construction pour les années qui viennent et un programme de construction de 200, 300, 500 logements, ce n'est pas quelque chose qui s'improvise ; il eut fallu que dès le

premier semestre 1961 nous ayons eu, camarades, à discuter sur le plan parlementaire d'un nouveau plan pluriannuel.
Voilà exactement, mes chers camarades, dans quelle anarchie sur le plan du financement de la construction nous nous trouvons au milieu de l'année 1961.
Autres points que nous avons voulu souligner, camarades, notre conception délibérément sociale du financement de la construction, la nécessité de la mise en œuvre effective de la coordination intégrale de la construction de logements et de la réalisation d'équipements collectifs connexes, le rétablissement et l'affirmation du rôle prérogatif du secteur HLM, l'emploi strict des fonds publics excluant la spéculation et la réalisation de profits indus, l'affectation exclusive et directe à des organismes publics de la contribution patronale de 1% des entreprises qui constitue en fait du salaire différé, la réduction des disparités choquantes de loyer entre les immeubles récents et les immeubles soumis à la loi de 1948, la révision des modalités de financement et des règles d'action de l'allocation logement dans un sens plus favorable aux intérêts des salariés, les mesures favorisant l'entretien de la partie valable du patrimoine existant, l'extension du fonds national de l'amélioration de l'habitat aux parties d'habitation des immeubles ruraux, baillées à ferme ou exploitées en métairies.
Voilà, camarades, en ce qui concerne notre plateforme de propagande sur le plan du logement un certain nombre d'idées essentielles qui sont contenues dans cette résolution et qui, j'en suis persuadé, rendront le plus grand service à l'ensemble du Parti, et notamment à ceux de nos militants qui sont à l'avant-garde de la bataille pour le logement populaire.
Je terminerai, mes camarades, en vous disant un mot de la deuxième motion que nous avons votée, qui porte sur la politique foncière.
Il est certain qu'une vraie politique de construction ne pourra être poursuivie, je vous l'ai dit, il y a un instant, que si on revient à une plus juste notion des valeurs foncières.
La conception napoléonienne du droit de propriété n'a plus sa place dans une société moderne et le droit de propriété doit être ramené à une juste notion de sa fonction sociale.
Nous soutenons, camarades, nous l'avons d'ailleurs dit dans une proposition de loi que nous avons déposée hier au Sénat et qui a dû être déposée au même moment à l'Assemblée Nationale, que pour l'appréciation des valeurs foncières, la valeur d'usage doit être substituée à la valeur vénale, la plus-value du fruit du rapport du propriétaire substituée à la plus-value du fruit de l'effort déjà fait ou à venir de la collectivité.
Voilà, mes camarades, un certain nombre d'idées essentielles que je voulais développer très rapidement devant vous et qui résument en réalité le principal de ce que vous trouverez dans les motions que nous avons adoptées aux Journées de Puteaux.
Ce que je souhaite ardemment, mes chers camarades, c'est que le Congrès fasse siennes ces résolutions et je suis persuadé qu'en agissant ainsi, il se donnera une

arme nouvelle pour les combats que nous aurons à affronter d'abord à la faveur des élections cantonales et surtout sur le plan de la propagande permanente du Parti.
(Applaudissements)

Le président - Je crois pouvoir remercier notre ami Chochoy pour la collaboration qu'il apporte à l'étude du problème combien important qu'il vient de développer et qui surtout concerne les populations laborieuses.
Si vous voulez bien, nous allons passer maintenant à la présentation du projet de programme économique que nous n'avons pas eu l'occasion de distribuer et que notre ami Verret va développer.
La parole est à notre ami Verret.

Verret

Camarades, le Secrétaire général du Parti a demandé à la Commission politique du Parti de lui préparer pour le comité directeur, un rapport qui constituerait plutôt une manière d'orientation pour l'édification d'un programme économique du Parti. Ce rapport a été examiné il y a quelques jours par le Comité directeur qui a décidé de le prendre en considération, et je suis habilité par le Comité directeur à vous demander de le prendre à votre tour en considération, après l'exposé que je vais vous faire.
Si vous en décidiez ainsi, le Comité directeur prendrait en mains, sous le bénéfice des observations qui ont déjà été faites hier au Comité directeur et qui se répètent par vous aujourd'hui ou dans les jours qui viennent, ce rapport donc d'orientation, je le précise bien, d'orientation économique, serait pris en mains par le Comité directeur qui ferait les options politiques que ce rapport ou ce rapport programme comporte, qui consulterait les autres sections de la CNE et qui, ensuite, apprécierait la suite à donner à cet ensemble de travaux.
Je voudrais tout de suite préciser qu'il s'agit bien et seulement d'un rapport économique. Le Comité directeur a, en effet, décidé de faire procéder à l'élaboration d'un semblable rapport sur le plan social, rapport qui serait en quelque sorte les prémices, un avant-projet de plan social dont nous ayons parlé depuis quelques années, que nous avons meublé dans toute la mesure du possible, mais qui doit être aujourd'hui revu et complété.
Dans ce rapport programme que je vais vous commenter, voici ce que nous dirons. Dans une introduction générale, d'abord, nous rappelons les grandes tâches qui attendent le pays. Ces tâches sont multiples, elles sont impérieuses, elles sont lourdes, elles sont pressentes, car il faut, tout à la fois, assurer le plein emploi d'une main d'œuvre dont les effectifs vont croître singulièrement dans les années qui viennent, donner à une jeunesse nombreuse et qui s'interroge les perspectives d'un avenir meilleur, permettre à la France de jouer son rôle dans le Marché Commun, c'est bien évident, et de s'affirmer durablement dans la difficile compétition internationale, participer en bonne place à l'aide aux pays

en voie de développement et singulièrement au continent africain, au surplus, ce pays se doit de répondre, lui aussi, au défi lancé par l'Est à l'Occident dans la course mieux-être. Pour assumer toutes ces tâches nous sommes condamnés à un accroissement économique vaste. Or, celui que nous connaissons est insuffisant. Il résulte, en effet, ou il est la conséquence d'un système économique caractérisé par un libéralisme économique périmé, et cela nous devons le dénoncer.

Nous affirmons, dans ce projet, que la première condition de l'accroissement économique, c'est la progression continue de la masse salariale réelle. Et, en application d'un tel principe, il convient de combler le retard déjà constaté dans cette masse salariale réelle, et faire ensuite bénéficier régulièrement et équitablement les travailleurs des progrès du revenu national.

Nous avons eu, à maintes reprises, l'occasion de dire que la part des travailleurs dans le revenu national était insuffisante. Nous estimons qu'elle est toujours et nous savons bien que ce que l'on a appelé le redressement financier, l'assainissement financier d'après le premier rapport, a été l'occasion pour les travailleurs et aussi pour le monde agricole, d'être quelque peu mis en difficulté. Mais quand on dit "accroissement", il faut savoir ce que l'on veut dire. Alors, nous pensons, nous, que les qualités de l'accroissement que nous voulons, doivent être les suivantes. Il s'agit, bien entendu, d'une croissance continue. Les à-coups économiques sont désastreux. Il s'agit de faire en sorte que cet accroissement se fasse dans la stabilité monétaire. Et puis, nous avons dans cette croissance un certain nombre d'équilibres à respecter : l'équilibre de la balance des comptes, et Dieu sait si on en a entendu parler !, l'équilibre entre la consommation et les investissements, c'est-à-dire l'équilibre de ce rue l'on doit réserver dans le revenu national entre ce qui concerne le présent et ce qui concerne l'avenir.

Mais tout cela, c'est un tout indissociable. Les tâches sont là et elles sont indissociables et la croissance telle que nous venons de la définir dans le type que nous recherchons, n'est pas quelque chose de passif, cela nécessite en évidence une organisation minutieuse de l'économie et c'est une organisation qui, bien entendu, puisqu'elle est minutieuse puisqu'elle est difficile, elle comporte certaines contraintes. Mais, ces contraintes, nous, nous pensons qu'elles doivent être démocratiquement décidées et nous pensons qu'elles doivent recueillir une ardente adhésion, et pour cela, il faut, une participation très large des forces vives et singulièrement des organisations syndicales à l'élaboration de la politique économique et sociale du pays. Notre organisation minutieuse c'est la planification, mais nous devons dire qu'elle est notre conception de la planification et aussi la conception de notre type de croissance.

Sur le type de croissance : deux mots : ni type soviétique, ni américain. La planification, pour nous, c'est la planification démocratiquement élaborée et arrêtée et nous voulons dire tout de suite que l'économie planifiée n'est pas l'économie concertée. Et, nous indiquons dans le rapport la différence qu'il y a entre l'économie planifiée et l'économie concertée. Donc, notre planification

démocratiquement élaborée et arrêtée, il faut que nous disions bien ce que cela veut dire.
A l'origine d'un plan quel qu'il soit, il y a un choix politique ou des choix politiques. Quels sont ces choix ?
Le taux de croissance faible, moyen, fort ? La part à réserver au budget de la Défense Nationale, par exemple, "Force de frappe" ? L'importance respective de la consommation et de l'investissement ? Cela, c'est un choix politique. En Russie, on fait un choix politique à cet égard, et on force sur l'investissement au grand détriment de la consommation. Il y a donc là un choix politique à faire. Un choix politique aussi, sur la partie qui doit être réservée à la satisfaction des besoins sociaux collectifs, et dans ces besoins sociaux collectifs, nous incluons l'enseignement bien entendu, le logement et la santé. Egalement un choix politique sur la part du revenu national qui doit être alloué à l'aide aux pays sous-développés et cela est également un choix politique considérable. Et puis aussi, le choix doit être fait politiquement sur les modalités des contraintes qui doivent être différenciées. En effet, selon qu'il s'agit de secteurs fondamentaux, d'un secteur fondamental comme celui des industries de base, en gros, d'activités importantes comme les industries de transformation et des activités de ce que l'on appelle le secteur tertiaire, les contraintes sont différentes, nuancées, différenciées selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre de ces trois secteurs.
Voilà pour les choix politiques.
Mais ces choix politiques une fois faits, il y a les grandes options techniques. Ces grandes options techniques portent bien entendu sur les objectifs globaux, sur les moyens de les réaliser et sur les conséquences de caractère financier, économique et social que comportent ces moyens et ces objectifs.
Et puis, quand on a fait cela, alors on procède à l'élaboration détaillée du plan, et là, il s'agit, puisque les grandes options techniques et les grands choix politiques ont été faits, d'une opération purement technique. Alors, me direz-vous, où est le choix démocratique ?
Eh bien, je vais vous le définir.
Le Parlement doit décider sur les choix politiques et sur les grandes options techniques qui comportent un aspect politique. Par exemple, celles qui concernent la sécurité de nos approvisionnements, approvisionnements énergétiques en particulier, ou bien l'indépendance du pays. Voilà une grande option technique mais qui comporte, en évidence, des conséquences politiques.
Donc, le Parlement décide les grands choix techniques les grandes options techniques qui comportent un aspect politique sont choisies par le gouvernement. Ensuite, il y a naturellement, puisqu'il existe, qu'il vit, qu'il produit, il y a la consultation du Conseil Economique, qui est un milieu de synthèse pour la participation à l'élaboration politique et économique et sociale, et nuis, il y a la participation plus étendue des organisation professionnelles et syndicales partout où s'élaborent les grandes options techniques et les

dispositions pratiques du plan, à l'échelon régional et national. Et enfin, il y a le contrôle périodique du plan, auquel les organisations syndicales doivent être associées.
Voilà les données du caractère démocratique que nous devons reconnaître, tout au moins à notre sens, à la Commission nationale d'études de l'économie planifiée du type Socialiste. Mais, dans notre rapport nous disons que cette planification ne doit pas rester sur le plan national. Elle est, bien entendu, sur le plan régional mais allant au-delà que le plan national. Il y a la planification européenne, nous devons en être les champions. Il y a une nécessité impérieuse à établir une planification européenne, mais il ne faut pas sous-estimer les oppositions que l'on peut rencontrer en pareille matière de la part d'un certain nombre de gouvernements dont on connaît le libéralisme économique très grand, et puis aussi, les obstacles que ne manqueront pas de faire naître les grandes concentrations, les cartels, les ententes, disons les trusts nationaux et internationaux.
Mais voilà bien une belle bagarre en perspective !
Maintenant que nous avons défini la planification démocratique, il faut que nous définissions aussi les moyens à mettre à la disposition de cette planification.
Le premier moyen, le grand moyen, c'est la nationalisation, et là, nous disons les choses suivantes.
Sur le secteur déjà nationalisé et sur la gestion de ce secteur, et en principe nous ne voulons ni de gestion étatique ni de gestion technocratique, nous portons notre action, et sur les banques qui doivent être réorganisées, de façon à opérer les regroupements nécessaires, tant à l'échelon national qu'au niveau des agences, et de façon aussi à mettre ces banques nationalisées, effectivement au service de l'intérêt public. Il y a aussi le secteur des assurances qui doit être réorganisé. Des regroupements sont nécessaires dans ce vaste secteur et un contrôle strict des opérations de financement réalisées par les assurances doit être réalisé.
Voilà les grandes lignes de l'action à mener dans le secteur déjà nationalisé. Mais nous proposons d'étendre le champ des nationalisations à la sidérurgie, au secteur rivé de la construction aéronautique, à la grosse industrie chimique à la grosse industrie mécanique, et à cet égard nous pensons qu'il faut prendre des précautions et qu'il y a certains critères qu'il faut que nous affirmions, car il ne faut pas ameuter toute la mécanique parce que nous nous proposons de nationaliser la grosse industrie mécanique. Il y a donc des critères à définir, par exemple, le nombre d'ouvriers, par exemple aussi le chiffre d'affaires des entreprises.
Et puis, la Commission sociale du Parti ou la Commission de la Santé, je ne sais pas si elle s'appelle ainsi, propose la nationalisation de l'industrie pharmaceutique, et puis, au comité directeur, où des voix se sont élevées pour proposer la nationalisation des grands magasins et des magasins à succursales multiples.

Un point est resté un peu en suspend dans le rapport de la Commission économique du Parti, c'est le problème de la nationalisation du pétrole. Alors là, plusieurs thèses sont en présence et il faut que vous les connaissiez pour pouvoir y réfléchir.

La thèse qui semble devoir l'emporter à la Commission économique du Parti, après un examen qui a été très long, qui a duré plus d'un mois et a comporté un certain nombre de séances, a été celle où on applique les moyens dont disposent déjà les Pouvoirs Publics, car les Pouvoirs Publics ont des moyens et ces moyens on ne les applique pas ou on les applique mal, insuffisamment disons, c'est plus juste. Nous demandons qu'on les applique et qu'on les renforce. Par exemple, il faut à cet égard du renforcement, opérer le regroupement des participations prises par l'Etat en ce domaine, et il y en a !, de telle sorte qu'une politique homogène, une politique pétrolière homogène, puisse y être faite sous contrôle de l'Etat.

Dans notre esprit - et je vais vous parler tout à l'heure d'un organisme qui s'appelle la Banque nationale des Investissements - c'est chez elle que se ferait le regroupement de ces participations.

Une autre voix s'est élevée pour dire : il faut nationaliser. On peut examiner l'opportunité d'envisager la nationalisation de la distribution du pétrole et du raffinage.

Une autre idée a été lancée également, créer à partir des ressources en pétrole que l'Etat peut contrôler effectivement, un secteur semi-public.

Voilà des thèses qui sont en présence. Et pourquoi ces thèses sont-elles en présence ? Parce qu'en ce qui concerne le pétrole qui est la seule source d'énergie demeurée libre dans un secteur qui comporte des nationalisations déjà accomplies, charbonnages, gaz, électricité, la nationalisation ne pourrait s'appliquer qu'au raffinage et à la distribution, alors qu'il s'agit d'une industrie fortement intégrée, qui utilise un produit international dont les sources sont surtout extérieures au territoire national, détenues qu'elles sont, pour la plus large part, par le tiers monde, ou les conditions politiques demeurent incertaines.

Je vous prie, camarades, de réfléchir à cette question de la nationalisation du pétrole. Je crois que ce n'est pas une question simple. C'est une question qui demande, à coup sur, beaucoup de réflexion.

Voilà pour les nationalisations, mais nous proposons alors la création d'un outil particulier, nouveau, qui s'appelle la Banque nationale d'Investissements.

Déjà, en 1955, dans le programme du Parti de l'époque, nous avions proposé la création de cette Banque nationale des investissements, pour répondre aux banques d'affaires. Aujourd'hui, notre conception a évolué et nous pensons que cette banque Nationale des investissements doit être un établissement public, qui constitue un instrument essentiel pour le développement du secteur public et l'expansion économique. Ce doit être un instrument très puissant, mis à la disposition de la planification, c'est-à-dire du plan.

Fondation Jean-Jaurès

Développement du secteur semi-public, expansion économique... Un tel établissement pourrait susciter la création d'entreprises à participation publique et ce serait un moyen puissant de conversion rapide de notre économie, dont je vous dirai un mot tout à l'heure.
La Banque nationale des investissements regrouperait les participations publiques dont elle assurerait la gestion, sous le contrôle de l'Etat. A cet égard, au comité directeur, il a été rappelé que notre grand camarade Léon Blum avait proposé la création d'un ministère des participations publiques.
La Banque nationale des Investissements pourrait faire appel au marché financier, bien entendu. Elle regrouperait des fonctions éparses, des fonctions entre lesquelles il y a des rivalités, voire même des dualités, entre divers organismes chargés d'interventions financières notamment dans le domaine des investissements.
Voilà, sur le plan de la Banque nationale des investissements, très rapidement esquissé, le rôle important, déterminant pour l'orientation de notre économie, pour son développement, pour la direction de l'économie, et je vous demande de réfléchir à cette question.
J'ai oublié de parler tout à l'heure, bien entendu, de la nationalisation des banques d'affaires et des établissements de crédit qui ne sont pas encore nationalisés, mais cela est déjà dans notre programme et cela n'ajoute rien à ce que vous savez déjà.
Un autre moyen mis à la disposition du plan, c'est la politique budgétaire. Bien entendu, je passe rapidement sur ce que nous avons dit, mais je voudrais tout de même vous dire qu'il faut améliorer la procédure des lois-programmes qui constituent à nos yeux des engagements irrévocables, en ce qui concerne le financement des opérations inscrites au plan, et c'est là un des moyens d'exécution du plan, bien sur, vous vous en doutez.
Un autre moyen, c'est la fiscalité. La fiscalité doit être à la fois un élément d'exécution du plan et un moyen de réaliser une plus grande justice sociale.
Nous avons proposé, en liaison avec la Commission des finances de la CNE, quatre grands impôts, bien connus :
- l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à taux progressif,
- l'impôt sur les bénéfices des sociétés de capitaux,
- le taux unique sur le chiffre d'affaires,
- et l'impôt permanent sur la fortune.

Il y a là, bien entendu, vous le sentez bien, un choix politique important, mais ce problème, j'en conviens, demande à être examiné avec le plus grand soin.
A propos de la fiscalité, au comité directeur, on a fait observer que notre position traditionnelle à l'égard de l'impôt indirect pouvait peut-être subir une certaine inflexion en raison de correctifs qui ont été apportés à la fiscalité.
Voilà, en gros, ce que nous avons dit, en ce qui concerne la fiscalité. J'ajoute toutefois que nous avons dénoncé là une lacune grave du système fiscal français

qui doit être comblée par la taxation des gains en capital, plus-values foncières, plus-values sur la valeur mobilière.
Un autre moyen mis à la disposition du plan, c'est la réforme des administrations économiques et financières, que nous voudrions rassembler sous l'autorité du chef du gouvernement - cela est à débattre - sous une autorité, à envisager, avec les organes d'information et de prévision (INSEE et SEEI).
Nous voudrions associer, dans une manière de brain-trust qui serait à la disposition du chef du gouvernement d'une manière quasi-permanente et dans un comité appelé ″comité économique interministériel″, à ces hommes qui représenteraient la formation, la prévision, l'élaboration et le contrôle, les hommes qui représentent la trésorerie, le crédit et la monnaie.
Nous abordons maintenant le problème des structures. Je vais aller vite, car j'ai peur d'abuser de vos instants.
La Conversion. Nous assistons à une accélération prodigieuse du progrès technique et cela modifie profondément les conditions de développement de notre économie.
Nos vieilles structures doivent s'adapter et nous proposons pour cela des nationalisations nouvelles et la création d'un outil puissant : la Banque Nationale des Investissements, qui doit assurer le développement du secteur semi-public.
Nos méthodes doivent changer et nous proposons la planification démocratique et sociale. Nos professions doivent s'ouvrir à une jeunesse ardente et nous proposons de briser tous les obstacles qui cristallisent les positions acquises sans justification et les privilèges, car il en existe encore et beaucoup, de notre temps.
En fait, à une économie demeurée longtemps statique, nous voulons substituer une économie dynamique et procéder aux indispensables conversions.
Nous proposons tout de suite le principe suivant : que l'Etat a le devoir de sauvegarder la situation des travailleurs qui, en aucun cas, ne doivent subir de dommages du fait de la conversion.
Nous nous montrons favorables à la politique de création de pôles de conversion. Jusqu'ici, les opérations de conversion ont été pratiquement laissées à l'initiative privée, sous le couvert d'aides financières de l'Etat. Il est indispensable que ces opérations s'effectuent dans le cadre et selon les directives du plan ; toute aide financière de l'Etat doit être subordonnée à cet impératif.
Lorsqu'une entreprise privée est en difficulté, jusqu'ici, que fait-on ? Rien. Il y a la SODIC, qui est un établissement de caractère privé, qui peut faire quelque chose, mais très peu.
Nous voudrions donc substituer à tout cela la Banque Nationale des Investissements. Avant que cela soit réalisé, il faudrait donner à la SODIC qui existe actuellement les moyens d'action puissants qu'elle n'a absolument pas, même si on doit en modifier son statut et en faire un établissement public. Ce serait d'ailleurs excellent, en ce qui concerne les prémices d'une Banque Nationale des Investissements.

Les organisations syndicales doivent être évidemment associées à l'élaboration des opérations de conversion et à leur exécution.
Toujours dans le problème des structures en général, nous faisons un chapitre relatif à la recherche, à l'enseignement et à la formation.
L'enseignement, la culture générale, la formation des jeunes et des adultes, la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, sont à la base du progrès technique et, par conséquent, de l'expansion économique. C'est l'évidence même. Ces matières devraient avoir une priorité absolue et les efforts faits jusqu'à présent sont très insuffisants. Il faut donner une réelle égalité de chances à la jeunesse, ouvrir grande l'entrée des grandes écoles, en imposant à l'enseignement supérieur - qui est très en retard, on le signalait au Comité directeur hier ou avant-hier - comme à tous les autres enseignements, un caractère véritablement démocratique, en augmentant le nombre et le montant des bourses accordées aux enfants des familles modestes.
Il faut donner à l'enseignement technique les moyens de former notamment des techniciens supérieurs dont la pénurie constitue un frein à l'expansion et limite notre aide technique aux pays en voie d'expansion. Le Parti rappelle qu'il considère comme essentielle l'organisation démocratique de la promotion du travail.
J'aborde très rapidement le problème industriel.
Il relève tout à la fois de nouvelles nationalisations, de la Banque Nationale des Investissements, de la politique de reconversion que je viens de définir rapidement, mais l'investissement industriel est insuffisant et nos partenaires du Marché Commun investissent plus que nous. Nous allons prendre un retard qu'après, nous ne pourrons plus combler.
L'investissement doit être sélectif, bien sûr, et conforme aux directives du plan. Il est à recherche plus spécialement dans l'industrie mécanique et électromécanique, dans l'industrie de biens d'équipement, de machines-outils, dans la chimie et dans de nouvelles techniques telles que l'électronique. Au comité directeur, hier, il a été fait une réflexion forte, en ce qui concerne le problème de l'autofinancement. Il faut dire que, sur ce problème, sauf en substance très contractée, nous n'avons jamais eu de position, me semble-t-il, qui nous soit propre. Au moment ou nous proposons la création d'une Banque Nationale d'Investissements, qui doit assurer un financement plus rationnel des entreprises, il faut examiner de très près le problème de l'autofinancement et voilà une matière à réflexion.
Nous signalons deux très grands problèmes à cet effet : la coordination de l'énergie et celle des transports.
Sur celle des transports, bien sûr, beaucoup de précautions à prendre, mais tout cela relève de la planification.
Le Parti condamne, bien entendu, les pratiques malthusiennes et monopolistiques des Ententes. La réglementation qu'il préconise comporte, outre la déclaration, la création d'un organisme de surveillance d'un type

nouveau et une juridiction appropriée caractérisée par des tribunaux économiques, mais il est bien clair que, contre les ententes malthusiennes, c'est la planification, dans une politique d'expansion, qu'il faut faire, cependant que les nationalisations briseraient les ententes monopolistiques.
J'aborde le problème agricole et je suis presqu'au terme de mon exposé.
L'agriculture française est compétitive pour la plupart de ses produits, mais elle voit ses débouchés extérieurs trop souvent limités par le dumping exercé par des pays étrangers. Il n'y a pas d'ailleurs qu'en matière agricole qu'il y a du dumping. Dans la chimie organique, par exemple, notre pays court un très grand danger, du fait du dumping américain et du dumping anglais.
Voilà un problème, le problème du dumping, qui n'est pas dans notre rapport, mais que je vous signale en passant. Voilà un problème sur lequel nous devons avoir une position et une position qui nous soit propre, en dépit des définitions internationales qui ont été données du dumping.
La politique agricole dans notre pays comme dans tous autre pays, implique un soutien de l'Etat, et ce soutien est d'autant plus indispensable que la part du revenu agricole dans le revenu national demeure insuffisante.
Le monde agricole est actuellement inquiet. Il avait beaucoup compté sur le marché commun et il constate des atermoiements qui ne sont pas de notre fait, à nous Socialistes, bien entendu, des oppositions de certains partenaires du Marché européen. Il est inquiet, ce monde agricole. Il ne faut pas le maintenir dans cette inquiétude. Le Parti doit mener une action vigoureuse en vue de lever cette inquiétude.
Cette action est d'autant plus indispensable que le problème des surplus agricoles pose et posera davantage encore dans l'avenir des problèmes de stockage, de financement et £e résorption considérables. C'est par centaines de milliards d'anciens francs que devra compter l'aide à l'agriculture. Alors, il faut savoir le prix que le pays peut payer pour avoir une agriculture convenable. Je vous signale le problème des surplus. Réfléchissez-y bien. Vous aurez une note à payer dans quelques années. Il faut savoir ce que l'on veut faire et le prix qu'on veut payer. Je pense, pour ma part, qu'il faut payer le prix, mais enfin, c'est à discuter.
Nous indiquons toute une série de problèmes qui requièrent des solutions urgentes. C'est évidemment le développement de la coopération sous toutes ses formes, l'organisation du marché agricole, notamment par la création d'offices, à la manière de l'Office du Blé, dont on connaît la réussite,
-l'investissement agricole industriel et collectif (abattoirs, grands marchés) qui doit être accéléré et développé, comme doivent l'être les industries agricoles qui sont le complément indispensable de l'agriculture,
-le problème foncier pour la rénovation des structures agricoles,
-l'habitat rural qui exige un très grand effort, sinon on ne se mariera plus à la campagne et on ne créera plus de familles à la campagne, mais on ira à la ville ;

là où l'exode rural est inévitable, c'est indispensable, mais là seulement, car pour l'habitat rural, il faut faire très attention,
-l'endettement agricole, qui pèse particulièrement sur les jeunes,
-le régime de garantie contre les calamités agricoles (il y a de vieux projets qui sont sans doute à renouveler)
-l'enseignement et la vulgarisation agricoles qui doivent être développés en vue de l'amélioration constante des prix de revient agricoles et de la rentabilité des exploitations,
-la coopération agricole.
Si l'Etat donne des aides pour la reconversion industrielle, il faut aussi qu'il donne des aides financières pour des opérations de reconversion du monde agricole, bien entendu les opérations de reconversion inscrites dans le plan.
Le corollaire, c'est de faire un enseignement et une formation professionnelle appropriés pour les jeunes et pour les adultes.
J'aborde l'avant-dernière question de ce rapport : les problèmes des professions libérales et de la distribution. Le Parti est disposé à lever les obstacles qui protègent certaines professions et leur confèrent un monopole que ni la fonction, ni les circonstances ne justifient.
Le problème de la distribution, s'il a subi ces dernières années certaine évolution favorable, est loin d'être résolu. Le Parti doit demeurer favorable aux formes modernes de distribution et notamment au développement des coopératives. Il réprouve toute mesure discriminatoire défavorisant certaines formes d'investissements. Dans certaines activités qui intéressent le plus directement le consommateur, celle de la viande par exemple, le Parti n'exclut pas la création d'établissements-témoins, à condition qu'ils soient bien dirigés par des professionnels éprouvés, préparés à cet effet.
Puis, il y a le grand problème de l'éducation du consommateur, mais vous connaissez bien la question.
J'en arriverais, si j'avais tout le rapport à faire, aux conditions sociales d'exécution du plan, mais cela fait l'objet d'un autre rapport qui vous sera en temps utile lu et commenté.
Un mot seulement. Le Parti a été l'initiateur du plan social qui doit accompagner toute la modification économique. Il est juste que les travailleurs soient assurés des fruits de la planification et il n'est pas de meilleur moyen pour cela que de lier le progrès social aux étapes du progrès économique.
On a parlé beaucoup de "populariser" le plan ; Monsieur Giscard d'Estaing l'a dit sous cette forme ; nous, nous disons que, pour populariser le plan, il faut associer largement les organisations syndicales à l'élaboration du plan et au contrôle de son exécution. Nous devons prouver au travailleur qu'il sera en bonne place parmi les bénéficiaires du progrès économique. Alors, nous populariserons le plan et nous créerons le moteur le plus puissant de la réalisation de ce plan et la condition fondamentale de sa réussite.

Un mot aussi, car cela a une portée économique sur la sécurité sociale et son financement. Il est bien clair que les conditions actuelles du financement de la Sécurité sociale mettent en extrême difficulté les entreprises de main d'œuvre, puisque, aussi bien, les ressources de la Sécurité sociale sont tirées de cotisations basées sur les salaires individuels. En conséquente, plus vous avez de salaires, plus vous payez à la Sécurité sociale.

Or, le mode de financement de nos concurrents du marché commun et des pays tiers n'est pas le même et celui que nous connaissons pèse lourdement sur les entreprises de main d'œuvre.

Si nous ne voulons pas que ces entreprises de main-d'œuvre, qui utilisent précisément beaucoup de main d'œuvre, et celle-ci nous intéresse à plus d'un titre, périclitent, dans le cadre du marché commun, notamment, il faut que nous prenions d'autres mesures que celle qui consiste à asseoir, pour l'ensemble du financement de la Sécurité sociale, celui-ci sur les cotisations basées sur les salaires individuels.

Il faut donc trouver un mode de financement différent. On a parlé de fiscalisation, c'est incontestablement dans cette voie qu'il faut s'orienter du point de vue économique, mais, bien entendu, du point de vue social, il faut, si l'on fait ce changement d'assiette, que cela ne puisse jamais porter atteinte, et il faut que ce soit bien précisé, au principe fondamental de l'autonomie de gestion qui est un des aspects importants de la démocratie sociale auquel le Parti Socialiste demeure formellement attaché.

Notre camarade Chochoy nous a parlé du problème du logement, du bâtiment, je ne vous dirai donc pas ce que nous avons dit à cet égard.

D'autres vous diront dans le plan social l'importance du problème de la santé. Les Socialistes demandent entre autres l'institution d'un Service national de la santé, pour tout ce qui concerne les hôpitaux, etc.

Voilà, camarades, ce que j'avais à vous dire en vous demandant de prendre en considération les grandes lignes de ce que vous ai indiqué, car il faut les prendre comme de grandes lignes directrices qui, si vous en êtes d'accord, seront envoyées en tranches aux sections d'études du Parti pour revenir au Comité directeur qui appréciera l'emploi qu'il devra en faire, l'emploi qu'il devra faire des matériaux que nous lui aurons envoyés.

Je ne peux pas céder au plaisir, pour moi, de vous lire dix lignes de conclusion :

La confiance est le terme magique dont se prévaut le capitalisme : la confiance des gros intérêts financiers et économiques résoudrait tous les problèmes y compris les problèmes sociaux. Cette notion apparaît de plus en plus périmée.

Elle aboutit en fin de compte à accuser la ségrégation entre ceux pour qui la confiance se traduit par l'enrichissement souvent sans cause et ceux pour qui elle apporte souffrances, misères et injustice sociale.

Alors à cela, nous proposons de susciter une autre confiance faite d'adhésion des forces vives du pays, par la voie démocratique, à l'adoption d'un programme d'expansion économique et de progrès social, clair dans ses principes et dans ses

desseins, ferme dans son application et dont la démarche soit perceptible à l'ensemble de la population qui, en dernière analyse, demeure le juge souverain.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie Verret pour la présentation de ce projet de programme.
C'est le résultat d'un travail d'équipe et qui, j'en suis convaincu permettra à nos sections de se lancer dans un nouveau combat pour le recrutement de nouveaux adhérents.
Mes chers camarades, à l'ouverture de ces assises, rendant hommage à ceux qui nous ont quittés depuis un an, j'ai oublié d'évoquer la mémoire de ceux qui sont morts avant notre dernier Congrès extraordinaire, mais après notre Congrès ordinaire de l'année passée, et une omission regrettable s'est produite pour laquelle je m'excuse auprès du Congrès, il s'agit de l'assassinat de notre ami Camille Blanc, maire d'Evian.
Vous n'en voudrez pas à votre président qui demande votre indulgence s'il est amené une fois de plus à évoquer de nouveaux noms qui, malheureusement, allongeront encore cette liste, combien longue, d'hommes morts pour que vive le Socialisme !
J'évoquerai la mémoire des camarades auxquels nous avons rendu hommage lors de nos dernières assises extraordinaires. Il s'agit de nos amis Gaston Chasse (?) ancien député des Basses-Pyrénées, ancien Secrétaire de l'Union départementale des Syndicats, Résistant, ancien secrétaire fédéral.
Pierre Siegel, ancien député du Loiret, ancien ministre de la Santé publique du cabinet de Léon Blum, maire d'Orléans, déporté de la résistance.
Notre ami Jean Le Coutalère, ancien député, ancien ministre des anciens combattants, membre du comité directeur.
Enfin, notre ami Camille Blanc, maire d'Evian, lâchement assassiné dans la nuit du jeudi 30 au 31 mars 196l.
Notre camarade avait manifesté son dynamisme et son patriotisme pendant la guerre ; résistant audacieux, chef de maquis, arrêté et torturé, depuis la libération il avait constamment été réélu maire d'Evian. Il n'avait pas caché sa joie de voir Evian choisi pour y tenir la rencontre sur la paix en Algérie. Négligeant les menaces de mort, il avait entrepris les démarches nécessaires à l'organisation de la conférence. Des lâches, la nuit, l'ont assassiné.
Au nom du Parti tout entier, je salue la mémoire de tous ces camarades.
Merci.
Camarades, après avoir entendu les différents rapports d'activité, si vous voulez bien, nous passerons au vote, à moins qu'il n'y ait encore un de nos camarades qui demande à intervenir sur les rapports d'activité.
Cela ne parait pas être le cas. Nous pouvons donc passer au vote. Que ceux qui sont d'accord veuillent bien le manifester en levant la main ?
Avis contraires ?

Fondation Jean Jaurès

Abstentions ?
Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.
Si vous voulez bien, nous passons tout de suite au vote des deux autres rapports, celui de la Commission des Conflits et celui de la Commission de Contrôle, ce ci nous permettra de terminer l'ordre du jour de la matinée.
Y a-t-il des objections à faire en ce qui concerne le rapport sur la Commission nationale des Conflits ?
Pas d'opposition ?
Il est adopté.
En ce qui concerne le rapport de la Commission de contrôle, quelqu'un demande t-il la parole ?
Non ? Alors, je le mets aux voix ; que ceux qui sont partisans de l'adopter le manifestent en levant la main ?
Avis contraires ?
Abstentions ?
Il est adopté ; je vous remercie.
Camarades, nous sommes arrivés à la fin de l'ordre du jour de ce matin.
Je vous signale que les débats reprendront à 15 h 30 sous la présidence de Gaston Defferre.
(Suivent quelques Communications pratiques).
Camarades, la séance est levée.

PARTI SOCIALISTE- SFIO
53ème Congrès national des 18, 19, 20 et 21 mai 1961
Issy-les-Moulineaux

Séance du jeudi 18 mai (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Gaston Defferre, assisté de Rouzaud (Tarn), Volle (Nord), et la camarade Le Srat (Ille-et-Vilaine).

Le président (Gaston Defferre)
La parole est à Bidet, rapporteur de la Commission de vérifications des mandats.

André Bidet
Camarades, le rapport que j'ai à vous présenter sera bref.
La Commission de vérifications des mandats que vous avez désignée ce matin, s'est donc réunie immédiatement après sa désignation.
Elle comprenait : Alfred Largois de Seine-et-Oise, Jacques Parpais, d'Indre-et-Loire et moi-même.
La Commission s'est assuré que le calcul du nombre de mandats et de délégués pour nos assises nationales de 1961 a été fait conformément à nos statuts. La

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Commission a vérifié que toutes les fédérations aient été avisées en temps utiles, et qu'elles ont eu la possibilité de faire entendre leurs réclamations.
La Commission après, a entendu les explications du secrétaire administratif. Tout est en ordre, aussi la Commission vous demande-t-elle pour 1961 de valider les chiffres que voici :
Mandats : 3221, délégués, 53e Congrès : 329.

Le président - Je mets aux voix le rapport présenté par Bidet.
Pas d'opposition ?
Adopté.
Je demande aux camarades qui veulent se faire inscrire dans le débat, de faire parvenir leurs noms au bureau.
Augustin Laurent a la parole.

Augustin Laurent

Camarades, dans la discussion qui s'est ouverte au sujet de la modification statutaire de l'article 32, je voudrais faire connaître au Congrès le point de vue de la fédération du Nord.
Depuis la libération, Georges Brutelle l'a rappelé lors de la conférence d'information qui s'est tenue en novembre 1960, de fréquentes propositions ont été faites pour modifier cet article 32.
Que voulaient les camarades qui les formulaient ces propositions ?
Ils demandaient que l'élection du comité directeur, se fasse sur la base de la proportionnelle, compte tenu des voix des mandats obtenues par les différentes motions en présence. Qu'a répondu le Congrès ?
Qu'ont répondu les Congrès qui ont eu à répondre à ces propositions ?
C'est encore Georges Brutelle qui le dit dans son rapport, dans son intervention que je rappelais tout à l'heure :
Chaque fois le Congrès a rejeté en disant : ce que l'on nous demande, ce que l'on nous propose, ce n'est pas autre chose que le retour aux tendances.
Le retour aux tendances, c'est moi qui l'ajoute, qui ont fait tant de mal dans le passé.
On a donc maintenu le système actuel, le système majoritaire que vous connaissez bien, bulletin unique, les candidats qui le désirent sont élus les 45 premiers de la liste.
Pourquoi propose-t-on d'en changer aujourd'hui ?
Avant de répondre à cette question, disons que ce qui a inspiré le Comité directeur dans cette affaire, c'est incontestablement le souci constant qu'il a de préserver l'unité du Parti.
Est-il besoin de dire que ce souci-là, nous le partageons, ce souci là est celui de tout le Parti.
Je crois qu'à la vérité, le Comité directeur a été bien impressionné par l'incident qui s'est déroulé l'an dernier au cours du Congrès national.

Fondation Jean-Jaurès

On se souvient qu'à la suite de la proclamation du résultat pour l'élection du comité directeur, notre camarade Albert Gazier, était venu faire une déclaration qui disait en substance : un camarade de la minorité a été battu, nous y voyons hélas, disait-il l'indice d'une volonté de réduire la représentation de la minorité. En conséquence de quoi, nous refusons ce vote, et nous ne siégerons pas au comité directeur.
Il vous souvient encore que personnellement, j'avais pris à ce moment, l'initiative de dire au Congrès de ne pas accepter ces démissions, et d'inviter les camarades minoritaires à réfléchir et qu'en attendant leurs places au Comité directeur seraient réservées.
Pour être tout à fait complets sur ce point, rappelons qu'un camarade de la minorité était monté à la tribune pour dire que tout en étant d'accord sur le fond avec Albert Gazier, il n'avait pas donné son acquiescement à la décision qui venait d'être annoncée au Congrès.
Par la suite, on a dit que les camarades minoritaires posaient une condition à leur rentrée au comité directeur, à savoir, mise en place d'une disposition statutaire qui garantirait automatiquement la représentation minoritaire au sein du comité directeur.
Le Comité directeur accepta à la quasi-unanimité. Il accepta d'autant plus facilement que cette idée de représentation des minorités au comité directeur, préoccupait depuis longtemps nos camarades, nos amis du Secrétariat général et singulièrement Guy-Mollet, qui depuis longtemps s'en était ouvert aux uns et aux autres.
Néanmoins, on peut dire sans forcer les choses que c'est sous l'empire de l'incident que je viens de rappeler, l'incident du Congrès dernier, que fut conçu, présenté en comité directeur, le projet qui nous est soumis.
Le Comité directeur donc, a cherché et trouvé selon lui, le moyen de garantir un minimum de représentations aux minorités, et notre ami Georges Brutelle, en présentant le projet l'an dernier, j'y reviens encore, disait ; (retenons-le ce qu'il a dit) :
"Tout le monde est d'accord pour qu'il n'y ait ni instauration de la proportionnelle, ni reconstitution des tendances.
Je dis tout de suite, et je m'en excuse, cela n'est pas l'opinion personnelle de George Brutelle qui est exprimée là, c'était bien entendu, un rapport fait au nom du comité directeur, je dis tout de suite que je ne suis pas parvenu à partager cette vue optimiste des choses.
Voyons maintenant le point central du projet.
Les minorités qui ont obtenu 20% des mandats, une garantie est accordée à sa demande à toute minorité qui s'est dégagée soit sur l'orientation générale du Parti, soit sur un aspect de sa politique, à condition que le texte ait recueilli au moins 20% du total des mandats présentés.
Je dois dire que pour éviter que l'on aboutisse à une application rigoureuse de la proportionnelle, si le projet est adopté, on fera intervenir un élément de

correction, un élément de pondération, on fera jouer la clause des 2/3, ce qui est, je le souligne explicitement prévu dans le projet.
20% automatiquement accordés donc à une ou plusieurs minorités ou aux minorités qui se dégagent sur des textes choisis par elles.
Notons, camarades, que cela ne veut pas dire que si les minorités n'atteignent pas 20%, elles n'auront pas de représentants, non, non, cela ne veut pas dire du tout cette chose-là. Non, parce que le bulletin est toujours le même, c'est un bulletin unique, et y figureront naturellement des camarades de toutes les nuances de pensées qui peuvent être élus, et sur ce point-là nous allons revenir dans un instant.
Je crois, tout de même, qu'on pourrait rappeler que jusque-là les minorités, les gens qui ont défendu un point de vue à l'intérieur de nos Congrès qui s'est avéré minoritaire, ont toujours été présents au comité directeur, le Congrès s'est toujours montré assez sage dans son choix pour envoyer siéger à l'organisme central, des hommes qualifiés nonobstant leurs positions politiques passées ou présentes.
Camarades, si vous voulez vous souvenir de ce qui s'est passé dans les dernières années, même en remontant assez loin, dans les moments où il y a eu des heurts, en ce qui concerne l'orientation politique du Parti, eh bien des hommes, - je vais dire comme l'ex-camarade André Philip qui savait passer d'un pôle politique à un autre dans l'intervalle d'un Congrès, qui n'a jamais passé pour je ne sais quel conformiste, et je serai fort étonné d'apprendre qu'il l'est maintenant au sein du FSU eh bien le camarade André Philip et même d'autres camarades qui étaient réputés minoritaires, ou si vous voulez des minoritaires réputés, devaient parfaitement arriver en tête du classement et quelquefois pendant plusieurs années successives.
Pour sa part, camarades, la fédération du Nord a toujours agi au moment de voter pour qu'il en soit ainsi.
C'est-à-dire pour qu'il y ait une représentation judicieuse de tous les courants de pensées à l'intérieur du comité directeur.
Elle ne conçoit pas la fédération du Nord, mais absolument pas, un Comité directeur qui ne compterait pas parmi ses membres, je vais m'excuser de donner ces noms, mais je vais prendre les principaux signataires des motions qui sont apparues minoritaires dans le passé, mais je dis que la fédération du Nord, ne conçoit pas du tout un Comité directeur qui ne compterait pas en son sein, des camarades comme Albert Gazier, comme Christian Pineau, comme Georges Guille, comme Claude Fuzier, comme Weill Raynal, Dardel, comme Boutbien, comme Lejeune. J'ai dit que je donnais des noms, parce que ce sont des noms de camarades qui ont signé des textes, mais il y en a d'autres dont nous voudrions voir la présence au sein du Comité directeur quelle que soit la manière dont ils envisageaient le problème politique, pourvu qu'ils soient réputés par le Congrès, capables de rendre service au Parti.

Elle ne conçoit pas davantage, la fédération du Nord, qu'un homme comme Jules Moch, comme d'autres qui ne signent pas de motions, puissent ne pas être élus au Comité directeur s'ils sont candidats.
Donc, pour qu'il n'y ait pas d'équivoques sur notre sentiment profond à cet égard, notre conception rejoint le sentiment général du Parti, selon lequel loin de brimer la ou les minorités qui se manifestent, leurs représentants, dès lors qu'ils sont qualifiés, doivent être associés à l'administration du Parti.
Voilà ce que Dense la fédération du Nord, mais je vous propose au nom de ma fédération, l'ajournement du projet qui nous est soumis.
Pourquoi ces propositions ? Parce que nous pensons que ce texte présente des risques sérieux pour le bon fonctionnement du comité directeur, pour la santé du Parti et finalement, pour l'efficacité de son action. Nous allons vous le démontrer.
C'est le projet qui le stipule :
"En tout état de cause, une minorité sera représentée, si elle obtient 20% des mandats".
Première conséquence de cet automatisme mathématique (je m'excuse de ce barbarisme) on est maintenant à peu près sûr que la Commission des résolutions sera pratiquement rendue inutile.
Comme vous le savez, d'après notre règlement la Commission des résolutions a pour mission de rechercher l'accord, de faire en sorte que les points de vue différents se concilient, se confondent, si cela est possible, dans un seul texte. On n'a jamais le droit de dire à l'avance : "Il n'a a pas d'accord possible", nous sommes entre Socialistes, entre militants responsables de nos fédérations, nous avons défendus des textes différents avec des points de vue différents, mais nous avons le devoir – et c'est le rôle de la Commission des résolutions, de rechercher un texte de synthèse. On a beau se gausser du texte de synthèse, pour le Parti, il n'est pas mauvais qu'après nous être confrontés nous soyons unanimes sur un texte. En tout cas, la Commission des résolutions a été créée pour cela.
Je le répète, avec le système qui nous est proposé, c'est fini, ce n'est plus la peine d'aller devant la Commission des résolutions, car la minorité voudra maintenir son texte…
Je suis obligé une fois encore de prendre cette précaution oratoire : vous pensez bien que je ne raisonne pas en fonction de l'état actuel des choses, qui consiste à enregistrer que telle ou telle minorité est composée de tels ou tels camarades… Nous ne légiférons pas seulement pour le présent, n'est-il pas vrai, mais pour l'avenir, et nous avons le doit d'essayer de voir ce qu'il en sera dans l'avenir…
Donc, la minorité voudra maintenir son texte, puisque 20% des mandats lui donneront droit, automatiquement, à la représentation au sein du comité directeur.
Autre difficulté à redouter : que se passe-t-il, camarades, dans l'hypothèse qui n'est pas absurde de tout croyez-moi, ou il y a deux minorités différents sur le plan politique et qui peuvent quelquefois être aussi très voisines : sur le plan

politique, mais qui se distinguent par certaines formulations, qui obtiennent l'une et l'autre disons 29% et 21% des voix ?...
On m'objectera que ce n'est pas grave, puisqu'elles auront droit seulement aux deux tiers de leur représentation proportionnelle…
Oui, mais il ne faut pas oublier que le système actuel, le système qu'on nous propose, ou plutôt le projet qu'on nous propose, spécifie qu'en tout état de cause une minorité ne perd pas le droit d'avoir plus de représentants s'ils sont élus, c'est-à-dire au-delà de 20%.
Si vous ajoutez à cela, camarades, que des candidats peuvent être élus sans avoir signe de texte et qu'ils peuvent se révéler ensuite d'esprit minoritaire, 21 d'un coté, 9 de l'autre, pour les deux minorités, il suffit qu'il y ait 4 ou 5 candidats élus sans avoir signé de texte, n'appartenant à aucun courant de pensée, mais pouvant se révéler par la suite d'esprit minoritaire, pour qu'en fin de compte, la majorité appartienne aux minoritaires !
Je vous demande, à ce moment là, dans quelles conditions seront désignés le Secrétaire général et le Bureau du Parti ? Comment sera administré et dirigé le Parti ?
Mais pour nous, fédération du Nord, le risque est plus sérieux, parce que moins hypothétique. Il n'est pas nécessaire de raisonner par hypothèse sur ce point, parce que c'est quelque chose de très très visible. C'est la reconstitution des tendances, clichée une fois pour toutes et rendue permanente avec le projet qui nous est soumis.
On me dit "non". Alors je dis : ne soyons quand même pas naïfs et posons-nous la question.
Camarades, qui va désigner ceux des minoritaires qui seront automatiquement élus par le jeu des 20%? Qui voulez-vous que ce soit, si ce n'est l'aréopage des signataires, les gens qui dirigent ce courant de pensée ?... Si vous désignez les signataires d'une motion minoritaire, vous êtes obligé, très honnêtement, de prévoir qu'ils vont se réunir en fractions, qu'ils vont chercher entre eux, ces camarades, ceux qu'ils considèrent comme étant les plus surs, les plus fidèles à l'esprit minoritaire, et, en vue des Congrès futurs, on verra s'installer à l'intérieur du Parti les fractions qui s'organiseront pour la course au pourcentage de représentation le plus élevé.
Vous pouvez être, bien entendu, dans un état d'esprit qui refuse d'examiner des éventualités comme celle-là, mais, encore une fois, vous n'avez pas le droit de vous déterminer en fonction de ce que vous pouvez connaître d'un état de chose actuel, il faut toujours essayer de voir au-delà de ce que nous savons.
Plus personne ne veut revoir les tendances, avait-on affirmé l'année dernière à la séance d'information. Mais, camarades, moi je vous le dis, et nous le disons dans le Nord, par ce système là, nous y allons irrémédiablement.
On dit encore dans l'explication du projet : les camarades qui sont en queue de liste doivent céder la place à un camarade couvert par la garantie, donc à un camarade minoritaire, même non élu, mais ce camarade qui cède sa place

pourrait parfaitement être un de ceux que le Congrès désirerait voir siéger au Comité directeur à cause de ses qualités personnelles, à cause des services qu'il a rendus et qu'il est encore capable de rendre au Parti !
Evidemment, on me dira que c'est dans la logique même du système envisagé, mais je réponds : soit, mais alors que l'on ne dise pas que l'on ne veut pas introduire la proportionnelle dans la désignation des organismes centraux, car c'est une des conséquences de la proportionnelle qui fait que quelqu'un qui est élu normalement doit faire place à quelqu'un qui ne l'a pas été par le jeu de l'automaticité prévue.
Si je lis le nouvel article 32 qui nous est proposé, je veux voir avec vous, camarades, ce qu'il y a encore de nocif dans ses dispositions.
On dit, vous l'avez entendu : soit la garantie est accordée à la demande de toute minorité qui s'est dégagée, soit sur l'orientation générale du Parti, soit sur un aspect de sa politique,
"Sur un aspect de sa politique", je pense qu'on va là aussi forcément essayer de trouver des formulations pour se dégager d'un courant d'unanimité inévitable à partir du moment où vous avez un système comme celui qui est proposé, mais passons, j'admets encore que l'orientation générale du Parti soit un moyen à la minorité de se compter, mais "un aspect de la politique...", on aurait pu aussi bien dire "un aspect quelconque de la politique du Parti", et alors je vous laisse le soin d'essayer d'entrevoir à quel genre d'opération on peut être quelquefois soumis au cours d'un Congrès par une proposition qui soulève des débats passionnés et qui ne sont pas tellement profitables pour la santé du Parti et pour la propagande à l'extérieur !
En tout cas, camarades, je vous pose la question : croyez-vous que dans la période que nous traversons ce soit une bonne chose, - je dis bien dans l'heure que nous vivons - d'ouvrir cette porte qui débouche sur des difficultés sans nom ?
Croyez-vous qu'en soi l'incident de l'an dernier motive sérieusement une modification de nos statuts sur un point si névralgique ?
Je demande au Congrès, camarades, de réfléchir à cette question.
Oh ! Je sais, il y a maintenant un argument que l'on essaie de développer selon lequel il ne faut pas avoir peur des tendances ; le choc des idées, c'est la vie, c'est la caractéristique essentielle d'un parti démocratique, les luttes de tendances ont fait dans le passé la grandeur du Parti.
On nous dit encore : "souvenez-vous du jauressisme, des idées que défendait Jaurès en face des conceptions de Guesde !".
Camarades, Jauressistes ou Guedistes, Hervéistes, oui, tout cela… je connais assez bien l'histoire de mon Parti... il y a eu, en effet, de magnifiques débats contradictoires, entre les différentes fractions Socialistes avant 1905.
Je reconnais qu'après 1965, il y a encore eu, c'est vrai, des courants, des tendances même qui étaient organisées, jusque 1914, cela a été vrai, mais qui oserait soutenir que le fait que nous ayons eu, à l'époque, comment dirai-je,

enfin que le Parti ait admis que ces tendances organisées continuent d'exister, qui pourrait soutenir que le fait que Hervé avec son journal la Guerre sociale ait fait tant de bien au Parti, alors que Jaurès défendait la conception de l'armée nouvelle et qu'il essayait de faire comprendre au Parti l'importance du problème de l'armée dans ce pays, tandis que lui, Hervé, parce que les tendances étaient autorisées à l'intérieur du Parti et qu'on avait même le droit d'avoir un organe, défendait la thèse du drapeau dans le fumier et de l'antimilitarisme que Guesde combattait, ainsi que Jaurès ?

N'allons pas dire, n'allons pas croire que cela est vrai, que les tendances ont toujours fait tant de bien au Parti !

Après la guerre de 1914-18, il y a eu des heurts, il y a eu aussi des heurts internes, c'est vrai, c'était surtout la question de la participation ministérielle qui était à la base. Ces heurts dégénérèrent en luttes extrêmement sévères entre les tendances qui s'organisèrent et qui eurent leur comité, leur Secrétariat et leur organe, "La vie Socialiste", de Renaudel, des Marquet, ensuite des Déat, "l'Etincelle" de Maurice Morin (?) "Le drapeau rouge" de Marceau Pivert, "La Bataille Socialiste" de Bracke à quoi répondait le "Combat Socialiste", etc.

Toutes ces luttes aboutirent, camarades, est-il besoin d'insister là-dessus, mais il faut bien que nous le rappelions, à deux scissions, celle des néo-Socialistes et plus tard celle de...?...

Camarades, que nous discutions sur la tactique à suivre, sur l'orientation de notre politique, sur le contenu de notre programme d'action, d'accord, cent fois d'accord si tout cela a lieu à l'intérieur de nos sections, de nos fédérations, de nos Congrès. Pas de question là-dessus. Mais lorsque le Congrès s'est prononcé, lorsque s'est dégagée une majorité, c'est la loi du Parti qui s'est dégagée par nos travaux communs et cette loi s'impose alors à tous.

Je ne comprends pas qu'on veuille dans ce Parti continuer comme on le fait à ergoter a posteriori sur la valeur des thèses qui se sont opposées hier.

Camarades, il faut aller à l'action, à la propagande, à la bataille et il faut savoir ne pas hésiter à dire : le Parti a décidé d'agir de telle manière, ce n'est pas moi, minoritaire, qui ai raison, c'est le Parti qui a raison, et tout le monde, au coude à coude, majoritaires et minoritaire, doit aller à l'action.

Ecoutez, camarades, si nous ne sommes pas acquis à cette conception de l'action, alors, je vous le dis très franchement, me basant sur une expérience déjà longue, renoncez à défendre votre influence au-delà du cercle actuel que nous connaissons dans le Parti.

(Applaudissements)

En remettant toujours en cause, au travers des fractions que nous sommes en train de prévoir par le système qui nous est proposé, ce qui a été décidé, bien sûr, nous aurons toujours de brillantes controverses, mais nous nous condamnerons à être une académie de rhéteurs, sans influence, encore une fois, sur la marche des choses.

Camarades, représentation des minorités - et ce sera ma conclusion - mais quoi, ils y sont actuellement au Comité directeur les camarades qui se disent minoritaires !
Ils y sont, parce que le Congrès national les y a envoyés, mais ils n'y sont pas en tant que minoritaires organisés, ils ont été élus, je l'ai indiqué tout à l'heure, et je tiens à le souligner, par les délégués du Congrès en raison même de leur valeur personnelle et en considération des services qu'ils peuvent rendre au Parti !
Avec la méthode que l'on nous demande d'accepter, les minoritaires de demain ou d'après-demain viendront au comité directeur, non pour appliquer les décisions du Congrès souverain, mais pour essayer d'infléchir les actes du Comité directeur dans le sens de leurs conceptions minoritaires.
C'est parce que j'ai peur que nous prenions ce chemin, camarades, semé de périls qui conduit à la cristallisation des minorités, donc au retour des tendances permanentes et organisées, que je propose l'ajournement du projet, que ma fédération propose l'ajournement du projet.
L'unité du Parti, c'est dans l'action qu'elle se réalise le plus sûrement,
Ne pas oublier, camarades, le droit de la minorité, encore une fois j'en suis d'accord, c'est notre démocratie,
Mais je demande que l'on n'oublie pas les devoirs de la majorité qui doit, elle, tenir compte de la volonté du Parti et de la politique qu'il a définie.
(Applaudissements)

Le président - Je passe la parole à Barbier, Alpes-Maritimes.

Barbier

Au Congrès de décembre dernier, après l'intervention de Gazier, lorsqu'il est venu à la tribune défendre son point de vue et après l'exposé de Brutelle, nous avons fait une motion que vous avez pu lire et que je me propose de défendre devant vous maintenant. Mais ma besogne va être sérieusement facilitée par l'intervention très éloquente d'Augustin Laurent, car ce sont les arguments mêmes qu'il a produit ici tout à l'heure qui nous ont déterminés à nous opposer au projet qu'avait présenté Brutelle. Non pas à la modification de l'article 20, car unanimement, les membres de la fédération des Alpes Maritimes a adopté le texte de l'article 20 qui prévoit que les Congrès Nationaux ne se réuniront que tous les deux ans.
Mais nous nous déclarons nettement opposés aux modifications que l'on voulait apporter à l'article 32.
Pour quelles raisons la majorité du Comité directeur demande-t-elle des modifications ? Je ne peux pas les reprendre, elles viennent d'être exposées très éloquemment et très longuement.
Comme Augustin Laurent, je déclare et nous déclarons par la voix de la fédération des Alpes Maritimes que des modifications de statuts ne peuvent empêcher le retour des moments douloureux dont on a parlés.

Collection Jean Jaurès

Les modifications qui peuvent satisfaire la minorité d'aujourd'hui seront peut-être insuffisantes pour satisfaire la minorité de demain, car elle change à chaque instant et sur tous les sujets. Ces modifications peuvent même déplaire à la majorité, comme je le démontrerai tout à l'heure. "C'est un état d'esprit qu'il faut changer, disais-je en décembre dernier" Et c'est un état d'esprit que j'avais trouvé parfaitement défini dans un passage du livre de Léon Blum : "Ce qui s'était passé la veille... c'est l'intolérance d'une discipline, c'est le penchant à la critique frondeuse, dénigrante. C'est le manque de foi dans l'idée, c'est le manque de confiance, de gratitude et presque de bienveillance dans le chef qu'on se donne l'air de suivre…"

On ne peut nier que, à certains moments de la vie de notre Parti, c'est cet état d'esprit qui s'est révélé chez certains de nos militants. Je dois d'ailleurs dire que nous avons constaté avec plaisir en lisant les motions d'orientation générale de la politique du Parti, que ces motions avaient été rédigées avec un esprit un peu différent de celui que nous avions connu. Et si une évolution se dessinait, nous nous en réjouirions.

Que nous proposait Brutelle au nom de la majorité du Comité directeur ?

Il nous déclarait, après avoir condamné la représentation proportionnelle, qu'il faut garantir à la minorité un minimum de représentation au comité directeur. Le texte de Brutelle du reste prévoit les difficultés qui ont été rencontrées pour rédiger le texte. En effet, dans un Congrès national, il n'y a pas une minorité, mais plusieurs. Si la garantie des deux tiers qui nous est proposée est accordée à chaque minorité, elle deviendrait majoritaire, ainsi que l'a démontré Augustin Laurent tout à l'heure. Il faudrait donc se résoudre à choisir par un vote la minorité qui jouira de la garantie. Quelles seront les réactions des autres minorités qui n'auront pas cette garantie ?

Le système choisi conduira inévitablement les minorités, ou plutôt les candidats de la minorité ayant obtenu moins de voix à être élus à la place de candidats de la majorité arrivés avant eux au scrutin. Quelles seront les réactions des candidats de la majorité ainsi battus ?

Le système qui nous est proposé est d'une extrême complication et je crois qu'il dépasse le niveau moyen de beaucoup des membres de nos sections qui n'y auront rien compris.

D'une manière générale, ce texte ne peut que multiplier les mécontentements. J'ai dit dans la motion que le remède qui nous est proposé est beaucoup plus dangereux que le mal que ce texte peut contenir.

Il y a plus grave encore et là je me rallie à la thèse de tout à l'heure. Le texte proposé réintroduit la représentation proportionnelle dans la désignation des membres du Comité directeur et ce n'est pas la fraction de deux tiers qui change le principe. Il nous conduit à la cristallisation des minorités et à la réapparition des tendances ; la démonstration de tout cela a été faite d'une manière lumineuse, je n'insiste pas. Mais je dis en outre, que ce texte tourne le dos à la conception d'un véritable exécutif.

C’est encore à Léon Blum que je m’adresse pour indiquer comment peut se donner un véritable exécutif : Voici ce qu’il disait dans le même livre : "Je pense que pour le Parti Socialiste comme pour la République Française de nouvelles formes d’organisation constitutionnelles devront être établies. Le problème est identique dans les deux cas : trouver des formes d’organisation qui affirment l’autorité et l’unité d’action dans la démocratie. Le Parti par exemple, n’a jamais eu de véritable organe Directeur, de véritable pouvoir exécutif, il faut lui en donner un."

Nous sommes un parti qui a un souci constant du respect des droits de la minorité. La minorité conserve tous ses droits à tous les échelons. Dans la discussion des sections, elle n’est jamais brimée. Elle est représentée dans les Congrès fédéraux à la proportionnelle ; les fédérations font représenter au Congrès National leurs minorités à la proportionnelle. Elles ne figurent pas en tant que telles au Conseil national. En effet, le Conseil national est constitué par des fédérations et la minorité qui se révèle au Congrès national sur l’orientation de la politique ne figure nulle part.

C’est pourquoi nous avons proposé une modification à l’article 41 (?), et nous disons : cet article doit être modifié de la manière suivante : le Conseil national est composé d’un délégué par fédération, c’est le texte ancien, et de trente et un membres élus par le Congrès national ordinaire au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle de toute minorité qui s’est déclaré sur l’orientation générale du Parti. Nous introduisons donc, à la proportionnelle, la représentation des minorités sur l’orientation générale du Parti dans le Conseil national qui lui, est une assemblée délibérante, qui n’est pas un organisme d’exécution. Et nous disons en outre : notre Comité directeur actuel et surtout le Comité directeur que nous nous donnerions ne serait véritablement exécutif que si nous nous efforçons d’en faire un organe qui assure l’autorité, l’unité d’action et partant, l’efficacité. Il faut pour cela croyons-nous, qu’il ne soit pas proposé par une équipe trop nombreuse, il faut que cette équipe solidement unie groupe les minorités du Parti.

Augustin Laurent disait : le vote au scrutin majoritaire n’implique pas qu’on doive éliminer les membres de la minorité ; il est certain que les membres militants qu’ils appartiennent à la majorité comme à la minorité doivent être introduits dans notre comité directeur. C’est pourquoi nous proposons pour l’article 32, la rédaction suivante, qui est je crois l’ancienne, un peu modifiée : en tenant compte de ce que nous disions tout à l’heure, à savoir que le comité directeur, l’organe exécutif, ne doit pas être trop nombreux, le Comité directeur est composé de 21 membres élus au scrutin majoritaire de liste (?) par les délégués des fédérations au Congrès national ordinaire. Le nombre des délégués parlementaires ne peut dépasser 6, et ma besogne ayant été considérablement facilitée par l’intervention de Laurent qui m’a précédé à cette tribune, je n’ai plus qu’à conclure.

Nous ne prétendons pas que le texte que nous proposons soit parfait ; nous acceptons volontiers qu'il soit amendé, mais nous pensons que si l'on doit envisager une modification des statuts du Parti, c'est avec cet état d'esprit que révèlent d'autres motions que doit être abordée cette question.

Le président - La parole est à Albert Gazier.

Albert Gazier

Camarades, contrairement aux deux camarades qui m'ont précédé, je demanderai au Congrès d'adopter le texte qui lui est présenté, et cela pour des raisons bien connues et qui ont été exposées tant au dernier Congrès qu'au Conseil national.

Les raisons les plus importantes sont que dans la situation actuelle, la majorité a la possibilité de composer entièrement le Comité directeur à sa guise, en fixant elle-même en qualité et en quantité la représentation de la minorité. Or, cela entraîne des inconvénients graves. C'est ainsi qu'au dernier Congrès, vous l'avez bien constaté, la minorité a eu l'impression profonde d'avoir été brimée par la majorité. Et cela ressort de la comparaison entre la composition des Comités directeurs depuis trois ans.

Par exemple, en 1958, lorsque a eu lieu notre vote sur le référendum, les camarades qui se sont prononcés en faveur du "non" au premier référendum, représentaient environ 28% des mandats du Congrès et à cette époque, dans le Comité directeur de fin 1958, il y avait environ dix camarades qui étaient de la même opinion.

En 1960, dans le débat sur l'orientation générale la minorité a recueilli 27% des mandats, c'est-à-dire à peu près l'équivalent de 1958. Mais le nombre de membres du Comité directeur qui étaient de cette opinion n'était plus de dix mais de six seulement. Vous pensez bien qu'il est naturel que les camarades se demandent si cet amenuisement continu ne va pas se poursuivre jusqu'à l'élimination totale de la minorité du comité directeur. Or, le règlement habituel permet cette élimination totale, et c'est pourquoi depuis le dernier Congrès, un certain nombre de camarades ont compris que les camarades de la minorité étaient émus par cette situation, et avec beaucoup de bonne volonté, ils ont cherché une solution. Du côté des camarades qui étaient alors démissionnaires, devant cette compréhension et ces efforts méritoires qui ont été déployés, on a décidé de reprendre les démissions, bien que ce qu'ils avaient considéré comme une brimade excessive n'ait pas été réparé sur le champ, mais simplement parce qu'ils espéraient que la situation actuelle ne se poursuivrait pas et que le prochain Congrès se rendrait à une solution plus raisonnable.

Or, je pense que ce qui vous est présenté est un compromis acceptable pour tout le monde.

D'abord, il y a un point important de l'intervention d'Augustin Laurent que pour ma part j'approuve intégralement. Il n'y a rien à changer à ce qu'il a dit sur la

Collection Jean Jaurès

nécessité pour le Parti, dans les manifestations, de faire preuve de l'unité et de la discipline la plus totale.
Bien sûr, il n'y aucune action dans d'autres conditions, mais est-ce que le principe a été mis en cause de quelque façon que ce soit depuis 1958 ? Est-ce que l'on peut citer une parole publique d'un membre quelconque de ce qu'on appelle la minorité qui ne soit pas totalement en conformité avec les décisions du Congrès ? Si un jour, la fédération du Nord voulait par exemple faire venir dans un meeting public quelqu'un qui n'appartiendrait pas au même courant d'opinion que sa grande majorité, je suis convaincu qu'il n'y aurait rien à dire contre n'importe laquelle des paroles qui seraient alors prononcées.
Mais camarades, et c'est là où je me sépare de la fédération du Nord à mon avis, cette discipline extérieure a comme contrepartie nécessaire la liberté totale d'expression dans tous les organismes du Parti. L'un ne va pas sans l'autre. Il y a pour une minorité deux attitudes possibles, et aucune d'entre elles ne met en cause l'unité de l'organisation.
La première consiste à l'associer tout de même à la gestion quotidienne du Parti, à prendre des responsabilités côte à côte avec les camarades de la majorité. Mais à côté de cette attitude qui a été suivie jusqu'à présent, il en est une autre qui est tout à fait logique et compréhensible, qui je le répète ne met pas en cause l'unité du Parti et qui consiste à dire : "vous êtes la majorité, vous prenez le comité directeur, le Bureau, le Secrétariat et n'obligez pas la minorité à prendre quelque position que ce soit."
La première de ces attitudes que je crois la meilleure est que les membres de la minorité aient une garantie et que la représentation de la minorité et les conditions dans lesquelles elle peut s'exprimer dans les différents organismes du Parti ne soient pas fixées d'une manière arbitraire par la majorité, mais répondent à un certain nombre de règles et d'assurances.
Or, camarades, je crois que le fait de maintenir cette première attitude est plus conforme que l'autre à l'intérêt du Parti.
En 1959, on a donné, avec raison, beaucoup plus de liberté d'expression que par le passé aux minorités qui pouvaient s'exprimer dans le Parti ; on a donné la liberté d'écrire tant que l'on voudrait dans la Presse intérieure, liberté d'examiner les questions de politique du Parti ; on a même donné la liberté à ouvrir des contre verses cordiales dans les organes tels que le "Populaire-Dimanche" de l'époque. Et je me rappelle que lorsque ces facilités ont été examinées, certains camarades se sont dit : "C'est épouvantable, où va-t-on ? On va à l'exposé public de nos désaccords, et à l'affaiblissement du Parti". Est-ce que cela s'est produit ? Est-ce qu'il n'y a pas eu au contraire, de la part de camarades soulagés de voir qu'ils pouvaient s'exprimer de cette manière, comme un pacte permanent selon lequel ils n'utiliseraient pas ces facilités dans un sens qui puisse nuire en quoi que ce soit à la force et au rayonnement du Parti ?

Personne ne peut regretter les facilités qui ont été données. Eh bien, il s'agit de question du même ordre que celles dont nous parlons aujourd'hui. On dit qu'il y a des camarades qui pourraient avoir la majorité des mandats, mais qui tout de même, devront céder leur place à d'autres, mais cela se produit déjà camarades. En effet, il peut y avoir des camarades parlementaires qui sont élus et qui par le fait qu'ils dépassent le contingent fixé, doivent céder leur place à d'autres qui n'ont pas été élus, ou qui ont recueilli un nombre de voix très inférieur.

On a dit, « avec ce système peut concevoir théoriquement une situation où la minorité a la majorité des membres du comité directeur. Camarades, cette hypothèse théorique, ce système, n'importe quel système en dehors de la représentation proportionnelle intégrale, peut y conduire. Dans le système dont vous demandez le maintien, c'est-à-dire le vote actuel, il peut très bien se faire qu'une majorité de minoritaires rentrent au comité directeur. Or, ni les uns, ni les autres, nous ne voulons de la représentation proportionnelle et quel que soit le système pour lequel nous nous prononcions, nous risquons de tomber dans cet inconvénient.

Et puis, camarades, il est une autre raison que je crois d'importance. Nous devons penser constamment au fait, qu'en dehors du Parti Socialiste SFIO, il existe des Socialistes qui quelles qu'aient pu être leurs erreurs, doivent revenir dans le Parti. Est-ce que vous croyez que cela ne nécessite pas la définition de garanties et qu'il n'est pas naturel que l'on offre à ceux qui voudront rentrer chez nous - nous multiplions ces appels - l'assurance que qu'ils rentreront dans un parti où les courants importants d'opinions auront toute possibilité de s'exprimer, depuis les sections jusqu'au comité directeur, sans que soit arbitrairement fixée leur représentation ?

Eh bien, camarades, cela me paraît particulièrement important. C'est pourquoi le compromis qui a été accepté, tout le monde peut l'admettre. Mais il est un certain point sur lequel je voudrais attirer votre attention. Les modifications statutaires qui vous sont proposées comportent deux parties : une garantie pour la minorité au comité directeur, et un Congrès élu pour deux ans. Je prétends que ces deux dispositions forment un tout et que les camarades qui ont pu donner leur accord sur le Congrès tous les deux ans, ne l'aurait probablement pas fait dans l'hypothèse où la première partie des modifications statutaires auraient été rejetées. On ne pourrait pas considérer comme acquises les approbations données au Congrès tous les deux ans, dans le cas que j'espère improbable, où le première disposition ne recueillerait pas l'accord du Congrès.

Bien entendu, toutes modifications aux statuts soulèvent des objections et il en est de fort valables. L'important c'est de comparer les inconvénients des deux systèmes et de faire le point des objections en présence.

Eh bien, j'estime, et je ne suis pas seul de cet avis puisque le Comité directeur après un très long débat s'est rallié dans sa grande majorité, et je dois dire très nettement, parce que c'est vrai, que notre camarade Guy Mollet dans cette petite crise intérieure du Parti a fait des efforts tout à fait remarquables et

particulièrement cordiaux pour se mettre à la place des autres, comprendre leurs préoccupations et trouver une solution équitable à ce problème. C'est pourquoi je crois cette solution équitable devrait être acceptée ici par une forte majorité du Congrès.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je remercie Augustin Laurent des mots qu'il vient de prononcer et cet effort qu'il a entamé, je vais le poursuivre en vous disant, dès le départ, que je suis dans une situation un peu difficile, car je suis absolument d'accord avec tous les arguments d'Augustin Laurent et presque totalement en désaccord avec la plupart des arguments d'Albert Gazier.
Je conclus cependant comme Albert Gazier, différemment qu'Augustin Laurent.
Je voudrais vous dire en accord avec Augustin que je souhaite que la quasi unanimité du Congrès soit d'accord avec son argumentation. Oui, il ne faut pas permettre le retour aux tendances organisées et il faut que le Congrès se prémunisse - je ne sais quelle est la méthode à employer, si c'est une acceptation pour deux ans ou si nous aurons à revoir le problème avant - contre le risque des tendances. La tendance organisée c'est ce que l'on peut créer de plus malsain à l'intérieur du Parti.
(Applaudissements)
Camarades, cela ne correspond à rien qu'à des clans, qu'à des rancunes personnelles, qu'à des animosités dont parfois on est incapable de découvrir l'origine. Un mot mal digéré, une méchanceté mal encaissée, et ça y est à tout jamais, quelqu'un qui s'estime minoritaire d'une année sur l'autre cherchera à perpétrer des différences qui n'existent plus.
Des gens qui, parce qu'un jour ils ont été en désaccord sur un problème se voudront pour toujours en désaccord sur tous les autres problèmes, alors que l'expérience récente la plus proche vient de faire la preuve que certains d'entre nous qui étions en désaccord sur les problèmes les plus dramatiques dans les heures les plus graves, nous nous retrouvons au coude à coude, côte à côte sur des problèmes d'aujourd'hui, et le serons encore dans les problèmes de demain.
Mais nous savons que ceux qui aujourd'hui sont d'accord peuvent aussi se retrouver demain en désaccord. Autrement dit, tout ce qui est organisation systématique permanente, la tendance, doit être condamnée et je souhaite qu'on trouve un moyen de le dire. Je pense que la petite Commission qui doit se saisir de ce problème pourra vous apporter une solution. C'était l'argument essentiel d'Augustin et je suis d'accord avec lui.
J'ai dit que j'étais en désaccord avec Albert Gazier et je vais vous dire pourquoi : je ne suis pas d'accord sur la raison qui l'a amené l'année dernière à prendre la décision qu'il prit avec quelques camarades de ne pas assister aux réunions du

Fondation Jean-Jaurès

comité directeur, à la suite de la non élection d'un des membres, disons de leur courant de pensée.
Albert Gazier justifiait son argumentation en disant que si on se reportait aux résultats des années passées, on pouvait penser que la minorité était brimée. C'est faux, numériquement et nominativement. Je ne vais pas m'amuser ici; - je souhaiterais qu'on le fasse à la Commission administrative - à en apporter la preuve.
Si certains camarades, hélas, pour nous ont disparu il ne faut pas qu'on présente une argumentation inexacte des faits. Ce que vous avez le droit de dire, et je l'admets, c'est que vous avez pu craindre, les minoritaires, d'être éliminés, et c'est parce que j'ai senti votre crainte sincère mais, je le répète injustifiée, que j'ai cherché une solution.
Dans le Parti, à aucun moment, l'intention d'éliminer des camarades n'est venue à l'esprit de quiconque, sous prétexte qu'ils n'avaient pas voté dans le même sens que la majorité. Tous ceux qui ont participé au Congrès l'année dernière savent qu'à aucun moment il n'a été question d'élimination, mais je le répète, comme j'ai senti cette crainte sincère chez certains et que théoriquement le risque d'élimination totale est possible, j'ai essayé de revoir la question.
Si on arrivait à ce qu'une majorité veuille avec le mode de scrutin actuel éliminer totalement tout représentant de la minorité, elle en a le pouvoir, mais ce n'est pas vrai dans les faits. Camarades, notre Parti ne le permet pas, soyez-en assurés, mais sur le plan théorique, ce risque peut exister, je le reconnais.
Je dois dire à nos camarades de la fédération des Alpes Maritimes que je suis en complet désaccord avec son argumentation. On nous a dit qu'il fallait que l'exécutif soit à l'image de la majorité. Non, non camarades, la comparaison avec le gouvernement est fausse. Quand des hommes arrivent au Parlement - et auront devant eux un gouvernement responsable je parle d'un régime parlementaire qui fonctionnerait normalement - et ont devant eux un gouvernement responsable, ce gouvernement va être l'expression d'une majorité dans le sens que cette majorité est souvent contre les intérêts de la fraction qui n'est pas dans cette majorité. On s'en aperçoit tous les jours;dans la conjoncture actuelle, ce sont les représentants d'une partie de la Nation contre l'autre partie de la Nation. Or, ce n'est pas la même chose dans les partis. Nous avons choisi d'être d'un même Parti. Nous sommes d'accord sur l'objectif, nous travaillons dans le même sens. Quelles que soient nos divergences, l'objectif à atteindre est le même et il n'y a aucune raison d'éliminer de nos organismes directeurs les représentants de la minorité, qu'il s'agisse du Comité directeur ou du Bureau, car en définitive ils sont les garants de ce que les décisions de la majorité sont loyalement appliquées. Il faut donc qu'ils soient présents et c'est là ma préoccupation.
Je crois, qu'en cela je fais mon devoir, et je crois qu'il est de mon devoir de Secrétaire général du Parti de tenir compte de deux préoccupations : il faut que la minorité soit présente, il faut éviter la tentation de l'éliminer, il faut donc lui

garantir - j'emploie le mot - un minimum de représentation, mais il faut en même temps, empêcher que cette minorité un jour - je raisonne dans l'abstrait car aucun des camarades ne me fera l'injure de penser que c'est cela leur arrière pensée - essaiera d'utiliser sa présence pour aller vers les tendances, les tendances organisées avec le Bureau, avec le secrétariat, avec le journal, etc.
C'est ici que je proposerai deux freins : d'une part, garantir les deux tiers de la minorité - et si vous aviez appliqué cette méthode depuis des années vous vous apercevriez que la minorité a été représentée dans des conditions égales ou supérieures à ce qu'aurait donné l'application des deux tiers ; d'autre part, le deuxième frein, plus important et dont personne n'a parlé, c'est qu'il faudra avoir pour que cela joue, 20% des suffrages au minimum.
Alors là, camarades, attention. Quand la différence sera une différence réelle, quand il y aura eu entre nous un débat qui portera vraiment sur quelque chose d'essentiel dans la vie du Parti, quand les militants sentiront que là il y a dans la manière de concevoir l'action du Parti une différence d'optique, les 20% ne seront pas tellement difficiles à obtenir. Mais, si par contre, les militants de nos Congrès, les chevronnés de nos Congrès, les habitués de nos Congrès sentent que la différence est fausse, qu'elle n'est pas justifiée, qu'elle ne veut rien dire, qu'elle est maintenue uniquement dans un souci de clan ou bien avec la préoccupation de se garantir des places dans un comité directeur, eh bien, je plains les minoritaires qui s'amuseront à ce petit jeu, car ils n'auront pas les 20%, les militants eux-mêmes des fédérations les leur refuseront...

Un auditeur - Pourquoi ?

Guy Mollet -… Ils n'auront pas la garantie. J'ai entendu dire : "Pourquoi ?" C'est grave, c'est grave camarades, ce serait admettre que les militants de nos fédérations seraient susceptibles de concevoir l'existence de l'esprit de tendance, et j'ai moi la conviction inverse. Je suis assuré que le Parti est plus sain que cela, et vous allez vous en rendre compte dès l'ouverture de ce Congrès. Oui, le Parti est sain et c'est parce que j'ai ce sentiment que je suis moins inquiet qu'Augustin Laurent alors que je partage son argumentation.
On a besoin actuellement que le Parti soit très uni, que rien ne vienne le diviser. D'ailleurs, j'ai beaucoup circulé dans les fédérations, dans les sections aussi, et je ne sais pas si les militants qui viendront à cette tribune confirmeront mon impression mais j'ai le sentiment que la santé du Parti a rarement été aussi bonne, que le moral du Parti a rarement été aussi bon. C'est le moment je crois de renforcer cette unité et, puisque des camarades dont je garantis la bonne foi ont pu craindre que leur voix ne serait pas garantie, moi je leur donne l'occasion de revendiquer cette garantie. J'offre que l'expérience soit faite, et j'ai l'espoir en la proposant qu'on ne verra pas avant de longues années des camarades en demander l'application. J'ai l'espoir que les intéressés seront assez confiants dans la sérénité du Parti, qu'ils auront assez confiance dans ces statuts qui leur

assureront la possibilité d'une garantie, pour ne pas justement demander cette application et c'est pourquoi je demande au Parti de faire l'expérience qui peut être saine pour son unité.
(Applaudissements)

Le président - Pour conclure ce débat, le Bureau du Parti propose de constituer une Commission qui pourrait être ainsi composée, la liste que je vais vous lire n'étant pas limitative :
Cazelles
Augustin Laurent
Albert Gazier
Weill-Raynal
Courtois (?)
Barbier
Minjoz
Milau (?)
Rouzaud
Pic
Gazagnes
Deixonne
Loc
Est-ce qu'il y a d'autres candidats pour participer aux travaux de la Commission ?
Bon, alors je mets la composition de la Commission aux voix. Je demande à ceux qui en sont partisans de se manifester en levant la main.
Baisser les mains. Pas d'opposition ? Pas d'objection? La Commission se réunira demain pendant le débat de politique générale. Le secrétariat indiquera l'heure et la salle dans laquelle elle doit se réunir demain matin.
D'autre part, j'ai deux autres Communications à vous à vous faire. Premièrement, en ce qui concerne l'élection du comité directeur. La clôture pour le dépôt des candidatures sera prononcée ce soir à 20 heures. Les candidats sont invités à remettre leur candidature à Robert Picard (?). Il faut qu'ils indiquent leur nom et leur prénom, leur profession, leur fédération et la date d'entrée au Parti. Deuxièmement, dimanche les camarades de l'Internationale qui sont venus suivre nos travaux prendront place à la tribune et s'adresseront au Congrès.
Le Bureau du Parti m'a demandé de signaler dès maintenant la présence dans notre salle de nos camarades de Belgique, de Hollande, de Grande Bretagne, d'Autriche, d'Italie et de Suisse et qui sont parmi nous depuis ce matin, ainsi que nos camarades qui sont venus du Sénégal et de Madagascar.
(Applaudissements)
Il est possible qu'ils ne puissent pas rester jusqu'à la fin de nos débats et que par conséquent ils ne soient pas présents au cours de la séance de dimanche. Je tiens, au nom du Parti, à leur dire combien nous leur sommes reconnaissants d'être

Fondation Jean-Jaurès

venu assister aux travaux de notre Congrès. Ils sont les représentants des jeunes Etats africains qui ont engagé la lutte pour l'instauration du Socialisme. Nous les avons connus les années passées lorsque certains d'entre eux ont participé à nos travaux. Nous sommes heureux de les retrouver aujourd'hui en tant que représentants des jeunes Etats africains indépendants.

Le président - Nous allons maintenant passer au débat sur le programme fondamental du Parti.
Je vais vous donner la liste des orateurs inscrits : Maleville, qui introduira le débat - Piet - Defrasne - Riès - Cordeviola et Darius Lecorre. Notre ami Jules Moch prendra le dernier la parole. Guy Mollet, bien entendu, de toute façon, comme Secrétaire général, prendra la parole quand il le voudra.
Notre ami Bidet me fait signe qu'il doit parler également.
La parole est à Maleville.

Maleville

Mes chers camarades, au cours de notre précédent Congrès, vous avez été saisis d'un avant-projet de programme fondamental du Parti élaboré par le groupe d'études doctrinales en liaison avec le comité directeur. Vous en avez adopté le principe et vous l'avez diffusé, en vue de son examen par vos fédérations et vos sections.
De nombreux amendements ont été formulés et renvoyés au groupe d'études doctrinales. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs été publiés dans "Point de vue et Controverses" et vous avez pu en prendre connaissance.
J'ai pour mission ce soir de vous exposer la position du groupe qui a consacré une séance spéciale à leur discussion et ayant tenu compte de certains d'entre eux, demande en conséquence la modification sur plusieurs points du texte de l'avant-projet.
Je reprendrai successivement et dans l'ordre les paragraphes de ce document. Je vous indique que vous avez ce document sur vos tables.
Le premier paragraphe définit l'objet du programme fondamental. Il affirme notre fidélité à la déclaration de principe du Parti, rédigée au lendemain de la libération, par Léon Blum.
La fédération de Belfort souhaite que le texte même de la déclaration précède le programme fondamental. Votre groupe a pensé qu'une telle présentation pouvait être faite lors de la diffusion matérielle du programme, mais qu'il n'était pas nécessaire de l'incorporer d'une manière organique dans le texte lui-même.
La fédération de la Gironde critique la phrase par laquelle le Parti constate l'évolution intervenue dans le fonctionnement du régime capitaliste et dans l'état des relations internationales. Le terme "évolution" lui paraît indiquer l'unité d'amélioration et ne correspondre pas à la réalité.
La fédération propose donc de lui substituer le terme plus simple, plus commode, de "modification". Votre groupe accepte cet amendement.

Contribution Jean-Jaurès

La même fédération, la section d'Aulnay-sous-Bois et notre camarade Lecorre désirent que l'on reprenne dans l'énoncé du but du Socialisme la volonté de mettre définitivement un terme à l'exploitation de l'homme sur l'homme. Votre groupe remarque que cette formule se trouve déjà dans un autre paragraphe de l'avant-projet, celui qui est consacré aux questions économiques, sur l'analyse des économies capitalistes et soviétique.

D'autre part, si nous faisons figurer cette expression en tête du programme, ne risque-t-on pas de donner à celui-ci un caractère plutôt négatif, alors que notre souci est de souligner l'aspect positif, progressif de la doctrine Socialiste ?

Il ne s'agit plus seulement de mettre fin à une exploitation dont les conquêtes sociales accomplies depuis un demi-siècle, grâce à notre action et à l'action syndicale, ont atténué les formes. Il faut encore donner son plein épanouissement à la personne humaine. C'est pourquoi il est essentiel d'insister sur les idées de liberté et de progrès. Nous pensons que la société n'a pas entièrement rempli ses devoirs envers les citoyens, les travailleurs lorsqu'elle cesse de les exploiter. Elle doit aller au-delà. Elle doit leur offrir les moyens de développer leur personnalité, de participer à toutes les richesses, à tous les bienfaits que la science moderne met à la disposition de l'homme, de tous les hommes et non pas d'une minorité.

Enfin, sur le même alinéa, notre camarade Bonnel propose un amendement au sujet duquel le président de notre groupe, Jules Moch fera connaître tout à l'heure notre position. Je me bornerai à indiquer ici brièvement que Bonnel reproche à notre projet de ne pas avoir entrepris ce qu'il appelle une rénovation doctrinale. Il souhaite que nous en affirmions l'urgence. Ce souhait m'a semblé dangereux, car nous ne sommes éclairés ni sur les limites, ni sur les perspectives d'une telle rénovation. En outre, il nous semble que la pensée Socialiste est si puissante, si riche, si variée, qu'elle peut satisfaire les esprits les plus divers et répondre à toutes nos aspirations.

La première partie de l'avant-projet succédant à la présentation concerne la liberté de l'homme. Elle énumère les oppressions dont l'homme doit être affranchi : oppressions économiques, sociales, politiques, psychotechniques, spirituelles.

Sur l'oppression économique, à propos des technocrates, le projet relève leur conception égoïste de l'intérêt général. Notre camarade Bonnel nous a fait observer que cette conception n'était pas inéluctablement égoïste, qu'elle pouvait être inspirée par d'autres intentions que le souci du profit personnel, par exemple, par les préoccupations explicitement techniques, mais qui seraient néanmoins condamnables parce que anti-sociales ou anti-humaines. Il arrive, en effet, que le technocrate pris par son métier oublie parfois la portée humaine et sociale de certaines questions. Cette objection nous a paru justifiée ; nous proposons de substituer à "conception égoïste" les termes de "conception particulière d'un intérêt général".

Dans l'alinéa sur l'oppression politique, le projet considère que celle-ci "apparaît dès que le pouvoir relève sans contrôle d'un groupe qui peut être une classe, un parti unique, une armée, une coalition d'intérêts ou un homme".
Nous proposons d'ajouter "un appareil bureaucratique" la démocratie s'exerçant soit à l'intérieur d'un parti, soit dans un secteur économique, peut être aussi tyrannique et néfaste que la technocratie.
La section de Clermont-Ferrand demande que l'on ajoute deux alinéas pour préconiser l'élaboration d'une politique réfléchie des loisirs. Si nous sommes d'accord sur l'esprit de cette suggestion, elle ne nous semble pas avoir sa place dans la première partie. L'avant-projet mentionne la nécessité d'augmenter et d'organiser les loisirs, par le § 4 du chapitre intitulé "société sans classe". Cela nous semble suffisant.
Le chapitre "progrès de l'homme" porte sur les problèmes économiques et il proclame d'abord les raisons pour lesquelles le Parti Socialiste rejette l'économie capitaliste et l'économie soviétique.
Notre camarade Le Corre qui doit prendre la parole pendant une heure, a présenté un amendement tendant à dénommer l'économie soviétique "capitalisme d'état". Vous entendrez ses raisons tout à l'heure. Il est sur ce point en opposition notamment avec notre camarade Jules Moch, qui lui répondra.
Je précise simplement que la quasi-totalité du groupe d'études doctrinales ne suit pas davantage Le Corre.
L'expression qu'il utilise "capitalisme d'état" pour caractériser l'économie soviétique, peut, à la rigueur, être employée dans le feu des discussions publiques comme argument de propagande, et nous savons que Le Corre ne manque pas de flamme, mais cette expression ne nous paraît pas résister à l'examen scientifique, sérieux. Elle ne saurait figurer sans inconvénient dans un document doctrinal. Tous les économistes, de quelque bord qu'ils soient, sont en effet d'accord pour considérer qu'il y a capitalisme d'état lorsque l'état nationalise une entreprise ou une branche industrielle, dans un but exclusivement lucratif, exactement comme un capitaliste privé exploite son affaire pour gagner de l'argent. Il est vrai que les dirigeants soviétiques tirent des avantages matériels du régime dont ils sont les maîtres, mais on ne peut pas dire qu'ils fixent un objectif exclusivement lucratif. En réalité, c'est une volonté de puissance, une volonté de domination qui les anime, et c'est cette volonté particulièrement redoutable pour l'humanité que nous devons dénoncer et combattre.
Les réflexions de plusieurs camarades et notamment un amendement de la fédération de la Seine, ont conduit notre groupe à compléter la définition de l'économie capitaliste.
L'avant-projet initial se contentait d'affirmer que l'économie capitaliste était fondée sur le profit.

Cette phrase a paru, à juste titre, incomplète. L'un des analystes les plus savants du capitalisme, Verner Samba (?) dont la définition a été reprise en France par Péroux (?), caractérise un système économique par trois éléments.
- tout d'abord, l'esprit, c'est-à-dire les mobiles prédominant de l'activité économique, ensuite, la forme, c'est-à-dire l'ensemble des éléments sociaux, juridiques et institutionnels qui délimitent le cadre de l'activité économique, notamment le régime de la propriété
- enfin, la substance, c'est-à-dire la technique, l'en semble des procédés matériels.
S'agissant du capitalisme et selon l'analyse Socialiste traditionnelle, l'esprit, c'est la recherche du profit, la forme, le régime de la propriété, c'est l'appropriation privée des moyens de production, des échanges.
Nous vous proposons donc de modifier dans ce sens l'avant-projet en insérant ces deux phrases très brèves :
"L'économie capitaliste est fondée sur l'appropriation privée des moyens de production et d'échange. Elle a pour but essentiel le profit."
Nous avons également adopté un amendement de Le Corre, tendant à mentionner expressément les monopoles des trusts parmi les unités géantes dominant l'économie capitaliste.
Enfin, nous avons complété les critiques de l'économie capitaliste et soviétique par un alinéa soulignant que, malgré les différences de leurs institutions, les deux systèmes économiques - et ceci est important - les deux systèmes économiques aboutissent pour l'individu à la même servitude. Il est sacrifié aux impératifs du profit dans l'économie capitaliste ; il est sacrifié aux impératifs de la puissance dans l'économie soviétique.
Voici l'alinéa que nous vous proposons : "Quelles que soient les différences de leurs institutions, les régimes capitaliste et soviétique tendent à se ressembler ; non seulement chacun des systèmes emprunte à l'autre certaines de ses méthodes, mais encore il développe le culte du rendement jusqu'à l'oppression des travailleurs, il crée des organisations de plus en plus technocratique et bureaucratique, conduisant à des formes analogues de servitude et de conformisme, la libération humaine est sacrifiée aux impératifs soit du profit, soit de la puissance.
Le passage de l'avant-projet sur la planification Socialiste a suscité diverses réflexions, notamment de la section d'Aulnay-sous-Bois, de la 9ème section, de la fédération de Belfort, de la section de Clermont-Ferrand et de la fédération de la Gironde. Ces observations nous conduisent à améliorer le texte sur un point important.
Le § B du projet autorise le maintien de la propriété privée des biens de consommation, la propriété privée des biens de production, "lorsqu'elle a été acquise par le travail de l'homme libre, s'identifiant en quelque sorte aux conditions de son travail - c'est une phrase de Karl Marx - sans que celui-ci crée les conditions d'une exploitation capitaliste".

Fondation Jean-Jaurès

Plusieurs fédérations ont objecté que le travailleur isolé, occupé par un artisan ou un petit patron, pouvait être exploité aussi bien que le travailleur de l'entreprise capitaliste, et parfois dans des conditions plus fâcheuses.
En outre, le maintien en toute hypothèse de l'artisanat et de la petite production pouvait présenter des inconvénients graves, dans la mesure où ces unités économiques trop petites ne s'adapteraient pas au progrès technique ou par leur étroitesse compromettraient le développement de la production. C'est pourquoi nous vous proposons de substituer au texte la rédaction suivante :
"La planification Socialiste considère comme légitime la propriété des biens de consommation et des biens de production, lorsqu'elle a été acquise par le travail de l'homme libre, s'identifiant en quelque sorte aux conditions de son travail, sans que celui-ci entraîne une autre exploitation ou une régression économique".
Dans le troisième chapitre, "Société sans classe", nous indiquons que les conquêtes Socialistes doivent être étendues jusqu'à notre but final,"une société sans classe où les hommes recevront la pleine contrevaleur de leur travail et ne se différencieront que par leurs dons et leurs capacités."
Ce texte a soulevé une objection de la section de Brive. Elle craint qu'il ne signifie le triomphe absolu des dons naturels au détriment de ceux qui ne sont pas suffisamment doués.
Afin d'éviter cette interprétation, le groupe d'études doctrinales vous demande de modifier le texte, en supprimant le terme "dons" et en ajoutant que cette différenciation ne pourra en aucun cas engendrer le privilège.
La section de Clermont-Ferrand souligne le caractère anachronique et parasitaire des circuits de distribution, circuits de distribution qui sont trop compliqués et qui coûtent trop.
À son initiative, nous vous proposons de mentionner le raccourcissement et la transformation des circuits de distribution, parmi les moyens susceptibles de relever le pouvoir d'achat des travailleurs.
A la demande de la 9ème section de la Seine, nous proposons également la modification du paragraphe sur l'enseignement, en prévoyant la nécessité d'assurer la promotion des jeunes.
En outre, sur la suggestion de Bonalou (?), nous demandons l'adjonction dans ce paragraphe de l'idée que l'enseignement n'a pas seulement pour objet de permettre aux jeunes d'accéder à toutes les formes de la culture, mais il a également pour mission de leur faciliter une participation utile à la vie civile.
À la demande de notre camarade Vandamme (?), nous vous proposons de supprimer le terme "salarié" qui figure à tort dans le § 4 et de le remplacer par celui de "travailleur", la suppression du salariat étant, en effet, l'un des objectifs fondamentaux du Parti.
La fédération de la Gironde critique l'alinéa de l'avant-projet aux termes duquel "une politique sociale de la vieillesse assurera à toutes les personnes âgées des conditions de vie honorables." Ce dernier terme "honorables" prend un caractère subjectif et imprécis.

Nous proposons de le remplacer par la formule suivante :
"Une politique sociale de la vieillesse assurera à toutes les personnes âgées un droit à une juste répartition du revenu national".
Enfin, la Commission Familiale du Parti souhaite que le programme fondamental énumère d'une façon détaillée les réformes qui doivent être accomplies pour assurer à la famille son plein épanouissement.
Tout en étant d'accord sur le principe de ces réformes, notre groupe a pensé qu'une telle énumération aurait l'inconvénient de rompre l'unité de présentation de ce document.
Je serai très bref sur le chapitre de la société sans guerre. Le principal amendement concerne l'aide aux pays sous-développés. Il émane de notre camarade Ries qui le soutiendra a cette tribune et notre camarade Jules Moch lui répondra ultérieurement.
Le groupe d'étude doctrinal vous propose d'accepter un amendement de la fédération de Seine-et-Oise qui désire que le désarmement soit, non seulement, comme l'affirme le texte, progressif et général, mais qu'il soit également simultané.
Dans le chapitre sur la société démocratique, l'amendement le plus important intéresse l'alinéa à ans le quel le projet préconise l'institution d'un gouvernement "fort et stable".
Cet alinéa a suscité des observations et des réticences.
En particulier, les fédérations de la Gironde et de Belfort estiment nécessaire l'existence d'un gouvernement stable, mais elles redoutent celle d'un gouvernement fort, dont l'action pourrait mettre en péril la liberté des citoyens.
A l'époque où ce texte avait été rédigé, nous étions encore sous l'influence des souvenirs pénibles que nous avait laissé la faiblesse des derniers gouvernements de la 4ème République qui se révélèrent impuissants, devant les désordres d'Algérie.
Aujourd'hui, nous nous trouvons, au contraire, sous un régime qui est celui de l'article 16 de la Constitution de 1958, c'est-à-dire dans un régime où le Président de la République peut prendre toutes les mesures exigées par les circonstances, même si elles sont normalement du domaine de la loi ou dans les attributions du pouvoir judiciaire.
Une comparaison s'établit ainsi dans notre esprit. Nouas pouvons facilement imaginer ce que pourrait devenir, dans certaines conjonctures, un gouvernement fort et ce que pourraient être les procédés dont il pourrait user : visites domiciliaires, perquisitions nocturnes, internements administratifs, création de juridictions spéciales, saisies de journaux, révocations de fonctionnaires sans garanties, utilisation du Parlement pour s'occuper de questions secondaires ou inactuelles. Enfin, consultation solennelle mais sommaire d'un collège réduit de juristes bien choisis, affirmant que la Constitution n'est point violée.

Fondation Jean Jaurès

Tout cela est-ce l'atmosphère d'une Société Socialiste ? Nous ne le pensons pas. C'est la raison pour laquelle le groupe d'étude doctrinale propose l'abandon des termes "gouvernement fort".
Mais, pouvons-nous nous satisfaire d'un gouvernement qui serait seulement stable ? Nous ne le croyons pas davantage. La stabilité, c'est trop souvent l'immobilisme, le conservatisme. Pour garder le pouvoir, le gouvernement est contraint de ne pas l'exercer. C'est à cette condition seulement qu'il peut demeurer en place. Or, dans une Société Socialiste, le gouvernement aura une tâche immense à remplir, des réformes à préparer et exécuter ; il ne pourra, s'acquitter de cette mission que s'il dispose de moyens politiques et techniques importants. En un mot, il faut que le gouvernement puisse être efficace.
C'est donc finalement ce mot efficace que nous vous proposons de retenir pour préciser votre pensée.
La République Socialiste aura besoin d'un gouvernement efficace et stable.
Tels sont, mes chers camarades, les principaux amendements qui nous sont parvenus. Leur nombre et leur variété prouvent l'intérêt que nos camarades ont pris à l'élaboration de l'avant-projet.
Nous souhaitons que sa rédaction soit bientôt achevée. La crise que traverse actuellement la conscience démocratique française est grave. Il est urgent, il est nécessaire que le Parti Socialiste, qui est la plus puissante formation de la Gauche française, apporte sur le plan doctrinal une réponse durable et approfondie aux questions angoissées que se pose un grand nombre de Français attachés à la démocratie politique et à la justice sociale, l'une et l'autre aujourd'hui en danger.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Garnier Thenon.

Garnier Thenon

Je voudrais simplement, et le plus brièvement possible, exposer quelques amendements qui ont été retenus par la Commission fédérale de la Seine qui a été chargée de les examiner.
Un certain nombre de camarades de la fédération de la Seine ont proposé des amendements, notamment la section d'Aulnay-sous-Bois, la section de Vitry, la 9ème section, la 15ème et d'autres encore.
Je tiens à dire qu'en général à cette Commission qui examinait ces amendements, se sont marqués deux vifs soucis :
1) dans la majorité de la Commission, on a exprimé le désir de limiter ces amendements à des textes courts, précis afin d'éviter d'allonger le texte de l'avant-projet qui a été déjà sujet à être très dense ;
2) il s'est marqué une vive tendance qu'il est bon, je crois, de rappeler, au sein de la majorité des camarades, celle d'éviter de démolir, de changer l'harmonie, le style, la conception d'un texte dont nous savons qu'il a été l'objet d'un long

Fondation Jean Jaurès

travail sérieux qui a tenu compte déjà des différents courants de pensée, qui a fait l'objet de la participation du Comité directeur qui lui a apporté différentes révisions de conception et de style et il est apparu à la Commission de la Seine qu'il importait de ne pas récrire des chapitres entiers et de ne pas demander la rédaction nouvelle de chapitres existants, ce qui aurait l'inconvénient de démolir l'harmonie d'un texte.

Nous avons pensé qu'il était le fruit d'une longue étude, qu'il avait été pensé, étudié par des hommes qui connaissent les questions doctrinales, qui ont l'habitude de rédiger et qu'il convenait de ne pas en déranger l'unité.

C'est pourquoi les quelques amendements adoptés par la Commission de la Seine, dont je vais donner lecture sont des amendements partiels qui ne dérangent ni l'ensemble de la déclaration, ni son esprit, ni sa conception, ni son économie.

Tout d'abord, la Commission de la Seine a été surprise de constater que le mot "révolutionnaire" ne paraissait pas dans la déclaration.

Notre camarade de la 15ème section, Topchen (?), dont vous connaissez l'attachement aux théories marxistes, a fait cette remarque au nom de sa section et a été suivi par l'unanimité de la Commission.

Nous avons été d'accord pour demander que dans le préambule le mot "révolutionnaire" se trouve inclus.

Notre Ami Bonnel (?), par contre, avait proposé qu'on ne se référât pas au nom de Léon Blum. Il pensait que le nom de Léon Blum était respectable mais que, peut-être, ses conceptions étaient quelque peu dépassées. J'avoue que notre camarade, malgré la chaleur qu'il a mise à défendre sa conception, a peut-être été le seul de son avis et que la Commission a repoussé sa proposition en demandant de maintenir le nom du camarade Léon Blum et la référence à sa déclaration.

Dans la première partie, plusieurs amis ont fait des remarques et ont demandé que l'on substitue aux mots "libertés individuelles" - il y a eu accord sur ce point - les mots "universalité de la liberté".

Certains membres ont pensé que c'était une discussion de mots ; cependant, on a suivi l'auteur qui est Bonnel, et on a admis cette substitution.

Enfin, sur un autre plan, très important, dans le chapitre relatif au progrès de l'homme et l'économie capitaliste, un de nos camarades de la 17ème section a proposé de substituer au paragraphe qui décrivait l'état actuel du capitalisme monopoleur, une phrase plus longue, plus dense peut-être, et il a été convenu que cet amendement serait renvoyé à la Commission avant le Congrès et il n'a pas été retenu par celle-ci.

Enfin, sur un autre point, nos amis de la 2ème section de la Seine ont proposé de remplacer les mots "économie soviétique" par la phrase suivante qui donne en partie satisfaction à notre camarade Lecorre sans reprendre son très long amendement : "… par le capitalisme d'Etat des pays de l'Est", ce qui

évidemment donnerait partiellement satisfaction à notre camarade Lecorre sans reprendre tout son texte.
Plus loin, on a retenu un amendement demandant de remplacer "planification autoritaire" par "planification centrale".
Enfin, d'autres amendements ont été adoptés et quelques uns repoussés.
Plus loin, j'insisterai sur quelques amendements très importants adoptés par la Commission de la Seine.
Au chapitre 3, par exemple, Société sans classe, on a considéré que les mots "juste rémunération" devaient être substitués à "pleine contre-valeur". Les mots "juste rémunération" pensait-on, avaient un sens plus précis, plus normal, plus acceptable que les mots "pleine contre-valeur" qui apparaissaient avoir je ne sais quel sens.
C'est pourquoi on a été d'accord pour proposer au Congrès de remplacer "pleine contre-valeur" par "juste rémunération de son travail".
Enfin, sur l'insistance de nos camarades de la 15ème section, on a pensé qu'il fallait ajouter la considération de réforme de la distribution. En quelque sorte, on mettrait : la disparition du profit capitaliste, etc. et le but serait : grâce à l'abaissement du prix de revient, grâce à la réforme du profit de distribution.
Notre ami, nos amis, ont fait remarquer à juste titre d'ailleurs qu'il fallait faire allusion au problème si nécessaire d'une réforme des circuits de distribution abusifs. La Commission fédérale a été de cet avis, donnant ainsi satisfaction à nos camarades de la 15ème section.
Plus loin, la 9ème section de la Seine à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir a proposé, sur la réforme de l'enseignement, de rajouter quelque chose.
La 9ème section avait été frappée que l'on envisageait la réforme de l'enseignement en parlant de la jeunesse, mais que personne ne faisait allusion à ce problème qui est capital cependant avant la réalisation du Socialisme et qui tend à promouvoir la formation sociale à réformer, à parfaire la formation sociale des adultes et à assurer leur concours social.
C'est pourquoi la Commission a été d'accord pour proposer que le Socialisme se préoccupera de la promotion sociale des adultes.
Plus loin d'autres amendements ont été retenus, et je dois dire que l'on a été d'accord pour inclure la considération en 2 B, société sans guerre d'une force Internationale permanente et enfin, c'est sur le dernier point d'une Société sans guerre, celle qui fait allusion aux pays sous-développés, que s'est produit le principal débat.
La 9ème section de la Seine, à laquelle j'appartiens je le répète, a été frappée, et tel sera le principal but de mon intervention, du fait que dans la rédaction qui fait allusion à l'aide internationale aux pays sous-développés, on ait mis la rédaction suivante : Tout en se refusant à intervenir dans le régime intérieur, le Parti Socialiste estime que les anciennes colonies et les pays sous-développés agiraient à l'encontre de leur intérêt comme des principes fondamentaux du Socialisme si, par réaction contre le colonialisme, leur nationalisme n'évoluait

pas vers un régime démocratique, ou aboutissait à une régression économique et sociale les vouant à de nouvelles exploitations.
C'est pourquoi, outre des considérations humaines, l'aide aux pays sous-développés constitue pour les Etats industrialisés un des devoirs les plus urgents. Elle devra être confiée à un fonds international se préoccupant uniquement du bien-être et du progrès des peuples sous-évolués, à l'exclusion de toute recherche de profit capitaliste ou d'influence politique.
Il est apparu à la 9ème section, sur ma proposition d'ailleurs, que ce texte ne faisait nulle mention de conditions politiques auxquelles serait subordonnée l'aide internationale aux pays sous-développé. En effet, s'il semble nécessaire de ménager le nationalisme quelquefois chatouilleux des nations récemment libérées, il semble curieux de ne pas au moins assortir l'aide qui leur est accordée, des mimes conditions que celles qui a été accordée par le plan Marshall aux nations occidentales, et notamment à la France, à l'Allemagne, à l'Angleterre.
L'amendement proposé est le suivant : L'aide internationale aux pays sous-développés sera dispensée, en demandant aux pays sous-développés, de s'engager à tout le moins et dans les meilleurs délais possibles, à satisfaire au principe de la déclaration Internationale des Droits de l'Homme.
Certains camarades, et non des moindres, se sont estimés choqués d'une pareille exigence, et ont cru y voir, je ne sais quel renom de colonialisme. Je considère avec la 9ème section que si on les suivait, rien n'empêcherait les fonds internationaux et notamment l'aide monétaire en dollars ou en autre monnaie, d'aller à des gouvernements qui s'en servirait pour soutenir des régimes tolérant ou encourageant le racisme, le fanatisme religieux, l'esclavagisme, et qui sait même comme au Congo, une manière de cannibalisme.
Il serait piquant, camarades, que les pays occidentaux prélèvent sur leurs revenus pour entretenir des régimes qui ne s'engagent même pas à un minimum d'essayer de respecter les Droits de l'Homme. Il est du devoir de tous les pays du monde d'essayer au moins de les respecter.
Nous considérons camarades, qu'il n'y a pas de peuples sous-développés de deux sortes, de racisme de deux sortes, qu'il n'y a pas de nationalisme bon ou mauvais, qu'il n'y a pas de fanatisme religieux bon ou mauvais, de cannibalisme bon ou mauvais, d'esclavagisme bon ou mauvais.
Il est nécessaire quand on définit l'aide aux pays-sous développés que ceux qui la dispenseront, l'aide internationale, le fonds international qui la dispensera, veillent avec le plus grand respect d'indépendance nouvelle, avec le plus grand respect du nationalisme de ces peuples, de leur demander que ce ne soit pas pour continuer le travail forcé, pour continuer les pratiques qui, quelle que soit l'attitude, ou la couleur des peuples, n'en est pas moins scandaleuse pour l'humanité et le Socialisme.
Je sais très bien que des camarades n'accepteront pas, je sais très bien qu'on nous répétera que demander cela c'est faire preuve soi-même de colonialisme, je

sais aussi que peut-être notre camarade Ries (?) nous demandera un amendement plus édulcoré. Je me rallierai sans doute personnellement à l'amendement du camarade Ries (?), mais j'insiste vivement pour que dans cette aide aux pays-sous-développés, on prévoie d'avance que le fonds des nations qui les dispenseront par le truchement d'un fonds international, n'arrivera pas à financer le cannibalisme, le fanatisme, l'esclavagisme et le racisme.

J. Ries

Après l'exposé très complet qui vient de vous être fait, je vais pouvoir être très bref, puisqu'au fond, après avoir exprimé le vœu de beaucoup de militants de la fédération, le texte soumis à vos délibérations après amendement, après peut-être révision du style sur tel ou tel point, soit voté, soit rendu public et soit considéré comme un texte pas seulement à. l'usage interne, mais comme affirmant notre position à l'extérieur, je n'ai personnellement qu'une petite difficulté à signaler et un amendement à soutenir.

La difficulté porte sur le mot d'oppression psychotechnique ; formule qui me paraît excellente, mais qui probablement, comme toutes les formules un peu nouvelles, n'a pas été très bien comprise par un certain nombre de nos camarades.

Je pense que ce sera un devoir de Jules Moch et plus tard des responsables du Parti lorsque le texte aura été promulgué, de l'élucider sur ce point-là et sur quelques autres.

L'intérêt de ce texte, c'est évidemment non pas tant de lancer des idées nouvelles, mais que l'emploi des mots d'aujourd'hui serve à décider si ce sont des idées permanentes, encore faut-il dire que les mots d'aujourd'hui ne sont pas toujours très bien définis.

C'est cette question de terminologie, la seule qui m'a fait m'opposer à Le Corre à propos du capitalisme d'Etat, qui m'amène à soutenir ou plus exactement à reprendre bien contre mon gré, l'amendement que j'avais soutenu lors de notre première réunion, et qui concernait l'aide internationale aux pays sous-développés.

Il y a pour achever le texte, le refus excluant tout profit capitaliste ce qui va de soi et toute influence politique, expression qui me paraît trop large et qui me paraît dangereuse.

Dangereuse, parce qu'elle a l'air de considérer qu'une influence politique est en soi une chose fatalement mauvaise, que la politique est en soi quelque chose de pernicieux ou de superfétatoire, ou encore d'indiscret lorsqu'elle sert un organisme international au sein d'une nation.

Cela ne me paraît pas acceptable, je dirais même que tout ce qui est humain ne peut pas nous être totalement étranger, et si ça ne peut pas nous l'être individuellement, ça l'est encore moins à un office international. Mais surtout, je me suis permis de relire la définition du mot "influence" dans le Littré, et je me suis aperçu d'une chose qui était presque évidente, c'est qu'il ne pouvait pas y

avoir d'action efficace même sous une forme d'aide matérielle pour relever le niveau de vie, sans que cette aide efficace ait des conséquences politiques.
Rien ne le témoigne mieux qu'un roman américain - qui vient d'être traduit en français paraît-il, et qui là-bas a été tiré à quatre millions d'exemplaires - que le Président actuel lisait pendant sa précédente campagne électorale. Il s'appelle : "Un vilain américain". Il y a un dialogue entre un américain - qui n'est pas vilain et qui est seul dans un pays de l'Asie des Moussons, qui veut utiliser les herbes locales pour nourrir des vaches qu'il avait importées - et quelqu'un qui essaie de le tuer en lui disant : "Mais le lait et le bétail, se sont des faits politiques car ils touchent à l'équilibre de la vie Sarquainaise". C'est, bien entendu, un pays supposé qui pourrait être, soit le Pakistan, soit la Thaïlande ou la Birmanie, et cela est vrai.
Toute action sur le niveau politique, toute action d'ordre économique, toute aide même simplement matérielle, créée des problèmes politiques. J'ajoute que l'Office International se trouvera - quant au regroupement de ses propres membres, de ses propres fonctionnaires, de ses propres employés, qu'ils viennent de l'extérieur ou qu'ils soient locaux- devant un certain nombre de problèmes.
Je ne veux pas reprendre ici ce que j'avais dit l'autre fois sur l'application d'un certain nombre de règles, par exemple en matière de marine Internationale, mais je dirai ; d'une façon plus générale, il me paraît impossible qu'un office international n'applique pas à ses propres salariés - qu'ils soient étrangers à l'Etat ou qu'ils soient ressortissants de cet Etat- un minimum de droit social, l'application des règles générales consacrées par le pays de l'OIT, même si le droit interne de cet Etat est beaucoup moins généraux. Il me paraît impossible que l'Organisme International, un Fonds International accepte comme certaines compagnies américaines, en Arabie Saoudite, de se préoccuper par principe de la confession religieuse des ingénieurs que l'on envoie là-bas.
Or, je dois dire que contrairement à faire de cela une condition des Etats auxquels serait subordonnée l'aide, le Fonds International lui, doit respecter la législation internationale, je dirais qu'il change l'atmosphère du pays où il agit, car de tous les exemples ce sont les exemples vivants qui sont de notre pouvoir.
C'est pourquoi je reprends l'amendement qui consiste à dire, à l'exclusion de toute recherche du profit capitaliste, qu'il limitera son influence politique à la diffusion et à l'affermissement des règles de droit internationalement consacrées.
Mais, si l'on trouve cette formule trop longue, si l'on veut s'en tenir à une formule de deux mots, un substantif et un adjectif, qu'on remplace alors le mot "influence" par le mot "tutelle", et je n'élèverai plus aucune protestation. Je dois ajouter que lorsque nous avons rédigé ce texte, le débat qui portait sur l'aide aux pays sous-développés n'avait pas eu lieu. Depuis, une intervention de Morel, une intervention très longue et très nourrie m'a-t-on dit, car j'étais absent, du Sénateur de Carcassonne, ont fait avancer l'étude du problème. Dans la mesure

où il ne s'agit que d'une terminologie inadéquate, de remplacer le mot influence par un mot qui prouverait bien que l'Office International n'essaierait pas de se dresser contre les gouvernements, j'accepterais par avance cette terminologie, mais je ne veux pas par contre accepter cette idée que le Parti reprenne à son compte l'objection de M. Molotov aux Organismes internationaux créés au titre du front du plan Marshall. Ces Organismes internationaux portant de l'aide à toute l'Europe, influeront sur l'avenir intérieur des pays de l'Europe, y compris les démocraties, pas encore populaires mais qui étaient déjà, sous le contrôle de l'armée soviétique et aussi en URSS même.
Je déclare que cela est une thèse de la passivité que nous ne pouvons pas accepter.
Je ne crois pas que dans notre formulation, nous ayons l'air, nous puissions laisser croire que nous pensons que des organismes internationaux puissent à priori, efficacement avoir une action politique, ou encore puissent avoir une action politique qui, automatiquement, quoiqu'il arrive, soit forcément mauvaise.
Je dois ajouter, ce sera ma conclusion, qu'avant la formule, j'avais simplement apporté la formule courte pour laquelle je demandais : Incluons toutes les influences politiques. Qu'est-ce que cela revenait à dire ?
Cela revenait à dire que je sais très bien que certaines influences politiques peuvent être mauvaises et qu'elles doivent être condamnées, mais non pas toutes ; et c'est ce qui est caractéristique de l'Office International. Il ne dépend pas d'un seul homme, d'une seule nation ; il a à sa tête un organisme collégial, et que cet organisme international est lui-même susceptible d'un contrôle, et d'un contrôle international, ce qui donc devrait poser une garantie aux plus soucieux partisans de la souveraineté intégrale des pays sous-développés.

André Bidet

J'ai demandé 10 minutes de temps de parole tout à l'heure ; je le regrette, j'aurais dû demander plus, car après les interventions qui viennent d'avoir lieu, j'aurais évidemment beaucoup de choses à dire et je ne surprendrai personne en disant que je ne suis pas du tout à ce sujet d'accord avec ces interventions.
A entendre Garnier-Thenon tout à l'heure, j'éprouvais une grande inquiétude. Je craignais que le Congrès ne s'imaginât qu'en Afrique, il n'y a plus que des cannibales !

Dans la salle - Mais il y en a !

André Bidet - Il y en a, c'est entendu, mais ce que je trouve fâcheux, c'est que l'on fasse un si grand étalage de tout ce qui n'est pas parfait et que l'on oublie tout de même de mentionner qu'il y a des pays et, en particulier, parmi les nouvelles Républiques africaines, qui se conduisent d'une façon remarquable, qui construisent leur état, qui s'ingénient à faire vivre des institutions, qui ont

élaboré des constitutions dans lesquelles la reconnaissance des Droits de l'homme est mentionnée, non seulement référence à la déclaration de 89, mais référence également à la déclaration universelle des Droits de l'homme.
Au fond, je crains que le chaos congolais ne porte tort aux pays sérieux et je ne vous apprendrai peut-être rien, mais je tiens quand même à le dire, ceux qui souffrent le plus du spectacle lamentable de cette tragi-comédie qui se déroule au Congo ex-belge, ce sont les Africains eux-mêmes. Mais enfin, je suis monté à la tribune pour traiter un tout autre sujet et d'ailleurs, je n'y suis venu que sur un mandat impératif de la Commission spécialisée, celle où se retrouvent des camarades qui ont tous un certain nombre d'années de vie africaine, peut-être trop, peut-être cela les a-t-il déformés, mais enfin, cela leur a donné une sorte de sens de l'utilité de la compréhension humaine, et du fait indispensable suivant qu'il ne faut pas porter trop vite des jugements, surtout lorsque l'on n'a pas acquis la seule connaissance valable, celle que confèrent la vie dans le milieu même dont on parle, la connaissance puisée dans le vif.
La Commission m'a donné un mandat que je veux remplir avec, bien entendu, le maximum d'esprit de camaraderie. Moi, je rends hommage au texte élaboré par la Commission qui est un peu maintenant, dans le Parti, la Commission au sommet, j'entends le groupe d'études doctrinales. Ce que je vais demander à cette Commission, c'est de consentir à accueillir favorablement les quelques suggestions que je vais présenter.
D'abord, la Commission suggère qu'un paragraphe particulier soit mentionné sous le titre "liberté de l'homme à l'oppression colonialiste." il faut donner au problème dit colonial l'importance qu'il mérite. Vous n'êtes pas sans constater tout de même que le phénomène de colonisation qui se développe actuellement est en train de modifier toute la carte du monde, de métamorphoser - je le souhaite – les esprits et les cœurs, et je crois que cette décolonisation est en voie d'aboutir à un sentiment plus parfait de la solidarité universelle.
Donc, un paragraphe spécial comme ceux concernant l'oppression psychotechnique ou l'oppression spirituelle.
Déplacer aussi les parties concernant le Socialisme et les positions du Socialisme, par rapport à l'exploitation colonialiste.
Nous sommes un peu surpris d'avoir trouvé ces quelques paragraphes dans la partie 4 "Société sans guerre". Nous suggérons très fraternellement à la Commission de consentir à examiner s'il ne serait pas possible et meilleur de reporter cet ensemble de 4 paragraphes dans un paragraphe E, à propos du progrès de l'homme. À la fin du § d, il est fait mention de la libération humaine. La décolonisation est aussi une entreprise de libération humaine. Je crois qu'il y aurait, sans trop d'effort, une possibilité de transition.
Maintenant, en ce qui concerne toute la partie 3, vous nous pardonnerez, mais nous nous sommes évertués à trouver une nouvelle Rédaction dont nous ne sommes pas, je vous le dis tout de suite, particulièrement satisfaits, de sorte que nous sommes prêts, si vous l'acceptez, à apporter notre collaboration à la

recherche d'une nouvelle rédaction. Je crois que c'est du bon travail et nous avons tous le souci de présenter un texte qui traduise au mieux l'état d'esprit du Parti et qui soit susceptible d'exercer une influence en Afrique et en Asie, auprès des Partis qui, maintenant, se rapprochent du nôtre.
Je ne vais pas faire une critique de cet ensemble de paragraphes. Je m'en vais simplement vous lire la rédaction à laquelle nous sommes parvenus, avec la certitude que ce n'est pas un chef d'œuvre. Voici donc ce que nous proposons :
"Le Socialisme condamne toute exploitation d'un peuple par un autre peuple, dans l'ordre international, et notamment toutes les formes d'exploitation colonialiste.
Il réaffirme le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
Il réprouve la ségrégation raciale, de quelque façon et où qu'elle sévisse.
Le Parti Socialiste lutta et lutte pour l'émancipation des peuples colonisés, en vue de libérer l'homme et de lui faire retrouver sa dignité.
Fidèle à sa doctrine, il offre son appui à ces peuples, dans les processus de décolonisation, afin qu'ils instaurent chez eux un régime politique démocratique, le seul qui assure le respect des droits de la personne humaine, la justice sociale, le progrès économique au profit de tous.
C'est pourquoi le Parti Socialiste considère que l'aide aux pays sous-développés constitue pour les états industrialisés une obligation de solidarité humaine, pour l'égalité entre les nations et la paix mondiale. Cette aide devra être confiée à un fonds international uniquement préoccupé du bien-être du progrès des peuples en voie de développement, à l'exclusion de toute recherche de profit capitaliste, ou d'influence politique.
J'ai également un texte qui se rapporte au problème des pays sous-développés, car nous avons été cette année trois Commissions dans le Parti à étudier ce problème, mais la Commission dont je suis le responsable s'est bien gardée d'étudier le problème dans son grand ensemble, laissant ce soin à la Commission des études doctrinales et à la Commission des affaires internationales.
Nous avons été plus terre à terre. Nous nous sommes placés d'une part dans l'immédiat et, d'autre part, par rapport aux nouvelles Républiques, si bien que notre texte est un peu indépendant d'une étude générale. Il est bien certain que, pour le fond, nous sommes, nous aussi, des Partisans d'un plan mondial d'aide mutuelle, mais nous considérons que la France se trouve actuellement dans une position particulière à l'égard des pays nouvellement parvenus à l'indépendance. Donner l'indépendance laisse subsister des devoirs à l'égard de ces pays-là. Ah ! Je sais qu'il faut être prudent. Je pense vous en parler un peu dès demain matin, mais permettez-moi de vous dire, pour terminer, qu'il faut vraiment aller avec une grande générosité vers ces peuples.
Voyez-vous, camarades, je pense moi que le premier commandement du Socialisme, c'est encore celui-ci : au nom de la raison, ouvre ton cœur au genre humain !

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Cordeviola.

Cordeviola (Yonne)

Au nom de la fédération de l'Yonne, je remplace à cette tribune notre camarade Piette, absent. Je le fais sans doute avec beaucoup moins de talent, car j'imagine que chacun d'entre vous sent combien il est difficile pour un modeste militant de la base de venir s'expliquer à cette tribune sur l'avant-projet fondamental. Quoi qu'il en soit, et tout en rendant hommage au groupe d'études, au groupe au sommet, comme l'a rappelé tout à l'heure un de nos camarades, je dois dire que les militants de la fédération de l'Yonne ont trouvé cet avant-projet - peut-être parce qu'ils sont trop pragmatiques, trop près des réalités de chaque jour - ont trouvé que certains points n'apparaissaient pas suffisamment, étaient passés trop sous silence. Ce n'est pas une modification de texte que la fédération de l'Yonne propose, mais simplement des remarques qu'elle soumet à la Commission des résolutions.

Un point est apparu à la fédération de l'Yonne, c'est que, dans l'évolution des sociétés modernes, on a constaté une amplification considérable du rôle de l'Etat, et ceci aussi bien en France qu'ailleurs, aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine social.

Au même moment, on constatait que, dans la même évolution des sociétés modernes, le syndicalisme était appelé à jouer un rôle de plus en plus important et le Parti Socialiste a toujours condamné le sort qui était fait au soi-disant syndicalisme en URSS.

Nous pensons donc que, dans un avant-projet fondamental, il eut été souhaitable, en quelques mots très brefs, de préciser comment, dans une société Socialiste, s'articulent les rapports du syndicalisme et de l'Etat.

Le deuxième point, c'est que toute l'évolution moderne tend vers ce qu'on a appelé - d'ailleurs, on le retrouve dans tous les documents - cette notion de civilisation industrielle, de nation industrielle. Or, qui dit nation industrielle dit production, productivité, rendement, efficacité, et l'un des problèmes - et non des moindres - qui se posera sans doute à la société Socialiste, c'est de concilier la démocratie avec l'efficacité, car vous savez très bien que l'un des dangers les plus graves qui pèsent sur la démocratie, c'est celui qui représente une espèce d'impuissance que l'on se plaît à divulguer à tort et à travers, en disant que la démocratie est impuissante devant la nécessaire efficacité de la nation industrielle. Ce point, à notre avis, n'a pas été suffisamment développé dans l'avant-projet fondamental.

Le troisième point, c'est que, dans la société Socialiste, dans la future société Socialiste, l'avant-projet fondamental ne fait pas état du rôle et de la nature de l'impôt. Il est entendu que la plus-value capitaliste disparaît dans la société capitaliste. Il n'en demeure pas moins que si l'ouvrier reçoit l'intégralité en

salaire du travail fourni, il sera dans l'obligation de restituer à la société une partie de son pouvoir d'achat représentée par le salaire qu'il aura perçu, de façon à permettre à cette société de rester en expansion continue.
Enfin, la tierce force soi-disant psychotechnique ou technocratique à laquelle on a fait allusion, nous voudrions, nous aussi, qu'à la Commission des résolutions, on insiste sur ce point, car cette tierce force ne s'est pas seulement glissée entre d'une part le salariat et d'autre part le capital, mais également dans des forces économiques qui n'ont rien à avoir avec le capitalisme traditionnel et le capitalisme libéral, comme par exemple dans la coopération et dans la mutualité. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, en Allemagne de l'Ouest, qui est tout de même le berceau de la coopération agricole, le problème se pose avec une acuité considérable. C'est un des dangers auxquels l'avant-projet fondamental ne doit pas rester étranger et sur lequel il doit mettre l'accent.
Enfin, un point particulier - et ce n'est pas faire du corporatisme - c'est le problème de l'économie agricole dont le revenu décroit nécessairement dans la nation industrielle par rapport au revenu national, et personne ne pourra l'en empêcher. Pourtant, au même moment, cette économie agricole est absolument indispensable à la nation, car c'est elle qui conditionne la production des produits de première nécessité indispensables à l'existence. Or, ni l'économie libérale, ni l'économie soviétique ne sont arrivées à résoudre ce problème qui porte en lui deux éléments contradictoires.
Pour différencier le Socialisme, aussi bien du libéralisme économique que du soi-disant Socialisme soviétique, il serait bon que, dans l'avant-projet fondamental et sans entrer dans les détails, le Parti Socialiste précise comment cette contradiction peut être résolue.
Enfin, dernier point, c'est qu'à notre avis, l'accent devrait être mis davantage sur la nécessaire formation de gestionnaires économiques, des militants ouvriers, et ceci rejoint la remarque qui a été faite à cette tribune par nombre de camarades, au sujet de cette oppression psychotechnique. Il est bien certain que, dans la société Socialiste, il ne sera possible d'aboutir à l'épanouissement de l'individu qu'autant que vous aurez, dans le monde du travail qui sera essentiel dans la nation, une masse considérable de gestionnaires économiques.
Pour toutes ces raisons, la fédération de l'Yonne, tout en adressant, je le répète, ses félicitations au groupe d'Etudes Doctrinales, souhaiterait que l'avant-projet de programme fondamental ne constitue pas quelque chose à la fin de ce Congrès de littéralement stratifié. Nous pensons que ce document, qui est un document de première importance, qui doit être à l'usage non seulement interne du Parti, mais qui doit être popularisé, et à un moment où la jeunesse va jouer un rôle considérable dans la nation, nous ne voudrions pas que cet avant-projet fondamental sorte de ce Congrès définitivement stratifié et que, dans une certaine mesure, il soit possible, au travers des réflexions des fédérations, des réflexions de chacun qui se feront jour lentement, nous voudrions, dis-je, qu'il soit possible, lors d'un prochain Congrès, de l'amender, de le rectifier le cas

échéant, après un nouvel effort de conciliation, d'analyse et de synthèse. En réalité, notre conclusion, à la fédération de l'Yonne, c'est celle que donnait au mois de décembre dernier le Secrétaire général du Parti, lorsqu'il disait : "C'est un document sûrement perfectible, c'est normal, comme toute œuvre humaine, mais c'est un document qui, dans quelques mois, une fois qu'il aura été étudié, j'en suis certain, sera un instrument fort utile".
Il concluait en disant : "Nous rapportons un document sur lequel il faut tous nous mettre au travail, parce que ce sera, pour les combats futurs, le plus bel outil dont on pourrait avoir besoin".
Pour toutes ces raisons, la fédération de l'Yonne demande, à moins que l'on puisse se mettre d'accord sur tous les éléments qui ont été développés à cette tribune, que l'avant-projet fondamental reste néanmoins une base technique perfectible et amendable.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Darius Le Corre.

Darius Le Corre

Camarades, au Congrès extraordinaire de décembre, pour bien mettre en lumière le but constant du Socialisme, parfaire notre analyse du monde actuel, et accroître ainsi notre efficacité dans l'action, j'ai proposé un certain nombre d'amendements.
Le premier porte sur le but constant du Socialisme et l'exploitation de l'homme par l'homme. J'ai demandé que l'on affirmât que notre raison d'être fondamentale est de lutter pour qu'il soit mis définitivement un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme.
Dans "Points de vue et Controverses", plusieurs camarades ont repris à leur compte cette proposition. Seul, notre ami Bonnel semble l'écarter. Je cite : "La plus-value, demande-t-il, résulte-t-elle encore aujourd'hui d'un prélèvement sur le produit du travail ?" De quelle autre source Bonnel voudrait-il donc que ce prélèvement provienne ? Est-ce que, dans notre monde capitaliste, toute valeur d'échange n'est pas le fruit d'un travail social ?
Si Bonnel veut mesurer l'ampleur de l'exploitation dont les salariés sont victimes, il lui suffit de consulter les bilans d'entreprises publiés dans la presse spécialisée.
"Le Socialisme du XXème siècle, dit encore Bonnel, devrait moins se définir en fonction d'une théorie dépassée de l'exploitation, même s'il y a effectivement exploitation, qu'en fonction d'une volonté d'attribuer au salarié, directement ou indirectement, la capacité de décider du montant et de l'usage de la plus-value."
Autrement dit, nous devrions - ce que nous avons fait dans le chapitre consacré à la société sans classe - indiquer notre remède à l'exploitation capitaliste, sans, pour autant, préciser à quel mal celui-ci s'applique.

Fondation Jean-Jaurès

Nous serions alors de bien curieux médecins, qui, fort probablement, à plus ou moins longue échéance, finiraient par oublier et le remède et le mal.
C'est alors que M. Waldeck-Rochet qui ne prend jamais la précaution de se regarder dans une glace avant de critiquer un adversaire, répétait à l'envi, ce que d'ailleurs il déclarait jeudi dernier devant son Parti, porte-parole en France de la classe exploiteuse de l'URSS, que notre Parti, dégénéré, "abandonne les principes du Socialisme."
Le reproche que je fais à Bonnel, je le fais également à Malleville. Il faudrait, dit Malleville, écarter l'expression "mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme" parce que celle-ci se trouve exprimée ailleurs, sous d'autres formes, dans l'Avant-projet. Je fais remarquer que les autres notions incluses dans la définition du but constant du Socialisme, "société sans classes", "société démocratique", se retrouvent aussi en d'autres endroits de l'Avant-projet, aussi je ne vois pas pourquoi à côté de ces notions ne se trouverait, pas cette vieille formule du Socialisme non moins essentielle, à savoir que notre tâche sociale est de mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme. Sans mon amendement, l'accent, porte sur la liberté, et notre formule apparait avant tout libérale alors que nous sommes une organisation de classe luttant parmi les travailleurs exploités par le capitalisme et se donnent pour tâche, par la liberté et dans la liberté, de mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme".
Au chapitre consacré à l'économie capitaliste, je demande que nous poussions plus loin notre analyse du capitalisme moderne, en distinguant les unes des autres ses trois formes dominantes : libérale, semi-libérale et d'état.
Je demande enfin qu'à propos des monopoles et du partage des marchés, on introduise dans l'avant-projet la notion de surprofit.
La distinction entre capitalisme "libéral", "semi-libéral" et "d'Etat" peut sembler superfétatoire à certains camarades. Qu'ils veuillent bien alors considérer que cette distinction commande notre attitude dans le combat que nous avons à mener. On ne combat pas en effet, pareillement le capitalisme libéral et le capitalisme semi-libéral, et c'est parce que certains syndicalistes n'ont pas compris cela qu'ils continuent à défendre des thèses anarcho-syndicalistes valables au 19e siècle quand les travailleurs n'avaient à se confronter qu'avec un patronat de droit divin qui n'existe plus, puisqu'une bonne partie des problèmes sociaux sont maintenant réglés par l'Etat.
Au temps du libéralisme, il était normal que les travailleurs voient dans la grève leur seule arme de défense, mais sous le régime semi-libéral, c'est-à-dire sous un régime où l'Etat intervient dans l'économie, sans exclure la grève, les travailleurs doivent chercher, par l'intermédiaire de leurs représentants qualifiés, dans les organismes sociaux d'Etat à peser sur les décisions qui y sont prises.
Sous les régimes de capitalisme d'Etat, si l'Etat est démocratique, c'est à la fois de l'intérieur et de l'extérieur que le combat peut-être mené ; mais si celui-ci est totalitaire, alors il est évident que le mode essentiel de lutte doit être le sabotage. C'est ce qu'ont parfaitement compris les travailleurs de l'URSS et plus

particulièrement les paysans à qui M. Khrouchtchev reproche d'avoir volé la moitié de la récolte de maïs en Ukraine, d'avoir laissé perdre 15% de la récolte du coton dans le Tadjikistan ; d'avoir laissé crever plus de 9 millions de chèvres et de moutons par manque de fourrage et de soins, d'avoir vendu plusieurs fois le même beurre à l'Etat pour toucher des primes ; d'avoir falsifié massivement les statistiques au point de les rendre inutilisables et d'avoir, enfin, trop de tendresse pour leur lopin de terre aux dépens des terres soi-disant collectives des kolkhozes.

En ce qui concerne la notion de surprofit, je demande qu'elle soit prise en considération parce que, dans l'avant-projet, il est parlé du partage des marchés entre monopoles.

Le surprofit, notion bien moderne, est inséparable du marché monopolistique, que celui-ci résulte du partage des marchés entre trusts, ou de la transformation, comme en URSS, de tous les marchés en un seul.

Retenir cette notion, c'est nous aider dans le combat que nous avons à mener contre les trusts, les ententes. C'est nous aider à comprendre l'aspect social de certaines discussions qui se déroulent en URSS entre économistes.

Sous le régime libéral, les marchandises produites dans des conditions techniquement semblables, sont vendues à leur valeur-travail, c'est-à-dire selon le temps qui a été socialement nécessaire pour les créer quand, sur le marché concurrentiel, l'offre équilibre la demande. Dans ce cas-là, le prof qui résulte d'un prélèvement sur la valeur-travail de la marchandise, est considéré comme normal. Mais, avec le partage des marchés, les monopoles réalisent des surprofits parce que tout en vendant moins cher que leurs concurrents techniquement surclassés, ils vendent au-dessus de leur valeur individuelle les marchandises qu'ils produisent. Si la valeur sociale d'une marchandise représente par exemple 20 heures de travail, en l'absence de concurrents de même force, ils vendront cette même marchandise comme si elle ne leur avait demandé que 18 heures de travail, alors qu'en réalité elle ne leur en a demandé que 12. La différence entre 12 heures et 18 heures, soit 6 heures, représente ce que Marx appelait la "plus-value extra", et qu'on appelle, à notre époque, le surprofit.

Comme en Occident, en URSS, les marchandises sont vendues à leur valeur-travail, mais seulement si on les considère globalement et au niveau de l'Etat. En URSS la valeur de toutes les marchandises est représentée par le temps socialement nécessaire pour les produire. C'est ensuite, seulement, dans le cadre de la valeur globale, que la bureaucratie, conformément à ses intérêts de classes, fixe les prix des différentes marchandises. Ceux-ci sont très élevés pour les produits de consommation, même après les baisses spectaculaires, et faibles pour les fabrications de l'industrie lourde et de l'industrie de guerre.

Sous le libéralisme, le marché concurrentiel fait fluctuer les prix autour de la valeur-travail. Sous le régime semi-libéral, c'est à la fois le marché concurrentiel

et l'Etat qui décident de ces fluctuations, et sous le régime de capitalisme totalitaire d'Etat, comme en URSS, c'est uniquement la bureaucratie régnante.
Dans ce dernier cas, les surprofits réalisés sur les articles de consommation courante permettent d'équilibrer les prix de l'industrie lourde et du matériel de guerre.
Et j'aborde maintenant l'examen des amendements que j'ai proposés au texte se rapportant à l'économie soviétique.
Notre examen doit être serein, car la seule chose qui nous intéresse, est la vérité objective. Cette vérité, nous devons l'exprimer avec netteté, lui donner dans l'avant-projet une place au moins égale à celle que nous réservons à la critique des capitalismes occidentaux. Or, j'ai le sentiment que notre ami Jules Moch, d'après ce qu'il a écrit dans "Points de vue et Controverses", voudrait voir limiter dans son étendue, dans sa précision et par suite dans son efficacité ce que nous avons à dire. Il a peur que notre texte soit une machine de guerre contre ceux qui ont écrit dans la 17ème condition pour adhérer à la troisième Internationale, je cite : "L'Internationale Communiste déclare la guerre à tout le monde bourgeois et à tout les Partis Socialistes jaunes."
Le texte qui nous est proposé occupe 27 lignes dans l'avant-projet contre 59 consacrés à l'économie capitaliste occidentale, et Jules Moch semble avoir peur que nous changions quoi que ce soit à ces 27 lignes. Alors, je pose une question : sommes-nous venus ici pour apporter notre contribution à l'œuvre commune ou pour entériner le travail accompli par quelques camarades dévoués ?
Des camarades ont appuyé mes suggestions ; deux les écartent : Ries et Jules Moch.
A Ries, je réponds que nous n'arriverons pas à nous mettre d'accord, puisqu'il définit le capitalisme autrement que les membres du GED et que moi-même. Quand il dit : "Capitalisme d'Etat, non, mais dictature", je vous le demande, comment peut-on opposer valablement une catégorie politique (la dictature) à une catégorie économique (le capitalisme) ? En URSS, il n'y a pas une dictature, ne reposant sur aucune forme économique mais tout ensemble dictature et capitalisme d'Etat.
Mon désaccord avec Moch porte à la fois sur la nature de l'économie de l'URSS et sur les résultats de celle-ci. "L'Etat soviétique, écrit Moch, dans Points de Vue et Controverses, est en pleine et redoutable expansion". Nul ne songe à nier l'expansion de l'URSS, comme de tout Etat moderne d'ailleurs. Mais encore faut-il préciser. Cette expansion est certainement redoutable dans le domaine de l'industrie de guerre et plus particulièrement dans celui des fusées, mais certainement pas dans celui de l'Agriculture.
Pour se faire une opinion, des observateurs occidentaux disposent d'informations puisées dans la presse soviétique, dans des recueils de statistiques et dans les relations de voyageurs. Or, aucun des documents émanant

de ces différentes sources ne doit être utilisé, sans avoir fait au préalable l'objet d'un examen critique.
Pour nous convaincre que le rythme de développement de l'URSS, au cours des dernières années a été le double de celui du monde libre (ce que nous ne pouvons) Jules Moch brandit un document élaboré pour le Congrès des USA par le département d'Etat, le Pentagone et le Service de Renseignements de M. Allen Dulles, celui là même qui a si bien renseigné le Président Kennedy sur la situation à Cuba.
Or, ce n'est pas parce qu'un document sur l'URSS émane d'organismes anti-communistes que nous devons "ipso facto" le considérer comme valable. Le document américain déclare, d'après J. Moch, qu'entre 1950 et 1959, je cite : "le PNB, (c'est-à-dire le produit national brut) soviétique a augmenté à un taux moyen de plus de 6% contre environ 3% pour l'américain".
Première observation : les auteurs de ce document font, je cite les réserves sur la possibilité de certaines exagérations en ce qui concerne les taux d'accroissement soviétiques.
Deuxième observation : les chiffres du document, comme d'ailleurs ceux de Moch dans son livre, perdent toute valeur après les révélations faites sur l'économie soviétique Stroumiline, et par Khrouchtchev en janvier dernier.
En ce qui concerne Stroumiline, ce vieux statisticien qui participa à l'élaboration du premier plan quinquennal a publié à Moscou fin 1959, un ouvrage intitulé : "Coups d'œil sur l'économie soviétique 1929-1959". Dans cet ouvrage, Stroumiline écrit en toutes lettres que "l'indice de la production industrielle soviétique est abusivement gonflé et que la valeur en roubles sur laquelle il repose représente le triple - je dis bien le triple - de la valeur effective de cette productions." C'est à peu près à ce coefficient qu'ont abouti les américains Kaplan et Morstein dans la revue "The American Review" de juin 1960.
Car il v a des économistes américains qui ne partagent pas les vues des auteurs du document invoqué par J. Moche.
Les Russes peuvent comparer l'indice de leur PNB avec celui des occidentaux, mais l'inverse n'est pas possible. Car si les Russes savent comment est composé le PNB occidental et quelle est sa pondération, les occidentaux, eux, ne savent pas comment est composé le PNB soviétique, quelle est sa pondération et comment il a été calculé, car le PNB soviétique est secret d'Etat. Ils savent seulement que les russes ne tiennent pas compte dans les calculs du secteur service que, précisément ils développent fort peu, et, par les révélations de Stroumiline, qu'ils comptabilisent plusieurs fois la même matière première au cours des transformations que celle-ci subit.
Mais il y a mieux.
On sait maintenant, par Khrouchtchev, que non seulement les tonnes de fonte et d'acier sont comptabilisées plusieurs fois, mais encore que les chiffres absolus fournis au "Gosplan" par les entreprises industrielles et agricoles sont fortement exagérés. Or, c'est sur la base de ces chiffres que sont établis les indices.

directeurs d'usines et directeurs de kolkhozes falsifient les statistiques pour toucher des primes. En décembre 1959 Khrouchtchev annonça que la production de beurre par tête d'habitant avait dépassé celle des USA. A cette époque, on lui signala que ce n'était pas possible parce que si les statistiques sur la vente du beurre indiquaient que cette vente avait été multipliée par 2,7 entre 1953 et 1959, la production de beurre, elle, pendant la même période, s'était seulement accrue de 70%, ce dernier pourcentage ne pouvant lui-même être exact, puisque, toujours entre 1953 et 1959, l'effectif des vaches n'avait augmenté que de 35%.
Les indices soviétiques établis sur des données fausses ne méritent aucun crédit. Les experts soviétiques eux-mêmes l'admettent puisqu'ils procèdent à des révisions. C'est ainsi qu'en 1934, ils déclarèrent que la production industrielle de l'URSS en 1928 représentait 10 ½% de la production industrielle américaine ; puis, en 1939, ils avouèrent s'être trompés et ramenèrent ce pourcentage à 6,7%.
Il n'y a rien de plus trompeur, d'ailleurs, que les pourcentages quand on les détache de leurs bases de calcul, mais, voyez-vous, même sur le terrain de ses propres indices, l'URSS est battue par certains pays à certaines périodes".
J. Moch nous parle d'un taux de croissance de 6% du PNB soviétique. Or, l'agence économique japonaise de planification, organisme gouvernemental, a publié en novembre 1960 un rapport qui affirme qu'après la guerre, le taux de croissance de l'économie japonaise a atteint une moyenne de 8,4% pendant les douze années qui vont de 1947 à 1958, la croissance la plus forte s'est produite entre 1947 et 1952 où la moyenne a été de 11%. L'année 1959 a battu tous les records avec un taux de croissance de 15 %.
On étonnerait probablement bien des Communistes si on rappelait que dans son ouvrage "Le développement du Capitalisme en Russie", Lénine a écrit : "Le progrès de l'industrie minière va plus vite en Russie qu'en Europe occidentale et même qu'en Amérique du nord. Dans les dix dernières années 1886-1896, la production de fonte a triplé, le développement du capitalisme dans les pays jeunes est très accéléré par l'exemple et l'aide des pays vieux". Tous ces faits, tous ces chiffres, montrent que l'URSS n'a pas, à cause de son régime, le monopole des rythmes élevés de production. D'ailleurs, son expansion va sensiblement se ralentir en 1961.
En effet, les résultats de 1960 n'ayant pas été satisfaisants, les dirigeants soviétiques envisagent, d'après leur budget, de n'accroître le financement de l'économie nationale que de 3 contre 6% en 1960 et 20% en 1959, et les experts pensent déjà que les retards en agriculture compromettent les objectifs finaux du plan septennal.
Notre ami Jules Moch ne peut donc brandir son document comme un argument péremptoire. Il s'agit, en l'occurrence, d'une épée fortement ébréchée. Cela ne veut pas dire que nous devons trouver que tout va bien en occident. Non. Mais nous devons refuser de nous laisser bluffer, de faire inconsidérément le jeu des Soviétiques, et cela tout en poussant les démocraties occidentales à la

planification autrement qu'en entretenant chez elles une peur plus dangereuse qu'utile.
En ce qui ce concerne le niveau de vie soviétique, Jules Moch écrit : "Quel est le pays capitaliste où la consommation a pu croître en 6 ans de 53 à 62% selon les branches ? Disons de 6,5% à 8% par an ? Ce n'est en tous cas pas chez nous. " Pour avancer ces pourcentages, il fait état de baisses de prix dont la dernière, sur les articles courants, eut lieu en 1954. Et cela sans tenir compte des emprunts forcés dont le dernier date de 1957. On oublie que les baisses spectaculaires, au lendemain de la suppression du rationnement, en 1947, étaient normales, puisqu'il s'agissait de remettre en ordre les prix et les salaires. Il commet l'erreur de projeter dans l'avenir un taux moyen de baisse de prix calculé pendant une période relationnelle et alors que les baisses de prix ne continuent pas.
Il oublie également qu'en 1957, l'état soviétique proclama sa faillite financière, en suspendant le remboursement de la dette jusqu'en 1977, c'est-à-dire jusqu'à une époque où beaucoup de souscripteurs seront morts. Cette opération a spolié le peuple soviétique de 260 milliards de roubles et le prive chaque année du service de la dette de 16 milliards.
A ceux qui nient l'existence des classes en URSS, je signale que le remboursement de l'emprunt facultatif de 3% souscrit par la bourgeoisie d'Etat en 1947 pas été suspendu.
Je rappelle aussi que c'est cette même année 1957 que fut abandonné le 6ème plan quinquennal parce qu'après les soulèvements polonais et hongrois de 1956, l'URSS ne pouvait plus comme auparavant spolier ses satellites.
Ceci dit, il est vrai que le niveau de vie des travailleurs soviétiques s'est élevé à partir de 1953. Il s'est élevé à cause de la hausse des salaires, suivant parallèlement le rendement ; il s'est élevé à causée de la baisse des prix, mais il est irréel d'écrire, comme Jules Moch dans la Revue Socialiste que notre niveau de vie va être bientôt rattrapé, s'il ne l'est déjà.
Il ne suffit pas que les moyens d'achat augmentent, encore faut-il pouvoir acheter. Or, toute la presse, en ce moment, signale sur la foi des déclarations de Khrouchtchev, les difficultés de ravitaillement dans les grandes villes en lait et autres produits. N'oublions pas que si l'URSS a produit 120 millions de tonnes de céréales en 1956, elle n'en a produit que 130 en l960, alors qu'en 5 ans, sa population a augmenté de 18 millions d'âmes.
Jules Moch est allé en URSS ; dans le dernier numéro de la Revue Socialiste, il a écrit : "Je souhaiterais que les anti-communistes systématiques"... - je fais remarquer que je ne suis pas anti-communiste systématique, mais anti menteur systématique !… (applaudissements)… - "ne se fondent pas sans réserve sur ce que racontent les récits de voyageurs étrangers en Russie. Je cite une anecdote courte, mais typique. Ayant à Moscou décidé d'aller étudier en septembre 1956 l'Ouzbékistan, parce que sa composition humaine est semblable à celle de l'Algérie, 1 million de métropolitains pour 8 millions de musulmans, non arabes,

certes mais asiatiques, ayant leur langue et leurs traditions coraniques, je l'annonçais au cours d'un déjeuner à notre ambassade. Il vous faut, dit-on à ma femme, des vêtements légers, septembre est torride en Asie Centrale. Je répliquais que nous allions nous en préoccuper dans un magasin moscovite. Toutes ces dames de l'ambassade, dont certaines étaient à Moscou depuis 3 ans, mais vivaient en vase clos, se récrièrent, c'était impossible, on ne trouvait rien en fait de vêtements.
Il fallait en faire venir de Paris par la valise diplomatique, etc.
"Nous avons fait l'expérience du magasin universitaire d'état, au Goum, en face du Mausolée de Lénine. Nous avons vu de très nombreux modèles en excellente rayonne, en cotonnade, dont certains fort seyants, et en avons aisément acquis un pour un prix à peine supérieur à celui des boutiques parisiennes".
Il y a six ans de cela. Or, camarades, le 6 avril dernier, dans les Izvetsia, les Soviétiques Komov et Nikolsky déclaraient ceci : environ 250 fabriques et usines assurent l'approvisionnement en produits de toutes sortes du gigantesque magasin de la capitale, le Goum. Gomment se fait-il que les acheteurs n'accordent pas un regard à certains objets mis en vente, alors qu'ils font queue pour d'autres et comment se fait-il que, parfois, les vendeurs n'osent même pas présenter et offrir aux acheteurs certains produits, sinon parce qu'ils sont vraiment invendables ?
A cette question, MM. Komov et Nikolsky répondent à l'interviewer - je cite : "Pendant le quatrième trimestre I960, nous a dit Kamenev, directeur du Goum, nous n'avons pas eu un seul manteau d'hiver. Maintenant que nous voici au printemps, nous en avons deux fois plus qu'il ne nous en faut et, en contrepartie, nous n'avons pas assez de pardessus d'été et de demi-saison. Par dessus le marché, une bonne partie de ceux que nous avons sont de coupe démodée et de couleur étonnamment triste, et il faut ajouter que nous n'avons pas assez de modèles de la taille courante. Voilà pourquoi plus de 30 millions de roubles de vêtements invendables se sont accumulés au Goum depuis les 15 derniers mois."
Voila aussi qui montre qu'on peut très bien aller en URSS et ne pas se rendre compte comment fonctionne un magasin soviétique !
Camarades, l'URSS, c'est le pays des Spoutniks, celui de Gagarine, celui où, proportionnellement à la population on forme chaque année quatre fois plus d'ingénieurs que chez nous, mais c'est aussi celui d'une agriculture retardataire et en désarroi, d'une industrie légère encore dans l'enfance, d'une industrie lourde et de guerre se développant au détriment des masses laborieuses insuffisamment et mal ravitaillées. L'URSS se présente sous deux aspects : le premier qui sert à la propagande, le prestige, les ambitions de la nouvelle classe, et puis l'autre, que tente de cacher la dictature. Ces deux aspects sont ceux d'un capitalisme d'Etat qui, extérieurement, diffère de notre régime mais qui, comme lui, réalise l'exploitation de l'homme par l'homme, sous la forme capitaliste du travail impayé ayant des apparences de travail payé.

Au Congrès extraordinaire de décembre dernier, j'ai réfuté les arguments de Jules Moch, selon lesquels l'URSS ne serait pas un capitalisme d'état à cause de son plan, de ses prix de marché fixés par l'état, de ses investissements publics et par autofinancement, de ses nationalisations généralisées et enfin de la soi-disant absence d'exploitation du travail salarié. Dans "Points de vue et Controverses", Jules Moch n'a repris aucun de ces arguments, sauf le dernier, sous une autre forme. Je cite.

"Le Corre veut affirmer qu'en Russie, les accapareurs de plus-values exercent cette même exploitation, celle des capitalistes dans les cadres d'un Etat qu'ils sont seuls à contrôler, alors qu'il nous semble impossible et irréel de traiter d'accapareurs de plus-value des hommes, fussent-ils les bureaucrates d'un parti unique, qui ne profitent pas directement de cette plus-value, comme les capitalistes d'occident, mais qui l'utilisent - le mot est important bureaucratiquement, certes, et non démocratiquement, à développer la production, la science et la culture nationale".

Dans la nouvelle rédaction, moins lourde, d'un des amendements sur l'économie soviétique, - car j'ai tenu compte des remarques que m'ont fait certains camarades - je ne reprends pas l'expression "accapareurs de plus-value", mais l'idée s'y retrouve, puisque je parle de la plus-value prélevée par une bureaucratie qui contrôle seule l'état.

Ainsi, pour Jules Moch, l'URSS ne serait pas un capitalisme d'état :

1- parce que la bureaucratie ne profiterait pas directement de la plus-value comme les capitalistes d'occident,

2- parce que les bureaucrates utilisent la plus-value pour développer la production, la science et la culture nationale.

En ce qui concerne le 1-, il ne semble pas que Jules Moch nie le profit bureaucratique, mais seulement sa forme. Il est évident, en effet, que ceux qui pratiquent la dictature en URSS, savent que selon l'adage bien connu," toute 'charité' bien ordonnée commence toujours par soi-même". Mais que ces profits prennent des formes différentes en URSS et en occident, quelle importance cela peut-il avoir ? L'essentiel n'est-il pas qu'ils existent ? Je n'ai jamais nié que le capitalisme d'Etat ne différât dans ses formes, du capitalisme semi-libéral ou libéral, mais comme nos dirigeants de sociétés anonymes, les bureaucrates soviétiques profitent collectivement et individuellement de la plus-value et certains en profitent largement.

A la page 147 de son livre sur la nouvelle économie soviétique 1953/1960, M. Robert Bordaz rapporte une histoire qui a couru Moscou il y a deux ans. Il écrit : "Après le soulèvement hongrois, les travailleurs de Moscou montrèrent une certaine agitation. Afin de calmer les travailleurs d'une usine, Mme Fourtseva, ministre de la Santé en URSS, fit un discours et proposa qu'on lui pose des questions. Un travailleur se leva d'un parterre et lui demanda quel était son salaire. C'est un genre de question qui n'est pas souvent posée. Elle fit de son mieux pour éviter de répondre, mais l'importun persista. Là-dessus, elle admit

franchement qu'elle recevait un salaire mensuel de 18 000 roubles, plus d'autres émoluments se montant à 12 000 roubles. Le travailleur qui posait la question en recevait probablement 800." 18 000 roubles et 12 000 roubles encaissés directement et indirectement par Mme Fourtseva, cela fait 40 600 roubles par mois. Quant à l'ouvrier qui posait la question, on peut dire qu'avec 800 roubles, il avait un bon salaire puisqu'à cette époque, le bloc-notes de l'agitateur admettait que la majorité des travailleurs soviétiques gagnaient entre 500 et 600 roubles. Or, je ne cache pas qu'en France, un ministre gagne plus de 50 fois le salaire d'un bon ouvrier qualifié.

Qu'on me comprenne bien. Je ne suis pas un égalitariste. Je crois, en effet, avoir le sens des réalités sociales et je ne donne pas dans certaines utopies, mais ce que je condamne, c'est que de telles rémunérations puissent être décidées, en dehors de tout contrôle populaire et démocratique. C'est parce que ce contrôle n'a pas lieu que je considère Mme Fourtseva comme une accapareuse de plus-value, c'est-à-dire une dame qui prélève sur le travail de l'ouvrier, ce travail impayé ayant l'apparence du travail payé.

D'après notre ami Maleville, le régime soviétique ne serait pas du capitalisme d'état, parce que ses dirigeants n'auraient pas des intentions lucratives. Que pense-t-il des émoluments de Mme Fourtseva ? Il nous a dit qu'il fallait donner une définition scientifique, donc objective du régime soviétique. Or, quand on suppute les intentions des dirigeants, est-ce qu'on envisage une définition vraiment scientifique ? Est-ce que l'on ne donne pas en plein dans la subjectivité ? Ah ! Camarade Maleville, l'enfer, voyez-vous, est pavé d'excellentes intentions.

Mais la deuxième raison pour laquelle, selon Jules Moch, la bourgeoisie d'état soviétique ne serait pas accapareuse de plus-value, c'est l'utilisation que celle-ci en fait.

Alors, là, avec cette observation, nous sommes tout à fait hors du Socialisme et nous pataugeons en plein dans le paternalisme technocratique. Pour Jules Moch, ce qui définit le comportement capitaliste, ce n'est pas le prélèvement de la plus-value par un ou plusieurs individus, mais la manière dont celle-ci est utilisée. Ainsi, à la question de fond se trouve substituée une question de forme. C'est ce qu'ont parfaitement compris les trusts commerciaux à succursales multiples qui singent les coopératives de consommation en distribuant timbres et ristournes. Il y a malheureusement une différence entre ces entreprises commerciales et les coopératives – et elle est de taille - c'est que, dans les premières, c'est un groupe de capitalistes qui décide de tout ; nature des produits, qualité, prix, gestion, etc.., tandis que, dans les secondes, ce sont les coopérateurs eux-mêmes, souverains dans leurs assemblées générales.

L'URSS n'est qu'une fausse coopérative. Le but du Socialisme n'est pas de substituer de bons patrons utilisant bien la plus-value à de mauvais patrons l'utilisant mal (et l'on soutiendrait difficilement que le bureaucrate soviétique d'état ait un comportement de bon patron). Non, il est d'obtenir que le peuple ne

soit plus exploité, ce qui ne peut se produire que s'il est pleinement souverain sur les plans politique, économique et social.
Ayant affirmé que, je cite : "comme tout régime capitaliste, l'URSS est minée par la contradiction fondamentale qui sépare les producteurs des moyens de production, parce qu'en URSS la production est sociale, alors que l'appropriation est bureaucratique", Jules Moch me répond que cette affirmation aurait au-delà du rideau de fer un beau succès de rire. Or, ce qui m'attriste, camarade Jules Moch, c'est que, pour essayer de faire de l'esprit, vous ayez tronqué ma phrase, après l'expression "moyens de production", de manière que la fin ne puisse pas expliquer le commencement. Ce qui m'attriste, c'est que, pour savoir si mon jugement sur l'URSS est exact, vous alliez prendre référence au-delà du rideau de fer. Ce qui m'attriste, enfin, est que, pour me répondre, vous invoquiez le rire comme un argument d'ordre rationnel.
Eh bien ! Oui, il faut vous en convaincre, camarade Jules Moch ! Les travailleurs soviétiques sont socialement séparés des moyens de production et d'échange, puisque, démocratiquement, ils n'en disposent pas. Certes, ils les utilisent physiquement, mais ils n'ont aucun pouvoir social sur les marchandises produites. Ce sont les bureaucrates incontrôlés par le peuple, qui décident de la nature des articles à fabriquer, leur volume, leur prix, leur répartition sociale et géographique. C'est exactement ce qui se passe, par exemple, chez SIMCA, où des milliers de mécaniciens, d'ajusteurs, de carrossiers, etc. fabriquent des véhicules automobiles sans qu'ils engagent leur responsabilité dans la politique des fournitures, des prix, des débouchés, concernant les véhicules sortis de leurs mains. Cette politique, c'est un groupe de financiers qui la définit ; alors même qu'elle ne concorde pas obligatoirement avec les intérêts des ouvriers et du pays ; la production est sociale puisque les véhicules sont œuvre collective, mais l'appropriation est privée.
Le 8 mai dernier, Gilbert Mathieu, dans le journal "Le Monde" a résumé un bilan dressé par le ministère des Finances, et c'est ainsi que nous apprenons que 7/10èmes des entreprises industrielles et commerciales françaises, soit 5 145 entreprises sur 735 000 utilisent à leur service la majorité des salariés dont le nombre s'élève à 9 300 000. Or, 12 grandes banques françaises d'affaires, avec leurs 895 participations financières dont 127 dans le groupe des 100 plus grandes entreprises, et les 3.120 sièges occupés dans de nombreuses firmes, par leurs 975 administrateurs, contrôlent de très larges secteurs de notre économie. D'un côté, quelques centaines d'administrateurs ; de l'autre, des millions de travailleurs. Dans les entreprises géantes, dont certaines ont plus de 5.000 salariés, la production a pris un caractère de plus en plus social. Cependant l'appropriation demeure privée. Eh bien ! Parce que nous sommes Socialistes, nous demandons qu'à une production sociale, corresponde sur le plan national une appropriation sociale. Comment ? Par la démocratie économique. Mais étant Socialistes par rapport au régime qui est le nôtre, pourquoi ne le serions-nous pas par rapport à celui de l'URSS ? Là-bas aussi, il faut socialiser la production.

Là-bas aussi les travailleurs doivent avoir leur mot à dire sur la gestion économique et sociale de leur pays.
C'est parce que j'ai cette conviction que nous devons de plus en plus mettre en avant notre revendication de la démocratie économique et que dans une motion, je propose que le prochain débat doctrinal porte sur :
1°- l'extraction de la plus-value dans le monde,
2°- l'utilisation de cette plus-value,
3°- la démocratisation du travail et du surtravail en régime Socialiste.
Jules Moch écrit dans "Points de vue et Controverses" que je rends un mauvais service à la classe ouvrière et à notre pays " en représentant l'URSS de 1961 comme celle d'il y a trente ans ou comme celle du lendemain de la guerre, quand elle relevait par priorité plus vite que nous des ruines beaucoup plus considérables, et en parlant des moyens d'existence de castes dirigeantes disproportionnés avec ceux des travailleurs, ce qui pouvait être vrai au moment de la grande misère des masses, mais ne l'est plus aujourd'hui."
Je réponds à Jules Moch que je n'ai pas l'outrecuidance de prétendre, contre toute vérité, qu'au cours de ces trente dernières années, l'URSS n'a rien fait, mais je ne commettrai pas l'erreur qu'il commet, lui, de prendre prétexte de certains succès magnifiques pour prétendre que la loi capitaliste du travail salarié n'y trouve pas son application. L'URSS s'est relevée plus vite que nous de la guerre, c'est vrai, mais c'est parce qu'elle a été davantage éprouvée.
Elle s'est pourtant relevée moins vite que l'Allemagne et que le Japon, et en ce qui concerne la disproportion des moyens d'exigence des castes dirigeantes avec ceux des travailleurs - disproportion qui n'existerait pas - je vous renvoie à ce que je disais tout à l'heure sur Madame Fourtseva.
Ce qui rend un mauvais service à la classe ouvrière et à notre pays, camarade Jules Moch, je vais vous le dire par une anecdote vécue. En février dernier, notre camarade Pierre Vautier, Secrétaire fédéral de l'Yonne a publié dans "L'Yonne républicaine" sous la rubrique réservée hebdomadairement aux Partis politiques du département, l'article que j'avais fait paraître dans l'APL et que j'avais intitulé "Anti-Communistes systématiques ou anti-menteurs systématiques" ? article ou je tournais en dérision les Communistes et ceux qui leur empruntent le pas. En 1952, ceux-ci annonçaient pour très bientôt la distribution gratuite du pain en URSS alors qu'en 1958, Kroutchev nous révéla que, cette année-là, l'URSS manquait de pain et se trouvait au bord de la famine. Parmi ces prophètes se trouvait, je ne l'ai pas indiqué dans mon article mais je le dis ici aujourd'hui, Georges Boris dont Jules Moch, dans la Revue Socialiste de décembre 1960, à la page 442 déclara que ses études économiques étaient, je cite : "Des monuments de préscience...". Mon propos n'ayant pas plu au Secrétaire général de la fédération Communiste de l'Yonne, celui-ci me répliqua, savez-vous comment ? En me citant des pages du livre de Jules Moch : "URSS les yeux ouverts".

Je pensais tout d'abord envoyer l'article à notre ami pour qu'il réponde, mais comme il fallait faire vite, je répondis moi-même en réfutant Jules Moch. Après avoir dit à mon contradicteur que seul un anti-démocrate comme lui pouvait s'étonner de mes divergences avec un camarade de Parti. Après une seconde passe d'armes, le Secrétaire général Communiste se tint coi. J'attends toujours qu'il réponde à un certain nombre de questions que je lui avais posées.
Que retenir de cette anecdote ? C'est que nous ne devons pas accepter les slogans soviétiques sans les examiner, sans les analyser et si c'est nécessaire, les réfuter.
Songez donc que dans "URSS les yeux ouverts" pour qui le fédéral Communiste fait de la propagande, notre ami Jules Moch a écrit, je cite : "L'agriculture soviétique produit en effet 6,4 fois plus en 1955 qu'en 1913", alors que, d'après les chiffres soviétiques eux-mêmes, elle produit moins par tête d'habitant que sous le tsarisme.
Après avoir bien fait le tri entre les objections concernant la situation actuelle de l'URSS et les objections de doctrine, je suis arrivé à cette conclusion que si Jules Moch ne partage pas mon opinion sur la nature du régime économique de l'URSS c'est au nom de conceptions que je ne trouve pas Socialistes.
Dans le dernier numéro de "Points de vue et contre verses" Jules Moch écrit qu'il ne croit pas à l'exploitation de l'homme par l'homme en URSS et, d'autre part, dans son livre "URSS les yeux ouverts" il déclare (ce qui confirme cette opinion) qu'en URSS, et cela fait sourire, après les décrets de Kroutchev contre les oisifs, je cite : "Nul ne peut vivre dans l'oisiveté né du travail d'autrui" autrement dit, pour Jules Moch, l'URSS réalise la société sans classes, c'est-à-dire le Socialisme.
Or, je vous le demande ? Pouvons-nous croire qu'un régime Socialiste puisse exister sans démocratie ?
Croire cela, c'est se trouver en contradiction avec les principes qui fondent notre raison d'être. Nous sommes la social-démocratie, c'est-à-dire un groupe d'hommes qui jugeons de tous les problèmes sociaux en nous plaçant du point de vue de l'émancipation de l'homme dans la liberté. Si vraiment un réprime totalitaire peut mettre un terme à l'exploitation dé l'homme par l'homme et réaliser la société sans classes, alors nous n'avons plus de raison d'exister. Vous devez sentir, camarades, que la discussion fait apparaître dans notre Parti, sur le plan doctrinal, trois courants de pensée, provisoires, je l'espère.
Il y a le courant de pensée de ceux chez qui le concept libéral l'emporte sur celui de planification et sur celui de l'émancipation sociale. Ce courant me paraît assez bien représenté par notre camarade Bonnel.
Et puis, il y a le courant paternaliste et technocratique. Là, le concept de planification l'emporte sur les deux autres. Le courant est représenté par notre camarade Jules Moch.
Il y a enfin le courant de pensée auquel j'appartiens, où le concept d'émancipation sociale l'emporte sur le concept libéral et celui de planification.

Pour ce courant, la liberté et la planification doivent être au service de l'émancipation des travailleurs. Or, notez-le bien, Bonnel se déclare carrément révisionniste. Il met en cause tous les principes Socialistes. Jules Moche, lui, ne se déclare pas révisionniste mais émet des opinions qui sont en contradiction avec les principes dont il se réclame.
C'est en prenant conscience de ces courants de pensée, que je vous demande de juger mes amendements sur l'économie soviétique, je les ai rédigés en ayant toujours présent à l'esprit la nécessité de l'émancipation des travailleurs en URSS par rapport à la démocratie d'Etat, comme chez nous, par rapport au capitalisme privé. Je les ai rédigés en m'efforçant d'être aussi complet et précis que possible et, contrairement au texte de l'avant-projet, j'ai terminé en disant pourquoi nous ne croyons pas à l'avenir du bolchevisme, mais plutôt à la victoire du Socialisme, ennemi, par principe, de toutes les servitudes.
Camarades, il est des domaines où les Bolcheviks l'emportent sur nous, par exemple sur le plan syndical et dans les usines. Par contre, nous l'emportons sur eux dans les assemblées municipales, départementales et législatives. Or, il est un domaine, où d'avance nous sommes vainqueurs si nous savons l'exploiter, c'est celui du combat idéologique. D'avance, les Bolcheviks sont vaincus parce qu'ils mentent et savent qu'ils mentent, alors que nous, nous n'avons qu'un seul souci, celui de chercher et dire la vérité.
Et c'est pourquoi j'approuve notre Parti de consacrer une partie de son activité à l'éducation et à la formation des militants qui viennent à nous. Oui, nous devons avoir partout des militants éduqués, qui, par la parole et par la plume, pourront affronter tous les courants de pensée qui nous sont hostiles. C'est d'autant plus nécessaire que, contrairement au PCF qui ne demande à la masse que de suivre une poignée d'agitateurs, nous voulons, nous, créer une société d'hommes responsables, et par conséquent, socialement conscients et instruits. La victoire du Socialisme passe par la conquête des esprits. C'est à ce combat que notre Parti nous convie et que, jour après jour, nous devons nous consacrer.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jules Moch.

Jules Moch

Chers camarades, je voudrais, en cette fin de débats très importants, ne pas répéter ce que j'ai dit, notamment à notre Congrès extraordinaire. Je ne dirai donc pas les caractères de l'évolution du capitalisme que j'ai analysé en janvier et qui nous obligent, comme les camarades d'autres Partis Socialistes, de réaffuter notre outil de propagande pour l'adapter aux situations actuelles.
Ceci nous conduit, je me borne à une simple énumération, à réfléchir sur les formes contemporaines d'expansion capitaliste, sur le prolétarisation des masses et la croissance du secteur tertiaire, sur le problème de la paupérisation tant absolue que relative, sur la discordance entre les revenus immédiats des actions

des capitalistes et les revenus différés, résultant de la généralisation de l'autofinancement, sur le danger de celui-ci en matière de planification, sur l'état des nationalisations, surtout sous l'angle social, sur les rôles respectifs dans une société Socialiste de l'appropriation collective et de la planification, enfin, sur de très nombreux problèmes intérieurs et internationaux qui se posent autrement qu'en 1905 ou qu'en 1946, ne fusse qu'en raison des "progrès" - je mets ce mot entre guillemets - des "progrès techniques" réalisés dans la destruction de la vie humaine.

Guy Mollet a défini notre effort en janvier, en le situant aussi loin d'une déclaration de principe nouveau que d'un programmé immédiat.

Ce dont nous voulons, en effet, doter le Parti, c'est d'une application, en l'état actuel des faits sociaux de principes dont nous spécifions nettement la permanence, application valable aussi longtemps que cet état économique et social n'aura pas sensiblement évolué sous l'effet des nouveaux progrès techniques, donc plus longtemps sans doute qu'un plan d'action immédiat.

Notre projet de Programme Fondamental ne vise qu'à cela, mais je crois que c'est déjà beaucoup. Le texte qui vous est soumis, et je l'ai déjà dit, est le résultat d'une longue et d'une patiente synthèse, en évitant presque toujours la division d'un scrutin, synthèse poursuivie à trois stades au sein du groupe d'études doctrinales d'abord, où les camarades ont travaillé avec ardeur, j'allais dire avec ferveur ; ensuite, entre le groupe d'études et le comité directeur, auquel des versions successives du projet ont été soumises ; enfin, entre des camarades du Bureau et d'autres du Secrétariat général, au cours de conversations approfondies, du fait qu'elles réalisent une synthèse.

Ce texte ne satisfait pleinement aucun de ses créateurs. Si je l'avais préparé tout seul, je l'aurais peut-être autrement nuancé, et chaque membre du GED peut en dire autant. Mais, précisément parce qu'il est œuvre collective, j'ai le droit de reprendre l'expression de Guy Mollet en janvier, lorsqu'il a dit : "Ce sera pour les combats futurs le plus noble outil dont on pouvait avoir besoin".

C'est en raison de ce caractère de synthèse que je redoute certains amendements repris ici et qui risqueraient de déséquilibrer l'ensemble. Maleville, aux efforts intelligents duquel il faut rendre hommage, a analysé tout à l'heure un grand nombre des modifications suggérées, exactement 91, dont le GED, dans une séance tenue avant-hier, propose d'adopter 26. Mais nous n'avons pu les retenir tous. Maleville vous l'a dit, et ce pour des raisons diverses, les uns avaient satisfaction par avance et ils se constituaient des répétitions, les autres étaient étrangers à la notion-même de Programme Fondamental, parce qu'ils visaient soit des mesures d'application immédiate, soit des objectifs fort éloignés.

Je voudrais maintenant traiter seulement trois questions de principe, à savoir les problèmes de la décolonisation et de l'aide aux peuples sous-développés, le jugement à apporter sur l'URSS et le révisionnisme doctrinal.

Notre texte sur la décolonisation et l'aide aux peuples sous-développés a été, contrairement à mon attente, un des plus difficiles à établir puisqu'il a nécessité

de longs débats et la formation d'une petite Commission spéciale. Celle-ci nous a proposé un texte qui, aujourd'hui, a été assez largement contesté. Non seulement nos camarades de la Commission d'Outre-mer, par l'intermédiaire amical de Bidet en souhaitent une révision à peu près complète et des mutations de chapitre à chapitre - ces mutations, ces idées nouvelles ne nous ont pas été Communiquées avant le Congrès et ce sujet est suffisamment important pour que je me garde de formuler une opinion sur le champ, sans avoir au préalable vu le texte imprimé, tout en indiquant cependant que dans l'ensemble à une ou deux nuances près, les idées exprimées par Bidet me paraissent parfaitement acceptables...

André Bidet - Merci...

Jules Moch - Il n'est pas nécessaire de me remercier.

André Bidet - C'est sincère, merci.

Jules Moch - Mais, je voudrais venir à d'autres contestations qui, celles-là, ont été imprimées et publiées et qui se sont élevées sur un point important, sur l'action du Fonds international que nous jugeons indispensable de créer, non seulement pour éviter les surenchères entre l'Est et l'Ouest dont nous voyons tous les jours des exemples dans le monde entier, mais encore, pour répartir avec le maximum d'utilité sociale les crédits, fatalement limités qui lui sont affectés.
Notre texte indique que ce Fonds se préoccupera, je cite, "uniquement du bien-être et du progrès des peuples sous-développés", à l'exclusion de toute recherche de profits capitalistes ou d'influence politique".
Deux modifications, d'ailleurs contradictoires entre elles, ont été demandées tout à l'heure par deux représentants de la fédération de la Seine, nos amis Garnier-Thonon et Ries. La plus voisine de notre thèse, celle de Ries, consiste à substituer aux mots : "ou influence politique" dans la phrase "à l'exclusion de toute recherche de profits capitalistes ou d'influence politique" par les mots "le suivant limitera son influence politique à la diffusion et à l'affermissement des règles de droit internationalement consacrées"; tandis que Garnier-Thonon précise lui que, je cite, "l'aide envisagée devra être consentie par un organisme international approprié, à condition que la nation bénéficiaire ait satisfait au respect des principes inclus dans la déclaration internationale des Droits de l'homme".
Donc, selon le premier amendement, le Fonds reçoit une mission de propagande ; selon le second, une mission de contrôle, d'intervention pouvant sanctionner par la suspension de l'aide.
Je vous demande d'approuver ce texte pour les raisons suivantes, qui sont alors vraiment des raisons doctrinales.

Fondation Jean-Jaurès

Je pense qu'en cette fin de 20ème siècle, le devoir des états industrialisés de relever le niveau de vie des peuples sous-développés est un devoir absolu, inconditionnel. Il l'est en soi, d'abord, du point de vue moral. Quand des êtres meurent de faim, et c'est le cas de quelques centaines de millions d'hommes, à tout le moins on leur vient en aide sans se préoccuper de leur opinion ou de leur instruction. C'est une obligation analogue à celle du médecin secourant un blessé sans se soucier de l'origine de la blessure. Mais ce devoir est plus impérieux encore pour des Socialistes qui ne sont pas les héritiers, mais les liquidateurs du colonialisme, car si ces peuples d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine sont sous-développés ou sous-instruits, c'est pour partie au moins de la faute des capitalistes qui les ont exploités matériellement et ont ouvert insuffisamment d'écoles. Si la scolarisation avait été totale en Afrique, fusse depuis seulement un demi-siècle, les mœurs eussent été transformés et nous n'assisterions pas à tant d'abus criminels de la part des fellaghas dans le Nord, ni dans le Centre à la naissance de tant de régimes à parti unique.

Un programme Socialiste n'a donc pas le droit d'échanger une aide qui est due, contre la condition de respecter des principes de droit, valables hélas ! pas toujours, pour des collectivités civilisées au point d'ignorer ce qu'est l'analphabétisme.

Je vous avoue que dans une récente conférence de presse je n'ai pas approuvé le caractère mercantile de cet argument justifiant notre départ d'Algérie en cas de volonté de sécession, par le fait que le territoire coûte à la France plus qu'il ne lui rapporte.

J'aurais le même scrupule à subordonner une aide qui permettra l'évolution intellectuelle des populations sous-développées à l'acceptation par celles-ci de principes valables pour des collectivités civilisées.

Dernier argument que je ne manque pas de mentionner : on peut se demander - et c'est là la nuance qui nous sépare mon cher Bidet, dans le texte que vous nous avez lu tout à l'heure mais que je n'ai pas vu imprimé - on peut se demander si la multiplicité des - partis, conséquence de l'application de nos principes et de leur évolution est compatible avec l'ascension matérielle rapide de peuples en majorité, en grande majorité analphabètes, et que le capitalisme a laissés dans la misère. Je pose la question, je ne prétends pas la résoudre, mais je ne suis pas sûr que la transposition dans les nouvelles Républiques indépendantes des formes démocratiques parlementaires de France ou d'Angleterre, soient pour elles la meilleure solution.

Pour toutes les raisons que je viens de dire, je demanderai que ne soit pas retenti l'amendement si vigoureusement défendu tout à l'heure par notre camarade Garnier.

L'autre texte, celui de Ries, donne au Fonds International un rôle de propagande. Il ne m'avait pas heurté à première lecture en janvier, sous réserve d'une analyse plus approfondie. En le relisant, j'y décèle quelques dangers sous la forme sous laquelle il est rédigé. On peut d'abord formuler la même objection

de principe. En tout état de cause, nous devons y consacrer le maximum des ressources disponibles sans en détourner une part à fins de propagandes qui dans un organisme international emploieront de nombreux fonctionnaires internationaux eux-aussi et bien rémunérés, directeurs, directeurs-adjoints, rédacteurs, traducteurs, experts-psychologues ou sociologues, etc. L'exemple de l'aide Marshall n'est précisément pas pertinent car le contrôle de l'emploi des fonds qui se justifie beaucoup mieux qu'une propagande éducative ou de l'emploi politique extérieure à l'emploi des fonds, ce contrôle des fonds qui en a résulté a détruit du point de vue moral une partie des bons effets du plan Marshall et a été très largement exploité par les soviétiques, fort habilement et mensongèrement, mais utilement dans l'esprit de certains des bénéficiaires du plan Marshall.

D'autre part, la notion indiquée par Ries de diffusion et d'affermissement des règles de droit internationalement consacrées, ne paraît très subjective. Un conseil du Fonds International à majorité sous influence vaticane ne diffusera pas les mêmes principes que s'il était subordonné à Moscou ; ce qui est religion pour l'un est croyance ou superstition pour l'autre. Ce que l'un appelle "démocratie", l'autre le qualifie de "dictature ".

Par ailleurs, et là je sais que je ne suis pas d'accord avec Ries ce qui ne nuira en rien à notre amitié, nous devons être je crois assez marxistes pour ne pas imaginer la possibilité d'implanter artificiellement des principes de droit, admis - pas toujours d'ailleurs - chez les industrialisés, au sein de Nations ne possédant pas ce substratum économique. C'est lui qu'il faut édifier par priorité pour permettre le développement ultérieur de la pensée. Dernier argument enfin : Si cette diffusion n'aboutit pas à l'affermissement des principes dont vous parlez, quelles sanctions ? Supprimer l'aide, cela revient à se rallier au premier texte qui a l'avantage d'expliciter cette idée de châtiment collectif pour non-observation des règles du droit, et si on maintient l'aide, pourquoi une clause de ce genre, coûteuse, non sanctionnée et probablement vaine ?

Mieux vaut à mon avis, fixer ainsi notre doctrine, c'est vraiment un point de programme fondamental : les hommes sont solidaires par-dessus les frontières ; l'aide est due à ceux qui souffrent quelle que soit leur évolution actuelle. Seul leur relèvement matériel et la généralisation concomitante de l'instruction leur permettront à la longue de faire leurs, les principes théoriquement admis par nous. Tenons-nous en là, je crois que c'est la sagesse et cela me semble dans la ligne de notre doctrine.

J'en arrive à la deuxième question de principe, le jugement apporté sur le monde Communiste. Le notre, le jugement porté dans notre texte est déjà sévère. Les cahiers du Communiste (?) d'avril 1961 consacrent vingt quatre pages d'attaque et d'invective à notre texte et à nos personnes. Ces vingt-quatre pages fort lourdes - je ne les ai pas lues, je ne les ai que parcourues - se terminent par la mention : "à suivre" qui réserve de nouvelles joies aux analystes dont je ne serai pas, de ce document massif d'une éclatante orthodoxie.

Les thèses que Le Corre défend toujours avec vigueur et talent diffèrent de celles de Lora (?), objet de longs débats qui ont été reproduits dans la "Revue Socialiste".
Le Corre demeure dans le domaine doctrinal. Je ne peux pas polémiquer avec lui aujourd'hui. Je considère que le sujet que nous traitons est trop important pour me livrer à quoique ce soit qui ressemble à une attaque personnelle. Je dis, en passant, que si une citation que j'ai faite d'une phrase de Le Corre est incomplète, je m'engage volontiers à reproduire la phrase complète, car il n'est pas dans mes habitudes de tronquer les textes pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils disent réellement ; ceux qui me connaissent le savent.
Pour en revenir aux amendements de Le Corre, je vais prendre le premier. Le Corre nous propose de substituer une autre formule à notre formule, qui est la suivante : "Le but constant du Socialisme est d'assurer la liberté et le progrès de l'homme par l'édification d'une société intégralement démocratique sans classes ni guerres". Or, je crois que toutes les idées que Le Corre veut introduire dans un autre langage figurent dans cette phrase, car Le Corre dit que "ce but constant est de mettre définitivement un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme en assurant la liberté et le progrès de l'homme par l'édification d'une société intégralement démocratique sans classes, ni guerres".
Si nous n'avons pas ici "l'exploitation de l'homme par l'homme", c'est que nous l'avons introduit dans la partie économique et l'avantage de notre texte c'est que les cinq mots ainsi groupés sont très exactement les cinq têtes de chapitres du document : liberté, progrès de l'homme, société démocratique, société sans classes, société sans guerres.
Le deuxième amendement de Le Corre vise à introduire l'économie capitaliste libérale et semi-libérale. L'inconvénient de ces documents, c'est qu'ils sont destinés à tout le monde et que si vous vous mettez à parler dans ce document d'économie capitaliste libérale et d'économie capitaliste semi-libérale, il faut d'abord que vous définissiez l'une ou l'autre. Sinon, cela ne sert à rien de mentionner des mots que le lecteur moyen ne comprendra pas.
Or, si vous allez au bout de la pensée, vous vous apercevrez que l'économie capitaliste libérale n'existe plus depuis longtemps. Seules des économies semi-libérales existent, parce qu'il y a partout des interventions de l'Etat, lois sociales, limitation de la durée du travail ; parce qu'il y a une puissance syndicale, parce que le monde capitaliste d'aujourd'hui n'est plus celui qui pouvait faire travailler le père de notre grand et regretté Bracque (?) à l'âge de onze ans sous un métier, dans une filature du Nord et que les règles du capitalisme font qu'il n'y plus que des capitalismes semi-libéraux différents peut-être les uns des autres, mais que le capitalisme libéral de jadis n'existe plus. Alors pourquoi introduire ces deux mots que l'on comprendra difficilement et dont l'un des deux n'a plus son équivalent.
Dans un autre amendement, le troisième, Le Corre définit ainsi l'économie capitaliste : "Elle est exclusivement fondée sur la plus-value ou profit, c'est-à-

dire sur la partie de la valeur totale des marchandises dans laquelle est incorporé le surtravail impayé qui a l'apparence du travail payé".
Cette formule est plus que centenaire ; elle a été empruntée à Marx, et elle présente à mes yeux, entre autres, l'inconvénient d'utiliser un vocabulaire certes historique et respectable, mais vieilli, inconnu de la grande masse de la population, difficile d'ailleurs à absorber pour ceux qui sont nombreux et qui n'ont pas lu l'œuvre de Marx.
En janvier Mollet rappelait à Le Corre que nous disions à peu près la même chose - mais c'est moi qui ajoute cela - en termes que je crois plus perceptibles dans l'ambiance actuelle quand nous affirmons d'une part, vouloir une société sans classes : "Tous les hommes recevront la pleine contrevaleur de leur travail", et que nous voulons d'autre part, la suppression de la propriété des capitalistes "lorsque celle-ci résulte de l'exploitation du travail d'autrui ou aboutit à cette exploitation". Et tout ce paragraphe dont je cite ces extraits est la reprise par Guy Mollet de thèses marxistes par excellence. Je ne vois pas bien l'avantage de changer les textes que nous avons proposés pour d'autres rédigés en termes moins facilement compréhensibles.
Le Corre reprenait que l'économie de l'URSS n'a pas supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme selon la loi capitaliste du travail impayé ayant l'apparence du travail payé qui est celle du profit. Je ne m'attache pas à la forme, je vous indique que cette définition tend à assimiler le régime soviétique à un capitalisme d'Etat du fait que, je cite, "une bureaucratie contrôlant l'Etat par l'intermédiaire d'un parti unique, son Parti, disposes seule des moyens de production et d'échange comme si elle en était juridiquement propriétaire". Ces lignes sont extraites du dixième amendement de Le Corre elles méritent quelque réflexion.
Lorsque Marx, notamment au début du livre 3 du Capital, parle de la plus-value prélevée sur le travail, il précise qu'il s'agit de celle qui revient au propriétaire.
D'une façon plus générale, analysant le processus de reproduction du capital, il développe longuement - trop longuement, je l'avoue, à mon gré, j'ai beaucoup de mal à relire Marx - l'idée que si l'ouvrier travaillait en toute indépendance, au lieu d'être un salarié, il lui faudrait, je cite Marx "fournir la même somme moyenne de travail pour produire la valeur de sa force de travail et se procurer les moyens de subsistance nécessaires à sa propre consommation et à sa production".
"Le supplément qu'il fournit, je récite Marx, ne forme pas de valeur à lui distribuer, d'où la plus-value et le travail impayé".
Cette analyse est exacte, je pense qu'aucun de nous n'en disconviens. Mais où va cet impayé ?
En régime capitaliste, le capitalisme utilise essentiellement a
1- à payer les frais généraux de son entreprise et les salaires qui ne sont pas directement productifs, mais je me refuse à appeler improductifs les cadres, les dessinateurs, les employés de bureaux ou les services commerciaux,

2- à palier l'usure des machines, c'est-à-dire à mettre en réserve de quoi les réparer puis les remplacer, ce qui constitue l'amortissement,
3- à moderniser l'entreprise, c'est-à-dire à pratiquer cet autofinancement dont nous avons longuement parlé en janvier et qui est pour le capitaliste un enrichissement en capitaux différés, puisque c'est autant de bénéfice qu'on ne distribue pas immédiatement, mais ces capitaux différés sont eux-mêmes générateurs d'une production accrue, dont de plus grands "bénéfices.
4- enfin, à consommer le surplus disponible, donc, selon le mot de Marx à la fin du livre 1er, je crois, je cite : "à extorquer le travail supplémentaire au producteur direct, à l'ouvrier".
Supposons maintenant une société Socialiste.
Les trois premiers prélèvements y subsisteront nécessairement.
Le premier, les frais généraux sera peut-être un peu réduit dans la mesure où la disparition de la concurrence réduira les dépenses de présentation et de publicité;
Le deuxième ne dépend de personne, l'usure des machines sera la même dans ce régime que dans un autre ;
Le troisième, l'autofinancement direct ou par l'intermédiaire d'un organisme de planification comme le proposait Verret dans le remarquable exposé qu'il nous a fait ce matin, sera certainement accru, car la satisfaction des besoins objectifs de toute société Socialiste exigera une pleine et constante expansion.
Seul le 4ème poste, le profit individuellement approprié disparaîtrait dans une société sans classe.
D'où ces questions : quelle affectation, au sens ainsi libéré, et qui en décidera, dans l'hypothèse d'une société Socialiste ?
Affectation d'abord. Trois solutions : ou ce surtravail fait retour aux travailleurs de l'entreprise qui en disposent librement sous forme, soit de primes individuelles, soit de sursalaires sociaux affectés aux œuvres du comité d'entreprise, par exemple, c'est une forme de coopérative de production dans ce cas ; ou il fait retour, non à cette collectivité restreinte, mais à celle plus vaste des travailleurs de la région ou de la nation, et ce versement joue alors le rôle d'un impôt prélevé sur la production ou enfin un partage est décidé entre les deux collectivités, la restreinte et la générale.
La première solution, partage de ce sursalaire entre les ouvriers de l'entreprise, incite directement les travailleurs de chaque entreprise au rendement le meilleur, à la plus grande productivité.
La deuxième solution, reversement dans un fonds commun régional ou national, permet une meilleure planification d'ensemble. En faisant masse commune de tous ces bénéfices, on peut soit soutenir des activités que pour des raisons sociales on veut déficitaires, par exemple un service de distribution gratuite de l'eau, comme ce fut tenté en Belgique, ou le transport à perte de produits de première nécessité, soit réaliser de plus vastes œuvres sociales sur le plan national.

Collection Jean Jaurès

La troisième solution enfin participe, mais à un moindre degré, des avantages propres à chacune des précédentes.
Tout ce qui vient d'être dit jusqu'ici pour une hypothétique société Socialiste, s'applique à la société soviétique, mais voici la différence, la divergence qui est de taille, qui est fondamentale :
Qui décide de ces affectations ?
Dans une société Socialiste, nul doute, celles intéressant l'ensemble des travailleurs doivent être fixées par les représentants de la collectivité, donc par ses élus, celles relatives aux travailleurs d'une entreprise ou d'une branche d'activité, par les travailleurs de cette entreprise ou de cette branche.
Ainsi l'exige la démocratie.
En URSS il n'en est pas ainsi.
En fait, d'ailleurs beaucoup plus qu'en théorie.
La planification nationale qui est préparée par une gigantesque organisation technico-bureaucratique, le Voslan (?) d'ailleurs assez largement décentralisé depuis peu d'années en 105 Solmarkose (?) provinciaux, comporte en théorie deux rudiments de démocratie ; d'une part, les entreprises sont consultées lors de l'élaboration du plan, mais ce sont les directeurs nommés, beaucoup plus que la collectivité ouvrière, qui élaborent les réponses ; d'autre part, le plan est soumis au gouvernement, aux instances suprêmes du Parti unique et aux deux assemblées constitutionnelles, Soviet des nationalités, soviet des peuples, mais le rôle de celles-ci est moins important encore que celui de notre Parlement aujourd'hui, en sorte qu'il est largement exact de soutenir que la bureaucratie a le dernier mot dans l'affectation de la part disponible de plus-value.
Mais est-on fondé à déduire de cette analyse que cette bureaucratie se substitue au capitalisme et, je cite le 6ème amendement de Le Corre, "qu'elle dispose seule de moyens de production et d'échanges comme si elle en était juridiquement propriétaire ?" ou "qu'elle est, selon l'amendement n° 7, animée par la volonté de puissance liée à la volonté d'extraire le maximum de plus-value des masses laborieuses", que, amendement 10, "elle jouit de rémunérations et de moyens d'existence disproportionnés avec ceux des travailleurs, qu'elle procède à des investissements inhumainement massifs" et qu'enfin, amendement 12, "si la production sociale, l'appropriation est bureaucratique" ?
Je ne veux pas ici entamer de polémique personnelle je l'ai dit, je ne veux pas non plus revenir sur ce que j'ai écrit sur les conditions, sur l'état actuel de l'URSS, ceux que cela intéresserait trouveraient dans le numéro de mars- avril de la Revue Socialiste toute la discussion avec l'exposé des thèses de Laura (?), les réponses d'un certain nombre de camarades et les miennes, je veux simplement dire que si je suis, moi aussi, un adversaire du mensonge, je crois qu'il est très dangereux de fermer les yeux quand la réalité se modifie et lorsque je vois des Commissions Economiques du Parlement américain demander aux trois plus puissants services américains, au ministère des Affaires Etrangères, au ministère de la Guerre et à l'Intelligence, d'établir en commun un rapport sur les

progrès soviétiques, sans doute ces services peuvent avoir intérêt à tracer les choses en noir pour demander des crédits supplémentaires, mais cependant il est plus probable que lorsqu'ils constatent des progrès soviétiques, c'est que ces progrès sont réels.

Mais, en tout cas, ceci est en dehors de notre sujet, et ce sur quoi je voudrais insister, c'est que nous effleurons ici ce domaine de la polémique, nous n'avons pas à juger dans un document de principes sur le Socialisme si en URSS, selon le 8ème amendement, les besoins matériels immédiats des populations sont sacrifiés à la prééminence de l'industrie lourde et de l'industrie de guerre. D'abord, parce que cela n'a rien à voir avec un programme fondamental Socialiste, ensuite parce que dans un pays sous industrialisé comme la Russie de 1928 ou la Chine de 1949, la seule façon de créer du capital, de moderniser le pays, de préparer un avenir meilleur, consiste à prélever sur la consommation actuelle pour créer une industrie lourde qui permettra de développer ensuite l'industrie de consommation.

Vous savez, on ne peut créer une industrie de consommation qu'en prélevant sur l'épargne, ce qui était impossible après les désastres de la guerre et de la guerre civile en Russie, ou bien de compter sur une aide étrangère, ce qui est le cas de l'Etat d'Israël, ou bien de prélever sur la consommation actuelle pour créer les usines nécessaires pour demain, ce qui est la solution des pays du bloc soviétique.

D'autre part, c'est la deuxième raison, parce que la formule employée par Le Corre, exacte sous Staline, il y a de dix ans, l'est de moins en moins aujourd'hui, je vous ai dit ce qu'en pensaient les analystes américains.

Le produit national de l'Union soviétique, par habitant a à peu près rattrapé celui de l'Europe occidentale, mais la consommation par habitant est encore fort en arrière.

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit : la consommation soviétique n'est pas les 2/3 de la consommation française, parce que dans le produit national, il y a les investissements qui sont plus développés en URSS qu'en France, et qu'il y a le pourcentage de dépenses militaires qui est plus élevé en URSS qu'en France.

Pas davantage je crois que nous n'avons dans un projet de principes fondamental à reprocher à un Etat soviétique de vouloir assurer sa défense, même par les moyens les plus modernes et les plus coûteux tant que le désarmement n'est pas devenu une réalité, tant que des bases occidentale entourent ses frontières, tant que nous mêmes ou nos alliés, nous accumulons les stocks nucléaires.

Enfin, je ne crois pas qu'il soit bon de laisser supposer par des formules telles que l'appropriation bureaucratique, que la bureaucratie soviétique, qui est une réalité fâcheuse, certes, mais recrutée dans le peuple, et non pas héritée, non pas héréditaire comme le capitalisme, tire un vaste profit personnel du prélèvement sur le travail.

Les bureaucrates en général, on a cité un traitement de ministre soviétique, - je pense que les traitements de ministres français sont élevés aussi maintenant, - dans l'ensemble, sont moins largement rémunérés que les mineurs de fond par exemple.
J'ai joué aux échecs sur une plage avec un mineur de fond dont le traitement était cinq fois celui du docteur avec lequel il venait de finir une partie et qui était le docteur de la mine.
Ce sont, évidemment, des distorsions que l'on ne voit pas chez nous.
De cette analyse des amendements un fait subsiste qui est déjà largement mis en valeur dans notre texte, à savoir que le régime soviétique se distingue de celui que nous voulons réaliser par son absence totale de démocratie ; nous le soulignons suffisamment lorsque nous affirmons,- je cite alors ici notre texte - que les libertés essentielles ont été sacrifiées à la volonté de puissance, lorsque nous disons encore, et je cite : qu'une planification rigide et dictatoriale a accru les pouvoirs d'une technocratie redoutable, étroitement liée aux dirigeants et à la bureaucratie politique que - je cite toujours - s'est ainsi constitué un nouveau groupe dominant aux moyens d'existence - et non pas aux rémunérations - disproportionnés par rapport à ceux des travailleurs.
Enfin, dernière citation, la terreur, les sacrifices des générations de la Révolution, une propagande totalitaire ont été trop souvent la rançon des progrès économiques.
Aller au-delà de ce jugement sévère serait de nature à fausser la porter de notre œuvre commune, à transformer une affirmation de principes Socialistes en un document essentiellement de polémique anti-communiste ?
Eh bien, mes chers camarades, le Socialisme est une doctrine noble et complète qui mérite d'être développée en soi, la rabaisser à un simple anti-communisme, c'est la déformer et l'avilir.
Nous sommes quelques-uns qui ne reconnaîtrions plus cet enfant commun que nous avons mis trois ans à mettre au monde, dont nous avons façonné chaque trait en recherchant toujours le maximum d'accord entre nous, si on lui donnait l'aspect d'un pamphlet visant moins à définir notre programme, notre propre action qu'à attaquer plus ou moins heureusement, plus ou moins exactement le Communisme.
Nous devions alors presque intenter une action en désaveu de paternité dont je tirerais, en ce qui me concerne, les conséquences logiques, car, je le répète, je suis Socialiste, parce que je crois dans les vertus et la nécessité du Socialisme, et non pas parce que je vois seulement en lui un instrument d'attaque contre le bolchevisme.
J'ai porté à celui-ci, en France, à une époque de ma vie politique que vous n'avez pas tous oubliée, peut-être, assez de coups, et qu'il a ressentis, pour avoir le droit d'affirmer ma volonté de laisser à un document spécifiquement Socialiste son caractère fondamental, sans le transformer au-delà de ce qui est strictement nécessaire, en machine de guerre.

Je vous demande également d'écarter la troisième série d'amendements si elle est maintenue. Certains de nos camarades dans le Parti sont demeurés fidèles à la totalité de l'œuvre de Marx, à son esprit, comme à sa lettre, d'autres ne l'admettent que partiellement, sous bénéfice d'un inventaire permanent et sont persuadés que Marx rédigerait autrement certaines de ses conclusions s'il revenait parmi nous un siècle après sa mort.
D'autres enfin contestent résolument le fondement même, le principe des thèses marxistes. C'est le cas de notre camarade Bonnel, auquel m'unit une amitié déjà ancienne et qui a joué un rôle toujours utile, même quand il se trouvait isolé dans son antimarxisme rigoureux. Son amendement principal - car il en a proposé un certain nombre - expose sa position. Il souhaite modifier ainsi notre paragraphe introductif. Je cite Bonnel.
"Le Parti Socialiste, tout en restant fidèle à l'esprit qui a animé, depuis plus d'un siècle, le mouvement de libération humaine auquel il a associé son nom, constate que les profonds changements politiques, économiques, sociaux et idéologiques qu'a subi en quelques dizaines d'années le monde contemporain - voici la phrase essentielle - exigent un effort vaste et radical de rénovation doctrinale. En attendant le terme d'une entreprise qui aboutira à la rédaction d'une nouvelle charte doctrinale, et dans le dessein d'affirmer et de clarifier la situation actuelle, il définit un programme fondamental, en confiant à ses Congrès nationaux la mission de l'adapter aux circonstances."
Ainsi, parfaitement conséquent avec lui-même, Bonnel proclame la nécessité d'une rénovation doctrinale radicale, de la définition d'une nouvelle doctrine Socialiste, totalement séparée du vieux tronc marxiste, et il ne voit dans le programme fondamental qu'un effort de clarification devant aboutir à cette rénovation.
C'est le droit strict de Bonnel, dans un parti démocratique comme le nôtre, de se déclarer partisan d'une révision doctrinale, mais c'est le nôtre de n'être pas d'accord avec lui. Même certains d'entre nous, plus attirés par les analyses du présent que par les exégèses du passé, se refusent à suivre Bonnel, même quand ils admettent certaines de ses remarques ultérieures, parce qu'ils n'éprouvent pas le besoin intellectuel d'une telle révision, que politiquement, ils redoutent les secousses qu'une telle tentative infligerait au Parti, et qu'ils jugent nécessaire de sauvegarder sa santé morale et sa solidité amicale.
Nous vous demandons donc de repousser cet amendement et tout ce qui, dans les autres - que je ne détaille pas mais qui seraient maintenus par lui - serait lié à cette hypothèse de révision doctrinale.
Mais nous avons été saisis d'autres amendements. Le délégué de l'Yonne a exposé un certain nombre de thèses intéressantes qui n'avaient pas été publiées. Je dis en passant que c'est une mauvaise méthode et j'attire l'attention du Secrétariat général sur ce point. Lorsque nous faisons cet effort, matériellement très coûteux, d'imprimer un certain nombre d'exemplaires de "Points de vue et Controverses" avant un Congrès où on va discuter de la question, la contrepartie

nécessaire serait qu'on ne puisse discuter que des textes qui ont préalablement été soumis aux sections, c'est-à-dire que les délais devraient être impérativement respectés. En tous cas, nous nous sommes trouvés devant des propositions que je ne veux pas discuter maintenant car il ne serait pas sérieux de donner une opinion en des matières si importantes après avoir simplement entendu notre camarade de l'Yonne.

Nous sommes saisis d'un certain nombre de textes nouveaux et ce fait va me servir de conclusion. J'aurais souhaité, je l'avoue, que l'avant-projet fût adopté par le Congrès tel qu'il est sorti des débats multiples du CED et du CD. Un vote unanime ou quasi-unanime frapperait plus l'opinion que de longues discussions et qu'une série de scrutins en séance publique ou en Commission des résolutions. J'ajoute, d'accord ici je crois avec l'unanimité du CD, que ce texte collectif mériterait un accueil de ce genre.

Au cours de la dernière réunion du CD, nous avons été unanimes à vous faire la proposition suivante, que le Comité directeur m'a donné mandat de développer devant vous et que renforce encore l'apparition ici d'amendements de Bidet ou de l'Yonne, qui n'avaient pas été communiqués au préalable.

Nous ne pouvons, dans les circonstances politiques présentes, consacrer le temps nécessaire à l'étude de ces textes, puis au vote sur la centaine d'amendements déposés, puisqu'on en a analysé 91 tout à l'heure et qu'il y en a de nouveaux. Nous ne pouvons pas le faire utilement maintenant et nous ne voulons pas non plus écourter ce débat, donner l'impression qu'on veut en finir ; le sujet vaut des réflexions approfondies. Il faut que nos sections et que nos fédérations soient informées de ce débat d'aujourd'hui et qu'elles aient le temps de réfléchir à nouveau.

Le Comité directeur vous suggère, en conséquence, s'il ne se produit pas une "Nuit du 4 Août", si "tous les auteurs d'amendements ne disent pas "je renonce à mes amendements pour arriver au vote" - mais je ne crois pas cette hypothèse vraisemblable - le Comité directeur vous demande de ne pas renvoyer le projet à la Commission des résolutions qui n'aurait pas matériellement le temps d'en débattre comme il le faudrait, mais de donner à un prochain Conseil national pouvoir de Congrès pour prendre les décisions finales. Ce Conseil serait assez rapidement convoqué, mais en laissant aux fédérations et aux sections le temps de prendre connaissance des débats et il serait exclusivement consacré à l'adoption du programme fondamental. Si nos règlements nous le permettaient, - je ne sais pas si cela est possible et je n'ai pas mandat de le proposer - je souhaiterais que, pour limiter le débat, ce Conseil national ne puisse être saisi que des amendements déposés à ce jour, afin d'éviter que les 100 et quelques amendements d'aujourd'hui ne deviennent 200 au moment du Conseil national !

Ce dont je suis certain, c'est que, par l'une ou l'autre voie, nous aboutirons au résultat que nous souhaitons tous unanimement, quelle que soit l'âpreté de certaines argumentations, car je suis sûr que nous sommes unanimes sur le but à poursuivre, qui est de doter le Parti d'un outil adaptant sa propagande à l'état du

monde contemporain, tout en marquant la continuité de sa pensée depuis les statuts de 1905 et la déclaration de principe de 1946, jusqu'à aujourd'hui, à travers les vicissitudes souvent tragiques d'un demi-siècle plus chargé qu'aucun autre auparavant en faits nouveaux, dans les ordres scientifique et technique, économique et social.
Quelle que soit la voie choisie dans tous les cas, le Parti saura, en adoptant finalement un texte, prouver sa vitalité et selon le vieux mot de Jaurès, sa volonté d'aller vers son idéal en vivant dans le réel.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Il est apparu dans les dernières semaines, camarades, et aujourd'hui encore au cours de ce débat, combien le Parti dans ses sections et dans ses fédérations, a pris d'intérêt à la discussion que nous avons ici.
Aujourd'hui encore, je ne sais si vous avez eu la même réaction que moi. On a senti, bien sûr, dans les exposés des camarades, des différences que l'on peut dire doctrinales et pas seulement d'opportunité, mais j'ai eu le sentiment que pas mal de camarades ont voulu que les différences se sentent tellement qu'ils les ont forcées. Ils en ont forcé l'expression si bien que ceux d'entre vous, s'il en était - ce qui est interdit pour un militant, dans un Congrès - qui n'auraient pas lu le texte dont on discute, n'en auraient pas tout à fait reconnu la teneur, à travers la critique que Le Corre faisait non pas du texte mais des opinions de Jules Moch, ou à travers les explications que Jules Moch donnait non pas du texte mais des opinions de Jules Moch. Je dis qu'à travers les interventions d'aujourd'hui, il apparaît que beaucoup se sont éloignés du texte.
Je comprendrais que certains ne votent pas ce texte, s'ils craignaient d'y trouver ce que Le Corre a voulu y trouver, et que d'autres que moi ne seraient pas d'accord avec ce texte s'il devait être interprété, en ce qui concerne la Russie, par exemple, dans les termes où l'a fait Jules Moch.
C'est ainsi, par exemple, que dans un raccourci que je suis obligé de reprendre – et Jules Moch est allé loin - si nos adversaires ne devaient retenir de ces justifications de la Russie que cette phrase : "l'URSS qu'entourent les rampes de lancement de tant de pays..." il manquerait quelque chose ! Il manquerait la contrepartie sur laquelle Jules Moch est d'accord avec vous, mais qu'il n'a pas eu l'occasion de dire, cette contrepartie qui veut que, depuis 1944, il y a tout de même un pays, et un seul dans le monde, qui ait fait des colonies, qui ait réduit des peuples en esclavage, qui ait colonisé un certain nombre de peuples d'Europe… (applaudissements)…, ce qui explique peut-être pourquoi, dans d'autres pays, il y a des rampes de lancement ! Pas plus que je n'accepterai de faire mien le jugement sur le sort extraordinaire fait aux mineurs de fond en URSS, ce qui ne manquera pas d'intéresser les camarades du Nord et du Pas-de-

Collection Jean Jaurès

Calais. Nous en avons vu, des camarades, revenir d'URSS. Ils n'étaient pas tous stakhanovistes et ils ne devaient pas tous bénéficier des conditions particulières du camarade qui jouait aux échecs avec Jules Moch !
(Rires)
Il n'y a pas cela dans le texte. Il n'y a absolument rien de tout cela dans le texte et c'est du texte que je voudrais qu'on parle.
Je veux dire, parce que je le pense, que le texte est excellent. Je crois qu'on pourrait faire mieux encore et c'est pourquoi je vais vous demander d'adopter la proposition qui est faite, mais à l'heure actuelle, c'est déjà pour nous un excellent outil de travail, et ce qui a été fait dans les sections le prouve.
Je voudrais maintenant apporter, puisqu'on va le renvoyer sinon je ne l'aurais pas fait, quelques observations, moi aussi, en le faisant d'ailleurs avec une précaution préalable. Je ne serais pas intervenu pour demander des amendements s'il n'y avait eu ce renvoi, parce qu'alors, j'aurais été d'une ingratitude profonde, étant donné que je dois dire qu'au cours des discussions que j'ai eues avec les différents camarades que j'ai aidés, j'ai sur chacun des points qui me tenaient à cœur, chaque fois, rencontré leur assentiment. Alors, si après avoir ainsi agi avec eux, je me permettais maintenant de remettre en cause le travail ainsi fait, au moment d'un vote, si nous en étions à la veille d'un vote, ce ne serait pas fair-play ; je n'ai pas l'habitude d'agir ainsi, mais si on parle de le remettre encore, alors, je voudrais dire ce que j'espère encore, en ce qui me concerne, comme améliorations.
Je n'ai pas l'intention d'entrer beaucoup dans la controverse sur le fait que les régimes de l'est sont, ou ne sont pas du capitalisme d'état. Moi, je le crois. Je crois que la formule dont parle Le Corre est la formule exacte. J'estime que c'est du capitalisme d'état et que la formule serait bien dans le texte, mais ce, je crois, sur quoi on doit le plus insister, c'est sur le fait que c'est un régime de dictature. C'est beaucoup sur cela qu'on doit insister. Voyez-vous, camarades, on retrouve là un des points sur lesquels s'est faite la scission entre les Socialistes et les soi-disant Communistes. Le problème est de savoir si, vraiment, on peut libérer l'individu par des méthodes qui oppriment, ou encore - autre manière de le formuler - s'il est obligatoire, pour aller à la libération économique, de passer par l'oppression politique.
(Applaudissements)
C'est cela, le problème de fond. C'est cela, le problème que nous devons mettre en évidence. C'est là-dessus qu'il faut que l'accent soit mis.
Je dois dire que c'est dans le texte, pour qui sait lire, mais cela n'a pas cet accent que je voudrais que cela ait. Je ne propose pas de formule. Je n'en ai pas trouvé, mais je crois qu'on pourrait faire quelque chose de plus nerveux. Evidemment, nous n'avions pas de machine, mais nous avions la plume, c'était celle de Léon Blum, mais on n'a pas retrouvé le style de la déclaration de principe. Il faut qu'on s'en rapproche. Il faut que l'effort collectif nous y ramène car on n'a pas fait mieux, et je souhaite que lorsqu'on adoptera le texte définitif, on s'y réfère

non d'un mot, comme on l'a fait, au début du texte, en disant que cela reste toujours valable, mais qu'on la reprenne intégralement, qu'on la récrive intégralement. Cette thèse, c'est la plus vieille des thèses de tous ceux qui ont expliqué qu'il était absolument impossible de libérer l'individu, de faire la révolution, si on commençait par détériorer les matériaux humains avec lesquels on prétendait faire cette révolution.

Ne tombez pas dans ce piège invraisemblable ! Antirévolutionnaire, dont les Communistes font leur propagande quotidienne.

Quand on peut lire un journal qui se dit Communiste - c'est-à-dire, étymologiquement, l'équivalent du Socialisme, pour Marx - et depuis, ces mots, on les a salis au point que les uns et les autres, nous ne les reconnaissons pas, on peut voir qu'on se vante de l'exploit de Gargarine dans les termes suivants : "Ah ! Ils se demandent quel est le carburant ! Le carburant, c'est le Socialisme..." Que n'eussent-ils pas dit, si en 1943 ou 1944, le national-Socialisme, ou l'hitlérisme d'Hitler avait dit : "Ils se demandent quel est le carburant des V-1 ou des V-2 ! C'est le national-Socialisme !

(Applaudissements)

J'espère qu'avec nous, ils auraient hurlé, en disant : "C'est une monstruosité ! "

Eh bien ! Ils ont abîmé la conscience ouvrière, au point que lorsqu'on arrive à des succès que, par ailleurs, nous approuvons, sur le plan scientifique, on arrive à mettre cela au compte d'un régime avec lequel cela n'a rien à voir ! Le régime des Pharaons n'était pas le meilleur quand il établissait les Pyramides ! Ce n'est pas à cela qu'on mesure la qualité du Socialisme dans un pays, même pas au nombre de cheminées d'usines ! Cela se mesure à la manière dont est organisée la société, dont est supprimé le profit de la plus-value, etc. Cela, je crois qu'il faudra qu'on le mette en évidence.

Un autre point que je souhaiterais qu'on mette en évidence sur le plan économique, Jules Moch l'avait évoqué dans ses considérants - car si j'en ai critiqués quelques-uns, il y en a avec lesquels j'étais d'accord, par aujourd'hui, mais la dernière fois - lorsque d'ailleurs, un instant, je l'avais interrompu d'un mot pour lui dire : "n'oubliez pas de parler de l'enrichissement du capital", me parait important.

Je crois qu'on pourrait rendre clair à une partie de l'opinion en France et ailleurs un des phénomènes les plus extraordinaires de l'évolution économique d'aujourd'hui, c'est qu'en effet, l'augmentation du salaire, du salaire réel, direct, indirect réunis, et compte tenu des dévaluations, etc. n'est pas tellement, semble-t-il, je m'en fie aux statistiques, je ne suis pas moi-même statisticien, inférieur à l'augmentation relie, comparée avec les mêmes normes, du profit distribué.

Quelqu'un qui s'en tiendrait donc à l'analyse de ces deux phénomènes : ce que les capitalistes se répartissent comme profits sous les différentes formes et ce que les travailleurs touchent comme salaires, depuis les quelques trente dernières années, penserait que la différence n'est pas grande mais où la différence est énorme, gigantesque, c'est que pour faire face aux besoins du

monde moderne, on a été obligé de consacrer chaque année des sommes de plus en plus gigantesques à l'enrichissement capital sous la forme d'autofinancement, c'est qu'on a enrichi toutes ces maisons, toutes ces sociétés à un point presque incroyable, si bien que vous trouvez des patrons qui vous disent : "Mais, oui, mais à quoi cela me sert-il ? Je ne touche pas davantage !".
A quoi çà sert ? C'est que s'il n'y a pas davantage de profits distribués, il y a enrichissement boursier certain, il est réel celui-là, et il y a enrichissement le jour de l'héritage et il est réel aussi celui-là !
Si bien que je suis sûr que même sous cette forme simpliste, trop simple que je viens d'exposer, on peut rendre les notions comme celle-là claires aux yeux d'une grande partie de la population et je souhaiterais que ce texte sous une forme peut-être moins claire que la mienne, parce que plus précise et plus vraie le dise.
Il y a d'autres points sur lesquels je souhaiterais ajouter un mot :
Voyez-vous, nous avons un texte de base qui, pour moi, est le meilleur, c'est la déclaration de principe. Le texte de base donnait deux objectifs essentiels ; quand il disait ce qu'étaient les buts du Socialisme, il le disait en une phrase qui reste meilleure que toutes celles que nos camarades ont trouvées, celle qui consiste d'abord à libérer l'individu de ce qui l'opprime, c'est la partie négative, défensive et à dire pourquoi le libérer, ce n'est pas seulement le libérer de ce qui l'opprime, c'est le libérer pour lui permettre de se donner à lui même et de donner à la société le meilleur de Uni-même.
Or, si le texte qui nous est soumis rend clairement, parfaitement, avec un souci méticuleux que j'apprécie, que j'approuve, la première partie, le souci de libérer, si, par exemple, on a mis en évidence toutes les libertés qu'on doit avoir, toutes les oppressions, si on a fait apparaître les modes d'oppression modernes, même ceux qu'on ne pouvait pas connaître avant, l'oppression psychotechnique, etc. Je trouve le texte plus faible quand il arrive à la partie non plus des libertés à garantir, mais des droits à obtenir pour permettre à chacun de donner à la société, à lui-même le meilleur de lui-même.
Ici, vous trouvez la démocratisation de l'enseignement, là le droit au travail, ailleurs autre chose, mais c'est diffus dans le texte, ils n'y trouvent pas une place correspondant, à mon avis, à celle qui devrait être la leur.
Je passe vite sur d'autres points.
Le côté révolutionnaire, le côté démocratique du Parti est mis en évidence d'une façon très claire.
Il y a une lacune en ce qui concerne les deux derniers points de la déclaration de principes. Souvenez-vous qu'elle disait : le Parti est tout à la fois national et international. Or, c'est disparu du texte.
Cette considération du Parti national, on ne la retrouve pas expliquée dans le texte, développée dans le texte.
Or, je crois, camarades, que c'est chaque jour qui passe plus nécessaire, et absolument nécessaire, car c'est là-dessus que nos adversaires, ceux de nos

adversaires qui sont malhonnêtes, nous attaquent, qu'ils déforment nos attitudes, les uns en nous présentant comme des nationalistes chaque fois que nous nous montrons des patriotes, et les autres, nous montrant comme de mauvais patriotes chaque fois que nous nous montrons internationalistes.
Là-dessus, il reste de vieux slogans à tuer ! Sous prétexte que Marx, un jour, écrivait : les travailleurs n'ont pas de patrie, les sots n'ont pas compris, n'ont pas compris qu'il exprimait là une notion de fait et d'évidence, qu'il donnait comme définition du travailleur, du prolétaire, celui qui ne possédait pas son outil de travail, et il s'en remettait simplement à la très vieille tradition de gens qui n'étaient pas révolutionnaires ceux-là, de la Rome antique, par exemple, où, dans la Rome antique, l'esclave, le travailleur, au fait qu'il ne possédait rien n'était pas soldat ! Il n'avait rien à défendre.
C'est cette idée là qu'il avait défendue et qui a fait du mal pendant des générations à l'ensemble des travailleurs, parce que les gens n'avaient pas compris, et ce jusqu'au jour où d'autres des nôtres, Jaurès le premier, ont rendu évidente cette idée qu'on avait volé aux travailleurs leur patrie, mais qu'elle était la leur.
Mes camarades du Nord, c'est bien dans un discours de Guesde qu'on entendait ces phrases dans les disques que nous passions dans les JS, il y a trente cinq ou quarante ans : les champs, les usines, les vignes, tout çà leur appartient, même s'ils n'ont pas encore fait l'effort nécessaire pour s'en rendre les maitres !
Eh bien, les travailleurs, grâce à l'appui de nos anciens, à l'effort des éducatifs mené depuis des années, et à des Socialistes, en ont pris conscience ; il n'est pas de crise nationale sans que les travailleurs soient les premiers au combat !
Dire cela dans les événements actuels, c'est parler d'actualité. Il y a trois semaines, de Gaulle n'a pas sauvé la République tout seul, il avait les travailleurs, il fallait que les travailleurs soient là, et ce n'est pas nouveau !
De 1940 à 1944, qui a-t-on trouvé dans la résistance ? Oh ! bien sûr, il y a de très belles exceptions dans la bourgeoisie, mais la masse de ceux qui se sont battus sont parmi les humbles, ceux qui n'avaient pratiquement rien à défendre autre que la liberté, que la démocratie !
Cette fois-ci, c'est encore pareil, et c'est ce qui doit nous amener, camarades, je vais me citer, je m'en excuse, ce n'est pas par orgueil, c'est ce qui doit nous amener, si nous avons cela constamment à l'esprit, à dire à cette bourgeoisie qu'elle se trompe profondément si elle croit que les travailleurs sauveront toujours la liberté, la démocratie et la République sans exiger qu'un jour prochain cela devienne leur bien !
Mais on ne peut dire cela que dans la mesure où on rappelle inlassablement que chaque fois que la nation est en danger, les travailleurs ont conscience que c'est leur bien et qu'ils la défendent.
Le texte, je dois le dire, ne le souligne pas assez.
Même observation sur le plan international.

On trouve, bien sûr, dans la partie "un monde sans guerre", 1"intervention de la notion internationaliste du Paris, mais, camarades, on ne la trouve que là.
Or, si le Parti Socialiste, si les Partis Socialistes sont internationalistes, c'est, bien sûr, vous avez raison de le souligner, d'abord pour la défense de la paix, mais ce n'est pas seulement pour la défense de la paix, c'est aussi pour l'organisation du monde, c'est aussi pour la défense des libertés, c'est aussi pour l'organisation économique du monde.
C'est pourquoi je suis sûr, moi, que si l'effort qui a été fait et qui est déjà extraordinairement productif, avec ce qui a été dit aujourd'hui, avec le travail que les camarades ici présents font refaire dans leurs fédérations est poursuivi et qu'on tienne ce Conseil national dont il est question, au cours duquel, alors, cela se passera non pas comme aujourd'hui, avec des discours, mais avec des débats sur des amendements, avec des quantités de votes et non pas un vote d'ensemble, global, mais comme on le fit le jour où l'on accepta la première déclaration et les statuts qui l'accompagnaient, souvenez-vous que c'était au cours d'une réunion de Secrétaires de sections, ce n'était ni un Congrès, ni un Conseil national, alors on donnera au Parti un bon outil.
Mais, camarades, je manquerais à mon devoir si, au nom du comité directeur, je ne disais pas ici, ce qui est vrai, à savoir que le Parti a déjà une dette de reconnaissance à l'égard de ceux qui vous ont fourni le document sur lequel, aujourd'hui, on discute.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, la séance n'est pas tout à fait terminée, je vous demande, ou plutôt je demande aux camarades qui sont inscrits pour prendre la parole dans le débat de politique générale de se réunir pour l'organisation du débat.
La séance de demain matin commencera à 9 h 30 et sera présidée par Georges Guille.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
53ème Congrès national des 18, 19, 20 et 21 mai 1961
Issy-les-Moulineaux

Séance du vendredi 19 mai 1961 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Guille assisté de Chassagne, Duvoux et Cheval Donne.

Contribution Jean Jaurès

Le président (Georges Guille)

La séance est ouverte. La parole est à Georges Brutelle qui va vous donner quelques indications sur le déroulement de nos travaux.

Georges Brutelle

Malgré les dispositions qui ont été prévues, il est impossible de terminer les débats dans les délais prévus. La question s'est posée hier de savoir si l'on tiendrait ce soir une séance de nuit. Il est apparu qu'elle ne présentait aucun avantage, qu'il était infiniment préférable de poursuivre le débat jusqu'à dix heures ce soir. Nous sommes donc dans l'obligation de tenir une séance qui devra durer au moins trois heures dans l'après-midi de samedi, à moins que nous puissions économiser - je ne crois pas que ce soit possible - ces heures au cours du débat. Cela n'est pas sans inconvénients étant donné les conditions dans lesquelles nous devons procéder à l'élection au comité directeur. Il convient maintenant de prévoir, dans le cas où la modification statutaire qui vous est proposée était adoptée - mais il fallait bien envisager ce cas avant le vote pour l'organisation des travaux - que l'élection au Comité directeur ne peut avoir lieu qu'après le vote des résolutions d'orientation politique, c'est-à-dire dimanche. Dans ces conditions, il y aurait tout intérêt à ce que la Commission des résolutions puisse avoir terminé ses travaux, mais terminé définitivement, dans la nuit de samedi à dimanche et qu'elle ne soit pas obligée de tenir une réunion le dimanche matin, ce qui nous mettrait dans l'impossibilité de proclamer les résultats de l'élection au comité directeur. Vous nous trouverions dimanche dans la nuit devant une salle vide. J'invite donc les congressistes à ne pas recommencer à différentes séances ce qu'ils ont fait ce matin. Il faut, camarades, que nous changions nos habitudes. Un parti ne peut pas prétendre vouloir organiser la société et se refuser à un minimum d'organisation.
(Applaudissements)
Nous avons perdu déjà un quart d'heure ce matin et la nécessité de faire des observations me fait ajouter cinq minutes à cette perte. Je voudrais que nous économisions à l'avenir tout ce temps, camarades.

Le président - L'assemblée adopte-t-elle les propositions de Georges Brutelle sur l'organisation des travaux ? Le Congrès est d'accord ?... Ces propositions sont adoptées.
La discussion est ouverte sur la situation politique générale. La parole est à Mérigonde, de la fédération de l'Oise.

Merigonde

Camarades, c'est au nom d'une fédération qui n'est pas bien grande, mais qui occupe quand même la quarante-sixième place dans le palmarès qui nous est soumis, que je prends la parole.

Nous avons, bien sûr, examiné les fascicules qui nous ont été envoyés par le Parti. Nous avons notamment examiné les deux motions en présence. Notre attention a été surtout retenue par le texte magistral qui a fait l'objet de discussions pendant l'après-midi entière. Nous pensons que le 53ème Congrès, s'il se contentait déjà de donner une publicité extrêmement importante à cette déclaration de principe, n'aurait pas perdu son temps. Nous avons émis un vœu, c'est que si la motion qui sortait de nos travaux pouvait être l'illustration immédiate de cette déclaration de principe, nous pourrions dire que le 53ème Congrès a ouvert une nouvelle ère de prospérité pour le Parti Socialiste.

Tout d'abord, nous avons examiné si, vraiment, entre les motions qui nous étaient soumises, il y avait une différence dans le fond. Nous n'en avons pas trouvé. Nous pensons que dans la mesure où il n'y a pas d'opposition formelle et profonde entre des textes, on peut se demander pourquoi on perdrait deux jours de Congrès à chercher ce qui sépare au lieu de chercher ce qui pourrait nous unir les uns et les autres. La fédération de l'Oise, qui est une de ces fédérations qui, comme bien d'autres, cinquante au moins, cherche au prix de mille difficultés à augmenter le nombre de ses adhérents, s'est rendu compte bien souvent que c'était une division arbitraire à l'intérieur du Parti qui gênait le plus la propagande et l'effort des propagandistes. A une soi-disant tendance, on oppose un soi-disant clan.

J'indique très nettement et je le dis au nom de mes camarades que si vraiment on pense que depuis le 13 mai 1958 des différences de positions prises par des camarades créent entre eux un véritable fossé - fossé qui d'ailleurs peut se combler à certains moments -, si vraiment on sent qu'il y a une différence profonde quant aux responsabilités qu'a eues le Parti, il faut le dire. Il ne faut pas avoir peur de le dire, mais clairement, nettement, à ce moment-là, un certain nombre de gens qui pensent aussi que les positions prises par les camarades entraînent la responsabilité du Parti dans les événements passés comme dans les événements à venir, auront peut-être tendance à venir renforcer l'un ou l'autre courant. Mais croyez-vous qu'ils auront intérêt à venir si c'est uniquement pour renforcer une tendance grammaticale par rapport à une autre tendance grammaticale ? Nous disons : Non ! Cela n'est pas sérieux ! Mais nous pensons au contraire que si on disait une fois pour toutes, mais vraiment, sincèrement, tout ce qui s'est passé avant, depuis le 13 mai 1958, jusqu'à maintenant, ce serait terminé. Nous avons fait une déclaration de principe. Cette déclaration de principe, nous allons essayer de la mettre en application dans les faits. Le meilleur des arguments qui nous serait donné pour faire passer dans les faits ces principes qui sont énumérés avec tant de vigueur, ce serait de voter une motion unanime où tous les grands problèmes seraient traités, où les uns et les autres pourrions dire, dans les Commissions spécialisées, ce que nous avons à dire. Je crois que le Parti apparaîtrait alors comme quelque chose de sérieux. Je crois que nous apparaîtrions comme le seul héritier d'un pouvoir qui finira bien un jour par passer la main. Mais, pour passer la main, il faudra que des héritiers

soient en place. Cet héritage, je crois que le Parti peut le faire, à la condition de réviser un certain nombre de méthodes, un certain nombre de pensées, un certain nombre d'habitudes, en particulier cette habitude qui consiste, par traditionalisme, pour conserver des motions, pour conserver des soi-disant tendance, à chercher les cinq dixièmes qui nous séparent et à oublier les quatre-vingt-quinze autres qui nous unissent. Cela n'est pas quelque chose de respectable qui soit à maintenir.

Aussi, bien que les traditions soient les choses les plus difficiles à faire disparaître dans un parti révolutionnaire, je voudrais soumettre à ce Congrès un certain nombre de suggestions. D'abord, sur la tenue du Congrès. Les uns et les autres délégués des fédération montent à la tribune pour dire ce qu'ils pensent ou pour être les interprètes de motions préparées à l'avance, certains dans l'indifférence générale, par ce qu'ils ne se sont pas encore fait un nom, d'autres dans un intérêt accru en fonction surtout du nom et pas toujours du contenu, d'autres enfin qui ont beaucoup de bonnes idées, et qui restent à leur place parce que la tribune leur fait peur. Ainsi, beaucoup d'idées ne parviennent jamais jusqu'au Secrétariat général, soit par timidité, soit par indifférence, soit par je ne sais quel complexe d'infériorité qui consiste à dire :"Après tout, tout ce que je vais dire ne servira à rien".

C'est la raison pour laquelle, au nom d'une petite fédération - je le répète -, je viens demander au Secrétariat général de mettre en pratique dès aujourd'hui si c'est possible, mais en tout cas pour de prochaines assises, si aujourd'hui je n'ai pas un écho qui répond à ma suggestion, la proposition suivante : que dès l'ouverture, on sépare le Congrès en séances de travail, sur l'Algérie par exemple, sur la politique internationale, sur la politique économique et sociale, sur le rassemblement de la Gauche, sur tous les petits problèmes qui pourraient avoir une importance capitale, au moment précis où le congres se tient, que dans ces séances de travail qui seraient animées par un camarade connu pour sa compétence sur le problème qui est traité, chacun puisse faire valoir ses arguments, se défendre, donner les thèses qui sont celles défendues par sa fédération. Croyez-moi, le manque de publicité donnerait peut-être encore plus de sincérité aux débats. Quand je parle de sincérité, ce n'est pas que je mette en doute la sincérité de tous nos camarades. Mais, souvent, pour faire triompher sa thèse, on s'appuie, surtout quand on parle à la tribune, sur un argument connu. Voilà ce que la fédération Socialiste de l'Oise demande à notre Parti d'envisager.

C'est la raison pour laquelle nous avons déposé la motion suivante que je me permets de vous lire :

"Après avoir étudié les deux motions en présence, la fédération de l'Oise constate que bien qu'ils s'en défendent leurs signataires cherchent dans le déroulement des événements actuels une justification de leur attitude passée. Une telle méthode ne peut que nuire à la vie et au rayonnement du Parti. La fédération de l'Oise considère en effet que deux positions peuvent valablement

prises afin de permettre une politique efficace. Ou bien le Parti considère que les événements de mai 1958 et ceux qui les ont suivis ont engagé ses militants dans des voies différentes justifiant les oppositions actuelles, ou bien le Parti considère qu'il faut faire table rase du passé pour bâtir une politique Socialiste hardie dégagée de tout contexte issu du 13 mai 1958. Dans l'un ou l'autre cas, l'opinion comprendrait mieux les oppositions réelles qui pourraient exister dans le Parti ou alors l'unanimité retrouvée pour faire face aux tâches permanentes qui sont celles du Socialisme.
La fédération de l'Oise estime en effet que la période que nous traversons n'est que transitoire et qu'il appartient au Parti d'être l'animateur de la future République. Il ne saurait l'être dans un climat d'équivoque à l'intérieur de sa propre organisation. Il importe donc que le 53ème Congrès, qui définira la politique du Parti pour deux années prenne position en toute clarté et dans tous les domaines, à l'intérieur de Commissions compétentes, sur l'Algérie, la Constitution, la politique économique et sociale, la jeunesse, la politique internationale et le rassemblement de la Gauche démocratique".
Camarades, j'ai dit succinctement ce que j'avais à dire. J'ai voulu ici, au nom de cette fédération et de celles qui ont beaucoup de mal à tenir, jeter un cri d'alarme au Congrès afin que cessent les joutes oratoires qui n'intéressent bien souvent que leurs auteurs et qui, en tout cas, divisent artificiellement le Parti. Je l'ai fait au nom d'une fédération qui décide que si une motion d'unanimité ne sort pas sur les points principaux qui sont soumis à l'ordre du jour, de s'abstenir ; en cas contraire, c'est avec enthousiasme qu'elle apportera ses voix au renouveau du Parti.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mirande de la Marne.

Mirande

Chers camarades, après avoir passé plusieurs mois à étudier, à analyser et disséquer le projet de programme fondamental, la fédération de la Marne dans son ensemble et son bureau fédéral en particulier a en quelque sorte continué sur sa lancée. Considérant le projet de programme fondamental comme adopté dans ses lignes essentielles, nous avons cherché comment, dans les circonstances présentes, il pouvait servir de base de départ à un programme politique à court terme. C'est ainsi que nous avons déterminé une motion qui n'a pas d'autre prétention que d'être un essai d'application du programme fondamental à quelques aspects de la conjoncture présente. Je dis bien "quelques aspect" car nous savons que notre texte ne traite pas de tous les problèmes qui méritent d'être évoqués et solutionnés dans une motion de politique générale, mais seulement des problèmes sur lesquels les militants de notre fédération avaient des opinions bien précises et des problèmes sur lesquels il nous a semblé indispensable que tous les militants du Parti se prononcent. Notre texte n'a donc

pas la prétention d'être soumis tel quel aux suffrages du Congrès. Nous souhaiterions seulement que les idées essentielles qu'il contient soient reprises par la ou les motions finales qui sortiront de la Commission des résolutions.
C'est ainsi que la motion collective des Socialistes marnais se présente sous six têtes de chapitre : propagande et politique, politique économique et sociale, défense de la démocratie, Europe et Afrique, Algérie et, enfin, contre le panache et le nationalisme. J'essaierai de vous commenter aussi brièvement que possible chacun de ces chapitres et j'indique pour les camarades qui seraient intéressés par ce que peut produire le travail collectif d'une petite fédération, que je suivrai strictement le plan du texte tel qu'il figure au bulletin intérieur 121, pages 11 à 13.
Propagande et politique
La politique du gouvernement au pouvoir a trop effacé depuis longtemps la . La politique a lassé les foules, a engendré l'apathie et la résignation jusqu'à l'avènement (?) de l'homme providentiel. Les jeunes, surtout, s'en désintéressent. Il est vrai qu'on lutte pour son beefsteak mais que l'on ne meurt que pour une foi. Nous avons la chance d'avoir une foi, faisons la connaître. Aucune affiche électorale, aucun programme ne devraient désormais être écrits ou exposés sans être précédés d'un court rappel de nos buts sociaux révolutionnaires. Qu'on s'écarte au verbiage et au slogan, qu'on s'évertue à démontrer comment ce que nous proposons est de bon sens et possible.
Enfin, le texte du programme fondamental étant adopté et il le sera vraisemblablement un jour prochain. Nous devrions mettre partout en exergue cette phrase essentielle : "Le but constant du Socialiste est d'assurer la liberté et le progrès de l'homme par l'édification d'une société intégralement démocratique, sans classes ni guerres".
A ce sujet, je signale qu'un de nos camarades, hier matin, très judicieusement a demandé qu'à chaque réunion du Parti un jeune fasse ce qu'il a appelé le "lever de rideau". Je souscris entièrement à cette proposition qui sera appliquée dans la Marne dès la prochaine campagne électorale cantonale. Je me permets de la compléter en suggérant que ce soit le jeune précisément qui procède au rappel de nos buts fondamentaux révolutionnaires. Les jeunes nous semblent les mieux qualifiés pour s'évader des impératifs de l'actualité et rappeler sans cesse nos objectifs définitifs. La société qu'ils auront à transformer et à gérer demain sera sensiblement différente de notre société actuelle. C'est donc à eux d'expliquer que le programme d'action immédiate est dans la marche vers nos buts sociaux révolutionnaires.
Dans le chapitre relatif à la politique économique et sociale, après une critique de la politique du gouvernement actuel dans ce domaine, nous avons essayé de condenser les principales réformes économiques et sociales sur lesquelles le Parti devrait faire porter tous ses efforts. En particulier, dans un condensé qui nous apparaît valable, nous demandons que le Parti propose : le plein emploi de tout progrès technique au service de tous, avec une économie rationnelle

fonctionnant sous le contrôle et le soutien de la collectivité. L'entraînement concurrentiel sera progressivement assuré par le secteur nationalisé, l'amélioration du pouvoir d'achat proportionnel à l'augmentation de la productivité, même dans le cas de diminution des heures de travail. A ce sujet, nous pensons que nous gagnerions à demander la modification de l'échelle mobile des salaires indexée sur la notion artificielle des prix et que nous devrions demander l'échelle mobile des salaires basée sur l'accroissement du revenu national disponible et non pas sur la notion des prix. Nous demandons en outre, l'organisation de la démocratie industrielle, la hausse générale des salaires et le traitement pour favoriser l'expansion économique planifiée grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat français, un salaire minimum annuel garanti, adapté à une condition décente pour tous, enfin l'instruction laïque gratuite à tous les degrés, avec bourses pour les étudiants.

Je l'ai dit, ce programme économique et social est un condensé, infiniment moins complet, certes, que le remarquable exposé économique politique Socialiste que nous a fait hier matin notre camarade Verret. A ce sujet, je dois dire à Verret mon admiration pour l'exploit qu'il a réalisé en exposant dans le court laps de temps qui lui était imparti - qu'il s'était imparti – des problèmes aussi vastes, aussi complexes et aussi variés. Je pense que le vote unanime approuvant les rapports statutaires ne concernait pas le rapport qu'il nous a présenté. Celui-ci mérite mieux qu'un vote rapide émis par des congressistes affamés à l'heure où on a procédé à ce vote. J'émets le vœu qu'il soit largement diffusé dans nos sections de fédérations où il mérite de servir de base à d'intéressants et efficaces échanges de vues.

Le chapitre relatif à la défense de la démocratie traite de quelques moyens de réaliser la démocratie politique exigée par l'aspect démocratique de notre programme fondamental.

Il y a d'abord le moyen d'aboutir à cette démocratie. La définition rapide d'une loi électorale est nécessaire. Le système quinquennal paraît rallier une majorité. Pourquoi donc tarder à prendre une position sur ce problème de la loi électorale, surtout qu'il apparaît que le Parti doit se rallier au système quinquennal, qui est apparemment assez complexe et que nous n'aurons pas assez de tout le temps qui nous sépare d'éventuelles élections pour essayer de le faire comprendre, ensuite de le faire adopter dans le pays.

Opposition à une réforme de la constitution, car il apparait que proposée par le gouvernement actuel, elle ne pourrait qu'évoluer dans le sens du renforcement de l'autoritarisme et du pouvoir personnel ;

Protestation énergique devant toute nouvelle violation de la constitution de 1953, acceptée par les français sous la garde du Président de la République et le contrôle du comité Constitutionnel.

En quelque sorte, défendre la Constitution actuelle, car contrairement à ce que peuvent penser certains, cette Constitution n'est pas aussi mauvaise qu'on veut bien le dire. Il s'agirait qu'il y ait une majorité de gauche démocratique au

Parlement et qu'elle soit couverte par cette constitution, et croyez-vous qu'on en ferait aussi mauvais usage qu'en fait le Parlement actuel ?
Je ne pense donc pas qu'il faille demander la modification immédiate de cette Constitution, c'est surtout le Parlement actuel qui en a fait une mauvaise application, mais nous en ferions, nous, une application différente.
"La démocratie reste, dans le cadre dans lequel a évolué la transformation Socialiste, qu'il doit accélérer pour promouvoir un rassemblement solide d'une gauche démocratique prête à tous les combats, avec toutes ses armes, dont la grève générale lorsqu'elle se trouverait menacée…"
Ce paragraphe était écrit avant les événements de fin avril.
A ce sujet, camarades, au sujet du rassemblement de la Gauche démocratique, nous devons constater que cette idée se retrouve dans toutes les motions.
Il semble donc qu'une quasi unanimité existe déjà au Parti sur le principe de ce rassemblement, sinon sur les différentes formes, sous lesquelles il peut se présenter.
Pourtant, la Parti continue à nous enfermer dans des impératifs de tactique électorale qui viennent affirmer à nouveau pour les prochaines élections cantonales.
Ainsi, on nous dit : "Un candidat SFIO partout". Mais est-ce bien indispensable partout ? Et je vous demanderai de penser, camarades des grosses fédérations, lorsque nous avons des difficultés à présenter les candidats valables partout, dans tous les cantons éloignés, des camarades qui viennent de la ville la plus proche !
A ce sujet, je dois ajouter que dans la Marne, nous n'avons pas suivi à la lettre les impératifs qui nous étaient transmis par le Secrétaire général. Nous avons déjà constitué une union marnaise de la Gauche démocratique autour de principes simples, clairs : les adhérents de cette union de la Gauche démocratique prenant simplement l'engagement de, partout, dans toutes les circonstances, défendre une République laïque et démocratique et sociale, le texte en question définissant ce que nous entendons par la République laïque démocratique et sociale. Nous avons eu la satisfaction de constater qu'au bas de cet appel avaient opposé leur signature des gens qui n'avaient pas tellement éloignés de nous mais qui s'en tenaient éloignés souvent en raison de l'ostracisme que nous faisions à leur égard et nous avons vu se rassembler pour présenter un candidat de la Gauche démocratique partout (SFIO en majorité), un certain nombre d'anciens radicaux Socialistes, ainsi nous avons commencé à amorcer ce rassemblement de la Gauche démocratique.
Je pense, je m'en suis expliqué avec Cazelles, à l'occasion d'une de ses dernières visites dans le département, qu'ainsi nous n'avons pas trahi l'esprit de Socialisme, mais que nous avons œuvré efficacement pour le regroupement auquel tout le monde pense, dont tout le monde parle, et qu'il faudrait se décider un jour à commencer de réaliser.

Fondation Jean Jaurès

Le paragraphe relatif à l'Europe et à l'Afrique n'est pas bien particulier, ni bien original. Le Parti restera le défenseur de l'ordre économique d'abord, politique ensuite. Il souhaite que les peuples d'Afrique restent à l'écart de toute institution totalitaire. Il les aidera, par tous ses moyens, à trouver leur plein épanouissement dans l'approche d'une communauté européenne et dans l'organisation d'un ensemble Eurafrique, dans la fraternisation et la paix.
Ce point de l'Eurafrique d'ailleurs est l'un de ceux qui sont le plus susceptibles d'enflammer l'enthousiasme des jeunes. Il n'y a qu'à voir combien ils se passionnent pour tous ces problèmes, lorsqu'on les évoque devant eux, ou quand on leur demande d'évoquer leur point de vue à ce sujet.
Pour l'Algérie, rien de bien particulier. D'ailleurs, on retrouve cette position dans toutes les motions. Le Parti SFIO a répondu par un "oui" » aux propositions du Président de Gaulle ; c'est le seul point sur lequel il a signifié son accord avec le chef de l'Etat. Cet accord n'est pas inconditionnel, ni permanent. Dans l'évolution des négociations actuelles pour la fin de la guerre, il se refuse, contrairement au Parti Communiste, à une solution d'abandon des communautés algériennes. Il demande qu'en toute occasion, auprès du GRPA, il soit établi une Algérie sans haine, dans la collaboration et la reconnaissance d'une œuvre française qui n'a pas été sous le seul signe du colonialisme.
Ce n'est pas une raison, à notre avis, parce que nous sommes d'accord avec ce point de la politique du chef de l'Etat – je dis bien du chef de l'Etat et non du gouvernement – pour ce que certains d'entre vous puissent être à nouveau tentés de faire partie du gouvernement ; de l'équipe gouvernementale actuelle ! Et à ce sujet, je m'excuse de cet incident, je vous avouerai l'émotion certaine de pas mal de mes camarades, dont certains sont congressistes, lorsqu'ils ont appris ce matin que notre camarade Gorse (je crois que c'est lui) entrait dans le gouvernement présidé par M. Debré !
Peut-être, au cours du débat, nous donnera-t-on quelques explications à ce sujet. Mais pour l'instant, l'émotion que nous avons ressentie est certaine et nous sommes un certain nombre qui voudrions bien être éclairés sur ce point.
Enfin, contre le panache et le nationalisme...
Sur ce point, après une critique de l'action du gouvernement actuel, qui est extrêmement nette, nous terminons par ce paragraphe qui implique notre opposition à la force de frappe et à l'Europe des patries et par l'inventaire des réalisations récentes, et nous faisons des propositions.
Les Droits de l'homme, la démocratie et nos sentiments les plus purs rencontrent plus d'admiration chez les peuples et le Parti s'emploiera, sur le plan mondial, à défendre ce vrai visage de la France, visage sous lequel nous voulons que la France soit connue, plus que sous celui d'une puissance atomique, ou je ne sais pas encore quelle autre folie.
Enfin, en conclusion, la participation au pouvoir, lorsqu'elle sera consentie, ne le sera qu'avec l'intention d'introduire les réformes révolutionnaires conformes à notre mission ; à la gestion loyale du capitalisme, formule équivoque et

dangereuse, se substituera franchement la gestion provisoire et la transformation Socialiste.
Tel est, camarades, brièvement commenté, le texte que les militants de la marne avaient pris l'initiative d'élaborer en courant le risque que les principales idées développées soient ou reprises, ou proprement démolies, par l'une ou l'autre des grosses motions, les seules que certains ont aperçues, puisque Merigonde il y a quelques instants disait qu'il y avait deux motions… en fait, je crois qu'il y en a six !
Mais lorsque nous avons pris connaissance du Bulletin intérieur 121, diffusant les motions du Congrès, nous avons pris conscience que notre texte n'était pas inutile, mais au contraire, qu'il apportait quelque chose aux uns et aux autres.
A ce sujet, nous souhaiterions qu'à l'avenir les motions présentées soient diffusées aux sections et fédérations et je reprends les propositions que vient de faire Merigonde, sans signature nominale, pour éviter que les militants ne se prononcent davantage en fonction des signataires qu'en fonction du texte lui-même.
Combien de militants, lorsqu'ils reçoivent le bulletin intérieur portant les motions, se précipitent d'abord sur la liste des signataires… et beaucoup d'entre eux, volontairement ou non, décident déjà à ce moment là, avant d'avoir pris connaissance du texte, de leur choix…
Voila pourquoi notre fédération demande s'il est possible qu'à l'avenir les signataires des motions ne soient pas connus avant le Congrès, pour que les décisions des militants de base de nos fédérations, de nos sections, ne soient pas influencées par la personnalité de tel ou tel signataire.
Ceci dit, il nous est apparu que l'essentiel du texte de la Commission familiale du Parti, et celui relatif au problème de la jeunesse, mériteraient d'être adoptés par le Parti.
Notre fédération, pour sa part, les a approuvés à l'unanimité.
Quant aux deux autres motions, notre fédération ne les a adoptés ni l'une ni l'autre, dons leur forme actuelle. Sans nous êtres concertés, je pense que les camarades de l'Oise et ceux de la Marne arrivent à peu près à la même opinion.
La première motion, intitulée "les tâches du Parti", nous est apparue excellente, dans son ensemble, mais elle nous a semblé manquer de vigueur et ne pas mettre suffisamment l'accès sur nos buts révolutionnaires fondamentaux, peut-être parce qu'elle a été élaborée sans serrer d'assez près notre remarquable programme fondamental, dont elle ne s'éloigne peut-être pas, mais qu'elle traduit à notre avis avec insuffisamment de vigueur.
Quant à la seconde motion, celle intitulée "Pour une politique Socialiste de rénovation", elle contient beaucoup de choses non seulement excellentes, mais encore enthousiastes. Nous lui avons même fait le grave reproche d'exprimer des regrets trop amers, trop acides, sur certaine action passé du Parti, action pourtant démocratiquement décidée à la majorité.
Est-il utile de clamer si à l'époque le Parti a eu tort ou raison ?.. D'ailleurs, il

doit rester bien entendu entre nous, je crois, que si nous avons tort ou raison, c'est toujours ensemble, et jamais les uns contre les autres.
Il serait facile de faire une motion qui, sur des points différents, servirait de justification à ceux d'entre nous qui, à un moment donné, sur des problèmes particuliers, se sont prononcés et se sont trouvés en désaccord avec la majorité du Parti. Alors, si nous cherchons dans un texte la justification de nos prises de position personnelles et antérieures, une telle motion serait sûrement majoritaire.
Que dis-je, majoritaire ?... Unanimitaire !
Ainsi, pour prendre l'exemple du Premier d'entre nous, notre Secrétaire général, une motion pourrait aujourd'hui lui donner raison d'avoir été quelquefois minoritaire au Parti. En janvier 1956, par exemple, lorsqu'à peu près seul au Parti, il s'opposait à ce que les Socialistes prennent la direction du gouvernement ; au lendemain des élections du 2 janvier. Ou un peu plus tard, quand il émettait les plus expresses réserves sur le scrutin d'arrondissement.
On serait tenté de se rallier à une motion qui lui donnerait un tel coup de chapeau pour l'opposition passée.
J'en sais aussi qui sauraient résister à cette tentation.
Mais voyez-vous, camarades, essayer de faire une motion en remuant ce passé, et je ne voudrais pas dire le mot, un certain nombre de rancœurs, cela nous a semblé inefficace.
Comme aux camarades de l'Oise, il nous est apparu que dans les différents textes en présence, il y a énormément de points communs en très peu de points de désaccord. C'est la raison pour laquelle nous voudrions, comme Merigonde l'a dit tout à l'heure, que la Commission des résolutions puisse se mettre d'accord sur un texte de synthèse unique, qui serait soumis au Congrès.
Je crois que cela est possible, camarades, et qu'après le travail fructueux fait dans toutes les fédérations, vous devriez logiquement arriver à cette conclusion que 99.5% des solutions proposées aux problèmes nous rapprochent et que nous n'avons pas de raison de voter des motions qui nous sépareraient.
C'est en souhaitant cette motion de synthèse, d'avis unanime, que je termine en vous remerciant de votre attention.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Thibault, Loiret.

Thibault (Loiret)

"Les Socialistes renoncent aux nationalisations", telles sont les accusations portées aussi bien par la Droite capitalise que par les Communistes, et la révision de la Charte du Parti sert de base à ces accusations.
Ainsi, on peut lire dans le journal "La Finance" du 27 avril dernier : "Les uns après les autres, les partis Socialistes répudient officiellement les doctrines marxistes. Le Parti Socialiste allemand et le Parti travailliste anglais l'ont fait déclarer. Il n'est plus question de nationaliser, de socialiser…"

Citons quelques titres, pour le moins curieux. Ainsi, dans "l'information" du 17 novembre 1959, un titre souligne que "le Parti Socialiste démocrate allemand renonce aux nationalisations". Dans "Combat", à la même époque, ce titre : " Le SPD se démarxise." Dans "Le Monde", que nous classons toujours parmi les conservateurs du point de vue économique, on annonçait : "Le Parti travailliste renonce aux nationalisations".

La presse de la petite gauche, nous voulons parler de "France-Observateur" dans plusieurs articles, note un changement total d'orientation du Socialisme allemand : "Virage des Sociaux démocrates" déclare cet hebdomadaire le 19 novembre 1959. "Adieu au Socialisme", précise-t-il le 1er décembre 1960.

Mais c'est surtout dans la presse Communiste que l'on attaque, il fallait s'en douter, le plus sévèrement les sociaux-démocrates. Dans de nombreuses analyses relatives à l'examen récent des programmes des parties Socialistes, les responsables du PC déclarent qu'il s'agit "d'une nouvelle étape dans la voie du révisionnisme."

Nous retiendrons ici, parmi les multiples accusations, une, celle concernant l'abandon des nationalisations. Et les méthodes de falsification du PC apparaitront clairement. Dans un numéro de mai 1960 des "Cahiers du Communisme", revue officielle du PC français et consacrée au Marxisme et au Révisionnisme, plusieurs études étaient consacrées à la soi-disant trahison de la social-démocratie.

Ainsi, Gilbert Mury cite notamment un article extrait de la revue soviétique "Kommunist", du théoricien Momdjian qui déclare :

"Le Socialisme démocratique substitue à l'objectif final du mouvement ouvrier un programme de réforme démocratique petite bourgeoise et libéralo-bourgeoise, qui ne sapent pas les fondements de la société capitalise. Il s'agit du renoncement à l'exigence de la propriété capitalise, de la remise des instruments et des moyens de production entre les mains du peuple tout entier. Le réformisme contemporain nie en fait aussi bien l'existence des classes antagonistes que la nécessité de la lutte de classes en général.

Les réformistes d'efforcent de priver le Socialisme de sa base : la propriété Socialiste des moyens de production".

Puis, sont passés en revue les différents programmes Socialistes adoptés récemment.

En ce qui concerne le Parti travailliste anglais, le rédacteur des Cahiers du Communisme déclare :

"L'auteure (il s'agit de Gaitskell) en vient à défendre un programme qui limite la démocratie dans la production à de simples entretiens entre syndicats, patronat et représentants de l'Etat. Mais il n'est nullement nécessaire pour y parvenir, de recourir à la collectivisation des moyens de production, pas même à leur nationalisation."

Commentent encore le programme du Parti travailliste hollandais, on peut lire : "Ils ont jeté par dessus bord tout vestige d'orientation, non seulement

révolutionnaire, mais réformiste… Les sociaux-démocrates hollandais acceptent intégralement les vues de Gaitskell et les droitiers du Labour sur l'inutilité des nationalisations."
Quant aux allemands, ils auraient renoncé à toute lutte contre les trusts et estimeraient les nationalisations inutiles. Le jugement du SPD qui constatait qu'une économie totalitaire détruisait la liberté n'a pas plu, évidemment, au PC.
Enfin, la SFIO a droit à sa part de critiques.
Bien informé, le rédacteur des Cahiers du Communisme déclare que "la SFIO reprendra intégralement à son compte :
"Les analyses de Gaitskell inspirées par Keynes, sur l'inutilité des nationalisation ;
Les conceptions hollandaises et allemandes aux termes desquelles la libre entreprise constitue un élément indispensable à une société démocratique."
Donc, les partis sociaux-démocrates auraient tous renoncé aux nationalisations. Et Waldeck-Rochet a repris les mêmes sornettes devant le dernier Congrès du PC.
Le Parti Communiste, selon son habitude, déforme complètement la pensée Socialiste en oubliant, sciemment, de nombreux passages des programmes ou des déclarations, ou mieux en utilisant des commentaires de la Droite contre le Socialisme.
Il convient donc de rétablir la vérité dans ce domaine en reprenant les divers programmes récemment adoptés en Europe occidentale
En Grande-Bretagne, Gaitskell, au Congrès de Blackpool, déclarait ceci : "Quelques uns suggèrent que nous devrions accepter définitivement les frontières actuelles entre les secteurs publiques et privés. Nous ne pouvons le faire. Cela impliquerait que tout marche si parfaitement dans le secteur privé que nous n'ayons jamais à intervenir, que nous ayons atteint les limites de la propriété publique dans son ensemble."
Il n'est aucunement question d'abandon des nationalisations, il en est de même dans le programme adopté par le SPD à Badgodesberg, qui pour le PB serait pourtant au sommet du révisionnisme. On peut lire en effet dans ce texte :
"La propriété collective est une forme légitime de contrôle publique à laquelle aucun Etat moderne ne peut renoncer. Lorsqu'il n'est pas possible d'assurer, par d'autres moyens, une organisation saine des relations de forces économiques, la propriété collective peut devenir opportune et nécessaire."
Les Socialistes autrichiens n'ont pas non plus rejeté par dessus bord la collectivisation. En effet, selon le Parti Socialiste autrichien, "la démocratie garantit à chacun sa liberté personnelle dans le cadre de l'économie collective d'un ordre Socialiste. Le libre épanouissement de la personnalité humaine exige une organisation d'économie collective ou la puissance du capitalisme privé, ou celle du capitalisme d'Etat seront abolies et remplacées par une conciliation des intérêts et de la collectivité.
"Les Socialistes veulent intégrer les entreprises clés à une économie collective."

Les Socialistes hollandais, jugés indignes même d'un pâle radicalisme par le PC, demeurent fidèles aux anciennes conceptions de la socialisation. Commentant leur programme, le président du Parti du travail, Vermeer, disparu depuis, écrivait : "La socialisation n'a nullement été exclue du programme, celui-ci dit au contraire que la socialisation des moyens de production les plus importants est nécessaire lorsqu'elle constitue par excellence le moyen efficace de maintenir l'emploi, de maitriser les positions de puissances économiques et d'assurer la parfaite réalisation des tâches."
Le Parti ouvrier belge, lui, a maintenu intégralement la déclaration de Quarégnon, charte du PSB, qui prévoit "la transformation du régime capitaliste en régime collectiviste." Victor Larok, ayant déclaré que la "socialisation de la production demeurait l'objectif, car il fallait modifier la structure économique pour permettre une réelle libération de l'individu."
En ce qui concerne la SFIO, la Charte présentée hier est aussi fort nette. Dans sa deuxième partie, consacrée à la conception Socialiste de l'économie, il y est affirmé que "la planification Socialiste exige le transfert à la collectivité de la propriété des moyens de production et d'échange, chaque fois qu'un tel transfert est nécessaire pour abolir l'oppression économique.
De plus, si par certains procédés juridiques ou techniques, le pouvoir de gestion est en fait dissocié de la propriété, l'exercice de ce pouvoir devra être conféré à la collectivité."
Le PC, lui, n'a retenu que cette seconde phrase dans les commentaires qu'il a faits sur la nouvelle Charte.
Il ne fait donc aucun doute que les Partis Socialistes maintiennent les nationalisations comme objectif. Il convient de préciser maintenant ce que nous entendons par cette politique de nationalisation.
Pour les Socialistes, la nationalisation :
1°- n'est pas un but mais un moyen ;
2°- elle est un des moyens ;
3°- mais elle est le moyen le plus important.
Je vais revenir rapidement sur ces différents points.
1°- La nationalisation n'est pas le but ultime. Tous les Socialistes l'ont précisé. Nous n'avons pas pour la collectivisation l'espace de déification que l'on rencontre en Union Soviétique.
Gaitskell a pu dire à ce sujet : "Je suis en désaccord avec l'autre point de vue extrême, selon lequel la propriété publique ou même les nationalisations sont l'alpha et l'oméga, le but suprême du Socialisme. Je crois que ce point de vue provient d'une erreur complète sur la signification fondamentale du Socialisme."
Eric Ollenhauer estime de son coté que "l'économie n'est pas un but en soi. Ce n'est pas seulement la socialisation qui peut être le but du travail politique, mais c'est le bonheur des hommes, leur sécurité. Si la socialisation favorise une garantie de bien être, elle constitue un moyen et son application peut être considérée comme légitime. Mais il existe aussi d'autres moyens."

2°- En effet, deuxième point, pour transformer la société et améliorer les conditions de vie, les Socialistes estiment qu'il existe d'autres formes que la socialisation, d'autres armes pour contrôler l'économie et changer la répartition de la richesse. Il n'est pas question ici d'étudier ces divers moyens, qui peuvent être des réformes fiscales, le contrôle du crédit, une politique budgétaire anticyclique et évidemment la planification.
Les Communistes affirment que, parce que nous admettons la diversité des moyens, notamment le contrôle des trusts et des monopoles, que ce n'est plus du Socialisme, mais du réformisme.
En fait, toutes ces armes transforment plus ou moins les structures.
3°- Mais, et c'est là le troisième point, nous estimons que le transfert des biens à la collectivité est le moyen le plus important, le plus efficace. Il est prouvé, en effet, que les contrôles, la fiscalité et les diverses politiques financières sont incapables d'apporter une transformation suffisante. Ils sont même incapables d'être réellement suivis tant que la propriété privée des moyens de production subsiste. Les politiques de crédit, de contrôle sont facilement tournées et les objectifs des plans ne sont pas suivis.
C'est presqu'exclusivement dans les secteurs nationalisées que les objectifs de ces plans ont été réalisés en France, depuis la libération.
Là, il faut le reconnaître, nous nous séparons de certains partis Socialistes étrangers qui placent la nationalisation à un rang subalterne. Mais est-ce dire que nous sommes partisans de tout nationaliser et collectiviser ?...
Une fois de plus, le PC montre son hypocrisie.
Dans sa propagande en France, il mène une campagne en faveur des petites entreprises de l'industrie, du commerce et de l'artisanat pour, dit-il, les protéger des trusts…
Il vante les exploitations familiales. Or, en Union soviétique et dans toutes les démocraties populaires, il ne reste aucune place des petites exploitations familiales, donc sans salaire. Toutes les entreprises privées ont été liquidées.
Alors, nous posons cette question aux Communistes : ou bien le PC est favorable à une collectivisation totale de l'économie, ou bien il admet une collectivisation partielle…
Dans le premier cas, il ment aux petits exploitants de tous les secteurs d'une manière éhontée. Dans le second cas, ses reproches envers la SFIO sont sans fondement.
Que disons-nous dans la Charte proposée ?
"La planification Socialiste n'implique donc pas la main mise de la collectivité sur tous les moyens de production et d'échanges. Elle supprime la propriété privée capitaliste, lorsque celle-ci résulte de l'exploitation du travail d'autrui et aboutit à cette exploitation."
En d'autres termes, les Socialistes sont favorables à la nationalisation des entreprises où existe le salariat. Ce qui, évidemment, constitue un immense domaine.

Collection Léandri

Ce n'est pas une nouveauté, ni une trahison. Marx n'a jamais condamné la possession des biens individuels acquis par son propre travail. Jules Guesde déclarait que "là ou la propriété et le travail sont réunis dans la même main, il n'y a pas lieu à une intervention sociale, il n'y a pas lieu à son expropriation. Celle-ci serait un vol. Là où la propriété a été arrachée au travail, notre pouvoir est de remettre cette propriété entre les mains des travailleurs. Nous sommes venus pour restituer et non pour prendre."
C'est pourquoi le Parti Socialiste, depuis longtemps, demande que la terre soit remise à ceux qui la cultivent et qu'à l'inverse, les sociétés anonymes disparaissent. Quand les partis Socialistes étrangers examinent les limites de na nationalisation, ils ne disent pas autre chose.
Un exemple, tiré du programme autrichien : "les Socialistes veulent garantir la propriété paysanne et artisanale, reposant sur le travail."
Compte tenu des principes définis ci-dessus, quelle doit être la politique à suivre ? Elle doit, à notre avis, être menée dans trois directions :
1°- les Socialistes doivent défendre ce qui existe
2°- ils doivent améliorer les réalisations actuelles
3°- ils doivent étendre le domaine des nationalisations.
La première tâche, en effet, est d'assurer la défense du secteur nationalisé car, depuis 1951, des majorités conservatrices ont, à maintes reprises, porté des coups sévères aux actuelles nationalisations.
Les formes sont de trois sortes : étatisation, abandon du monopole public, interdiction des filiales.
L'une des plus connues est de transformer la nationalisation en "Etatisation". La gestion, qui au départ était assurée au point en partie conjointement par les représentants de l'Etat, du personnel et des utilisateurs, ne l'est plus aujourd'hui que par les délégués de l'Etat. Lorsqu'une loi a été votée, en 1953, pour modifier la composition du conseil d'administration et pour renforcer la tutelle administrative et financière, le Parti a mené un vigoureux combat au Parlement, pour faire rapporter la loi. Albert Gazier, notamment, a dénoncé cette déformation des nationalisations. Il a pu faire abroger les décrets concernant les conseils d'administration, mais non ceux sur les contrôles. Depuis, ceux-ci ont été constamment renforcés, vidant ainsi la nationalisation de son objectif original, à savoir, la gestion par la nation ou par ses délégués, des entreprises arrachées au secteur privé.
Il existe deux autres méthodes, pour réduire les nationalisations. D'une part, le retour au secteur privé d'entreprises publique, ou bien en redonnant en totalité celles-ci aux capitalistes, exemples : la société Lavalette, les imprimeries… ou bien en laissant se créer, à coté des entreprises nationales, des sociétés privées, alors que le monopole public était le principe au départ : Gaz de France ne produit qu'une partie de cette énergie ; des centrales électriques appartiennent à des trusts chimiques ; Air-France a perdu son monopole dans les transports aériens ; et surtout dans le secteur des armements, la loi de 1936 est violée

Collection Jean Jaurès

constamment. Il est anormal que des fabricants de guerre appartiennent au secteur privé, pour des raisons de sécurité, et aussi financières : il est inadmissible que des bénéfices soient réalisés sur le moyen de sécurité.
On peut aussi noter le moyen d'émissions d'actions ou d'obligations sur des sociétés nationales qui au départ avaient un capital social exclusivement du domaine public. C'est le cas surtout dans le secteur pétrolier.
Quant, voici quinze ans, la recherche pétrolière était un risque, les crédits publics seuls, ou presque, entraient en jeu. Seules les sociétés d'Etat, ou à majorité de capitaux publics, existaient. On a vu depuis quelques années une floraison de sociétés comme REP qui arrivent à la curée et, pire, les sociétés nationales ont perdu leur caractère public, par des émissions d'actions non souscrites par l'Etat. Ce n'est là qu'une des trahisons.
Enfin, troisième moyen de saboter les nationalisations, on veut, à droite, interdire les filiales des entreprises nationales.
Il existe, en effet, 400 entreprises filiales des grandes sociétés nationalisées. "C'est inadmissible", déclarent les représentants du capitalisme. La loi de transfert n'a pas prévu ces nouvelles appropriations. Aussi, proposent-ils :
- d'interdire les filiales sans le vote d'une loi ;
- de restreindre les filiales actuelles ;
Ces projets ont évidemment pour but d'asphyxier les entreprises nationales, de même que si à un arbre on coupe toutes les branches, il ne tardera pas à dépérir. Or, techniquement, il est inadmissible d'interdire les filiales.
Hier, Darius Le Corre nous disait que 12 banques avaient plus de 900 participations industrielles dans des sociétés qui, étant les plus importantes, ont à elles toutes des centaines de filiales. Alors, pourquoi les trusts auraient-ils un droit total de créer des filiales ? De quel droit, par exemple, M.Boussac pourrait-il contrôler des écuries de courses, ou un journal ?
Le combat doit donc être vigilant et permanent. La Droite, sournoisement, tente de saper les bases de nationalisations existantes.
Mais il n'est pas possible de s'en tenir à cet aspect négatif.
Une double section est nécessaire : d'une part améliorer ce qui existe ; d'autre part, étendre le domaine des nationalisations.
Les entreprises publiques ne sont pas parfaites. Elles ne peuvent l'être tant que la structure restera capitaliste. Cependant, tout n'est pas noir, comme la réaction le soutient. Les milieux d'affaires diffusent des brochures contre les nationalisations, par exemple "l'Association pour la Libre entreprise", tendant de démontrer que par les gaspillages, la pléthore du personnel, les entreprises publiques seraient responsables de la vie chère… Il faut aussi rétablir la vérité dans ce domaine.
Des résultats sont incontestables :
Sur le plan technique et économique, nous devons le dire sans honte, les nationalisations sont des succès.

"Caravelle" vaut le "Mirage 3" et la "Dauphine" n'a rien à envier à "l'Aronde". Les performances de la SNCF la classent au 1er rang dans le monde, Air France est une société parmi les plus réputées.
EDF, Gaz de France, les Houillères, l'Office de l'Azote, etc. sur le plan de la productivité sont irréprochables.
En matière financière, la situation n'est pas catastrophique. Très peu de sociétés nationalisées sont déficitaires, malgré la nécessité des investissements qui entraine de lourdes charges d'amortissement.
Et puis, s'il y a déficit à la SNCF, à la RATP dans les transports maritimes, c'est en raison des obligations liées à l'existence d'un "service public".
A la SNCF, par exemple, les prix demeurent très inférieurs à la hausse générale des prix industriels et cela profite à toute la collectivité et d'abord aux sociétés privées.
Enfin, avant la nationalisation, les entreprises privées étaient soit dans un état lamentable (mines, gaz par exemple) soit déjà lourdement déficitaires, (Compagnie générale Transatlantique, messageries Maritimes, transports urbains, compagnies privées aériennes, et toutes les lignes de chemin de fer) ; elles vivaient toutes des subventions de l'Etat.
Nous pouvons poser comme règle générale qu'à partir du moment ou une société privée vit des crédits collectifs, elle doit être contrôlée par l'Etat.
Bien sûr, et personne ne le nie au Parti Socialiste, les résultats sont peu satisfaisants ou médiocres sur le plan social, quoi qu'avant, du temps de la libre entreprise, c'était pis encore… demandons aux mineurs ce qu'ils touchaient au temps des maîtres de Forges…
La forme de gestion ne convient généralement pas à la socialisation ? Aussi est-ce sur cet aspect qu'il faut faire porter notre effort en demandant : moins d'intervention des pouvoirs de tutelle et une gestion décentralisée, avec des représentants du personnel et des utilisateurs.
Les formes peuvent pétré très variables :
Nous n'entrerons pas ici dans le détail, mais il y a la formule tripartite, lancée par la CGT en 1920 pour les industries.
Il y en a bien d'autres et l'on en trouve des exemples à l'étranger : en Israël, en Yougoslavie, en Scandinavie, telles que coopératives de productions, régies municipales, départementales ou régionales, etc.
Une règle doit nous guider : il ne suffit pas de restituer aux capitalistes les entreprises pour qu'il y ait socialisation.
La SPD, à juste titre, déclare :
"Toute concentration de puissance économique même celle entre les mains de l'Etat, crée des dangers. C'est pourquoi la propriété collective doit être régie selon les principes de l'autonomie administrative et de la décentralisation. Dans ces organes administratifs, il convient que les intérêts des ouvriers et des employés, de même que les intérêts publics et des consommateurs, soient représentés."

Le Parti Socialiste autrichien reprend les mêmes modes de gestion. Ce qui prouve, entre autres, que les Partis Socialistes ne se désintéressent pas des nationalisations, puisqu'ils en étudient les formes de gestion.
J'en arrive au dernier élément du programme : extension du domaine collectif.
Selon la charte de la SFIO, il doit y avoir transfert chaque fois qu'il y a exploitation, donc qu'il y a des salariés. Il y a des degrés dans les dangers : plus une entreprise est concentrée, plus les risques politiques, financiers et sociaux sont grands.
Les premiers acteurs, sont donc ceux ou la concentration est la plus poussée, et ici je rejoins le programme économique présenté hier matin par notre camarade Verret.
Au programme, il faut inscrire les nationalisations :
- de la sidérurgie, ou 5 firmes contrôlent 90% de la production ;
- de la chimie et pharmacie ou il y a 4 firmes qui contrôlent tout ;
- du ciment, ou 5 firmes contrôlent 90% de la production ;
- de la construction navale, ou 4 entreprises contrôlent a presque totalité de la production.
Il faut compléter ce programme par une nationalisation du secteur bancaire, banque d'affaires et banques de crédit.
Mais attention, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur les possibilités offertes par le contrôle du crédit, en raison de l'autofinancement et des libertés de gestion des industries privées.
Il y a un certain temps, les Socialistes mettaient la nationalisation du crédit au premier plan pensant diriger toute l'économie par les finances et le crédit.
Maintenant, à mon avis, la clef de la direction et du plan passe par la nationalisation du secteur de l'énergie et des transports. L'énergie, même seule, mais totalement nationalisée, permet de presque tout contrôler, avec l'économie moderne.
On peut, par une distribution sélective et en faisant varier les prix, commander aux secteurs et aux entreprises, les favoriser, les restreindre ou les tuer. On peut avantager telle région telle ville, favoriser telle mise en en valeur ainsi que telle ou telle forme de transport.
La coordination des énergies par la nationalisation de ces secteurs. Donc, charbon, gaz et électricité, doivent entrer dans le secteur nationalisé. En ce qui concerne l'Energie Atomique, il y a en plus des raisons de sécurité.
En ce qui concerne le pétrole, le raffinage et la distribution sont à nationaliser, mais aussi les sources du produit, celles situées en France, comme celles du Sahara.
Le progrès se mesure à la quantité d'énergie employée par une nation. Le contrôle de toutes les sources de l'énergie doit donc être notre premier objectif !
Nous venons de le voir, la notion de nationalisation garde toute sa valeur et le peuple y est attaché.

Collection Jean Jaurès

Même si dans une période transitoire l'Etat de structure capitaliste persiste, je veux y insister en citant Engels à ce sujet :
Dans l'"Anti-Düring", il écrit, posant nettement le problème :
"Mais si la transformation en sociétés par actions, ni la transformation en propriété d'Etat ne dépouille les forces productives de leur qualité de capital… L'Etat moderne est une machine essentiellement capitaliste, c'est l'Etat des capitalistes… Mais arrivé à ce point extrême, il change de direction. L'état, propriétaire des forces productrices, ce n'est pas la solution du conflit, mais il renferme le moyen même d'atteindre la solution."
Ce texte est capital. Il explique la politique suivie par les Partis Socialistes.
Oui, nous voulons des réformes dans la société capitaliste, non pour la sauver, comme le prétend le PC, mais pour arriver à une autre société.
Nous restons fidèles à Marx, Engels, Guesde et Jaurès dans ce domaine.
Proposons des nationalisations et nous verrons ceux des Partis qui se disent sociaux qui accepteront, les voteront. Mettons au pied du mur le MRP, les radicaux et l'UNR.
Nous disons non à l'Association capital-travail, paternalisme du 10ème siècle ! Non aux distributions d'action gratuites aux ouvriers. On parle beaucoup d'un "capitalisme populaire," or ceux qui défendent cette formule ne se rendent pas compte de la monstruosité de relier les notions de capital et de peuple ! Jamais le capitalisme ne sera populaire, car il est essentiellement "exploitation du peuple !".
(Applaudissements)

Léon Boutbien

Camarades, la situation actuelle, les jours que nous venons de vivre ont créé toutes les raisons pour qu'aujourd'hui, à cette tribune, nous puissions confronter nos inquiétudes et aussi constater, hélas, notre impuissance, car ce n'est pas tant le Parti qui est engagé dans la circonstance présente, c'est la République et c'est la Patrie.
En effet, si nous devons suivre les événements, les analyser, essayer de les comprendre, nous devons le faire sans servilité inutile. Je crois que pour l'instant, rien encore n'est réglé et, précisément, à cette tribune qui reste une tribune libre, le Parti doit prendre conscience de la mission qui lui revient d'être à l'avant-garde de la défense de la République, en commençant d'abord par associer tous les citoyens et tous les patriotes de ce pays à la défense du régime.
Or, pour associer les citoyens et les patriotes de ce pays à la défense du régime, il ne faut pas que ceux-ci s'abandonnent à la facilité et laissent aux seuls soins au général de Gaulle la responsabilité d'assumer cette défense.
Malgré sa haute stature et son grand profil, il faut dire combien la République est fragile aujourd'hui, quand elle a recours à des moyens autoritaires et quand elle va chercher dans des expédients constitutionnels les artifices supplémentaires pour survivre.

Contribution Jean Jaurès

Car, dans ce complot du 22 avril dernier, nous retrouvons les protagonistes de la révolution de mai 1968 ; c'était un règlement de compte entre gens qui, après tout, avaient cru se comprendre et qui peut-être ne s'étaient pas très bien compris !
La plupart des généraux incarcérés ont fait leur carrière sous le régime nouveau, ont même été dans les cabinets ministériels, ont même été dans les cabinets présidentiels !
Ces gens qui avaient cru se comprendre et qui ne s'étaient pas compris, au fond, on leur conteste actuellement leurs réactions, et nous sommes bien entendu les premiers à ne pas nous associer à leur loufoquerie, mais pour autant, quand on pense que l'armée a pu murmurer dans cette circonstance, n'avait-elle pas murmuré au mois de mai 1958 ? Et à ce moment-là avait-on contesté que l'armée puisse murmurer, à la condition qu'elle porta au pouvoir le Général de Gaulle ?
Si bien que ce n'est pas à nous de hurler plus fort, de hurler avec les loups ; si la justice doit se faire, nous souhaitons qu'elle soit sereine et nous regrettons qu'elle ait cherché des moyens d'exception pour punir, car le Code Pénal français est suffisamment complet sans avoir besoin de recourir à des moyens d'exception et nous regrettons aussi qu'on ait fait usage de l'article 16 de la Constitution dans la conjoncture actuelle, car il y a incontestablement un déséquilibre : ou il s'agit d'un quarteron de généraux en retraite et on ne comprend pas pourquoi l'article 16 s'impose, puisque l'article 16 n'apporte pas plus de pouvoir au gouvernement, il donne simplement au Général de Gaulle la légitimité républicaine et il transforme ainsi insensiblement le caractère de cette constitution qui devient une monarchie. Eh bien, il nous faut réagir contre cette tendance à transformer la constitution de la République en une monarchie, et je souhaite, puisqu'il reste encore une tribune libre dans ce pays, que ce soit d'ici que parte le signal pour demander l'abrogation de l'article 16, car il n'y a pas de raison, dans les circonstances présentes, de maintenir indéfiniment l'application de cet article, sinon en violant d'une manière fondamentale la Constitution.
Et nos groupes parlementaires seront habilités à porter la question devant les assemblées souveraines, car pendant la durée de l'application de l'article 16, c'est le Parlement qui devient le garant de la constitution, c'est le Parlement qui a la possibilité, par le renvoi du Président de la République en Haute Cour, de pouvoir apprécier si, effectivement, la Constitution a été appliquée dans son esprit et dans sa lettre.
Je veux bien que nous n'allions pas jusqu'à demander le transfert du Général de Gaulle en Haute Cour, mais nous pouvons exiger, dans les circonstances présentes, que la légitimité républicaine ne soit pas attachée à sa personne d'une façon inconditionnelle, comme elle l'est, car l'article 16 avait été prévu pour résoudre des questions se posant avec des ennemis de l'extérieur et non pas pour des désordres de caractère interne, surtout quand ceux-ci ont cédé très rapidement.

Collection Jean-Jaurès

Nous pensons que sur ce point nous devons être unanimes pour demander qu'on mette un terme à l'application de cet article 16 qui, je le répète, n'apporte rien du point de vue du pouvoir au gouvernement, ni au Président de la République, mais lui apporte la légitimité républicaine qui appartient à tous les citoyens et normalement à la Constitution.
Voyez-vous, c'est un premier point important.
Je dois dire également qu'on ne comprend pas qu'il puisse, pendant que joue l'article 16, se dérouler des séances académiques à l'Assemblée Nationale où l'on discute de la répartition de l'équipement sportif, ou que l'on procède à des élections cantonales, voire même que l'on puisse engager des négociations internationales du type de celle d'Evian, puisque, par définition, pendant la durée de l'application de l'article 16, le Président de la République est tenu à garantir l'indivisibilité de la République.
Or, autant que je sache, la constitution qui a rédigé cet article 16 a été votée par une nation dans laquelle les Algériens ont été appelés à prendre part au vote et les Algériens ou plutôt l'Algérie était partie prenante de l'indivisibilité de la République au moment où la Constitution a été rédigée.
Dans ces conditions, il est impossible, constitutionnellement, parlant, que même le problème d'Evian puisse être abordé par le représentant du gouvernement français aussi longtemps que l'article 16 est en fonction.
Si j'insiste tellement sur l'article 16, c'est parce que de plus en plus des signes inquiétants apparaissent vers cette tendance monarchique.
Je n'aurais pas osé le dire il y a quelques mois, parce que l'incident pouvait paraître lié à un drame trop humain et trop douloureux pour que nous ayons l'impudence d'en parler, et nous l'avons respecté dans la silence ; nous avons été de ceux qui, en 1945 avons estimé qu'il fallait abroger la loi d'exil pour les anciens descendants, pour les descendants de ceux qui avaient régné sur la France ; nous avons pensé que ces hommes viendraient dans leur patrie, mais qu'ils y seraient des citoyens comme les autres et au même titre que les autres.
Or, nous constatons actuellement avec infiniment de tristesse, et je dirai même avec une profonde réprobation, intellectuelle et civique, la part particulière qui est réservée à ceux qui, après tout, sont les descendants de tout le despotisme qui s'est abattu sur ce pays et qui a été liquidé par le peuple à travers la prise des Bastilles.
Je voudrais qu'un parti comme le nôtre, un parti Socialiste comme le notre ne laisse pas croire ou accroire qu'une monarchie pourrait se transférer plus facilement à un Comte de Paris qu'à un Président élu par le peuple ou par les assemblées et que, insensiblement, on prépare l'opinion, aussi bien par la presse que par des manifestations déplacées à l'Elysée, à penser que le Comte de Paris serait autre chose qu'un citoyen comme les autres.
Je crois qu'il serait bon qu'on lui rappelle que l'abrogation de la loi d'exil lui impose le respect des lois de la cité et les lois de la cité sont les lois républicaines !

Je sais déjà qu'à une certaine époque, il s'était opposé, le même Comte de Paris, à ce qu'on puisse installer sur le territoire de la forêt d'Orléans des rampes de protection de radar, parce qu'il fallait exproprier le terrain et qu'on ne pouvait pas exproprier un descendant de Roi de France, mais je trouve qu'actuellement la mesure est un peu débordée, dépassée et qu'il est tout de même nécessaire qu'on rappelle d'une manière solennelle que la République, si elle veut vivre, doit rester fidèle à ses attaches et à ses principes.
(Applaudissements)
D'un autre côté, je voudrais dire aussi que nous avons entendu Guy Mollet dire que l'échec de l'insurrection d'Alger avait été le fait des travailleurs qui avaient su réagir de manière vigoureuse par la grève le lundi.
Je ne contesterai pas l'importance de la prise de position du monde du travail dans cette question, mais je rappelle tout de même certains faits qui sont troublants et qui méritent que l'on réfléchisse.
Tout d'abord, je crois, personnellement, qu'une entreprise comme celle d'Alger, est vouée à l'échec dès le premier jour, à la fois par la diversité des protagonistes et aussi par la loufoquerie de l'initiative, comme par la fragilité de l'initiative, mais ce que je crois, c'est que c'est le Général de Gaulle qui, par son discours, a été l'élément déterminant de cet échec.
Néanmoins, lorsque le président Debré a fait dans la nuit l'appel que vous avez tous entendu, il s'est trouvé 1 200 personnes seulement sur 6 millions de français pour se rendre au ministère de l'Intérieur !
Ces 1 200 personnes ont été habillées, ou plus exactement 800 d'entre elles - ce sont des chiffres de l'Intendance - ont reçu des treillis, des bottes, des chaussures, des Pataugas. Or, à l'heure où je vous parle, une seule paire de chaussures a été rendue à l'Intendance., - sourires - et les 800 personnes en question ont demandé une indemnisation pour solde, en fonction de leur grade, pour la nuit passée.
Alors, camarades, faisons bien attention ! Au pas où nous sommes allés dans l'indifférence croissante de l'opinion, je ne vois pas comment vous défendrez la République si on finit par faire indéfiniment confiance à un seul homme, alors que pour la défense de la République, c'est toutes les institutions de la République, depuis les mairies, les conseils généraux, les assemblées, qui doivent être mobilisées.
Un fait des plus pénibles de cette nuit du dimanche au lundi a été que si l'on alertait les parisiens pour leur demander de se rendre au ministère de l'Intérieur, on n'a pas songé à convoquer les députés, le Parlement, les représentants du peuple, on les a traités avec le mépris le plus complet, on a feint d'ignorer l'importance qu'ils pouvaient avoir dans leur région.
Est-ce que vous croyez qu'on respectera les lois fondamentales en réduisant le rôle et l'autorité morale de ces représentants et en rendant ainsi leur place dans la nation plus discutée et plus discutable. Vous savez qu'on accrédite trop facilement l'idée qu'il suffit de payer les députés !

Fondation Jean-Jaurès

Vous savez que dans la 4ème République, dont M. Debré dit qu'elle était faite de politiciens tarés, ce qui de sa part est assez savoureux, le respect des représentants du peuple était une des garanties essentielles du fonctionnement des garanties républicaines. Je souhaite pour ma part que le Parlement soit aujourd'hui associé davantage encore à la défense de la République, car, en définitive, il est l'émanation de la volonté du peuple et il doit le rester.

Pour ceux qui seraient tentés de croire que la succession du Général de Gaulle serait éventuellement ouverte et qui ont déjà quelques noms qu'ils lancent en circulation, je dis, méfions-nous, camarades, de ce genre de propos.

Tout d'abord, personne ne peut dire qui succédera à de Gaulle si, précisément, de Gaulle a rendu sa succession impossible.

Ensuite, ce qu'il faut, ce n'est pas préparer la succession d'un homme, c'est faire revivre les institutions démocratiques de ce pays au maximum, c'est faire revivre les principes républicains, de telle manière que le problème de la succession ne se pose pas à la manière de Hugues-Capet, mais qu'elle se pose à la manière républicaine traditionnelle.

Et, enfin, je dirai un mot seulement, parce que le problème a déjà été traité, des affaires d'Evian.

Je crois qu'on s'aperçoit que le problème algérien est peut-être plus complexe que certains l'avaient envisagé, car à côté des opinions FLN, il y a une opinion européenne et, après tout, 1 million d'Européens ont le droit de vivre.

D'un autre côté, certains camarades ont trop tendance à considérer que nous allons à Evian comme si nous étions l'objet d'une défaire écrasante et qu'il faudrait inconditionnellement accepter tout.

Je ne crois pas que le gouvernement actuel soit capable d'accepter tout et je crois que parmi les revendications du FLN il en est qui sont très difficiles à accorder, car ce que demande, en définitive, le FLN, ce n'est plus l'auto-détermination pour laquelle un référendum a été organisé, c'est une prédétermination, c'est la reconnaissance préalable d'une autorité du seul FLN sur l'ensemble des populations d'Algérie, et comme ce FLN seul est incapable d'accéder au pouvoir, de demander à l'armée française de bien vouloir continuer par ses bons offices à l'y pousser.

Il y a là quelque chose qui parait un peu paradoxal et un peu dur à faire admettre. Et si cette opinion devait se révéler exacte, il est bien évident qu'une telle entreprise ne pourrait aboutir qu'au prix d'un bain de sang terrible, extraordinaire, dont nous ne pouvons pas mesurer les conséquences pour l'avenir des Institutions républicaines en métropole.

Si bien qu'aussi longtemps que la FLN ne voudra pas jouer le jeu démocratique normal et se plier à l'autodétermination, aussi longtemps qu'il sera poussé de l'extérieur des frontières par Nasser, Pékin et en sous-main par Moscou, aussi longtemps qu'il croira jouir de l'opinion internationale où l'on parle maintenant de la décolonisation comme autrefois, dans les Congrès scientifiques, on parlait de la désinsectisation ou de la dératisation, je redoute fortement les

conséquences qui peuvent survenir pour nos institutions républicaines, en France.
Quant à l'armée, elle est aujourd'hui brisée, elle est actuellement bouleversée, torturée ; sans doute, personne ne veut excuser les fautes des généraux, mais ce que je crois, c'est que l'armée doit être intimement liée au destin et à l'avenir de la nation et de la République.
L'armée française ne peut pas être une armée de métier, une armée de mercenaires, elle doit rester une armée de conscription, une armée du peuple et pour cela, qu'on le veuille ou non, vous ne pouvez pas demander à une armée qui est une armée républicaine, qui est une armée du peuple, d'être considérée, traitée comme si c'était une armée de mercenaires.
C'est nous-mêmes qui avons donné à l'armée le droit de vote, c'est nous qui avons espéré qu'ainsi elle serait plus profondément, plus intimement liée au devenir social de la nation ; aujourd'hui, cette armée qui est divisée, qui est torturée, n'a pas besoin de notre part de paroles de haine vengeresse contre l'ensemble de l'armée, elle a besoin de la part des Socialistes de compréhension, et je dirai même que c'est autour du Parti Socialiste que les officiers, soldats, sous-officiers pourront regrouper leurs efforts, car le Socialisme s'identifie davantage encore aux intérêts de la nation et de la patrie toutes les fois que c'est nécessaire, et l'armée le sait, l'armée le sent.
Et, enfin, vous savez ce qui est plus dramatique que tout cela, c'est que pendant que nous discutons des problèmes de l'Algérie, pendant que nous discutons de tous nos problèmes intérieurs, les mêmes menaces internationales subsistent et aujourd'hui c'est Berlin qui se profile à nouveau à l'horizon. Nous sentons dans les rapports est-ouest la nécessité qu'il y a de souder encore davantage le peuple autour, non seulement d'un homme, mais des institutions républicaines.
Je considère, pour ma part, que si de ce Congrès pouvait sortir cet appel à la vigilance républicaine, en refusant les méthodes anti-démocratiques qui ne font pas la défense, mais affaiblissent la défense républicaine, ce serait une excellente chose ; je souhaite pour ma part que se fasse un grand mouvement d'unanimité dans le Congrès, dépassant toutes les questions secondaires afin que le Parti apparaisse aujourd'hui comme le vrai et le seul défenseur de la République.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, nous avons appris hier l'entrée au gouvernement de notre camarade Gorse. La fédération Socialiste de la Vendée précise à la suite d'informations parues dans la presse, que M. Gorse qui vient d'être nommé secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères n'appartient plus au Parti Socialiste depuis trois ans". Ce texte a fait l'objet d'un communiqué qui met définitivement au point une affaire qui intéresse le seul Gorse et qui ne concerne nullement le Parti Socialiste.
Est-ce que le camarade Palmet (?) de l'Ardèche est là ?

Jacques Bief ?
Non plus, alors la parole est à Lousteau.

Kléber Loustau

Camarades, bien que ces problèmes qui ont pourtant leur importance - nous nous en rendons compte lorsque nous allons dans les fédérations - ne passionnent généralement pas nos Congrès, je vais une fois de plus parler d'agriculture.
Je le fais en faisant appel à votre indulgence, en vous demandant de bien vouloir consacrer quelques minutes à l'examen des problèmes qui intéressent les travailleurs de la terre, problèmes dont un parti comme le nôtre n'a pas le droit de se désintéresser.
Je pense en effet qu'il est peut-être utile dans le cadre de ce débat de politique générale, d'indiquer ce que la Commission agricole du Parti pense de la politique agricole du gouvernement. Depuis un an ou presque, cette politique s'est essentiellement caractérisée par une profusion de textes assortis de promesses d'intentions sans que celles-ci se soient valablement concrétisées sur les points les plus importants.
Nous n'avions pas manqué - vous vous en souvenez - dès que le gouvernement a fait connaître ses projets, d'en dénoncer les insuffisances . Nos craintes d'alors reçoivent hélas aujourd'hui d'amères confirmations. Il me suffira pour le démontrer d'évoquer quelques-uns des problèmes essentiels. D'abord celui des prix agricoles à la production.
La loi d'orientation agricole est incontestablement le plus important des textes agricoles votés au cours de la dernière session parlementaire. Selon, les propres termes du gouvernement "il s'agit d'une véritable loi-cadre définissant les principes de la politique agricole qui s'imposeront dans une vue à long terme de l'évolution de l'agriculture". L'article premier fixe le but général : établir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques.
La loi énumère toutes les actions à entreprendre pour atteindre cet objectif ; il n'en manque aucune ; l'ensemble constitue un véritable programme agricole dans lequel figurent toutes les revendications paysannes. Mais la mise en œuvre de ce programme séduisant est subordonnée à de nombreux décrets qui ne sont pas encore parus au Journal Officiel et au vote de six projets de loi dont le dépôt sur le bureau de l'Assemblée Nationale se fait toujours attendre.
C'est ainsi que le gouvernement n'a pas jusqu'ici précisé comment il entend observer le niveau de la rémunération paysanne à l'aide des charges comptabilisées, ce qui fait l'objet de l'article trois de la loi d'orientation et il est douteux que le rapport annuel à présenter avant le premier juillet prochain puisse faire état de conclusions décisives alors que ces éléments sont fondamentaux pour la détermination d'un nouveau système de fixation des prix agricoles à la production.
Dans ces conditions, on ne voit vraiment pas comment le gouvernement pourra appliquer correctement la loi d'orientation stipulant qu'en tout état de cause, les

prix agricoles à la production devront tenir compte intégralement des charges et de la rémunération du travail et du capital en agriculture. La fixation des nouveaux prix d'objectif devra intervenir pour le 15 octobre prochain. Mais les prix de campagne pour 1961-1962 seront fixés dans le cadre de l'article 31 de la loi d'orientation, c'est-à-dire en dehors des garanties d'indexation encore que très partielles du décret de mars 1960 considéré comme abrogé. Par conséquent, la fixation des prix agricoles à la production est laissée totalement à la discrétion du gouvernement étant donné qu'il n'y a plus de référence indicielle de base, ce qui veut dire que les garanties qui avaient été accordées en septembre 1957 aux agriculteurs en matière de fixation des prix ont été complètement supprimées par le gouvernement.

La décision prise par le gouvernement d'instituer une cotisation de résorption sur le lait et les produits laitiers confirme qu'il se trouve dans l'impossibilité, avec le système qu'il a mis en route, de faire respecter les prix minima qu'il a lui même fixé. Sur ce point, les professionnels du lait et la fédération Nationale des Syndicats d'exploitants agricoles semblent désormais admettre le principe de cette taxe de résorption, à la condition qu'elle soit affectée à un organisme dont ils auraient le contrôle. C'est poser tout le principe de la structure de l'organisation des marchés agricoles, ce qui fera d'ailleurs le deuxième point de mon intervention.

Précisément, les résultats en matière de lait et de produits laitiers confirment de façon éclatante l'excellence des thèses que nous avons toujours soutenues.

Nous avons dit et répété - et lors du vote de la fameuse loi Laborde (?) en 1957 nous avons présenté un contre-projet instituant un centre régulateur du marché du lait - qu'il ne suffisait pas de fixer les prix minima légaux sans les assortir d'un mécanisme d'intervention valable. Le moment approche, camarades, où nos adversaires et certaines organisation professionnelles agricoles qui, jusqu'ici ont combattu notre programme, seront obligés d'adopter nos thèses car leur terme "d'organismes" évoquent nos centres régulateurs et nos offices sans qu'on veuille l'admettre. Mais il est une chose que les Socialistes ne pourront jamais accepter, c'est que les organismes chargés de régulariser les marchés agricoles soient exclusivement aux mains de la profession, alors qu'ils doivent associer producteurs, transformateurs et consommateurs.

La transformation du Fonds de Garantie Mutuelle et d'Orientation de la Production Agricole en Fonds d'Orientation et de Régularisation des Marchés Agricoles, le FORMA, ne constitue pas une véritable réorganisation des marchés. Le financement du FORMA reste sous l'étroite dépendance des considérations budgétaires ; les actions décidées sont en fait éparpillées avec des crédits insuffisants, alors que seules des actions de choc dans les secteurs les plus difficiles permettraient l'efficacité.

Il faut par conséquent que les organismes chargés de régulariser les marchés agricoles, disposent de l'autonomie financière. Or, les décisions du gouvernement en ce qui concerne la cotisation de résorption sur le lait et les

produits laitiers, les projets de généralisation du système de quantum en matière de céréales aboutissent pratiquement à mettre à la seule charge des producteurs le financement de la résorption des excédents, alors qu'il s'agit de problèmes qui intéressent l'ensemble de la collectivité. Et à ce sujet, je voudrais signaler qu'il existe une menace qui doit retenir tout particulièrement l'attention du Parti Socialiste.

Il s'agit de la réorganisation de l'Office national Interprofessionnel des Céréales qui devait intervenir avant le premier mai. Mais nous ne perdons rien pour attendre. Nous savons qu'un projet de loi est en préparation et qu'il peut être lourd de conséquences.

Va-t-on généraliser le système du quantum déjà appliqué pour le blé et l'étendre à l'orge et au maïs, le prix des quantités de leur quantum étant fixé en fin de campagne sur la base du prix mondial ? Va-t-on supprimer pour ces différentes céréales les cotisations de résorption ? Va-t-on comme le propose l'Association Générale des Producteurs de Blé, remplacer le prix taxé par un prix minimum garanti pouvant être dépassé en hausse mais non en baisse ? Ce serait sans doute avec la nouvelle organisation de la meunerie faire dépendre le prix local du blé de la bonne volonté des gros meuniers. Va-t-on enfin, à la demande de certains utilisateurs, fixer des prix minima et maxima, laissant à l'Office un rôle d'intervention comme c'est le cas pour la SIBEL (?) en matière de viande et pour la Société d'Inter-lait (?) en matière de lait et de produits laitiers ?

L'Office, camarades, vous le savez, est une réalisation Socialiste que nous avons le devoir de défendre avec acharnement, si nous ne pouvons le faire efficacement sur le plan parlementaire, alors il faudra aller dans le pays pour dénoncer les conséquences néfastes de cette politique agricole du pouvoir.

Et je voudrais maintenant parler brièvement d'un troisième problème qui a son importance, celui des investissements. Nous attendons toujours le projet de loi relatif aux adductions d'eaux rurales qui devait être déposé avant le 31 mars dernier. Ce texte devait fixer l'échéancier des travaux restant à engager et définir un nouveau système de financement pour remédier à la catastrophique suppression du programme conditionnel que nous nous étions efforcés d'étendre et de développer au moment où le gouvernement Guy Mollet était au pouvoir. Nous attendions toujours le décret déterminant les conditions de mise en œuvre des zones spéciales d'actions rurales, ce qui fait l'objet de l'article 2 de la loi d'orientation.

Par contre, semblent se mettre en place les fameuses Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural sous l'égide de la profession et des organismes de crédits. Tout laisse prévoir que ces sociétés vont peser sur le marché où sévit déjà une spéculation éhontée alors qu'il suffirait probablement - au lieu de dépenser des sommes considérables à essayer de constituer des exploitations - d'attribuer quelques crédits aux gens des régions intéressées pour leur permettre de mettre en valeur les terres inemployées.

Quatrième problème : l'enseignement agricole et la vulgarisation des techniques modernes. Encore que le décret d'application ne soit pas paru, le gouvernement semble se hâter davantage en ce qui concerne l'enseignement agricole en multipliant les garanties au profit des établissements privés dont un nombre important se préparent aux nouvelles orientations, tant du côté des collèges paysans, que de la promotion sociale agricole.

Alors que les organismes confessionnels continuent de percevoir des subventions importantes, les foyers ruraux attendent depuis deux ans qu'on veuille bien leur attribuer les subventions de démarrage auxquelles ils ont droit.

En matière de vulgarisation des techniques modernes, les mesures d'application intervenues depuis le nouveau statut confirment l'éparpillement des crédits, puisque 89 organisations nationales vont être habilitées à recevoir des subventions de l'Etat. On subventionne pratiquement des États-Majors, des secrétariats administratifs dont il n'est pas sûr que leur principal objectif ne soit pas davantage de diriger les consciences des paysans plutôt que de les conseiller.

Enfin, camarades, je ne m'étendrai pas sur l'assurance maladie des exploitants agricoles et de leur famille. La concurrence entre compagnies d'assurance et mutualités a abouti à un véritable abus de confiance vis à vis des paysans. Les circulaires se sont contredites, les aides se sont fait attendre. Malgré les efforts louables, il faut le souligner de nos camarades députés et Sénateurs, la loi est insuffisante, elle ne pourra pas être appliquée correctement.

Telles sont, camarades, les quelques brèves indications que je tenais à donner à notre Congrès en ce qui concerne la politique agricole actuelle. Les textes votés en 1960 ont provisoirement calmé l'agitation paysanne, parce que dans certains milieux ruraux on s'est imaginé que cette profusion de textes législatifs pourrait régler les problèmes essentiels. En réalité, les agriculteurs se rendront très vite compte qu'ils ont été une fois de plus trompés.

En ce qui nous concerne, camarades, nous ne devons relâcher aucun des efforts. Les élections cantonales devraient être l'occasion pour nos candidats de faire connaître nos thèses agricoles. Nos militants ne peuvent pas dire qu'ils ne sont pas habilités pour le faire.

Nous avons procédé à un nouveau tirage de la loi portant programme d'expansion et de rénovation rurales. Une brochure comportant à la fois notre programme agricole, le manifeste aux paysans de France et les conclusions de notre journée d'études du 10 avril 1960 à Puteaux a été débitée. Le 27 février dernier, au cours d'une importante réunion, nous approfondissions deux notions importantes : celle des revenus agricoles, en jetant les bases d'un nouveau système à indexation ; celle très importante de la sécurité sociale agricole. On a trop souvent prétendu que le Parti Socialiste ne se préoccupait pas de la condition des travailleurs de la terre. Et pourtant, la solidité de nos thèses en matière agricole est incontestable, encore faut-il les faire connaître. C'est à cette tâche, mes chers camarades, que je vous convie tous.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jacques Piette de l'Yonne.

Jacques Piette

Camarades, l'an dernier à cette tribune j'avais évoqué, à la suite de quelques autres camarades, le problème de la libération féminine.

Quelques lazzis ici, quelques applaudissements ailleurs, m'avaient donné à penser que cette question ne laissait pas indifférent tout le Parti. La preuve, c'est que depuis un an, une Commission familiale s'est réunie et qu'à la dernière réunion nous étions déjà six ; que sur 110 000 adhérents évidemment, c'est déjà un résultat important... que par rapport aux années précédentes, cela marquait une accumulation des capitaux d'investissements des Socialistes incontestablement supérieure aux précédentes, et comme il n'est pas inutile d'appuyer sur les mêmes clous pour les faire s'enfoncer, je vais, cette année encore, avec l'outrecuidance et l'audace de ceux qui défendent des bonnes causes avec de mauvais avocats, essayer de reprendre cette question. Mais, je voudrais la reprendre sous un angle un peu différent de celui de l'an dernier, peut-être pour essayer de vous faire mieux comprendre chaque année...

Le Parti traditionnellement, le Parti s'inquiète de son propre avenir, se pose des questions, y répond plus ou moins bien, mais depuis 1905, chaque fois que nous avons eu un Congrès, nous nous sommes posés la question de savoir ce que serait le Congrès futur, au moins autant que le Congrès présent. Aujourd'hui, Léon Boutbien (?) l'a dit tout à l'heure, ce n'est pas l'avenir du Parti qui nous préoccupe, car après tout, la santé du Parti elle est manifeste, elle existe, le Parti est là, il vit, mal peut-être mais il vit, il est parmi les forces politiques qui sont dans ce pays et quand on compare ce Parti au Parti des Gérontes qui vient de se rassembler à Saint-Denis, on peut s'apercevoir qu'après tout la vitalité est peut-être plus de notre bord que du leur. Je ne vous cacherai pas que l'on disait que nous ne rendions qu'une visite de politesse, mais nous sentons ici que c'est plus qu'une visite de politesse que nous rendons, c'est une confrontation fraternelle, c'est un élan nouveau que nous donnons à notre Parti.

On peut rendre un seul exemple, celui de ma fédération qui est une petite fédération rurale, qui a eu la chance pour moi, et pour elle, peut-être, j'en suis moins sûr, en tout cas d'avoir un débuté pendant deux années, c'était déjà pas si mal. En 1951, nous avons présenté 5 candidats au Conseil général ; nous en présentons cette année 12. Après tout, c'est une vitalité comme une autre, elle en vaut bien d'autres...

Alors, camarades, puisque c'est moins l'avenir du Parti mais l'avenir de la France qui nous occupe, nous le sentons bien, il s'est créé deux événements au cours des dernières années, qui ont à la fois annihilé des espoirs et marqué, comme un Phénicien devant un corps en décomposition, notre crainte.

Tout d'abord cette espèce de vie politique qui fait qu'il n'y a plus dans ce pays alternativement, qu'un chef d'Etat en uniforme ou en civil, un écran de

télévision et une masse amorphe. Entre ces trois éléments de la vie politique du pays, le poste de télévision étant évidemment le plus populaire, en tout cas le plus spectaculaire, il reste à définir devant ce vide, qu'elle est la possibilité que nous avons, nous Socialistes, de nous situer. Alors, nous avons fait une première tentative il y a quelques années, d'abord combattue par beaucoup de nos camarades au sein même du Parti. Je me rappelle qu'en septembre 1958, où quelques-uns d'entre nous, avec la fatuité des jeunes militants, venaient dire : "Mais après tout, pourquoi ne pas tenter l'unification de la Gauche ?", on nous a répondu que c'était prématuré.

Depuis, l'on a entrepris de nouvelles tentatives et le Parti a joué son rôle, et probablement le premier rôle. Où en sommes-nous aujourd'hui de cette unification de la Gauche ? Depuis la déclaration du mois de janvier du chef de l'Etat qui, si j'ai bonne mémoire, visait quelques formations syndicales et quelques formations politiques, il y a un nouveau texte visant à accorder des garanties ou à réclamer des garanties aux populations appelées, que ce soit de Montpellier ou d'ailleurs, après la sécession algérienne à recevoir ces nouvelles populations. Quoique que nous pensions que cette première étape dans l'unification de la Gauche serait suivie d'effets heureux, en réalité, personne n'oserait le jurer.

Si je suis bien informé, une nouvelle tentative est faite actuellement pour sortir un projet avant les déclarations d'Evian. Dans ce cas il faudrait faire vite. Un texte sur les garanties à offrir aux différentes populations qui seront touchées par les nouvelles dispositions de la future Algérie indépendante? On peut se demander si ce texte verra le jour, et s'il le voit, dans quelles conditions ? Comme je ne suis pas dans le secret des dieux, je voudrais demander au Congrès de ne pas se séparer, après la nuit tragique que nous vivons, je parle de la Commission des résolutions et je dis nuit tragique non parce qu'elle est dramatique mais parce qu'elle est longue, bien sûr, avant de se demander si le Parti ne pourrait pas prendre la responsabilité, même s'il doit être le seul à le faire, de proposer au pays et à exiger du gouvernement qui nous dirige présentement que le problème des garanties soit posé d'une manière formelle, devant la Nation tout entière. C'est bien assez déjà qu'un certain nombre d'entre nous ait abandonné, suivant la volonté-mime du chef de l'Etat, leurs thèses sur l'Algérie française. Pourquoi n'accumulerions-nous pas avec le reniement, la lâcheté ? Allons-nous voler, à l'égard des populations qui seront transférées demain, les garanties humaines qui s'imposent pour un pays comme la France ?

(Applaudissements)

Je dois dire que je suis convaincu que tous nos camarades partagent mon sentiment. Ce que je demande, c'est que l'on ait pas peur de l'afficher, que l'on n'ait pas peur de l'affirmer à cause de je ne sais quelle concession faite à des soi-disant amis éventuels de notre gauche, que l'on n'ait pas peur de dire que nous voulons que des garanties soient accordées et que nous le proclamions hautement. Et, puisqu'il est d'usage aujourd'hui l'être dans le mouvement,

d’être dans la "nouvelle vague", peut-être paraîtra-t-il à certains plus important de défendre, et nous en sommes, les garanties qui doivent être offertes demain, plutôt que de prôner l’indépendance à la manière de Castro dans l’Ile du bonheur... l’Ile du sacre de Cuba.
Quelles sont les conditions de l’avenir Socialiste ? Ou, tout simplement, de l’avenir républicain, dont je ne peux séparer les deux termes ?
Je crois qu’il y a des problèmes de contingences qui nous pèsent aujourd’hui, comme l’Algérie, comme l’Armée. Et puis, il y a les problèmes permanents, l’Etat, les institutions politiques, l’économie, les jeunes, les femmes.
Pourquoi des problèmes contingents ? Eh bien, ce que chacun sent bien aujourd’hui c’est qu’on ne peut pas préparer le problème de l’Algérie, le problème de l’Armée. Ce que nous pouvons et ce que nous devons, c’est condamner tous ensemble ces pronunciamentos qui n’ont pas eu la chance de réussir pour ceux qui les ont entrepris. Ils sont vraiment condamnables du point de vue de l’efficacité. Jamais l’Algérie, la thèse de l’Algérie française n’a supporté un coup aussi douloureux que par la tentative de pronunciamentos du Général Challe. C’est bien évident, c’était l’aveu même du décès, c’était la consécration du décès de cette thèse. Bien sûr, le chef de l’Etat avait un peu préparé les choses... Il faut tout de même dire que depuis deux ans le Pouvoir, chargé de défendre l’intégrité de la Nation, a plutôt systématiquement démoralisé le pays en même temps que démoralisé l’Armée. Mais pour autant, la condamnation des généraux factieux doit entraîner de notre part le renouvellement de notre appareil, enclos dans ses préjugés, dans ses préventions, qui ont fait, bien sûr, la joie de nos auditoires au cours dès années qui ont séparé 1919 de 1939...
J’ai eu la chance, si j’ose dire, d’être mobilisé en même que le Général Challe : lui, l’était volontairement du 24 avril au 28, moi c’était involontairement, j’étais appelé par la Subdivision de Paris. J’ai eu la chance pendant cette période, c’est réellement une chance, de tomber dans un régiment qui était composé à peu près exclusivement de réservistes de la région parisienne. Je vous assure, camarades qu’il n’est pas possible de franchir une telle expérience dans des périodes aussi difficiles, aussi cruciales - car quand même, les gens qui étaient rassemblés sous un commandement à Ruel Malmaison savaient bien qu’ils n’étaient pas là pour enfiler des perles, car si l’ordre leur avait été donné de tirer, ordre qui leur a été donné d’ailleurs de tirer sur des éléments éventuellement parachutés sur Paris, éléments qui comprennent des Légionnaires allemands (ce qui leur aurait plutôt fait plaisir)mais aussi quelques autres, qui ne venaient peut-être pas de la Nièvre ou de la Bourgogne ou de la région parisienne, mais qui étaient comme eux, originaires de la même Nation française - croyez-moi, camarades , même pour un deuxième classe, il n’est pas possible de franchir une telle expérience sans débat de conscience. C’est tout de même un problème important que de faire tirer des Français les uns sur les autres. Eh bien, cette unité, composée de réservistes, rassemblés en 12 heures, dans une caserne qui est exactement celle

de Napoléon 1er (avec le même confort...) croyez-moi, elle était magnifique d'enthousiasme, de discipline, c'était vraiment une image de l'Armée que nous n'avons pas le droit de négliger. Cette Armée-là, camarades, composée de jeunes rappelés, de jeunes officiers qui venaient de terminer leur camp d'activé, est une Armée que nous n'avons pas le droit d'écraser sous l'opprobre, est une Armée que nos n'avons pas le droit de dire qu'elle fait peser à l'égard de la République, un danger. Si elle faisait peser à l'égard de la République un danger, c'est que nous en serions coupables nous-mêmes, pour n'avoir pas su lui montrer le rôle qui lui était destiné dans la Nation et le rôle de chefs que les cadres de l'Armée doivent, dans une Nation en armes, jouer tous les jours. C'est notre rôle autant que le leur. Camarades, quand nous portons une culpabilité à l'égard de ces hommes, c'est en même temps la nôtre que nous dressons.

Et, je voudrais que dans notre propagande de demain nous y pensions, et sérieusement. Nous ne pourrons plus nous en sortir avec les anciens slogans... culotte de peau, etc. ce sera peut-être beaucoup trop simple, croyez-moi, pour certains militants bien enracinés, de vieux militants à qui va notre respect, de jeunes militants à qui va notre confiance, mais qui ont retrouvé des formes de conservatisme à l'intérieur du Parti qui les servent admirablement bien, parce qu'il n'y a rien de plus conservateur qu'un gouvernement révolutionnaire. Eh bien, croyez-moi, il y a dans cette jeune Armée des hommes qui depuis dix ans, quinze ans, ont vécu une aventure douloureuse qui les a marqués, qui les a amenés à réfléchir, à penser que l'avenir était probablement dans un régime de dureté, de pureté, un régime de sincérité. Ne les rejetez-pas sous le poids de slogans imbéciles et éculés. C'est la grâce que je vous fais pour cette Armée qui n'a pas toujours démérité de la Nation, ni depuis vingt ans a été une Armée populaire. Et je rappellerai ce que je disais en 1950, la plupart des porteurs d'étoiles, ce sont les ministres Socialistes qui les ont fait.

Alors, camarades, j'en viens tout de même maintenant à un problème que je crois important numériquement, en tout cas, celui des jeunes et celui de l'émancipation féminine.

Je voudrais m'arrêter encore un instant sur cette affirmation contenue dans le dernier message à la Nation du chef de l'Etat, qui nous a appelés, par une ardente obligation à mettre en œuvre un plan.

Camarades, là encore, les mots probablement ont dépassé la pensée du chef de l'Etat, car cette ardente obligation à laquelle nous sommes appelés, soulève deux sortes de questions. Je n'ironiserai pas sur la déclaration finale "En avant !". Les Parisiens se sont bien rendus compte qu'en effet, il fallait marcher le lendemain même, mais ce que je crois, c'est que c'est une idée que l'on a encore un peu plus galvaudée. Il y a beaucoup d'idées comme cela, qu'au hasard des systèmes politiques on a galvaudé. On galvaude Vichy, qui lui aussi était plein de bonnes intentions, il était pétri de bonnes idées ; et toutes ont été galvaudées parce que le contexte ne permettait pas que le peuple les retienne. L'idée de planification, l'idée d'ardente obligation, a entraîné pour moi cette observation paradoxale,

que la seule entreprise concertée, la seule entreprise collective qui eut dû se prononcer tout de suite contre, c'est bien entendu le Conseil national du Patronat français, car une ardente obligation cela veut dire des décisions qui partent "d'en haut", de l'Etat, qui s'appliquent au chef d'entreprise soucieux de défendre sa liberté. Or, si toutes les organisations syndicales de fonctionnaires et des autres ont protesté sur cette "ardente obligation" qui ne s'assortissait pas à un certain nombre d'autres déclarations nécessaires, il n'y a qu'une organisation collective qui n'ait pas protesté, c'est le Patronat Français, alors que précisément par cette "ardente obligation" c'était lui que l'on condamnait, non pas aux travaux forcés, mais à là force des travaux.

Alors, camarades, on peut se demander pourquoi ce Conseil national n'a pas protesté ; s'il ne l'a pas fait c'est parce qu'il n'a pas jugé utile de dire à la face des Français et au gouvernement que cette obligation de se mettre au travail dans les conditions fixées par l'Etat ne le gênait pas parce qu'il sait très bien qu'aucun des rouages essentiel de la planification dans ce pays n'est en place. Les quelques maigres rouages du mécanisme qui étaient en place à l'issue de la guerre en 1944, ont soigneusement été détruits, soigneusement émasculés. Il ne reste aujourd'hui. Verret l'a rappelé hier matin dans son intervention. Il n'y a aucun moyen aujourd'hui d'introduire une planification dans ce pays.

Je trouve que galvauder une idée aussi généreuse, aussi nécessaire politiquement et économiquement que celle-là, sans avoir les moyens de la résoudre, c'est nécessairement à condamner. Je ne dis pas que le machiavélisme du chef de l'Etat rencontré en d'autres lieux trouve là encore un autre point d'application, je crois que cette idée était une idée majeure que le Parti en particulier devait reprendre à son compte, pour ses gouvernements de demain. Je crois qu'il sera nécessaire aussi dans notre motion finale de condamner la forme dans laquelle cette ardente obligation a été lancée pour le pays et de dire comment, et définitivement, probablement avec des slogans, mais des slogans clairs, des slogans populaires, nous concevons cette obligation nécessaire pour demain, car celle qui vient de nous être demandée est irréalisable.

J'en viens, camarades, encore sur le plan de l'économie, à évoquer deux questions. Tout d'abord, je crois que pour reprendre le mot de Thibaud, "l'économie c'est l'expansion", bien sur il n'y a pas d'économie moderne sans expansion. Quels sont les moyens d'expansion ? Ils sont au nombre de trois. On m'excusera de parler entre parenthèses et de schématiser à chaque mot ma pensée. Mais c'est la limite de temps de parole qu'a chacun d'entre nous qui en est la cause. Je ne voudrais pas la dépasser. L'expansion, c'est en gros une expansion géographique, l'Europe, une expansion technique, la technique, et une expansion nationale interne à l'Europe, la décentralisation. En matière européenne, tout a été dit sur le sujet. Notre désaccord avec de Gaulle est fondamental et je ne suis pas sûr que l'idée européenne soit actuellement en train de progresser dans les territoires qui nous sont liés actuellement. Je crois au contraire que l'Europe des patrons, qui celle-là se fait, qui celle-là se crée, la

Commission des Ententes l'a assez dénoncée au sein de l'Internationale Socialiste où j'ai la chance de représenter le Parti, je crois que l'Europe des patrons, elle, se fait sur un terrain libéral, elle ne se fait pas avec l'accord des peuples, elle se fait probablement contre les intérêts de la classe ouvrière. C'est la raison pour laquelle il nous parait nécessaire de rappeler nos convictions à cet égard. Pourrais-je faire une suggestion ? Je voudrais demander à nos camarades qui nous représentent dans les différentes sections de l'Internationale, et à ceux qui sont délégués à l'Internationale Socialiste, et au moment où le crédit de notre camarade Guy Mollet est devenu de plus en plus grand au sein de l'Internationale - nous sommes loin des calomnies et des condamnations portées à l'égard de Guy Mollet par certains d'entre ceux qui nous ont quittés qui prétendaient que l'Internationale serait désormais dressée contre la SFIO - quand on sait que Guy Mollet est chargé des rapports de doctrine devant l'Internationale, on a le droit de penser que c'est peut-être lui qui a davantage la confiance de l'Internationale que certains de nos camarades, hier secrétaires du Parti, ou membres de la fédération de la Seine (quelques applaudissements) , je voudrais donc faire la suggestion suivante. Au moment où nous nous efforçons d'approfondir notre propre pensée, de la formuler en termes modernes, en termes neufs, incontestablement un désaccord existe avec certains des Partis frères qui sont comme nous vivante au sein du Marché Commun. Je pense à la SPD en particulier. Vous savez que la réforme doctrinale de la SPD l'a amenée à condamner l'idée de nationalisation ou en tout cas à la rejeter pour un certain temps, à prendre des positions sur un certain nombre de terrains, à prendre des positions aussi peu voisines des nôtres que possible. Pourrais-je suggérer sans être pris trop à la rigolade que plutôt que d'avoir un prochain Congrès de l'Internationale à Hambourg qui verra trois délégués éminents bien sûr parmi les plus éminents, on lançât l'idée d'un Congrès européen du travail ? Il y a assez de problèmes, aujourd'hui, au sein du Marché commun, pour la seule assemblée de Strasbourg dont l'audience est tout de même un peu limitée - reconnaissons-le tous ensemble avec humilité et avec regret - et il serait peut-être nécessaire que ce Congrès européen du travail permît l'affrontement mais en même temps donnât la résonance nécessaire aux mots d'ordre du travail européen à l'intérieur d'une zone géographique qui, de plus en plus, pour la défense d'un patronat international, est parfaitement bien organisée. C'est ma suggestion.

En ce qui concerne le second problème, celui de la technique, je voudrais répondant avec un peu de retard à des observations faites antérieurement, dire que je ne suis pas tellement bouleversé par les exploits spectaculaires soviétiques quand on les confronte avec ceux des Américains. Je suis bouleversé par l'étendue même de la technique. Elle m'intéresse autant d'un côté que de l'autre. Seulement, camarades, si nous admettions de faire un rapprochement utile nécessaire entre par exemple le nombre de voitures qui circulent sur le marché américain et celui des voitures qui ne circulent pas sur le marché soviétique, on aurait peut-être là la différence de ressources financières qui

explique pourquoi les uns ont poussé, d'ailleurs avec l'aide de la pensée allemande à l'origine, comme les autres aussi d'ailleurs. Car la grande originalité est pour une fois européenne. On a trop souvent tendance à penser et à dire que les brevets français sont exploités en Amérique ou en Allemagne. Pour une fois, on peut bien penser que les progrès faits aussi bien en Russie Soviétique qu'en Amérique sont dus à la même époque de formation hitlérienne, ce qui n'est tout de même pas un facteur à négliger quand on lèvera plus tard le voile sur les événements historiques de 1940-1944. Bien évidemment, si les Américains se décidaient à freiner leur standard de vie, ils auraient probablement obtenu quinze jours avant les Russes les résultats spectaculaires qu'ils ont obtenu quinze jours après. Allons-nous pour autant nous émouvoir gravement dans cette course qui ne nous concerne que modérément, que médiocrement. Elle nous concerne essentiellement sur un plan, c'est celui de la défense nationale. Car il est probable que demain le maître de l'espace sera aussi dans une certaine mesure le maître de la terre, mais qui ne doit que de la même manière qu'hier détenir les marches de Metz et Verdun - quand je fais appel à mes souvenirs de l'école primaire - ou bien détenir aujourd'hui des satellites, ou bien détenir une marche sur l'Amérique latine comme les Américains ; pour le reconnaître, ce sera la même chose, simplement les dimensions militaires des problèmes se seront extrapolées, mais les problèmes resteront posés dans les mêmes termes. Je crois donc que sur ce terrain technique, l'émotion que nous pouvons ressentir doit être en quelque sorte contingentée. C'est bien sûr un mal s'agissant d'économie.

J'en viens enfin, camarades, à la décentralisation à l'intérieur de la métropole pour la condamner d'un mot. Elle est faite en dépit du bon sens. Elle est faite sans objectifs. Elle est faite cédant à la sollicitation des grandes entreprises. J'ai relevé un chiffre à ce propos. Ce qu'on appelle le comité 3 ter, c'est-à-dire le comité qui distribue chaque année les crédits d'investissement à travers le comité de la Caisse des Dépôts et Consignations pour permettre l'éclosion sur place d'industries qui veulent se décentraliser, le comité 3 Ter a distribué cette année 17 milliards. Sur ces 17 milliards, plus de la moitié a été remise aux grandes sociétés introduites à la Bourse, c'est-à-dire Pullmann, Péchiney, Saint-Gobain et consort. Une preuve est faite qu'il n'était pas nécessaire que la Caisse des Dépôts se mette à la disposition de Pullmann, Péchiney ou Saint-Gobain pour aboutir à un résultat qu'elle obtenait autrement dans d'autres circonstances, par exemple en faisant sortir les inspecteurs des finances et en les imposant comme directeurs généraux. C'est une technique bien connue sur laquelle je ne m'appesantirai pas bien longtemps.

J'arrive, camarades, à la dernière question, le problème des jeunes. J'en aurai terminé très rapidement. Camarades, le Parti Communiste réuni à Saint-Denis a regretté d'avoir perdu cette année 7 000 membres, au rapport de Waldeck-Rochet, futur exclu du Parti Communiste puisque chaque fois qu'on nomme un Secrétaire général adjoint au Parti Communiste, trois ans après on le retrouve à

la rue ! Je pense qu'il faut déjà prendre dès à présent considération du fait que rendra probablement aussi sa carte au Parti Socialiste!
Le domaine des jeunes en particulier, auquel nous avions mal touché jusqu'à présent, je voudrais en donner un exemple.
Cet exemple, tout le monde le connaît. Ce n'est pas pour le regretter, c'est simplement pour souligner l'aspect du problème. J'ai malheureusement pour moi un fils qui va bientôt être majeur et est élève de première année à la Faculté des Sciences. Dans le groupe auquel il appartient, il y a cinq cents élèves. Sur ces cinq cents élèves, il y a trois militants Communistes - qui sont d'ailleurs depuis trois ans en première année -, il y a dix militants chrétiens et un militant SFI0, qui ne demanderait pas mieux que de l'être, mais attend sa carte depuis six mois, parce qu'on ne la lui a jamais donné. Je fais appel à mon ami Farjati (?) auprès de qui j'ai encore protesté avant-hier. Il y a donc un militant Socialiste et, si j'ose dire, par voie d'héritage, à la Faculté des Sciences de Paris ; ce n'est peut-être pas assez. L'héritage étant ce qu'il est, je ne peux tout de même pas faire un enfant tous les neuf mois pour faire des militants à la Faculté des Sciences ! Il vaudrait peut-être mieux que les jeunes Socialistes de l'Université de Paris s'en occupent plus sérieusement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. Je le dis à Farjati, avec toute l'autorité que lui confèrent ses nouvelles fonctions puisque, paraît-il, il n'est plus jeune maintenant.
J'en arrive à la question de la Commission familiale à laquelle nous sommes attachés, quelques-uns, depuis des années, dans le Parti. "Enfin Malherbe vint", enfin la Commission familiale est éclose. Je ne suis pas sûr que jusqu'à présent elle ait fait autre chose qu'autour de quelques leitmotiv une propagande de bouche à oreille. Car cela n'a pas encore débouché bien loin. Je constate déjà une première chose. Tout d'abord, c'est que l'affaire nous a échappé. En ce qui concerne la propagande dans le pays, on fait davantage référence aujourd'hui aux enquêtes qui ont été publiées dans les grands hebdomadaires comme "Elle", "Marie-France", "Marie-Claire", alors que ce mouvement, dans une large mesure, est né ici depuis des années et qu'on doit à quelques camarades des sections de province d'avoir tenté de faire un effort pour intéresser les organismes supérieurs et notamment le Congrès à ces questions familiales et que ce sont aujourd'hui les initiatives privées qui ont pris en charge les problèmes qui mobilisent l'opinion publique. En effet, camarades, ne l'oubliez pas, les femmes, dans ce pays, - c'est un argument qui devrait être sensible aux secrétaires généraux à la veille des élections cantonales -, les femmes représentent plus de 53% de la masse électorale. Croyez-moi, sur des questions comme celle-là, les femmes voteraient et elles voteront. Elles ne voteront pas pour nous si nous ne prenons pas en charge ces questions de la libération féminine. Comme il est de tradition, chaque fois que j'aborde la question des femmes, on m'interrompt parce que le temps est passé et, camarades, j'en aurai terminé pour essayer de dire en une simple péroraison ce que je crois être l'avenir du Parti qui nous paraît aujourd'hui - je le dis avec beaucoup de

sincérité - beaucoup moins compromis que dans les années précédentes. Je crois que dans ce gâchis qu'est la Gauche française aujourd'hui, gâchis dont les hommes pour l'essentiel ont une large part de responsabilité, des hommes avec petite clientèle, mais avec beaucoup d'ambition, des hommes avec peu d'ambition mais de la clientèle, les uns et les autres sont généralement peu d'accord pour essayer de rejoindre et leur ambition et leur clientèle. Camarades, je crois que les chances du Parti sont infiniment plus grandes qu'il ne croit. Elles sont plus grandes d'abord s'il veut bien accepter de comprendre que c'est nécessairement aujourd'hui que se fera le rassemblement de la Gauche française - il ne peut pas se faire ailleurs. Il faut que nous en ayons une conscience assurée, une confiance affermie. Pourquoi avoir cette confiance ? Parce qu'il est bien évident que nous sommes à la fin les représentants d'une France moyenne, d'une France qui se reconnaît en nous, une France, bien sûr, qui n'est pas glorieuse, qui n'est pas destinée à aller reporter la liberté à la pointe de ses baïonnettes un peu partout. D'ailleurs, à la télévision, un général a compris que c'est parfaitement inutile et qu'il vaut mieux vivre sur l'hexagone, en amputant peut-être la Lozère ou la Bretagne parce que cela coûtera moins cher ! Cet argument qu'on a déjà entendu, que tout le monde a applaudi, sauf dans le Congrès Socialiste, je crois pour ma part qu'il est la justification de notre tendance à l'universalisme. Notre universalisme, il commence ici. Cela veut dire que si les Socialistes ont confiance en eux, la Gauche doit vivre autour du Socialisme.

Mes camarades, vous me permettrez ce dernier mot. Je crois que les militants politiques, qu'ils soient Socialistes ou qu'ils ne le soient pas, existeront toujours, même dans les générations de termitières de demain. Je crois qu'une des grandes questions qui seront posées aux hommes de demain - camarades, vous allez sourire, je le sens par avance, mais j'ai tout de même l'habitude de dire ce que je pense -, je crois qu'il sera important demain, dans la civilisation à la Le Corbusier qu'on nous prépare et que la technique nous prépare et que les faits économiques nous préparent - parce que c'est inévitable : visitez donc les villes-dortoirs de la région parisienne, sur quatorze étages et vous verrez si l'humanité a une chance quelconque de refaire de la politique comme l'ont fait nos grands-pères, je ne le crois pas qu'il sera important que les militants politiques qui s'exprimeront pour le compte des autres les aiment d'abord, les comprennent et soient bienveillants à leur égard. Mais, camarades, dans cette enceinte où la bienveillance n'a pas toujours régné, où l'amitié n'a pas toujours été notre lot commun, je crois que les chances du Parti sont grandes en liant cette fraternité qui nous est nécessaire, qui nous est indispensable, à la fraternité à l'égard de tout le genre humain.

(Applaudissements)

Le président - Camarades, je voudrais ne laisser aucun doute dans les esprits. Ce n'est pas parce que notre camarade parlait des femmes que je l'ai interrompu, mais uniquement parce que c'était l'heure.
Je devrais maintenant donner la parole à Albert Gazier qui est le dernier orateur inscrit sur ma liste. Mais notre camarade secrétaire de l'Internationale Socialiste a suivi nos débats depuis l'ouverture de ce Congrès et est dans l'obligation de partir cet après-midi pour se rendre en Suisse où il va participer à d'autres manifestations Socialistes. C'est la raison pour laquelle nous allons lui donner la parole à cette heure. Le Congrès, j'en suis sûr, voudra en l'accueillant à cette tribune, lui manifester un double sentiment, un sentiment d'amitié pour sa personne et un sentiment d'attachement à l'Internationale Socialiste qu'il représente ici parmi nous. Je lui donne la parole.
(Applaudissements)

Carti - Secrétaire de l'Internationale Socialiste

Camarade président, chers camarades, vous m'excuserez si je dois lire mon discours, mais je ne m'exprime pas assez bien en français pour l'improviser.
J'ai le grand honneur de représenter l'Internationale Socialiste au sein du 53ème Congrès de notre grand parti français et d'apporter sa salutation au nom de tous les partis membres. Vous avez eu la gentillesse de les inviter à participer à vos travaux. Beaucoup parmi eux n'ont pu répondre à cette invitation.
Au nom de tous ceux qui n'ont pu se faire représenter, je vous remercie de cette manifestation continue de votre solidarité.
De plus, vous me permettrez de vous remercier au nom des assistants étrangers de l'accueil chaleureux qui nous a été accordé dans les contacts personnels que nous avons eus. J'espère que vous m'excuserez d'avoir interrompu vos débats importants. J'exprime ma reconnaissance au président et à vous, camarades, pour m'avoir permis de vous saluer. Je dois partir cet après-midi afin de participer à un séminaire de l'Internationale qui commence demain matin.
Comme je l'ai dit, le 53ème Congrès de la SFIO a une importance considérable. Vous allez délibérer et déterminer un nouveau programme fondamental. Ne vous attendez pas à ce que j'en fasse le commentaire. Je n'ai pas l'intention de vous décevoir. Mais vous me permettrez cependant de faire quelques réflexions.
Mercredi, le Bureau de l'Internationale a offert un déjeuner en l'honneur de notre grand ami, mon prédécesseur, Julius Brandthal, à l'occasion de son 70ème anniversaire. Il a rendu un service énorme et valable à la cause de l'Internationale. Pendant 55 ans il a milité dans le mouvement Socialiste. Lors des débats de Julius Brandthal comme jeune militant, le Socialisme avait un visage différent, des devoirs différents et une ampleur plus limitée qu'aujourd'hui. Il y a cinquante-cinq ans, les questions nous étaient posées sous une autre forme. Lors des débuts de Julius Brandthal comme jeune militant, la misère était partout. La misère règne encore dans les pays sous-développés et c'est notre devoir de la faire disparaître du monde entier. Lors des débuts de

Julius Brandthal comme jeune militant, il y avait dans le mouvement international un débat acharné sur le principe mime de la participation Socialiste au gouvernement, c'est-à-dire de la participation à la coalition des partie bourgeois. Aujourd'hui, on ne s'effraie pas des responsabilités gouvernementales. D'autant plus que la décision historique du mouvement ouvrier international de les accepter a été la base stratégique de la marche au pouvoir des Partis Scandinaves. Le Parti autrichien, lui aussi s'en est servi. Celui-ci reste et sans doute restera dans une coalition mais, pas à pas, il en deviendra le partenaire majoritaire. Lors des débuts de Julius Brandthal comme jeune militant, l'atmosphère souffrait de la menace lourde de la guerre. Nous, jeunes organisations, gardions l'espoir de disposer d'une force qui suffirait pour apporter une contribution décisive au maintien de la paix. Pour quelques-uns d'entre nous, nous avons surestimé nos forces. Ils ont persuadé nos adhérents - qui ne refusaient pas de l'être - que les unités politiques et syndicales ouvrières disposaient d'une force et d'une organisation capables d'empêcher la guerre dont l'ombre planait. Cela s'est avéré inexact. C'est là l'origine de la déception Socialiste de 1914.

Cela vaudrait la peine d'examiner le développement de notre mouvement pendant les quarante années passées et de faire des comparaisons et des distinctions dans notre activité et nos positions, celles d'hier et celles d'aujourd'hui. Mais ce n'est ni le lieu ni le moment de le faire.

Il y a deux commentaires à faire, l'un négatif, l'autre positif. Le positif, c'est que la structure du colonialisme a échoué. Il y en subsiste encore quelques restes misérables au Portugal.

Mais ces restes ne subsisteront pas longtemps. Pour être juste envers le régime portugais, il faut dire qu'il accorde aux serfs d'Angola les mêmes droits qu'il accorde aux citoyens du Portugal métropolitain. Les nouveaux Etats, anciennes colonies, ont à faire face à de grands problèmes. Nous croyons que c'est le Socialisme qui peut répondre à leurs besoins, à leurs désirs, à leurs aspirations, comme, d'ailleurs, c'est le fait partout. C'est en effet dans ces pays que se prennent aujourd'hui des décisions qui détermineront la forme du monde de demain. Nous essayons de les aider à jouer leur rôle. Nous essayons de résoudre les problèmes qui se posent en Europe et à accomplir les devoirs qui nous incombent pour être en mesure d'appâter cette aide.

Le commentaire négatif, c'est la voix avec laquelle le Communisme et les Partis bourgeois parlent.

Tout le monde se souviendra des attaques du Parti Communiste, avant 1939 contre la démocratie et le nationalisme. C'est le système de la double pensée, actuellement utilisé par les Communistes, qui leur permet de s'avouer pour l'une, puis maintenant pour l'autre, depuis le Congrès des 81 Partis du mois de novembre à Moscou. Ils définissent, en termes qui ne s'accordent pas avec la définition d'un dictionnaire non soviétique, une faculté de philosophie politique que ne comprend pas l'homme de la rue.

Et cela se dit pour les partis bourgeois et les intérêts patronaux.
Il y a 20 ans, la thèse de l'indépendance individuelle et de la morale humaine leur défendait d'appuyer la Sécurité sociale, laquelle était présentée par eux comme un danger pour l'esprit humain. Maintenant, ils l'appuient.
On peut craindre que, là aussi, la double pensée ait son importance. On a été persuadé de la valeur de la Sécurité, pour mieux assurer l'exploitation, comme on s'est efforcé de voir l'appui Communiste pour la démocratie comme un moyen d'assurer la continuité du régime et son appui pour le rationalisme, comme un cheval troyen.
Le totalitarisme méprise l'esprit humain. Nous avons un mauvais et amer souvenir, réveillé par le procès de Jérusalem. Par cet exemple, de millions de massacrés, nous pouvons constater qu'au delà de la tâche visant à établir la responsabilité personnelle d'Eichmann, il y a une tâche qui consiste à établir la responsabilité implicite du totalitarisme dans la négation de l'esprit humain. Et n'oublions pas que le totalitarisme existe encore, sous des formes diverses, mais servant au même but.
Nous vivons quand même dans une année mouvementée. On voit déjà poindre la naissance d'un espoir, à savoir qu'au moins deux de ces dictatures vont échouer : les jours des dictatures d'Espagne et du Portugal sont comptés !
Et quand on pense aux dangers du régime arbitraire, on ne peut s'empêcher de penser à la crise d'Algérie que vous avez surmontée il y a un mois. Vous, Socialistes, français, vous avez été dans nos esprits et dans nos cœurs et nous avons tous respiré quand on a vu enfin le triomphe de l'esprit de liberté, qui est l'âme de la France.
Et quand on a réfléchi à l'étroitesse de la marge qui a permis d'échapper à la réussite d'une révolte des généraux, on s'est aperçu des difficultés que vous avez du vaincre pour arriver à un résultat comportant la justice et la permanence.
Nous voulons, nous tous qui avons désiré les négociations pour résoudre la guerre Algérie, qu'elles aboutissent à des résultats valables. Il y a un point à l'actif de ces résultats : la façon de réagir contre la révolte a permis de croire en la bonne foi du gouvernement français, là où on en doutait parfois. Nous connaissons les difficultés... mais les négociations sont urgentes.
Le Socialisme est limité. Il est seulement limité par l'esprit. Il a ses définitions : il est défini par le désir des hommes et des femmes de connaître un monde meilleur et une société plus juste.
Les Partis de l'Internationale Socialiste sont consacrés à la paix. S'il dépendait de nous, aucune difficulté ne surgirait poux la résolution des conflits entre nations, parce que le Socialisme - et je n'y apporte pas la fausse signification qu'y apporte l'appareil de propagande Communiste - comporte la justice sociale et internationale, la probité économique et l'ouverture aux valeurs culturelles, qui sont la base de la paix structurelle et permanente, c'est-à-dire la résolution des conflits qui procèdent et du Communisme, et du capitalisme…

Au sein de l'Internationale, nous examinons nous-mêmes les nouveaux aspects du visage politique, social et économique te qu'il se présente actuellement, visage qui se distingue de façon marquante de celui pronostiqué par nos pionniers. C'est un important travail et j'exprime la reconnaissance de tous nos collègues pour l'effort considérable que votre Secrétaire général, Guy Mollet, a fait dans cette tâche.
En concluant, nous vous souhaitons le plein succès de vos délibérations. Sans les deux années qui vont venir, vous devrez faire face aux difficultés et aux dangers. Que chaque délégué prenne conscience de la solidarité qui unit tous les Socialistes du monde.
J'exprime ma confiance en la solidarité continue et réciproque de la section française de l'Internationale. J'exprime en particulier la reconnaissance de l'Internationale envers la SFIO pour l'appui qu'elle lui apporte dans tous les domaines de son travail.
Quand je considère les nouvelles tâches qui s'imposent j'exprime la conviction que nos rapports avec les nouveaux pays se renforceront dans l'avenir. C'est un signe des temps que ceux qui étaient délégués, portant des mandats, assistant actuellement en qualité de délégués fraternels de pays indépendants à nos réunions. Conservons pour tous ces partis, pour tous les partis Socialistes des nouveaux pays, un accueil chaleureux.
Je vous remercie de m'avoir écouté avec tant de patience. J'espère que, fortifiée par le nouveau programme fondamental et le nouvel élan qui en sera né, la SFIO réunira, dans les années à venir, des cerces de plus en plus larges de peuples français, et notamment de sa jeunesse.
(Applaudissements)
(Les congressistes, debout, entonnent "l'Internationale")

Le président - La parole est à Pierre Metayer sur le débat de politique général.

Pierre Metayer

Camarades, je voudrais faire quelques réflexions très courtes d'ailleurs, sur les causes et les conséquences des événements d'avril à Alger et chercher à en tirer des enseignements pour l'action de notre Parti.
Un putsch a éclaté. Nous l'avons tous condamné Nous ne pourrions tolérer cette fois, pas plus qu'autrefois d'ailleurs, que quelques militaires ambitieux et fanatiques, imposent leur volonté au pays.
A cette même tribune, à plusieurs reprises, j'ai insisté sur un fait nouveau et grave, patent depuis 1958 : l'intervention de l'armée dans la vie politique française. La libre confrontation des idées, condition essentielle de la démocratie, n'est plus possible si ceux qui détiennent la force armée interviennent dans la politique !
Affirmer la primauté du pouvoir civique est une nécessité à laquelle le Parti Socialiste ne doit jamais déroger. Malgré les déclarations officielles

étonnamment optimistes qui ne peuvent s'expliquer que par l'inconscience ou la complicité de leurs auteurs, le putsch n'a été une surprise pour personne. On savait qu'une partie de l'armée n'accepterait pas une négociation avec le FLN, que le jour où elle s'engagerait, certaine chercheraient, par tous les moyens, à l'empêcher.
Qu'a fait le pouvoir pour neutraliser ces forces, dont l'existence était connue et qui s'appuyaient sur l'aveuglément, sur l'entêtement absurde d'une opinion algérienne affolée par l'idée d'un abandon ?
Eh bien, mes chers camarades, le pouvoir a employé divers procédés contradictoires. Il a muté des officiers d'un point à l'autre de l'Algérie, il en a muté d'autres en métropole et en Allemagne. Il a promu certaine à des postes de confiance, espérant que les honneurs et les avantages d'un avancement rapides les rendraient plus sages et plus fidèles.
Il a cherché aussi - excusez cette expression - à les endormir en leur donnant des explications confuses sur les buts de sa politique en leur faisant des promesses.
Et surtout, il leur aura permis, sans les désavouer, de prendre en son nom des positions personnelles, qu'il a ensuite combattues, et même parfois ridiculisées.
Si seuls les imbéciles ne changent pas, nous pouvons affirmer que nous sommes gouvernés par des hommes d'une intelligence prodigieuse et que le Premier Ministre, en tout premier lieu, est l'homme politique le plus mirobolant du siècle !
Ce sont les hésitations, les faiblesses, les contradictions du pouvoir qui ont permis à une poignée de factieux de monter les barricades, et puisqu'ils n'avaient pas été punis, de monter ensuite la rébellion du mois dernier.
Certes, l'incompréhension de l'opinion publique en Algérie et en métropole, longtemps trompée par ceux-là mêmes qui sont au pouvoir, rend difficile l'action politique pour arriver à la paix ! Mais doit-on pour cela dire le contraire de la vérité ? Dire le contraire de ce que l'on veut faire. C'est une question de probité intellectuelle…
Quant à nous, Socialistes, pouvons-nous nous abstenir de dénoncer, de condamner ces variations, même si, en définitive, elles doivent amener au but que nous voudrions voir atteindre ?...
Ce qui est plus sérieux encore, c'est que les responsables du "pronunciamento" aient trouvé des appuis dans les milieux officiels. Nous pourrions en donner des preuves nombreuses. Je n'en citerai qu'une : l'arrestation des deux anciens militaires du Premier Ministre.
Ces complicités dont d'ailleurs plus graves qu'on ne le croit. Elles ne sont pas toutes découvertes. Elles ne le seront sans doute pas. L'écroulement subit de la rébellion a surpris mêmes ses amis. Les réseaux fascistes n'ont pas fonctionné, n'ont pas agi, mais ils existent. Combien, d'ailleurs, de militaires et de fonctionnaires attendaient leur heure pour rejoindre un mouvement qu'ils approuvaient de tout cœur ?

Rien n'est terminé. La vigilance la plus sévère est nécessaire. Je ne crois pas que le gouvernement puisse faire ouvre de défense républicaine. Il ne le peut pas, pour plusieurs raisons :
D'abord, par le manque de caractère - je ne veux pas en dire plus - de la plupart de ses membres. Rappelez-vous l'affolement du Premier Ministre, et les scènes burlesques de la place Beauvau et du Grand Palais dans la nuit du dimanche au lundi.
Il ne le peut pas, ensuite, parce qu'il est coupé de la nation, il n'a pas de liens étroits avec l'opinion publique, avec les travailleurs qu'il ignore. Il est bien aisé de constituer une équipe gouvernementale, avec des hauts fonctionnaires et de mépriser les élus, les boutiques, Partis, syndicats, mais dans les grandes masses, tous ces intermédiaires sont nécessaires. Seuls, en organisant la riposte, ils peuvent permettre au peuple de répondre aux cris d'angoisse et d'émoi que l'on pousse quand on est au bord de la catastrophe !
Il ne le peut pas, enfin parce que sa politique économique et sociale est injuste, contraire à la volonté profonde du pays. Il n'est supporté que grâce à la conviction, partagée par beaucoup, que tout doit être admis et toléré tant que l'affaire algérienne ne sera pas réglée…
Dans ces journées dramatiques, il n'y a eu dans tout ce système que le Général de Gaulle, Président de la République, qui ait conservé son sang froid et sa lucidité. Nous devons reconnaître en cette occasion sa fermeté. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, la constitution étant ce qu'elle est, l'article 16 a joué. Et maintenant, le Président a tous les pouvoirs ; il les avait sans doute en fait, maintenant il les a en droit.
Mes camarades, peut-il vraiment, seul à l'Elysée, entouré comme il l'est, avec des organes dont on connaît les insuffisances et les tares, peut-il, avec des hommes dont la plupart ont été les profiteurs - le 13 mai 1958 - d'un complot réussi, peut-il imposer des mesures qui permettraient de redresser définitivement la situation et d'en finir avec les comploteurs ?..
Jamais, camarades, je n'ai senti aussi fortement combien le Comité directeur avait raison de dire, le 13 mai, le 13 septembre dernier dans un communiqué, ces phrases que je veux vous relire :
"La détérioration du fonctionnement des institutions prouve, une fois de pus, qu'un homme seul, quelles que soient ses qualités et son prestige, n'est pas en mesure de régler tous les problèmes qui se posent à une nation dans le monde moderne.
A cet égard, le Parti Socialiste rappelle que la démocratie, en assurant le contrôle des actes du pouvoir exécutif, en s'associant à la représentation nationale, à toutes les grandes décisions, permet seul de corriger les erreurs personnelles et d'exprimer la volonté réelle du pays. "
Je ne crois pas que le Général de Gaulle seul puisse extirper le mal. Il frappera quelques coupables certes et durement, mais il ne pourra pas châtier les complices et peut-être même les vrais responsables sans s'appuyer sur le

Fondation Jean-Jaurès

Parlement, sur les partis politiques démocratiques, sur les syndicats, sur le peuple enfin, par l'entremise de ses organisations et de ses représentants.
Je comprends combien cela sera difficile pour lui, sa conception de l'Etat, - il l'a exposée dans ses livres et il ne l'a pas modifiée malgré un assouplissement de façade - ne le prédispose à cette association féconde pourtant absolument nécessaire.
Une collaboration loyale comporte, exige un minimum d'esprit de conciliation et l'acceptation de la critique, même de la critique personnelle.
Je crains que le Général de Gaulle ne puisse faire cet effort et c'est pour cela que j'exprime à cette tribune mes craintes de voir à un moment ou à un autre surgir de nouveaux incidents encore plus difficiles à résoudre que ceux que nous avons connus.
Quant au Parti, puisqu'il comprend lui, l'insuffisance et la vanité de l'action d'un seul homme, d'un homme solitaire, même bien orienté, il faut qu'il demande l'abandon des méthodes actuelles, inefficaces et dangereuses.
Inefficaces, je viens de dire pourquoi.
Dangereuses, parce qu'elles habituent les citoyens de ce pays à se dérober à leurs responsabilités, en les transformant peu à peu en citoyens sujets et non en citoyens qui doivent participer à l'élaboration de la politique nationale, et nous risquons le jour de la disparition du Général de Gaulle, l'homme providentiel, de tomber dans le chaos.
Le régime actuel ne survivra pas au général président, même s'il prend des mesures discutables et d'ailleurs inacceptables dans le cadre de l'article 16 pour prévoir sa succession. Création d'une vice-présidence de la République ou autre, tout s'écroulera et disparaîtra avec lui. La constitution de 1958 est morte.
Ceux qui ne l'ont pas votée, diront que c'est parce qu'elle était mauvaise ou inapplicable.
Ceux qui l'ont approuvée diront que c'est parce qu'elle n'a jamais été appliquée convenablement.
Mais à mon avis, ce qui est sûr, c'est qu'on n'y reviendra pas. Il faut dès maintenant penser aux institutions nouvelles à proposer au pays.
J'ai été frappé par le nombre de citoyens conscients qui m'ont dit avoir voté la constitution de 1958 non pas pour ce qu'elle contenait, mais parce qu'ils étaient devant un dilemme terrible : répondre oui, ou prendre le risque du néant, de l'aventure.
Les grandes lignes des institutions nouvelles devront s'écarter autant de l'impuissance politique de la 4ème République, que du régime de pouvoir personnel actuel.
Le Parti ferait bien de les préparer et de les proposer ensuite aux organisations démocratiques, aux syndicalistes, aux mouvements coopératifs, aux mouvements de jeunesse.
Ce serait une des parties d'une grande charte offerte au pays pour qu'il établisse en l'adoptant enfin, une vraie République laïque, démocratique et sociale.

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Max Lejeune.

Max Lejeune

Mes chers camarades, je voudrais tout d'abord indiquer les votes de la fédération Socialiste de la Somme, sur les différents problèmes qui étaient, qui sont portés à l'attention du Congrès national.

En ce qui concerne la révision du programme fondamental du Parti Socialiste, la fédération de la Somme, à l'unanimité, a estimé que le projet qui nous était soumis n'était pas suffisamment étudié, malgré l'attention qu'y ont porté de nombreux camarades et, pour sa part, elle reste attachée à la déclaration de principes que notre camarade Léon Blum avait faite et avait fait accepter par le Congrès au lendemain de la libération, et c'est pourquoi elle votera contre le projet qui nous est soumis.

En ce qui concerne les motions de politique générale, la fédération Socialiste de la Somme a accordé 10 mandats à la motion Gazier, 1 mandat à la motion Bailly, et étant donné qu'aucune des motions essentielles ne lui donne satisfaction, 30 mandats se prononceront pour l'abstention.

Aujourd'hui, je n'ai pas l'intention de traduire, comme je l'ai fait dans les assises précédentes du Parti, l'angoisse qui est en moi quant à l'avenir des Français d'Algérie des deux communautés, car j'ai la conviction que les événements vont se précipiter et qu'ils seront plus forts que les hommes et qu'ils les entraineront.

Je ne peux pas taire non plus l'angoisse devant les menaces grandissantes de guerre civile.

Je ne puis non plus taire l'angoisse devant la mise en cause des institutions républicaines, mais je me contenterai aujourd'hui de procéder à un rappel de textes.

Le 11 octobre 1946, dans le Journal le Populaire, la position du Parti Socialiste, avant le référendum d'octobre 1946 était définie :

"Y a-t-il ou non un danger de pouvoir personnel ? Dans son discours d'Epinal, le Général de Gaulle s'est défendu de toute idée d'ambition personnelle, hier encore il rejetait cette accusation et nous ne demandons qu'à le croire.

Or, qu'est-il possible d'envisager, dans l'état actuel des choses, dans notre pays, pour remplacer le régime représentatif, si ce n'est le pouvoir personnel ?

Quand dans une nation ou des Partis ou des classes antagonistes, s'affrontent sans qu'aucun ne parvienne à écraser l'autre, il en résulte une sorte d'anarchie due à l'impuissance de gouverner normalement.

L'opinion publique s'affole, elle oscille d'un extrême à l'autre et finit un jour par se persuader qu'il ne reste plus pour sauver le pays de la ruine que le recours à un homme à poigne, investi d'un pouvoir absolu, capable de remettre de l'autorité et d'assurer la régularité dans les rouages de l'Etat. Et il se trouve

toujours un chef qui, à défaut d'une antique noblesse, appuie son autorité sur l'enthousiasme de ses partisans et, plus tard, sur la peur qu'il inspire."
C'est l'essentiel de la déclaration de notre camarade Guy Mollet, Secrétaire général du Parti à la Radio, le 10 octobre 1946.
Deuxième texte que je me permets de rappeler :
"Dans notre pays et à l'heure où nous vivons, l'objection la plus forte contre la conception présidentielle consiste dans le Général de Gaulle lui-même, sa personne est la raison principale qui l'oppose au système qu'il soutient. Qu'on m'entende bien : pas un instant, je ne considère le Général de Gaulle comme un conspirateur du type Louis Napoléon Bonaparte tramant contre la liberté de son pays une ténébreuse aventure. Je ne le considère même pas comme un ambitieux au sens ordinaire du terme, et le serait-il d'ailleurs que ce trait de caractère ne justifierait pas les appréhensions des Républicains, car il y a beaucoup à dire, et bien des distinctions à faire, sur le mot ambition. On est ambitieux dès qu'on se juge soi-même comme un moyen nécessaire vers un but et l'ambition vaut ce que vaut le but. Elle est comme lui vile ou noble, mercenaire ou héroïque.
Je reste convaincu qu'en proclamant la nécessité d'un pouvoir personnel, le Général de Gaulle a le sentiment d'agir dans l'intérêt, non seulement du pays, mais de la République, mais je dis seulement que sa personne aggrave encore ce que j'ai montré comme le danger propre de tout pouvoir personnel installé dans une démocratie, c'est-à-dire le danger que ce pouvoir ne se nourrisse et ne s'accroisse au dépens de la démocratie au point de la vider entièrement de son contenu.
À quoi cela tient-il ?
À la stature même de son personnage, au caractère exceptionnel du rôle qu'il a joué dans la crise la plus terrible de notre histoire, à son attitude militaire, à la nature de l'ascendant qu'il exerce, à la façon dont il conçoit l'autorité et pratiqué le commandement.
Il se croit démocrate parce qu'en pleine sincérité, de raison, il voudrait être démocrate, mais tout dans son comportement politique répugne aux besoins et aux usages nécessaires de la vie républicaine.
Il ne ressemble en rien aux chefs républicains à la Washington. Entre la démocratie et lui, on enregistre comme une incompatibilité d'humeur, déjà sensible quand il était chef du gouvernement, dans ses rapports avec ses collègues ou dans ses contacts avec les assemblées, mais qui a éclaté au moment de sa démission en janvier dernier, et plus fortement encore, il y a quelques jours à peine, quand il se dressait seul devant le pays sur un plan d'égalité contre le vote de la Constitution.
Que donnerait l'installation d'une telle figure dans le pouvoir qu'il déclare indispensable à la France et que ses amis revendiquent pour lui ?
Faisons l'effort de l'imaginer. Représentons-nous le Général de Gaulle tel qu'il est, avec sa grandeur, son prestige, son autorité de commandement, installé dans ce pouvoir de chef d'Etat, en vertu de cette désignation plébiscitaire. Que

pèseraient alors, vis-à-vis de lui, le Président du Conseil et les ministres, d'ailleurs choisis par lui et révocables par lui ? Que pèseraient les assemblées dissoutes à son gré ? Où résiderait la véritable souveraineté ?
Quels que fussent les équilibres et les contrepoids plus ou moins ingénieusement inventés par la Constitution nouvelle au nom de la séparation des pouvoirs, n'est-il pas clair que le pouvoir personnel du Chef de l'Etat les absorberaient ou les mépriseraient tous ?
N'est-il pas évident que ce pouvoir personnel logé dans un semblant de démocratie la viderait réellement de toute substance ?
Le régime véritable de la France se serait tout bonnement une monarchie non héréditaire ou plutôt une monocratie.
La démocratie française entend elle abdiquer, aspire t-elle à se transformer en monocratie ? Voilà la question paradoxale, presque injurieuse qu'on lui pose ?"
L'article, vous en avez tous reconnu l'auteur, Léon Blum, a paru dans le Populaire du 9 octobre 1946.
Troisième rappel, troisième rappel encore plus connu, parce qu'il est dans notre formation intellectuelle de Socialistes :
"Qu'est-ce que la République française ?
Dans notre France moderne, qu'est-ce donc que la République ? C'est un grand acte de confiance. Instituer la République, c'est proclamer que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes la règle commune de leur action.
Ils sauront concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre, qu'ils sauront se combattre sans se déchirer, que leurs divisions n'iront pas jusqu'à une possibilité de guerre civile et qu'ils ne chercheront jamais dans une dictature, même passagère, une trêve funeste et un lâche repos."
Jean Jaurès, discours à la jeunesse, au Lycée d'Albi en 1908.
Camarades, j'en ai terminé. J'ai lu ces trois textes dans notre dernier Congrès, des sections se sont prononcées ensuite librement en discussion intérieure. Aujourd'hui, je me suis senti, avec toutes les angoisses qui sont en moi, le devoir de rappeler ces trois déclarations : celle de Guy Mollet, celle de Léon Blum et celle de Jean Jaurès.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Albert Gazier.

Albert Gazier

Camarades, depuis trois ans les événements ont épuré les esprits et chacun fait preuve d'une sérénité de plus en plus grande, ce qui est excellent pour la santé du Parti.
Les points d'accords entre nous, et c'est encore très heureux, sont fort nombreux, mais il parait que les points de désaccords restent importants bien qu'ils soient maintenant dégagés de toute considération mesquine ou subalterne.

Collection Jean Jaurès

Il est très vraisemblable que sortira de ce Congrès un accord unanime sur de nombreux sujets : sur la laïcité, sur les pays sous-développés, à condition que rien dans notre texte ne paraisse exiger de ces pays qu'ils adoptent des formes de gouvernement qui supposent des conditions de niveau de vie et de culture qui ne sont pas encore réalisé ; accord probable aussi sur la politique internationale, bien sûr, sur la politique économique et sociale.
Il nous sera facile de dénoncer la présentation abusive des chiffres faite par le ministère des Finances devant le Sénat où raisonnant seulement sur les quantités globales de salaires, il confond dans un même chiffre les rémunérations qui s'appliquent à des catégories tout à fait distinctes et dans lequel il ne tient pas compte de l'évolution de l'effectif.
Il est facile d'opposer à ces chiffres ceux qui reposent sur l'évolution réelle du pouvoir d'achat des catégories salariées fondamentales, et il est facile, alors, de démontrer que pour la plupart d'entre elles, elles n'ont pas rattrapé leur puissance d'acheter du moment où le gouvernement Guy Mollet a pris fin, alors que la production nationale s'est élevée, dans des proportions insuffisantes, mais importantes depuis cette date.
Il sera facile aussi, je le pense, d'exprimer bien clairement qu'il ne suffit pas que l'on prononce le mot de "planification" pour recevoir notre approbation. La planification, c'est un moyen, tout dépend de la manière dont on s'en sert et de ce que l'on en fait.
Seule la planification qui peut recevoir notre approbation est une planification démocratique, décidée par un choix conscient et éclairé du peuple et appliquée sous le contrôle des organisations démocratiques.
J'aurais voulu disposer de plus de temps pour insister davantage sur les points sur lesquels nous sommes évidemment d'accord, mais je suis contraint de passer rapidement.
Sur les points de divergence, il y a peut-être l'Algérie et certainement l'attitude que doit prendre le Parti envers le chef actuel de l'Etat et son régime.
Sur l'Algérie, je me demande encore s'il est possible d'établir un texte en commun. Pour y parvenir, il faudrait que nous puissions fournir ensemble les mêmes réponses à des questions capitales.
1°- La négociation sur les garanties, ou si l'on veut la mise au point des garanties.
Doit-elle s'effectuer avec le seul GPRA ou avec l'ensemble des tendances algériennes ? Pour nous, si l'on veut que la négociation aboutisse, elle doit à ce point comme sur les garanties de l'autodétermination et sur le cessez-le-feu, s'engager avec le GPRA, les autres tendances étant seulement consultées. Sans cela, les risques d'échec sont trop nombreux surtout si l'on introduit dans la négociation des organisations sans valeur représentative ou si l'on introduit dans les négociations ceux qui ne veulent pas du cessez-le-feu et qui ont donc tout intérêt à faire obstacle sur les garanties de l'autodétermination.

Fondation Jean Jaurès

2°- Sommes-nous d'accord pour trouver que la solution la meilleure serait de profiter des discussions sur le cessez-le-feu et sur les garanties de l'autodétermination pour aboutir à une solution sur le fond qui serait ensuite proposée au vote des populations algériennes ? En pays sous-développés, les peuples votent comme leurs élites. Or, la plus grande partie des élites et la presque totalité de la jeunesse musulmane est du côté du GPRA. C'est un fait, on ne peut pas ne pas en tenir compte. D'autre part, une solution de ce genre a l'avantage d'être plus nuancée que l'autre. Si l'on est contraint de proposer des options très tranchées les unes des autres, eh bien les conciliations possibles entre tel et tel aspect de telle ou telle solution ne pourront avoir lieu et chacun se fixera sur des positions extrêmement opposées.

Toutefois, si aucun accord n'était possible sur le fond même de la solution politique au problème algérien, alors comme ultime recours, il faudrait le plus rapidement possible s'adresser aux populations algériennes pour qu'elles émettent leurs options sur les directions fondamentales, ce qui s'oppose tout au moins dans cette partie à ce qui semble être la conception actuelle du Chef de l'Etat. En effet, d'après ses dernières déclarations, il laissait entendre que si on ne se met pas d'accord sur le fond - et il y a un grand progrès puisqu'on recherche l'accord sur le fond - eh bien, on fera pendant une période transitoire une expérience avec la troisième force, et ce n'est plus tard que les populations algériennes seront consultées. Rechercher un accord sur le fond et s'il est possible, alors recourir à la consultation des populations algériennes, sans délai supplémentaire, sur les options fondamentales.

3°- Est-on d'accord sur la conception de l'unité de l'Algérie, contre toute partition ?

Pour nous, le regroupement, c'est fatalement la prolongation du combat et cela pose aussi la question du Sahara. Or le Sahara est africain et dans une grande partie, il est algérien. Cela veut dire que la propriété du Sahara et des bénéfices liés à cette propriété doivent être reconnus aux africains.

Certes, il est très souhaitable qu'une entente ou une organisation soit créée entre les différents pays sahariens ou entre les pays riverains du Sahara. Mais cette question dépend essentiellement d'eux ; le rôle de la France est d'apporter son assistance technique à l'exploitation des pétroles africains, ce qui comporte comme contrepartie une rémunération normale, et surtout, ce qui est plus important que tout le reste, la possibilité d'acheter avec des francs le pétrole du Sahara.

4°- Sommes-nous d'accord pour affirmer que la décolonisation est l'un des points les plus essentiels de cette affaire, mais une décolonisation comprise bien entendu, tout autrement que ne l'a fait de Gaulle dans sa conférence de Presse. Aucun Socialiste ne peut s'empêcher d'être indigné contre cette conception "comptable" du problème coloniale. On a colonisé parce que cela nous rapportait ; maintenant que cela nous coûte, eh bien on décolonise. Pour nous bien sûr, la colonisation est condamnable parce qu'elle porte atteinte à la dignité

des hommes, et c'est une tout autre approche que l'approche purement financière des comptables.
Mais camarades, le problème de la décolonisation n'a jamais été clairement exposé au pays. Je pense que le moment peut être trop tardif, mais qu'il ne faut pas attendre davantage pour parler avec beaucoup de franchise aux européens d'Algérie, pour leur dire que la décolonisation inévitable entraîne fatalement cette conséquence : que tous ceux qui vivent de la colonisation en Algérie, que tous ceux qui sont sur ce sol seulement parce que ils le doivent au régime colonial, que la plus grande partie d'entre eux ne pourra pas rester en Algérie. Je crois qu'il faut leur dire parce que c'est vrai, parce que cela se passera comme ça, mais en même temps, nous devons ajouter autre chose - soit dit également que ce serait une erreur de laisser penser qu'il s'agit d'une toute minorité de gros colons, cela vise une partie importante de la population européenne vivant en Algérie - et c'est ceci : nous sommes adversaires de la colonisation parce que nous trouvons que c'est une abomination, une atteinte inadmissible à la dignité des hommes, mais cela ne veut pas dire que nous jugeons les colons coupables et qu'il faut les punir. Je crois que c'est le moment de rappeler une phrase magnifique de Karl Marx : "En aucune manière, ma conception n'amène à rendre responsables les hommes d'un système social dont ils sont les victimes".
Eh bien, camarades, c'est vrai pour la colonisation comme c'est vrai pour le capitalisme. Notre devoir est donc de préparer dès maintenant les conditions économiques, sociales, financières, d'une réintégration de ces Européens dans la communauté française.
Et plus ils tarderont, plus nous rendrons ce problème difficile ! En même temps, plus nous aurons laissé se répandre des illusions qui seront pratiquement démenties par la réalité de demain !
Cette conception d'ailleurs, est vraie pour le capitalisme. Nous sommes les adversaires du capitalisme, parce que c'est une atteinte à la dignité des hommes. Mais ça ne veut pas dire que noua devons punir le capitaliste. Nous devrons, dans un régime Socialiste, prévoir la réintégration, sous des formes nouvelles, de tous ceux qui peuvent apporter leur contribution efficace à la société de demain, sans les rendre responsables d'un système social dont ils ont été les bénéficiaires... bien que moralement on pourrait soutenir que leur condition n'est pas tellement enviable… mais c'est autre chose !
Quels sont les liens entre l'Algérie et la France ?
Je crois que ce problème est plus important que la question de la coexistence entre les communautés. Parce que, si la question des liens entre l'Algérie et la France est convenablement réglée, eh bien, la question de la coexistence entre ceux des Européens dont la présence est à la fois utile pour l'Algérie et pour la France, se trouvera ainsi beaucoup plus facilement réglée...
Camarades, telles sont les questions essentielles qui commandent notre attitude sur la question algérienne. Si le chef actuel de l'Etat applique une politique correspondant à celle que je viens d'indiquer eh bien, il réglera l'affaire

d'Algérie. Mais s'il applique une politique différente, ou bien le conflit "Algérie" ne se réglera pas, ou bien il se terminera dans de très mauvaises conditions.
Et cela m'amène à parler maintenant de notre attitude en face du régime et du chef de l'Etat.
Il n'est pas contestable - c'est vrai, pas d'hésitation à le proclamer ! - que dans la dernière semaine d'avril le Général de Gaulle a agi avec beaucoup de sang froid, de courage et de résolution et que l'attitude du Parti a été parfaite, courageuse, décidée et efficace. Il est certain aussi que les causes de l'échec de l'entreprise factieuse sont dues pour une part à l'attitude du général de Gaulle, pour une autre part à l'attitude et à la combativité des masses populaires et pour une part moindre sans doute, mais tout de même réelle, aux extravagances des comploteurs...
Cette affirmation ne doit en rien faire oublier les responsabilités du Général de Gaulle dans cette situation, pas plus qu'elle ne peut permettre d'atténuer les craintes que nous éprouvons sur l'avenir immédiat.
En ce qui concerne les responsabilités, eh bien, les événements du 13 mai ne peuvent pas être détachés de ceux d'avril 1961 ; le 13 mai, un Etat qui était, c'est vrai, affaibli par l'instabilité ministérielle, a subi une atteinte très grave et trois années de régime gaulliste ne l'ont pas guéri... Les généraux du 13 mai sont aussi coupables que ceux du 4 avril. Ce n'est pas leur réussite qui les a lavés de leur faute...
Et depuis le 13 mai, les ambiguïtés, les mots à double sens, les "Je vous ai compris", les "Français à part entière", le "drapeau blanc", "la solution la plus française" et bien d'autres encore, toute cette méthode, ne semblent pas avoir donné d'excellents résultats...
Eh bien, camarades, sur l'avenir aussi, nos craintes sont très lourdes.
L'article 16, son usage prolonge et abusif, les menaces qu'on fait peser sur le statut de la fonction publique, tout cela nous conduit à dire que nous ne devons nous solidariser en rien avec le général de Gaulle et avec son régime. On ne peut pas dire que le régime actuel est démocratique.
La démocratie, c'est d'une part le maintien des libertés et c'est, d'autre part, le peuple qui gouverne. Or, s'il est vrai que dans plusieurs domaines les libertés existent, il n'est pas vrai de dire que c'est le peuple qui gouverne ! Or, la démocratie, c'et l'ensemble de ces deux conditions réunies ; si l'une d'elles vient à manquer, il n'y a pas de démocratie.
Et c'est pourquoi je crois qu'il est impropre de dire que dans les dernières semaines d'avril, il fallait défendre la démocratie, puisque ce régime n'est pas démocratique.
Ce qu'il fallait faire, et on a bien fait de le faire, c'est empêcher un régime qui non seulement ne donne pas le pouvoir au peuple, mais qui en plus et par aggravation sur l'actuel, supprime l'ensemble des libertés publiques, prenne le pouvoir !

Collection Jean Bruhat

Et puis, pourquoi le dissimuler ? Nos désaccords profonds avec le général de Gaulle portent à la fois sur ses buts et sur ses méthodes. Sur ses buts, sur une conception de la grandeur qu'il peut avoir en commun avec le Comte de Paris, mais pas avec des démocrates et des Socialistes... Sur un paternalisme social, européen, atlantique, et africain, qui ne correspond pas à nos conceptions propres.
Sur les méthodes : l'autoritarisme, la ruse, le mépris des hommes, la communion mystique entre le chef et la foule, le mépris des intermédiaires.. Ce qui justifie pleinement cette formule de Léon Blum que je cite a mon tour après Lejeune : "Il y a incompatibilité d'humeur entre le général de Gaulle et la démocratie."
Et puisque tout à l'heure Max Lejeune a fait une citation, j'en ferai une autre, émanant du même auteur et de la même époque, mais qui elle aussi s'applique parfaitement à la situation d'aujourd'hui. Dans un article du "Populaire" du 24 septembre 1946, intitulé "Le pouvoir personnel", Léon Blum écrivait :
"Je dis que le Général de Gaulle serait porté au poste de chef de l'Etat moins par le choix du Parlement que par le vote préalable du peuple, vote dont le caractère plébiscitaire ne saurait, cette fois, être contesté.
Je dis que porté à un tel poste, dans de belles conditions, rien ne pourrait plus faire obstacle, ni ses ministres, ni les Chambres, à sa conception foncière du commandement ; qu'on le veuille ou non, qu'on en convienne ou non, c'est donc bien la réalité de la République qui est en cause. C'est bien la question du pouvoir personnel qui est posée devant le pays !"
Il est rare, camarades, de trouver des textes vieux de 15 ans et qui s'appliquent aussi parfaitement à la situation d'aujourd'hui…
C'est pourquoi le Parti Socialiste ne peut en rien être solidaire de cette politique. Il se résigne. Mais il doit dès maintenant fixer les règles qui, selon ses vœux, régiront la République de demain.
Voilà ce que nous estimons utile de voir proclamé par par la Congrès.
Nous avons, les uns et les autres, assez de sérénité pour ne pas créer de désaccords là où il n'en existe pas.
Mais nous avons assez de force et de confiance dans l'unité du Parti pour ne pas fabriquer une unanimité artificielle, dans la confusion, sur les points où subsisteraient des divergences.
Notre force n'est pas dans l'uniformité à tout prix, elle est dans la diversité de nos appréciations lorsqu'elles correspondent à ces sentiments profonds et, par-dessus tout, dans l'unité de notre section !
(Applaudissements)

Le président - Camarades, il est 13 heures ; la séance de cet après-midi sera présidée par Marcel Champeix. Elle sera reprise à 15 heures.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
53ème Congrès national des 18, 19, 20 et 21 mai 1961

Issy-les-Moulineaux

Séance du vendredi 19 mai (après-midi)

La séance est ouverte à 15 h sous la présidence de Champeix, assisté de :
Ollivier (Lot), Lecutiez (Isère), Levy (Alger), Ayme (Haute-Garonne).

Le président (Marcel Champeix)

Chers camarades, la séance est ouverte. La parole est à Bellet, de la Savoie.

Roland Bellet

Camarades, mon intention était, et demeure, de vous démontrer par une étude, du reste plus sociologique que politique, l'extrême précarité du système gaulliste et d'en tirer, bien sûr, certaines conclusions politiques valables pour notre Parti.
Je devrai, en raison du temps limité qui m'est imparti, réduire cette étude à la présentation de quelques observations générales.
Le système gaulliste, parce qu'il repose sur un pouvoir absolu, peut en effet faire illusion et apparaître comme un système fort et durable.
Cela explique très certainement, en parti du moins, cette apathie constatée même chez nos militants - et pas seulement chez eux d'ailleurs - qui considèrent souvent que leur action politique s'exerçant dans le cadre d'un tel système ne peut être efficace, donc inutile.
Cette apparence de stabilité peut aussi expliquer, sinon justifier, que certains républicains aient tenté de faire leur place à l'intérieur de ce système.
Pourtant, la précarité du système gaulliste apparaît sur tous les plans - qu'il s'agisse du plan politique, institutionnel, économique, social et aussi international.
La précarité du système gaulliste, sur le plan politique, repose sur l'origine même du système et sa consécration électorale.
Le 13 mai 1958, qui a été provoqué par le putsch, réussi celui-là, des civils d'Alger, et arbitré par l'Armée et certains corps constitués de la Métropole.
Nous ne sommes pas en Corée du Sud, où le Général chef militaire, déclarait hier : "Le coup d'Etat ayant réussi et les fonctions officielles étant prises, nous sommes à nouveau dans la légalité."
Le système de la 5ème République reste, qu'on le veuille ou non, attaché aux yeux d'un grand nombre de républicains au putsch du 13 mai.
Les élections législatives qui ont suivi ont vu la création de l'UNR. Sa directive, à cette époque : "Algérie Française," - et la substitution législative de l'UNR à la Gauche parlementaire.
Ce fut certainement la première déception - si j'ose employer ce mot - de notre Parti.
Mais l'UNR, devenu le Parti unique sur qui repose tout le pouvoir politique d'aujourd'hui, est appelé à un effondrement inévitable. En effet, par suite du

reniement progressif politique de de Gaulle, elle a vu déjà le décrochage de toute la partie de ses militants appartenant à la tendance "Algérie française". Deux qui restent sont, d'ailleurs, il faut le dire, les moins combattifs. Ils sont, en outre, incapables de définir la moindre politique, le moindre programme politique, économique ou social.
Combien d'UNR - nous pouvons poser la question -a-t-elle pu mobiliser de membres décidés durant la nuit de dimanche à lundi, pendant le putsch d'Alger ? 12 exactement à Chambéry, quelques centaines, je crois, à Paris, c'est-à-dire un nombre absolument dérisoire.
Le malaise politique va d'ailleurs s'aggravant dans notre pays. De plus en plus, des hommes et des Partis qui avaient soutenu le pouvoir décrochent ou, en tout cas, réservent l'avenir. Et nous pouvons dire, aujourd'hui, que le résidu UNR n'est déjà plus qu'un résidu de fanatiques, sans programme, sans infrastructure politique, et vivant électoralement de la mendicité des modérés.
Pour regonfler une popularité déclinante, il a fallu au trio Debré-Terrenoire-Malraux le danger parachutiste.
Mais, mis à part la réaction des ouvriers, qui ne concernait nullement d'ailleurs la défense du système ou des hommes l'ayant introduit par le putsch civil du 13 mai, c'est un réflexe de peur qui a été orchestré, et non un réflexe positif de dévouement ou d'affection pour le chef.
Devons-nous enfin rappeler que le pouvoir personnel de de Gaulle a, au point de vue opinion, mécontenté toutes les couches de la population ? Les Anciens Combattants, d'abord ; les Paysans ensuite ; les fonctionnaires et les salariés enfin.
Les corps constitués sont nettement contre de Gaulle : la police, la Justice, l'Armée, bien sûr, l'Administration.
L'inquiétude et l'irritation gagnent tous les grands corps de l'Etat 5 ; et l'opinion indifférente, indécise, ou malveillante, peut brusquement sous l'effet d'un évènement quelconque, comme par exemple l'échec de la conférence d'Evian, se dresser en face du fragile pouvoir d'un seul homme.
Que se passera-t-il alors ? La question nous amène à dire quelques mots de l'infrastructure juridique, cette fragilité du système gaulliste, cette précarité des institutions.
La Constitution, qui fut plébiscitée à 78 des voix, a été dès son début tournée par le pouvoir.
On a tenté de porter atteinte à la laïcité de l'Etat et des écoles, c'est-à-dire à la Constitution, ce qui a créé un premier réflexe de défiance de toute la Gauche française.
Le conflit entre le gouvernement et le Parlement, pourtant combien docile, a éclaté très rapidement. Il a été éclipsé, bien sûr, par la mise en ordre progressive d'un pouvoir personnel absolu, concrétisé aujourd'hui par l'article 16.
Mais ce conflit demeure pourtant latent.

Fondation Jean Jaurès

Le Premier Ministre, quant à lui, n'hésite pas à faire appel à l'illégalité à la Tribune même du Parlement. Il en connaît, bien sûr, l'efficacité de cette illégalité. C'est tout de même là un moyen curieux, et combien fâcheux, de sauvegarder les lois d'une République. Le pouvoir brandit encore la menace d'une réforme constitutionnelle, qui risque d'aboutir si nous n'y prenons garde, à la légalisation pure et simple de l'article 16 ; par un régime présidentiel. Ce régime serait catastrophique dans un pays où l'opinion se trouve très morcelée en familles politiques, dans un pays où nous comptons encore 3 à 4 millions d'électeurs Communistes, ce qui n'est évidemment pas le cas, en particulier, des Etats-Unis d'Amérique.

Enfin, la désignation d'un dauphin n'est-elle pas, en définitive, un procédé autant monarchique qu'anticonstitutionnel ?

C'est donc dans un climat, il faut le dire, de forfaiture et de pouvoir personnel très vulnérable à toute réaction populaire que se maintient officiellement le pouvoir gaulliste. Car je ne pense pas que vous vous fassiez de grandes illusions sur l'adhésion apparente et précaire donnée par deux référendums, ayant du reste revêtu une forme tout à fait particulière.

Et j'en arrive alors à la précarité économique du système gaulliste, ce pouvoir personnel est entre les mains d'un homme, comme le disait le Secrétaire général du Parti dernièrement, de droite. Or, la situation économique est plus que sérieuse, malgré les déclarations très optimistes de nos ministères.

Le bulletin d'information des mois de mars et avril 1961 du CNPF qui, je pense, n'est pas suspect d'expansionnisme gauchivien, relève, en particulier, que la production d'acier et la consommation d'électricité se sont tassées pendant l'hiver 1961, alors que, généralement, de novembre à février, il y a une extension de la production/consommation.

Les exportations ont fléchi de 3% de janvier 1960 à janvier 1961 et de 4% de février 1960 à février 1961. Le volume de ces exportations baisse de mois en mois, malgré le relèvement de nos prix, qui masque bien sûr le déficit réel de ces exportations.

L'industrie automobile connait, quant à elle, la crise : licenciements chez Renault et ailleurs. 45 000 Dauphine invendues attendent dans le port de New York leur rapatriement.

Les anciens territoires d'Outremer français se tournent de plus en plus économiquement vers l'Allemagne fédérale, ce qui risque d'entraîner ces pays appartenant à la zone française à de graves conséquences sur l'équilibre de la balance de nos paiements,

On peut donc au moins affirmer le diagnostic de stagnation caractérisant l'économie française d'aujourd'hui.

La politique économique de la 5ème République a été justement condamnée par le dernier comité Général des syndicats Force Ouvrière de la région parisienne comme une politique - et je cite - "de régression d'un groupe d'intérêts, dont l'Etat actuel est l'émanation."

Bien sûr, cette stagnation se double inévitablement d'un profond et grave malaise social.
Ce sont toujours nos amis Force Ouvrière qui dénoncent - et je cite - "la duperie d'une année sociale s'ouvrant par la limitation autoritaire de 4% de l'augmentation des salaires." Le mécontentement grandit, malgré la diversion parachutiste.
Toutes les centrales syndicales accentuent leurs pressions revendicatives. Et l'article 16, et le discours de Debré, pendant la semaine du putsch d'Alger étaient dirigés déjà contre cette coalition d'intérêts légitime.
De Gaulle, dans son discours du 8 mai 1961, n'hésitait pas, dans un programme économique et social plus que nébuleux, à lancer des menaces très précises contre les fonctionnaires.
Le pouvoir est en fait paralysé en matière sociale et la crise ne peut que s'aggraver parallèlement à la crise économique.
Réactionnaire en matière économique, réactionnaire en matière constitutionnelle, le pouvoir gaulliste a pu apparaître libéral en matière coloniale.
L'idée de la Communauté était bonne, c'est vrai. Mais dans le prolongement de la Loi Cadre-Defferre, là encore, la démagogie inorganisée, sans plan ni programme, du gaullisme, a créé une situation assez confuse.
Le résultat : un Congo à froid, si l'on peut dire ; la constitution de deux blocs africains : le bloc de Monrovia et le bloc de Casablanca. Une tête de pont accordée aux soviétiques avec la Guinée de Sécou-Touré, que de Gaulle a perdu sur un coup de tête, se fiant orgueilleusement à son prestige personnel. Avec le Soudan Malien, d'autre part. L'Afrique, continent très sensible, ne l'oublions pas, a une communisation - je m'excuse du terme - n'est plus qu'un Congo fragile où, du jour au lendemain, l'Est et l'ouest peuvent brutalement s'affronter.

Le président - Vous avez dépassé votre temps de parole. Concluez rapidement, s'il vous plait.

Bellet - J'aurais voulu parler - mais on me rappelle à l'ordre - de la précarité du système gaulliste sur le plan international. J'aurais voulu vous dire aussi quelques mots de la politique gaulliste, en ce qui concerne le problème le plus important du jour, c'est-à-dire le problème algérien.
Je suis donc obligé de conclure. Je vais le faire très rapidement :
Le pouvoir gaulliste, à notre sens, est engagé dans la voie de l'arbitraire, de la forfaiture monarchique et, finalement, de la catastrophe.
Nous pensons donc que notre opposition doit être totale : opposition à la stagnation économique, opposition au paternalisme antisocial, opposition à tout escamotage de la constitution, à toute réforme renforçant les privilèges de l'article 16, opposition aussi, sur le plan national, à l'isolement de la France.

Si nous voulons que la chute inévitable du régime gaulliste n'entraîne pas avec elle la chute du régime républicain, il est temps que le Parti décroche totalement du système gaulliste, qu'il retrouve la confiance des travailleurs et qu'il se tienne ainsi près à assurer demain la relève politique qui s'annonce.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Barbier, des Alpes Maritimes, pour 20 minutes.

Barbier

Camarades, je dois d'abord prier le Congrès de m'excuser si, au cours de ce bref exposé, je redis des choses qui ont déjà été dites ici, si, en particulier, je ne tiens pas compte de l'argumentation qu'a pu produire tout à l'heure notre camarade Gazier - je n'ai pas pu assister à cette partie du Congrès.
Le Bulletin intérieur N° 121 d'avril dernier a publié le texte de 6 motions que nos sections ont connues. Je veux d'abord féliciter le camarade Dardel et ses amis d'avoir voulu donner au problème de la jeunesse un relief particulier, en rédigeant un texte important, qui rejoint certainement les préoccupations des deux représentants des jeunes qui sont venus à cette Tribune et qui, vraisemblablement, doit leur donner satisfaction.
C'est un problème que, pour ma part, je connais bien, ayant été chef d'établissement d'Enseignement Secondaire pendant plus de trente ans.
Je suis convaincu que tout le Parti reconnaîtra l'extrême importance des problèmes posés par Dardel.
Il faut, à mon avis, que de ce Congrès, sorte une motion unanime qui prouvera aux jeunes que nous sommes décidés à les aider à résoudre les grandes difficultés qu'ils rencontrent dans tous les domaines, lorsqu'ils veulent accéder, dans notre société, à la place à laquelle ils ont droit.
Parmi les autres motions, nous n'en avons retenu que deux : celle qui a pour titre "Les tâches du Parti", que j'appellerai pour simplifier la motion de la majorité ; et celle qui a pour titre "Pour une politique sociale de rénovation", que j'appellerai la motion de la minorité.
Pour que nos adhérents puissent en discuter en connaissance de cause, au niveau de la section, au niveau de la fédération, j'en ai publié une analyse dans le Bulletin Intérieur de la section de Nice, qui comporte un bout de page ronéotypée, et qui est envoyé chaque mois à tous les adhérents.
Que ce soit à l'assemblée générale de la section de Nice ou au Congrès fédéral des Alpes Maritimes, nous sommes arrivés à cette conclusion que rien d'essentiel ne sépare ces deux motions. Il nous suffit d'un peu de bonne volonté de part et d'autre pour arriver à rédiger un texte qui recueille la presque unanimité de ce Congrès. Quand j'ai exposé cette question à nos camarades, je n'ai pas dissimulé les quelque divergences, les quelques points où ces motions diffèrent. Ce sont surtout les jugements portés sur le passé qui sont différents. La majorité dit sa préoccupation d'avoir sauvé l'essentiel. Elle s'en félicité. Elle

déclare - je cite - : "Le Parti peut être fier de décisions et d'une action salutaires qui ont évité la catastrophe et ménagé les chances d'avenir". Elle constate avec juste raison que le Parti a tenu et qu'actuellement sa santé est excellente, que l'avenir s'ouvre sous des auspices favorables. Le jugement que porte la minorité sur les actes antérieurs du Parti est cette fois rédigé en termes modérés et ne comporte aucune attaque personnelle - nous nous en sommes réjouis. Il commence d'ailleurs par accorder un satisfecit. Je cite : "Nous constations que le Parti a, dans l'ensemble, accentué son opposition au gouvernement et qu'il s'est efforcé d'insister davantage sur les tâches à venir du Socialisme". Puis viennent les critiques. Pour ma part, je ne les crois pas justifiées. Je lis : "Toutefois, il n'a pas décroché du chef de l'Etat et de son régime". Je comprends mal le sens du mot "décroché" quand on vient de nous dire que le Parti a dans son ensemble accentué son opposition au gouvernement. S'il accentue et manifeste à chaque occasion son opposition au gouvernement, c'est donc le signe qu'il a parfaitement décroché de la politique soutenue par le chef de l'Etat et par son gouvernement.

Je cite encore : "C'est ainsi par exemple qu'avant le referendum du 8 janvier, le Congrès aurait pu, quelle qu'ait été sa position sur le vote à émettre, protester contre la manière inadmissible pour des démocrates dont la question avait été formulée". Camarades, j'étais au Congrès de décembre dernier. Nous avons tous protesté contre la façon dont les questions ont été rédigées. Mais il ne nous appartenait pas de les rédiger. Nous n'avions pas à les rédiger, nous avions simplement à voter, simplement à dire si nous approuvions ou si nous désapprouvions. J'ai, pour ma part, véhémentement protesté au cours d'une réunion publique de la fédération, ou plutôt de la section de Nice et de la fédération, organisée quelques jours avant le référendum pour justifier la position qu'avait prise le Parti au cours de son Congrès de décembre dernier. Je n'ai eu aucune contradiction sérieuse. Il y avait cependant dans la salle et des Communistes et des activistes. J'ai pu justifier tout à mon aise la position adoptée par le Parti. Je tiens à signaler à titre d'information que dans notre ville, au même moment, ont eut lieu deux autres réunions, une réunion de Soustelle, sur invitation, qui a réuni quatre-vingts personne et une réunion de notre ancien camarade Lucy, du PSU, qui a réuni environ soixante personnes. Depuis longtemps, le Parti Socialiste n'avait pas tenu dans la ville de Nice des réunions publiques. Nous avons réussi à réunir près de trois cents personnes dans une salle municipale que j'avais demandée moi-même au maire de Nice. Cela a certainement été pour le Parti un succès. La motion de la minorité continue en formulant un reproche, à mon avis tout à fait injustifié. "En outre - nous dit-on -, il faudra de nouveaux efforts intenses et prolongés pour convaincre l'opinion que le Parti Socialiste ne doit être confondu ni dans ses objectifs, ni dans sa tactique, avec le radicalisme d'avant-guerre". Comment ici peut-on prétendre que notre Parti, qui vient de discuter un projet de programme fondamental, lorsqu'on connaît le texte de ce projet, peut être confondu avec un quelconque

radicalisme ! Ce n'est pas possible. C'est pourquoi je dis que cette critique est absolument injustifiée.
Je ne veux pas insister. J'ai passé en revue à peu près toutes les critiques. Chacun comprendra et comprend que ces critiques ne peuvent être retenues que si l'on a la volonté de se distinguer de la majorité, si l'on veut que les rédacteurs rédigent une motion différente de celle que la majorité soumettra au Congrès.
Je ne veux pas prendre ici - je n'en aurais pas le temps - l'exposé que j'ai fait devant nos camarades de Nice. Chapitre par chapitre, paragraphe par paragraphe, j'ai essayé de montrer qu'en ce qui concerne l'avenir, les deux motions étaient concordantes. L'identité de vues se retrouve non pas dans les termes, mais du moins dans la pensée qui les inspire. Quelques différences : celle de la majorité d'une Commission sur la question du Sahara que l'on ne retrouve pas dans la motion de la minorité, celle que la minorité souhaitant qu'un accord intervienne entre la France et le GPRA pour proposer une solution unique au vote des populations algériennes. L'accord sur ces deux points est aisé entre les rédacteurs de la motion de la majorité et ceux de la motion de la minorité.
J'en arrive aux derniers paragraphes des deux motions et aussi à ma conclusion. L'une et l'autre des motions veulent regrouper et unir la Gauche démocratique. C'est une volonté que certainement l'unanimité du Parti approuve. Mais, dans ce domaine, il ne suffit pas de vouloir. Pour que d'autres partis puissent devenir le rassembleur de toutes les forces de la Gauche démocratique, il faut, à notre avis, tout d'abord qu'il se présente à elles comme un groupement non pas monolithique mais unique. C'est pourquoi la fédération des Alpes Maritimes exprime le vœu que majorité et minorité fassent les concessions nécessaires afin que soit présentée au Congrès une motion unique sur l'orientation de la politique générale du Parti, c'est-à-dire sur la préparation de l'avenir, motion unique qui, n'en doutons pas, sera susceptible de recueillir la presque unanimité de ce Congrès.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie notre camarade Barbier. Je donne immédiatement la parole à Cassagne de la Gironde.

Cassagne

Je vais répondre immédiatement à l'impératif qui se trouve sur la tribune. On dit : "Abrégez s'il vous plaît".
Mes premières paroles seront pour dire la joie que j'ai depuis l'ouverture de ce Congrès devant la qualité des exposés qui ont été faits, devant le sérieux des discussions et surtout devant l'atmosphère d'amitié et de compréhension qui, jusqu'ici, a présidé à nos débats.
L'idée nous est venue, à notre Congrès fédéral, de tenter, en une période particulièrement importante de la vie de notre Parti, le regroupement de tous les

courants Socialistes, c'est qu'un texte unique s'impose en quelque sorte de plus en plus et je ne veux pas croire qu'il ne sera pas répondu à notre tentative. En effet, camarades, je vous le demande : pourquoi ne serait-il pas possible d'arriver à ce résultat puisque, au fond, rien ne nous sépare sinon des nuances ? Il faudrait beaucoup de volonté et - je n'ose pas dire - de bonne volonté, grossie démesurément pour en faire une tendance. J'ai connu des tendances - comme beaucoup d'entre vous sans doute - et je prétends que les points sur lesquels certains camarades veulent montrer leurs divergences n'ont rien de commun avec les bases solides et très bien limitées sur lesquelles les camarades autrefois comptaient pour défendre la participation ou la non-participation à un régime capitaliste, par exemple. Non, il n'y a pas entre nous d'oppositions doctrinales. La meilleure preuve en est que le texte du programme fondamental du Parti qui a été discuté hier l'a été avec un sérieux, une application que vous avez tous constatés et qu'il sera sûrement, au moment de son vote, accepté à la quasi unanimité du Conseil national convoqué à cet effet. Si nous sommes d'accord sur la doctrine - c'est primordial -, si nous sommes d'accord sur les directives générales et les buts de notre action, pourquoi ne serions-nous pas d'accord sur un texte de politique générale ? A mon avis, rien ne peut s'y opposer. La composition du comité directeur, les nouvelles assurances qui seront données à une minorité éventuelle sont elles donc insuffisantes pour démontrer la bonne volonté de ceux qui constituent aux yeux des hommes la majorité ? Minorité, majorité, qu'est-ce que cela veut dire au fond dans une organisation aussi démocratique que la nôtre ? Etant donné la liberté de pensée de chaque militant, qu'est-ce qui interdit à un camarade d'être tantôt dans la majorité, tantôt dans la minorité, sans être pour cela trop changeant ou trop pusillanime ? Le temps est-il déjà si lointain où des camarades comme Gazier et Pineau étaient eux aussi de ce que nous considérons aujourd'hui comme la majorité ? Pourquoi et au nom de quelle malédiction doctrinale, toi aussi Fuzier, vous ne pouviez plus à l'avenir être dans le même courant de pensée ? Encore une fois, pourquoi nous séparer sur un texte de circonstance alors que tout nous demande de nous unir ? "Ce sont - a dit un camarade - et sur un ton extrêmement sentencieux, le ton qu'il convient de prendre lorsqu'on va annoncer des choses extrêmement décisives -, ce sont les faits et leur appréciation qui nous séparent". Voilà au moins une opinion. Elle est d'autant plus intéressante que nous pouvons la discuter. Les faits ? Parlons en, camarades. Ils sont, vous le savez fort bien, ce n'est pas moi qui a inventé la formule, ils sont des imbéciles. Ils ont au moins l'avantage d'exister. Ne remontons pas trop loin dans l'Histoire, ce serait inutile. Commençons au 13 mai - puisque j'en ai entendu parler ce matin -, ce sera sans doute suffisant. Au 13 mai, les faits étaient à mon avis dominés par cette constatation : une coalition immorale se nourrissant de doctrines opposées, mais qui, à l'avantage de certains problèmes : affaires algériennes, affaires économiques, et sociales, empêchait tout gouvernement de travailler efficacement. Mieux, cette coalition renversait comme à plaisir les

gouvernements qui pouvaient être constitués. Tout cela contribuait à la création d'une atmosphère lourde, inquiétante, favorable à des mouvements séditieux. C'est à ce moment que le 13 mai s'est déclenché. A mes yeux, les grands responsables du 13 mai, ce sont les activités, qui savaient ce qu'ils voulaient, d'un côté et les Communistes de l'autre. Je crois tout de même que sur ces faits nous pourrions être d'accord, et non pas, pour quelques controverses subalternes, nous opposer. Protestez - vous avez parfaitement raison de le faire - contre les activistes, et les gaullistes, mais n'oubliez pas les Communistes dans cette circonstance car c'est à partir de là, pour moi, que le désaccord peut peut-être commencer. Pour sortir de l'impasse, certains camarades, la majorité d'ailleurs, ont cru que la présence du Général de Gaulle était nécessaire, non qu'ils aient cru que cet homme au prestige national et international indiscutable était capable de réaliser ce qu'est le but de notre action, la mission de notre vie, le Socialisme, mais parce que dans les conditions que nous traversions, il apparaissait, suivant la formule de Guy Mollet, "le moins mauvais des hommes". Ils pensaient, tous ces camarades du Parti, que le 13 mai n'était pas une fin en soi, qu'après lui le problème algérien demeurerait entier, que d'autres manifestations pouvaient avoir lieu, que l'armée pouvait un jour sortir de son rôle pour occuper une place dans la vie politique du pays. Ils pensaient aussi qu'à ce moment-là de Gaulle pouvait être utile, je dirai, même indispensable. D'autres camarades - ne l'oubliez pas - ne voulaient pas reconnaître comme valable ce raisonnement. Depuis 1958, chaque Conseil national, chaque congres a permis à ces amis de venir ici expliquer comment la majorité avait tort, combien leur alarme était vaine, combien était grande leur illusion de voir le Président de la République rendre parti contre les activistes d'Alger et contre l'armée elle-même, surtout l'armée, si cela devenait nécessaire. Il ne s'agissait pas alors de juger des faits mais d'interpréter le déroulement possible de ces faits oui devaient s'enchaîner les uns et les autres. Combien cela était difficile, camarades. Comme nous avons eu raison, au fond, de savoir conserver à nos discussions la tolérance, la compréhension indispensables, puisque au fond personne ne pouvait en son âme et conscience savoir à qui l'avenir donnerait raison. Car, depuis 1958, nous avons eu, nous qui sommes comptés dans la majorité, à souffrir d'une constitution qui était mal appliquée, d'une majorité en divorce complet avec les grandes aspirations du peuple français. Je comprends très bien nos camarades qui se sont opposés d'abord à l'entrée d'amis au sein du gouvernement de Gaulle, qui ont stigmatisé une politique économique et sociale en contradiction avec nos buts principaux, qui ont encore dit leur désaccord avec une politique antieuropéenne pourtant nécessaire et qui ont profité de toutes les occasions pour démontrer qu'ils étaient dans la bonne voie et que, par conséquent, nous autres nous étions fourvoyés.

Puisque nous sommes sur les faits, camarades, et sur les faits seulement, puis-je vous demander que tous ici reconnaissent loyalement que les protestations n'ont jamais été plus violentes, plus acerbes, plus mûrement réfléchies que celles

qu'articulaient un certain nombre de camarades appartenant à la majorité. Pourquoi ne pas dire - puisque c'est la vérité - que le Secrétariat général, que le comité directeur, que le groupe parlementaire ont saisi toutes les occasions pour faire savoir avec le plus d'éclat possible que notre désaccord avec le gouvernement était profond, sur tous les problèmes dont je viens de parler comme sur les autres, comme sur celui de la laïcité par exemple. Mandaté par l'internationale, Guy mollet lui-même avertissait la majorité rétrograde que notre arrivée au pouvoir aurait pour conséquence de détruire tout ce que la majorité actuelle avait réalisé. Non, dans l'action que nous venons de dire, il n'y a pas eu de militants plus Socialistes les uns que les autres, il y a eu simplement des camarades qui se sont battus au coude-à-coude suivant leur tempérament et les responsabilités que leur avait confiées le Parti, si un classement était possible, on serait sans doute étonné du résultat.

Depuis quelques jours, les faits sont précisés. Il a fallu le Pronunciamento d'Alger pour ouvrir les yeux. La crainte que la majorité porte en elle depuis le 13 mai est devenue une réalité. Qui pourrait nier aujourd'hui que l'appel du Président de la République a été comme au 18 juin 1950 le suprême appel à la nation ? Je n'ai pas encore atteint, camarades, l'âge des rancunes tenaces, de l'ingratitude. Je ne vois pas pourquoi nous ne dirions pas ce qui est à mes yeux une incontestable vérité. Nous ajoutons, comme l'a déjà fait le premier avant tout le monde notre ami Guy Mollet, que la victoire de la République française a été complète, qu'à partir du moment où les travailleurs de toutes catégories se sont dressés pour défendre une République encore imparfaite, souvent incompréhensible, souvent trop dure. Cela est évidemment nécessaire. Quels sont maintenant les camarades du Parti qui ne pourraient souscrire à de telles déclarations ? Oui, l'essentiel a été préservé. Il m'apparaît maladroit de l'oublier.

Sur quoi donc allons-nous maintenant trouver entre nous des divergences ? Est-il donc nécessaire de faire un effort pour affirmer notre désaccord ? Il y a - m'a-t-on dit - l'article 16 avec son application, sa durée dans le temps. Je comprends. Elles m'apparaissent fort légitimes, les craintes de certains camarades, mais ces craintes auraient-elles empêché toute étude impartiale ? Doivent-elles nous empêcher aussi de voir les choses comme elles sont ? Pour le moment, cet article 16 s'applique avec brutalité à un certain nombre de chefs militaires ou de chefs civils ayant pris une part active au pronunciamiento ou ayant fait preuve d'une coupable complaisance. Quel est celui ici qui voudrait s'en plaindre ? Cet article 16 peut ouvrir une difficulté que je n'irai pas nier, on peut entreprendre une discussion qui serait sans doute semblable à celle que les Byzantins, les Barbares, rampant sous leurs murs, entreprirent pour connaître le sexe des anges. Le jour même où certains inquiets nous parlent des atteintes portées au droit syndical, nous connaissons des grèves qui, jusqu'à preuve du contraire, ont pu être menées en pleine liberté. Les camarades de ce Congrès seront sans doute les derniers à le contester. Quant à une atteinte à la liberté de la presse, j'avoue ne

pas m'en être aperçu dans le dernier numéro du Canard Enchaîné où toujours sous un courageux anonymat on continue à raconter des histoires plus ou moins vraies, en élaguant d'une manière au l'on voudrait toujours très spirituelle et qui parfois manque son but, tant il est vrai que l'esprit vient naturellement et qu'il ne faut point se forcer.
Quel est le secrétaire de section, quel est le militant syndicaliste, quel est le journaliste qui peut dire que l'application de l'article 16 le gêne ? N'avez-vous pas au contraire l'impression que nos cocos de service, sachant bien qu'ils ne risquent rien, multiplient à l'heure actuelle les provocations pour arriver justement à une situation qui permettrait à MM. Thorez et Duclos de démontrer qu'ils ont eu raison de MM. Casanova et Servin ?
Encore là, mes chers Amis, je conclus que si nous voulions examiner seulement les faits, nous arriverions à une solution commune.
Camarades, mon intervention, et pour ceux qui m'ont écouté dans ce Congrès, cela doit être clair, a pour but de montrer combien il serait utile que sorte des débats une motion d'unanimité. Elle est souhaitable parce que dans le désarroi politique actuel, le Parti doit être le grand pôle d'attraction vers lequel les hommes de bonne volonté, les organisations démocratiques de gauche doivent se diriger ; elle est souhaitable parce que devant les attaques violentes et sournoises dont nous sommes l'objet de la part de groupuscules de gauche et de certains journaux qui confondent information avec chantage et insultes, il est nécessaire de montrer notre force et notre unité profonde.
Elle est souhaitable encore, car depuis quelque temps, nous voyons arriver vers nous de nouveaux adhérents, de nouvelles énergies, de nouveaux dévouements et il serait vraiment maladroit de leur montrer encore un vidage désuni et de les faire participer à des discussions internes qui risquent de les butter.
Etant souhaitable, elle est aussi, à mon sens, possible ; elle est possible, car aujourd'hui il se peut qu'il n'y ait ici ni vainqueurs, ni vaincus ; elle est possible, car nos buts définis à nouveau sont semblables ; elle est possible, parce que notre action est la même, parce que le jugement que nous portons sur les faits et les hommes est le même, parce qu'aussi nos buts dans l'avenir sont les mêmes et que notre résolution de faire face est la même, quelles que soient les circonstances.
Aurai-je été assez convaincant, camarades ? Je ne le sais pas, les résultats seuls le montreront, mais au nom de mes camarades qui à l'unanimité, ont voulu que cette position soit défendue ici, et qui représente, j'en suis sûr, maintenant, après avoir discuté avec beaucoup, l'opinion de nombreux délégués de fédérations, je me suis chargé de faire cette démarche auprès de vous.
Le régime que nous connaissons passera ; la majorité actuelle et son gouvernement connaitront l'échec, j'en suis sûr, le problème algérien, aussi pénible et douloureux qu'il soit, aura un jour, que nous souhaitons le plus proche possible, sa solution, mais le Socialisme, lui, demeurera avec sa mission et le magnifique espoir qu'il fait naître dans la masse des travailleurs.

Je souhaite en terminant, camarades, que nous sachions à chaque instant surmonter nos petites difficultés pas toujours dignes du magnifique idéal de paix et de fraternité que nous représentons.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Weill Raynal.

Weill Raynal

Camarades. Il est très possible que le Général de Gaulle nous prépare un renouvellement de la célèbre formule qui définissait l'emploi du sabre de M. Prudhomme, qui doit servir à défendre la constitution et au besoin à la combattre.
S'il y avait un catéchisme du parfait gaulliste, à la question : Qu'est-ce que l'article 16 ? On trouverait la réponse suivante : Il doit servir à rétablir le fonctionnement de la constitution et au besoin à l'abolir.
C'est que le Général de Gaulle a sans cesse lié son action au sujet de l'Algérie et des atteintes portées à la démocratie dans la métropole.
Pour nous en tenir à la dernière phase de son action il a demandé en décembre 1958 au peuple de se prononcer sur un projet de loi proclamant le principe de l'auto-détermination de l'Algérie, et prévoyant la possibilité d'un statut d'autonomie.
Déjà, l'allocution du 20 décembre envoyée à tous les électeurs, faisait des allusions inquiétantes à d'autres domaines. Le discours du 6 janvier prononcé deux jours avant le référendum le transformait en plébiscite. Il y avait cette phrase : "Français et Françaises, je me tourne vers vous par-dessus tous les intermédiaires, l'affaire est entre chacun de vous, chacune de vous et moi-même. L'appel se termine par les mots "Vive la République", mais si la lettre de la République s'y trouve, on doit se demander ce qu'il y reste de l'esprit républicain.
Trois jours après le référendum, un communiqué du Conseil des ministres du 2 janvier montre le Parti que le Président de la République se réserve d'en tirer et l'intention lui est expressément attribuée à lui-même. Il observe que pour la première fois le référendum est employé non pas dans le domaine constitutionnel mais dans le domaine législatif.
Il se réserve d'employer dans d'autres circonstances cette forme la plus démocratique qui soit de consultation nationale.
Depuis lors, la révolte militaire l'a amené à mettre en œuvre l'article 16 de la constitution.
Nul n'a contesté que les conditions de son emploi étaient remplies, mais que peut-on craindre de l'emploi de l'article 16 ?
Qu'il se serve des pouvoirs qu'il lui confère pour établir une dictature ? Ce n'est pas sa manière. Dans l'ensemble, les libertés publiques subsistent, et sous le régime de l'article 16, nous sommes ici réunis en Congrès.

Ce qui est à craindre, c'est que violant une fois de plus la Constitution et précisément l'article 16, il ne soumette directement au peuple un changement de constitution.
Quand peut-il le faire ?
Lorsque l'affaire d'Algérie paraîtra en voie de solution, dans l'euphorie que cette circonstance répandra parmi l'opinion.
Sous quelle forme ?
Sous une forme anodine en apparence, par exemple l'élection d'un vice-président au suffrage universel, mais qui sera en réalité l'approbation du régime de pouvoirs personnels qu'il a peu à peu institué.
Mais prenons garde, camarades, si nous nous bornons à dire à ce moment, nous votons non, que se passera-t-il ?
La nature a horreur du vide. Le peuple de France aussi.
Il est donc nécessaire que nous ayons un système positif à présenter au peuple de France.
L'action de la future campagne gaulliste est contenue dans la conférence de Presse du 2 avril.
Pour le Général de Gaulle, il n'y a pour la France aujourd'hui que deux régimes possibles, ou bien comme il dit, le retour à ce qui fut, c'est-à-dire que la France serait vouée à l'instabilité, à l'impuissance d'un régime d'assemblée ou bien d'un régime que le Général de Gaulle pratique et qu'il déclare sans rire, conforme à la constitution de 1958.
Ce régime dit-il, implique qu'un chef de l'Etat ait la confiance du pays. Notre constitution dit-il, est à la fois parlementaire et présidentielle. Celle que commande à la fois les besoins de notre équilibre et les traits de notre caractère.
Et pourtant, un an auparavant en avril 1960, il avait fait devant le Parlement britannique, l'éloge du régime parlementaire qui fonctionne en Grande-Bretagne.
En réalité, discours et conférences de Presse s'éclairent l'un l'autre.
Suivant la pensée du Général de Gaulle, le régime parlementaire fonctionne bien en Grande-Bretagne, les élections déclarent une majorité assuré parce qu'homogène.
En France dit-il, où il y a des divisions politiques naturelles, ce régime ne peut fonctionner, et le Président de la République offre à la France son régime à la fois parlementaire et présidentiel.
Ainsi, le Général de Gaulle ne pouvant résoudre le problème pour la France supprime tout simplement le problème.
On peut tout d'abord lui répondre que le capitaine Fracasse dans le roman de Gauthier disait d'Alexandre le Grand : Tranchez le nœud gordien, ce n'est pas le découvrir.
En outre, on peut trouver dans les propos du Général de Gaulle ce vieux relent césarien, cette vieille haine contre les assemblées qui remonte à Napoléon Bonaparte.

Fondation Jean Jaurès

Cependant, le problème subsiste. En France depuis la libération, il est très difficile de constituer à l'Assemblée Nationale une majorité absolue. Il y a une majorité de partis démocratiques qui ont la majorité relative, à la fois contre la Droite et contre les Communistes considérés isolément, mais qui succombent devant leur coalition négative.
Il est donc possible de former une majorité relative mais à une condition, c'est que l'on ait une constitution qui permette à un gouvernement soutenu par cette majorité relative, de vivre et d'agir avec efficacité.
C'est pourquoi, camarades, nous pensons que lorsque le problème se posera devant le pays, il faudra que nous ne nous bornions pas à critiquer la constitution actuelle, mais que nous donnions la possibilité d'établir une constitution démocratique qui ne sera pas le régime d'assemblée impuissante que nous avons connu sous la quatrième République.
A notre avis, ce régime de constitution démocratique peut présenter trois innovations.
La première, c'est la délégation de pouvoirs d'un gouvernement. Une proposition présentée par notre ami Gazier au cours des travaux d'une sous-commission, nous a servi de point de départ.
Il a observé que la plupart des chutes ministérielles s'étaient produites, non pas à la suite d'un débat sur la politique générale du gouvernement, mais à l'occasion d'une question particulière.
Or, le gouvernement de la nation est le seul pouvoir exécutif dans les organisations publiques et privées en France, qui puisse être ainsi renversé à tout moment. Ce n'est le cas, ni pour un maire d'une commune qui est établi pour 6 ans, ni pour le secrétaire d'un syndicat, ni pour le secrétaire d'un parti politique.
Nous proposons donc, d'établir en termes clairs, la responsabilité et de l'Assemblée Nationale et du gouvernement.
L'Assemblée Nationale devra élire au début, une législature, un Président du Conseil. Celui-ci lui présentera les ministres qu'il aura choisis, et soumettra son programme à l'approbation de l'assemblée.
Il pourra alors, demander une délégation de pouvoir pour appliquer son programme, soit dans le domaine législatif, soit, si c'est nécessaire, dans le domaine de l'action politique.
La délégation de pouvoir fera partie des attributions normales d'un gouvernement et le principe ne pourra pas lui en être refusé, mais l'assemblée restera maîtresse de définir l'objet de cette délégation de pouvoir.
Alors, supposons que ce soit ce qui est le plus courant dans le domaine législatif, le Président du Conseil ayant obtenu cette délégation de pouvoir avec un objet déterminé, promulguera des ordonnances et des décrets suivant les limites de la délégation qu'il aura demandée.
Une telle procédure permet de résoudre le problème difficile de la distinction entre le législatif et le réglementaire.

Contribution Jean Jaurès

Le gouvernement prendra les principales dispositions par ordonnances et les mesures d'application par décrets.
Et, lorsque le temps de sa délibération de pouvoir sera expiré, il soumettra les ordonnances pour leur ratification au Parlement. Voilà comment nous concevrons cette délégation de pouvoir.
Pendant le temps, la période où elle s'exercera, la politique du gouvernement, dans les matières qui auront fait l'objet d'une délégation, ne pourra pas faire l'objet d'une interpellation. Elle pourra simplement faire l'objet d'une question avec débat, mais sans vote.
Quant aux questions qui n'entreraient pas dans la délibération gouvernementale, il sera admis - ce qui serait un régime libéral beaucoup plus qu'aujourd'hui - qu'elle pourrait faire l'objet d'une motion d'orientation, à condition que le gouvernement l'accepte.
En cas de doute, si la question rentre ou non dans le champ de la question, c'est le bureau de l'assemblée qui décidera.
Voilà la première innovation que nous proposerons.
Une délégation temporaire de pouvoir au gouvernement qui devra en rendre compte à l'expiration de sa délégation.
Second problème : le vote à la majorité relative.
Je n'ai pas indiqué dans ce qui précède, dans quelles conditions serait obtenue, soit la nomination du Président du Conseil, soit la délégation de pouvoir, soit la ratification des ordonnances qu'il aura prises.
Beaucoup de camarades pensent qu'il faut s'en tenir à la règle de la majorité des suffrages exprimés à l'Assemblée Nationale.
Nous attirons votre attention sur le danger que le maintien de cette procédure comporterait.
C'est ainsi qu'a été établie l'instabilité gouvernementale, parce que vous voyez se coaliser - soit contre le gouvernement, soit contre les propositions qu'il faisait - une opposition de droite, une opposition Communiste qui n'était pas d'accord sur ce qu'il fallait mettre à la place, mais qui était d'accord pour repousser.
Par conséquent, le grand problème c'est l'organisation de la majorité relative dans l'Assemblée Nationale.
Et je commence par la désignation du Président du Conseil.
Qu'avons-nous vu au début de la 4ème République ? C'est que les candidats qui se présentaient pour être Président du Conseil groupaient contre eux, l'opposition et de la Droite et des Communistes. Si nous instaurons cela nous n'en sortirons pas.
Ce qu'il faut, c'est que lorsqu'un candidat des Partis du centre, de la majorité relative démocratique se présentera, ou bien il n'y ait aucun candidat contre lui et il est élu, ou bien il y en a un, et il est élu à la majorité absolue, ou il y en a deux et il est élu à la majorité relative. La même chose en ce qui concerne son programme, sa délégation de pouvoir et la ratification des ordonnances, avec la précaution que notre ami Lamarque-Cando avait proposé au moment de la

révision de la Constitution, que j'avais voulu présenter au moment où on a établi la 5ème, lorsque notre ami Leenhardt m'a dit : "Weill-Raynal, garde cela pour la 6ème !", eh bien le moment est venu de faire cette proposition !
Voici la précaution qu'il faut prendre et qui est indispensable :
Quand un gouvernement présente quoi que ce soit, une délégation de pouvoir, un ordre du jour, une ordonnance à ratifier, l'opposition sera tenue de lui opposer un texte ou des textes et c'est le texte qui aura la majorité relative qui sera adopté. On nous dit qu'il sera facile de tourner cette disposition. Je ne le pense pas.
D'abord, le gouvernement pourra demander l'irrecevabilité de l'ordre du jour ou de dispositions qui auront un caractère négatif ou trop vague et s'il y a contestation, c'est le Bureau de l'assemblée qui décidera. Je pense que si nous avions eu ce système, nous aurions obtenu la victoire du gouvernement Bourgès-Maunoury et la victoire du gouvernement Guy-Mollet Ramadier au moment où ils sont tombés.
Prenons l'exemple de notre ami Guy-Mollet ? Devant la proposition qu'il faisait à l'époque, s'il avait eu la disposition dont je parle, les Communistes auraient demandé que l'on ne décompte qu'à partir de 20%, la Droite aurait demandé que l'on parte de 2% et la proposition Guy-Mollet-Ramadier ayant la majorité relative contre la proposition Communiste, contre la proposition de la Droite, il serait resté… et nous l'aurions encore !
(Applaudissements)
Voilà, camarades, la disposition que nous présentons. Mais nous en présentons une autre.
Puisqu'il s'agit de la majorité relative, il ne faut pas que cette majorité relative puisse être contestée à aucun moment et c'est pourquoi nous demandons l'institution d'un système clair, sans équivoque, celui de la représentation proportionnelle nationale, avec le scrutin individuel.
A ce moment-là, il y aura une majorité relative qu'on ne pourra pas contester, qui sera formée sans combinaison arbitraire, et, d'ailleurs, dangereuse, parce que je crois que l'expérience de novembre 1958 est assez claire : un scrutin majoritaire, ce n'est qu'un jeu de hasard.
Voilà, camarades, ce que nous vous proposons.
Il résulte de cet exposé qu'il y a des solutions possibles à ce problème difficile qui est la constitution d'une majorité parlementaire et la stabilité ministérielle, mais il nous parait nécessaire que le Parti Socialiste prenne conscience de la gravité de la situation actuelle.
Nous n'avons peut-être que quelques semaines devant nous, nous devons être prêts. Nous avons affaire à un homme qui est un des plus grands de notre histoire, mais dont la grandeur même constitue un danger redoutable pour la démocratie.
Notre dette de reconnaissance envers lui est immense mais je ne lui donne pas le droit de traiter les Français en sujets. Le Parti Socialiste doit au peuple de

France, doit à la République, se doit à lui-même de devenir le centre de rassemblement de tous les démocrates contre le nouveau césarisme.
Les travailleurs qu'il représente aujourd'hui n'ont pas combattu dans les rues de la capitale en juillet 1789 contre la Royauté de droit divin, en juillet 1830 contre les Bourbon, en février 1848 contre Louis-Philippe d'Orléans, en mai 1871 contre l'assemblée de Versailles pour que s'installe, un siècle après, un nouveau monarque, fut-ce un second Charlemagne !
La République, la vraie République démocratique est encore mal remise du coup terrible qui lui a été asséné en mai 1958, mais elle n'est pas morte et elle revivra.
(Applaudissements)

Le président - J'interromps la succession des orateurs qui interviennent sur la politique générale pour demander à notre camarade Gaitskell, président du Labour de gagner la tribune.
(Applaudissements)
En votre nom à tous je lui souhaite la plus fraternelle des bienvenues.

Hugh Gaitskell

Monsieur le président, camarades, comme Winston Churchill l'a dit à une occasion célèbre "Prenez garde, je vais parler français !", j'espère seulement que vous me comprendrez un peu mieux en français que si je parlais anglais. Après tout, si nous devons nous rapprocher plus étroitement les uns des autres, vous devrez vous habituer à écouter des anglais qui, comme moi, parlent mal le français.
Camarades, c'est avec un grand plaisir et un grand honneur que je vous transmets les salutations fraternelles du Parti travailliste anglais.
Au cours de ces dernières années, la SFIO et la France elles-mêmes ont traversé de grandes difficultés et un réel danger. Nous qui sommes vos amis et camarades à l'étranger, avons pleinement partagé avec vous l'anxiété de ces moments de crise.
Nous avons admiré l'habileté avec laquelle, en tant que Parti d'opposition, vous avez su adapter vos positions à l'égard des réalités. Aujourd'hui, nous nous réjouissons avec vous, parce que les pires désastres qui vous ont menacés récemment semblent avoir été évités. Nous osons espérer que les chances d'un règlement durable du problème algérien sont plus grandes qu'elles ne l'ont jamais été. Evidemment, nous ne minimisons pas les risques et les difficultés qui persistent encore. Mais en dépit de nombreuses embûches, des pas courageux ont été faits. Tous les amis de la France souhaitent sincèrement qu'un règlement final se réalise dans les meilleurs délais. Il est d'une grande importance, non seulement pour la France, mais pour l'Europe, et bien sûr, pour le monde entier, que ce règlement soit atteint.
Il est certain que dans les relations internationales modernes, il est presque impossible de traiter séparément les problèmes. Or qui se passe dans une région

Fondation Jean-Jaurès

lointaine de l'Asie se répercute à quinze mille kilomètres de distance. Le développement accéléré de la science, dont témoignent maintenant les premiers essais de l'homme dans l'espace, élimine la distance. Le monde devient vraiment très petit. La question est donc de savoir si les nations peuvent s'adapter à temps et promouvoir leur politique en fonction de ces profonds changements.

Dans ce cours message de salutation, ce serait abuser de votre hospitalité que de vouloir faire une longue analyse de la politique internationale. Je ferai cependant deux remarques : d'abord, à l'Internationale Socialiste, j'ai été très impressionné, au cours des nombreuses réunions de ces dernières années, par le parfait accord qui se réalise entre nous, démocrates Socialistes, ou sociaux démocrates, sur ce qui doit être fait. Nous pouvons sincèrement dire que si nous avions la possibilité de travailler ensemble, non seulement en tant que partis, ou en tant qu'oppositions, mais en tant que gouvernements, nous pourrions offrir ensemble une très importante contribution à la paix mondiale.

Ma seconde remarque concerne la nature même des problèmes internationaux.

A mon avis, de nos jours, la plus grande menace pour la paix, pourvu évidemment que l'équilibre des forces soit préservé, vient moins des agressions délibérées à travers les frontières que des luttes internes qui se transforment en conflits internationaux.

Il ne sera jamais facile d'éviter cela si les Communistes continuent de considérer la coexistence comme n'étant rien de plus que toutes sortes de luttes possibles, sauf la guerre.

Un défi pareil, avec la réponse équivalente de l'Occident, devient inévitablement une source de subversion et de contre-subversions, de complots et de contre-complots, de révolutions et de contre-révolutions. Cela mène ainsi à la guerre civile, de laquelle pourrait surgir aisément une guerre internationale. C'est le cas du Laos, de Cuba et du Congo. Et la liste pourrait s'allonger !

Nous avons besoin d'une idée totalement différente sur la coexistence. Au lieu de postuler, dès le départ, la lutte inexorable entre le Communisme et le capitalisme, il faut reconnaître l'existence de diverses politiques et de différents systèmes économiques, entre lesquels nous devons assurer une coopération positive.

La vieille idée marxiste qui ne voit que le Communisme d'un côté et le capitalisme de l'autre, est complètement dépassée. A l'intérieur des mondes soi-disant Communiste et capitaliste, il y a de très importantes différences dans les genres d'économie et dans les régimes.

Nous avons donc besoin d'une théorie qui rejette l'inévitabilité du conflit aussi bien que l'inévitabilité de la guerre entre deux blocs monolithiques. Une théorie qui chercherait à remplacer la haine, l'amertume et la violence engendrées par la version Communiste de la coexistence, par la vraie idéologie Socialiste de la coopération entre toutes les nations pour le bien commun.

Camarades, si vous avez eu vos difficultés en France, nous autres, travaillistes, avons eu nous aussi les nôtres en Angleterre. Ce fut une grande déception pour nous que d'avoir perdu les élections générales en 1959. Bien que le changement d'opinion contre nous n'ait pas dépassé 1%, que nous ayons obtenu presque 44% des suffrages et que nous ayons encore 250 sièges au Parlement, cela fut quand même notre troisième défaite successive.
Dans ces circonstances, il n'était peut-être pas surprenant qu'une période de difficultés internes soit survenue, concernant surtout notre politique étrangère et de défense nationale. Cependant, j'ai tous les espoirs de croire que cette controverse prendra fin très bientôt et que notre prochain Congrès adoptera des positions sages qui nous donneront de réelles possibilités pour une victoire aux futures élections générales.
Camarades, nous sommes les héritiers du grand idéal Socialiste. Aujourd'hui, nos positions et notre politique sont toujours en pleine évolution. A la lueur de l'expérience passée et des conditions actuelles, chacun de nos Partis se prépare pour une nouvelle étape. Notre réussite dépendra dans une large mesure de l'harmonisation de nos politiques et de l'unification de nos buts.
Permettez-moi de saluer ceux qui, dans la SFIO, ont tant travaillé pour une plus grande unité de l'Europe, en particulier votre distingué Secrétaire général, mon ami Guy Mollet. Sage, riche d'expériences, ferme, réaliste, il a réussi à guider votre Parti à travers toutes ces années difficiles. Bien que nous n'ayons pas été toujours d'accord, nous avons préservé des relations personnelles des plus cordiales. En plus, nous avons toujours apprécié l'importance fondamentale du maintien de l'entente la plus étroite entre nos deux Partis, dans l'intérêt non seulement de la France et de la Grande-Bretagne, mais de l'Europe tout entière.
Il y a eu danger dans le développement de certaines divergences qui auraient pu créer une division entre les pays de l'Europe occidentale ; au sein de l'Internationale Socialiste, nous avons cherché par tous les moyens et nous cherchons encore à éviter cette division. Et je suis sûr que nous réussirons.
C'est dans cet esprit de compréhension pour atteindre l'idéal Socialiste commun que je vous transmets les meilleurs vœux et les sentiments les plus amicaux du Parti travailliste Anglais.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, vos applaudissements nourris ont dit avec excellence combien vous aviez été sensibles aux paroles si cordiales, si fraternelles, si amicales, de notre camarade Gaitskell, représentant le Labour Party. Je voudrais, en votre nom à tous, remercier notre camarade du Labour Party et lui dire combien nous sommes sensibles à l'esprit de fraternité qu'il a manifesté. Il a bien voulu rappeler que quelquefois, des désaccords avaient surgi, mais il a tenu à dire combien le Labour était solidaire de la SFIO. Il a même voulu rendre un hommage auquel tous les militants de la SFIO sont sensibles, à quelque tendance qu'ils appartiennent, en faveur de notre chef à tous, Guy Mollet.

Je remercie Gaitskell. Je voudrais qu'il dise au Parti Travailliste l'esprit de solidarité qui nous anime ; combien nous sommes fraternellement unis au Labour, qu'il représente si dignement.
(Applaudissements)
Je donne la parole à Lamousse, pour 15 minutes.

Lamousse

Bien que je me sente écrasé de prendre la parole tout de suite après notre camarade Gaitskell, je voudrais brièvement, au nom de la fédération de la Haute-Vienne, analyser la situation politique générale, pour essayer de discerner parmi diverses attitudes possibles, celle que le Parti doit choisir et à laquelle il doit se tenir.
Les événements que nous venons de vivre et auxquels nous avons fait face avec courage, mais il faut le dire sans y être toujours assez sérieusement préparés, n'appartiennent pas à un passé sans retour. Leurs séquelles sont toujours vivantes. C'est comme un incendie mal éteint, dont le feu couve encore sous la cendre. Il importe alors de nous garder de deux erreurs opposées :
La première consiste à vivre dans une perpétuelle crainte et à prendre une poignée de plastiqueurs pour l'authentique expression d'une large fraction du peuple. Cela n'est pas exact. Les plastiqueurs, les partisans de la violence pour la violence, ne sont qu'une infime minorité et ne représentent pas autre chose qu'eux-mêmes.
La deuxième consiste à croire que tout danger est définitivement écarté et que, maintenant, nous allons pouvoir respirer à l'aise. Cela n'est pas vrai non plus.
Aucun problème n'a été définitivement réglé et celui de l'armée moins qu'aucun autre. Croire qu'il suffira de condamner Challe en compagnie de quelques généraux pour ramener l'armée dans la main du pouvoir légal est une dangereuse illusion dont le pays pourrait se réveiller demain. Le mal est malheureusement plus profond qu'un simple putsch militaire. Ainsi, le danger peut renaître demain, à l'occasion d'un événement fortuit et imprévisible. Il importe donc que nous soyons prêts et que nous gardions les yeux bien ouverts.
Au cours des journées qui ont fini le 22 avril, un certain nombre de nos sections, de nos militants, ont été amenés souvent faute de directives à accepter des collaborations discutables ou à signer les appels de confiance absolue et sans réserve au chef de l'Etat, dont le style était devenu beaucoup plus proche de celui de l'UNR que du style du Parti Socialiste.
C'est ainsi qu'on a vu fleurir des comités de défense républicaine, où les moscoutaires figuraient en bonne place à nos côtés. Vous comprenez bien, camarades, que cela, si cela devait continuer ainsi, n'est pas sérieux et ne peut pas contribuer à nous faire prendre au sérieux. On ne défend la République qu'avec des républicains. C'est une vérité d'évidence. On ne la défend pas avec ceux dont la première tâche est de s'emparer du pouvoir et, s'ils y participaient, d'étouffer les libertés républicaines.

D'autre part, certaines motions de soutien au Général de Gaulle ont été présentées sous une forme inspirée et sous une forme telle qu'elles semblaient exprimer une confiance dévotieuse à un homme providentiel considéré comme un sauveur suprême. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point et de marquer la distance qui sépare un tel sentiment de la vieille tradition Socialiste.
Il ne s'agit pas ici, camarades, de critiquer ou de condamner ceux d'entre nous qui se sont laissés aller à l'une ou à l'autre de ces deux tentations. On peut toujours se tromper de bonne foi. Puis, il est des circonstances - et c'était le cas - où on se trouve poussé, l'épée dans les reins, par la nécessité, sans avoir le temps de peser ses termes ou de se fignoler une attitude.
Ce qui importe, après tout, c'est l'avenir ; c'est l'image que nous donnons à notre peuple du Parti Socialiste. Il importe que cette image ne soit pas altérée par une inflexion passagère, qu'elle soit, au contraire, dans la ligne et dans la lumière de la doctrine et de la tradition Socialiste.
Il importe d'affirmer que nous sommes résolument anti-moscoutaires, c'est-à-dire anti-communistes, dans la mesure où les Communistes français sont inféodés à Moscou, car ce n'est pas leur programme social qui nous effraie, ni une question d'étiquette. Nous devons être prêts à discuter d'une unité d'action avec tout parti, avec tout mouvement qui défend la classe ouvrière et ne prend pas ses ordres à l'étranger, mais nous devons affirmer que nous ne nous prêterons jamais à une manœuvre de front populaire téléguidée de Moscou. Nous devons affirmer que la route de Prague est la route de l'abattoir et que nous ne la prendrons, pour notre part, sous aucun prétexte.
De même, nous devons dire clairement au pays que nous avons soutenu le Président de la République le 22 avril, dans la mesure où il supposait à un coup de force et ou il représentait la légalité républicaine, mais qu'en revanche, nous restons résolument hostiles à la politique économique et sociale de son gouvernement, parce que cette politique qui est celle de la haute banque et des trusts, est contraire aux intérêts de la classe ouvrière.
D'autre part, si nous avons approuvé le recours à l'article 16, nous entendons que ce recours reste une procédure exceptionnelle et nous n'accepterons pas qu'il serve de prétexte pour nous acheminer chaque jour davantage vers un régime de pouvoir personnel.
Je ne dis pas, camarades, que le Président de la République veuille prendre ce chemin ; s'il l'avait voulu, il l'aurait fait déjà, mais il est trop certain qu'autour de lui et peut-être à son insu, on travaille à installer dans ce pays un régime de technocratie toute puissante, qui, déjà, tranche toutes choses et dans tous les domaines, et ne prend même plus la peine de consulter au moins les représentants du peuple, ni les maires, ni les conseillers généraux, ni les parlementaires.
Si nous continuons sur cette route, nous nous trouverons demain, sans avoir fait l'épreuve d'aucune révolution, sans avoir subi aucun coup de force, dans un régime qui n'aurait plus de républicain que le nom.

Fondation Jean-Jaurès

Tels sont, camarades, les écueils que la fédération de la Haute-Vienne croit devoir signaler au Parti. Elle a pour lui l'ambition qu'il ne devienne ni un mouvement qui serve les visées des moscoutaires, ni une machine à faire des gaullistes, mais qu'il s'affirme toujours plus haut, comme le grand parti de la classe ouvrière française, de la République et de la démocratie.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie Lamousse qui a fait l'économie de quelques minutes, ce qui n'a rien enlevé à la teneur de son exposé.
Je voudrais donner la parole à Giraud. Giraud n'est pas là ?
Je voudrais que les fédérations, dans leur intérêt, préviennent les camarades qui doivent être leur interprète, puisque, vous le savez, il a été décidé que les camarades qui seraient absents perdraient leur temps de parole.

Dans la salle - Très bien! Exécution! Tout le monde est d'accord ! Au suivant !

Le président - La parole est à Pineau, pour 25 minutes.
Il n'est pas là non plus ?

Dans la salle - Au suivant !

Le président - La parole est à Faraud, pour 15 minutes.

Faraud

Camarades, comme chaque année, demain, nous allous être invités à émettre un vote indicatif pour la composition de la Commission des résolutions, compte tenu des positions prises par nos fédérations, sur les motions de politique générale qui furent soumises à leur examen.
Cette année, nous nous trouvons en présence d'une situation nouvelle. Tout d'abord, il y a peu de motions, moins que d'habitude. On peut même dire qu'elles se résument à deux grandes motions, représentant ce qu'il est convenu d'appeler la majorité et la minorité.
Ensuite, ces motions se trouvent dépassées, elles ont, en effet, été rédigées au mois de mars, avant les événements qui se sont produits à Alger et dont nous aurons certainement à tenir compte et à tirer des leçons.
Il s'ensuit fatalement que la motion, ou que les motions finales sur lesquelles nous aurons à nous prononcer, sera ou seront très différentes des motions initiales qui furent examinées par nos sections et qui, déjà, avaient de ce fait perdu une grande partie de leur intérêt.
Enfin, autre observation, ce qui a frappé les militants de la fédération de la Vendée et si j'en crois les conversations que j'ai eues avec un certain nombre de délégués de ce Congrès, ce qui a frappé un grand nombre de militants de la base, c'est qu'il n'apparaît pas aujourd'hui dans les motions qui nous ont été

Contribution Jean-Jaurès

soumises, de divergences essentielles sur des problèmes importants. Aussi, ces camarades de la base ne comprendraient pas - et c'est pour dire cela que je suis monté à cette tribune - que le Parti se divise à la fin de ces débats et après les confrontations nécessaires entre deux motions divergentes ou opposées.

Oh ! Certes, il ne s'agit pas dans leur esprit de souhaiter le vote de je ne sais quelle motion nègre-blanc qui, sous prétexte de plaire à tout le monde, ne satisferait d'ailleurs personne. Non. Loin de nous cette pensée. Nous pensons d'ailleurs que lorsqu'il y a des désaccords réels, des oppositions, des divergences, nous avons le devoir de les mettre en lumière. Nous avons le devoir de nous compter et c'est alors que surgit une majorité et que surgit une minorité. Cela, camarades, c'est la clarté, c'est l'honnêteté. Ce fut le cas en 1958 et depuis, bien sûr, nous n'avons pas été tous d'accord sur l'investiture au Général de Gaulle, sur le vote du premier référendum pas plus que sur le vote du second référendum. Ces désaccords, nous les avons manifestés lors des Congrès de 1959 et de 1960. Nous les avons manifestés également sur le problème algérien. Je vous rappelle que, sur l'Algérie, au cours de ces derniers Congrès, il n'y eut pas moins de trois motions et que, sur l'orientation politique générale, il y eut deux motions, mais en même temps que nous constations honnêtement nos désaccords ou nos divergences sur un certain nombre de points, nous arrivions facilement à nous rassembler sur des motions d'unanimité concernant, par exemple, la laïcité, la communauté, la politique économique et sociale, la politique internationale. Ce fut le cas au cours des Congrès de ces deux dernières années.

Aujourd'hui, quelle est la situation ? Les motifs d'unanimité d'hier existent toujours et il nous sera facile, demain, de voter un certain nombre de motions sur les problèmes que je viens de souligner.

Les divergences, elles existent aussi, bien sûr, s'il s'agit uniquement d'épiloguer sur le passé, de savoir qui a eu tort ou qui a eu raison. Là-dessus, on pourrait discuter très longtemps, mais camarades, là n'est pas la question. Comme l'indique avec raison ce que j'appellerai - pour ne pas personnaliser le débat - la motion n° 2 de politique générale, qui nous a été soumise, cette motion indique que le 53ème Congrès devra moins se prononcer sur des périls politiques vite démodés que fixer des buts et des directives valables jusqu'au milieu de 1963.

Voilà un excellent programme. J'y souscris volontiers et, partant de ces bases, j'affirme, non seulement après avoir lu les motions dont je viens de parler, mais après avoir écouté ce matin avec attention notre camarade Gazier, j'affirme qu'il n'existe pas entre nous de divergences fondamentales sur les grands problèmes d'actualité qui sollicitent notre attention. C'est que, voyez-vous, depuis un an en particulier, l'évolution des événements s'est accompagnée chez nous comme ailleurs d'une évolution des esprits telle que ce qui apparaissait hier comme motif de divergence valable n'existe plus aujourd'hui, ou s'est singulièrement atténué et je vais, si vous le voulez bien, vous en donner quelques preuves. Je les relève dans l'activité du comité directeur, que vous avez élu il y a un an, qui

était composé des camarades appartenant à la majorité, et aussi de camarades appartenant aux minorités, parce que, sur l'Algérie, il y avait deux minorités. Or, j'ai relevé que 9 communiqués, au cours de cette année, ont été votés par le comité directeur, Ils s'appliquent soit uniquement au problème algérien, soit tout à la fois à l'Algérie et à la politique générale vue sous ses divers aspects, politique intérieure, économique, financière, sociale, politique extérieure, et je constate que, sur 9 textes, 6 ont été votés à l'unanimité. Il n'y avait ni majorité, ni minorité ; nous étions tous d'accord. 3 de ces textes ont été votés à l'unanimité, moins 1 voix, et je suis obligé de remarquer que le camarade qui a voté contre appartenait à cette minorité qui s'est dégagée sur l'Algérie et qui était partisan du maintien de l'Algérie dans la République française.

Pour préciser, je vais prendre deux exemples, dans un passé très récent. Le premier, c'est le 19 avril dernier. C'était au lendemain de la conférence de presse du Général de Gaulle, à laquelle Weill-Raynal tout à l'heure faisait allusion. Là, nous avons, toujours à l'unanimité, approuvé la thèse du chef de l'Etat, préconisant une Algérie algérienne, associée à la France. Par contre, nous avons condamné, je dis bien que nous avons porté condamnation formelle de tout le reste, - position sur la décolonisation dont parlait ce matin Gazier - condamnation en ce qui concerne sa position à l'égard de l'ONU, de l'OTAN, de l'Europe, de la force de frappe, de la politique économique et sociale à l'intérieur de notre pays. Alors, je ne comprends pas qu'on vienne reprocher au Parti de n'avoir pas décroché du Président de la République. Qu'avons-nous fait ce jour-là ?

Deuxième exemple. Il se situe le 26 avril. Le 26 avril, c'était le lendemain de l'échec de la rébellion d'Alger, toujours à l'unanimité, au sein du comité directeur, nous avons rendu hommage au courage, à la volonté des Français, à l'esprit républicain de la nation et, plus particulièrement, de la classe ouvrière, mais en même temps, avec la même unanimité, nous avons reconnu que l'inflexible fermeté du Président de la République avait été un élément décisif dans la liquidation rapide de l'insurrection.

Alors, à mon tour, je me tourne vers les camarades soi-disant minoritaires et je leur dis : eh bien ! Ce jour-là, vous n'avez pas non plus décroché ! Alors, soyons sérieux. Qu'il n'y ait pas entre nous de procès de tendance. Je constate - et je viens de le démontrer - que, pendant un an, l'organisme directeur du Parti que vous aviez élu, s'est montré d'accord sur les problèmes essentiels. Alors, puisque nous étions d'accord hier, pourquoi serait-il impossible que nous le restions aujourd'hui ?

Quelles peuvent être les sujets de divergence ?

L'Algérie ? Eh bien, je suis tranquille ! Il n'y aura pas trois motions sur l'Algérie. Peut-être y en aura-t-il deux ? Il y a bien sur un certain nombre de camarades qui ont gardé la nostalgie de cette Algérie, qui aurait pu rester dans la République française. Quant aux autres, quant à la grande majorité, est-ce qu'elle n'est pas d'accord ? Est-ce qu'elle n'accepte pas, est-ce qu'elle ne

souhaite pas une Algérie indépendante ? Démocratique, bien sur, associée à la Fiance, garantissant à chacun de ses citoyens le droit à la vie, à la liberté et au progrès ?
Deuxième point : le jugement a porté sur les discussions, mais nous avons tous condamné la façon dont la Constitution était appliquée, ou plutôt déformée. Nous avons tôt dénoncé le fait que les droits du Parlement étaient méconnus, bafoués.
L'article 16 ? Eh bien, le 25 avril, à l'unanimité, noua avons approuvé l'application de cet article 16, à la condition qu'elle soit réservée à la liquidation de l'insurrection algérienne et qu'on en revienne ensuite à la Constitution et à la légalité traditionnelle.
Alors, honnêtement, je dis que je vois une divergence et je la vois sur le problème constitutionnel.
Les uns pensent qu'il faut tout de suite préparer la 6ème République, mais tout de suite mettre en chantier une nouvelle constitution. Et puis, les autres pensent qu'il importe sans doute de changer la majorité et d'appliquer correctement cette constitution.
Je dis que les deux choses sont valables. Elles peuvent toutes les deux se soutenir. Mais à quoi bon se diviser là-dessus sur deux motions ?
Camarades qui ne seriez pas d'accord avec la majorité, eh bien, présentez un amendement.
Et j'en arrive à ma conclusion. Puisque, sur tout le reste nous avons pris des positions communes.
Je demande à ce Congrès de donner mandat à ses représentants à la Commission des résolutions de faire un effort de compréhension et de conciliation, de rapprochement, de synthèse. Il est possible. Je souhaite donc qu'il n'y ait ni motion n°1, ni motion n°2 soumise à nos votes, qu'il n'y ait après demain ni vainqueur, ni vaincu, mais que des délibérations de la Commission sorte une nouvelle motion, une motion de synthèse, et c'est la raison pour laquelle les mandats de ma fédération - et je le sais dès maintenant - le mandat d'un certain nombre de fédérations demain, seront, indicatif, portés sur la motion de synthèse.
Je demande aux camarades qui pensent comme nous de voter pour la motion de synthèse. Et alors, si nous faisons cela, si nous faisons cet effort, si le Parti manifeste son unité, au surplus de ces deux choses excellentes que sont le programme fondamental, le programme d'expansion économique et sociale dont on a parlé hier, en face d'un parti Communiste téléguidé par Moscou, d'un parti Radical sans programme et sans doctrine, d'un PSU qui a joué à un moment à la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf mais qui meurt dès maintenant, par ses contradictions internes et ses luttes de tendance, nous apparaitrons le Parti de Jaurès et de Blum apparaitra fort de sa doctrine intangible, de son programme rénové, de sa collusion retrouvée, au sein de la

jeunesse, de la classe ouvrière, des forces démocratiques de France, pour ce qu'il est en réalité : l'espoir suprême de la République !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Giraud de la Seine, pour 20 minutes.

Giraud (Seine)

Camarades, l'exposé qui vent d'être fait devant le Congrès me permettra de gagner du temps, car je voulais dire, au nom d'un certain nombre de militants de la fédération de la Seine, que nous étions favorables à la fin de ce Congrès, au vote d'une résolution qui pourrait regrouper l'ensemble du Parti.
La situation est trop grave, la part prise par le Parti dans les événements de ces jouis derniers telle qu'on ne comprendrait sans doute pas à l'extérieur qu'une division sur des problèmes qui nous paraissent être dans une large mesure de faux problèmes, se fasse.
C'est pourquoi, d'accord avec Faraud, je pense qu'il serait souhaitable que le plus grand nombre de fédérations expriment dès maintenant leur désir de voir la Commission des résolutions s'orienter dans ce sens.
Deuxième point qui n'a aucun rapport avec celui-ci : c'est le problème de l'utilisation de la main d'œuvre. On a parlé hier d'une économie planifiée. Je crois que parmi les plus graves problèmes de la planification, se pose celui de l'utilisation de l'homme. Que voulons-nous faire des Français de 1961 et des années à venir? Il faut que le Parti s'intéresse au problème démographique de notre temps.
Nul n'ignore plus qu'en un demi-siècle, l'espérance de vie d'un Français a plus que doublé et dépasse maintenant 60 ans. D'autre part, le taux de la natalité est considérablement accru depuis la seconde guerre mondiale.
Il y a donc un problème du meilleur emploi de la main d'œuvre disponible dans la population active. Parmi les aspects les plus importants, figure celui du travail des jeunes. Je crois que le Parti devrait immédiatement demander une réglementation dans ce domaine, qui tienne compte de la prolongation de la scolarité obligatoire et qui n'admette, en principe, aucun emploi permanent, jusqu'à la fin de cette scolarité obligatoire, compte tenu cependant, des nécessités de l'apprentissage obligatoire.
Deuxième problème, il y a actuellement un important chômage chez les jeunes qui n'ont pas encore fait leur service militaire, entre la sortie de l'enseignement et le service militaire, les patrons répugnant à embaucher des jeunes gens qui doivent les abandonner rapidement.
Troisième problème : le problème du réembauchage des jeunes soldats libérés du service.
J'ai vu ces jours-ci avec plaisir que grâce à l'action de "Force-Ouvrière", on avait envisagé la possibilité d'octroyer des allocations de chômage aux

démobilisés, demandeurs d'emplois. C'est encore un problème qui intéresse beaucoup les jeunes.
Mais le problème le plus grave qui se pose au Parti et à l'opinion publique est celui de l'emploi des personnes âgées. On ne sait pas très bien, aujourd'hui, quelle est en ce domaine la doctrine du Parti et en tout cas quelle est la doctrine du gouvernement. En effet, au moment où, à juste titre, un grand nombre d'organisations syndicales demandent l'abaissement de l'âge de la retraite, ce qui me semble parfaitement normal, en fonction des conditions toujours plus dure du travail, on s'aperçoit que dans la fonction publique, et en particulier à l'Education nationale, on prolonge plus ou moins systématiquement les carrières et que les instituteurs qui autrefois pouvaient prendre leur retraite à 55 ans, sont maintenus dans les cadres plusieurs années au-delà de la limite légale.
Je crois que le Parti devrait essayer d'éviter dans ces domaines des improvisations qui ne sont que des incohérences, et éviter surtout des mesures incohérentes à quelques années, ou quelquefois quelques mois de distance.
D'autre part, je pense que nous devrions nous occuper aussi, toujours dans le cadre de cette planification de l'emploi, de deux problèmes particuliers : celui de l'emploi à mi-temps pour les femmes mariées (ce qui est en France pour l'instant difficilement accepté, mais pourrait être au moins étudié), et d'autre part traiter plus sérieusement de l'utilisation des travailleurs plus ou moins handicapés physiques, dans leur propre intérêt et dans celui de la production.
Les statistiques prouvant en effet qu'un très grand nombre de Français se trouvent dans ce cas et mènent une vie à moitié en marge de la société, alors qu'ils pourraient continuer à leur rendre de grands services.
En résumé, je pense que le Parti devrait, dans le cadre d'un plan peut-être décennal, étudier sérieusement les possibilités d'emploi des énergies disponibles, et intégrer de plan d'utilisation de la main d'œuvre dans le cadre d'un plan économique national, tel que celui que Verret a envisagé dans son intervention d'hier.
Le second objet est de demander au Parti, à une époque où la propagande verbale tient une place de plus en plus grande (je pense à la radio, à la télévision) et où l'on voit utiliser sans aucune retenue des slogans qui ne sont que des faces et des impostures, de demander au Parti d'entamer une action de désintoxication, de mise au point, pour éviter que l'opinion publique soit en permanence trompée par des slogans sans fondement.
Et je vais me permettre de voue en énumérer quelques-uns. Par exemple : "l'année sociale" ; c'est l'année où les augmentations de salaires sont limitées à 4% ; "l'Association capital travail"... c'est l'autorisation pour les gens qui font des profits, dividendes ou distributions d'actions gratuites, de déborder largement les 4% autorisés pour les salaires...
"Le colonialisme", le colonialisme est condamné lorsqu'il se développe en Afrique, mais personne n'ose plus parler de colonialisme russe ni signaler le fait que la Mandchourie n'existe plus sur les cartes et qu'elle est devenue maintenant

du reste une province de la Chine. Et là, on n'a pas demandé aux Mandchous de s'autodéterminer.
"L'assassinat politique". On ameute le monde entier autour du cadavre de M. Lumumba, malheureusement assassiné. Mais les mêmes qui poussent les hauts cris n'ont rien dit lorsque le général Malleterre et Imre Nagy avaient été enlevés par surprise, alors qu'ils étaient sous la protection d'une ambassade étrangère.
"Le neutralisme". On l'exalte lorsqu'il vise à soustraire une nation au bloc "Impérialiste", mais on le condamne lorsqu'il s'agirait de permettre à une nation actuellement incluse dans le bloc soviétique d'avoir une politique indépendante.
"Les armes nucléaires". Les expériences sont condamnées lorsqu'elles se déroulent au Canada, en Glande Bretagne, au Danemark... mais d'un autre coté, on n'hésite pas à brandir ses propres armes nucléaires comme argument décisif, dans tout incident international.
On appelle "enseignement libre" celui dans lequel toutes les disciplines doivent être enseignées dans un esprit de soumission à un dogme.
On parle de "5ème République" et pourtant son dernier ambassadeur itinérant n'est autre que le Comte de Paris.
On parle de la "libre entreprise" comme du régime qui permet à chaque homme de faire valoir au mieux ses capacités et c'est pourquoi les Etats-Unis ont près de 6 millions de chômeurs et font tourner leurs entreprises à 60%.
Cuba est, parait-il, devenue un pays Socialiste. Or, le même jour on déclare : "Il n'y aura plus d'élections à Cuba.."
La Sierra Leone devient un pays indépendant et on apprend le même jour que le chef de l'opposition doit être mis en prison.
La Guinée passe pour l'animateur d'une Afrique nouvelle. Le même jour on y rétablit le travail forcé.
Les Etats-Unis sont connus évidemment pour le pays à rattraper et à dépasser et l'Union soviétique déclare que ce rattrapage et ce dépassement sont pour demain... S'il est évident que l'on envoie des "Spoutnik" dans l'espace, vous apprenez le même jour dans les journaux soviétiques que les gens n'arrivent pas à se procurer de simples pierres à briquet...
D'autre part, on nous parle beaucoup de l'Algérie française, mais il semble qu'elle soit actuellement fondée essentiellement sur la Légion étrangère et que certains "pieds noirs" qui paient des assurances de garantie au FLN sont fréquemment amenés à vendre l'eau aux jeunes soldats du contingent qui sont chargés de garder leur ferme.
Voilà toute une série d'affirmations, de propagandes, contre lesquelles je crois nous ne nous élevons pas suffisamment. Je sais que notre presse et notre audience sont limitées, mais je souhaiterais que dans les semaines ou dans les mois à venir, le Parti veuille bien se pencher vers cette véritable tâche nationale de désintoxication. On trompe le peuple en permanence et de différents côtés à la fois. Le Parti Socialiste a été longtemps le Parti de Jaurès, donc le Parti de la vérité. Je crois que noua devrions envisager, tous ensemble, une politique

nouvelle qui nous permettrait actuellement de redresser la vérité et d'éviter cette propagande mensongère qui fait tant de mal au pays.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Christian Pineau.

Christian Pineau

Camarades, la motion qui porte le nom de plusieurs de nos camarades exprimait parfaitement, au mois de mars, les différences de pensée ou de méthode qui nous séparaient de la majorité sur les problèmes de l'Algérie et les institutions.
Or, il est certain que c'est sur ces deux points en particulier que les événements d'avril nous ont apporté des éléments nouveaux.
Je crois nécessaire de procéder à l'analyse de l'aventure du mois d'avril, non pas parce que vous en ignorez les circonstances, mais parce que je crois qu'elle détermine un certain nombre des positions que nous aurions à prendre.
Les causes de l'aventure, nous les connaissons, je n'y reviendrai pas. Le malaise de l'armée, la propagande pour l'Algérie française, la perspective des négociations, etc. Mais le point qui a frappé l'opinion publique est moins le déclenchement d'une opération que l'on attendrait plus ou moins, que l'on sentait proche, que sa courte durée.
Et la question que l'on entend couramment poser est : "Comment se fait-il que des hommes, les uns sérieux les autres moins, aient pu s'engager dans une aventure sans autre perspective qu'un échec rapide ?"
Les causes de l'échec du putsch du 21 avril sont multiples.
Il y a d'abord, il faut le dire parce que c'est vrai, le discours du général de Gaule, aussi bon discours, nous le reconnaissons volontiers, que celui qu'il a prononcé quelques jours après était mauvais. Je ne manifeste à son égard qu'un seul regret, c'est qu'il n'ait pas été prononcé au lendemain des évènements de mai 1958. Nous aurions peut-être évité bien des aventures !
Le deuxième point : c'est la réaction populaire et je voudrais, là-dessus camarades, que nous ne nous fassions pas d'illusion. Qu'entendons-nous par "réactions populaires" devant les menaces qui ont dirigées au mois d'avril contre le régime ?
Si l'on veut dire par là que l'ensemble de l'opinion : ouvriers, cultivateurs, fonctionnaires, commerçants, a réagi vivement et efficacement, je crois que nous aurons tort de le prétendre. Il n'y a guère eu de foule dans les rues que pour acheter du sucre et des pâtes, comme font tous les Français lorsque se passent des événements graves...
Far contre, il y a eu - et c'est tout aussi important - une réaction populaire proprement dite. Il y a eu la réaction de ce que le Général de Gaulle a appelé "les intermédiaires", les partis politiques ont réagi. Et, chose plus importante encore, les organisations syndicales ouvrières ont réagi.

Collection Jean Jaurès

Nous devons saluer, dans une très large mesure, cette renaissance de l'action syndicale, en prenant toutefois bien garde qu'elle peut avoir comme conséquence, si nous ne sommes pas vigilants, une certaine tendance à l'unité d'action sur le front de l'unité syndicale, qui peut menacer les partis politiques qui, comme le notre, ne veulent pas d'unité d'action avec les Communistes !...

Troisième point, qui a beaucoup d'importance : c'est l'action du contingent. Il est incontestable que les réactions du contingent en Algérie ont considérablement surpris les chefs militaires qui, pourtant, auraient dû connaître l'opinion de leurs troupes.

Mais, là aussi, faisons attention : dans cette réaction, il y a une part de spontanéité du jeune gars envoyé en Algérie, et qui ne veut pas servir à une opération politique - cette réaction là est saine. Et puis, il y a une part d'organisation qui, celle-là, vient sans doute du Parti Communiste, et dont nous devons peut-être, dans l'avenir, tirer quelques conséquences.

Enfin, il y a les points sur lesquels je ne peux guère insister, à cette Tribune : quelles sont les interventions extérieures qui ont pu encourager le Général Challe à son action, puis le décourager par la suite ? Nous ne le savons pas aujourd'hui. Mais il est certain qu'il s'est passé des choses que nous ignorons encore, et que l'Histoire seule nous révélera.

Tout cela nous pose un certain nombre de problèmes et, en particulier, deux sur lesquels je voudrais particulièrement insister : le problème de la répression et le problème de l'article 16.

La répression, nous devons la demander ; c'est notre devoir. Mais nous devons préciser dans quel sens celle-ci doit s'exercer. Je demande, en particulier, que la répression soit, d'une part, proportionnée à la faute commise - si j'étais membre d'un Tribunal, il y a des points que j'aimerais éclaircir, lorsque comparaîtraient devant un certain nombre de prévenus. Je voudrais savoir, en particulier, si la rébellion du Général Challe est une rébellion qui effectivement dirigée contre le régime, ou s'il n'y avait pas, sous-jacente, et indépendante de lui, une autre rébellion qui se préparait, dirigée, celle-là, contre la République.

Il y a un certain nombre de points sur lesquels l'Histoire n'est pas encore très claire et qu'il nous faudra élucider, car il est bien certain que, dans le second cas, les menaces dirigées contre la République, subsistent et l'échec du Général Challe ne mettra pas fin à ce qui peut être préparé par d'autres et qui serait exécuté avec d'autres moyens.

D'autre part, la répression doit être individuelle. Et si je le dis, c'est parce que je crains terriblement que nous nous engagions, parce qu'il s'agit de gens d'extrême droite, dans une certaine approbation de mesures qui ont un caractère collectif.

Je comprends très bien, pour ma part, que l'on mette en prison 50, 100 ou 150 membres du Barreau de la ville d'Alger, si l'on a contre eux la preuve qu'ils ont conspiré contre la République. Mais je n'accepte pas volontiers une mesure prise contre un organisme collectif, contre un organisme institutionnel, tel que le

Conseil de l'Ordre d'un Barreau ; car alors, nous sommes dans le principe de la répression collective.
Or, vous n'ignorez pas, camarades, que la répression collective est le principe le plus cher de tous les régimes fascistes - et je me rappelle, sans vouloir faire aucune comparaison, le temps où, à Buchenwald, lorsqu'un camarade d'un bloc se mettait en faute, le bloc tout entier était consigné. Par conséquent, soyons très prudents dans ce domaine et exigeons que la répression soit dure, mais ait un caractère individuel. Ceci me paraît tout à fait essentiel.
Je prends un autre exemple : c'est la suppression d'un certain nombre de journaux. Ces journaux me sont tout aussi antipathiques qu'à vous-mêmes, nous ne sommes pas mécontents de leur suppression, parce que ce sont des journaux d'Extrême Droite ; mais, vous voyez déjà que le gouvernement, pour faire un équilibre, tente chaque fois qu'il en a l'occasion de saisir des journaux d'Extrême Gauche - ce ne sont pas les nôtres, mais faisons attention. A partir du moment où nous tolérons certaines atteintes aux principes de la liberté de la Presse, nous risquons, un jour ou l'autre, d'en être à notre tour les victimes.
Par conséquent, répression proportionnée à la faute et ayant un caractère individuel, ce qui ne veut point dire qu'elle doive comporter de l'indulgence.
Quant à l'article 16, je crois que c'est un des points les plus importants que nous ayons à discuter, au sein de notre Congrès. Car j'admets que cet article 16 ait pu être nécessaire, pendant les quelques jours ou les événements révolutionnaires d'Alger se sont produits. Peut-il être continué ? Le Général de Gaulle peut-il conserver les pleins pouvoirs jusqu'au moment incertain, dans le temps, où sera terminée ou sera considérée comme terminée la guerre d'Algérie ?
Cela, je ne le pense pas. Parce que, d'abord, ce n'est pas dans le texte de la Constitution, qui prévoit bien des mesures exceptionnelles - et je dis bien particulièrement exceptionnelles ; Guy Mollet nous disait lui-même, en septembre 1958, qu'il ne les envisageait que dans un cas assez voisin de celui que nous avions connu en 1940, au moment de la Débâcle - bien sûr, des menaces pèsent encore sur le régime, nous le savons bien. Mais ces menaces justifient-elles l'application de l'article 16 ? Je crois que le gouvernement a déjà des pouvoirs extrêmement étendus et, pour le reste, je me demande si son rôle, au lieu d'essayer de gouverner seul par les moyens des pleins pouvoirs, ne serait pas au contraire d'associer le Parlement et l'ensemble des intermédiaires à la défense de ce régime. Car, si ce régime n'était défendu que par un seul homme - et nous verrons tout à l'heure à propos des problèmes économiques et financiers quels dangers nous courions - il est très possible que la réaction qui a eu lieu au moment du putsch d'Alger ne se renouvelle plus, ce qui nous mettrait évidement dans une situation difficile.
Enfin, il y a incontestablement lieu de penser que l'article 16 est, en temps normal, le symbole même de la Dictature. J'ai eu l'occasion - c'est une curiosité qui est très facile à satisfaire - de consulter le Larousse en deux volumes, et j'y

ai cherché la définition du mot "dictateur". J'y ai trouvé ceci : "Dictateur : celui qui concentre temporairement en lui tous les pouvoirs."
Je pense donc qu'accepter le maintien de l'article 16 en-dehors des circonstances proprement révolutionnaires, c'est accepter de notre part le principe de la dictature ; et cela me paraît impossible pour le Parti Socialiste.
Mais, indépendamment de ces deux problèmes de la répression et de l'article 16, se posent un certain nombre de questions :
Pour la lutte contre le terrorisme, nous sommes tout à fait d'accord avec les mesures d'ordre qui ont été prises par le gouvernement. Mais nous pensons qu'il ne serait peut-être pas inutile de rassurer, d'apaiser certains des éléments qui pourraient être appelés demain à suivre un autre mouvement, si celui-ci devait se déclencher.
Je pense qu'il est nécessaire, en particulier, d'essayer de rassurer les Européens, dans la mesure où ils peuvent l'être encore ; et malheureusement, comme nous le verrons tout à l'heure, le problème est extrêmement difficile.
Mais je pense que cela, nous pourrons être unanimes pour le dire dans une motion. Je pense surtout que le gouvernement ne doit pas négliger le climat social qui est en train de se développer à l'heure actuelle, car il risque, par certaines déclarations de la Droite, par certains refus injustes, de mettre la classe ouvrière dans une situation telle que, le jour venu, elle pourrait ne pas se trouver du côté où nous souhaiterions qu'elle fût.
Le gouvernement vient de décider, il y a quelques instants, d'autoriser les ministres à réquisitionner les fonctionnaires.
Bien sûr, la plupart d'entre eux obéiront à cet ordre de réquisition, mais certainement pas tous. Quelles mesures prendra-t-on contre ceux qui n'obéiront pas ? Et si l'on prend des sanctions, quelle conséquence dans l'esprit de l'opinion publique !
Je crois que l'évolution des événements sociaux de ces jours-ci peut jouer un très grand rôle dans ce que la majorité du Parti appelle la préservation des institutions, et que nous, nous appellerions plus volontiers leur transformation.
Enfin, il n'est pas douteux que les négociations qui vont s'ouvrir demain sur l'Algérie et leur aboutissement vont peser très lourdement sur les événements.
Il y a, on peut le dire aujourd'hui, une très grande évolution dans nos propres idées sur le problème de l'Algérie. Et si nous comparons les motions que nous avons votées depuis 5 ans - et je parle aussi bien de celles que j'ai votées que celles que d'autres ont voté - nous nous apercevrons toujours qu'au bout de quelques mois, sinon quelques semaines, ces motions sont presque toujours dépassées. Et nous sommes arrivés, il faut le reconnaître, à un point où nul ne sait plus très bien ce qu'il veut suive.
L'opinion publique n'attend maintenant qu'une seule chose : des négociations sur l'Algérie. Elle attend exclusivement la Paix. Et au fond, il faut bien le dire, elle se moque à peu près complètement des circonstances dans lesquelles celle-ci sera obtenue.

Bien sûr, ce n'est pas à nous de poser quelque condition que ce soit. Je demanderai même au Congrès de ne point le faire, de ne jamais le faire.
Mais il est possible, tout de même, sans poser de conditions aux négociations, d'essayer de tempérer l'amertume que nous pourrons ressentir, le jour où un certain nombre de garanties que nous aurons demandées n'auront pas été obtenues, de tempérer l'amertume que pourront ressentir les Européens d'Algérie. L'indépendance, mais donner des garanties aux Européens : ne nous faisons pas d'illusions, nous garantirons sans doute leur vie ; ce sera beaucoup plus difficile pour leur situation et pour leurs biens, car nous passerons évidemment d'un régime de type colonial à un nouveau régime de type indépendant, dans lequel il ne sera plus possible de conserver un certain nombre de situations.
C'est pourquoi je crois que nous pourrions poser, dès maintenant, le principe de l'indemnisation des français qui seraient obligés, par les circonstances, de revenir d'Algérie. Cela nous coûterait moins cher que la prolongation de la guerre où des événements sanglants déclenchés sur le territoire algérien.
Il faut que nous abordions ce problème sous son aspect réaliste et que nous ne nous donnions pas le ridicule d'une motion qui n'aurait plus de sens dans quelques semaines, ou dans quelques jours.
Mais il y a un point sur lequel nous devrions beaucoup insister, c'est un argument du dernier discours du Général de Gaulle, qui a été repris dans les journaux les plus divers, dans des journaux de droite comme dans des hebdomadaires de gauche : c'est qu'au fond, la France aurait intérêt à quitter l'Algérie parce que l'Algérie lui coûte trop cher.
Jules Moch, dans son exposé d'hier, a fait justice de cet argument.
Je crois qu'il ne s'agit pas, pour nous, d'acheter la Paix, au prix d'une aide que nous pourrions apporter au peuple algérien, lorsque celui-ci aurait acquis l'indépendance.
Mais nous devons poser le principe que la France, et particulièrement dans les pays de langue française, se doit d'apporter une aide sans contrepartie à ceux des territoires avec lesquels elle peut être en contact et que l'association sera d'autant plus facile à réaliser que notre aide sera apportée sous une forme des plus désintéressées.
L'aide aux pays sous-développés est un problème que nous avons déjà maintes fois débattu ; il s'appliquera demain à l'Algérie. Nous ne pourrons pas accepter, sous aucun prétexte, l'argument que nous signons la paix parce que l'Algérie nous coûte trop cher. Nous la signons parce que nous la voulons, parce que nous estimons qu'il y a d'autres moyens que la guerre pour arriver à l'association avec le peuple algérien.
Enfin, camarades, il reste notre attitude à l'égard du gouvernement.
Nous désapprouvons en commun sa politique économique et sociale. Nous désapprouvons en commun sa politique étrangère.

Je ne suis pas du tout en désaccord, mon cher Faraud (?), sur l'idée que dans ces deux domaines nous pouvons réaliser une motion commune. Il ne s'agit pas d'opposer à tout prix des textes les uns aux autres. Et je pense, en effet, que les textes doivent porter sur des différences réelles, et non pas sur des différences factices.

Mais nous différons sur deux points : d'abord, sur l'Algérie. Je n'insisterai guère, car je pense que ce point sera traité, ou l'a même déjà été, par d'autres camarades. Il faut d'abord, pensent certains, que le chef de l'Etat termine la guerre. En réalité, presque tous les partis veulent lui faire prendre seul, pour l'Histoire, la responsabilité de l'indépendance inévitable : c'est une position réaliste, je ne peux pas le nier. Mais ne nous faisons pas d'illusions, l'Algérie ne justifie pas que nous abandonnions toutes nos positions, sur d'autres problèmes - et en particulier sur le problème du régime. Il s'agit, une fois de plus, comme dans les Congrès précédents, comme dans les conseils nationaux précédents, de savoir si nous pouvons invoquer, pour justifier - je ne dis pas une approbation du régime - mais une certaine tolérance à l'égard du régime, si nous pouvons justifier, comme nous l'avons fait depuis trois ans, la politique du moindre mal.

Je crois que lorsqu'on se sert de cet argument, il est très facile de dire, aujourd'hui, que nous préférons le Général de Gaulle au Général Challe, ce qui est vrai, mais demain, on pourra nous donner des choix, sinon du même ordre, mais des choix qui nous amèneront à accepter quelques-uns dont le pouvoir ne sera pas conforme, ni aux principes que nous avons, ni à nos désirs.

L'argument étant employé, nous pouvons aller de fil en aiguille vers l'acceptation de pouvoirs de plus en plus personnels, de plus en plus rigides.

Je crois sincèrement - et c'est peut-être le point sur lequel nous différons - que lorsqu'on met le doigt dans l'engrenage de la dictature, le corps y passe en entier, et que l'on ne revient pas sur les meures que l'on a acceptées.

Plus que jamais, je pense que nous devons préparer la succession du régime et, pour cela, rester totalement indépendants à son égard.

C'est là que se pose maintenant - et je concilierai sur cette dernière partie - la question de la motion que nous allons voter. Et je voudrais répondre à l'argument de Faraud, concernant les votes au sein du comité directeur.

Mais, mon cher Faraud, les votes unanimes, au sein du comité directeur, n'ont pas du tout le même sens que les votes unanimes au sein d'un Congrès.

Au sein du comité directeur, il y a deux éléments dont il faut tenir compte : tout d'abord que la minorité ne se battra jamais pour faire passer un texte qui serait contraire aux décisions du précédent Congrès, et ensuite - je lui rends volontiers cet hommage - que la majorité, dans tous ses textes, a toujours tenu un très large compte des opinions de la minorité, ce qui fait qu'en définitive, les décisions qui sont prises par le Comité directeur représentent un sacrifice de la minorité à la discipline du Parti et un sacrifice de la majorité à la camaraderie du Parti.

Mais au sein du Congrès, le problème n'est pas du tout le même. Le Congrès représente le seul moment et le seul lieu de toute l'année, et bientôt ce sera tous

les deux ans, où nous avons l'occasion d'opposer, sans inconvénient pour un parti démocratique, des thèses qui sont différentes. Et je n'arrive pas à comprendre qu'alors que nous l'avons fait maintes fois, dans le passé, certains camarades viennent nous dire que nous allons menacer l'unité du Parti, si sur certains problèmes, nous opposons des idées différentes les unes aux autres.
Mes camarades, cela s'est toujours fait. C'est la démocratie la plus saine à l'intérieur d'un parti comme un autre, puisque vous avez la garantie absolue que les membres de la minorité, respecteront totalement les décisions des membres de la majorité.
Je demande vraiment ce que l'on peut nous demander de plus.
Et obliger une Commission à rapporter une motion de synthèse, je crois que cela n'a pas beaucoup plus de sens pour la majorité que pour la minorité, car cela obligera la majorité à aller très loin dans l'autre sens, ce qui la gênera peut-être au cours des années qui viennent, lorsqu'elle aura à prendre des décisions ; et c'est obliger la minorité à se renier, sur un certain nombre de points pour lesquels elle a été mandatée par une partie importante de l'opinion du Parti.
Camarades, je ne crois pas que le jeu de la démocratie ait jamais affaibli un grand parti politique.
Ce n'est pas parce que les partis totalitaires l'ont supprimée que nous devons suivre cet exemple ; et je crois qu'au contraire, dans une période de pouvoir personnel, dans une période où la République ne s'exerce pas sous la forme démocratique que nous souhaitons, nous devons, nous, Socialistes, donner l'exemple de la démocratie, en affirmant librement entre nous opinions et en menant ensuite tous ensemble le même combat.
(Applaudissements)

Le président - Le dépôt des candidatures est terminé, je vous le rappelle. Les résultats seront prononcés ce soir à vingt heures.
La parole est maintenant à Gaston Defferre.

Gaston Defferre

Camarades, nos discussions sur l'article 16, sur les dangers que son application peut faire courir à la démocratie, sur les dangers que les fascistes et notamment ceux qui se sont manifestés le 22 avril et dont on ne parle plus beaucoup dans ce Congrès, bien que nous ne soyons pas très loin du 22 avril, qui peuvent aussi, s'ils se manifestent de nouveau, faire courir à la démocratie, les problèmes de l'évolution économique, de l'évolution sociale, les problèmes de politique étrangère, tous les problèmes qui nous concernent sont dominés par la même gestion, par la guerre d'Algérie. Il est absolument évident que quand nous discutons l'article 16, la politique sociale, la politique économique, la politique étrangère, en vérité nous discutons seulement un des aspects du seul problème qui doit d'abord être réglé, le problème de la guerre d'Algérie. Ce n'est que

Fondation Jean Jaurès

quand celui-là sera réglé que nous pourrons utilement et valablement discuter les autres problèmes.
En ce qui concerne la guerre d'Algérie, la fédération des Bouches-du-Rhône a bonne conscience, elle a même - je peux le dire - la satisfaction de constater que maintenant à la fois le pouvoir et le Parti ont adopté des thèses que nous avons soutenues ici, sans beaucoup de succès je dois le dire, depuis quelques années, à savoir que c'était avec le GPRA que pourrait être engagée la négociation, sur le fond pour arriver à un accord et que l'autodétermination ne devait pas consister à livrer une bataille politique en Algérie, les français conseillant de répondre dans un sens, le FLN conseillant de répondre dans un autre et qu'il fallait d'abord par une discussion autour d'une table essayer de se mettre d'accord sur un statut, sur un gouvernement et ensuite proposer au peuple algérien la ratification de cet accord. Aujourd'hui, je constate que non seulement notre thèse semble être admise par le gouvernement, mais aussi - si j'en crois la déclaration - j'ai vu qu'elle est admise par le Parti - je crois que la majorité du Parti l'accepte - et, à cet égard, je ne comprends pas pourquoi Pineau et Gazier veulent absolument distinguer une majorité et une minorité. Si nous sommes d'accord sur un certain nombre d'idées, nous le dirons. Si nous ne sommes pas d'accord, nous le dirons aussi. Je ne crois pas que cela soit indispensable à l'avance de dire qu'il y a certains camarades qui sont partisans de certaines idées et d'autres qui les repoussent. Pour ma part, je serais enchanté que l'unanimité ou une large majorité du Parti adopte des idées que nous avons défendues précédemment et même - je dois le dire - des idées qui vont plus loin que celles que nous avons exposées puisque, au cours de son dernier discours, le chef de l'Etat s'est prononcé pour l'indépendance de l'Algérie, puisqu'il a parlé de souveraineté intérieure et extérieure, ce que, je l'avoue, personnellement je n'avais pas soutenu à la tribune du Congrès depuis quelques années et que j'ai depuis lu des déclarations qui ont été faites par des leaders du Parti - et à juste raison, à mon avis - approuvant la politique du chef de l'Etat.
Par conséquent, en ce qui concerne la façon dont les négociations doivent s'engager, dont elles doivent être conduites, je pense que nous pouvons être assez facilement d'accord. Mais il y a tout de même un certain nombre de problèmes qui restent posés, sur lesquels je crois que nous devons nous prononcer en toute clarté, à propos des négociations d'abord, à propos de l'article 16 ensuite, et ce sont les deux sujets dont je veux parler à la tribune.
Au cours des négociations, il y a un sujet qui va certainement donner lieu à des difficultés, c'est la représentativité du GPRA. Il y a - nous l'avons constaté bien des fois - loin entre les déclarations de principe qui sont faites par le chef de l'Etat et l'application pratique qui est ensuite réalisée.
A Melun, notamment, nous en avons eu la preuve. En ce qui concerne le GPRA, tout récemment, il y a quelques mois, un des ministres a songé à contester sa représentativité en indiquant qu'on parlerait avec le GPRA comme on parlerait avec d'autres formations politiques. Or, camarades, il faut être logique. Ou le

gouvernement et le Parti considèrent que nous devons engager une négociation sur le fond avec le GPRA et tenter de nous mettre d'accord avec lui sur une solution qui sera ensuite proposée à la ratification du peuple algérien - et dans ce cas nous ne pouvons pas contester la représentativité du GPRA, nous ne pouvons pas dire à la fois aux gens en présence desquels nous nous trouvons : "Nous décidons de nous mettre d'accord avec vous sur une solution, mais vous n'êtes pas représentatifs", la vérité, c'est que le GPRA est non seulement représentatif du peuple algérien, mais qu'il est - et je vais plus loin - le seul représentatif du peuple algérien et, je vais encore plus loin, que notre intérêt c'est de dire et de faire admettre qu'il est le seul représentatif. Je dirai tout à l'heure ce que je pense des autres tendances et de la façon dont elles doivent être consultées. Je veux insister sur cette idée : si le GPRA n'est pas considéré comme seul représentatif, que se passe-t-il ? Nous l'avons vu. Quand nous dénions sa représentativité, les combats continuent, la négociation ne s'engage pas, la guerre d'Algérie se poursuit, l'expérience en a été faite. Quand, au contraire, nous commençons à admettre la représentativité, alors la négociation commence à s'engager et nous pouvons espérer qu'elle aboutira. Quand je disais tout à l'heure je disais que notre intérêt c'était nous, Français, d'aider à ce que le GPRA soit entièrement représentatif, je veux préciser ma pensée. Supposons que nous arrivions à un accord avec le GPRA, qu'une solution commune soit dégagée des discussions. Il est absolument évident que notre intérêt c'est que cette solution soit acceptée par tous et qu'en Algérie toutes les tendances acceptent cette solution. Si, au contraire, le GPRA n'est pas représentatif, si le MNA, si d'autres tendances nationalistes algériennes sont représentatives, l'accord que nous aurons fait avec le GPRA, à Evian n'aura pas d'intérêt. Nous aurons discuté, nous aurons peut-être signé, et cela se traduira par quoi ? Par la poursuite de la guerre d'Algérie. Si bien que quand on analyse la situation de près, on s'aperçoit que la reconnaissance de la représentativité du GPRA, l'authenticité de cette représentativité, c'est non pas seulement l'intérêt du GPRA, c'est notre intérêt à nous aussi. Il faut que tous ceux qui sont en face de nous parlent au nom de tous les musulmans d'Algérie, qu'ils engagent tous les musulmans d'Algérie, car à partir du moment où nous serons d'accord arec les gens d'Evian, cela voudra dire que nous serons d'accord avec tous les musulmans qui se trouvent sur le sol de l'Algérie.

Voilà pourquoi je pense que le Parti devrait être particulièrement précis dans la résolution qui sera votée sur ce point. Il devrait dire que nous considérons que le GPRA est représentatif et qu'il est de notre intérêt que cela soit admis par tous. En ce qui concerne les autres tendances, bien entendu, je ne nie pas qu'elles existent, je ne nie pas non plus qu'il existe des français en Algérie, ce serait vouloir nier l'évidence. Les autres tendances devront être consultées. Mais, avec elles, ce ne sera pas une négociation qui devra s'engager, c'est une simple consultation. Cela est très désirable. La négociation, la décision c'est avec le GPRA qu'elle doit être prise et avec lui seul. Si le gouvernement refuse de

s'engager dans cette voie, la conférence d'Evian. échouera comme a échoué la conférence de Melun, avec peut-être un peu plus de temps, mais le résultat sera le même et nous risquerons alors de nous retrouver dans une situation qui sera pire au lendemain d'Evian qu'elle ne l'était avant l'ouverture de la conférence. Camarades, actuellement, il y a beaucoup d'optimisme en France au lendemain de l'échec du pronunciamento des généraux. Actuellement, on est porté à penser que la négociation s'engageant enfin entre deux délégations officielles, une délégation du gouvernement français et une délégation au GPRA, tout va bien marcher et que la paix va bientôt être signée. En vérité, quand on étudie de près le problème, on s'aperçoit que bien sûr il vaut mieux que la négociation s'engage, bien sûr qu'il est excellent que la conférence d'Evian se tienne, mais que les choses sont loin d'être réglées et qu'il y aura encore beaucoup de difficultés, que nous aurons encore à rencontrer beaucoup d'obstacles sur la route qui doit normalement nous mener à la paix.

D'abord, camarades - et c'est là que je voudrais dire un mot de l'armée avant d'aborder l'article 16, d'abord nous savons très bien qu'au moment du coup du 22 avril, je ne peux pas prononcer le chiffre précis, mais une très grande partie de l'armée en Algérie et en métropole était favorable à la tentative de Challes. Il y a eu dans l'armée comme il y a eu dans les autres administrations beaucoup d'attentisme. Ce que je vais dire va vous paraître cynique : il est sans doute dommage que les choses n'aient pas duré quelques jours de plus car cela aurait amené un certain nombre de militaires, de hauts fonctionnaires et d'hommes politiques à se découvrir et aujourd'hui nous serions peut-être un peu mieux fixés sur les vérité les sentiments d'un certain nombre d'hommes qui occupent de hauts postes de responsabilité dans l'armée, dans l'administration ou dans la vie politique. Ne vous y trompez pas : si demain l'occasion leur est de nouveau donnée de tenter de réussir un coup comme celui qui a été tenté le 22 avril, ils essaieront de nouveau et cette fois ils espèrent bien gagner, ils n'y ont pas renoncé. Croire que tout est fini, que tout est réglé est une illusion. Il faudra encore, camarades, beaucoup de temps et beaucoup de peine avant que les choses reprennent un cours normal. À cet égard, je crois que Pineau a raison de demander une épuration sévère, quoiqu'il ait eu tort de parler du barreau d'Alger. D'après les renseignements que j'ai, pendant les événements d'Alger, le barreau en tant que tel - je ne sais pas si c'est exact, cela m'a été dit par un avocat - s'est prononcé en faveur de l'insurrection des généraux. Je ne pense pas qu'un conseil de l'ordre ait à prendre parti dans des cas comme celui-là. S'il l'a fait, tant pis pour lui s'il est dissous, il avait qu'à ne pas se mettre dans l'affaire, cela ne lui serait pas arrivé. En ce qui concerne l'armée, je crois que l'épuration est en cours. Je pense qu'elle sera complète pour deux raisons. D'abord parce que le ministre de l'armée a le désir de la mener à bien et ensuite parce que le général de Gaulle, qu'un certain nombre d'entre nous connaissent, il suffit d'ailleurs de l'avoir vu à la télévision le dimanche soir, a très mal pris la révolte de l'année contre lui même. Il ne pensait pas que cela lui arriverait à lui que

l'armée se dresse contre lui. J'ai l'impression qu'il y a un certain nombre de généraux et de colonels qui vont le sentir passer ! D'ailleurs, je pense que ce sera justifié et il est indispensable qu'il en soit ainsi. Je vais même plus loin à propos de l'épuration. Je pense qu'elle doit atteindre non seulement les auteurs, mais qu'elle doit atteindre les complices et que pour les plus hauts paies elle doit atteindre aussi les attentistes ; ceux qui ne se sont pas dévoilés parce que les choses n'ont pas duré assez longtemps et qui ne méritent pas la confiance de la République française doivent être remplacés aux postes qu'ils occupent.
(Applaudissements)
Il y a un autre aspect de l'épuration sur lequel je voudrais insister. Si des mouvements comme celui-là ont pu prendre corps et s'ils ont pu se développer, si actuellement une certaine forme de terrorisme existe en France, c'est parce que ces mouvements sont financés. On sait qu'un certain nombre d'entreprises, ou financières ou industrielles, financent tout à la fois le FLN et les ultras. Tout récemment, ayant une conversation avec un personnage de la haute administration avant les événements d'Alger et lui demandant comment on pouvait organiser sur le territoire de la métropole des attentats aussi nombreux, aussi fréquents, il m'a dit : "Que voulez-vous ! Ils disposent d'un milliard par mois !" Je ne sais pas si le chiffre est exact, bien entendu je n'ai pas pu le vérifier mais il est absolument certain que des organisations de ce genre ont besoin d'argent. Je crois que le gouvernement pourrait de ce côté-là faire un effort et que si un contrôle très sérieux était fait dans certaines entreprises dont on sait qu'elles financent à la fois le FLN et les mouvements factieux, si on arrivait à couper les ressources financières de ces mouvements, ce serait sans doute un des meilleurs moyens de mettre un terme à cette petite guerre des attentats et du plastic qui, c'est fort probable, ira en se développant au fur et à mesure de la conférence d'Evian.
Camarades, je veux maintenant, en arriver à mon tour à l'article 16. Je disais tout à l'heure que je pensais personnellement que le danger n'était pas passé. C'est sans doute parce qu'il pense avoir besoin de l'article 16 que le chef de l'Etat en a maintenu l'application. Depuis quelques jours, surtout, nous assistons à un spectacle assez curieux. Le 22, le 23, le 24 avril, il y a eu beaucoup de camarades qui ont été courageux dans le Parti, dans le pays, beaucoup de Français qui ont manifesté en faveur de la République. Mais il y a eu aussi - il faut dire les choses comme elles sont - un certain nombre de Français et de Française qui ont eu peur le 22, le 23 et le 24 avril et maintenant qu'ils ont repris leurs esprits, leur sens pratique, ils disent que le danger fasciste étant passé, c'est maintenant le danger de l'article 16 que nous courons. Camarades, je crois que nous devons voir les choses telles qu'elles sont. Il n'est pas douteux que tant que la conférence d'Evian ne sera pas terminée, tant que la paix ne sera pas conclue en Algérie, il y aura encore un danger et qu'il faut que le chef d'Etat puisse disposer de l'outil dont il a besoin pour mener les choses à bien. Notre devoir à nous, Socialistes, est de préciser notre pensée dans ce domaine. Je ne pense pas

que l'on puisse limiter l'application de l'article 16 dans le temps, car aucun de nous n'est capable de dire à partir de quel moment les choses seront assez avancées dans la négociation pour que l'application de l'article 16 ne soit plus nécessaire. Ce que nous devons faire, c'est non pas définir la limitation de l'article 16 dans le temps, mais la définir clairement dans l'espace, c'est-à-dire dire dans quel domaine nous n'accepterons pas qu'il soit appliqué. C'est ce que la fédération des Bouches-du-Rhône a essayé de faire. Dans la motion que nous avons votée, nous avons dit exactement ceci : "Le Congrès fédéral approuve le recours à l'article l6 par le Président de la République".
Nous l'avons dit, camarades, parce que nous nous sommes rappelés de la nuit du dimanche au lundi, de la journée du lundi et que ce jour-là, quand de Gaulle a déclaré qu'il allait mettre l'article 16 en vigueur, que nous avons tous senti sa résolution - il faut dire les choses comme elles sont -, les Français ont été contents de sentir à la tête de l'Etat un homme décidé à lutter et à se servir des moyens dont il pouvait disposer.
(Quelques applaudissements)
"Le Congrès fédéral approuve donc le recours à l'article 16 et sa prorogation pendant les prochaines semaines consacrées à des négociations que les activistes et les factieux n'ont pas renoncé à empêcher. Il donne mandat aux organismes du Parti de veiller à ce que l'utilisation de l'article 16 reste strictement limitée aux mesures se rapportant aux événements d'Algérie. Il ne peut être question de recourir à l'article 16 soit pour toucher aux droits syndicaux, soit pour modifier sa constitution ou sa procédure de révision". Je ne veux pas insister puisque mon temps de parole va être terminé. Mais j'attire votre attention sur ce dernier membre de phrase, ceux qui sont parlementaires comprendront parfaitement ce qu'il veut dire, "Toute interprétation erronée ou excessive de l'article 16 ne pourrait qu'affaiblir la légalité républicaine et briser l'élan des démocrates décidés à la défendre".
Camarades, ce sera ma conclusion. Le 22 avril, les fascistes ont reculé parce qu'il y a eu la conjonction de la volonté populaire et de la volonté du chef de l'Etat. Aujourd'hui, il est facile de dire qu'on a exagéré les dangers. On peut même, comme l'a fait Pineau, poser la question de savoir - et je suis sûr qu'il est de bonne foi en la posant - si le général Challes avait vraiment l'intention de débarquer en France pour établir une dictature militaire. Pour moi, je suis convaincu que c'était son intention.

Christian Pineau - Comprends-moi bien, Gaston, car là il faut que nous soyons bien d'accord. Je pense au général Challes à titre individuel. Je n'ai jamais pensé qu'il n'y avait pas d'autres personnes qui voulaient renverser la République.

Gaston Defferre - Je pense personnellement - et c'est ici que je veux compléter ma pensée pour répondre à Pineau - que le général Challes, le général Zeller, le Général Jouhaud, le général Salan, c'est-à-dire les quatre généraux de

l'insurrection, avaient décidé d'abord de s'emparer de l'Algérie, ensuite de s'emparer de la métropole. Je pense même que si leur plan s'était déroulé comme ils l'avaient prévu, ils se seraient établis en même temps en Algérie et dans la métropole et qu'aujourd'hui nous serions soumis à une dictature militaire.
Les Communistes, eux, prétendent qu'on a exagéré le danger et ils en tirent argument pour protester contre le maintien de l'article 16 ; les hommes de l'extrême droite tiennent le même raisonnement, vous savez en effet que l'extrême droite fasciste proteste violemment contre le maintien de l'article 16 et contre ce qu'ils appellent le régime policier instauré.
Pour eux, c'est un régime policier quand, chez eux, on fait des perquisitions ou on fait des arrestations, mais si les généraux fascistes avaient pris le pouvoir et qu'on nous ai arrêtés, nous, soyez tranquilles, les hommes de droite ne diraient pas que c'est un régime policier !
Le 22 avril, si le coup d'Etat a échoué, c'est pour des quantités de raisons, mais c'est, entre autres, parce qu'il y a eu conjonction de la volonté populaire et de la volonté du chef de l'Etat.
Si le Général de Gaulle utilise l'article 16 pour finir la guerre d'Algérie, alors je pense qu'il doit nous trouver à ses côtés et que les masses populaires doivent lui apporter leur soutien.
Si, au contraire, il sort du cadre que nous avons tracé, alors notre devoir sera, non seulement de le dénoncer, de nous élever contre l'action qu'il pourra entreprendre, mais ce sera aussi de nous élever contre le pouvoir lui-même.
Et ce jour-là, la République sera en danger, car le jour où la République ne pourra plus être défendue que par un gouvernement Debré ou même par le Général de Gaulle, sans l'appui des masses populaires, alors de nouveau l'armée pourra tenter l'aventure.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Fuzier.

Claude Fuzier

Camarades, notre Congrès se déroule alors qu'un certain nombre d'événements attirent à l'extérieur notre attention : hier, une grève quasi générale, dans un certain nombre de services publics, demain l'ouverture de la négociation d'Evian, aujourd'hui un Conseil des ministres qui vient de prendre la décision de donner à chaque ministre compétent le droit de réquisitionner les services publics en cas de nouveaux mouvements de grève, le tout ponctué par les bombes des plastiqueurs, soit en Métropole, soit en Algérie.
Ce bref tableau, vous rappelle ce qu'est la France de 1961, ce qu'est devenue notre République !
Ce bref tableau nous permet d'évoquer aussi ce qui reste un des problèmes fondamentaux posés à un parti Socialiste et à l'ensemble des Français : celui de

Fondation Jean-Jaurès

la démocratie, de la démocratie dans cette France qui supporte à la fois un conflit qui dure depuis sept ans, et, depuis quelque temps, une résurgence des mouvements sociaux, de telle façon que d'aucuns déjà se demandent si demain nous ne connaîtrons pas une crise aussi grave que celle d'août 1953 !

Je vais être amené à évoquer quelques problèmes du passé ; je veux tout de suite préciser que je le ferai sans souci de polémique, non pas pour savoir si nous avons bien fait de prendre telle ou telle position, mais seulement parce que ces événements sont des faits qui ne permettent pas de comprendre la situation actuelle si on les oublie.

Je crois comme Gaston Defferre que le problème n° 1 qui domine la France de 1961, c'est la guerre d'Algérie, et je crois aussi que la République que nous connaissons est une République née, faite par la guerre d'Algérie.

La démocratie actuelle est la conséquence, dans la mesure où l'on peut parler d'une démocratie, d'un conflit qui a failli encore récemment anéantir le régime républicain et si nous voulons avoir une conscience claire de ce que nous sommes devenus, nous sommes obligés d'analyser quelles ont été les influences de la guerre d'Algérie sur le fonctionnement de la démocratie et de la République.

Les influences sont nombreuses. Je crois qu'on peut en dégager trois principales :

- les influences que je qualifierai de techniques, celles qui relèvent des méthodes qui ont été utilisées par les pouvoirs depuis que la guerre d'Algérie existe,
- les influences également sur le plan humain, par une transformation assez profonde, plus profonde même qu'elle n'apparait, de la mentalité moyenne des citoyens français,
- et, enfin, par les conséquences politiques.

Les conditions techniques : depuis sept ans, nous faisons la guerre en Algérie sans le dire ; nous faisons la guerre en Algérie, nous ne le disons pas et il y a peu de temps qu'il est acquit qu'il s'agit bien d'une guerre qu'il faut terminer par une négociation précédée par un armistice, d'où refus automatique, normal et logique d'appliquer une législation de guerre.

Lorsqu'un pays est en guerre, il est parfaitement normal qu'une partie des libertés collectives et individuelles se trouve limitée. Il y a dans tous les régimes, et dans la République en particulier, les modalités spéciales qui sont prévues à cette fin.

Mon propos n'est pas de chercher à savoir si c'est un bien ou si c'est un mal, c'est de constater seulement ce que cela a pu donner. Eh bien, on a accumulé une législation d'exception exorbitante du droit commun en général, appliquée au gré des circonstances et j'en donnerai quelques exemples un peu à tort et à travers.

Des exemples : un domaine que je connais particulièrement bien, celui de la presse. Eh bien, on pratique une méthode, par exemple, qui consiste à saisir des journaux. On est saisi sans poursuites, c'est-à-dire qu'une fois qu'on a pris les

exemplaires d'un journal donné, il n'y a aucune poursuite judiciaire qui amènerait une justification normale, logique de la sanction que représentait au départ la saisie des exemplaires. Mais on fait mieux. Cette procédure étant quelquefois trop apparente, on se contente, et c'est ce qu'on fait en particulier en Algérie, de bloquer dans les dépôts de messageries les journaux qu'on ne peut pas voir paraître et on les débloque 5, 6 jours après, à un moment où, évidemment, leur lecture ne présente plus aucun intérêt, un journal étant une denrée extrêmement périssable.

Enfin, lorsqu'on est appelé à prendre des mesures beaucoup plus fermes, et à mon avis, parfaitement justifiées, comme la suppression quasi définitive de l'Echo d'Alger, on se refuse en ce moment à dire qu'on prend cette mesure en application des pouvoirs constitutionnels qui ont été donnés au Chef de l'Etat par l'application de l'article 16 et pour rejeter la responsabilité sur quelqu'un d'autre, on fait référence à une législation plus ancienne qui avait été donnée, à juste titre, pour l'Algérie en particulier, car c'était un pays où régnait l'état de guerre, en 1956 par les pleins pouvoirs donnés à un gouvernement que nous connaissons tous bien.

Autre exemple : l'Armée.

On s'étonne aujourd'hui que l'armée fasse de la politique, et les exégètes s'empressent d'expliquer que si elle fait de la politique, c'est farce qu'elle a fait la guerre d'Indochine, qu'elle a fréquenté le Vietminh, qu'elle y a appris Mao Tse Toung, mais, camarades, il y a une autre raison, c'est qu'on a confié à l'armée des tâches qui n'étaient pas les siennes très souvent. On lui a donné des responsabilités de caractère politique. On l'a chargée de faire ce qui aurait dû relever des services du maintien de l'ordre dépendant de l'administration civile, on a même été, et je sais que cela a été parfois très utile, souvent même très utile, jusqu'à lui donner la tâche complète de gérer des régions, de faire de l'action psychologique auprès des masses algériennes.

Vous avez inévitablement dans un cas pareil une politisation de l'armée, car à partir du moment où vous donnez l'habitude à des hommes de pratiquer de telles méthodes, il est normal qu'ils cherchent à les généraliser très rapidement et c'est ce qu'ils font.

En ce qui me concerne, je ne crois pas qu'il faille rejeter toutes les responsabilités sur le dos de l'armée. Il faut aussi savoir qu'il y a, comme le disait à mon avis excellemment, Piette ce matin, des responsabilités qui sont les nôtres en tant que pouvoir civil.

Enfin, les institutions. Nous en sommes arrivés à une situation où les institutions, qu'il ne faut pas confondre avec la Constitution, sont à mi-chemin entre l'Etat de guerre et l'état de paix, à un point tel d'ailleurs que lorsque nous avons nous-mêmes, Socialistes, accordé les pleins pouvoirs à de Gaulle au lendemain des événements de janvier I960, nous avons précisé, ce qui n'était pas conforme à la constitution, que nous accordions ces pleins pouvoirs, non pas au gouvernement qui aurait pu les recevoir, mais au Président de la République.

Vous ne pouvez pas nier que nous avons nous-mêmes, en tant que Parti, et je crois qu'il y avait des justifications très sérieuses à cela, contribué à une détérioration des institutions.
Enfin, et je n'en parlerai pas plus longuement, on a évoqué largement le problème de l'article 16, je crois avoir été un de ceux qui ont voté sans aucune réserve mentale, sans aucune réticence l'utilisation de l'article 16 pendant les événements, mais aujourd'hui je peux marquer ma stupeur devant l'argumentation qui consiste à dire que l'article 16 est nécessaire pour régler le problème algérien et pour éviter le pire, car la situation que nous connaissons aujourd'hui nous la connaissions avant les événements d'avril.
Depuis que la guerre d'Algérie existe et depuis que la Constitution existe, il y avait des dangers équivalents, nous en avons connus au lendemain du 13 mai 1958, en janvier 1960, et je ne vois pas en quoi la situation a changé de telle façon qu'aujourd'hui il faille plus ou moins qu'il ne fallait hier !
Evidemment, je sais que dans tous ces cas là on pourra objecter la nécessité et dire que nécessité fait loi, mais je ne crois pas que dans le domaine de la démocratie, d'un régime républicain stable, ce soit un argument qu'il faille retenir.
Il y a des choses nécessaires, mais un régime républicain doit toujours faire le nécessaire pour que les choses nécessaires soient nécessairement protégées par une législation qui ne soit pas extraordinaire.
L'influence humaine. Eh bien, il y a sur ce plan là, et nous avons le droit de le dire avec courage à la tribune d'un Congrès, car en ce domaine, je suis convaincu que le Parti n'a jamais failli, il y a eu un émoussement généralisé de l'opinion française devant ce qui se passait en Algérie.
Pour beaucoup de Français, la guerre d'Algérie a été une guerre honteuse comme celle d'Indochine, que l'on taisait et sur laquelle on voulait se taire systématiquement.
On feignait d'ignorer, ou même on ignorait réellement ce qui se passait. Indifférence à l'égard des mesures antidémocratiques qui pouvaient être appliquées sur le sol français ou algérien ; quasi indifférence à l'égard des exactions et pas seulement de celles qui pouvaient être de notre fait, mais de celles qui venaient d'en face, car on était très discret sur celles-là aussi ; la volonté d'en finir qui apparait de plus en plus évidente et qui fait qu'on est prêt à en finir à n'importe quel prix et que, vous le savez bien, l'espèce de marchandage auquel s'est livré le Président de la République dans sa dernière conférence de presse a eu dans l'opinion publique française un certain écho favorable, dans la mesure où l'on a eu la réaction simpliste et raciste de dire : "après tout, ces gens là commencent à nous embêter sérieusement, s'ils ne veulent pas de nous, qu'ils se débrouillent eux-mêmes"! Vous savez bien que cela existe.
Enfin, un sentiment contraire, certaines oppositions, celle de la Droite ultra avant 1958, celle du Parti Communiste, celle de certaines formations de la petite

gauche, ont créé dans l'ensemble du pays une mauvaise compréhension sur certains problèmes et bien des malentendus à l'égard de l'armée, à l'égard des problèmes d'Algérie et aussi à l'égard du FLN et de son rôle dans la guerre ont été provoqués par les interprétations qui ont été abondamment données par certains.
Nous arrivons aux conséquences politiques.
Les conséquences politiques, il y en a une essentielle c'est le 13 mai et de Gaulle, car pour moi les choses sont inséparables : le 13 mai et de Gaulle, c'est la même chose. C'est une conséquence de la guerre d'Algérie, c'est parce que devant cette guerre d'Algérie, devant le fait que des hommes s'amusaient, sous le régime précédent, contre notre volonté, mais nous n'y pouvions rien, ou pas grand' chose, à pratiquer le jeu systématique des coalitions Communistes-droite pour renverser les gouvernements que la France a pensé qu'il valait mieux qu'elle s'en remette à l'autorité supérieure, mais l'autorité qui puisait sa légitimité, comme elle le rappelle constamment, dans la position qu'elle avait prise fort courageusement pendant la deuxième guerre mondiale.
Mais la conséquence pratique de cela sur le plan politique, c'est que vous avez assisté autour du Général de Gaulle, et bien souvent par les décisions qu'il a prises, à une véritable promotion du 13 mai.
Des nommés politiques, des administrateurs civils, des généraux ont été mis en place, alors que nous savions qu'il s'agissait d'hommes qui tous, même ceux ont changé d'avis depuis, étaient les défenseurs de l'Algérie française et des thèses les plus ultras.
Camarades, je dis bien même ceux qui ont changé depuis, M. Michel Debré en est un exemple des plus illustres : avant le 13 mai et encore au 13 mai, il était très exactement sur les positions de M. Jacques Soustelle et s'il a changé, je ne veux pas analyser pourquoi il l'a fait.
Le 13 mai a été fait, peut-être, pour amener de Gaulle au pouvoir, mais d'abord pour faire triompher la thèse de l'Algérie française et dans la nuit qui a précédé l'arrivée de de Gaulle au pouvoir, ceux qui manifestaient dans les rues de la ville de Paris, c'était quoi ? C'était les klaxonneurs scandant "Algérie française" !
Eh bien, cette promotion, nous en payons les résultats aujourd'hui !
Oh ! Je sais bien, on me dira, on l'a déjà dit, qu'il y a eu des déplacements d'officiers généraux, qu'il y a eu des épurations, mais il semble bien que tout cela a été insuffisant, car nous en avons vu le résultat le 22 avril !
Le grand vide, il a existé au moment du coup de force d'Alger qui a été souligné par Gaston Defferre, tout à l'heure, et sur lequel, je crois, d'ailleurs, nous sommes tous d'accord, ce grand vide est quand même extraordinaire après trois ans de pouvoir fort, disposant de l'autorité aussi spectaculaire que celle du Chef de l'Etat !
Comment ? Dans la journée de dimanche, camarades, il n'y avait, paraît-il, plus un seul homme dans les cadres de l'Etat qui avait une position nette en faveur du gouvernement légitime et du pouvoir républicain ? C'était la fuite éperdue dans

la lâcheté ou dans l'attentisme, et c'est cela, le résultat d'une gestion disposant de pouvoirs dont nous n'avons jamais, nous, pu bénéficier, et peut-être que si nous les avions eus, nous aurions pu faire beaucoup mieux que nous n'avons jamais fait. C'est cela, le résultat de ces trois ans de pouvoir fort ?

Mais en réalité, comme nous l'a dit non pas un Socialiste, mais un MRP qui s'appelle M. Teitgen - sur lequel on peut avoir l'avis qu'on veut - au dernier Congrès du MSP, "il n'y a plus aujourd'hui d'état, dans la mesure où nous savons que l'état est représenté par un homme seul, et qu'autour de lui, ce ne sont, en réalité, que fidélités inconditionnelles, ce qui n'est pas parfait dans un régime démocratique, et surtout, lâcheté, attentisme ou coups en dessous." Voilà la situation actuelle, et je voudrais développer ce tableau de la France d'aujourd'hui, en essayant de le faire aussi complet que possible.

D'abord, dans tous les domaines ou à peu près tous les domaines - nous le disons nous-mêmes, puisqu'en dehors de la politique sur la Communauté et de la politique algérienne, nous sommes en désaccord avec tout - dans tous les domaines, une politique ultraréactionnaire, par le choix de qui ? Par le choix du chef de l'Etat ; nous n'avons plus entre nous de controverses pour savoir si la politique de Debré ou du Président de la République est en cause. Nous savons qu'il n'y a qu'une seule politique, celle du Président de la République. Peut-être sur certains problèmes, est-il mal informé, ne connaît-il pas les questions à fond, mais il n'empêche qu'il est le responsable et que c'est lui qui prend les décisions finales. C'est lui qui, dans tous les domaines, fait les options définitives.

Donc, une politique ultraréactionnaire. Une absence d'état. Ensuite, sur le plan de la démocratie - et je serai bref, puisque Gazier a traité ce problème ce matin - sur le plan de la démocratie, un contenu qui s'est vidé progressivement de sa substance. C'est vrai que la démocratie repose, d'une part, sur des libertés individuelles et collectives, d'autre part, sur un gouvernement du peuple. C'est vrai que nous avons encore à peu près des libertés individuelles et collectives, mais que nous n'avons plus le gouvernement du peuple. Même les libertés que nous avons, camarades, à quoi servent-elles, en réalité, à partir du moment où nous ne pouvons pas les utiliser pour imprimer, pour orienter même dans une opposition - ce qui est le rôle d'une opposition dans un régime démocratique - pour orienter la politique du pouvoir ?

Or, vous savez très bien que, sur tous les problèmes, le pouvoir prend une décision ; vous pouvez même faire la démonstration qu'il existe dans le pays une majorité contre, c'est le pouvoir qui l'emportera, et nous l'avons vu à l'occasion de la crise agricole, et nous l'avons vu à l'occasion de la force de frappe, et nous le voyons en ce moment à l'occasion de ce qui se passe sur le plan du district parisien, ce qui fait qu'en réalité, on a vidé la démocratie de sa substance. On a fait que c'est une démocratie formelle, qui ne représente plus une démocratie vivante, mais une démocratie réelle.

Autre aspect de notre situation : un pouvoir étroitement lié à la guerre d'Algérie et qui prend d'ailleurs sa justification de l'existence de la guerre d'Algérie. Vous

le savez bien. La mission que l'on confie de plus en plus à de Gaulle, c'est de terminer cette guerre. Nous mêmes, nous disons que c'est parce que, sur ce problème, il a une position qui peut sembler très proche de la nôtre, que nous sommes appelés, dans cette circonstance-là, à le soutenir, et en dehors de cela, sur quoi pouvons-nous être d'accord ? Sur quoi les Français peuvent-ils être d'accord ? Absolument sur rien. En réalité, un régime hybride, né d'une révolution de droite, et d'un conflit qui traîne depuis trop longtemps et qui doit disparaître, qui ne peut pas ne pas disparaître. Il reste à savoir dans quelles conditions il le fera. En réalité, une situation strictement provisoire, transitoire, ce qui caractérise la 5ème République, le régime gaulliste et le Général de Gaulle lui-même, dans les circonstances actuelles, c'est qu'il s'agit d'un état de fait provisoire qui sera profondément modifié demain, dans deux circonstances :
Première circonstance, la guerre d'Algérie s'arrête. Eh bien, camarades, vous savez bien que, dans cette circonstance - et je m'excuse d'être appelé à voir les problèmes un peu dans l'avenir, mais si notre Congrès décide de la politique du Parti pour deux ans, il vaut mieux éviter de ne penser qu'à six mois près - si la guerre d'Algérie s'arrête, il y aura très rapidement dans ce pays une réapparition au premier plan d'un certain nombre de problèmes qui se trouvent atténués à cause de la présence de la guerre d'Algérie et qu'en particulier, les problèmes économiques et sociaux qui, très souvent ont été freinés parce que les travailleurs d'eux-mêmes, spontanément, ont essayé de ne pas nuire (cela a l'air d'évoluer un peu en ce moment) au pouvoir lorsque celui-ci s'engageait dans une voie qui semblait favorable au retour à la paix en Algérie, vous savez très bien que tout cela réapparaîtra très vite et que tous les problèmes sur lesquels nous sommes en désaccord avec le pouvoir gaulliste, tous ces problèmes seront au premier plan des préoccupations des Français.
Deuxième hypothèse, c'est évidemment, pour quelque motif que ce soit, une disparition du chef de l'Etat lui-même. Nous sommes, je crois, tous d'accord pour dire que, dans les circonstances actuelles, cela représenterait un vide immense, mais devrions-nous nous satisfaire de ce vide ? Je ne le crois pas. La démocratie a horreur du vide et nous devons nous-mêmes avoir horreur du vide.
Ainsi, une politique insupportable dans à peu près tous les domaines ; une Constitution caricaturée au point de ne plus pouvoir fonctionner normalement et au point que ceux qui l'ont faite ne la reconnaissent plus eux-mêmes ; des options intérieures et internationales pesant lourdement sur l'avenir français ; un régime sans autre fondement que le culte d'une personnalité ; une volonté systématique de nuire et de mettre hors d'état de cause tous ceux que l'on baptise aujourd'hui d'intermédiaires ; une méfiance congénitale à l'égard des masses populaires qui fait qu'on ne les découvre que lorsque le péril est à notre porte, comme on l'a fait lorsqu'on a dû soutenir à fond la grève du 23 avril et que, dès le lendemain, par mesure compensatrice sans doute, on a pris la décision que vient de prendre aujourd'hui le Conseil des ministres à l'égard des travailleurs du service public. Eh bien oui ! La République doit devenir un jour

le bien des travailleurs. Elle n'est pas sur cette voie-là. En réalité, elle tourne aujourd'hui résolument le dos à cette voie-là. La République que nous avons veut bien de temps en temps que les travailleurs aillent mettre un bulletin dans l'urne pour un référendum ou participent à une grève lorsqu'il y a une émeute à Alger, mais en dehors de cela, on les prie de rester chez eux et de se tenir tranquilles !

Alors, camarades, devant une telle situation, je crois qu'il faut se dire, les uns et les autres - en refusant absolument à penser à ce qu'a été le passé - que nous serons appelés très rapidement à repartir totalement à zéro dans ce pays. Ce régime provisoire transitoire, il faudra en bâtir un autre, et cela suppose de la part des Socialistes trois choses.

D'abord, un programme populaire, un programme sur lequel l'accord entre nous est facile mais qui, dans le pays, aura une véritable portée, et ce que je souhaite, c'est qu'au-delà des études, des examens techniques que nous sommes amenés à faire et qui sont nécessaires au sein d'une organisation comme la nôtre, nous sachions populariser les résultats de ces études techniques sous des formules qui frappent l'opinion publique. Je souhaite exactement, comme Guy Mollet le souhaitait pour le programme fondamental, que tout cela soit clair et compréhensible pour l'ensemble des masses populaires.

Deuxième point, la définition concrète de ce que nous entendons par régime républicain, par régime démocratique, non pas Socialiste, dans le cadre d'un système économique qui n'est pas encore près d'être remplacé, mais ce que nous souhaitons voir comme fonctionnement démocratique. Il y a de bonnes choses dans toutes les constitutions et de mauvaises dans toutes les constitutions. Nous devrions en débattre si nous ne voulons pas être demain placés très vite devant des initiatives venues de l'extérieur, imposées à nous, et sur lesquelles nous serons obligés d'agir soit dans la précipitation, soit en tenant compte des circonstances.

Enfin, un parti de la Gauche démocratique qui montre, en toute clarté, qu'il est totalement dégagé du pouvoir, et pas seulement du pouvoir mais également du régime, et c'est là, je crois, que nous pouvons avoir quelques points de désaccord, mais je crois que, dans la mesure où le pouvoir actuel, c'est le régime, le régime c'est le pouvoir, quand on se dégage du pouvoir, on se dégage de la 5ème République.

Camarades, notre Parti travaille à long terme. Il travaille pour un avenir, de Gaulle passera. Les problèmes qui nous divisent aujourd'hui passeront. La guerre d'Algérie se terminera. Notre Parti Socialiste existera encore. En tous cas, le Socialisme restera entièrement valable. Mon vœu, mon souhait et mon espérance, c'est qu'une fois ces événements passés, il reste une des grandes options fondamentales de la population française, il reste un des grands espoirs de la jeunesse française !

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Ollivier, du Lot.

Ollivier (Lot)

Camarades, je voudrais avant tout rejeter violemment une partie des propos tenus par Albert Gazier et concernant l'Algérie. La moitié de ma famille se trouve en Algérie depuis au moins trois générations. Je ne me permettrais jamais de leur proposer d'abandonner leur pays natal, leur maison, et pourquoi pas aussi leur femme ?

Ce serait méconnaître profondément le problème algérien. Je dirai même que c'est une erreur politique, dans la bouche de Gazier surtout. Le GPRA n'est jamais allé aussi loin !

Les événements évoluent rapidement et prennent une allure révolutionnaire de plus en plus nette. Nous ne pouvons que nous émouvoir profondément des mesures anarchiques prises par nos adversaires activistes. Nous mesurons les fautes commises et les nôtres, en particulier.

Depuis le 13 mai 1958 le gouvernement a montré une compatissante patience devant l'activité ouverte des réactionnaires algériens. L'image même du dernier procès en est le témoignage vivant.

Aujourd'hui, nul ne sait dans quelle douloureuse impasse va nous porter cette faiblesse. Nous en sommes réduits à accepter une dictature sans limite, dans le temps, sans moyen de contrôle, avec pour seule défense "l'émeute populaire".

C'est une position très grave. Nous entendons bien que le Général de Gaulle vient de montrer une fermeté décisive mais après lui ? Et avec qui ? L'année dernière, à cette même tribune, ma fédération l'avertissait des dangers de l'attentisme et précisait que tous les grands problèmes nationaux et internationaux ne souffraient plus de retard.

Dans nos campagnes du Lot, l'exode s'accentue. Les villages se vident, alors que la concentration industrielle se développe en vue des luttes concurrentielles du Marché Commun. Le paysan lâche pied. Où allons-nous, me disent-ils. Je ne puis m'empêcher de leur répéter : "Cramponnez-vous à la terre. La cité avec ses machines, ne peut vous apporter à vous, paysans, que maladies et désillusions ".

La structure de notre agriculture étant artisanale, difficile à concentrer, est très peu souhaitable sur le plan démographique, mais le mal est général. Dans tous les secteurs, nous ne constatons que contradictions maléfiquement explosives.

Dans l'armée, aujourd'hui, en Algérie, nos troupes du contingent sont plus près des Musulmans que des Français algériens. Les soldats se méfient de leurs officiers. Par milliers, de jeunes hommes s'organisent en dehors des voies légales, les uns pour l'Algérie française, les autres, les insoumis, pour la liberté.

Dans le secteur public, on prend plaisir à diviser les fonctionnaires en catégories A B C D, X Y... pour mieux les diviser dans les compétences, sans qu'il soit tenu compte des valeurs, comme si le seul grade dans une fonction n'est pas suffisant pour garantir l'autorité et le mérite.

Non. Il faut opprimer moralement, diminuer pour mieux régner et mieux diviser les revendications légitimes.
Dans le secteur libre, le régime même des sociétés est un scandale. Guy Mollet l'a dit, hier, avec force. Les investissements sont incontrôlables par les compétences financières. La fraude fiscale s'étale confortablement. Les actionnaires minoritaires sont escroqués sans vergogne. L'ouvrier a l'impression d'une division de plus en plus profonde.
Dans les officines officielles et semi-officielles, on prête à plus de 15%. Dans l'enseignement, la contradiction va devenir extrêmement pénible. Les faits ne tarderont pas à parler d'eux-mêmes.
Nous sentons tous un malaise. Il semblerait que l'Etat veuille asseoir son autorité dans la division, et toujours dans cette méfiance du peuple que l'on veut arrêter dans son évolution naturelle et juste.
Nous l'avons trop constaté après les journées alarmantes des 22 et 23 mai 1961. Ainsi, nous disons que rien n'arrêtera cette évolution. Les hommes d'aujourd'hui sont de plus en plus solidaires. S'organiser, pour nous, c'est s'organiser entre nous et non contre une partie quelconque de l'humanité. Nous en prenons conscience. Les phénomènes scientifiques bouleversent toutes les données. L'angoisse qui nous étreint est une mutation de l'esprit pour une concentration générale. Ce n'est plus la fortune qui dirige le monde. Il existe des forces morales, puissantes, qui précipitent les gouvernements. Ce sont les idées même de Montesquieu et de Teilhard de Chardin. Ces forces morales puissantes sont au Laos, au Congo, en Algérie, en France même.
A nous, Socialistes, de forger, de canaliser, d'unir, de construire avec ces forces nouvelles, pour qu'on ne puisse redire avec flegme, comme ce politicien anglais "la politique se construit dans le sang du peuple".
Aussi sommes-nous dans le Lot alarmés devant ces impératifs politiques d'autorité, devant cet article 16 de notre Constitution. L'autorité même du Président de Gaulle, pour le moment, n'est pas en cause. Nous pensons à l'entourage du Président. Nous craignons pour la pérennité de la République. Aussi, pour renforcer l'autorité du Président de Gaulle au moment des pourparlers d'Evian, nous demandons la démission immédiate du gouvernement Debré, nous demandons la dissolution de la Chambre des députés. Nous demandons que la voix du peuple soit entendue et nous pensons, comme notre compatriote Gambetta : "Un homme ne peut incarner la République. Non ! Il peut la représenter comme fonctionnaire. Il doit la défendre comme citoyen, mais ce n'est que par les efforts de tous les bons citoyens que ce gouvernement peut vivre et prospérer." Et c'est précisément par ce caractère collectif, unanime, général, du gouvernement républicain, que se prouvent son excellence et sa supériorité.
(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole à Krief, de Constantine, et ensuite, à Bora.

Krief (Constantine)

Chers camarades, me voici de nouveau à cette tribune du Parti, du haut de laquelle je vous ai exposé, à l'occasion de nos conseils et de nos Congrès nationaux, et aussi de nous journées d'études sur l'Algérie, les principaux aspects du douloureux drame algérien, et fait connaître la position de la fédération de Constantine.

A maintes reprises aussi, je vous ai affirmé que, pour parvenir à un règlement de ce problème, la difficulté résidait moins dans le choix d'une solution que dans l'application d'une des solutions envisagées. La complexité du problème est telle que toute politique, pour avoir des chances d'être appliquée, doit recueillir l'approbation d'une des communautés et, pour le moins, la neutralité de l'autre. Si cet impératif n'était pas respecté, nous irions à un chaos indescriptible et le problème deviendrait alors inextricable. C'est du reste parce que, jusqu'à présent, on n'a pas voulu s'en convaincre que l'on peut expliquer, dans une certaine mesure, tout à la fois la poursuite de la guerre et les graves événements que nous avons connus en Algérie, à différentes reprises.

Avec les camarades des fédérations algériennes, combien aurions-nous souhaité passer pour de mauvais prophètes, quand nous vous avions laissé entendre que nous connaîtrions encore de nouveaux 13 mai et de nouveaux 24 janvier ! Car il fallait vivre comme nous au cœur du drame pour percevoir les remous et les indices annonciateurs de la folle aventure qui s'est jouée le 22 avril. Tout le monde chez nous se rendait parfaitement compte qu'un grand événement se préparait. Le Général de Gaulle lui-même ne devait probablement pas l'ignorer et c'est bien parce qu'il était apparemment soucieux d'éviter le pire qu'il entreprit en mars 1960 sa fameuse tournée des "popotes" et eut recours par la suite à la méthode des mutations, des décorations, des promotions flatteuses et rapides, au profit des officiers dits "activistes" alors que les officiers dits "loyaux" restaient simplement sur la touche.

Parallèlement au mouvement qui s'était manifesté dans la communauté européenne depuis la déclaration du 6 septembre 1959, le malaise dans l'année est allé en s'accentuant et le grand complot qui s'est tramé depuis plusieurs mois a fini par éclater le 22 avril, dans les circonstances que l'on connait, nous ne nous étendrons pas sur les journées historiques vécues durant cette courte, mais grave, période insurrectionnelle. La sédition était rapidement battue, et la guerre civile a pu être heureusement évitée.

A qui attribuer les mérites de ce résultat si miraculeux ? Au chef de l'Etat, certes, mais surtout ne l'oublions pas, camarades, au peuple de France qui avec une volonté farouche, a fait rempart à l'insurrection. Cette victoire a été celle du peuple et particulièrement de la classe laborieuse.

Il importe maintenant, camarades, de dissiper une équivoque qui pèse lourdement et désagréablement sur les Européens d'Algérie. Une des conséquences les plus pénibles du drame algérien, c'est qu'un fossé s'est

dangereusement creusé entre les Français de la métropole et les Français d'Algérie. Alors que ces derniers avaient longtemps espéré être mieux compris, et partant davantage soutenus - moralement s'entend - par leurs compatriotes du continent, en réalité, il faut bien convenir que les métropolitains en général connaissent assez peu les Algériens et l'histoire de l'Algérie. Pour eux, les Français d'Algérie sont des colonialistes, des spéculateurs, des exploiteurs, de gros possédants, que sais-je encore, comme si toutes les terres d'Algérie, toutes les propriétés, tous les immeubles, se trouvaient entre les seules mains des Européens.

Il est temps, ne pensez-vous pas, de mettre fin à cette légende ? Car il est bien évident que les Fiançais d'Algérie ne sont pas tous, il s'en faut, des colonialistes. Ce sont, dans leur grande majorité, des travailleurs, des salariés, des employés et des commerçants, des fonctionnaires, comme en France et ailleurs. Ils n'ont rien de commun, matériellement et socialement parlant avec les colonialistes, les vrais, les durs, en Algérie depuis la conquête. Mais il est juste de reconnaître que les Français d'Algérie, dans leur ensemble, et plus particulièrement depuis l'éclatement de la rébellion en 1954, ont fait cause commune avec les gros possédants pour défendre une politique

Pourquoi ? Pour les bien comprendre, il faut avoir vécu sur place le drame actuel, parce qu'ils sont attachés sentimentalement, moralement, patriotiquement, à cette terre d'Algérie qu'ils ont conscience d'avoir bâtie de toutes pièces, sur cette terre où sont nés, où ont vécu leurs et même leurs grands parents, leurs aïeux pour certains d'entre eux. Les Français d'Algérie ont le droit de se sentir chez eux au même titre que Bel Kecem, tout comme Dupont a le droit de se sentir chez lui en France tout comme Durand. Il est commun, chez nous de dire ces mots : l'Algérie est mon pays et la France est ma patrie.

Ce drame, qui dure depuis sept années, les a sensibilisés à l'extrême en exacerbant leurs nerfs et leurs sentiments ; les attentats journaliers qui se produisent un peu partout ont créé un climat d'angoisse et d'anxiété intolérable.

Dans un état d'esprit surexcité, survolté, ils ont été tout naturellement réceptifs à la propagande qui, jour après jour, que ce soit à l'occasion de contacts ou à la lecture de la presse tendancieuse, les mettait en garde contre les dangers de la décolonisation de l'Algérie.

Ce sentiment de désespoir, d'abandon, de détresse, s'est encore accentué à l'occasion de la tragédie qui a marqué la sécession et l'indépendance de l'ex Congo Belge.

Dès lors, ils furent tentés - obsédés, obnubilés par les graves événements qui se sont déroulées dans cette ex colonie – d'envisager l'avenir avec exaspération ; ils appréhendent l'humiliation qui leur sera infligée quand il faudra amener le drapeau tricolore.

Dès lors, pourquoi s'étonner de leurs réactions ?

Obéissant à un sentiment d'auto-défense, ils se sont groupés autour de ceux qui, périodiquement, dans des résolutions, affirmaient qu'ils assureraient le maintien de la présence française.
Et nous sommes convaincus que les gars de Ménilmontant, de Lille, de Marseille et d'ailleurs, qui ne ménagent pas leurs critiques à leur endroit, n'auraient probablement agi différemment s'ils s'étaient trouvés à la place de leurs compatriotes algériens.
Il est par conséquent essentiel de leur faire confiance avec netteté où on veut les mener et ce que l'avenir leur réserve.
De même, il est souhaitable d'obtenir des assurances du chef de l'Etat, de qui ils espèrent et souhaitent un peu plus de compréhension et de chaleur humaine.
Il n'est pas moins indispensable de définir, dans un statut organique, des garanties qui dissiperont leur angoisse et leur inquiétude, en affirmant solennellement que le régime de demain ne remettra en cause ni leurs droits, ni leurs libertés, ni leur nationalité s'ils estiment devoir la garder.
Si "Algérie de demain" signifie qu'il n'y aura plus de place pour l'Algérie de papa, cela ne veut pas dire, espérons-nous qu'il n'y aura plus de place pour les Français d'Algérie.
Mais ce n'est pas tout, car rien ne pourra être entrepris dans ce pays sans réaliser la grande œuvre de réconciliation. Il est essentiel que soit admise la nécessité de la coexistence, la nécessité d'entretenir des rapports cordiaux. C'est à cette double condition que, la paix revenue, le calme renaitra dans les esprits et les cœurs et que l'avenir pourra être envisagé avec sérénité et confiance.
Dans notre fédération, nous avons été unanimes pour admettre la nécessité d'encourager la solution d'une Algérie étroitement liée à la France, avec l'instauration d'un régime démocratique qui respecterait les principes de liberté, d'égalité et de fraternité entre les communautés ; en défendant cette position, nous avons le sentiment de ne pas être en opposition avec les réalités et d'agir conformément aux principes mêmes de la démocratie tels que notre Parti les a toujours défendus.
Nous savons que l'Algérie de demain sera dirigée par ceux à qui le peuple accordera sa confiance. Mais nous savons aussi que si la majorité doit gouverner, les droits de la minorité doivent être absolument respectés. C'est là l'élément fondamental de la démocratie.
Voilà dans quel sens il convient d'orienter notre action pour régler ce douloureux problème, pour mettre fin à ce drame qui fait couler du sang depuis bientôt sept années et qui, s'il devait encore se prolonger, pourrait engendrer d'autres soubresauts, d'autres aventures, qui risqueraient finalement d'engloutir le régime lui-même, donc la République et nos libertés.
(Applaudissements)

Le président - Nous allons suspendre la séance 10 minutes. A la reprise Bora prendra la parole.

Le président - La séance reprend. La parole est à Bora de la fédération de Bône.

Bora

Chers camarades ; un Algérien quitte la tribune, un autre vient à la tribune... Nous n'abuserons cependant pas de vos instants. Mais vous concevrez que des hommes qui vivent au cœur du drame doivent vous apporter leurs informations, leurs suggestions. Puissions-nous impressionner le Congrès, lui donner le sentiment que ses responsables, en Algérie, sont non seulement dans la tradition Socialiste, mais traduisant fidèlement les aspirations du plus grand nombre de leurs compatriotes.

Je veux d'abord, au nom de ma fédération, remplir un devoir. Nous avons rendu hommage au chef de l'Etat, que nous combattons sur un autre plan, quand nous avons retrouvé en lui, le 23 avril, l'homme du 18 juin, galvanisant une fois encore la nation, la dressant unanime pour la défense de la République.

Nous disons notre gratitude à notre grand Parti, toujours à la pointe du combat, pour la sauvegarde de la liberté, qui a su être à la fois le guide et la trait d'union des démocrates. Nous disons notre gratitude à l'égard des travailleurs de France qui, pour les observateurs superficiels ou mal intentionnés, auraient été indifférents à tout ce qui ne touche pas à la sécurité matérielle, et qui ont montré, au contraire, que pour les rassembler il suffit de leur donner le sentiment que la République est en danger.

Nous disons notre gratitude aux petits gars du contingent, qui servent en Algérie avec abnégation, avec bonhomie, faisant connaître et aimer à la population le vrai visage de la France. Leur détermination spontanée, leur courage tranquille, ont joué un rôle décisif dans l'échec du "pronunciamiento".

Il serait injuste toutefois, autant que maladroit, de les séparer de leurs camarades de l'armée active et des officiers et soldats qui, dans leur grande majorité, ont été irréprochables, alors que certains de leurs chefs d'hier, et parmi les plus grands, leur donnaient l'exemple de la subversion.

N'oublions pas, enfin, les populations d'Algérie elles-mêmes, sensibilisées à l'extrême, depuis bientôt sept ans, par trop de coups de théâtre, d'épreuves, de souffrances de toute sorte. On les juge trop souvent à la légère, à travers les manifestations d'Alger, la grande Cité toujours effervescente... Elles sont pourtant restées calmes, dans la plupart de nos villes, dans l'ensemble des campagnes, alors qu'on pouvait croire que se jouait leur destin. Elles ont refusé délibérément de suivre les mots d'ordre insensés qui leur étaient lancés. Elles ont fait, elles aussi, confiance à la République ; tenons-en compte dans nos jugements d'une situation complexe, encore mouvante hélas, et n'oublions surtout pas le rôle joué par les Républicains d'Algérie, celui des Socialistes en particulier, qui ont au prendre leurs responsabilités, souvent au péril de leur vie, informant les pouvoirs publics, les stimulant, les aidant parfois à prendre leurs

responsabilités et donnant à tous l'exemple de la fidélité et du courage tranquille.
C'est ici que je dois évoquer le rôle abominable joué par l'organisation de l'Armée secrète, qui s'efforce de faire régner la terreur, qui s'attaque non seulement aux hommes de gauche, mais à toutes les personnalités favorables à la politique algérienne du Général de Gaulle ; qui, hier encore, à Bône assassinait un malheureux adolescent, sous les yeux de sa mère elle-même grièvement blessée.
La police a certes beaucoup à faire en Algérie. Il faut la renforcer, l'épurer, la reprendre en main, afin qu'elle mette hors d'état de nuire les assassins qui, sous prétexte de patriotisme, rêvent d'instaurer l'ordre fasciste et qui, dans l'immédiat, creusent le fossé entre les deux communautés, s'ingéniant à perpétuer la guerre.
Sans vouloir jouer les Fouquier-Tinville, il faut reconnaître que l'on doit procéder à une épuration sévère dans l'Administration, tant en Algérie qu'en France.
Le souffle républicain ne doit pas être une simple figure de rhétorique. Dans une période de trouble, encore incertaine, ne nous le dissimulons pas, l'Etat doit avoir dans tous ses rouages des serviteurs fidèles et courageux.
A l'origine de toutes nos difficultés, tous les orateurs l'ont souligné, il y a la guerre d'Algérie.
Tant que la guerre durera, le régime sera vulnérable. Les mauvais coups pourront surgir dans l'ombre, la Nation mettra le meilleur de ses ressources dans ce tonneau des Danaïdes qu'est l'Algérie déchirée.
Aussi saluons-nous avec infiniment d'espoir les négociations qui vont s'ouvrir demain à Evian.
La France, par la bouche du chef de l'Etat, par les déclarations du gouvernement, par celles de notre Parti, des organisations démocratiques, a fait connaître sa position. Elle est pour nous tous détermination sans aucune réserve.
Toutes les tendances de l'opinion pourront s'exprimer en Algérie. C'est dire que les tenants de l'Algérie Française tout comme ceux de l'indépendance pourront défendre leur conception.
La France est pour l'association de l'Algérie à la Métropole. L'exemple magnifique donné par l'Afrique d'expression française autorise toutes les espérances. Là est la vérité, là est l'avenir heureux des deux pays unis par tant de liens depuis plus de 130 ans.
Et ici, camarades, je dois marquer le malaise que je n'ai pas été le seul à éprouver sans doute, devant l'expression de certain réalisme qui prend par avance son parti du départ des Européens d'Algérie.
Je me demande si jamais le Parti a ainsi suivi la politique du chien crevé au fil de l'eau, s'il a fait sien un certain fatalisme.
Je m'étonne que les camarades prennent des positions qui ne sont pas celle de Bourguiba, par exemple, pourtant observateur et même avocat de ses amis du

FLN. Elles ne sont même pas celles du GPRA qui, dans toutes les déclarations que je connais, que j'ai pu lire, proteste que les Algériens de souche européenne sont dans leur pays en Algérie, qu'il souhaite qu'ils y demeurent à condition, bien sûr, qu'ils y travaillent fraternellement avec les algériens de souche musulmane.

Nous sommes convaincus que la France pourrait fort bien poursuivre son destin sans le lier à celui de l'Algérie. Nous sommes convaincus, au contraire, que l'Algérie sans la France connaîtrait des jours difficiles, la misère, le cahot, sans doute, en attendant qu'une main de fer, sous le signe de la démocratie populaire, ne la mette sous le joug.

Puissent les émissaires du GPRA être convaincus de la bonne foi, de la générosité même de la France. L'éloignement de leur pays, les souffrances, les déchirements d'un combat fratricide ne doivent pas les ancrer dans un esprit de haine.

En patriotes lucides, ils doivent, eux aussi, se hausser au-dessus des contingences du moment pour n'avoir en vue que l'avenir de l'Algérie.

Celui-ci, pour la plupart des observateurs aguerris, ne saurait être heureux que s'il était lié à celui d'un grand pays moderne, lié à la décolonisation. La France, la plus désintéressée parmi les grandes puissances, la mieux préparée par une longue vie commune, a favorisé une réelle émancipation. C'est dire que les deux communautés doivent être leur inspiratrice.

La population française doit se persuader qu'elle est chez elle en Algérie, qu'elle y conservera tous ses droits : droit au travail, droit à la propriété des fruits du travail, droit à la justice ; que loin d'être considérée en minorité, méprisée, elle demeurera dans un pays qui est le sien, qu'elle a grandement contribué à équiper, à moderniser. A condition, bien sûr, qu'elle se dépouille de tout complexe de supériorité et entende s'intégrer à l'Algérie Nouvelle, qui sans ressembler à l'Algérie de papa, donnera à tous ses fils des chances égaies.

On a reproché au Général de Gaulle de manquer de chaleur humaine quand il s'adresse aux Français d'Algérie. C'est là probablement un procès d'intention ; le chef de l'Etat aura d'autres occasions de persuader ses compatriotes d'Algérie qu'en tout état de cause, leurs droits seront sauvegardés. Et notre grand Parti, sans qui l'Algérie aurait été mise à feu et à sang, qui a tend fait pour résoudre pacifiquement un drame sans précédent dans l'Histoire, se doit, lui aussi, d'être le garant du maintien dans leurs droits légitimes des Français d'Algérie qui, encore une fois, sont nos frères et que nous ne confondrons jamais avec une poignée d'égarés.

Pour expliquer l'attentisme des Musulmans, sociologues et publicistes ont multiplié leurs études. Cet attentisme est inéluctable, si l'on considère que les Musulmans ont été longtemps les victimes désignées des deux forces antagonistes, qui se disputaient leur confiance.

Choisir la France, c'était mériter la vengeance du FLN. Choisir le FLN, c'était s'exposer à la vindicte des forces de l'ordre.

Fondation Jean-Jaurès

Mais voici venue l'autodétermination et l'heure du choix suppose la fin de l'attentisme. Les populations musulmanes doivent se dire que leur destin est en jeu et que ce destin est en grande partie entre leurs mains. Qu'elles se taisent et elles se donneront de nouveaux maîtres. Qu'elles parlent et elles se libéreront.
Le Parti Socialiste fait confiance aux deux populations qui ont si longtemps œuvré, lutté ou souffert ensemble. Elles ne sauraient se séparer en bonne amitié d'avec la France émancipatrice. Liées à elle par des liens organiques, elles feront de l'Algérie, qui est d'ores et déjà un immense chantier plein de promesses, un pays moderne où il fera bon vivre pour tous les Algériens.
(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole à mon camarade Guy Mollet. Ensuite, à Rabier.

Guy Mollet

Camarades, vous allez comprendre dans un instant pourquoi je dis quelques mots à ce moment du débat.
Bora, qui quitte la Tribune, est l'ancien parlementaire de Constantine, l'ancien maire de Bône chassé.
C'est aussi, et surtout, un de nos militants de là-bas. Vous l'avez entendu prêcher la sagesse. J'ai été un peu surpris de voir en quelque lieu les conversations particulières se poursuivre, alors qu'il avait des choses à nous dire. J'ai été d'autant plus déçu qu'il y avait, ce soir, des raisons particulières a l'écouter.
Dans son propos, vous l'avez entendu faire état du courage tranquille de ceux de là-bas; ce courage tranquille, il le montrait lui-même, par ce ton calme, cette tranquillité avec laquelle il s'adressait à nous tous.
Peut-être parmi vous en est-il qui n'ont pas su - ou ont oublié - que ce courage, cette ténacité, il est de ceux qui ont bien failli les payer récemment de leur vie.
Peut-être en est-il parmi vous qui n'ont pas su ou ont oublié que les fous - de ceux qui là-bas n'entendent jamais aucun des appels à la sagesse, n'ont jamais entendu ni compris ce qu'un Bora ou d'autres nous ont dit - ont, il y a quelques semaines, attaqué sa maison à Bône.
Il n'est pas le seul ; il y en a d'autres qui ont connu le même sort.
Je sais bien que ceux-là comprendront que c'est aussitôt après l'intervention de Bora que j'ai voulu saluer sur son nom le courage tranquille de tous les Républicains, de tous les démocrates-Socialistes qui mènent là-bas ce combat.
Et sur son nom, je veux non seulement les saluer, mais les encourager dans leur combat.
(Applaudissements)

Le président - Rabier a la parole.

Collection Jean-Jaurès

Rabier

Mes chers camarades, je crois qu'il me sera possible de donner satisfaction à notre camarade Defferre en parlant encore un peu plus, si c'est nécessaire, de ce qui s'est passé en Algérie, il y a quelques jours, des dangers que l'Algérie a couru et qu'en même temps, vous le savez bien, vous avez tous couru vous-mêmes.

Je le fais parce que j'ai eu l'occasion de faire un tour en Algérie et je vais essayer d'y retourner en vous conduisant avec moi.

Notre camarade Guy Mollet avait raison de souligner combien il est difficile et même méritoire de vivre en ce moment dans ce climat infesté d'Algérie ; car là-bas, être Socialiste, c'est maintenant une tare mortelle et les risques sont diurnes et nocturnes, et permanents lorsqu'on circule en ville.

Avec notre camarade Bora, nous avons eu l'occasion de croiser des gens qui étaient ce que j'appellerai le commun des Européens, sans doute ni plus méchants ni moins méchants que les autres, mais qui étaient devenus justement, à cause de la situation, des sortes de petits montres.

Eh ! bien, aujourd'hui, je vais me faire l'avocat du diable, avec votre autorisation, en vous demandant d'écouter mon propos jusqu'au bout.

C'est justement en vous conduisant à travers l'Algérie et en vous montrant comment agissent ces Européens d'Algérie que je veux me permettre de vous dire aussi pourquoi ils agissent comme cela.

Et ce faisant, je prendrai cette précaution oratoire que vous comprendrez bien sûr : je ne leur donne pas raison, mais notre action permanente auprès d'eux est d'essayer de les dissuader de continuer à mener cette action, c'est essayer de couper ce que nous appelons là-bas les petits intérêts des gros profits.

En ce qui concerne le putsch, il est évident que le malheur était très profond et ce sont nos camarades qui l'ont senti. Ils l'ont senti précisément aux hésitations des hauts fonctionnaires - de certains en tout cas - et des militaires les plus hauts parmi eux : les généraux.

Il y a évidemment l'exemple tranchant du félon, il y a aussi celui, par exemple, du Général Gouraud à Constantine qui, salissant sans doute le nom qu'il porte, change d'avis et signe des avis contradictoires, des appels contradictoires essayant de se discréditer devant ce que nous appellerons les règles de l'honneur.

Il y a pire que ceux-là : ceux qui ne sont rien, qui sont les plus dangereux, qui se cachent, qui attendent, qui épient le mouvement, les événements pour essayer de prendre le chemin qui leur paraîtra le meilleur, c'est-à-dire le plus quelquefois même pour leur seule carrière et quelquefois à cause de leur lâcheté. Dans le tas des lâches, il y a eu des généraux, il y a eu des hauts fonctionnaires. Et le peuple de France doit le savoir ; et nos camarades du Parti doivent le savoir aussi, parce que cela indique bien le danger pour nous, le danger que nous avons couru et le danger que nous risquons encore de courir.

Notre camarade Defferre avait raison de conclure comme il l'a fait : cette menace est permanente, elle demeure encore et il faut que nous soyons vigilants.
Il y a eu, parmi ces hauts fonctionnaires, des gens qui se sont trouvés placés en face de difficultés que nous ne voulons pas nier, car nous avons les pieds au sol, car nous savons qu'un homme peut se trouver tout d'un coup physiquement dans une situation extrêmement difficile. Mais est-ce que c'est une excuse suffisante pour qu'à la première alerte des factieux, des hauts fonctionnaires qui avaient précisément là-bas le devoir de défendre la République par leur seule présence d'abord, ensuite par l'exemple qu'ils devaient donner, se soient cachés ?
Je crois que je peux dire que, parmi ceux-là - l'histoire est quelquefois bizarre - il y en a encore qui recevront des félicitations parce qu'ils auront de bons avocats, ou parce qu'eux-mêmes seront habiles pour se défendre.
Mais nous devons dire que là-bas, il n'y avait pas que le drame de l'Armée, que l'on a essayé si souvent de justifier - mais qui à l'échelle ne se justifie pas, car c'est une question d'honneur, de loyalisme, et s'ils avalent le droit de faire un choix, pour ces événements, j'ai la certitude qu'en gros ils l'avaient mal fait.
Les fautifs ne sont pas tellement les Européens d'Algérie, mais ce sont ce que j'appellerai leurs cadres, ce sont ceux qui, par leur passivité ou leur lâcheté, ont encouragé ce mouvement de sédition.
Et les plus excusables, dans cette affaire, ce sont précisément ce que vous appelez contradictoirement les petits blancs ou les pieds-noirs - mais enfin, pour leur couleur, nous nous y reconnaissons.
J'en reparlerai et je le ferai, je pense, davantage avec mon cœur qu'avec ma raison, et vous m'en excuserez.
Je veux vous parler de l'attitude de l'Armée et vous dire qu'après avoir tenu tout à l'heure des propos sévères sur les généraux, je peux ajouter qu'il y avait des généraux méritant les louanges du peuple de France, qui ont été courageux, non pas parce qu'ils ont essayé de supputer ce qui pouvait arriver, mais parce qu'ils ont été audacieux dans leur action, qu'ils ont d'abord pris position et ensuite se sont conduits comme des militants de la République. Je veux, par exemple, citer le cas d'un général d'aviation, sans le nommer, à Constantine, qui s'échappant en se jouant des félons, regagna le contingent, fit distribuer des tracts, en distribua lui-même en prenant son avion. Je crois qu'il faut que vous sachiez que ceux-là existent, et même s'ils ne sont pas nombreux, dans une certaine mesure, je crois qu'ils peuvent nous servir de thème d'encouragement.
Et puis, il y a eu le contingent. Bien sûr que, dans ce pays, on a toujours tendance à populariser les choses et les sentiments et que l'on en parle avec beaucoup d'enthousiasme ; mais malgré tout avec une certaine retenue, parce qu'on se dit, au fond : "Oui, c'est vrai, le contingent a fait son devoir."
On se demande d'ailleurs comment il a fait ce choix si brusquement, car il n'y avait pas de précédent - vous savez que dans les drames précédents, il est resté soumis, à cause même des événements. Eh ! bien, là, il a fait un choix.

Collection Jean Lallas

Et je dis à certains camarades que ce n'était pas le choix du Communisme, c'était quelquefois le choix du Socialisme. Cela a pu être le choix du Communisme. Je n'en sais rien. C'est anonyme, cela. Mais il y a eu une volonté unanime d'agir et cela s'est résumé par deux ou trois slogans. Je crois que c'est le contenu essentiel de leur pensée. Le Général Challe leur avait dit, sans doute parce qu'il le craignant, et parce qu'il avait déjà entendu parler de la façon dont il allait résister, le général Challe leur avait dit : "On va vous libérer". Sur les murs, ils ont écrit : "Pas de grilles". Vous allez me dire que c'est une boutade de jeunes. Non, c'était une détermination et un choix. Et encore : "Vive de Gaulle !" Vous allez dire : "Eh bien, tout le contingent est gaulliste !" Il l'était à l'instant, sans doute. où il a écrit cela sur les murs, mais je crois que son sentiment était encore plus fort à cause même de cela, car là aussi il y avait un choix. C'était de Gaulle contre Challe. Oui, c'est vrai que nous faisons ce choix, que nous avons à le faire en Algérie et que le contingent, vos enfants, vos frères l'ont fait parce qu'ils ont choisi de Gaulle plutôt que Challe pour des raisons politiques. Au moment où ils les ont écrits sur les murs, ces slogans avaient une valeur que vous devez certainement apprécier. Ceux qui, par exemple, prenaient des casernes, on n'en parle pas. On a certainement bien raison de le faire. Je crois que peut-être déjà certains soldats du contingent peuvent souffrir de ce qu'il y a ce retour du bâton avec tellement de facilités compte tenu du règlement de caserne. Mais des casernes occupées par le contingent, des colonels enfermés, parce qu'ils étaient félons, des généraux connus venant réclamer leur libération et des caporaux chefs disant : "Non, nous les garderons, car nous sommes les gardiens de la République" ? Je sais bien que cela maintenant peut avoir des aboutissements fâcheux, mais ce que nous voulons retenir, nous, les Socialistes, c'est l'efficience de ce mouvement spontané : des soldats de la France républicains.

(Applaudissements)

Evidemment, il y a les militaires décidés à résister, il y a le contingent et, de l'autre côté, évidemment, il y a les civils, les civils, ce sont les européens dont nous avons tout à l'heure parlé. Mais ce sont aussi leurs cadres administratifs qui sont là-bas. J'entends des camarades exprimer des souhaits. Nous les exprimons avec eux, bien entendu, avec la même netteté, avec la même force. Quant on dit :"Nettoyez les écuries d'Augias", je veux bien, et retournons au rendez-vous pour changer tous les fonctionnaires de la délégation générale ; je dois dire d'ailleurs à la vérité que cela est commencé depuis longtemps. Je sais que l'on a dit que cela était mal fait mais il y a chez nous des gens qui ont la manie de se flageller. Peut-être que déjà dans une certaine mesure on avait essayé à vivifier l'atmosphère. Cela ne se faisait pas sur le même thème. A ce moment-là, on disait : ce sont des réactionnaires. Maintenant, ce n'est pas cela. Ce sont des ultras qui ont fait un choix, qui ont pris une autre détermination. Il n'y a pas que les petits blancs d'Algérie, il y a tout leur appareil administratif et policier. Car, en vérité, les polices en Algérie sont corrompues.

Dans la mesure ou c'est corruptions pour la République que de voir des ultras dans les administrations policières auxquelles on confie d'ordinaire la sécurité de la nation organiser des complots contre la République. Je peux vous dire par exemple que dans de grandes villes d'Algérie il y a des cadres de la police qui sont des plastiqueurs". Vous allez me dire : "C'est une affirmation gratuite", non, dans quelque temps, l'histoire nous départagera et vous verrez bien si nous avons le bonheur de nous tirer de tous ces mauvais pas qu'il sera prouvé précisément que ceux-là et d'ailleurs même des militaires, même des artificiers qui s'amusent dans une ville comme Constantine à placer eux-mêmes les pétards dont ils disent qu'ils sont innocents et qu'ils ne font que défoncer les portes alors qu'ils défoncent quelquefois des poitrines, faisaient partie de la rébellion. Vous voyez un peu dans quel état est l'équipement de rébellion de ces petits blancs d'Algérie dont on parle. Nous devons leur donner tort quant aux manifestations qu'ils conduisent. Car nous en avons la certitude et nous leur avons expliqué avec des arguments qui étalant sincères, qui avaient du poids et qui auraient dû les convaincre. C'est vrai qu'ils ont tort de faire cela. Mais ils sont malheureux,
Il y a, je vous l'ai dit tout à l'heure, de petits intérêt. et de grands profits. Si nous pouvons détecter les grands profits en les nommant et essayer de les prendre tous, je crois qu'à ce moment-là nous pourrons parler aux petits blancs. Car les petits blancs, ce qu'ils veulent, maintenant, ce sont des garanties. Il y a souvent des controverses entre nous, dans nos assises. On parle des mots qu'on a prononcés autrefois et des mots que l'on prononce maintenant. On essaie d'ailleurs de donner une même définition à un mot quand il est conduit sur trois, quatre années. Vous savez que ce n'est pas vrai. Vous savez très bien que cela change. Vous savez qu'il est inexact que nos propos ont changé. Ce qui change, ce qui a changé, c'est la situation, c'est parce que nous cheminons les uns et les autres pour essayer de nous rencontrer. C'est là, je crois, un des mérites des Socialistes que d'essayer de faire ce cheminement. L'indépendance, cela voulait dire quelque chose hier et cela pourrait dire quelque chose d'autre demain, quelque chose de plus humain, de mieux conçu, de plus acceptable, pour que les européens d'Algérie nous comprennent mieux, peut-être faudrait-il les rassurer. On a parlé du général de Gaulle. C'est vrai, moi je ne suis pas tout à fait de son avis. Lui qui a de l'autorité sur nous pourrait s'adresser aux petits européens. Car les petits européens d'Algérie ressemblent étonnamment aux métropolitains. On les croit privilégiés. Mais les statistiques prouvent le contraire. Leur niveau de vie est le même, en moyenne, que celui des métropolitains. Pourquoi essayez-vous sur ce plan-là de les faire passer pour des gens qui seraient matériellement privilégiés ? C'est vrai qu'ils sont privilégiés, mais nous, les Socialistes, il y a longtemps que nous le disons et que nous conduisons notre propagande sur ces thèmes. Il y a longtemps que nous disons que cette masse d'européens projetés là-bas par votre action par la nôtre, sont des gens qui de fait sont privilégiés. C'est nous qui avions raison parce que nous voulions étirer ce renouveau algérien, nous le voulions de longue période en transition et nous avions le

temps. Car, au moment où je vous parle, il y a cinquante ans que nos efforts là-bas continuent sans cesse pour essayer d'obliger dans une certaine mesure même la métropole qui ne nous comprenait pas à mener une politique libérale, à conduire les musulmans avec les européens vers une situation nouvelle. Aujourd'hui, ce qui fait le désarroi des européens, c'est précisément le manque de temps, c'est parce qu'ils ne peuvent pas concevoir que dans un temps très resserré, tout d'un coup, ces problèmes pourront être réglés. Je crois qu'ils ont raison. Vous le savez tous ici qu'ils ont raison. Car, en ce moment, bien des pensées se dégagent. On dit : "nous pourrions obtenir cela, nous voudrions obtenir cela". Des camarades, d'ailleurs imprudents - il faut le signaler - disent : nous ne pouvons pas obtenir cela". Je dis que c'est scandaleux que de le dire dans un Congrès où nos propos sont répétés. Car si nous allons négocier, nous allons négocier avec les adversaires, c'est juste, mais je pense aussi qu'ils auront le souci de leurs responsabilités et nous n'avons pas le droit de les persuader à l'avance que nous demandons d'être exigeants. Car ce que nous voulons, nous, Socialistes, c'est que là-bas les européens demeurent avec les musulmans. Nous ne pouvons pas comprendre un mouvement de population. Nous disons que quelles que soient apparemment les différences qui existent, les haines qui vont encore durer, cette guerre, tout pourra se raccommoder. Mais tout pourra se raccommoder si, évidemment, nous trouvons en face de nous des gens raisonnables. C'est dans cette mesure que je veux dire que je ne suis pas d'accord avec la façon catégorique dont notre camarade Defferre a réglé les choses. Oui, le GPRA est représentatif et ce n'est pas moi en tant qu'algérien qui vais le nier. Car c'est vrai, je coudoie, je fréquente, je cause avec des musulmans, Je les confesse et je sais bien qu'il y a du crédit pour le GPRA, mais il peut y en avoir pour les autres. Ce n'est pas la peine de citer le MNA. Il y a une multitude de gens qui pensent en Algérie et pensent comme vous en gens libres, en tout cas qui se replient sur cette liberté qu'ils ont gagnée parce que ce sont des gens qui se déterminent en eux-mêmes et librement et peuvent penser de façon différente du GPRA. Il ne s'agit pas de dire que nous allons mettre en état de concurrence d'autres organisations avec le GPRA. Il faut partir de cette idée essentielle pour un Socialiste qu'on ne fera rien si on le fait contre une masse assez importante de musulmans en Algérie. Et - car j'ai aussi un dossier européen -, vous allez riposter : "Avec les européens, ce sera difficile". Vous savez ce qu'il faut ? Cette masse-là, il faut la châtrer de cette espèce de glande abdominale qui en ce moment vomit ce venin. Il faut essayer de la rendre ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être normalement, c'est-à-dire une masse de gens essentiellement semblables à nous et qui pensent ou devraient penser comme nous. Il n'est pas impossible de la mettre devant ses responsabilités si précisément on parle de façon sérieuse dans notre organisation politique de ce qu'on appelle les garanties. Je dis sans honte que j'ai été contre l'indépendance et que je serais encore contre l'indépendance s'il y avait un moyen demain d'obtenir quelque chose de mieux. Mais, puisque nous en sommes à la définition

qu'a donnée le général de Gaulle qui est certainement raisonnable et tient compte justement de cette situation du bassin méditerranéen, de cette expansion musulmane, etc., si dans cette mesure-là on veut tenir compte de tout cela, je suis pour une indépendance, mais que je veux aménager et je dis que le mot ne me fait plus peur dans la mesure même où cela sera aménagé. Notre parti ne croit pas que l'indépendance en elle-même réglera les choses. L'indépendance, le nationalisme dans un peuple comme le peuple algérien, c'était un mal nécessaire. C'est l'impérialisme français - le mot ne me fait pas peur non plus - qui l'a conduit jusque là, qui chaque jour a fortifié ce mal jusqu'à son éclosion définitive. Mais, maintenant, je dis que si on arrange cela, c'est-à-dire que si on fait en sorte que là-bas européens et musulmans vivent ensemble dans une démocratie, les conditions de survivance du Socialisme demeureront et ce peuple aura toutes garanties d'évoluer comme nous le souhaitons. Pouvez-vous demander à des européens et à des musulmans de se trouver demain dans une situation rétrograde ? Non. C'est pourquoi, en tant que Socialistes conséquents, nous avons un droit mais aussi un devoir, c'est de faire en sorte que demain la vie là-bas soit la vie de tous, une vie normale comme celle que vous menez en métropole. Ne réglez pas les problèmes comme le fait Gazier, car c'est plus difficile, je crois qu'il ne le dit. Comment voulez-vous dire à des gens qui demeurent là-bas depuis longtemps, qui vont y mourir, qu'il faut rentrer ? Où ? Comment ? Dans quelles conditions allez-vous les recevoir ? Vous n'en savez rien. Il vaut mieux dire que nous allons là-bas les garder et que nous voulons qu'ils vivent en paix avec les musulmans. Moi, je préfère dire cela pour l'instant et me battre sur cette thèse plutôt que de capituler, parce que là-bas, nous les Socialistes, nous avons un devoir de plus que vous et qu'il est impérieux. D'ailleurs, quand je dis de plus que vous, je crois que je suis injuste, et je voudrais en terminer par là. C'est vrai que vous êtes près de nous, c'est vrai que vous nous comprenez, c'est vrai que vous êtes là pour faire le pont entre les musulmans et les européens, c'est vrai que vous êtes auprès de nous une garantie de réussite pour que l'avenir demain soit meilleur. Mais il faut que tout cela soit assorti de garanties, c'est-à-dire que vous puissiez là-bas tranquilliser les âmes - comme disait de Gaulle - et, en tout cas tranquilliser les esprits et les cœurs. Car si vous voulez vous mettre dans la peau de ces gens-là, vous penserez avec moi que dans cette situation vous seriez terriblement angoissés. C'est dans cette mesure que nous devons faire un effort ensemble pour les écarter d'abord du mauvais chemin et essayer de préparer avec eux et les musulmans un avenir meilleur pour tous.

Voilà, mes camarades, ce que je voulais vous dire en gros. Je crois que nous pouvons arriver à des résultats essentiels. Bien sûr, dire à l'avance des choses qui paraissent savantes et compromettent non seulement l'avenir des européens d'Algérie mais aussi l'avenir des algériens eux-mêmes, c'est - je le répète - un langage imprudent qui doit être banni de nos assises. Il faut essayer de se cramponner à toutes les vérités et faire qu'elles soient valables pour tous de la

même façon. On a parlé d'association ; si on l'installe comme une règle formelle, cela peut peser ensuite sur les relations. Si là-bas il y a des relents de colonialisme, je sais très bien que rien ne réussira. S'il y a là-bas des gens qui ont encore avec le budget de guerre dont parlait Defferre tout à l'heure les moyens de faire durer le terrorisme de façon que la haine demeure encore là-bas, évidemment tout risquera d'échouer. Mais ce n'est pas à nos yeux une raison suffisante pour que nous désespérions et, en ce qui concerne les Socialistes, c'est dans le Parti Socialiste qu'ils mettent toute leur confiance.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gérard Jaquet

Gérard Jaquet

Mes chers camarades, j'essaierai très rapidement de donner à la tribune du Congrès national le sens du vote de la fédération du Nord sur les motions soumises.
La fédération du Nord a tenu le jeudi de l'Ascension un Congrès fédéral excellent, vibrant, ardent et enthousiaste, dominé par un seul souci : le souci de l'unité du Parti, souci d'unité du Parti qui s'est traduit par l'adoption d'une motion qui a recueilli 410 mandats contre 9. Cette motion s'inspire du texte qui a pris nom dans le domaine des motions : "Les tâches du Parti".
Quelques modifications ont été apportées par elle qui sont plutôt des points de formulation que nous reverrons à la Commission des résolutions. Dans le domaine de l'Algérie, en revanche, la fédération du Nord a voulu préciser un peu plus longuement que dans la motion dite "des tâches du Parti" la position de celui-ci en remettant l'accent sur les trois problèmes principaux que sont à ses yeux l'autodétermination, une solution commune, décision unanime de notre Congrès national de l'an dernier, décision prise par la majorité et par la minorité ensuite sur le sens d'une Algérie démocratique. La fédération du Nord a pensé aussi unanimement qu'il aurait été dangereux de prendre dans le Congrès national des résolutions pouvant gêner les négociations d'Evian dans un sens ou dans un autre. Elle a pris cette décision en restant là aussi fidèle à l'esprit du Congrès de l'an dernier dans lequel lors d'une conversation sur Melun, nous avions pensé qu'il ne fallait gêner en rien les négociations. Nous ne pensons pas que le moment serait propice de développer dans un catalogue comment nous penserions régler le problème quant aux garanties et aux exigences. Evian se déroule entre des représentants dans lesquels nous n'avons pas partie prenante. Il serait navrant et peut-être dangereux pour le Parti de porter pour demain un tout petit peu de responsabilité en cas de rupture ou de difficulté.
En revanche, la fédération du Nord se félicite du texte qui a trait au Sahara dans la motion des tâches du Parti. Elle se félicite de cette prise de position qui réglera peut-être demain dans, le sens à la fois de la collaboration, de l'amitié

Fondation Jean-Jaurès

avec la France ces problèmes qui ne manqueront pas d'être soulevée avec la question du Sahara.
Elle se félicite des thèses sur la paix, sur le problème international, des thèses de l'Europe, des thèses qui ont recueilli d'ailleurs depuis déjà de nombreuses années l'unanimité du Parti. Elle a voulu renforcer dans le domaine intérieur l'affirmation de la motion des tâches du Parti concernant le problème du pouvoir présidentiel. Elle a voulu modifier le début du paragraphe de la façon suivante : "La Constitution de la 5ème République n'a jamais été appliquée et le glissement vers le pouvoir personnel s'est accentué. Le Parti doit être vigilant" - et là, nous reprenons le texte même de la motion. Nous pensions qu'il était bon d'affirmer qu'il y a - et ceci est indiscutable, ceci est reconnu par tous - une glissement vers le pouvoir personnel. Il était bon que ceci soit précisé. Dans le domaine intérieur, nous avons voulu aussi mettre l'accent sur le problème social, y ajouter le problème des anciens combattants du secteur public qui n'était pas un oubli, mais plutôt dans le texte d'une motion rédigée un moment donnée, où des formules peuvent sauter, une omission. Il est bon de le remettre. La fédération du Nord a voulu surtout attirer l'attention non seulement du Parti mais de l'opinion publique sur un problème social plus particulier qui est le sort des vieux travailleurs sur le plan national. Il est certain que si le pouvoir d'achat des travailleurs a diminué, ceux qui ont été les plus victimes de la politique de régression sociale depuis trois ans ont été les vieux travailleurs qui ont payé, par le vol d'une partie importante des crédits du Ponds de Solidarité, la politique antisociale du gouvernement, mais aussi qui ont subi, par le maintien de leurs ressources, des conséquences de cette politique antisociale. Aussi la fédération du Nord a-t-elle pensé qu'il serait bon que le Congrès national, dans un ordre du jour particulier, s'adressât plus spécialement aux pouvoirs publics en démontrant les conditions difficiles dans lesquelles vivent les travailleurs.
Cette motion, la voici :
Les élus Socialistes ont développé dans les assemblées nationales et départementales les projets du Parti Socialiste pour permettre aux anciens de vivre décemment.
Dans ce domaine, les réalisations des pays gouvernés par les Socialistes sont des exemples ; si cet idéal ne peut être atteint dans l'immédiat, le Congrès estime que des mesures d'urgence doivent intervenir.
A partir de cette année, les travailleurs assujettis à la Sécurité sociale auront cotisé plus de trente années.
La loi a prévu la liquidation à 60 ans de la retraite des vieux travailleurs, mais en n'accordant que 20% du salaire de base.
Le Congrès estime qu'il ne doit plus être fait de distinction et que la retraite doit être liquidée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes sur la base minimum de 50% du salaire moyen des dix meilleures années, en accordant une majoration par année supplémentaire de versement au delà de trente ans.

Il est indispensable que des réformes interviennent d'urgence pour modifier et revaloriser l'allocation compensatrice des augmentations de loyers, le fonds national de Solidarité et les différentes formes d'aide sociale.
Il n'est pas besoin d'insister sur l'insuffisance notoire de certaines allocations d'aide et l'incohérence des barèmes et règles d'admission.
C'est pourquoi le Congrès demande que soit :
1 - relevé sensiblement la limite du cumul de l'allocation mensuelle aux personnes âgées qui est attribuée aux personnes ne recevant que l'allocation spéciale vieillesse et par conséquent les plus misérables parmi les bénéficiaires des lois d'aide sociale ne disposant au maximum compte tenu de l'aide alimentaire et de l'ensemble de leurs ressources que de 237 frs par jour.
2 - l'unification des barèmes d'admission aux différentes formes d'aide sociale.
3 - insiste pour obtenir que le taux des allocations et les barèmes qui n'ont pas été modifiés depuis quelques années soient majorées et qu'enfin pour toutes les formes d'aide sociale, le taux des allocations et le plafond des ressources soient indexés sur quelques éléments : coût de la vie, salaires, etc.
Il est urgent que cette situation soit modifiée, nul ne peut admettre que 237 anciens francs suffisent à certains vieillards pour subsister chaque jour ; d'autre part, si les plafonds de ressources ne sont pas modifiés pour être réajustés au coût de la vie, la situation de certains vieux travailleurs au lieu de s'améliorer avec la création de régimes complémentaires sera de plus en plus difficile.
En alertant l'opinion pour obtenir des mesures d'urgence, le Parti Socialiste tient à affirmer sa volonté de ne pas considérer la réalisation de ces mesures comme l'idéal, mais comme une première urgence.
Il continuera à défendre les projets déposés précédemment par les groupes parlementaires socialisées pour permettre d'accorder à tous, comme dans les pays à direction Socialiste, une retraite qui permette de vivre décemment sans être dans l'obligation de faire appel à de multiples régimes complémentaires ou à l'aide sociale.
Voilà la motion que la fédération du Nord dépose sur la tribune du Congrès comme addition à la motion dite des tâches du Parti.
Problème de la Gauche, le Parti se félicite de ce qui a été fait, je pense qu'avec raison nous pouvons constater que depuis quelques mois des pas en avant ont été réalisés.
Domaine de la conclusion de la motion : nous pensons que les problèmes relatifs aux méthodes d'action relèvent plus du Comité directeur que d'une motion de Congrès. Il est évident que la fédération du Nord n'a pas cru devoir passer sous silence les éléments importants qui se sont déroulés depuis la diffusion du Bulletin de Documentation politique.
Il est certain que les deux éléments principaux s'appellent à la fois la rébellion des activistes et le discours du Président de la République, et ont tous deux retenu notre attention. Je ne serai pas très long, je dirai très simplement que nous sommes d'accord à la fois avec Defferre sur le sens de l'interprétation à donner

sur le rôle des activistes et l'article 13 dont je dirai tout de même un mot tout à l'heure, mais il est certain que la rébellion du 22 avril a été, si besoin était, pour quelques uns, une confirmation supplémentaire qu'il faut dans ce pays accepter de briser les factieux qui sont à la fois en Algérie et aussi en métropole.
Lorsque nous avons assisté, les uns et les autres, dans cette nuit tragique de dimanche, au discours de M. Debré, eh bien, nous avons le droit de dire qu'à ce moment-là, le gouvernement n'avait trouvé comme ressource, pour venir à l'aide des pouvoirs publics, que de lancer un appel aux travailleurs de la région parisienne, en leur demandant de se rendre à pied, à cheval ou en voiture, comme le dit la formule, pour essayer de s'opposer à l'arrivée éventuelle des parachutistes !
Ceci aurait pu donner à M. Debré un peu plus d'humilité dans son discours de la semaine suivante où il apparaissait, à retardement, comme un matador... il aurait dû y penser dans la soirée du dimanche !
Le Président de la République a été obligé de lancer le dimanche son appel "Aidez-moi", et il ne faut pas oublier qu'il y a deux faits principaux qui dominent les événements du mois d'avril, ce sont : l'apport des travailleurs et l'apport du contingent.
Tout à l'heure, Rabier rappelait le rôle du contingent en Algérie. Pour ceux qui ont à la fois des enfants, des amis, des jeunes de leur commune là bas, c'est connu qu'il s'agit là d'un phénomène nouveau et il est certain que si l'on a pu briser la volonté des activistes, c'est parce que le pouvoir a été prisonnier à la fois de l'opinion publique, des travailleurs, du contingent et qu'il a dû agir.
C'est un phénomène dont il est bon, pour nous, de tirer des conclusions pour l'avenir.
D'autre part, il serait bon, je crois, de souligner le travail fait pendant ces heures difficiles par le Secrétariat général du Parti et de féliciter Guy Mollet pour son intervention, la nuit, à la télévision, mettant nettement l'action, comme il devait le mettre, en tant que Secrétaire général de notre Parti, sur les points essentiels, de même que nous devons féliciter Pierre Herbaud de son attitude intelligente au moment où ceux qu'on a appelés les militants se dirigeaient vers la Place Beauvau.
Le discours du Président de la République, l'article 16, la fédération du Nord, quant à elle, résume le problème de façon très simple : l'article 16 est utile pour régler les séquelles de la rébellion des ultras d'Algérie. Il faut donc le maintenir, mais s'en servir, car c'est cela la question, il ne faut pas que l'Article 16 soit un épouvantail, il faut qu'il soit appliqué à tous ceux qui ont été les complices des activistes du 22 avril, non seulement à ceux qui l'ont été ouvertement, mais à ceux dont on n'a pas beaucoup parlé, ceux que j'appellerai les attentistes, car il est certain que si le contingent n'avait pas réagi, si les travailleurs n'avaient pas réagi, les attentistes - et on en trouvait un peu dans toutes les sphères, police, administration armée - auraient été des activistes supplémentaires, il est bon de s'en souvenir !

Contribution Jean-Jaurès

Dans la mesure où le pouvoir a pu compter sur la classe ouvrière, sur le contingent, les événements se sont déroulés comme nous le savons, mais c'est la preuve qu'un homme quel qu'il soit ne peut rien régler, que la République n'est viable que dans la mesure où le prolétariat est d'accord, et c'est la démonstration qu'il faut, dans le moment que nous vivons, donner aux travailleurs, non seulement leur part, et leur juste part, mais aussi et surtout ne pas retourner contre eux je ne sais quels pouvoirs spéciaux dont le résultat serait la prise, pour les travailleurs de la fonction publique, par exemple, d'un décret antigrève ; cela aussi, la fédération du Nord l'a souligné.

Il est certain qu'à partir du moment où l'Etat patron rompt le partage qui doit normalement délimiter le travailleur et l'employeur, il reste pour le travailleur le droit de grève comme recours et il est bon que le Congrès, dans sa résolution finale marque sa solidarité la plus complète avec les travailleurs de la fonction publiques

Ayant vu tout cela, la fédération du Nord a constaté qu'il y avait dans le Parti unanimité sur tous les grands problèmes et c'est au nom de ses 419 mandats qu'elle a chargé ses délégués d'agir au sein du Congrès pour obtenir une motion unanime, car elle ne comprendrait pas que demain il n'y ait pas unanimité sur les problèmes pour lesquels nous sommes tous d'accord.

Tout à l'heure, Christian Pineau dirait que la minorité à l'intérieur du Comité directeur faisait des sacrifices à l'unité du Parti, mais je dis à nos camarades de la minorité : est-ce que vous ne pensez pas qu'un Congrès national du Parti, c'est en vérité un sacrifice collectif pour sortir une motion qui définisse la politique du Parti ?

Est-ce que vous n'êtes pas convaincus qu'en adhérant au Parti Socialiste, en adhérant à la formation même de notre Parti, en acceptant ses lois, il n'y a pas déjà l'acceptation d'un certain sacrifice pour définir une politique commune ? Car s'il fallait, camarades, rester, les uns et les autres, sur nos principes, quels qu'ils soient, j'ai l'impression qu'au lieu de majorité, nous aurions un arc-en-ciel de minorités, ce qui n'est pas la raison d'être du Parti.

J'approuve, comme le disait Augustin Laurent, l'instauration de la Commission des résolutions qui est à la base même de l'organisation du Parti, et qui nous oblige à rechercher l'unanimité, et je pense qu'il ne faudrait pas aujourd'hui vouloir transformer cette attitude d'hier, qui a été la loi pendant cinquante ans, par celle qui consiste à dire qu'on recherchera les minorités.

Je suis sûr, mes camarades, que si nous le voulons, et nous le voulons tous, les uns et les autres, nous pourrons sortir de ce Congrès un texte unanime, ce qui a son importance, mais nous pouvons encore mieux, au moment où l'opinion publique est angoissée, au moment où les combats sociaux risquent de prendre de plus en plus d'acuité sur le sol national, nous présenter à la classe ouvrière de ce pays comme un parti uni, unanime, résolu, décidé à lutter pour apporter à nouveau aux travailleurs, par l'expérience de son passé, la solution de leurs problèmes.

Je crois qu'ainsi, nous agirions, camarades, non seulement dans le sens de l'intérêt du Parti, mais aussi dans le sens de l'intérêt de la République et de notre pays.
Voila le vœu que formule la fédération du Nord.
Je suis convaincu que l'ensemble des militants de ce Congrès tiendra à agir dans ce sens et nous aurons peut-être, je le souhaite, la satisfaction d'enregistrer dimanche l'unanimité du Parti face aux difficultés qui nous attendent, résolu unanimement à se battre dans le combat de demain.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gérard Jaquet.

Gérard Jaquet - Camarades, nous sortons à peine d'une insurrection militaire et nous sentons peser la menace d'une tentative d'insurrection civile des ultras d'Alger qui s'agitent désespérément à la veille de l'ouverture des négociations d'Évian.
Nous devons profiter de cette période d'attente bien incertaine pour faire le point, pour présenter un certain nombre de réflexions, dégager un certain nombre d'enseignements.
La situation comporte tout d'abord une conséquence bien évidente : le régime républicain a été dangereusement menacé par les militaires en rébellion qui ont bénéficié de complicités nombreuses, nombreuses dans tous les domaines, nombreuses dans tous les milieux, aussi bien sur le plan civil que sur le plan militaire.
Déjà le 13 mai, il y a trois ans, avait montré la gravité du péril, mais la 5ème République n'a pas su ou pas voulu faire l'épuration. Elle est aujourd'hui condamnée à la faire ou à disparaître.
Cette épuration, elle doit être impitoyable. Elle doit être impitoyable, non pas parce que nous avons un désir de vengeance, mais elle doit être impitoyable parce que c'est nécessaire, et elle doit être impitoyable pour tous les coupables, quels que soient leurs grades, leurs fonctions, quels que soient même les services rendus dans le passé.
C'est le seul moyen, à mon sens, de redonner à l'armée son vrai visage, de la réintégrer vraiment dans la nation, et de lui permettre de redevenir le soutien sans éclipse du pouvoir légal.
A ce propos, je crois qu'il serait bon de dire et de redire combien il serait souhaitable que le Parti se penche sérieusement sur le problème militaire.
L'armée nous est apparue trop longtemps sous la forme d'une organisation lointaine, hostile, et c'est peut-être un peu notre faute si aujourd'hui elle reste à notre égard si lointaine et si hostile.
Pour ma part, j'avoue que devant cette immense tâche d'épuration, je ne suis nullement choqué de voir le Président de la République appliquer l'article 16.

Fondation Jean Jaurès

Il est bien évident que l'article 16 s'appliquait pendant l'insurrection, mais l'insurrection ne se poursuit elle pas, sous une forme souterraine, insidieuse, et n'est-il pas évident que pour combattre cette forme nouvelle et dangereuse, il faut des moyens exceptionnels ?
Une partie de l'opinion semble choquée parce que le Président de la République n'a pas encore renoncé à l'utilisation de l'article 16. Mais est-ce que ne pensez pas que cette même partie de l'opinion crierait au scandale si l'épuration n'était pas poursuivie par tous les moyens, même les moyens les plus exceptionnels ?
Par contre, nous devons affirmer, je suis d'accord sur ce point avec la plupart des camarades qui sont intervenus, que l'article 16, s'il doit servir pour poursuivre l'épuration ne doit pas servir à n'importe quoi.
Il est certain qu'il ne doit pas servir notamment pour gouverner plus facilement, qu'il ne doit pas servir pour gouverner contre la classe ouvrière particulièrement et les mesures qui viennent d'être prises par le Conseil des ministres d'aujourd'hui semblent bien inquiétantes à cet égard.
Il ne doit pas non plus servir pour modifier la constitution,… (applaudissements)… car ne n'est pas la procédure régulière.
Voilà, à mon sens, comment nous devons utiliser l'article 16. Nous devons l'utiliser sur un point précis, sur un point important, mais nous devons très nettement protester s'il est appliqué dans d'autres domaines.
Autre constatation, il faut hâter les négociations d'Evian.
Je crois qu'un accord satisfaisant est encore possible, mais nous sommes vraiment à la limite. Il est certain qu'il était plus facile d'arriver à un accord acceptable à l'époque de Melun, car la situation s'est dégradée, mais, cependant, elle n'est pas encore vraiment compromise.
Sur ce point, je crois que le Parti doit, comme il le fait toutes les fois, adapter sa position à la situation actuelle, mais, par contre, je vous avoue que je ne suis pas certain que nos amis de la minorité aient raison qui pensent que nous devrions sensiblement modifier nos attitudes antérieures.
En quoi notre politique ne serait-elle plus valable ?
N'avons-nous pas déclaré qu'une négociation ne pourrait vraiment s'engager que dans la mesure où seraient discutés en même temps le cessez-le-feu et les conditions de l'auto-détermination ?
N'avons-nous pas affirmé qu'il était selon nous de l'intérêt de l'Algérie comme de la France qu'une coopération étroite entre ces deux pays soit assurée par un accord d'association.
Et n'avons-nous pas ajouté que si une formule de ce genre pouvait être acceptée par le gouvernement français et par les autres parties intéressées, c'est-à-dire, bien entendu, essentiellement par le FLN, l'exercice de l'autodétermination en serait facilité ? En quoi cette conception est-elle dépassée ?
Nous pensions, et nous pensons toujours qu'à Evian, il faudra discuter du cessez-le-feu, des garanties de l'autodétermination et de l'avenir algérien. Nous pensions et nous pensons toujours qu'il faudra, sous une forme ou sous une

autre, consulter les autres fractions de la population algérienne, qui sont évidemment intéressées par le devenir du territoire sur lequel elles vivent. Rien de tout cela n'est dépassé et nous devons, au contraire, nous féliciter d'avoir vu juste.

Par contre, nous devrions, à la veille de ces négociations, nous efforcer d'approfondir la notion d'association, car c'est en cela que nous pouvons, au cours de ce Congrès, apporter quelque chose de précis et de constructif. Je crois qu'il est évident - et il est évident en tout cas pour tous ceux qui connaissent un peu la situation algérienne, - que l'Algérie de demain sera indépendante. Le grand courant vers l'indépendance a traversé toute l'Afrique et il atteint maintenant irrésistiblement cette partie du Maghreb. Le problème qui se pose devant nous n'est donc pas de savoir si l'Algérie sera indépendante ou non, mais de savoir sous quelle forme et comment l'Algérie deviendra indépendante. S'agira-t-il, comme ça été le cas, par exemple, malheureusement, pour la Guinée, d'une indépendance de sécession et l'Algérie se détournera-t-elle progressivement de la France ? S'agira-t-il, au contraire, d'une indépendance avec étroite association et l'Algérie acceptera-t-elle librement, en toute souveraineté, d'associer son destin avec le nôtre, non plus au nom du principe dépassé de la subordination, mais au nom du principe de la solidarité mutuelle qui nous unit déjà à tant d'Etats d'Afrique noire ? Voilà le choix, le seul choix, et je crois qu'il serait stupide de défendre aujourd'hui d'autres formules dépassées.

Nous souhaitons l'association, mais que doit contenir l'accord d'association ? Un accord d'association doit, bien entendu, comporter tout d'abord une partie économique importante et il devrait être évident pour nous tous que nous devons poursuivre l'aide que nous apportons à l'Algérie. Oh ! Nous connaîtrons sans doute des déceptions dans ce domaine. Les réactions musulmanes ne sont pas et ne seront pas toujours celles que nous souhaitons, mais nous ne devons cependant pas nous décourager, et cela est vrai non seulement pour l'Algérie, mais aussi pour l'ensemble de l'Afrique noire de culture française. Dans ce domaine, la position du Socialisme a été constante. Nous avons toujours affirmé que notre rôle était d'amener progressivement les territoires conquis autrefois par la France à se gouverner eux-mêmes et à s'émanciper. Nous avons toujours affirmé également qu'au lendemain de l'indépendance, notre tâche ne serait pas pour autant achevée, mais qu'elle devrait prendre alors un caractère tout à fait différent.

Oh ! Nous savions fort bien que tout cela ne se passerait pas nécessairement dans un climat idyllique. La marche vers l'indépendance peut prendre des formes diverses, tantôt lente et progressive, tantôt brusque et brutale. Cet aspect plus ou moins brutal qu'emprunte l'émancipation est fonction de bien des choses. Il est fonction, bien entendu, de l'attitude des populations autochtones et de celle de certains de leurs leaders. Il est aussi fonction de l'attitude de l'Etat colonisateur et il est bien difficile de savoir quel est l'élément qui exerce la plus

grande influence. Eh bien ! Je crois que nous aurions tort, au lendemain de l'indépendance de ces peuples, d'agir en justiciers, en récompensant les uns et en punissant les autres. Nous aurions tort parce que ce serait contraire à notre mission, mais aussi parce que cela se retournerait contre nous-mêmes, en rejetant les Etats que nous aurions voulu punir dans le camp de nos pires adversaires.

J'avoue qu'à cet égard, j'ai éprouvé un certain malaise en écoutant la déclaration du général de Gaulle qui a précédé l'insurrection et qui donnait un peu l'impression du commerçant faisant ses comptes et établissant son bilan. Ce n'est pas en termes d'équations et d'équivalences qu'on doit régler le problème d'outre-mer. C'est avec une autre approche et en fonction d'autres perspectives ; d'ailleurs notre ami Mollet nous en parlera plus longuement demain matin.

Si je demande qu'on comprenne les réactions, même désagréables à notre égard, des populations autochtones, je souhaite aussi que l'on comprenne les réactions de la partie saine de la population d'Algérie d'origine européenne. Lorsque je parle de partie saine, j'exclus, bien entendu, les ultras, qui exploitent l'inquiétude générale pour faire triompher leurs desseins politiques. Je veux parler, après nos amis d'Algérie qui sont intervenus à cette tribune, de l'Européen qui vit souvent modestement, qui n'a jamais songé à abattre le régime républicain et qui cependant connaît aujourd'hui l'angoisse, car il ne sait pas de quoi demain sera fait pour lui. Il y a là un problème humain que nous n'avons pas le droit de considérer avec légèreté, même s'il nous gêne ou nous laisse perplexes, et je comprends fort bien l'inquiétude de nos camarades des fédérations d'Algérie. Ces Algériens d'origine européenne sont attachés à la terre algérienne, car ils y vivent depuis souvent plusieurs générations, et ils conçoivent difficilement leur vie en-dehors de leur terre natale. Ils savent, d'autre part, que s'ils sont obligés de revenir en France, souvent sans fortune et sans emploi, c'est toute une vie détruite et un avenir sans espoir et sans perspectives. Nous devons donc réclamer pour eux des garanties indispensables, et l'accord d'association doit comporter ces garanties.

Que pourraient être des garanties véritables ? Il y a plusieurs problèmes, des problèmes d'ailleurs différents. On a beaucoup parlé du problème du "petit blanc". Ce qu'on appelle le "petit blanc", c'est, en général, le petit fonctionnaire algérien d'origine européenne, qui occupe les emplois dans la fonction publique, dans les PTT, dans les chemins de fer, dans les administrations. Que deviendra le "petit blanc" ? Il n'est pas douteux qu'un certain nombre d'entre eux perdront leur situation, perdront leur emploi. C'est certain et c'est inévitable, et ils savent eux-mêmes que c'est inévitable, car il est bien évident que les musulmans devront, dans leur propre pays, occuper un certain nombre d'emplois de fonctionnaires, aussi bien dans les PTT que dans les chemins de fer.

Eh bien ! Pour ces "petits blancs", qui seront forcés de quitter la terre algérienne, il faut que le gouvernement prenne sans aucune espèce d'équivoque des engagements précis et il faut, en particulier, qu'il prenne l'engagement de leur

verser, à leur retour en France, une indemnité suffisante, qui leur permette de se réadapter à la vie métropolitaine.
Et puis il y a l'autre problème, le problème de ceux qui pourront rester. Et je crois qu'ils seront nombreux, plus nombreux qu'Albert Gazier ne l'envisageait ce matin. Mais la garantie qu'il faut obtenir pour eux, la garantie qu'il est indispensable d'obtenir, c'est par la négociation d'Evian qu'on peut l'obtenir ; en face des représentants du FLN, on peut défendre un certain nombre de thèses, et il faut que le Parti se penche sur ce problème. On peut, par exemple, demander pour les Européens qui resteront sur la terre algérienne le statut de résident privilégié ou, par exemple, la double nationalité qui serait encore une meilleure solution et que la France devrait proposer à Evian. Mais, de toute manière, il est évident que, quelles que soient les garanties que nous obtiendrons, elles ne seront respectées, elles ne seront durables que dans la mesure où s'établira un véritable climat de confiance, un véritable climat de confiance à Evian, au cours des négociations, un véritable climat de confiance entre la France et les Français d'Algérie, un véritable climat de confiance enfin en Algérie même entre les différentes communautés.
Je sais bien que cela ne dépend pas entièrement de nous, mais dans la mesure où cela dépend de nous, il est certain à cet égard qu'il faut que l'on sache que nous sommes décidés, que la France est décidée à jouer le jeu franchement et loyalement. Un élément important de la confiance qui doit naître, c'est la netteté, c'est la franchise française au cours des négociations, c'est l'abandon de toute position changeante, incertaine ou équivoque. Je crois que si nous agissons ainsi, les chances sont encore grandes d'aboutir à un accord satisfaisant. Mais, je le répète, il faut faire vite.
L'ouverture des négociations, si elle est pour nous un événement dont nous devons tous nous réjouir sans réserve, risque cependant d'accentuer les difficultés et les troubles intérieurs. La République a été menacée ; elle reste dangereusement menacée. Et cela veut dire que le regroupement des forces démocratiques reste plus indispensable que jamais. Nous devons à cet égard féliciter La direction du Parti qui, pendant les jours d'épreuve, a réuni, au siège du Parti Socialiste, cité Malesherbes, des représentants de toutes les forces démocratiques de gauche, aussi bien sur le plan politique que sur le plan syndical. Il y avait vraiment là toute la Gauche française, puisque, pour la première fois, des représentants du PSU étaient venus - et, pour ma part, je tiens à dire que je m'en félicite sans réserve.
Mais si ce regroupement est indispensable, s'il doit même se renforcer sans cesse, je crois qu'il faut déclarer très nettement que nous ne devons pas nous laisser aller aux tentations du front populaire. Attention ! Je sais combien il est tentant, aux heures où la République est menacée, aux heures où un danger fasciste s'affirme, combien il est tentant de penser qu'il faut regrouper à peu près tous ceux qui sont décidés à s'opposer au danger fasciste, qu'il faut regrouper à peu près tout le monde. Je crois que c'est très dangereux et que le

Parti devrait reprendre une formule qui, depuis un certain nombre d'années, est la sienne et qu'il a en particulier lancée au lendemain d'expériences malheureuses : on ne défend pas la liberté avec des hommes et des organisations qui affirment leur solidarité sans réserve à l'égard d'un système qui détruit la liberté sur plus d'un quart du monde. Je crois que c'est une évidence et je crois qu'il est bon de le redire aujourd'hui ; et, par conséquent, je crois qu'il est bon de manifester dans les circonstances présentes, peut-être parce que les tentations sont plus fortes, une vigilance accrue.
Mais, camarades, ce regroupement de la Gauche, tel que nous le souhaitons, doit donc garantir sans équivoque notre caractère démocratique, il doit rester sur le plan des forces démocratiques, mais il doit aussi, au cours des mois qui viennent, prendre une allure offensive. Il devient banal de prétendre que nous devons appuyer la politique algérienne du chef de l'Etat mais que nous devons, par contre, condamner la politique néfaste du gouvernement dans la plupart des domaines. Cette affirmation prend aujourd'hui d'ailleurs une valeur nouvelle et une importance nouvelle. Le climat social qui s'alourdit, malgré l'ouverture des négociations d'Evian, montre avec évidence combien cette distinction est maintenant comprise par le pays. Il faut donc préparer les changements qui s'imposent, mais la Gauche démocratique, qui revendique la succession, doit savoir ce qu'elle veut d'une manière concrète et précise ; elle doit avoir ses perspectives et son programme ; elle doit non seulement s'affirmer comme force d'opposition, mais elle doit, dans le même temps, affirmer sa certitude qu'elle sera la majorité de demain. Au sein de ce combat, le Parti Socialiste doit, bien entendu, rester la grande force d'animation, car c'est la condition essentielle de la réussite. Saurons-nous jouer ce rôle qui nous revient tout naturellement ? Oui, je le crois, mais il faut pour cela que nous le voulions vraiment, que nous ayons confiance en nous-mêmes, que nous surmontions nos divergences secondaires ; il faut que nous prenions tous conscience de l'importance de la mission qui est la nôtre. Le Socialisme redeviendra alors la grande force triomphante qu'il fut à certaines époques de son histoire.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Roger Fajardie, du Cher.

Roger Fajardie

Camarades, pendant plusieurs années dans nos Congrès, mais à un autre titre, j'ai insisté sur les problèmes que posait l'avenir de la jeunesse.
En écoutant hier l'excellente intervention de mon successeur et ami Kléber Lousteau, j'avais le souvenir d'appels semblables à celui qu'il vous adressait, que le Congrès accueillait avec une amicale bienveillance, mais qui, dans nos fédérations et dans nos sections, ne rencontraient pas toujours l'écho que j'en avais espéré.

Et puis, ce matin, en écoutant Jacques Piette, j'aurais pu, comme ancien, me laisser gagner par une certaine impression de culpabilité si, d'abord, je n'avais pensé que le péché qu'il imputait aux jeunes était un péché bien véniel et si ensuite - je le lui dis amicalement et il le sait - je n'avais eu le sentiment qu'il commettait quelque peu une injustice.

Voyez-vous, camarades, au cours de cette expérience véritablement exaltante de trois années passées au Secrétariat national des jeunesses Socialistes, j'ai acquis une certitude ; c'est que ces jeunesses Socialistes, c'est que ces étudiants Socialistes, dans une période bien difficile, avaient tout de même réussi à bien travailler. J'ai acquis une certitude, c'est que notamment dans le domaine dont il était question ce matin, les étudiants Socialistes, secteur particulièrement difficile à gagner, grâce au travail patient et permanent d'une poignée de jeunes étudiants, on avait pu gagner du terrain et que cela se traduisait, au cours des derniers mois, par la présence d'un certain nombre des nôtres à des postes de responsabilité du monde étudiant.

C'est vous dire, camarades, que de mon expérience JS j'emporte la conviction profonde que les jeunesses Socialistes, que les étudiants Socialistes peuvent accomplir un travail utile et efficace, pourvu qu'on les comprenne et pourvu qu'on les aide.

Camarades, je m'étais promis de continuer à souligner en toute occasion l'urgence des problèmes de la jeunesse quand la limite d'âge aurait fait de moi un adulte dans le Parti. Ce moment est venu et c'est pourquoi je voudrais, une fois de plus, m'y attacher quelques instants.

Le Parti doit, plus que jamais aujourd'hui, penser à la jeunesse. D'abord parce que c'est l'une de ses vocations naturelles, et ensuite parce que le temps presse et que la jeunesse, elle, n'attendra pas. La nécessité d'évoquer ces problèmes, la nécessité d'apporter quelque chose de neuf, quelque chose d'attirant, chacun la sent actuellement, camarades, dans le Parti. Il en a été question dans nos débats et, dans plusieurs motions proposées à ce Congrès, j'ai trouvé, avec beaucoup de satisfaction, la présence de préoccupations que les JS ont maintes fois manifestées, de préoccupations que, pour ma part, j'ai maintes fois naguère développées, de préoccupations qui revêtent aujourd'hui un caractère d'urgente actualité.

Camarades, l'une des réalités essentielles d'aujourd'hui, en effet, c'est que les jeunes de 15 à 25 ans représentent 20% de la population du monde. La réalité, pour la France, c'est que les jeunes de moins de 18 ans, qui sont un peu plus de 600 000 en 1961, seront près de 900 000 en 1967. Et l'une des grandes questions qui vous sont posées, c'est de savoir comment la société sera capable de les accueillir.

Roger Southon soulignait hier fort opportunément le rôle de la jeunesse dans les bouleversements qui ont agité tel ou tel point du globe, et comment dans notre propre pays pourrions-nous ne pas tenir compte d'une prise de conscience étonnante de la jeunesse, dont divers événements portent témoignage ? C'est,

par exemple, la constitution du groupe d'étude et de rencontre des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, au sein duquel se retrouvent toutes les tendances de jeunes responsables laïques et confessionnels. C'est, par exemple, le rôle important joué - quel que soit le jugement que l'on porte sur tel ou tel aspect de son action - par l'Union nationale des Etudiants de France. Et puis, c'est, par exemple, la montée du Cercle national des Jeunes Agriculteurs, animé par des jeunes qui ne sont pas des nôtres, mais qui, pour l'essentiel, accomplissent tout de même un travail qui n'est pas tellement éloigné de nous.

Voyez-vous, camarades, la jeunesse d'aujourd'hui cherche sa voie. Elle est - je crois que le mot a été prononcé dans le Congrès - plus ou moins désorientée. Elle est dominée par l'inquiétude face à l'avenir, mais aussi par un réel souci de promotion, que ce soit dans le domaine du travail, que ce soit dans le domaine de l'équipement, que ce soit dans le domaine des loisirs. Cette jeunesse, est en quelque sorte vacante et j'ai pour ma part la conviction profonde qu'elle choisira ceux qui sauront apaiser son angoisse présente.

A quoi, camarades, cette angoisse aujourd'hui tient-elle ? Une fois le drame algérien résolu, et l'on peut maintenant raisonnablement espérer que cette solution n'est pas trop lointaine, le problème qui éclatera comme le problème véritablement essentiel sera sans doute - j'y ai fait allusion il y a un instant - celui de l'avenir de la génération qui, issue de la poussée démographique qui a suivi la guerre, va arriver sur le marché du travail.

Oh ! certes, c'est déjà un problème d'aujourd'hui. Le nombre des enfants s'est accru ces dernières années dans les écoles primaires. On a refusé, deux années de suite, 60 000 gosses à l'entrée des centres d'apprentissage, sans que soit fait l'effort nécessaire dans le domaine de l'équipement et dans celui du recrutement des maîtres. Les progrès scientifiques et techniques se sont développés à un rythme vertigineux, sans que soit accomplie l'adaptation indispensable, et la réforme démocratique de l'enseignement que nous avons maintes fois réclamée, demeure un espoir, hélas, encore bien lointain. Et pourtant, à tous ces jeunes, la société doit être capable de donner un métier, de donner un logement, et il ne semble pas que les Pouvoirs Publics aient conscience de l'urgence de cette échéance, aggravée encore par l'indispensable reclassement, à brève échéance, d'un certain nombre de jeunes ruraux qui ne pourront pas rester à la terre.

Et puis, il ne semble pas non plus qu'on ait tellement conscience de l'enjeu. Si la société devait faire de ces jeunes de 18 ou 20 ans des révoltés sans espoir, alors, le chemin serait ouvert pour toutes les aventures ; il serait ouvert pour toutes les expériences totalitaires.

Il s'agit donc, camarades, selon le mot magnifique de Léo Lagrange, d'ouvrir à la jeunesse toutes les routes, des routes débouchant sur l'assurance de la dignité et sur un plein épanouissement. Voyez-vous, c'est là très exactement que se situe la mission des Socialistes. Sans doute, les Jeunesses Socialistes, les Etudiants Socialistes sont-ils, en quelque sorte, les mandataires de leur génération devant le Parti, mais il faut que le Parti ait clairement conscience

qu'au regard de l'avenir, c'est lui tout entier qui est responsable. La question qui se pose est de savoir ce que nous devons faire.
D'abord, il faudrait que la préoccupation de l'avenir de la jeunesse apparaisse clairement dans les textes qui sortiront de nos travaux. Certes - et j'insiste sur ce point - il ne serait pas bon que, par un texte séparé, on donne l'impression de tenir la jeunesse pour un monde à part dans le pays. Ce ne serait pas non plus conforme à la réalité, car il faut qu'il soit clair que les problèmes posés à la jeunesse ne sont, en réalité, que des aspects particuliers des problèmes généraux de la nation.
Ce que je crois, par contre, très souhaitable, ce que je crois véritablement indispensable, c'est que ce Congrès, dans ses résolutions, ouvre de larges fenêtres vers la jeunesse et les problèmes auxquels elle se trouve confrontée, c'est qu'il soit parfaitement clair que le Parti est capable de prendre l'avenir en charge et qu'il est capable de faire mieux que les autres. Mais cet effort serait insuffisant et, tout compte fait, il serait bien facile s'il ne s'accompagnait pas d'une sorte d'élan de tout le Parti, qui prouve la volonté de tous. Il faut que toutes les fédérations, il faut que toutes les sections s'attachent à ces problèmes. Il faut qu'elles amènent des jeunes à nous et qu'elles montrent, en somme, que le Parti est vraiment le Parti de l'avenir. Nous sommes dépositaires de la meilleure chance du Socialisme, camarades, et de la meilleure chance de la jeunesse, car elles sont, vous le savez bien, intimement liées. Je crois que le moment est venu pour nous plus que jamais d'agir sans complexe. Une crise réelle et profonde agite les étudiants Communistes et elle a eu des échos jusque dans le récent Congrès. De jeunes catholiques s'interrogent et il faut que nous soyons capables de savoir les accueillir.
Et puis, il y a cette volonté de promotion qui monte de la jeunesse ouvrière. Il y a cette étonnante génération de jeunes paysans avec laquelle des progrès extraordinaires sont possibles.
Camarades, je voudrais conclure. Je crois que trois grands problèmes vont dominer le monde dans les prochaines années : celui de la montée des pays en voie de développement, celui de la menace bolchevique et celui de la montée des jeunes. Le dernier, croyez-moi, n'est pas le moins important et, en tous cas, il est le plus général.
Que devons-nous faire ? Quelles sont les solutions immédiates à proposer au Parti ? Ce seront mes derniers mots. Je crois qu'il serait intéressant et qu'il serait sûrement efficace que le Parti organise un jour pas trop lointain une journée d'études, une sorte de journée de confrontation sur ces problèmes de la jeunesse, mais en tous cas, il faut dès maintenant que ce Congrès soit capable de donner le départ à un effort d'ensemble du Parti pour que les jeunes trouvent dans les démocrates Socialistes que nous sommes aujourd'hui des défenseurs et demain, des porteurs d'espérance !
(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole à Palmero, pour 20 minutes.

Palmero

Mes chers camarades, mes amis du département de l'Ardèche et moi-même, nous avons pensé utile d'entretenir le Congrès du problème de la laïcité, dont on a fort peu parlé et dont il nous semble indispensable de faire un court bilan. Je vous parle, je vous le rappelle, au nom d'une fédération qui appartient à un département comptant 47% d'enfants dans les écoles privées. Ainsi, nous pouvons mesurer sur place les dangers de toute concession qui pourrait être faite au cléricalisme.

Certes, je le souligne dès le début, nous sommes tous d'accord sur le fond du problème et il n'est pas question pour moi de donner des leçons à quiconque. J'ajoute que la pensée Socialiste a été exprimée au moment du vote de la loi Debré, par deux excellents discours, celui du Secrétaire général le 24 décembre 1959, à la Chambre des députés, et celui de Georges Guise (?), le 31 du même mois au Sénat, et qu'il a été exprimé là tout ce que nous pensons. Le talent en moins, bien sûr, nous n'aurions rien à ajouter.

Là où peut-être, il y a des nuances entre nous, c'est dans l'importance que nous donnons, les uns et les autres, à ce problème de la laïcité, dans la masse des autres problèmes. C'est peut-être aussi dans le rapport plus ou moins direct et constant que nous donnons entre le problème de la laïcité et celui de la doctrine Socialiste. Certains pensent, par exemple, que les problèmes de défense de l'école laïque doivent venir bien loin après ceux de l'économie. C'est aussi ce que répètent, d'un air condescendant, les évêques à chacune de leurs réunions. C'est ainsi que, lorsque dans l'opinion publique, on parle d'anti laïques, les choses restent confuses, bien que, spontanément, l'opinion publique se présente pour défendre cette laïcité menacée, et le succès inattendu et spectaculaire de la pétition nationale a été clair sur ce point.

Déjà, vous le savez, sous la 4ème République, les premières atteintes à l'état laïque avaient été conduites. C'est qu'à vrai dire, Vichy avait ranimé de puissants appétits, qu'il avait provisoirement comblés sans les rassasier. Dès l'avènement de la 5ème République, l'un des problèmes qui s'est posé et que le gouvernement s'est efforcé, dans le minimum de temps, de résoudre a été celui des lois scolaires, et j'attire, mes chers camarades, votre attention sur deux points qui devraient vous éclairer vous-mêmes. Le premier, c'est que la chance suprême du cléricalisme renaissant, ce sont les malheurs de la patrie. Il lui faut, pour renaître, l'effondrement militaire et les lois de Pétain alors surgissent, ou il lui faut les coups d'état, celui du 18 Brumaire balayant la législation de la convention, pourtant fort prudente, ou celui du 13 mai nous amenant aux lois Debré.

Le deuxième point, c'est que ce parti de l'église, ce parti clérical, va répétant que, nous, les militants d'action laïque, nous appartenons à une époque révolue du passé. Il est des problèmes - les militants de la CFTC nous le rappellent en

permanence - urgents à résoudre sur le plan social, et qu'on verra après comment résoudre les autres problèmes scolaires que ceux-là mêmes dès qu'ils arrivent au pouvoir ne proposent pas d'abord des lois régissant l'économie, proposent séance tenante des lois anti laïques. Et pour ceux qui se sont penchés sur l'histoire des institutions scolaires, je crois que naît alors une sorte d'admiration pour cette ténacité séculaire, mais aussi un étonnement pour le peu de leçons que nous, nous en tirons.

Même lorsque les circonstances sont difficiles pour le Parti clérical, il essaie toujours de pousser ses hommes et nous aurions aussi des leçons à tirer de cette époque héroïque dont on parlait jadis beaucoup dans le Parti, celle de la Révolution, où comme par hasard, ce sont toujours des hommes qui devaient quelque chose aux ordres religieux, qui ont défendu les projets de réforme, soit Talleyrand, l'ex évêque d'Autun, soit Sieyès, l'ancien vicaire général de Chartres, soit Daunou, membre de l'Oratoire… mais ceci nous entraînerait trop loin.

Rien n'arrête les offensives du Parti clérical, et même pas la constitution car enfin, que disait-elle, cette constitution de la 5ème République ? Elle disait, dans son article 2 : "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origines, de races ou de religions. Elle respecte toutes les croyances."

Et dans son préambule, elle ajoutait : "Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et au principe de la souveraineté nationale, tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 89, confirmés par le préambule de la Constitution de 46, les deux préambules affirmant toujours la laïcité."

Or, malgré cette opposition de la Constitution, vous le savez, les lois ont été votées.

Or, j'attire votre attention - et c'est un point qui, dans l'avenir, sera important - sur le fait que la fameuse Commission d'enquête qui a été créée à cet effet, a produit des chiffres significatifs. 84,6% des enfants fréquentent les écoles publiques. 15,4% des enfants fréquentent les écoles privées. Or, 15,1% de ces 15,4 fréquentent des écoles confessionnelles, c'est-à-dire que la loi n'est pas un soutien à l'enseignement privé, la loi en fait apparaît comme un soutien à une école confessionnelle déterminée, et il y a une sorte de monopole dans la subvention de l'Etat.

Je ne veux pas vous lasser et je renonce à vous parler de cette loi et de la forme ingénieuse qu'elle a prise, la forme des contrats : le contrat simple où le maître est rémunéré par la République, le contrat d'association, où les dépenses de fonctionnement sont prises en charge par la République, dans les mêmes conditions que pour les écoles publiques. Je vous renvoie, car ces problèmes se reposeront bientôt, au décret d'application, et je vous rappelle que celui du 24 avril 1960 rétablit les aumôneries et, mieux, permet aux communes de prendre en charge l'entretien de ces aumôneries ; le tout coûte pour l'instant 100

milliards ; Vichy n'a jamais fait mieux, d'autant plus qu'avant-hier encore, le ministre de l'Education Nationale nous rappelait qu'il faudrait 2 000 à 2 500 milliards d'anciens francs pour satisfaire aux besoins immédiats en matière scolaire et en matière de la jeunesse. On nous disait combien, pour notre Parti, qui est un parti d'avenir, ce problème de la jeunesse est urgent. Nous sommes encore loin des 2 500 milliards, mais le ministre des Finances a trouvé 100 milliards pour les écoles privées !

Telle est la situation en matière scolaire. Il y aurait de quoi faire frémir les anciens républicains et certains de nos vieux camarades du Parti. Nous pensons que ce régime, qui marque un cléricalisme aussi grand que celui de la Restauration, est absolument incompatible avec la conception que nous avons de la communauté civile, et c'est une des raisons pour lesquelles la majorité de ma fédération et moi-même avons signé la motion présentée par nos camarades Gazier et Pineau, en ce qu'elle marquait plus nettement encore la rupture avec ce gouvernement, non pas que nous entendions faire le procès d'un homme comme, pour exalter l'opinion publique, le Parti Communiste s'efforce de le faire ; l'homme est ce qu'il est, il est issu des péripéties de l'histoire, il a dominé certains orages précisément peut-être parce que nous n'avons pas su toujours, nous les hommes de la Gauche, les prévoir et y parer ; son histoire est ce qu'elle est ; c'est probablement de l'histoire, mais notre histoire à nous doit être conforme à notre doctrine, à nos principes qui ne sont pas les siens. Le procès à mener est donc moins celui d'un homme que celui d'une situation politique donnée, objectivement analysable aujourd'hui comme d'ailleurs elle pouvait l'être le 13 mai. C'est le procès d'un gouvernement issu, qu'on le veuille ou non, d'un putsch militaire à l'esbroufe, qui fait siéger dans les conseils du gouvernement les représentants patentés des banques et qui instaure un cléricalisme renaissant dans la cité.

Et alors, mes chers camarades - et j'approche de la fin - je me permets, après d'autres, d'attirer votre attention sur le danger qu'il y aurait à mon sens à ne pas vraiment faire connaître à l'opinion publique ce qui est la position du Parti et peut-être même dans le secret des cœurs, la position unanime du Parti, l'opinion publique pense que nous sommes toujours à l'avant-garde de la 5ème République. L'opinion publique pense que nous soutenons le gouvernement actuel, mais que nous nous séparons sur un point précis, celui qui concerne la vie économique et sociale. Ce que je voudrais, ce que je vous demande, c'est de répéter dans nos motions, dans les discours que les voies autorisées du Parti sont amenées à prononcer, que l'on renversât les propositions. Nous ne sommes pas avec ce régime ; sauf sur l'économie, nous sommes totalement, par essence, par vocation, différents et opposés à ce régime, mais nous sommes avec lui sur un point, sur celui de la décolonisation. Voilà ce qu'il faudrait mettre d'une manière très claire devant les yeux de l'opinion publique. C'est une politique de décolonisation qui est d'ailleurs la nôtre et il n'est pas mystérieux, ni suspect, de dire que nous sommes pour la politique en question ; la politique algérienne

actuelle n'est au fond que le déroulement de l'adoption du collège unique, qui était irréversible, et la politique en Afrique Noire est le déroulement de la loi-cadre que notre camarade Defferre, avec les autres ministres Socialistes, a déposée.
Ainsi donc, sauf sur ce point, ce qu'il faudrait, c'est le refus total, très net, devant l'opinion publique, d'adhésion de près ou de loin à un régime qui n'est conforme en rien aux éléments de la doctrine Socialiste. Aucun opportunisme possible avec un régime issu d'un coup de force. Aucun opportunisme possible avec un régime qui pratique une politique économique et sociale de rétention. Aucun opportunisme avec un régime qui menace la laïcité de l'Etat.
J'en ai terminé. Je vous demande encore trois minutes, pour répondre amicalement à deux de nos camarades - je ne sais s'ils sont encore dans la salle - Cassagne et Faraut, qui se sont émus que par je ne sais quel miracle soudain, le Parti ne devienne pas un parti d'unanimité totale. Je ne vois pas en quoi ils peuvent s'en émouvoir. Il est un point, camarades, où l'unanimité apparaît, c'est celui-ci, c'est que nous sommes tous, quoi que nous en pensions, Socialistes, précisément parce qu'au sein de ce Parti, nous pouvons librement exprimer notre opinion. Il n'est pas question à tout instant de créer des minorités et des majorités. Ce mot n'est jamais apparu dans la bouche d'un des camarades que l'on classe dans la minorité. Ce sont toujours les camarades de la majorité qui emploient ces mots et qui nous disent "Soyons sérieux!" Sérieux, nous le sommes, comme eux-mêmes. Nous pensons que le Parti Socialiste ne serait plus notre Parti, celui de nos vingt ans, s'il n'était plus celui de la recherche de la vérité, et si la recherche de la vérité leur paraît aisée, alors, je les envie. Je crois que la recherche de la vérité est une recherche difficile, qu'elle demande sinon des oppositions permanentes, tout au moins des confrontations, de manière à ce que naisse cette synthèse qui nous apparaît à tous comme un miroir, un miroir commun, mais où nous reconnaissons les uns et les autres notre propre vérité. Je voudrais donc que l'on reconnaisse - comme tant d'autres camarades de la majorité le font - le droit à tous à cette tribune, sans heurter, sans choquer, sans non plus apparaître peu sérieux, le droit d'exprimer ce qu'ils pensent.
J'en ai terminé, camarades. Je m'excuse d'avoir évoqué à côté de tant d'autres problèmes urgents, celui de la laïcité, mais vous savez que les apparences sont parfois trompeuses, et que ce qui apparaît comme urgent dans l'instant l'est beaucoup moins aux yeux de l'histoire. Je crois que, pour nous, Socialistes, rien n'est plus important dans la perspective précisément du devenir Socialiste que la promotion d'une communauté civile qui soit laïque, car il n'y aura de Socialisme et il n'y aura de liberté que dans la mesure précisément où il y aura la laïcité de l'Etat.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Chauvel, 5 minutes.

Chauvel

Camarades, dans un temps volontairement limité, je voudrais, au nom de la fédération de Loire Atlantique, vous résumer les suggestions, les critiques, les constatations qu'a mené dans notre fédération l'étude des motions soumises à nos sections.

En tout premier lieu, nous remarquons que toutes les motions, quelles qu'elles soient, sont dépassées par les événements, étant donné que depuis leur rédaction, le putsch des généraux d'Alger et la congrégation de la conférence d'Evian sont intervenus ; et par conséquent, on peut penser que les rédacteurs auraient eu un autre style si l'on avait connu les événements en cause.

Deuxièmement, ces motions sont, à notre avis, nettement insuffisantes. On nous invite bien, au travers du texte, à durcir nos positions, à ne pas apparaître comme un parti Radicalisant, et cependant, ce qu'on nous propose - je m'excuse du terme - est assez peu nerveux.

De plus, nous avons constaté que toutes ces motions étaient signées et beaucoup de nos camarades, plus anciens dans le Parti, regrettent qu'elles doivent être signées, parce que, trop souvent, les camarades, dans les sections, se fondent déjà une opinion sur les signatures, avant même d'avoir regardé le texte.

Il parait qu'avant-guerre, les motions qui étaient envoyées dans les sections n'étaient pas signées. Nous souhaiterions qu'à l'avenir il en soit ainsi, si l'on veut se protéger des tendances.

De plus, nous avons remarqué aussi que les motions présentaient de nombreux points communs ; de si nombreux points communs, d'ailleurs, qu'il semblerait, compte tenu de la première remarque et du nombre grandissant des points communs, utile de procéder à une motion de synthèse, dans toute la mesure du possible, motion de synthèse où le problème algérien serait très largement évoqué, puisqu'aussi bien il domine tous les problèmes de la politique sociale, nationale et internationale pour la France.

Il faut aussi, à notre avis, que le Parti pratique une politique plus réaliste, moins philosophique. Nous avons des textes qui sont parfaitement rédigés, mais qui dépassent, bien souvent, l'entendement des camarades moyens dans les sections, et qui leur apparaissent comme trop confus, parce qu'ils ne les comprennent pas.

De plus, quand on parle de la différenciation que l'on doit faire entre la politique pratiquée par Debré et celle de de Gaulle, nous ne sommes pas d'accord, parce que nous estimons, pour notre part, que de Gaulle porte toute la responsabilité de la politiqué en matière sociale, comme en matière économique, que ce soit sur le plan de la laïcité - qui vient d'être évoqué avec beaucoup plus d'autorité que je ne serais capable de le faire - comme dans tous les domaines de la politique française, de Gaulle infléchit la politique sous son autorité.

Il faut convenir, et c'est peut-être une boutade, que ce n'est pas la voix de son maître, le pauvre Debré qui est capable d'influencer la politique française en quoi que ce soit, à partir du moment où le Général paraît.

Collection Jean-Jaurès

Nous avons constaté aussi que la politique du Parti et les propos de notre camarade Guy Mollet étaient très souvent déformés par la grande presse et nous avons un exemple, puisque dans le même jour une interview de Guy Mollet paraissait dans Combat d'une façon à peu près intégrale et exacte, alors que la même interview apparaissait, dans France-Soir, avec des sous-titres absolument tendancieux et qui déformaient littéralement la pensée du Secrétaire général du Parti Socialiste SFIO.
En conséquence de quoi, nous avons pensé qu'il serait peut-être bon de revoir le principe d'une chaîne de Radio périphérique, dans des pays Socialistes, qui nous ouvriraient leur micro, voire peut-être à demander la réinstitution des débats politiques qui avaient lieu à la Radiodiffusion Française et qui ont été supprimés ; ce qui permettrait à tout le moins de donner des rectificatifs aux journalistes dont l'intellectualité est malhonnête.
(Applaudissements)
Il faut insister aussi sur notre position, en ce qui concerne le plan économique et social.
A ce sujet, les mesures prises de réquisitions possibles dans l'avenir, en ce qui concerne les fonctionnaires - suivant les informations que l'on nous a données à cette tribune, cet après-midi - constituent des erreurs psychologiques d'une extrême gravité.
Et le Général de Gaulle, dernièrement, a tenu une conférence de presse, dont les termes, il faut bien le dire, ont été particulièrement odieux à l'encontre de la classe ouvrière, puisque ces propos étaient exactement les mêmes que ceux que tenait le Patronat, dans le passé, alors que le syndicalisme n'était pas organisé, et que l'on disait en quelque sorte aux ouvriers qui réclamaient des moyens d'existence meilleurs : "Si vous n'êtes pas satisfaits, mes bons amis, vous pouvez toujours aller travailler ailleurs." En ce qui concerne la fonction publique ou le secteur nationalisé, le Général de Gaulle, Président de la République, a tenu sensiblement le même raisonnement, sachant bien, par ailleurs, que le ministère des Finances se targue, de son côté, d'avoir suffisamment de demandes d'emploi pour ne pas craindre un seul instant que les travailleurs de la fonction publique puissent se révolter d'une façon efficace.
Quoiqu'il en soit, et après l'intervention de nos camarades cet après-midi nous informant de ces mesures de réquisitions possibles, nous avons nous-mêmes ou une autre information, à savoir que la réplique des fonctionnaires est la fixation au 6 juin 1961 d'une grève générale.
Ce matin, j'ai eu l'occasion avant de venir ici de rencontrer des camarades de la fonction publique qui avaient discuté de ce problème hier et qui ne connaissaient pas encore la date exacte à laquelle ils avaient l'intention de faire une action. Je suppose que c'est la décision du Conseil des ministres de cet après-midi qui a amené la fixation immédiate de cette date.
Il faut aussi nous reporter à l'avant-projet du programme économique. Nous estimons qu'il convient de reporter cet avant-projet au Conseil national, qui aura

pouvoir, en même temps que nous examinerons l'avant-projet du programme général.
En conclusion, nous pensons qu'il nous faudrait profiter de l'occasion des élections cantonales pour donner nos véritables positions à l'opinion publique, pour marquer notre opposition au gouvernement de de Gaulle-Debré et pour faire qu'en somme, la politique du Parti Socialiste soit mieux connue et qu'en tout cas, on puisse rectifier les insanités que l'on répand sur son compte.
Avant de quitter cette tribune, camarades, je ne veux pas vous infliger la lecture d'une motion de politique internationale en faveur du soutien des ouvriers espagnols, mais je la dépose au Bureau.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Bidet

André Bidet

J'espère bien vous faire gagner du temps. Lorsque, tout à l'heure, le camarade Jacquet a annoncé que je prendrais la parole, je crois qu'il a surtout voulu faire allusion à un texte que nous avons élaboré en Commission de l'Outremer. Ce texte concerne l'aide aux pays sous-développés et, plus particulièrement, aux pays d'expression française.
Je le dépose pour qu'il soit renvoyé à la Commission des résolutions, de sorte que vous en aurez connaissance après, au lieu d'en avoir connaissance avant.
Et le dépôt de ce texte vous prouve que nous sommes, nous aussi, en contradiction absolue avec la thèse élaborée par une auguste voix officielle, thèse selon laquelle les problèmes coloniaux seraient réglés d'après l'intérêt.
Nous ne pouvons pas accepter cette thèse ; et je me demande comment, d'ailleurs, on peut la faire cadrer avec une politique de la grandeur, étant donné qu'il n'y a de véritable grandeur que d'ordre intellectuel et moral.
En tout cas, cette thèse est irrecevable, car admise, elle donnerait raison à toutes les critiques adressées au colonialisme et, en fait, cette thèse ressuscite celle que tenait un personnage que nous avons connu dans l'Histoire : un député d'Oran qui affirmait qu'il n'y avait de véritable et de valable que la colonisation du profit. Vous voyez qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde.
Et que ce soit un député d'Algérie qui ait prôné la colonisation du profit, c'était peut-être un signe annonciateur des activistes d'aujourd'hui.
En tout cas, nous ne pouvons pas, comme Socialistes, approuver et admettre la thèse de la colonisation intéressée. Nous ne le pouvons surtout pas au moment où, en Afrique, les pays d'expression françaises, les Partis politiques d'expression française se tournent vers nous avec confiance. Et la meilleure preuve de cette confiance nous est donnée par les messages que vient de recevoir notre ami Guy Mollet du Président Senghor, du Président Tsirane et du Président Houphouët-Boigny, messages dont vous aurez connaissance au cours de la séance de dimanche après-midi.

Fondation Jean-Jaurès

Nous avons été, dans la politique dite coloniale, les hommes de l'émancipation ; nous avons été les hommes de l'égalité. Soyons aujourd'hui, entre l'Afrique et l'Europe, les hommes de la fraternité.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Garnier-Thenon, dernier orateur inscrit.

Garnier-Thenon

Camarades, je voudrais comme dernier orateur inscrit ce soir, vous ramener au problème de l'Algérie.
D'abord, notre camarade Gazier a exprimé sur l'Algérie un certain nombre d'opinions qui ne sont pas tout à fait celles de notre ami Jacquet, pas du tout les miennes. Il a dit, en clair, que l'indépendance était certaine ; il a souhaité la négociation, sans paraître même supposer qu'on puisse presque discuter, ou avoir quelque conviction ; il a parlé du Sahara d'une façon extraordinaire. Je connais toute la documentation de Gazier et je m'étonne de ses affirmations.
Je voudrais commencer par cette question, camarades. Ce n'est pas parce que tout le pays souhaite les négociations, ce n'est pas également parce que nous pressés de voir finir cette affaire d'Algérie et de voir renforcer la République, de voir finir cette crise de rébellions que nous devons abandonner un certain nombre de conditions qui semblent essentielles, je pense au contraire que si, pour négocier à tout prix et voir finir les négociations à tout prix, on donnait au FLN tout ce qu'il demande - ce qui n'est pas une façon de négocier - dans quelque temps, on se réveillait avec des chances de rébellion et de réactions beaucoup plus fortes et beaucoup plus grandes.
Je veux tout d'abord essayer, non pas de répondre à Gazier, mais de reprendre cette question du Sahara. Il y a là une affirmation que je trouve infiniment dangereuse : il nous a dit que le Sahara était en partie algérien, et était même algérien.
Je m'excuse de le contredire, mais rien n'est plus faux. Jamais le Sahara n(a appartenu à une quelconque nation d'Algérie, pour la bonne raison - et c'est bien connu - que l'Algérie n'existait pas en tant que nation avant 1830, que d'autre part, la plus grande partie du Sahara n'a pas appartenu complètement à l'Algérie quand elle était française, que d'autre part encore, l'Algérie et le Sahara étaient peuplés de 40.000 nomades presque tous Touaregs et Berbères, dont aucun n'est de race arabe et que jamais ils n'ont désiré dépendre des tribus d'Algérie. D'autre part, tout, absolument tout a été fait par la France.
Je dis et je répète, car je m'étonne que dans le Parti on n'est pas relevé cette erreur, qu'une Algérie musulmane, une Algérie FLN n'a aucun titre, ni juridique, ni historique, ni économique, ni de par ses initiatives et son énergie, son savoir ou ses apports techniques et humains, à revendiquer en quelque façon que ce soit le Sahara.

Collection Jean Jaurès

Que la Sahara fasse partie d'une communauté africaine, que le Sahara soit mis en commun, qu'il reste dans l'orbite française, qui là-bas a tout créé, ou même dans l'orbite de l'Europe groupée qui aurait une part d'administration et d'intéressement, c'est normal. Mais je dis que dans un Congrès Socialiste, venir déclarer que le Sahara est algérien, c'est une erreur grave.

Second point, je voudrais également parler de ces garanties dont notre ami Jacquet a parlé. Il semble qu'il serait grave, à l'heure où les négociations vont s'ouvrir, comme l'a dit Jacquet, comme l'ont dit d'autres camarades avec beaucoup de verve et de précisions, de ne pas demander au FLN de s'engager d'une façon précise à donner des garanties de coexistence là-bas à toutes les communautés et, si par malheur, l'avenir de l'Algérie entraînait l'exode des Européens, que le gouvernement de la France s'engage à donner des garanties aux Français d'Algérie.

Et puis, on aura le droit de considérer aussi que l'exode peut être grave.

J'ai été extrêmement impressionné, comme beaucoup d'entre vous, par la franchise, la netteté que notre camarade Bora et notre camarade Rabier dans sa plaidoirie pour le petit blanc d'Algérie, - moi qui connais aussi l'Outremer et l'Algérie, - ont eu à cette tribune.

Il est absolument faux, et nous le savons tous, nous qui avons été là-bas, que tous les Français d'Algérie soient des ultras. Il est ridicule de mettre dans le même paquet 15 000 colons et 1 500 000 Européens. Il est ridicule de mettre dans le même panier 10 officiels félons, des excités, et toute une population.

Nous devons dire aussi qu'à l'heure où les négociations s'engagent, il ne faut pas non plus méconnaître que ce devoir du Parti, c'est le devoir du gouvernement français, qu'il n'y a pas, en face du FLN que la menace ultra, qu'il y a également, comme l'a dit Giron (?) cette propagande, qu'il y a - je pense justement à ceux qui sont à la Santé - ces hommes, ces traitres, des hommes asservis à une puissance étrangère qui écrivent dans leurs journaux des choses qui sont abominables, ces hommes qui ont chanté le pacte germano-soviétique.

Ces hommes souhaitent partout la défaite de la France et sont les fidèles serviteurs de cette action psychologique au nom de laquelle ils agissent. Les ultras d'ailleurs ont une autre action psychologique.

Je suis de ceux à qui les ultras, le danger qui pèse sur la République, la délicatesse des négociations d'Algérie, ne font pas oublier deux choses : d'abord, que si nous cédons tout, que si nous ne demandons pas de garanties, que si nous ne demandons pas le maintien de la France au Sahara - parce que c'est nous qui l'avons créé, amélioré par nos techniques, nos initiatives - si demain nous ne rendons pas compte du danger de la subversion bolchevique et Communiste, et soviétique surtout, nous n'aurons pas défendu la République, nous ne l'aurons défendue que d'un seul côté - peut-être celui où elle était le plus menacée.

Cette menace, actuellement moins brûlante que l'insurrection des ultras, moins apparente peut-être aux yeux de l'actualité que le caractère factieux de certains généraux ou colonels, cette menace, nous devons la brimer, la condamner.
Avec la tolérance qu'on lui a donné, avec ses journaux, avec ses manœuvres, comme l'a dit Jules Moch en 1947 et 1948, avec le financement d'une puissance étrangère, c'est que demain, quand la République sera débarrassée de la menace, nous aurons à la défendre et à la garder, et à la préserver de ce parti qui n'est pour moi, comme pour beaucoup d'entre vous, comme le disait Léon Blum, qu'un nationalisme étranger, comme le disait Guy Mollet le Parti de l'Est.
(Applaudissements)

Le président - La séance de demain matin débutera à 9h30, très précises.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
53ème Congrès national des 18, 19, 20 et 21 mai 1961
Issy-les-Moulineaux

Séance du samedi 20 mai 1961 (matinée)

La séance est ouverte à 10h, sous la présidence de Laurent (Nord) assisté de : Barbier (Alpes-Maritimes), Bouchon (Ardèche), Linette (Ardennes).

Le président (Augustin Laurent)
Camarades, la séance est ouverte. La parole est à Bailly (Vendée).

Bailly (Vendée)
Camarades, La fédération de la Vendée m'a donné mandat de venir vous parler de laïcité. Cela ne vous étonne pas, bien sûr. Pourtant, il ne s'agit pas de traiter le problème dans son ensemble. Beaucoup de choses ont été dites. Il en resterait beaucoup à dire. Mais tel ne sera pas l'objet de mon propos de ce matin.
Dans les diverses motions qui nous sont présentées, au Congrès, et que, pour notre part, comme l'a dit Barrière, nous souhaiterions voir fondre dans une motion de synthèse, nous relevons, dans l'une, à propos de la laïcité :
"Le Parti, aussitôt qu'il en aura les moyens, abrogera les lois anti laïques et réalisera l'école unique".
Dans l'autre nous relevons :
"Le Parti inscrira à son programme l'abrogation des récentes lois anti laïques et travaillera de toutes ses forces à l'unification de l'école."
Il y a donc deux idées marquées de la même façon dans les deux motions. Première idée : l'abrogation des lois anti laïques. Seconde idée : l'institution de l'école unique. Nous sommes évidemment bien d'accord avec ces deux idées.

Fondation Jean-Jaurès

Mais nous souhaiterions que dans la motion qui sortira des délibérations de la Commission des résolutions, on ajoute une précision, qui pourrait se placer entre ces deux idées. Il y a, bien sûr, l'idée de l'abrogation des lois anti laïques, mais nous souhaiterions qu'il soit expressément précisé que dès que le Parti en aura les moyens il nationalisera les établissements scolaires qui ont bénéficié d'un contrat par application de la loi Debré.
J'entends bien que notre camarade Guy Mollet a dit, dans son excellent discours de l'Assemblée Nationale, ce qui devait être dit à ce sujet, mais je puis vous assurer que nos adversaires ne seront pas insensibles à cette précision si elle est apportée dans la motion qui doit sortir de nos Congrès.
L'idée de l'école unique, bien sûr, nous en sommes d'accord, mais l'institution de l'école unique, nul ne le contestera, c'est une grosse affaire, c'est une affaire très importante, qui peut demander beaucoup de temps. Il ne faut pas improviser en pareille matière. Par contre, aussitôt que l'assemblée aura une majorité laïque, nous considérons qu'elle aura le devoir de nationaliser immédiatement ces établissements, et évidemment il est facile d'argumenter à ce sujet.
Du fait que ces établissements ont signé un contrat, et je ne donnerai que cet argument, ils ont, si vous voulez, ipso facto, fait le premier pas vers la nationalisation, et il ne serait pas admissible que des Socialistes contestent ce qu'ils ont, en fait, accepté par avance, bien qu'ils s'en défendent, et qu'ils aient l'arrière-pensée de passer à côté de cette application qui, pour nous, est une obligation naturelle.

Le président - Je donne la parole à Francis Leenhardt pour 25 minutes.

Francis Leenhardt

Camarades, il semble que les signataires de la motion Gazier-Pineau ont vraiment eu beaucoup de chance que nos assises se tiennent pendant que l'article 16 est en vigueur. Et on peut les féliciter du Parti exceptionnel qu'ils ont su en tirer à l'appui de la thèse suivant laquelle nous ne sommes plus en démocratie. Ils ont fait quand même un peu abstraction des libertés dont ce Congrès a l'apanage, et du fait que le pouvoir actuel a tout de même comme base le suffrage, le consentement des citoyens, citoyens qui d'ailleurs devront et vont être convoqués bientôt à nouveau aux urnes.
Si nos camarades pensent que nous ne sommes pas en démocratie, ils pensent aussi que nous ne sommes pas non plus en dictature, encore que sur ce point Pineau ait cherché à la rescousse le gros Larousse. S'ils tiennent absolument à trouver un mot nouveau pour caractériser le régime, je serais tenté de leur suggérer le mot : "télécratie", puisqu'il semble bien que l'ascendant du chef de l'Etat et ses remarquables performances à la télévision aient le don d'entraîner une large adhésion populaire. Cela n'ira pas d'ailleurs sans compliquer la succession et il faudrait que tous les successeurs possibles s'entraînent

méthodiquement à briller devant le petit écran puisque c'est là que se terminent, au moins provisoirement, les insurrections.
Mais, trêve de plaisanterie ! Fuzier nous a dit hier sa stupeur de voir prolonger l'exercice de l'article 16. Et pourtant c'est Fuzier qui, dans la journée d'hier, a marqué avec le plus de détail et de force le grand vide qui s'est manifesté le dimanche soir où le gouvernement craignait l'arrivée des paras et où l'Etat n'était plus obéit. Pense-t-il que tous les chefs qui étaient de cœur avec l'insurrection soient sincèrement rentrés dans l'obéissance ? Ne sent-il pas que le fonctionnement régulier des institutions n'est qu'apparent et que le feu de l'insurrection couve encore ?
Je suis très étonné, pour ma part, de la sous-estimation qu'il a faite, qui a été faite par plusieurs de nos camarades à cette tribune, des difficultés qu'il reste à surmonter. Et Max Lejeune nous a parlé lui-même des menaces de guerre civile !
Certaines conversations particulières, hier après-midi, m'ont révélé que l'on s'était mépris sur la portée de la motion des Bouches-du-Rhône et sur l'article 16, motion qui a été lue par notre camarade Gaston Defferre. Notre fédération n'a pas dit qu'il fallait maintenir l'article 16 jusqu'à ce que le problème algérien soit complètement réglé. Car ce peut être très long. Mais elle a approuvé sa prolongation pendant les prochaines semaines consacrées à des négociations que les activistes et les factieux n'ont pas renoncé à empêcher. Et la fédération des Bouches-du-Rhône veut que l'objet de cet article 16 soit strictement limité aux mesures se rapportant aux événements d'Algérie, c'est-à-dire qu'il serait illégitime et scandaleux de se servir de l'article 16 pour porter atteinte aux droits syndicaux, pour modifier la Constitution ou seulement sa procédure de révision.
Il n'est pas possible de fixer une date pour l'abandon de l'article 16, mais nous devons avoir le souci d'obtenir sur ce point une décision raisonnable et qui témoigne d'un respect scrupuleux de la lettre et de l'esprit de la constitution.
La fédération des Bouches-du-Rhône a insisté sur le fait que toute interprétation erronée ou excessive de l'article 16 ne pourrait qu'affaiblir la légalité républicaine et briser l'élan des démocrates qui sont décidés à la défendre. Et à ce sujet, je voudrais souligner que depuis deux ans le pouvoir a pris, avec la Constitution, des libertés contre lesquelles nous avons protesté vigoureusement. Il est certain que de Gaulle a tendance à considérer la Constitution comme un canevas qui doit être adapté aux circonstances, et nous devons combattre cette tendance.
Je rencontrai, quelques jours après l'insurrection, dans un train, un officier CRS d'Oran, avec lequel j'entamai une discussion. Cet officier m'a déclaré : "Pour ma part j'étais décidé à faire mon devoir jusqu'au bout, et j'aurais donné l'ordre de tirer s'il l'avait fallu, mais je ne peux pas m'empêcher de m'inquiéter à propos de l'article 16. Je voudrais être sur que le pouvoir national ne le gardera pas plus longtemps qu'il n'est légitime, car, vous comprenez, on veut bien se

faire tuer pour une légalité à 100%, mais pas pour une légalité qui nous apparaîtrait comme étant seulement de 50%".
C'est un aspect extrêmement important, qui nous commande d'être attentifs. Nous devons être les censeurs sévères du respect de la légalité républicaine, par conséquent ne pas être les derniers à réclamer, dans quelques semaines, la fin de l'article 16 et à marquer au Pouvoir qu'il a tout un arsenal dans la Constitution et qu'il peut en particulier demander au Parlement, suivant l'article 38, des délégations temporaires du pouvoir législatif, ce qui associerait la représentation nationale et renforcerait la légalité républicaine.
Je voudrais aborder une deuxième question. La motion Gazier-Pineau reproche à la majorité de ne pas avoir "décroché" du Général de Gaulle et nous réclame une hostilité systématique vis-à-vis du Chef de l'Etat. Cette thèse n'est pas nouvelle, et elle est parfaitement logique pour ceux qui ont dit "non" au référendum de 1958. Mais le Parti a déjà jugé très clairement dans ses assises qu'il ne doit être systématique ni dans ses oppositions, ni dans son soutien, et il est dans les attributions du Parti de se déterminer d'après les faits. Le Parti n'a pas "décroché" de de Gaulle car il n'est pas "accroché" à de Gaulle. Et je voudrais à ce sujet lire le passage de la motion de l'année dernière qui précise bien la ligne que le Parti doit suivre :
"Le Parti juge et jugera à leurs actes les tenants du "Pouvoir" à quelques postes qu'ils se trouvent placés, sans rien aliéner de sa liberté et de son indépendance. Il marquera son approbation aux mesures prises quand les mesures prises lui paraîtront bonnes et manifestera son désaccord de la manière la plus ferme et sans équivoque dans tous les autres cas. L'opposition Socialiste ne saurait être systématique mais elle entend s'exercer avec une pleine liberté dans le cadre démocratique. Toute atteinte aux Institutions et à leur fonctionnement doit être vigoureusement dénoncée".
Eh bien, camarades, il est impossible de dire que les organismes du Parti n'ont pas été fidèles à la voie qui a été ainsi tracée par le Congrès. Je ne veux qu'évoquer en passant le combat des deux groupes parlementaires sur la force de frappe où, à trois reprises, à l'Assemblée Nationale, nous avons déposé une action de censure. La première fois, cela a été relativement facile, mais pour la seconde fois les députés des autres groupes trouvaient que c'était suffisant et que l'effort était un peu laborieux, et nous avons du faire du "forcing" pour qu'en trois reprises cette motion de censure atteigne le chiffre, à 210, 215 voix. Sur le budget, nous avons mené le même combat, dénoncé la politique économique et sociale qui est en vigueur depuis le début de la législature et qui a marqué le départ de nos camarades ministres. Les prises de position du CD ont été chaque fois dans la ligne, également, de cette indépendance qui nous était tracée par le Congrès. Je ne veux citer par exemple que les décisions du Comité directeur du 19 avril, contre la conception comptable et mercantile que de Gaulle avait eue dans sa conférence de presse du 8 avril, à propos de l'aide aux pays sous-développés. Et également, le Comité directeur a pris position contre

l'affirmation de cette même conférence de presse que la Constitution était respectée dans sa lettre et dans son esprit, et contre l'idée qu'un projet de réforme constitutionnelle pourrait être présenté, qui aggraverait encore cette situation.
L'opposition à la politique économique et sociale, à la politique étrangère, a été maintes fois rappelée. Sur l'Algérie, vous vous souvenez, nous avons bataillé à maintes reprises contre la conception d'un cessez-le-feu qui serait une exigence de capitulation et pour la mise au point préalable des garanties de l'autodétermination, et pendant longtemps nous avons été les seuls dans ce combat.
Mais, parmi les faits que nous avons à apprécier, il y en a un qui m'a semblé être totalement négligé par Gazier et par Pineau, et qui a une importance considérable à l'heure où l'Algérie domine tous les problèmes : c'est l'orientation obstinément libérale du Général de Gaulle et sa volonté de décolonisation. Le Parti Socialiste aurait commis une faute lourde, il aurait trahi sa vocation s'il était resté insensible au discours du 4 novembre 1960 - où de Gaulle a évoqué la passion d'affranchissement et de progrès qui s'est emparée des peuples africains, où il a évoqué le génie libérateur de la France qui l'a conduit à émanciper les populations qui jusqu'alors dépendaient d'elles - et à ses déclarations formelles beaucoup plus récentes du 8 avril et du 23 avril sur la nécessité de la décolonisation.
Eh bien camarades, il est honnête de dire que sans de Gaulle, si nous étions affligés d'un gouvernement réactionnaire, nous aurions été exposés à entreprendre des guerres coloniales dans les treize Républiques africaines et à Madagascar, nous condamnant ainsi à briser les liens économiques, culturels et amicaux qui ont été sauvegardés. Je dis même que si de Gaulle échouait dans le règlement du conflit algérien, il aurait rendu, depuis sa déclaration du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination, l'immense service d'aider à comprendre que la politique de force est contraire à l'intérêt national et qu'il est urgent de substituer l'association et la coopération à la contrainte et à l'exploitation.
Mais enfin, je voudrais évoquer un dernier point. Nos amis Gazier, Pineau et Fuzier, aidés sur ce point par Max Lejeune, nous ont fait, du Chef de l'Etat, le portait d'un César disposant du pouvoir absolu et s'acharnant à vider la République de toute substance. Si l'on met à part l'article 16, dont l'usage est temporaire, il serait juste de reconnaître que l'affaiblissement du Parlement est l'œuvre surtout de la majorité, et notamment des 220 députés UNR inconditionnels et que l'effacement du gouvernement est l'œuvre du Premier Ministre qui n'exerce pas les fonctions que la Constitution lui a dévolues. Mais j'ai du mal à suivre les inquiétudes de nos camarades touchant ce pouvoir absolu. Car j'éprouve personnellement, et bien sûr en raison des circonstances, une inquiétude qui est à l'opposé, je suis frappé de la faiblesse du Pouvoir. Faiblesse d'un Pouvoir qui, installé depuis trois ans, nous annonce aujourd'hui

qu'il est urgent de refaire l'Etat. Faiblesse d'un Pouvoir qui, après avoir tenu les intermédiaires à l'écart pendant trois ans, est bien aise de les accueillir à la Radio et à la télévision à l'heure du danger qu'il n'a pu ni prévoir ni prévenir. Faiblesse du Pouvoir qui, à l'heure de l'insurrection, est si peu obéit qu'il en est réduit à inviter les citoyens à aller avec leurs parapluies sur les aérodromes pour sermonner les paras ! Faiblesse d'un Pouvoir qui, disposant d'immenses moyens de propagande et d'information n'a pas encore réussi à désintoxiquer nos chefs militaires du poison nationaliste qui leur a été versé par les Debré et les Soustelle dans un passé récent.

Et ceci est d'autant plus extraordinaire que, alors que nos généraux complotent contre de Gaulle parce qu'il veut faire la décolonisation, au Portugal les généraux complotent contre Salazar parce qu'il ne veut pas faire la décolonisation et veut s'enfermer, dans l'Angola, dans une politique de répression.

Enfin, faiblesse d'un pouvoir qui, après nous avoir demandé, l'an dernier, vous vous en souvenez, en février 1960, au lendemain des barricades, le vote de pouvoirs spéciaux, ne s'en est pas servi, a négligé l'épuration, a retardé le fameux procès des barricades, a laissé filer en Espagne les Salan et les Lagaillarde ! Faiblesse d'un pouvoir qui s'est coupé des masses par une injuste répartition des sacrifices, par la limitation à 4% des hausses de salaires, les profits restant seuls hors plafond, par la dégradation de la fonction publique, par une politique économique qui limite ses horizons aux cours de la Bourse.

Non, camarades, le vrai problème, aujourd'hui, ce n'est pas le pouvoir absolu, c'est la faiblesse du pouvoir. Le Général de Gaulle gouverne de haut et de loin, mais dans les détails l'exécution est mal assurée. Et on assiste à cette situation que jamais l'Etat n'a été incarné avec autant de force et jamais les structures de l'Etat n'ont été aussi faibles.

Que pouvons-nous faire pour y remédier ? Nous sommes dans l'opposition sur tous les points, sauf l'Algérie qui est le problème principal et où notre position est celle du soutien. Comment rendre ce soutien plus vigilant, plus efficace, à l'heure où les insuffisances du gouvernement sont susceptibles d'avoir des conséquences dangereuses ?

Les contacts entre le Général de Gaulle et Guy Mollet ont parfois été critiqués dans le Parti. Je pense au contraire qu'ils devraient être plus fréquents. Devons-nous envoyer chez les ministres des délégations chargées de les secouer sur des points précis, ce qui serait ensuite révélé par des communiqués à la presse ? Mais nous sentons bien le risque que ces contacts, vus de l'extérieur, altèrent le caractère de notre opposition. Nous éprouvons le besoin de chercher des formes d'action nouvelles à l'heure où les possibilités du Parlement sont limitées, où Radio et Télévision sont strictement réservées au gouvernement. Je ne fais que soumettre ce problème à notre recherche collective.

En terminant, je voudrais dire ceci : ce Congrès semble avoir été traversé par deux courants.

Ce Congrès a d'abord été traversé par un courant de confiance dans l'avenir de notre pays, qu'a apporté le groupe d'études doctrinales, avec de nouvelles justifications de son passé. Et je veux faire mention, sur ce plan, de l'action à court terme du remarquable rapport qui a été développé à cette tribune par notre camarade Verret, dans le domaine économique.
Mais le Congrès a été traversé aussi par un courant d'inquiétude dans l'avenir de la démocratie. Cette inquiétude ne nous permet pas de rester au balcon pour marquer les coups et regarder ce qui se passera. Cette inquiétude nous commande de ne négliger aucune initiative, aucun effort pour débarrasser la République des activistes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Georges Dardel.

Georges Dardel

Chers camarades, il y a quelques semaines, l'attitude des jeunes du contingent devant la rébellion d'Alger était généralement considérée, avec raison, comme un événement d'une importance capitale. Certes, l'état d'esprit des jeunes soldats appelés nous était bien connu, mais jamais, jusqu'alors, ces jeunes ne s'étaient dressés avec autant de netteté contre ce qui représentait à leurs yeux le fascisme et la poursuite inutile de la guerre. Il n'est pas exagéré d'affirmer que le divorce définitif entre la jeunesse française et les forces du passé a été prononcé en Algérie à la fin du mois d'avril 1961.
Il n'est pas douteux que les jeunes qui auront ainsi pris conscience de leur force et du rôle qu'ils vont être appelés à jouer dans la Nation aient besoin d'être aidés et éclairés. Le Parti est-il en mesure d'apporter à notre jeunesse l'espoir que le Socialisme peut constituer pour elle ? Actuellement, je ne le crois pas, et je voudrais évoquer devant vous l'action indispensable qui nous permettrait de remplir rapidement le rôle de guide qui nous est dévolu.
En tout premier lieu, il nous faut constater que la jeunesse, dans son immense majorité, a perdu le goût de la politique, qu'elle confond sommairement avec une minorité opportuniste et quelques profiteurs de scandales. Pour lui rendre le goût de l'action publique, il est indispensable de l'éclairer et de lui présenter le programme qu'elle attend plus ou moins constamment.
J'estime, pour ma part, qu'il est indispensable d'engager une campagne tendant à réhabiliter devant la jeunesse le principe de la démocratie parlementaire. Je crois qu'il est faux d'affirmer que le régime parlementaire est responsable des difficultés enregistrées par le pays depuis un certain nombre d'années. Il convient de rappeler que la 3ème République, qui est couramment accusée, aux plus hauts échelons du pays, d'être à l'origine de la catastrophe de 1940, avait parfaitement su, vingt-cinq ans plus tôt, catalyser la volonté de résistance de la Nation et la conduire à la victoire.

Fondation Jean-Jaurès

Il faut donc, à mon sens, dénoncer toutes les manœuvres qui tendent à discréditer le Parlement devant le pays. Vous savez aussi bien que moi d'où vient l'essentiel de ces manœuvres. Là encore, c'est en rompant définitivement avec tous les adversaires de la démocratie, quels qu'ils soient, que le Parti retrouvera une base d'action solide.

Je veux d'ailleurs dire en passant que si l'opinion publique, et particulièrement la jeunesse, s'est écartée de l'action publique, c'est moins par refus du Parlementarisme qu'à la suite d'un découragement d'ordre beaucoup plus général. Dans l'ensemble, le citoyen ne cache pas les sentiments que lui inspire ce qu'il appelle "la politique", mais il est faux d'affirmer qu'il est mû par un anti-Parlementarisme foncier. Il est donc parfaitement possible, dans le cadre de la démocratie traditionnelle, de réconcilier le pays et la vie publique. Pour cela, il nous faudra avant tout dénoncer les auteurs de la campagne d'intoxication qui tend à accréditer le mythe de la haine des élus.

Il nous faudra examiner ensuite si la structure actuelle de notre Parti lui permet de se tourner valablement vers la jeunesse. Je crains en ce qui me concerne que nous ne puissions apparaître aux jeunes comme des guides valables si nous n'entreprenons pas un effort de rajeunissement de nos cadres et si nous ne redoublons pas nos efforts tendant à abaisser l'âge moyen de nos nouveaux adhérents. Certes, nos jeunesses Socialistes, nos étudiants Socialistes poursuivent, avec des moyens limités, une action vigoureuse dont il convient de les féliciter. Il demeure cependant que notre Parti est constitué en majorité par des hommes d'âge mûr et qu'en conséquence, nos cadres accusent, à quelques exceptions près, un âge qui n'est certes pas canonique, mais qui ne leur permet déjà plus de se réclamer de la jeunesse. Les plaisanteries des jeunes snobs sur les "croulants" sont certes détestables, mais il est certain qu'un garçon de vingt ans est beaucoup plus disposé à écouter un moins de trente ans qu'un homme plus âgé qui, pour lui, appartient non seulement à une autre génération, mais à un autre monde.

Il nous faudra donc tenter de nous rajeunir et revoir notre programme en fonction de nécessités économiques et sociales particulièrement pressantes. Bien entendu, nous devrons poursuivre notre action traditionnelle dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'institution du présalaire, de la formation et des conditions d'existence du personnel enseignant, de l'intensification des constructions scolaires, etc. Mais il nous faudra, à mon sens, nous orienter plus particulièrement vers des objectifs qui ne sont pas tous nouveaux, mais qui apparaissent essentiels à la masse des jeunes.

Je pense en tout premier lieu à cette nécessaire refonte complète de notre système d'enseignement, qui est sans aucun doute dépassé sur tous les plans. La pseudo réforme qui vient d'être réalisée n'étant ni suffisante, ni très convaincante dans sa forme, c'est vers un système assurant à tous les jeunes une véritable égalité des chances qu'il faut nous diriger. Vous le savez, nos facultés abritent une grande majorité d'étudiants de condition aisée, ce qui donne à de

très nombreux jeunes le sentiment, malheureusement justifié, que l'instruction supérieure n'est en réalité accessible qu'à une certaine classe de jeunes, et que les cadres du pays sont issus d'un véritable droit héréditaire.
Une prospection complète de toutes les vocations est non seulement souhaitable sur le plan de la justice sociale, mais également en ce qui concerne les intérêts supérieurs du pays. Les succès techniques récemment remportés par l'URSS sont dus avant tout à une recherche systématique des sujets doués et à un effort de formation sans commune mesure avec celui consenti par les pays libres. Je ne suis certes pas obsédé par une certaine notion de grandeur, mais je suis, comme vous, assez attaché à notre pays pour souhaiter qu'il se donne rapidement les moyens de s'affirmer mieux encore dans le domaine technique, et de se préparer ainsi à une forme d'aide aux pays sous-développés, qui s'inspire directement des thèses de la démocratie Socialiste.
Pour obtenir ces résultats, c'est-à-dire essentiellement pour permettre à tous les jeunes d'accéder aux cadres de la Nation, et pour former les nombreux techniciens qu'il nous faut, il nous faudrait proposer non seulement une réforme de la structure de notre enseignement, mais encore une nouvelle manière de concevoir l'instruction et la formation du citoyen. Il est en effet certain que l'institution d'un présalaire et la mise en place de nouvelles facultés ne suffiraient pas à assurer une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur. En effet, quels que soient leurs dons, un très grand nombre de jeunes sont contraints d'aider leurs familles de très bonne heure, et d'une façon telle qu'un présalaire, fatalement modeste, ne leur paraîtrait en aucun cas suffisant. Il nous faudrait donc étudier, à mon sens, un système cohérent qui permettrait tout d'abord aux jeunes travailleurs de recevoir une instruction complémentaire dès leur arrivée sur le marché du travail. Ensuite, en avançant à dix-huit ou dix-neuf ans l'âge du service militaire, on pourrait concevoir, même avec un temps de service assez réduit, que l'instruction militaire, malheureusement nécessaire, soit conciliée avec un effort d'orientation qui fait actuellement complètement défaut à un âge capital. En effet, non seulement les jeunes issus d'une famille modeste ne peuvent que très difficilement accéder à l'enseignement supérieur, mais leur valeur n'est jaugée, dans l'enseignement primaire, qu'à un âge où la personnalité des jeunes est loin d'être définitivement stabilisée. Si l'on veut avoir le courage de considérer qu'une certaine conception de l'armée est morte à Alger le mois dernier, on peut à ce propos entrevoir une nouvelle formule de service militaire où des officiers républicains, des professeurs et des techniciens tenteraient, en même temps, de former des citoyens soldats, d'orienter le plus grand nombre vers les professions techniques, ce qui est parfaitement conciliable avec les besoins d'une armée moderne, et enfin, de sélectionner les sujets d'élite capables de recevoir une formation supérieure. Complétée par de puissants moyens de perfectionnement professionnel et par un véritable système de promotion sociale qui permettrait, par exemple, à des jeunes de gagner leur vie en recevant une formation supérieure, cette année de service militaire

pourrait devenir un élément nouveau, assurant une bien meilleure justice sociale. Elle pourrait également, je tiens à le souligner, être à l'origine, non pas d'une réconciliation de l'armée et de la Nation, mais de la constitution de cette armée profondément populaire qui nous fait aujourd'hui si cruellement défaut.

Il est évident que des transformations aussi révolutionnaires n'excluraient en rien les améliorations actuellement considérées comme indispensables, et surtout la nécessité de créer de nouveaux équipements scolaires, à tous les échelons, et de former de nombreux enseignants. Cet effort devrait être complété, enfin, par la création d'établissements d'un type nouveau, qui formeraient des techniciens sur un plan essentiellement pratique, même si certaines grandes écoles s'opposent à cette innovation indispensable.

Le problème qui apparaît à l'ensemble des jeunes comme le plus angoissant est cependant, avec celui du logement, celui du plein emploi. On ne répétera jamais assez que, de façon certaine, 1 400 000 emplois devront être créés d'ici 1970 et plus de 2 500 000 en 1975, sans même tenir compte des nécessités du reclassement de nombreux travailleurs agricoles. Cette véritable révolution économique ne peut en aucun cas résulter de l'actuelle politique du gouvernement. Elle ne peut, au contraire, procéder que d'une expansion économique très rapide, que l'économie libérale est incapable d'assurer. Il nous faut dire en toutes occasions que les thèses économiques de nos ministres constituent un véritable crime contre l'avenir. Il nous faut affirmer que la prétendue déflation, qui n'empêche d'ailleurs nullement la hausse des prix, est une vue de l'esprit. Dans la mesure même où une expansion considérable est nécessaire, les thèses économiques Socialistes s'imposent. Même si elles nécessitent une certaine inflation, cette inflation sera en définitive largement compensée par l'augmentation de la production, si l'économie est réellement dirigée. Sur ce point, notre position devant les problèmes de la jeunesse est plus forte que celle de n'importe quelle autre organisation. Il nous faudra dire également, à ce propose, que la découverte de l'économie planifiée par certaine haute personnalité risque de se révéler décevante, si les projets d'expansion restent subordonnés au respect du libéralisme. Nous devrons d'ailleurs exiger que l'augmentation éventuelle du revenu national bénéficie dans une plus grande mesure aux salariés, qui, depuis quelques années, se voient véritablement voler une importante partie des résultats de l'accroissement de la productivité.

Il faudra également, à mon sens, réclamer qu'une véritable péréquation des salaires autorise un relèvement des salaires de début. C'est là, en effet, en raison du coût de la vie, un des principaux soucis des jeunes, qui ne peuvent que très difficilement envisager l'équipement d'un foyer. D'autre part, l'augmentation de la population inactive constitue le plus souvent une lourde charge pour ceux qui doivent aider leurs parents âgés, en raison de l'insuffisance de l'aide apportée aux économiquement faibles. Il nous faudra, en outre, rechercher les moyens d'offrir aux jeunes le moyen d'accéder au logement dès la création du foyer - ce qui est actuellement impossible dans notre région parisienne - et de leur accorder

des prêts à long terme qui les autoriseront à résoudre le problème mal connu de l'équipement domestique moderne. On sait, en effet, que le progrès technique et la production de masse ont créé des besoins réels nouveaux, mais que les bas salaires des jeunes ne leur permettent pas, même avec les formules actuelles, d'acheter les biens de consommation durable et de vivre normalement. Il en résulte que certains jeunes s'équipent sur tous les plans, mais s'alimentent d'une manière qui met leur santé en danger, tandis que d'autres, qui mangent normalement, sont de très médiocres clients pour l'industrie. Si l'on veut bien se souvenir que les impératifs du Marché commun et ceux de la création d'un grand nombre d'emplois commandent une intense activité industrielle, on conviendra qu'il y a là un problème majeur qui doit être non seulement posé mais résolu.

Toujours sur le plan économique et social, d'autres sujets devraient être abordés lors de l'établissement d'un programme destiné à la jeunesse. C'est ainsi que l'afflux des jeunes sur le marché du travail ne devra pas se traduire par une tendance à une baisse des salaires, au nom de la loi libérale sacro-sainte de l'offre et de la demande, même si cette tendance à la baisse est assortie de la part du patronat réactionnaire d'un chantage à la concurrence internationale. Nous devons, en outre, expliquer aux jeunes agriculteurs que le Marché commun va obliger fatalement un grand nombre d'entre eux à devenir des travailleurs industriels. Cette explication ne suffira naturellement pas si les moyens de se reconvertir ne sont pas offerts aux intéressés et si une politique d'aménagement rationnel ne leur offre pas les emplois et les logements qui leur seront nécessaires. Dans le même esprit, il nous faudra veiller à ce que la décentralisation ne se solde pas par la mise à la disposition du patronat provincial de jeunes travailleurs dénués de moyens de défense. Je pense enfin que nous devrons rappeler à la jeunesse le contenu social des nationalisations imposées à la libération. Nous devrons souligner que les statuts de certaines entreprises nationales constituent des exemples à généraliser et que c'est pour ces raisons que les forces réactionnaires attaquent les sociétés nationales, qui représentent pour elles un précédent regrettable. Dans le même ordre d'idées, notre défense des traitements des fonctionnaires et des salaires du secteur nationalisé devra s'accompagner d'une incitation à la jeunesse à retrouver le goût des carrières de l'Etat et des services publics, car les nationalisations, comme la fonction publique, sont actuellement menacées d'une manière insidieuse par l'impossibilité, faute de rémunérations convenables, de recruter des techniciens ou des cadres qualifiés. Enfin je crois, en ce qui me concerne, que le Parti devrait rompre avec l'apparente neutralité qu'il observe devant le problème de la réforme des circuits de distribution, Là encore, il s'agit d'un problème auquel les jeunes sont particulièrement sensibles. Je ne crois certes pas qu'une limitation des profits scandaleux réalisés par certains commerçants, particulièrement dans le domaine de l'alimentation, permette de relever le niveau de vie moyen d'une manière très sensible, mais je suis persuadé que le

désir de justice sociale est si grand parmi les jeunes qu'une action de notre part dans ce domaine serait extrêmement appréciée.
Je ne veux pas revenir longuement sur l'importance du problème du service militaire pour les jeunes. Je voudrais cependant dire ici à quel point la formation d'un nombre important d'officiers de carrière républicains issus du peuple est nécessaire. L'armée ne défend vraiment la Nation que lorsqu'elle se reconnaît en elle. Une armée populaire n'aura donc de sens que si elle est appelée à défendre une République sociale. Cela, les jeunes du contingent le ressentent vivement, comme ils ressentent la dualité de notre armée, où les officiers sont tournés vers le passé et les jeunes soldats vers l'avenir.
Peut-être pourrions-nous, sans trop offenser une personnalité que la constitution ne nous permet d'ailleurs pas de critiquer, dire à quel point l'armée de métier a été condamnée par les récents événements d'Algérie. En aucun cas, en effet, au nom du mythe de l'unité de l'armée, nous ne devrons accepter à l'avenir que certaines troupes constituent un danger permanent pour la Nation. Cela, il faudra avoir le courage de le dire, et d'en finir aussi avec la fable de prétendus héros, qui alimentent un peu trop souvent la rubrique des faits divers.
Avec le problème du plein emploi, le drame du logement constitue, répétons-le, le souci majeur de la jeunesse. Je constate avec satisfaction que, dans ce domaine, la position du Parti est claire, et qu'un effort important est consenti pour la faire connaître. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance du problème du logement. Actuellement, dans l'esprit des jeunes, il ferme toute perspective d'avenir. Il est donc indispensable qu'en peu d'années, nos jeunes retrouvent la certitude, qui leur est due, de disposer d'un logement dès qu'ils en ont besoin. Je le répète, je suis persuadé que seuls, les offices municipaux d'HLM sont en mesure de construire les logements souhaités par la population, en nombre suffisant, à la seule condition qu'ils disposent des crédits nécessaires. Je pense même qu'il est possible de réaliser ces logements dans des conditions qui n'imposent pas de loyers prohibitifs, si la spéculation foncière est vraiment jugulée. Je veux dire en passant l'importance du niveau des loyers, dont la hausse est considérée par les libéraux comme une solution miracle. En effet, si les loyers doivent demain constituer une part très importante des dépenses des travailleurs, c'est toute l'activité industrielle nationale qui en subira indirectement les conséquences, faute de moyens d'achat suffisants. Dans le cadre du Marché commun et devant l'expansion démographique qui commande des créations d'emploi c'est là, à mon sens, une perspective inquiétante.
On pourrait cependant libérer les crédits qui permettraient de réaliser des constructions bon marché. On pourrait tout au moins en disposer aussi facilement que ceux qui ont été, dans des conditions d'ailleurs scandaleuses, affectés à la force de frappe.
Je n'écarte nullement les possibilités offertes par l'accession à la propriété. Mais, selon moi, cette solution nécessite une sévère réglementation, interdisant le renouvellement de scandales comme celui du CNL. Ici encore, nous pouvons

proposer les solutions d'inspiration Socialiste, comme celle de la coopération. Mais, si nous voulons répondre à l'espoir des jeunes, nous devons dénoncer vigoureusement les profits scandaleux réalisés sans risques par les sociétés immobilières classiques, du seul fait de l'existence d'une crise du logement. Toute tiédeur devant ce scandale est actuellement considérée avec sévérité par la population. C'est donc, une fois encore, toute une conception du libéralisme qu'il nous faut condamner.

En ce qui concerne la nécessité de l'équipement socioculturel des grands ensembles d'habitation, le rôle des organisations de jeunesse, l'intérêt des foyers de jeunes, l'action du Parti est satisfaisante. Veillons simplement à ne pas la relâcher.

Je m'excuse, chers camarades, d'avoir abusé de votre temps. J'ai jugé indispensable d'appeler votre attention sur l'importance exceptionnelle que va prendre l'action du Parti face aux problèmes de la jeunesse, au cours des prochaines années. Il est certain que si le pays n'accepte pas une série d'options décisives, sans aucun retard, dans les domaines de l'enseignement, du plein emploi, du logement et de l'armée, une situation explosive risque d'être créée avant 1965. Nous ne disposons donc que de quelques années pour faire prévaloir les thèses Socialistes, qui, sans conteste, apporteraient les meilleures solutions. C'est donc une responsabilité toute particulière qui nous échoit et que j'ai tenu à souligner.

Devant l'évolution du régime, que je regrette pour ma part, il est possible d'imaginer qu'à bref délai, les jeunes pourront se demander au nom de quoi ils s'opposeraient au Communisme, en particulier par l'emploi abusif, que nous apprenons ce matin, de l'article 16 de la constitution contre la classe ouvrière et ses revendications. En effet, s'il apparaissait que la liberté n'est pas mieux assurée en France qu'elle ne l'est en URSS, à un moment où notre pays se heurterait à des difficultés économiques et sociales majeures, personne ne pourrait expliquer aux jeunes qu'une certaine forme de dictature et une certaine forme de misère sont préférables à d'autres.

Cette éventualité est d'autant plus redoutable que l'appareil de l'Etat se prêterait particulièrement bien, on l'a vu récemment, à un coup de force et que le gouvernement comprend des personnalités qui tentent d'une manière très inattendue d'accréditer chez les jeunes la fatalité d'une vocation tragique de la France. Devant des positions aussi stupides, et qui tendent à donner un caractère secondaire aux problèmes matériels, le Parti Socialiste doit rappeler qu'il entend accorder à chacun le maximum de bonheur matériel, dans l'immédiat. Le gaullisme, tel qu'il semble se définir, rejoint le Communisme dans la mesure où il invite les travailleurs à œuvrer misérablement pour les générations futures. Rappeler devant la jeunesse que le Socialisme n'entend sacrifier ni le présent, ni l'avenir, c'est un devoir impérieux qui doit mobiliser toutes nos forces.

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Camarades, vous savez que, dans une séance précédente, le Congrès a constitué une Commission chargée d'examiner les problèmes relatifs à la modification des statuts, articles 20 et 32. Cette Commission va soumettre son rapport après le discours de Guy Mollet, et ce rapport appellera certainement un vote par mandats. Par conséquent j'invite tous les délégués à rester présents après l'intervention de notre camarade Guy Mollet, et après quoi il sera également procédé à la constitution de la Commission des résolutions. La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, c'est Léon Blum, je crois, qui disait que notre Parti était fait à l'image du pays. Et jamais je n'ai ressenti la vérité de ce propos autant que pendant ce Congrès. Comme le pays, nous avons, dans les jours précédents, vécu intensément les journées d'avril. Mais, le risque éloigné, l'esprit de Gavroche, le scepticisme ont vite repris le dessus. Comme le pays, dans ces dernières heures, nous avons souffert de la situation des travailleurs, nous avons même été particulièrement touchés par la grève dans la composition même de nos assises. Mais nous l'avons accepté avec le sourire, plus facilement d'ailleurs parce que, cette fois, d'accord avec les grévistes dont nous partageons les préoccupations. Puis nous nous sommes mis à discuter avant-hier de principes, d'idéal, d'avenir ; et là, nous l'avons fait avec sérieux, avec gravité. Puis, hier, nous avons essayé d'approcher les événements, d'analyser, d'étudier la situation ; et j'ai eu le sentiment que, de nouveau, on l'a fait comme cela se fait entre Français, avec un peu de gouaille, un tantinet d'exagération quand on veut faire triompher son point de vue. J'ai entendu tel découvrir que la France était un régime de dictature ; entre nous, avouons qu'il y a un petit élément de galéjade dans le propos. Tel autre a mis tous les risques derrière nous ; les risques, c'est terminé ! C'est, pour moi, assez optimiste, et encore exagéré.

Alors je voudrais, à mon tour, et en essayant d'éviter ces risques, faire ce tour d'horizon auquel chacun de vous s'est livré.

C'est le début d'un week-end, d'un long week-end ; les voitures déjà sillonnent nos routes. Tout semble calme. Et pourtant... Et pourtant, avions-nous connu depuis longtemps une situation d'une telle gravité ? Partout. Dans le monde, où la tension s'aggrave, où la seule évocation des mots Laos, Congo, Cuba, sont autant d'abcès dangereux. En Europe, où ceux qui sont informés savent que le problème de Berlin à nouveau se pose. En France enfin, enfin et surtout, où il suffit d'aligner quelques mots pour évoquer autant de problèmes ou autant de drames : Algérie, 22 avril, Challe, Salan, de Gaulle, OAS, plastic, assassinats, Evian, FLN, climat social, grèves, réquisitions, article 16, constitution, etc. C'est dans cette atmosphère que s'ouvre ce calme week-end. Et c'est de cela que je voudrais vous parler. Commençons par les événements en France, d'abord par ceux qui ont secoué ce pays le 22 avril.

La France a connu le risque d'un pronunciamiento, d'un putsch. Ce n'est pas le premier, disent certains de nos camarades, il y a déjà eu le 13 mai. Je ne le conteste pas. C'est moi et pas un autre qui, le premier, dès le 25 mai 1958, écrivais à de Gaulle, dans cette lettre dont les adversaires du Parti continuent à prétendre qu'elle était l'invitation à de Gaulle à venir au pouvoir : "Des fous se lancent dans une tentative de pronunciamiento et, à cette heure, vous ne les avez pas désavoués. La France va connaître un Putsch et ses auteurs prétendent utiliser votre nom et... (?) Je n'arrive pas à comprendre. Je vous dis mon angoisse." Oui, le premier, je signalais, en utilisant ce vocabulaire, que la France était menacée de pronunciamiento et de putsch. Mais notre problème n'est pas de dire qui, le premier, a découvert, qui a approuvé, qui a désapprouvé, qui a subi ou toléré. Le problème est de chercher d'abord comment cela a été possible dans un pays comme la France, que nous croyions traditionnellement attaché aux conceptions républicaines, et comment surtout on peut prendre impossible le retour de semblables événements.

Or, aux événements de mai 1958, une explication, et au fond, une seule, quelles que soient les autres faites par ailleurs : le drame algérien. Aux événements d'avril 1961, une explication encore une fois, et une seule : le drame algérien. Les ennemis de la République, ceux qui veulent "étrangler la gueuse" ne sont pas légion dans ce pays. Ils n'oseraient même pas se manifester s'ils ne trouvaient le renfort de patriotes trompés, de desperados romantiques mais dangereux. Ces militaires politiciens ambitieux ne sont qu'une poignée, dont l'efficacité serait nulle s'ils étaient livrés à eux-mêmes ; mais ils bénéficient de l'appui ou de la tolérance de nombreux parmi leurs compagnons d'armes, qui se sont laissés peu à peu convaincre que la France était lâche et qu'elle abandonnait partout son drapeau. Et ces erreurs n'ont été possibles, encore une fois, que parce qu'il y avait le drame algérien. Alors, si nous voulons rendre impossible le retour d'événements semblables, il nous faut tout à la fois briser les ennemis de la République et les officiers factieux, mettre un terme au drame algérien, mais aussi rendre espoir aux désespérés et confiance à l'armée de la Nation.

(Applaudissements)

Briser les ennemis de la République. La dernière en date de leurs tentatives est celle du 22 avril ; elle a échoué. On doit se demander pourquoi, grâce à qui, mais il faut aussi s'interroger pour savoir s'ils sont vraiment brisés. Tout ou presque a été dit sur les raisons qui ont brisé cette tentative ; j'insisterai donc assez peu : le discours de de Gaulle, l'attitude du contingent, la réaction populaire, les fautes des intéressés elles-mêmes, le fait probablement qu'ils aient été obligés d'avancer de 48 heures la date de leur putsch. Je n'insisterai pas. Vous me permettrez cependant d'ajouter, avec quelque fierté, que notre Parti, partout, a été à la première place au combat.

Mais je voudrais évoquer quelques-unes des impressions de ces heures-là, ces impressions qui, ici, n'ont pas été données. La première réaction constatée au

secrétariat du Parti a été une extraordinaire similitude dans certains domaines avec les événements de 1958, et un certain nombre de différences.
La similitude était en ceci qu'il y avait le même affolement dans de nombreux départements ministériels, qu'il y avait la même atonie, je ne dirai pas : le même refus d'obéissance, mais la même passivité, car ils n'allaient même pas jusqu'au refus d'obéissance - c'est encore une des formes du courage -, la même passivité dans la haute armée, la haute administration, la certitude acquise qu'on ne trouverait personne pour prendre des responsabilités, la même fuite devant la responsabilité ; tout cela était semblable, très semblable, trop semblable.
Les différences ?... Il y en avait. C'est que, cette fois, ce mouvement d'Alger était sans écho populaire, sans soutien dans la rue ; pas de "ti-ti-ti-ta-ta" sur les Champs-Elysées ; pas de commandos de jeunes essayant de monter à l'assaut du Palais-Bourbon ; non, rien de semblable. Au contraire, dans la mesure où, dès les premières heures, des réactions à fleur de peau de la population s'étaient manifestées, elles étaient hostiles ; c'était important. Une différence aussi, qui comptait, et qu'on peut interpréter d'ailleurs comme on l'entend - quelle que soit sa thèse et sa cause à l'intérieur du Parti -, de Gaulle n'était pas du même côté ; cela joue ; cela fait partie des différences.
Une autre observation que je voudrais faire sur ces journées-là, c'est que, dès les premières heures, les hommes qui, au Parti, ont cherché, comme ils le firent en mai 1958, à toucher la réaction populaire, soit celle des Partis, soit celle des organisations syndicalistes, ont trouvé un tout autre climat. Là, la différence était fondamentale. Ceux qui participaient en 1958 peuvent se souvenir de ce que les responsables d'alors de ces organisations nous disaient : "Rien à faire !" Cette fois-ci, au contraire, non seulement nous avons trouvé ceux sur qui nous comptions, mais nous avons même vu des gens jusque-là éloignés de nous chercher à prendre des contacts. L'un des plus curieux et, au fond, assez sympathique, a été de voir le PSU s'apercevoir que nous n'étions pas les traîtres depuis tellement longtemps dénoncés et venir nous demander de prendre part à ces rencontres que nous avions entre partis démocratiques et organisations syndicales. Je dois à la vérité de dire que ceux qui sont venus à ces rencontres s'y sont correctement et fort nettement comportés. Mais cela aura été de faible durée, car les comptes rendus qu'ils en font manquent de l'objectivité nécessaire et, de nouveau, ils retombent dans leurs erreurs anciennes. Mais je suis obligé de dire que, durant le temps où ils ont été là, ils ont été corrects.
C'est important de constater que dans ces heures là, ce regroupement des démocrates était en train de se faire.
Une autre observation, c'est que cette fois là comme d'autres, on n'a pas vu ni entendu les donneurs de conseils. Il y a des voix, que l'on dit grandes, qui se sont tues pendant quatre jours. Je ne veux pas mettre de noms, vous les mettrez vous-mêmes, mais pensez à ces hommes politiques qui de temps en temps ont beaucoup de choses à nous dire, pensez à ces éditorialistes véhéments dont on dira : "Mais eux on ne leur a pas offert la télévision, la radio", c'est exact, mais

la télévision et la radio faisaient bien état de leurs déclarations le mercredi soir quand c'était fini, ils n'avaient pas éprouvé le besoin de prendre les contacts nécessaires pour se faire entendre les samedi et dimanche quand cela commençait seulement.
(Applaudissements)
Mais soyez tranquilles, cela va être ceux-là les plus sévères, cela va être ceux-là qui vont dénoncer avec le plus de ferveur les dangers de demain.
J'en ai fini avec ces quelques observations, j'en veux venir à l'autre question que je posais : mais est-ce bien terminé ?
Quand j'évoquais tout à l'heure ce week-end, quand au fond de mon propos vous sentiez quelques reproches contre l'insouciance de la population, c'est que j'ai en moi la conviction, la crainte que ce ne soit pas terminé, loin de là, que dans les heures mêmes que nous vivons, les dangers se précisent, que ce week-end même risque d'être fort difficile. Pensez-y, mettez-vous dans la peau de l'autre, imaginez ce que peut être aujourd'hui la réaction des activistes. A l'heure où je parle, la conférence d'Evian va s'ouvrir. Les fous sont condamnés au pire. Et c'est pourquoi si d'autres s'endorment, je souhaite que notre Parti reste éveillé. La menace subsiste.
Alors je pense que c'est aujourd'hui le moment bien sûr d'analyser, et de ne pas se contenter de cela. Vous savez, ce n'est pas déjà l'heure de l'historien, c'est encore celle des combattants. On essaiera de raconter plus tard si le loisir nous en est donné.
La deuxième préoccupation disais-je, c'est de mettre un terme au drame algérien, c'est l'essentiel.
J'évoquais Evian, pensez-y ; à cette heure ci nous devrions être heureux, nous devrions trouver dans l'ouverture de la conférence d'Evian une sorte de consécration des efforts déployés depuis quelques années, et pourtant je n'ai pas entendu, vous n'avez pas entendu un seul orateur venir nous dire : "Ouf, c'est fini, nous avons gagné." Non, n'est-ce pas ? C'est que tous nous sentons qu'un pas important est franchi, que le contact est pris, tous nous voulons que ce soit irréversible, mais tous aussi nous nous rendons bien compte de la difficulté de l'entreprise et nous avons parfaitement conscience que loin de se terminer, cela commence.
C'est à cause de ces difficultés que je souhaite que de ce Congrès sorte sur ce problème, si possible un test unanime, mais en tout cas, un test sage. Nous n'avons pas d'erreurs à commettre, il ne faut pas qu'à cause de nous-mêmes, dans un souci louable de notre propre pensée, nous allions présenter des préalables nouveaux, des conditions supplémentaires. Notre effort doit être à l'heure actuelle d'aider et non de compliquer la tâche des négociateurs. J'entends bien que la volonté de paix des démocrates, des Socialistes doit être exprimée, exprimée avec assez de netteté et de force pour que le gouvernement français ait à en tenir compte, mais j'ajoute que la même volonté doit être aussi connue de ceux qui se battent contre nous.

Puisque cette guerre est et reste imbécile et sans issue, mais cela est vrai pour tous, pour tous ceux qui se battent, pour le FLN, comme pour nous. Pour y mettre fin il faut que la discussion soit franche, qu'elle porte sur le tout, sur le cessez-le-feu, sur les garanties de l'auto-détermination, mais nous l'avons déjà dit, aussi sur la suite, sur les garanties absolument nécessaires aux individus et aux minorités ethniques.

Et je voudrais là commenter quelques lignes d'un texte dont je pense qu'il sera dans un avenir prochain rendu public, et que je n'ai pas le droit de commenter encore parce qu'il n'est pas accepté par toutes les organisations auxquelles il est soumis mais dont je peux dire quelques-unes des idées parce qu'elles sont nôtres ; La crainte que l'on peut émettre quand on entend les organisations démocratiques porter un tel accent sur les problèmes de la garantie aux individus, aux minorités, cette crainte que j'ai cru trouver dans le propos d'un de nos camarades, de Gaston Defferre est la suivante, c'est qu'on nous dise que le GPRA par exemple dise, "vous ne me reconnaissez pas comme représentant exclusif et vous voulez que par avance j'engage ma parole sur des garanties avant que le peuple algérien ne se soit lui-même prononcé sur l'autodétermination ".

L'argument n'est pas sans valeur, mais le GPRA, sait qu'il est l'interlocuteur essentiel. Il l'est dans les faits, c'est avec lui que s'ouvre Evian, c'est l'interlocuteur sans lequel aucune négociation réelle ne pourra s'ouvrir. Alors il ne peut ignorer que son intérêt même est que la négociation n'achoppe pas.

Cette négociation elle, devra porter à la fois sur le cessez-le-feu, sur les garanties des moyens propres à assurer la libre détermination du peuple algérien, mais il doit savoir qu'il lui faut en même temps tenir compte en tant qu'interlocuteur, de toutes les données qui peuvent assurer la paix et les garanties aux minorités sont de celles-ci.

Les garanties aux minorités, je les ai entendues évoquer en termes que j'aurais volontiers fait miens s'ils n'avaient été trop limitatifs par notre camarade Albert Gazier, lorsqu'il a parlé de la nécessaire organisation des moyens d'accueil, de rapatriement et d'accueil de ceux qui devront revenir.

Si je reprends le propos d'Albert Gazier, ce n'est pas pour le critiquer, c'est pour le compléter, parce que je pense que tel qu'il l'a présenté, il n'envisageait qu'une possibilité, et qu'en effet c'est le problème des garanties : il doit d'une part permettre de mettre fin au drame algérien, mais il doit aussi permettre de rendre espoir aux désespérados dont je parlais tout à l'heure.

Or, il faut le dire, le droit de revenir n'est pas le seul terme à l'option qui doit être faite. Il y en a au moins trois. Ce droit d'option se situera entre revenir, choisir le retour en métropole. Certes, mais il devra permettre aussi deux autres choix possibles : devenir algérien dans l'Algérie nouvelle, ou bénéficier là-bas d'un statut de résident privilégié. Il est une fraction de la population qui pourra rester là-bas non seulement pour, comme on l'a dit en d'autres temps en parlant

du Maroc ou de la Tunisie, assurer la présence française, non parce qu'il en est qui ont là-bas des droits, mais dans l'intérêt de l'Algérien.
Je suis certain qu'il est à ce problème des solutions si l'on en veut discuter.
C'est un problème du même ordre qui est posé en ce qui concerne l'Algérie sur toutes les questions quelles qu'elles soient. Des décisions que nous essayons de présenter avec logique, qui peuvent apporter des solutions au problème algérien sont bonnes, mais elles peuvent cesser d'être bonnes, si elles ne sont pas présentées avec l'esprit, avec le cœur qui convient.
Ce qui est peut-être le plus important à l'heure actuelle, pour les désespérés d'Algérie, c'est moins ce qui leur sera offert que la manière dont cela leur sera dit. Il y a là des hommes qui sont des fous, des criminels, c'est vrai, mais je vous répète ma conviction qu'ils sont une minorité. Il en est des quantités d'autres qui ont été entraînés parce qu'on leur a menti et qu'un effort insuffisant a été fait pour annihiler ce mensonge, pour répondre à ce mensonge.
Eh bien, un parti comme le nôtre est un parti qui doit le faire et qui doit le dire.
C'est dans la même préoccupation d'ailleurs, mais touchant plus les gens d'Alger que répond le point suivant que j'évoque de quelques phrases à peine, celui de l'armée.
Il n'est pas vrai - je me souviens d'avoir développé cela à cette tribune il y a des mois déjà et cela va me permettre d'être aujourd'hui un peu plus court - que l'armée soit sortie de la Nation. C'est faux ! Seulement il faut que la Nation fasse des efforts elle, de sont côté, il faut que la Nation se reconnaisse en son armée et ce n'est pas seulement le fait de l'armée, c'est aussi celui de la Nation.
Mes camarades, nous hommes de gauche et Socialistes, nous nous devons de faire - et je le répéterai inlassablement - comme diraient les chrétiens, le mea culpa". Dans ce domaine, nous n'avons pas toujours fait ce que nous devions faire pour que l'armée française soit l'armée républicaine, l'armée de la République.
(Applaudissements)
J'en viens maintenant à la deuxième des grandes questions, celle qui d'après Albert Gazier nous différencie le plus les uns des autres, c'est celle sur laquelle paraît-il nous n'arriverons pas à faire l'unanimité, c'est-à-dire notre attitude à l'égard de de Gaulle.
Avant d'y venir, je veux prendre acte pour m'en féliciter, de ce que notre accord sur ceux des problèmes dont on aura peu parlé, soucieux que nous étions de mettre l'accent sur les points de désaccord, c'est-à-dire notre accord sur les problèmes économiques, sur les problèmes sociaux, sur les problèmes internationaux, sur les problèmes européens, sur les problèmes de l'organisation de la nation, sur les problèmes de la République, sur celui de la laïcité, me paraît tout de même peser dans notre unité d'un poids beaucoup plus lourd que le différend qui me reste maintenant à traiter entre nous.
De Gaulle donc porte des responsabilités dans les événements de mai 1958. Il a fait des déclarations ambigües. Il fait peser des menaces lourdes sur la fonction

publiques, à la solidarité atlantique ; ses méthodes et sa conception sont en désaccord total avec les nôtres, c'est là je crois à peu près résumer ce que nous avons entendu comme griefs, sauf qu'en plus le Congrès s'est vu asséné des citations de Léon Blum auxquelles Max Lejeune a ajouté celles de Jaurès, voire certaines des miennes, ce qui est à la fois un honneur et une exécution.
Je remercie Gazier et ceux de ses camarades qui ont repris ce terme d'avoir nettement distingué leurs critiques de celles, caricaturales, de nombres de nos adversaires.
Il est en effet admis, professé, par toute une partie de la presse, en particulier celle de la petite gauche, que la majorité du Parti, que Guy Mollet en particulier ne sont que des courtisans, béats, stupides ou malins, que notre position n'est que de façade, en un mot qu'imbéciles ou complices, ou les deux, nous sommes des agents du Dictateur.
Merci encore à Albert Gazier, aux autres camarades, d'avoir présenté de notre position une critique beaucoup plus nuancée, plus amicale ; mais même amicale et nuancée, cette critique reste injuste.
Après le 13 mai, qui le premier dans cette même lettre toujours, dont je finirai par craindre qu'elle ne soit prophétique quand je pense aux conclusions que j'en tirais, qui le premier dénonçait les risques que le pouvoir personnel pouvait faire courir à la République ? De qui est cette phrase ?
"Est-ce à dire que vous soyez à mes yeux un candidat à la dictature ? Même aux heures les plus calmes, cette République que vous nous aviez rendue vit crier ma conviction que vous ne vouliez pas de la dictature puisque vous l'aviez refusée quand elle vous était offerte, mais j'ai ajouté la crainte que toute votre volonté ne suffirait pas à vous empêcher de devenir un dictateur malgré vous, ce serait trop long d'essayer de vous en dire ici les raisons".
Camarades, il est vrai que les risques subsistent, j'y reviendrai dans un instant.
Qui le premier a dénoncé la politique économique et sociale du gouvernement que présidait alors de Gaulle ? Qui le 28 décembre 1958 a demandé à ses camarades du gouvernement de quitter ce gouvernement et a demandé au Comité directeur et au Conseil national de sanctionner ? C'est bien le Secrétaire général du Parti !
Qui, mandaté par le groupe, a mené la bataille sur la laïcité ?
Qui, comme vous le rappelait Leenhardt tout à l'heure, a mené la bataille sur l'Europe, sur la force de frappe, sur la politique Atlantique ?
Qui a dénoncé les abus dans l'application de la Constitution et même sur ce problème que vous soulevez actuellement de l'article 16 ? Qui le premier a pris position dans la presse pour dire tout à la fois ce que nous pensons, ce que nous continuons à penser sur son application ? Application qui se justifiait, se justifie encore, mais dont l'usage à d'autres fins que le rétablissement de la légalité républicaine est interdit, car l'article 16 comporte en lui-même sa justification et sa limite.

Je suis un de ceux, camarades, et cela m'est parfois reproché, qui ont bien connu la gestation de cet article 16 pour avoir participé à sa rédaction. Je sais dans quel esprit il a été fait.
Je me souviens, - je crois me souvenir - avoir dit, si ce n'est dans un Congrès ou dans un Conseil national, c'est en tout cas devant le Comité directeur et le Bureau du Parti, la raison profonde pour laquelle le Président de la République, pour laquelle de Gaulle tenait à cet article, il faut le dire, c'est le souvenir resté en lui des événements de 1940.
De Gaulle porte en lui un reproche permanent, il a été obligé, en 1940, d'agir contre la légitimité de l'Etat, parce que la Constitution n'avait pas prévu alors le devoir au Président de la République dans une circonstance comme celle de 1940, parce que Lebrun n'est pas monté sur le Massilla ; parce qu'il y a eu une sorte de transmission en apparence de la légitimité entre le gouvernement précédent et Pétain, de Gaulle a pu se croire illégitime.
Il eut voulu que cela se passe comme pour la Hollande, et non comme pour le roi des Belges dont il considérait qu'il portait une lourde responsabilité, puisqu'il n'avait pas fait son devoir. Son souci essentiel est que devant l'Histoire, devant son pays, quelqu'un porte la responsabilité d'assurer le maintien de la légitimité de la République.
Avez-vous noté ce dimanche soir quand il a pris position contre le quarteron d'officiers factieux, les mots qu'il a employés ?
Moi qui avais vécu ces journées où nous rédigions l'article 16, j'ai senti la raison pour laquelle il demandait l'application de cet article. C'est moins pour avoir des pouvoirs supplémentaires, après tout avec ceux qu'on lui a donnés et ceux qu'il s'est attribués, je ne vois pas ce qu'il a de plus avec l'article 16, que pour tout autre chose que j'ai trouvé dans le vocabulaire lui-même.
Quand il a dit qu'il s'inscrivait dans la légitimité, il s'adressait aux autres là-bas et il leur disait : la France a choisi, elle a choisi son Président, elle a choisi son gouvernement, elle a choisi sa politique, en ce qui concerne l'Algérie, elle a choisi par un référendum de janvier dernier, vous êtes des insurgés, et vous seriez même victorieux que là où j'irai j'emporterai la légitimité française et la volonté française.
C'était cela la signification profonde de ce qu'il disait ce soir là.
Mais, faites attention, si cela porte en soi sa justification, car je dis que cela la porte, çà porte aussi sa limite.
Car l'article dit que c'est "aussi longtemps que ça ne fonctionne pas" que c'est pour permettre que ça fonctionne de nouveau. Autrement dit, dès l'instant ou de nouveau ça fonctionnera, l'article 16 aura cessé d'être légitime.
Et autrement dit surtout, si grâce à l'article 16 on allait faire autre chose que ce qui est prévu par la Constitution même, dont il a la garde, ce quelque chose deviendrait illégitime.
J'imagine un corps nouveau, non prévu par la Constitution… J'imagine l'histoire - dont seule je crois d'ailleurs les journalistes sont responsables de la

naissance - j'imagine l'histoire du "Dauphin"… L'intéressé serait, à l'instant même, entaché d'illégitimité. Il n'est pas prévu par le texte constitutionnel dont il a mission de rétablir l'exercice… Je vous assure qu'un argument comme celui-là est, pour l'homme tel qu'on le connait, d'un poids qui pèsera surtout quand on sait que les raisons pour lesquelles il l'a fait.
Alors, camarades, celui qui le premier de vous, de nous l'a dit, c'est votre Secrétaire général…
Plus récemment encore, en même temps, ou plutôt en plein événement, lorsque se sont produits les événements qui ont justifié l'application de l'article 16, qui, au nom du Parti, a marqué la place des travailleurs, des droits qu'ils avaient par la place qu'ils avaient prise et que j'évoquais encore avant-hier. Je veux bien qu'aujourd'hui de Gaulle, qui ce soir là disait "Aidez-moi..." qui encourageait, qui en tout cas ne décourageait pas la grève du 24 avril… je sais bien qu'il parle - dit-on - de réquisition de l'ensemble des grévistes ! C'est dramatique ! Il n'en parlait pas, ce lundi là, de réquisition des grévistes !
(Applaudissements)
Je me refuse à croire qu'une semblable décision puisse être jamais appliquée. Il est des fautes qu'on ne peut pas commettre.
Je sais bien que l'équipe gouvernementale joue actuellement la symétrie, la fausse dureté, qu'elle imagine faire mieux accepter la rigueur contre les factieux si elle apparait en même temps ferme contre les travailleurs.
Mais je crois encore que de Gaulle a trop conscience de l'attachement des travailleurs à la liberté, y compris au droit de grève, pour se laisser entrainer à un geste qui serait fatal pour tous et pour lui.
En tout cas, qui parmi vous pense qu'il y a une différence, sur ce point là, entre lui et moi ?... Mais qui peut douter de l'attitude d'un parti unanime en une semblable hypothèse ?... Alors, je dis camarades, que nous avons pris des positions très nettes dans tous les domaines.
Je vais plus loin : il n'est aucun problème, pas même celui des anciennes colonies, ou celui de l'Algérie, sur lequel nous n'ayons marqué, à l'égard de de Gaulle, notre totale indépendance.
Nous œuvrons dans le même sens en ce qui concerne l'Algérie, c'est exact. Mais il me semble bien que ça n'est pas pour les mêmes raisons. Si l'on s'en réfère à cette très mauvaise conférence de presse qui précéda les événements, si l'on entend une formule comme celle-ci : "...ils tomberaient dans la misère, le chaos, en attendant le Communisme. C'est en effet sans douce ce qu'il leur arriverait, mais alors nous n'aurions plus aucun devoir à leur égard, sinon de les plaindre !..."
Si l'on relit une phrase comme celle-là, c'est ensemble que nous allons dire que c'est là l'un des arguments les plus mauvais, les plus pauvres de tous ceux qu'on puisse entendre !
Bien sûr, nous Socialistes, nous voulons la négociation pour la paix. Nous l'avons même voulue avant certains autres. Mais ce n'est pas pour cette raison

là. D'abord, nous sommes des Socialistes, c'est-à-dire - si l'on s'en tient à cette déclaration de principe dont nous parlions avant-hier - "..des hommes préoccupés de libérer la personne humaine de toutes les servitudes qui l'oppriment."
Or, cette tâche, nous la poursuivons pour tous les peuples, compte non tenu de la couleur de leur peau ou de leurs croyances."
Notre déclaration ajoute :
"Ce que nous voulons, en conséquence, c'est assurer à l'homme, à la femme, à l'enfant, dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits."
La proposition énoncée est en contradiction totale avec cet objectif. Quelle étonnante conception de l'égalité, ou de la fraternité ! A peine y trouve-t-on l'évocation d'une éventuelle pitié à l'égard des victimes de la misère, du chaos, du Communisme !
Parce que Socialistes encore, nous sommes des démocrates. Nous ne pouvons pas envisager nous, l'esprit tranquille, ou l'heure ou ces mêmes victimes seraient la proie du Communisme !... enfin, disons plutôt du régime totalitaire que l'on a abusivement baptisé Communisme…
Parce que Socialistes encore, nous n'avons jamais cessé de dénoncer le régime économique qui est basé sur la seule recherche du profit. Or, quelle est la paix qu'on nous propose ? Celle d'un certain journaliste, Cartier, dont les termes sont repris ici, et qui se résume à peu près à ceci :
"S'il n'y a plus de profits outre-mer, les capitaux, semble-t-il, trouveront une meilleure rentabilité ailleurs. "
Il est bien évident que tout cela n'est pas notre position !... Certains me diront : "Il est aussi évident que de Gaulle n'est pas Socialiste…" Et pourquoi ? C'est une découverte pour vous ? Certains s'étaient à ce point mépris ?
Non, sûrement pas !
Il y a cependant des arguments dont je ne comprends pas qu'ils n'aient pas retenu son attention ou celle de ses fidèles. Je pense, par exemple, à l'éditorialiste d'où journal UNR, "le Courrier du Parlement" qui, dans le numéro suivant le discours de de Gaulle, préconisait "le retour à l'hexagone.." !
Alors, voilà des gens qui s'affirment partisans du bien de la France, du maintien de la liberté politique, qui se disent membres du monde libre, qui sont pour la paix. Pensent-ils que tous ces biens seraient préservés si l'Afrique du Nord, puis toute l'Afrique, tombaient dans la misère, dans le chaos, dans le Communisme ?...
Mais même de leur point de vue égoïste, en ne pensant qu'à leur liberté, qu'à notre liberté à nous et non pas à celle des peuples hier colonisés, il faut éviter que ceux ne tombent sous la dictature. Toujours du même point de vue, en ne pensant à la paix que pour nous, il est nécessaire d'empêcher que le tiers-monde ne bascule dans le clan des totalitaires !
J'avoue mon étonnement d'avoir à répéter des vérités d'une telle évidence !

Oh, je ne prétends pas que la solution du problème ainsi posé soit simple, je sais combien seront difficilement oubliées les erreurs passées. Mais j'affirme que là est la voie pour l'Algérie, comme pour tous les pays hier colonisés.
Il faut faciliter à ces pays leur marche vers le développement, leur accession continue et rapide au stade d'Etats modernes et démocratiques. C'est possible, sinon facile.
Il m'est souvent arrivé - je vais me répéter, mais on est condamné à cela – il m'est souvent arrivé de prendre l'exemple de l'Etat d'Israël.
Lorsqu'après la fin de la dernière guerre les échappés des camps de la mort se regroupèrent en Palestine, ils y trouvèrent une terre aussi ingrate, aussi pauvre, que celle de leurs voisons, aussi sous-développés que le reste du Moyen Orient ou que l'Afrique. Or, ils sont en train de bâtir un pays moderne. Ils ont préservé jalousement leur liberté, leur système démocratique… dans certains domaines, même, comme l'agriculture, ils sont en marche vers un système de caractère Socialiste.
Pourquoi réussissaient-ils ? Parce que, ayant été longtemps spoliés, brimés, ils ne veulent plus voir porter atteinte à leur indépendance ou à leur liberté et font preuve d'un courage extraordinaire ?.. Bien sur. Mais les autres jeunes Etats, ceux-là mêmes qui viennent seulement d'accéder à l'état d'indépendance et pour qui cette accession est une sorte de stimulant, de rajeunissement, sont dans le même état d'esprit, éprouvent certainement les même sentiments et sont capables du même courage.
Il faut donc d'autres raisons. J'en vois deux, essentielles.
Pour qu'un paya sous-développé s'industrialise rapidement, il lui faut des techniciens et des capitaux pour les investissements. S'il faut former lui-même des techniciens et s'il faut surtout accumuler le capital nécessaire aux investissements, le prélever sur son propre revenu, ça lui demandera des générations, et le chaos, la misère, l'aura submergé, avec comme corollaire le Communisme.
Israël avait ses techniciens. Peut-être même a-t-il, lui, couru le risque d'en avoir trop… Quant aux capitaux pour les investissements, ils y sont venus du monde entier. Israël assure sa vie courante sur son propre budget, c'est-à-dire sur les prélèvements effectués annuellement sur sa production propre, mais l'essentiel des fonds réservés à l'investissement provient des souscriptions volontaires des Juifs du monde entier, de ceux qui veulent aider leurs frères à préserver leur vie et leur liberté. C'est le même problème qui est posé au monde libre.
Qu'on ne vienne pas nous dire que les Noirs, les Jaunes, les Africains, les Sud-Américains ne sont pas nos coreligionnaires. Ils sont bien nos frères en liberté. Alors, ils ont besoin de notre aide technique, de nos capitaux pour investir et cela, sans condition, sans préalable, sans intervention, sans problème de rentabilité, simplement parce que nous voulons libres et que nous nous voulons libres.

Et si des économistes du temps de papa trouvent que c'est trop cher, alors nous n'aurons plus aucun devoir à leur égard, sinon de les plaindre et nous avec !
(Applaudissements)
"Mais alors, nous dirons certains, pourquoi ce soutien à de Gaulle dans l'affaire algérienne ? "
C'est, à mon avis, parce que trop nombreux sont ceux - je reprends à mon compte un mot de Fuzier je crois – qui raisonnent comme s'il n'y avait pas la guerre d'Algérie…
Il faudrait tout maintenir, absolument tous les droits, respecter toutes les libertés, toutes les facilités, comme s'il n'y avait pas la guerre d'Algérie. Il faudrait sauver la nation, la démocratie, sans modifier aucune méthode comme s'il n'y avait pas la guerre d'Algérie !... Et même il m'arrive à des moments de penser qu'il faudrait terminer cette guerre d'Algérie, en discuter en plein air, comme s'il n'y avait pas la guerre d'Algérie ! C'est absolument extraordinaire ce que l'on demande à ce pays !
Pour des drames moins graves que celui-là, on a parfois constaté l'état de guerre. Là, il faudrait que ça se fasse dans l'aisance, la facilité, sans que personne n'y participe, ne le sente…
Or, il y a la guerre d'Algérie !
Et rien ne pourra être rétabli en France tant que l'on n'aura pas mis fin à cette guerre et tant qu'on n'y aura pas mis fin je ne dis pas, moi, par n'importe quels moyens… Car le faire par n'importe quels moyens, ce n'est peut-être pas y mettre fin, c'est peut-être la prolonger.
Or, pour tout cela, nous sommes nombreux qui estimons que nous avons besoin de de Gaulle et que la solution du problème algérien passe par lui.
Alors, que vous ayez confiance en lui, en sa volonté libérale dans ce domaine, en cette volonté certaine – que je sens, moi - de décolonisation, je dis que vous ayez confiance en lui pour cela, comme c'est mon cas, ou que vous soyez méfiants, comme vous l'êtes, cela importe peu !
Si nous sommes simplement d'accords sur la constatation de base : nous avons besoin de lui pour mettre fin au drame d'Algérie, et si c'est cela, cette affirmation, qui nous différencie, alors je suis d'accord camarades, n'hésitons pas à la rendre évidente.
Car c'est de là que viennent les attitudes qui nous ont opposés hier, nous opposent encore aujourd'hui et peuvent le faire demain.
Ce qui est important, en effet, voyez-vous, ce n'est pas l'analyse, ce ne sont pas les constatations des erreurs commises, les différences établies entre lui et nous, la manifestation de nos craintes. Ce qui est important, ce sont les décisions que l'on prend en fonction de cette analyse faite.
Or, si l'on suit votre raisonnement, il faut tirer les conclusions.
Vous les aviez tirées. Mais si nous vous avions suivis, si la majorité du Parti avait été d'accord avec vous, si vous aviez été la majorité du Parti sur ce problème, alors nous aurions dû être contre la venue de de Gaulle en mai

1958… C'est-à-dire permettre le succès des colonels, que l'on vient de nouveau d'empêcher !
Nous aurions dû être tous pour le "non" en janvier dernier, c'est-à-dire empêcher que la volonté de la nation pour la paix en Algérie soit manifestée.
Nous devrions être tous aujourd'hui pour exiger son départ immédiat…
Etes vous tellement certains, camarades, d'avoir raison ?
Est-ce-que vraiment il ne vaut pas mieux, pour nous et pour vous, que s'il doit y avoir division, vos restiez dans ce domaine, encore minoritaires ?
Certes, il y a des risques. Ils seront grands demain. Les plus grandes difficultés pour le Parti Socialiste probablement commenceront lorsqu'un terme aura été mis au drame algérien. Mais si l'on ne met pas un terme au drame Algérien, il n'est plus question de risques, il y aura alors des certitudes !
Dans l'organisation de ces lendemains, je l'ai dit, il faut le savoir, il y aura de durs combats. Mais est-ce que déjà, tout de même, les événements ne nous donnent pas raison ? Non pas seulement parce que Evian s'ouvre. Mais regardez : est-ce qu'un seul parmi vous peut douter que leur politique économique et sociale va devoir, obligatoirement être entièrement modifiée ?.. Qu'ils ont perdu ?..
On a réussi en France ce paradoxe que de Gaulle a à peu près pour lui 85% des Français et contre lui 80% des mêmes Français…
Dès l'instant où il s'agit d'aller vers la paix algérienne, de briser les factions, oui c'est vrai, il y a 85% des Français pour lui. Mais si vous reprenez ces mêmes Français individuellement et que vous leur parliez tout d'abord de l'économique, du social, de la situation de chacun d'entre eux, ou que vous leur parliez de politique générale, du fonctionnement des institutions, de l'Europe, du pacte Atlantique, il y a 80% contre…
C'est-à-dire que nous trouvons, encore une fois je reprends mon propos du début de cet exposé, pleinement représentatifs du pays… dès qu'il s'agit du reste, nous sommes même en flèche sur le pays, nous sommes à 95% contre !
Quelque chose aussi changera avec certitude. C'est ce que le pays exigera que l'on créé un régime des institutions différent, ayant un fonctionnement totalement différent. Ce que je vais dire, c'est un boutade, mais elle traduit bien ce que je pense : parmi les services que de Gaulle aura rendus à la France, il y aura celui de l'avoir guérie, pour un siècle au moins, de son gout pour le pouvoir personnel !... (applaudissements)… Terminé ça !
Il nous faudra aller vers l'Europe. Malgré l'évolution qu'elle a prise. Que dis-je ? Là encore, paradoxalement, il n'est pas exclu que ça commence à se faire avec lui,...
Camarades, pendant des années, le Parti a été la champion des idées européennes. Il voulait que nous bâtissions l'Europe. Pendant des années, nous nous sommes battus, avec cette idée de la faire d'abord avec tous ceux qui voulaient la faire, mais avec cette.. .non pas cette arrière pensée, mais cette

volonté seconde, que nous voulions que nos amis Anglais y viennent. On n'a pas encore gagné.
A faire l'Europe complètement, il y a des dangers et des risques. Celle qu'on a bâtie n'est pas celle que nous voulons, mais c'est en marche. Et écoutez moi bien : il y a neuf chances sur 10 que l'année ne se termine pas sans que nos amis Britanniques n'entrent dans un des morceaux de l'Europe, celui que représente le Marché Commun.
Il y aura des difficultés. Il est possible qu'à l'intérieur, ils ne soient pas parmi ceux qui aideront le plus à ce que soient appliquées les clauses sociales, ou à ce qu'une politique commune soit bien définie... Mais ils entreront dans le mécanisme, et alors, à leur tour, ils seront pris dans ce mécanisme, qui jouera aussi pour eux.
Camarades, je me félicite d'ailleurs de l'avoir entendu ici… que confirmer par notre camarade Gaitakell que je remercie de ce qu'il a dit, comme je remercie Carthy, car nous aurons l'occasion demain, de dire à nos amis de l'Internationale la joie que nous avons de les sentir parmi nous.
Vous savez, quand je vois ce renouveau d'intérêt pour notre Parti dans le monde entier, moi qui ai souffert je dois le dire, et je peux le dire à nos camarades de l'Internationale, de ce que parfois pendant quelques mois, quelques années, il leur était difficile de comprendre nos positions, et je le comprenais, imaginez le drame ayant été ce qu'il a été pour nous, ce qu'il a pu être pour eux. C'est pourquoi on a pu voir pendant une période nos anciens dissidents se targuer d'avoir je ne sais quelle audience internationale, en mentant, d'ailleurs, mais aujourd'hui, nous avons là les représentants de toute l'Internationale, nous avons les créateurs, les fondateurs de l'Internationale, nous avons les jeunes Partis, venus de ces Etats qui doivent leur indépendance à notre action, à nous, d'abord, avant même celle du gouvernement présent, du pouvoir d'aujourd'hui.
Nous avons le droit d'être fiers et c'est en votre nom que je dis merci aux camarades qui sont venus et qui nous apportent aujourd'hui un réconfort.
(Applaudissements)
Je sais qu'ils ont suivi avec intérêt, avec passion, nos débats. Je sais qu'ils communient avec nous dans nos difficultés, dans nos craintes ; je veux leur dire, à eux, car vous, vous le savez, qu'ils ont assisté au Congrès d'un parti qui se porte bien. On peut, à l'heure actuelle, aller à travers le pays, partout on trouve une étonnante audience, une audience qui dépasse parfois nos résultats numériques, ou nos résultats électoraux.
Il y a dans ce pays un nombre étonnant de gens qui ne sont pas des nôtres et qui ne vont pas encore voter pour nous, mais qui ont compris notre attitude.
Il y a dans notre jeunesse, lorsqu'on va maintenant dans nos réunions de sections, dans nos réunions publiques, un renouveau. Alors que la jeunesse française s'éloignait des Partis politiques, de tous les partis politiques, je note avec satisfaction que nous, nous les voyons revenir.

Collection Jean Jaurès

Il y a même dans la reprise de nos cartes un renouveau. Ai-je besoin de vous dire que nous sommes cette année encore plus de 100.000, et non pas les 79.003 que nous accorde généreusement cette année le correspondant d'un journal du soir, pourtant vieil habitué de nos Congrès, qui sait bien à quoi s'en tenir, mais qui confond sciemment le nombre de fois 12 timbres avec le nombre de cartes ! On ne peut pas lui en vouloir, il a l'habitude de ce genre de gymnastique intellectuelle !
(Applaudissements)
En fait, camarades, le Parti se porte bien, et son audience est grande.
Bracke aimait, nous disait-il les moments où, face aux difficultés, le Parti faisait montre de sa volonté, dé son courage. Vous avez tous présent à l'esprit ce mot resté célèbre : enfin les difficultés commencent !
Eh bien, s'il était encore des nôtres, il s'estimerait gâté ! Les difficultés nous n'en manquons guère ! Mais en même temps il serait fier, car le Parti, son Parti, le notre, se montre capable de les affronter et demain de les surmonter victorieusement.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, les camarades représentant les fédérations doivent aussi vite que possible, s'ils ne l'ont pas déjà fait, remettre leur vote indicatif pour la composition de la Commission des résolutions.
Camarades, les travaux continuent. Je vais donner la parole à notre camarade Maurice Deixonne qui va rapporter au nom de la Commission relative à la révision des statuts.

Maurice Deixonne

Camarades, votre Commission aurait peut-être aimé trouver un rapporteur enthousiaste, elle en a trouvé un résigné.
Cela ne présente pas que des inconvénients, vous allez entendre un rapport sans passion, objectivité ne signifiant pas d'ailleurs absence de conviction.
La façon dont cette Commission a été désignée, sans vote indicatif préalable, en ce qui la concerne, lui interdisait de se prononcer sur le fond du débat.
Sans m'interdire positivement d'en rappeler l'objet, elle a estimé que son mandat consistait essentiellement à faciliter votre vote, en en précisant les modalités.
Elle juge d'abord indispensable de procéder à deux votes distincts car les deux modifications statutaires qui vous sont proposées sont sans rapport entre elles.
Celle qui a trait à la périodicité de nos Congrès nous apparaît beaucoup plus fondamentale que celle qui concerne l'élection des membres du comité directeur. Celle-ci est née de circonstances occasionnelles et nous conduira tout; au plus à modifier légèrement l'ordre de nos travaux ; celle-là a été longuement méditée et doit bouleverser de fond en comble la tenue et surtout le rendement de nos Congrès,
Dans quel ordre voterons-nous ?

Fondation Jean Jaurès

Nous vous proposons de commencer par l'article 32 qui vise les modalités d'élection au comité directeur. Pourquoi ? Parce que nous avons constaté que certains camarades voteront plus facilement l'espacement de nos Congrès s'ils reçoivent l'assurance d'abord d'une représentation équitable au Comité directeur ; bien qu'encore une fois les deux problèmes soient absolument distincts, il n'y a aucune raison de ne pas déblayer le terrain en vue d'obtenir un vote plus imposant sur la périodicité des Congrès, objet essentiel de la réforme.
Considérons donc d'abord l'article 32.
Je vous rappelle que sa modification a été proposée à la suite d'un incident né le dernier Congrès, un groupe de camarades estimant que le système majoritaire strict aboutissait à amenuiser progressivement leur représentation au comité directeur.
Dirons-nous que l'unité du Parti s'en trouvait menacée ? Certainement pas. Il n'en est pas question. Mais dans un parti comme le notre, des relations de fraternité sont telles qu'il suffit qu'un malentendu existe pour que nous nous croyions tenus de nous penser sur ses causes avec la volonté d'y remédier.
C'est ainsi que Guy Mollet nous a, un jour, apporté, au Comité directeur un projet de modification aux statuts qui nous a quelque peu surpris, et dont il paraissait lui-même quelque peu étonné, mais qui, à la réflexion, ne fait pas autre chose que de transposer dans les élections intérieures du Parti les dispositions que Weill-Raynal, avec une belle continuité de vue, voudrait voir appliquer aux élections législatives.
En effet, nous constatons dans un cas comme dans l'autre que le système majoritaire à l'état pur, peut aboutir à des résultats excessifs et injustes, quant à la proportionnelle également à l'état pur, elle sclérose, elle cliche les forces en présence et produit très souvent des assemblées ingouvernables.
Par contre, si l'on ajoute à la souplesse du système majoritaire une clause de sauvegarde empruntée à la proportionnelle, on peut espérer qu'on évite les écueils d'un système en prenant, en retenant l'avantage des deux.
Au surplus, vous avez certainement remarqué les précautions dont s'entoure ce nouvel article 32 qui va être soumis à votre voie.
Il écarte la proportionnelle pure et simple, puisqu'il n'accorde aux minorités que les 2/3 des élus auxquels elles pourraient prétendre avec un système rigoureusement proportionnaliste, et, d'autre part, pour que cet article joue, il faut que soient réunies certaines conditions préalables, que la majorité sollicite le bénéfice de cette disposition, qu'elle ait réuni au moins 20% des suffrages, enfin on n'a peut-être pas assez remarqué que cet article ne s'applique que si la minorité susceptible de l'invoquer n'a pas spontanément obtenu par le vote des congressistes, une représentation normale au comité directeur.
Si bien que je risquerai un avis à l'adresse des camarades qui sont opposés à cette modification statutaire :
ils ont une manière très simple de l'empêcher de jouer, c'est d'envoyer au comité directeur, compte tenu de leur talent, de leur expérience, des services rendus, de

l'importance des mandats qu'ils détiennent un nombre équitable, raisonnable de membres de la minorité.
Mais votre rapporteur a sans doute mieux à faire que de vous apporter un avis, et c'est ici qu'il sollicite toute votre attention.
Il est malgré tout indéniable qu'en introduisant cette clause dans nos statuts, nous prenons un risque, un risque limité, mais un risque ! Celui de manifester à l'esprit de tendance une bienveillance qui n'est pas dans notre pensée.
Pour tenir compte des réticences de nombreux camarades, nous vous proposons une mesure de prudence complémentaire qui peut se résumer ainsi :
Si la modification de l'article 32 est votée elle entre immédiatement en application, à la fin même de ce Congrès. Mais elle n'est pas sur le champ introduite dans les statuts. L'essai continuera à en être fait pendant une période probatoire et c'est seulement après deux exercices pleins qu'un Congrès national ordinaire décidera s'il y a lieu ou non de pérenniser cette mesure. Il n'est pas inutile de préciser que la Commission unanime en a ainsi décidé avec l'espoir d'alléger vos scrupules. C'est donc un vote de portée limitée qui va vous être demandé, tout au moins sur l'article 32.
Reste l'article 20, dont la modification n'exige pas certainement d'aussi prudentes réserves. En effet, nous vivons une période assez troublée pour que l'actualité se charge de nous réunir plus souvent peut-être que nous le souhaiterions. Nous continuerons donc à siéger si besoin est une fois et même peut-être plusieurs par an. La seule question qui se pose est de savoir si nos Congrès ordinaires, ceux qui fixent la politique générale du Parti, en dehors des exigences de l'actualité, doivent se tenir à une cadence aussi rapprochée.
L'excellent rapport de Georges Brutelle vous a dit que nous étions quasiment les seuls, dans l'Internationale, à nous imposer un périple. Il a surtout ajouté qu'avec un Congrès ordinaire tous les deux ans il devient impossible de préparer le travail, d'éviter à nos secrétaires des sections cette avalanche de motions qui les submerge, et d'obliger les auteurs des textes en présence à préciser noir sur blanc leurs points de divergence qui ne sont pas toujours très évidents, même après plusieurs jours de débats.
Tenir des Congrès toujours mieux organisés, tel est donc le but réel du nouvel article 20, sur lequel vous voudrez bien vous prononcer après avoir pris position sur l'élection du comité directeur.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, nous allons procéder au vote sur la modification de l'article 32, tout d'abord. Ensuite nous procéderons au vote sur la modification de l'article 20.
Nous procédons maintenant au vote sur la modification de l'article 32, qui fixe l'élection, du comité Directeur, c'est-à-dire sur la modification de la représentation au comité directeur.
(Il est procédé au vote par appel nominal).

Voici les résultats du vote pour la modification de l'article 32 des statuts :
Nombre de mandats : 3.221
Pour : 2.340
Contre : 723
Abstentions : 128
Absents : 30
La modification est adoptée.
Concernant la modification de l'article 20, sur la tenue des assises nationales, fixée à 2 ans, y a-t-il une demande de vote par mandats ?
Quelles sont les fédérations qui le demandent ?
Il y a l'Allier, l'Isère (ou le Finistère), le Gers.
Est-ce que cela représente le l0ème, le l/l0ème des mandats, proportion exigible pour décider du vote par mandats ? Non, cela ne représente pas le 1/10ème.
Nous allons voter par conséquent à mains levées.
Ceux qui sont partisans de la modification de l'article 20 sont priés de le manifester en levant la main ?
Avis contraires ?
Abstentions ?
La modification de l'article 20 est adoptée.
Je vous signale qu'à 16 heures, dans cette même salle, se tiendra la réunion de la presse, à laquelle Participera notre camarade Guy Mollet, qui a un certain nombre d'informations à donner. Il faudrait qu'il y ait au moins un militant par fédération qui soit présent ici dit Guy Mollet.
La parole est à Georges Brutelle.

Georges Brutelle - Voici les résultats du vote indicatif :
Motion dite "Brutelle" : 1 286 voix
Motion Gazier : 631 voix
Pour une motion de synthèse : 350 voix
Bouches-du-Rhône : 376 voix
Haute-Vienne : 81 voix
Abstentions : 41
Absents : 29
Et Nord. : 410 voix
La Commission des résolutions doit comprendre en conséquence :
Motion Brutelle : 13 membres
Motion Gazier : 6
Motion de synthèse : 3
Bouches-du-Rhône : 4
Nord : 5
Après accords avec les différents courants, nous vous proposons la liste suivante de 31 membres :

Congrès Jean-Jaurès

Lousteau, Deixonne, Cassagne, Defferre, Jaquet, Courtois, Bora, Rabier, Beghara, Notebar, Bidet, Mérigonde, Leenhardt, Piette, Augustin Laurent, Piquet, Delabre, Mirande, Giraud, Pontillon, Rawuzzi, Jules Moch, Moutet, Lamousse, Boutbien, Pineau, Weill-Raynal, Dardel, Fuzier, Métayer, Gazier.

Le président - Pas d'opposition à cette proposition de composition de la Commission des résolutions ?
Elle est adoptée.
La séance de cette Commission aura lieu à 15 heures, salle de la Justice de Paix.
La prochaine séance aura lieu demain à 9 heures 50.
Président : Jaquet
Assesseurs : Martineau(Aube), Millaud (Aude), Degros (Calvados).
Les votes auront lieu à la fin de la séance. La parole est à Georges Brutelle.

Georges Brutelle - J'insiste beaucoup pour que vous soyez à l'heure demain matin. Dès l'ouverture de la séance vous entendrez les rapports de la Commission des résolutions. Et c'est seulement après le vote sur la motion d'orientation général que pourra intervenir l'élection au comité Directeur.
Dans ces conditions c'est dès l'ouverture de la séance que vous pouvez être amenés à émettre des votes décisifs, et vous voterez pour la Comité directeur dans le courant de la matinée. Il convient donc que les camarades ne pensent pas que la journée de demain, la matinée de demain, est perdue et qu'ils peuvent aller se promener ; c'est une séance importante du Congrès.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
53ème Congrès national des 18, 19, 20 et 21 mai 1961
Issy-les-Moulineaux

Séance du dimanche 21 mai 1961 (matinée)

La séance est présidée par Jaquet, assisté de : Martinaud (Aube), Milhau (Aude) et Decrocq (Calvados).

Le président (Gérard Jaquet)

Camarades, la séance est ouverte. Nous allons procéder au vote sur les résolutions qui sortent de la Commission des Résolutions.
La première résolution concerne les institutions. C'est la seule résolution sur laquelle l'unanimité n'a pas pu se faire. Sur toutes les autres l'unanimité a été totale. Par contre, sur les institutions on va vous présenter deux textes ; le texte de la minorité, qui sera rapporté par Albert Gazier, le texte de la majorité qui sera rapporté par Cassagne.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

La parole est à Albert Gazier.

Albert Gazier

Camarades, conformément au vœu émis par plusieurs d'entre vous, un effort d'unanimité a été entrepris comme on vient de vous l'indiquer. Cet effort a abouti à des textes uniques, sur tous les points sauf un. Ainsi des textes vous seront présentés sur la laïcité, sur les problèmes de la jeunesse et de la famille, sur les pays d'Outremer, sur la politique économique et sociale, sur la politique internationale et sur l'Algérie.

Le texte sur l'Algérie est le résultat de longues années de réflexion des uns et des autres. Comme vous le constaterez tout à l'heure ce n'est pas un texte vague, ambigu ou imprécis. Il comporte des principes de solutions extrêmement précises sur toutes les questions dont le règlement conditionne la fin du conflit. Permettez-moi d'ajouter que si l'an dernier un texte de compromis avait été établi sur l'Algérie, sur des formules imprécises ou permettant plusieurs interprétations, nous n'aurions pas eu cette année, au bon moment, l'excellent travail qui va vous être présenté tout à l'heure. Si l'on ajoute à tous ces points d'accord général le programme fondamental pour lequel une très large majorité est assurée en partie, on constatera que l'effort de synthèse n'a pas été vain, et que sur des principes fondamentaux qui commandent notre attitude pour des années, un accord profond, parce qu'il correspond à une identité réelle de vues, a été réalisé.

En ce qui concerne la modification aux statuts, une large majorité a approuvé les propositions du comité directeur. Il est inévitable qu'au départ un système aussi complexe demande des mises au point et ne fonctionne pas tout de suite sans quelques grincements. Mais ces dispositions contribuent à créer dans le Parti un climat plus serein et c'est la raison pour laquelle vous les avez votées.

Il reste la question des institutions. Ce point n'est pas négligeable, mais il n'est pas l'essentiel. Au fond, pour employer un langage qui est bien connu de vous, il s'agit d'une question de superstructures, les superstructures ne sont pas la réalité profonde, elles en sont la traduction, mais elles peuvent agir comme frein à l'évolution des réalités profondes, et c'est pourquoi elles ne doivent pas être négligées.

En conséquence, il importe de se pas plus gonfler notre désaccord sur un point nettement délimité qu'on ne doit nier la réalité de nos divergences sur un point précis.

Je tiens à souligner qu'il me parait impossible de prétendre que cette divergence, s'exprimant dans deux textes séparés, est la conséquence des modifications apportées aux règles d'élection du comité directeur, et j'enregistre d'ailleurs avec beaucoup de satisfaction que nul ne l'a prétendu au sein de la Commission des résolutions. J'affirme de la manière la plus nette que si les statuts n'avaient pas été modifiés sur ce point, notre position sur le problème des institutions eut été

Confédération Jean Jaurès

la même, et d'ailleurs la constance de notre attitude sur ces problèmes en est la démonstration.
Une unanimité artificielle qui serait réalisée sur des formules ambigües ou sans précision n'aurait aucune sorte de valeur. Elle serait la prolongation de ce qui a été si souvent employé au sein du Parti Radical d'avant-guerre, et dont l'efficacité n'a pas été bonne. Et l'unanimité non plus, camarades, ne peut pas être un argument de Congrès, elle doit ressortir d'une identité profonde des points de vue.
Or, sur les institutions, ou plutôt sur l'institution unique qu'est le pouvoir d'aujourd'hui, c'est un fait que notre appréciation, n'est pas la même. Il ne s'agit pas d'état d'âme, il s'agit de jugements qui sont différents, et cette différence d'appréciation, on la retrouve dans tous les partis. On la retrouve au Parti Communiste, on la retrouve à l'UNR, on la retrouve partout. Quoi de choquant qu'on en trouve ici l'expression ?
Nous avons essayé un accord, en Commission plénière des résolutions, puis dans des sous-commissions, puis à nouveau en Commission plénière, et malgré ces tentatives, nous avons du constater qu'il était nécessaire de vous soumettre deux textes différents.
Les différences entre ces deux textes sont à mon avis les suivantes :
La première, c'est que celui que je rapporte devant vous caractérise le régime actuel comme n'étant pas démocratique. Bien sûr, nous faisons une différence entre un régime qui n'est pas démocratique et un régime fasciste. Et c'est pourquoi, bien que ce régime ne soit pas démocratique, il importe de conjuguer nos forces pour empêcher l'emprise du fascisme sur notre pays.
Secundo : notre appréciation est nette sur les buts et sur les méthodes du chef de l'Etat qui, à notre avis, n'ont absolument rien de commun avec les buts et les méthodes des Socialistes.
Troisième point : l'article 16. Eh bien, camarades, bien qu'on puisse discuter sur les termes employés par le texte constitutionnel, on doit comprendre que dans une crise comme celle du 24 avril, le Chef de l'Etat ait utilisé tout l'arsenal qu'il trouvait. Mais ce texte doit trouver des limites étroites dans le temps, dans l'objet et dans l'application.
Dans le temps, nous pensons qu'il est impossible d'en admettre la prolongation jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Dans l'objet, il aurait du être limité à la lutte contre les factieux. Mais dans le même discours, parlant de l'application de l'article 16, le Chef de l'Etat a invoqué les questions intéressant le statut de la fonction publique. Et, d'autre part, ce texte ne devrait, selon nous, permettre que des mesures mêmes limitées à la lutte contre les factieux, qu'il est absolument impossible de prendre par la voie normale, c'est-à-dire par l'intermédiaire, selon les cas, du Parlement ou du gouvernement.
Et c'est parce que l'article 16 a été, comme l'a dit Weill-Raynal, le sabre de M. Prud'homme servant à défendre les institutions, et au besoin à les combattre, que

nous estimons que ce sabre doit rentrer le plus rapidement possible, très vite, tout de suite, dans son fourreau.
Quatrième point : sur la Constitution. Nous pensons que la Constitution de 1953 - qu'elle soit bonne ou qu'elle soit mauvaise, ce débat a été tranché - ne survivra pas au mandat du Chef actuel de l'Etat, et que c'est la raison pour laquelle il convient de préparer dès maintenant une constitution nouvelle selon les principes que Weill-Raynal a exposés dans son intervention.
Voilà, camarades, de mon point de vue, les points qui séparent les deux textes qui vont vous être présentés.
Avant de donner lecture de celui que je suis chargé de rapporter, je voudrais rappeler qu'il serait une déformation totale de nos débats que de donner, dans les commentaires de presse ou d'ailleurs, l'unique accent sur le problème des institutions, qu'il ne serait pas donner une image exacte de nos débats que de faire croire qu'ils n'ont porté que sur ce point, en négligeant les questions importantes à échéance lointaine, qui commandent notre action quotidienne, sur lesquelles l'accord profond a été réalisé.
Et laissez-moi vous dire aussi qu'il est vraisemblable - et qu'en tout cas nous devons l'espérer - que l'évolution des événements sera telle que lors de notre prochain Congrès, dans deux ans, ces questions auront été réglées d'une manière ou d'une autre, et que nous pourrons alors affirmer l'effort de synthèse que nous avons largement entamé aujourd'hui et faire alors notre accord unanime sur tous les problèmes. Voici la motion sur les institutions :
"Le Parti Socialiste,
Considérant que, comme l'avait si justement prévu Léon Blum en 1946, le régime actuel est devenu en fait un régime monocratique dans lequel le Général Président prend souverainement les décisions les plus graves sans rendre compte à personne de ses actes.
Considérant que nous ne sommes plus en démocratie puisque celle-ci est le gouvernement du peuple et que le Chef de l'Etat, exerçant le pouvoir personnel, méprise tous ceux qui expriment la volonté populaire - les intermédiaires élus, partis et syndicats - et utilise le référendum de telle sorte que la confiance obtenue s'adresse à sa seule personne et peut ainsi justifier n'importe quelle politique.
Considérant que dans la Constitution l'article 16 ne peut être employé que lorsque le fonctionnement régulier des Pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, et que sa justification s'est trouvée en conséquence dans la gravité exceptionnelle des circonstances,
Considérant que son maintien, lorsque les Pouvoirs publics constitutionnels fonctionnent régulièrement, peut permettre au Chef de l'Etat de prendre des mesures législatives qui devraient relever de la compétence du Parlement, par exemple en ce qui concerne la Constitution et le droit de grève,
Estime que s'il est possible au Parti d'approuver certaines mesures prises par le Pouvoir lorsqu'elles sont conformes à sa politique, notamment en matière

algérienne, et de défendre des institutions lorsqu'elles sont menacées par les fascistes, il doit s'opposer avec vigueur aux actes et aux méthodes anti-démocratiques,
Affirme qu'il convient de poser dès maintenant le problème constitutionnel. Le régime actuel lié au règle du Général de Gaulle ne saurait survivre à l'exercice de son mandat. Le Parti doit donc préparer la Constitution d'une République nouvelle qui devra à la fois être pleinement démocratique et assurer la stabilité ministérielle.
Le Congrès souhaite à cette fin que tous les Socialistes se rassemblent dans le même Parti où chacun se sentira à son aise, sous réserve d'observer la discipline commune ;
Décide, devant l'exercice du pouvoir par la Droite et la menace Communiste, de tout mettre en œuvre pour que la Gauche démocratique mette un terme à ses divisions, causes de son impuissance. "
Signataires de ce texte : Dardel, Fuzier, Metayer, Palermo, Pineau, Weill-Raynal.
Si j'ai donné la liste des signataires de ce texte, c'est conformément au nouvel article 32 des statuts qui prévoit le bénéfice de la garantie lorsqu'elle est demandée par une minorité qui a recueilli au moins 20% des mandats sur son texte, et si le vote de tout à l'heure réunit, sur le texte que je viens de vous lire, 20% au moins des mandats, la garantie sera donnée, sera demandée par les signataires de ce texte dont je viens de vous donner connaissance.
Camarades, voilà le premier texte sur lequel vous aurez à vous prononcer et à choisir avec celui dont il va vous être donné lecture tout à l'heure. Laissez-moi une nouvelle fois vous dire que ce Congres aura manifesté, sur des points extrêmement importants, un accord qui n'est pas de circonstance, qui n'est pas un accord fabriqué, qui est un accord spontané sur des formules précises, complètes, et qui sur les points sur lesquels nous n'avons pas réussi à réduire nos divergences nous présentons, conformément à la démocratie, les textes qui expriment la volonté de chacun d'entre nous. Où, camarades, ailleurs que dans le Parti Socialiste, est-il possible aujourd'hui d'exprimer, dans la même amitié et avec le même désir d'agir ensemble, et notre volonté commune d'action, et les perfectionnements que nous voudrions chacun voir apporter à la politique du Parti ?
(Applaudissements)
Brutelle me demande de relire les noms des signataires de la nation. Les voici : Dardel, Fusier, Gazier, Métayer, Palmero, Pineau et Weill-Raynal.

Le président - Je donne la parole à Cassagne, rapporteur au nom de la majorité de la Commission des résolutions.

Cassagne

Camarades, intervenant dans le débat de politique générale, je formulai, il y a quelques heures à peine, le vœu qu'il soit répondu favorablement à notre tentative de vote sur un texte commun. Je veux remercier tous les camarades qui, à la Commission des résolutions, sont allés dans le sens que nous souhaitions. Le résultat a été très bon. Dans quelques instants d'autres rapporteurs vous liront des textes qui ont fait l'objet de votes unanimes. Ainsi nous aurions rempli entièrement la mission que de très nombreux camarades de toutes les fédérations nous avait confiée, si, alors que rien ne semblait nous séparer, nous n'avions senti, chez quelques-uns de nos amis, le désir, mieux, la volonté de marquer leur désaccord sur un point précis ; ce désaccord, c'est lui qui est responsable de la présence d'un texte présenté par Gazier, qui a obtenu 7 voix en Commission, et du texte que je viens vous présenter, qui en a obtenu 20, 3 camarades ayant joué les conciliateurs jusqu'au bout s'abstenant. Ce sont des textes qui, à la demande de la minorité de la Commission, et comme vient de le dire Gazier, nous départageront dans quelques instants et qui vont, pour la première fois, permettre le jeu du nouvel article permettant l'élection du comité directeur.

Au nom de la majorité, je veux dire combien nous regrettons de n'avoir pu obtenir le vote sur une motion commune ; nous le regrettons car nous avons multiplié les appels en vain. Nous le regrettons car cela eut été souhaitable. Nous le regrettons enfin parce que cela était possible ; comme la lecture des textes va vous permettre de le constater, nous sommes très près les uns des autres. Il a fallu exagérer certaines nuances de pensée, ou certaines appréciations des faits, pour que l'entente ne soit pas possible ;

Nos amis n'ont pas voulu parler de dictature mais de "démocratie" ; nous parlons nous de "glissement vers le pouvoir personnel, devant lequel nous sommes dressés, nous nous dressons et nous nous dresserons"... nos amis discutent de la constitution de la 5ème, nous parlons nous de la non-application, qui est un fait reconnu par le Président de la République lui-même, non-application que nous avons été les premiers à condamner.

Nos amis ont accepté l'utilisation de l'article 16, acceptent qu'il soit encore utilisé suivant des circonstances définies par la constitution. ? Nous avons donné la même approbation, nous ajoutons cependant qu'il ne nous semble pas que la situation soit redevenue encore normale et que le Président de la République, à l'appel duquel tous les travailleurs se sont dressés le dimanche 23 avril avec au premier rang les travailleurs Socialistes, doit encore pouvoir utiliser cette arme contre les félons, les saboteurs et contre tous ceux qui méconnaissant le mandat donné par l'immense majorité des français, veulent s'opposer à la fin des combats et à une pacifique confrontation, pour une solution du drame algérien.

Nos Amis manifestent la crainte que l'article 16 soit détourné de son cadre constitutionnel. Nous rappelons, nous, les limites de ce cadre et nous citons notamment les domaines qu'il ne peut aborder : révision de la Constitution,

procédure de cette révision, droits syndicaux. Camarades, nous avons cherché en vain les désaccords profonds et les oppositions doctrinales. Ils existent sans doute aux yeux de nos Amis qui ont tenu à présenter un texte qui ne ressemble plus d'ailleurs à celui qui a été présenté devant les fédérations, mais cela c'est une autre histoire.
Comme il n'est pas pensable, et Gazier vient de vous l'indiquer, que les élections au Comité directeur et l'application d'un nouvel article soient à l'origine de cette position divergente, il nous faut trouver autre chose.
Qu'y a-t-il donc entre nous ? Il existe, parait-il, des nuances de pensée, des états d'âme différents, des appréciations dissemblables !
Camarades, quand on pense que nous allons, à l'unanimité, voter les textes sur la politique sociale et économique, sur la laïcité de l'Etat, sur la construction européenne, que nous allons retrouver encore notre unité sur un texte sur l'Algérie, quand on pense que nous serons ici tous d'accord pour nous réjouir d'une ouverture des négociations à Evian, des premières mesures prises par la France pour montrer sa bonne volonté, les nuances de pensée, les états d'âme différents, les appréciations dissemblables ne nous semblaient pas justifier que nous nous affrontions.
C'est au nom d'une majorité importante, qui a su réaliser son propre texte de synthèse, que nous sommes venus vous dire tout cela, avec l'espoir, camarades, qu'il nous sera encore possible de nous retrouver à une échéance la plus proche possible fraternellement unis et tout prêts à la bataille, comme nous l'étions il n'y a pas si longtemps de cela, certain soir du mois d'avril !
Voici le texte de notre motion :
"Motion sur les Institutions.
Le 8 janvier 1961, l'immense majorité du Peuple de France a donné mandat, au Président de la République, d'obtenir "la fin des combats" et "une pacifique confrontation".
Le 22 avril, au mépris d'une volonté nationale si clairement exprimée, des fous et des criminels ont tenté un coup de force contre la France et la République.
Le Parti Socialiste, parti de Liberté et de démocratie, qui le premier a protesté contre la non-application de la Constitution, qui se dresse contre le glissement au Pouvoir personnel, approuve le recours à l'article 16, par le Président de la République et sa prolongation pendant les prochaines semaines consacrées à des négociations que les activistes et les factions n'ont pas renoncé à empêcher.
Il mandate ses organismes qualifiés pour veiller à ce que l'utilisation de cet article soit strictement limitée aux mesures se rapportant aux événements d'Algérie et affirme que, notamment, il ne saurait être question d'y recourir pour modifier la Constitution ou la procédure de révision ou pour porter atteinte aux droits syndicaux.
Enfin, le Parti, souhaite le plus rapidement possible, le retour du fonctionnement normal des institutions qui doivent pallier à l'autorité et l'efficacité de l'exécutif

à un fonctionnement régulier des assemblées législatives représentant la souveraineté populaire.
Dans ce but, et à l'image du regroupement de la Gauche démocratique entrepris déjà depuis plusieurs mois, le Parti Socialiste s'emploiera avec persévérance à rassembler tous ceux qui considèrent comme inséparable la démocratie et le Progrès."
(Applaudissements)

Le président - Mes camarades, avant d'ouvrir la discussion sur ces deux textes, je vous apporte deux informations : la première, notre Ami Roland Bellet, Secrétaire fédéral de la Savoie, nous fait savoir qu'il retire sa candidature pour l'élection au comité directeur. D'autre part, nos Amis de la fédération de l'Aveyron nous ont fait savoir qu'ils ont été, hier après-midi, voir notre camarade Paul Ramadier qui est assez souffrant ; notre camarade se trouve dans un état de santé satisfaisant ; il s'est levé hier, en effet, pour la première fois et il se tient très au courant des travaux de notre Congrès. Je suis certain d'être l'interprète de tous en adressant à Paul Ramadier nos vœux de très prompt rétablissement.
(Applaudissements)
Nous allons maintenant engager la discussion ; je m'explique : nous allons engager la discussion sur les deux textes, mais cette discussion se limite au dépôt d'amendements à la défense de ces amendements. Il n'est pas possible de prendre la parole si on n'a pas déposé un amendement.
Alors, je demande aux camarades qui ont des amendements à déposer de se faire connaître ?
Personne ne dépose d'amendement ?
Il n'y a pas d'amendement. La parole est à Georges Brutelle, avant le vote.

Georges Brutelle

Camarades, afin d'éviter, tout à l'heure, toute discussion, je voudrais apporter au Congrès quelques précisions d'ordre mathématique. Le nombre total des mandats, tel qu'il résulte du rapport de la Commission de Vérification des mandats que vous avez adopté est de 3 221 ; une seule fédération n'est pas représentée, celle de la Moselle, qui devrait disposer de 29 mandats.
Ainsi, sont représentés dans le Congrès : 3 192 mandats. Pour que joue la garantie, il faut que le texte sur lequel est déposé la demande d'application de la garantie, recueille 638 mandats.
Quelques détails matériels : en même temps que l'élection au comité directeur, auront lieu, comme d'habitude, l'élection à la Commission Nationale des Conflits et à la Commission Nationale féminine. Le matériel va être distribué immédiatement et le scrutin ouvert dans quelques instants, dans 10 minutes. Il sera clos à 11h30. Le bureau de vote est situé derrière la tribune ; on entre par la porte qui se trouve à gauche en regardant la tribune.

Fondation Jean Jaurès

Le président - Nous allons donc passer au vote sur ces 2 résolutions. Nous allons voter "Cassagne" et "Gazier" par appel des fédérations.

Caillieret - Je demande aux camarades de voter dans l'ordre pour faciliter le déroulement, c'est-à-dire d'abord "Cassagne" et ensuite "Gazier", s'il vous plait.
Ain : 7 mandats ? 5 "Cassagne", 2 "Gazier", etc.
...Réunion : 5 mandats ? 5 "Cassagne".
J'appelle une seconde fois les fédérations qui n'ont pas encore voté :
Hautes-Alpes : 5 mandats ? Absente.
Guadeloupe : 13 mandats ? Absente.
Moselle : toujours absente, 9 mandats.

Le président - Camarades, je vous demande de rester en place car nous donnerons les résultats dans quelques instants, la séance n'est pas suspendue.
Je rappelle que notre camarade Bellet a retiré sa candidature et il faut donc le rayer sur les listes que vous avez. D'autre part, notre camarade Maurice Coutrot nous fait également savoir qu'il retire sa candidature au comité directeur. Il faut donc le retirer également de vos listes.

Le président - Camarades, le bureau de vote pour l'élection du Comité directeur et des organismes centraux sera composé ainsi :
Lucien Beaumont, du Pas-de-Calais,
Gauthier, de la Seine,
Marcel Bertrand, du Nord,
Rossi, Bouches-du-Rhône.
Je demande à ces camarades de se rendre derrière la scène pour procéder au dépouillement des votes.
(Il est procédé au dépouillement des votes)
Voici le résultat :
Mandats : 3 221
Motion Cassagne : 2 376
Motion Gazier : 714
Abstentions : 104
Absents : 27
Les résultats indiquent que la motion Gazier a obtenu plus de 20%, et par conséquent que la garantie pourra jouer au cours de l'élection du comité Directeur.
Nous allons donc maintenant procéder à cette élection. Pour vous permettre de remplir plus facilement vos bulletins, nous allons, si vous le voulez bien, suspendre la séance jusqu'à midi moins le quart précis.
(La séance est suspendue)

Confédération Jean Jaurès

(La séance est reprise)

Le président - Nous allons maintenant entendre les délégués fraternels de l'Internationale Socialiste, et des Partis africains et malgaches.

Robert Pontillon

Camarades, j'invite les représentants des Partis fraternels et des Partis Socialistes africains à monter à la tribune :
Au nom du Parti Socialiste Autrichien, Joseph Sterck, Secrétaire national du Parti, responsable à la Presse du SPO.
(Applaudissements)
Au nom du Parti Social démocrate d'Allemagne, Günther Markscheffel, Chef des services de presse de la SPD.
(Applaudissements)
Au nom du Parti Socialiste Belge, Joseph Martel, député du PSB, maire de Braine-le-Conte.
(Applaudissements)
Au nom du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol en exil, Rodolfo Llopis, Secrétaire général du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol en exil, et Carlos Parera, Trésorier Nationl, membre du Bureau du PSOE.
(Applaudissements)
Au nom du Parti du Travail de Hollande, Den Uyl, député, Directeur du Bureau d'études du Parti du Travail Hollandais.
(Applaudissements)
Au nom du Parti Social démocrate Italien, Joseph Amadei, député, membre de l'Exécutif du PSDI, Antonio Cariglia, membre de l'Exécutif du PSDI, Siro Burgassi, responsable de la fédération de France du PSDI.
(Applaudissements)
Au nom du Mapai d'Israël, Marc Jarblum, membre du comité Central du Mapai et de la Commission Politique de la Histadruth.
(Applaudissements)
Au nom du Parti Socialiste Suisse, René Favre, Secrétaire général du Parti Socialiste suisse.
(Applaudissements)
Au nom du Parti Socialiste Praja des Indes, Deven Sver membre du comité Exécutif national.
(Applaudissements)
J'appelle maintenant nos camarades représentant les partis Socialistes d'Afrique :
Au nom de l'union Progressiste Sénégalaise, M. N'Diaye Birame, Chef de cabinet du Président Senghor, Secrétaire administratif de la section de Dakar, membre du comité exécutif de l'UPS.
(Applaudissements)

Collection Jean-Jaurès

Notre camarade Gaye Jacques, député, à l'Assemblée Nationale sénégalaise, membre du comité exécutif de l'UPS.
(Applaudissements)
Notre camarade Diouf Khar M'Doffene, député membre du comité exécutif de l'UPS.
(Applaudissements)
Au nom du Parti Social démocrate de Madagascar, notre camarade Rakoto Emile, député de Fianarantsoa… (applaudissements)…, notre camarade Rakoto Zafimahery, député, membre au comité exécutif du PSDM.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'internationale Socialiste a eu la douleur de perdre un certain nombre d'avis. Je vous lis la liste des morts de l'internationale au cours de l'année :
notre camarade Evert Vermeer, des Pays-Bas, Aneurin Bevan, Grande-Bretagne, Alberto Simonini - Italie ; Hans Jahn - Allemagne ; Inejiro Asanuma - Japon ; Arthur Wauters - Belgique et Christopher Rornstud, de Norvège.
Je vous demande d'observer à la mémoire de ces camarades une minute de silence.
(L'assemblée, debout, observe une minute de silence).
Je vous remercie.
Nous avons reçu un certain nombre de messages de partis frères de l'Internationale.
Message du Parti ouvrier Socialiste luxembourgeois :
"Camarades, en vous remerciant de votre invitation du 15 avril dernier, nous vous informons que nous regrettons vivement de ne pouvoir assister à votre Congrès national ordinaire d'Issy-les-Moulineaux. Nous souhaitons un plein succès à votre Congrès autant dans l'intérêt du Socialisme français que du Socialisme européen."
Message d'Israël :
"À l'occasion de votre Congrès national, j'ai le plaisir de vous transmettre au nom du Mapai et personnellement les vœux les plus amicaux et chaleureux. Nous sommes convaincus que vos infatigables efforts pour le bien du Socialisme français et mondial porteront des fruits bientôt, et espérons que les liens d'amitié entre nos deux mouvements et nations s'en resserreront davantage encore." Joseph Amogi, Secrétaire général du Mapai.
Télégramme du Parti Social démocrate du Danemark :
"Camarades, nous vous remercions fraternellement de votre aimable invitation pour le Congrès National de votre Parti, mais nous sommes, hélas, au regret de ne pouvoir participer à cette manifestation en raison d'obligations particulières qui retiennent au Danemark. Nous sommes parfaitement convaincus de l'importance de vos travaux, et nous adressons nos salutations fraternelles pour le succès de vos délibérations".

Fondation Jean-Jaurès

Message du Parti Social démocratique du Japon :
"Les Socialistes Japonais souhaitent sincèrement le plus grand succès aux travaux de votre Congrès qui doit marquer une étape définitive dans le succès du Socialisme et de la paix, pour votre pays et pour le reste du monde."
Nous allons maintenant entendre les représentants des Partis frères de l'internationale Socialiste.
Je donne la parole à Joseph Sterck, Secrétaire national du Parti Socialiste autrichien, responsable de la Presse du Parti autrichien.
(Applaudissements)

Joseph Sterck

Chers amis et camarades, je vous apporte, certainement dans un très mauvais français mais de tout mon cœur, le salut fraternel des 730 000 hommes et femmes réunis dans le Parti Sociale Autrichien. Je vous présente les salutations les plus cordiales de notre Président, de notre vice-président, le docteur Vitermann, qui est occupé par d'urgentes affaires gouvernementales, ce qui malheureusement l'a empêché de participer à vos travaux.
Les Socialistes autrichiens se sentent particulièrement proches de vous, Socialistes français. Tous les étalements de votre pays sont observés par les Socialistes autrichiens avec la plus grande attention, car ils savent que de l'évolution de la situation en France dépend celle des autres pays. L'expérience de l'histoire nous dit que les destins de la démocratie et les progrès du Socialisme démocratique ne peuvent être résolus dans un seul pays, mais qu'ils dépendent des grands événements internationaux, surtout des événements qui surviennent dans les grands pays dont la France est un des plus importants.
Depuis maintenant 16 ans le Parti Socialiste autrichien prend part dans le gouvernement aux décisions qui déterminent la vie de son pays. En 1934 la première République autrichienne a sombré parce que la grande masse des travailleurs était exclue de toute opération et de toute responsabilité dans les affaires du pays. Cette faute ne fut pas commise une deuxième fois, car sous la direction du Président de la République, le docteur Reiner, les Socialistes Autrichiens sont entrés au gouvernement, et y sont restés jusqu'à présent.
La participation des Socialistes au gouvernement est pour notre République, pour le monde du travail de notre pays, d'une importance capitale, nous avons réussi à rétablir l'unité et l'indépendance de notre pays, à fortifier la démocratie, à obtenir des résultats importants sur le plan social, à améliorer d'une façon essentielle le niveau de vie de la grande masse des travailleurs, et à gagner confiance et considération dans le monde entier.
Ce fut ces jours ci que nous avons pu célébrer le seizième anniversaire du rétablissement de notre indépendance et de la libération de notre pays des troupes de l'Occupation.
Un des faits les plus importants, c'est que nous avons réussi à réaliser, dans l'économie de notre pays, la participation des ouvriers et employés non

Fondation Jean-Jaurès

seulement à la gestion des grandes entreprises nationalisées de la sidérurgie, des centrales électriques, des mines, mais aussi dans le secteur privé de l'économie où nos syndicats ont leur mot à dire. Ces syndicats qui groupent des adhérents de toutes les tendances politiques, sont dirigés par les Socialistes.
Nous tenons à souligner que la garantie décisive du développement démocratique et pacifique de notre pays réside dans la participation à la gestion de notre économie du grand mouvement syndical autrichien, avec ses 20 millions et demi de membres.
Lorsque chaque année le budget de l'Etat est établi, et qu'il est question de la répartition du produit national, les Socialistes ont un mot à dire qui pèse dans la balance. Les conservateurs de notre pays ne sont pas contents : ils nous reprochent de souligner la question de la lutte des classes C'est vrai, mais c'est pourquoi beaucoup de conservateurs voudraient nous éliminer du gouvernement s'ils le pouvaient !
Aux dernières élections le Parti Socialiste autrichien a obtenu presque 2 millions de voix, soit 45% des votants, 25 000 voix de plus que les partis conservateurs. C'est seulement l'arithmétique électorale qui a empêché que notre Parti obtienne un mandat de plus que les partis conservateurs, et c'est seulement grâce à cette arithmétique électorale que le Parti conservateur peut encore présenter le chef du gouvernement. Nous croyons, nous, Socialistes Autrichiens, que nous sommes sur la bonne voie et que le temps viendra où le chef du gouvernement sera un des nôtres ! Dans deux élections générales, des Socialistes furent élus, et en Autriche, depuis 1945 il y a des chefs d'état Socialistes.
Quand on regarde, camarades - et je vais conclure - la situation dans le monde entier, on ne peut être amené à croire que l'humanité n'a le choix qu'entre le conservatisme capitaliste et le Communisme ! Nous autres, Socialistes autrichiens, nous refusons de toutes nos forces et passionnément d'accepter cette opinion. Nous sommes au contraire persuadés que notre monde ne peut vivre que dans les principes du Socialisme démocratique qui, avec son respect de l'homme et de la vie humaine, de la liberté et de la personnalité, et avec son sens des tolérances, est seul en mesure de résoudre le problème de la répartition équitable des biens; de venir en aide aux pays sous-développés qui ont un droit naturel à l'élévation de leur niveau de vie, et d'aider à faire disparaître la menace d'une guerre qui risquerait de transformer notre terre en un immense champ de ruines.
C'est pourquoi nous, Socialistes Autrichiens, croyons à la force des idées du Socialisme démocratique. Nous espérons voir les partis Socialistes d'Europe de plus en plus forts, et nous souhaitons de tout notre cœur qu'ils deviennent le véritable guide des nations, le guide d'une Europe unie dans laquelle les peuples pourront vivre dans la liberté, sans peur et sans souci !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Markscheffel, représentant le Parti social démocrate d'Allemagne.

Markscheffel

Chers camarades et chers amis, c'est au nom du Parti Social démocrate allemand que je salue fraternellement votre Congrès. Nous avons suivi avec un très vif intérêt vos travaux d'élaboration d'un programme fondamental et nous vous félicitons de tout cœur du sens des responsabilités et du dévouement que vous avez manifestés dans cette discussion des grands problèmes de votre nation et de la politique internationale.

Je crois pouvoir affirmer que seulement les Partis du Socialisme démocratique sont spirituellement préparés et capables d'accomplir une telle œuvre. C'est notre œuvre commune pour la libération de l'homme de l'exploitation et pour son développement vers une vie de liberté.

C'est dans cet ordre d'idées et dans ce sens que nous saluons le mot de Jules Moch dans son discours de jeudi, le mot : "nous, Socialistes, nous ne sommes pas les héritiers, nous sommes les liquidateurs du colonialisme". Et j'ajoute, voyant notre situation, "de n'importe quel colonialisme et de n'importe quelle forme de l'impérialisme moderne, comme est le Communisme d'aujourd'hui".

(Applaudissements)

Je peux vous dire que nous, Socialistes allemands, pensons comme vous et, dans la pratique, politiquement, nous travaillons dans le même sens que vous.

Notre Parti a en ce moment-ci à mener une lutte dure pour une nouvelle politique en Allemagne. Nous sommes sûrs et certains que le Socialisme démocratique va influencer plus fortement le destin du Peuple allemand après les sélections du mois de septembre.

Le Parti Social démocrate Allemand sait bien que les Partis de l'Internationale Socialiste portent leurs regards vers cette décision.

Nous savons que la lutte sera très dure parce que nous avons des adversaires durs qui servent les idées de la restauration et même parfois des idées contraires au progrès. Mais nous avons un parti fort de presque 700 000 membres, un grand Parti qui est décidé à changer le visage politique de l'Allemagne dans le sens du progrès et de l'humanisme.

Mon parti va faire un effort suprême pour créer, au cœur de l'Europe, un bastion du Socialisme démocratique imprégné de cette idée qui nous unit tous fraternellement au-delà des frontières nationales.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre ami Joseph Martel, député belge, représentant le Parti Socialiste belge.

(Applaudissements)

Collection Jean Jaurès

Joseph Martel

Chers camarades, c'est au nom du Parti Socialiste belge que je vous apporte le sentiment des travailleurs Socialistes de Belgique, le sentiment d'amitié et de fraternité.

Votre politique est la nôtre, et nous suivons avec combien d'intérêt l'effort que vous ne cessez de faire en vue de la promotion ouvrière dans tous les problèmes qui se posent à l'heure actuelle. Lorsque cela va mal en France, cela va mal en Belgique. Et pendant ces nuits du 22 et du 23 avril, il y a bien peu de postes de radio et de télévision qui ont été fermés chez les travailleurs Socialistes de notre pays. Le peuple belge était inquiet ; j'ai l'impression qu'il était même plus inquiet que le peuple de France.

Nous sentions très bien le danger que pouvait représenter pour la France, pour l'Europe et pour le monde la réussite de l'aventure qui était engagée. Aujourd'hui le danger est momentanément passé. Espérons qu'il est définitivement passé.

Et je ne saurais traduire le sentiment de profonde reconnaissance, de gratitude, de la classe ouvrière belge vis-à-vis des travailleurs français qui ont su attendre, et, avec fermeté, dire "non" à l'aventure.

Nous avons vécu, dans notre pays aussi, ces derniers temps, des événements difficiles.

Nous avons eu le Congo. Il y a un an, dans un élan, je ne dirai pas de "générosité", mais de "justice sociale", le peuple belge, par le vote quasi unanime de ses représentants, accordait l'indépendance au Congo. Et aujourd'hui, nous assistons, la mort dans l'âme, aux difficultés de là naissance d'une démocratie congolaise. Cela tient à différentes causes. Cela tient au fait que les Conservateurs, qui ont toujours eu les ministres de l'économie, ont négligé ce qu'il y avait d'essentiel dans leurs devoirs qui sont les devoirs d'un pays colonisateurs c'est de préparer le peuple congolais à prendre la direction de son pays au Moment qui, cependant, était pour tout le monde un moment fixé d'une façon inexorable. On ne l'a pas fait. On y avait bien créé une Université libre, et puis, pendant quelques années, une Université officielle ; celle-là n'a pas eu le temps de donner des résultats.

Dans notre forme d'enseignement nous avions formé beaucoup de curés, et quelques évoques aussi, également quelques médecins ; mais il n'en est sorti aucun ingénieur, aucun technicien.

Et puis, il y a eu le rôle, que vous connaissez, qui est à la fois de publicité et de mauvaise foi, du conservatisme belge essayant de reprendre de la main gauche ce que le peuple de mon pays l'avait forcé à donner de la main droite.

Aujourd'hui, des perspectives nouvelles s'ouvrent.

C'est notre ami Spaak qui a pris à la fois les Affaires Etrangères et les Affaires Africaines. Nous avons confiance en lui et nous savons que la politique dans ce domaine, change radicalement.

Fondation Jean Jaurès

Ce que je voudrais surtout vous dire ici, mes Chers camarades, c'est vous prier de ne jamais croire que le peuple de chez nous aurait, dans ces affaires congolaises, la moindre des responsabilités. Car, demain comme hier, le mineur, le métallurgiste ou le carrier belge n'hésitera jamais à serrer dans sa main calleuse la main calleuse de son frère travailleur noir.
(Applaudissements)
Et puis, nous avons eu une longue période d'agitations. On a appelé cela, chez nous : la loi unique. En réalité, c'était le gouvernement réactionnaire de cette époque qui voulait faire payer, à raison de 80%, les difficultés financières de notre pays et les déficits budgétaires, par la seule classe des travailleurs.
Et les travailleurs de mon pays ont dit non ! Et comme ils n'ont pas été entendus, ils se sont croisé les bras. Ce furent les glandes grèves de décembre et de janvier, mouvement de révolue unanime de la classe ouvrière belge, mouvement que l'on n'avait jamais dans notre paya vu prendre une telle ampleur ; et cependant Dieu seul sait si les hommes de mon âge en ont vu des grèves, des longues, des dures, des violentes !
Le gouvernement conservateur, sentant le danger, a voulu briser la résistance du monde du travail. Et nous avons vu les gendarmes, avec leur a matraques, les gaz lacrymogènes, toutes les armes modernes qu'on a mises à leur disposition, non pas pour faire la guerre à l'intérieur, mais pour la faire à l'extérieur. Nous les avons vus, chauffés à blanc par un gouvernement aux abois, et se livrer aux pires actes de violence contre ceux qui usaient de leur droit le plus strict : se croiser les bras, faire la grève. Dans la petite ville que j'administre, j'ai vu des scènes ignobles.
En certains endroits du pays, la classe ouvrière s'est fâchée, elle a rendu coup pour coup ; et partout dans l'ensemble du pays, elle a continué avec une obstination courageuse, à dire "non nous ne céderons pas !"
La bataille est finie et le gouvernement est par terre. On en a formé un autre, et ce nouveau gouvernement compte-la peut-être dans l'histoire assez mouvementée de notre pays car à la coalition des coffres-forts, a succédé il y un mois la coalition des démocrates du pays.
Est-ce que cela tiendra ? Est-ce que tout est résolu ? Mes chers camarades, bien sur que non. Dans un pays comme le nôtre, composé de deux peuples, avec une religion puissante, nous savons que des obstacles nombreux nous attendent encore sur la route et c'est ainsi que notre destin rejoint le vôtre et le destin de tous les partis Socialistes du monde : lutter tous les jours, sans trêve ni repos, essayer d'analyser comme vous l'avez fait au cours da ce Congrès et de réaliser après, suivant les circonstances et les moyens, les solutions que seul le Socialisme dans le monde est capable d'offrir aux populations, qui sentent de plus en plus intensément que le régime dans lequel nous vivons vit ses dernières années, ou ses dernières décades.
Mais pour faire tout cela, il faut être unis dans la lutte, il faut s'occuper surtout des questions essentielles, et ne pas trop s'attarder aux détails. Il faut vivre près

de la classe ouvrière, au sein de la classe ouvrière, pour mieux la comprendre et pour mieux l'aimer !
Il faut, en réalité, considérer que l'appartenance à un parti comme le nôtre contient beaucoup plus de devoirs que de droits.
Citoyens, c'est dans cet esprit que je désire vous apporter aujourd'hui l'assurance que le Parti Socialiste belge ne faillira jamais à sa tâche, qu'il compte sur vous et sur les autres partis frères de l'Internationale pour faire en sorte que bientôt, s'ouvre dans notre Europe, et gagne le monde, une ère de prospérité, de bonheur et de justice sociale !

Le président - Je donne maintenant la parole à notre ami Denuyl, député hollandais, représentant le Parti du travail hollandais.

Denuyl (Hollande)

Vous venez de discuter dans le Congrès un nouveau programme fondamental. Vous êtes l'un des derniers partis Socialistes qui aient révisé leur programme fondamental durant ces dernières années.
En tant que membre de la Commission pour la révision du programme néerlandais, je pense cependant que le résultat de vos travaux est d'une excellente et admirable rédaction.
Il faut remarquer, à ce sujet, que le développement des Partis Socialistes de l'Europe occidentale semble se faire très parallèlement.
Quels sont les phénomènes à la base de ce développement de nos partis ?...
En premier lieu, il y a une évolution de la société, qui s'est développée du capitalisme du 19è siècle vers l'Etat moderne d'industrialisation, avec des traits capitalistes, mais qui présente en même temps des problèmes tout à fait nouveaux, comme le pouvoir des "managers", sans propriété privée, le bureaucratisme et la domination d'un esprit vulgaire de commerce dans tous les domaines de la société.
Il y a, deuxièmement, le développement des contacts internationaux. Les Socialistes responsables se rencontrent, aujourd'hui, non seulement dans les Congrès et les conférences de l'Internationale Socialiste ; ils comparent aussi leurs idées dans l'assemblée et dans le Conseil de la Communauté Européenne, au sein du Parlement de l'Union de l'Europe Occidentale et à l'OTAN. C'est un grand progrès. Aujourd'hui, camarades, nous somme réunis par une responsabilité politique concrète et nous sommes plus unis dans nos idées que par le passé.
Troisième point : nos Partis sont partout (en Angleterre comme en Allemagne, en Scandinavie comme en Autriche), confrontés à une jeunesse qui n'a pas pris part consciemment ni au désespoir capitaliste d'avant-guerre, ni aux terreurs de la guerre. Cette jeunesse a ses désirs particuliers et critique la société qui s'est développée sous notre influence et en parti sous notre responsabilité. Cette jeunesse accepte la Sécurité sociale et le plein emploi comme des choses toutes

Collection Jean-Jaurès

naturelles. Elle cherche sans doute une liberté individuelle, mais elle désire surtout, je crois, participer à un mouvement dynamique pour la paix et l'équilibre mondial. Elle dispose d'un réservoir d'idéalisme et c'est pourquoi nous ne devons en aucun cas la désappointer.
En Hollande, nous cherchons une voie susceptible de réaliser l'égalité sociale et internationale. Nous poursuivons de toutes nos forces la route qui mène à l'intégration européenne et atlantique. Nous sommes en même temps conscients que notre politique internationale ne pourra jamais dépasser l'intensité de la justice dans notre communauté nationale. C'est pourquoi noua exigeons la démocratisation des grandes entreprises, et nous avons établi un projet prévoyant la distribution des capitaux anonymes des grandes entreprises à tous les ouvriers et employés, afin de permettre à tous un égal accès à l'éducation et au développement social.
En Hollande, le Parti Socialiste est, depuis deux ans, avec 30% des voix, dans l'opposition contre un gouvernement assez conservateur. Nous luttons contre la politique stérile de ce gouvernement et nous essayons d'utiliser cette période d'opposition pour renouveler nos idées et notre programme d'action.
Dans tous nos travaux, la France et la position de votre parti - je peux vous l'assurer - jouent un rôle important. Le succès de nos efforts communs pour aider les paya sous-développés et l'amélioration des relations entre l'Occident et les peuples d'Afrique et d'Asie, dépend notamment d'une solution rapide du problème d'Algérie. Le succès de nos efforts pour assurer la démocratie dans le domaine politique comme dans le domaine économique et social, est essentiellement lié à l'avenir d'une démocratie parlementaire, intégrale en France.
Nous sommes convaincus que la SFIO donnera une contribution importante aux idées et pratiques du Socialisme moderne. Soyez persuadés que les Socialistes hollandais partagent vos soucis, mais vous font confiance dans votre difficile combat, car nous savons que vous êtes les représentants des idées démocratiques Socialistes.
Nous vous saluons cordialement et nous voua souhaitons une position forte, dans une France vraiment démocratique.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Rodolfo Llopis, Secrétaire général du Parti Socialiste espagnol en exil.

Rodolfo Llopis

Camarades !
Nous ne serez pas étonnés sans doute de me voir venir ici proclamer de cette tribune que nous, Socialistes espagnols réfugiés en France, nous avons vécu avec une profonde émotion les journées d'avril qui ont été si décisives pour la République française et pour la liberté de tous.

Notre émotion ne venait pas seulement de voir la nation qui nous avait accordé asile depuis 1939 être l'objet d'une agression infâme, mais nous sommes tellement attachés à cette nation qui nous a donné asile que nous avons ressenti en nous-mêmes ce que chaque Français pouvait ressentir.
Nous sommes avec vous depuis longtemps et nous avons partagé avec vous les heures de joie et les jours de malheur surtout, que vous avez pu connaitre depuis 1939.
Notre émotion provenait surtout aussi du fait que ces événements d'avril ont réveillé en nous des heures que nous avions vécues en Espagne, en juillet 1936, aussi dramatiques, plus dramatiques ensuite.
Et c'est ce parallèle que je voulais souligner aujourd'hui, entre ce qui s'est passé chez vous au mois d'avril 1961 et ce qui s'était passé en Espagne au mois de juillet 1936.
Le peuple espagnol, la République Espagnole, ont été aussi victimes de l'agression des généraux félons, qui ont renié les serments qu'ils avaient faits de défendre la République.
Il est étonnant de voir que ces deux événements, ceux d'avril 1961 et ceux de juillet 1936 ont commencé en Afrique, et que les généraux français, comme les généraux espagnols, ont utilisé pour commencer une armée, des unités militaires mercenaires.
Une autre ressemblance aussi, c'est qu'aussi bien en Algérie qu'en Espagne, et même qu'au Maroc, les généraux félons ont affirmé qu'ils étaient prêts à défendre les institutions républicaines, quoi que tout de suite après avoir trompé - ou cherché à tromper - les hésitants, ils ont déclaré qu'ils se soulevaient pour combattre le danger Communiste, etc.
Même ressemblance encore, puisqu'on peut dire, ici comme en Espagne, que la réaction de la classe ouvrière et du Parti Socialiste ouvrier espagnol, comme du Parti Socialiste français SFIO a été la même, depuis le premier moment, disposé à tout, même à se battre, pour barrer la route au fascisme.
Au bout de quatre jours, ici vous avez eu la chance qu'ils se soient inclinés. Ils se sont déclarés, officiellement au moins battus, ou vaincus.
C'eut été la même chose en Espagne si un nous avait laissés nous battre seuls, nous Espagnols. Le peuple espagnol en aurait fiai avec les soulèvements de juillet 196, comme il en avait fini en quelques heures avec les soulèvements du mois d'août 1932, lorsque le Général Rujo (?) s'était soulevé. Nous l'avions fait prisonnier, nous l'avions condamné à mort, puis gracié. Au bout d'un an, un gouvernement libéral, clérical, vaticaniste, l'a amnistié et tout de suite il fut mis en liberté. Et alors, il a immédiatement commencé à préparer le nouveau soulèvement. Car c'était lui la tête militaire du soulèvement du 18 juillet 1936.
Si nous n'avons pas pu, comme vous, au bout de quatre jours en finir avec la rébellion, c'est parce que la rébellion, tout de suite, a trouvé des complices à l'étranger.

Collection Jean Jaurès

C'était Hitler, c'était Mussolini et c'était Salazar, qui ont été complices et qui ont préparé avec les généraux félons le soulèvement. Et Salazare, aujourd'hui, vous le voyez déjà aux abois.
Je crois pouvoir dire avec un peu plus de précision que notre ami Galfi (?), le Secrétaire de l'Internationale de la première dictature d'Europe, qui disparaîtra ; et bientôt, ce sera l'époque de Salazar et, tout de suite, ce sera la dictature de Franco, qui sont tellement unis - ils sont en conférence parce qu'Angola va finir, avec le régime dictatorial de Salazar et son compère Franco subira le même sort de suite.
Nous n'avons pas fini par l'aide extérieure. Je n'y crois pas, à moins que je sache que vos généraux avaient des complicités dans d'autres pays.
Mais en tout cas, ce que je sais, c'est qu'ils ont toujours eu une fascination spéciale pour le régime franquiste.
Et comme vous le savez - la presse la dit - c'est à Madrid qu'ils ont trouvé, depuis le premier jour, aide, protection et encouragement.
Vous savez - c'est la presse aussi qui l'a dit - que c'est le beau-frère de Franco qui les a aidés énormément ; et c'est le fils de Serona Sounie (??) qui a mené en voiture à l'aérodrome le Général Salan et sa compagnie pour partir en Algérie.
Ce que peut-être vous ne savez pas, c'est le rôle qu'ont joué la presse, la Radio espagnoles pendant ces évènements. Et non seulement la radio franquiste a donné les informations des rebelles, mais elle a passé, le dimanche, le samedi, le lundi, des messages en code, comme à l'époque de l'occupation de la France.
Vous avez eu l'alliance de tous les pays alliés de la France et des pays non alliés mais amis, qui se sont déclarés solidaires de la République Française et de son chef d'Etat. Tous. Mais il y avait une exception : une de nos amies ne nous a pas félicités : l'Espagne de Franco. Et pour cause !
Quand votre représentant, l'ambassadeur, est allé au ministère des Affaires Etrangères, on n'a pas félicité le chef du gouvernement Français.
Mais les explications que l'on a donnés des facilités faites aux insurgés n'ont rien expliqué. Et le silence de Itampillo (?) a été sa condamnation.
Il a été aussi belligérant que les autres dans cette situation, mais il a joué son jeu.
Ce qui doit être dit, c'est que les démocraties n'ont pas joué. Ils devraient savoir, ils savent que tant que le régime franquiste existera, ce sera le lieu où se rencontreront les criminels de guerre en fuite, les dictateurs déchus, et ce qui est beaucoup plus grave, les appentis dictateurs qui sont en train de faire l'apprentissage de la dictature, pour ainsi dire, en Espagne.
Les démocraties n'ont pas fait leur devoir, car on a aidé, on aide encore les franquistes au point de vue militaire, au point de vue matériel économique, au point de vue diplomatique, en voulant oublier que Franco existera, ce sera un foyer de tous les complots.
Ce sera un foyer de tous les complots contre la démocratie de n'importe quel pays, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Sud.

Et nous avons eu l'amertume de voir arriver le Président de la République des Etats-Unis, le Général Eisenhower, rendant visite à Franco et l'embrasser.
Nous avons eu l'amertume de voir que l'on reçoit le Général Mouniot (?) chef d'Etat-Major, ancien commandant de la Division bleue, ici, à Paris.
Mais nous avons eu plus d'amertume de voir votre ministre des Anciens Combattants aller à Madrid et déposer une gerbe de fleurs sur la tombe du fondateur de la phalange, Antonio Primodivera (?), qui est une insulte pour tous les démocrates espagnols.
Mais malgré cela, et sans oublier cela, chaque fois que la France a été l'objet d'une agression et chaque fois que la liberté a été en péril, les Socialistes espagnols réfugiés en France ont fait leur devoir. Parce que nous n'avons signé aucune paix et aucune armistice avec les fascistes et là où la liberté est en danger, les Socialistes espagnols se considèrent mobilisés parce qu'ils sont des ennemis jurés contre tous les liberticides.
Et le 22 avril, tout de suite, mes camarades sont allés prendre contact avec le Parti Socialiste Français, pour se mettre à leur disposition. Et à n'importe quel moment, chaque fois qu'il y aura un danger pour la liberté, les Socialistes espagnols seront à côté de leurs frères, les Socialistes français, pour défendre la liberté et la République.
(Applaudissements)

Le président - Je donne maintenant la parole à notre ami Antonio Cariglia (?), membre de l'Exécutif du Parti Socialiste démocratique italien.
(Applaudissements)

Antonio Cariglia

Chers camarades, nous avons suivi vos débats du 53ème Congrès. Nous avons eu l'occasion de voir la confirmation absolue de la vitalité du Parti frère français.
Vitalité dont vous avez donné la preuve par la ferme attitude de votre Parti dans les événements dramatiques qui se sont déroulés dans votre pays et qui n'ont pas eu de précédent dans l'Histoire de votre parti.
De cette même vitalité, vous donnez encore la preuve en réécrivant, comme la suggéré Léon Blum "Le programme du Socialisme tenant compte de l'évolution de la civilisation pour en adapter les méthodes de l'action...", mais en même temps en réaffirmant votre pleine fidélité à nos communs principes que l'histoire humaine doit consolider chaque jour.
Mais ces constatations ne nous empêchent pas de reconnaître les difficultés qui s'opposent à l'expansion ultérieure de l'idéal Socialiste, difficultés qui, en grande part, sont identiques aux nôtres, du fait que nous avons dans notre pays l'un des plus forts partis Communistes du monde occidental, dont les ordres viennent, comme vous le savez, de Moscou. Conditions peu faciles, si l'on considère la dispersion d'énergie que nous impose la lutte contre les deux

Fondation Jean-Jaurès

fronts : le capitalisme et le Communisme, lutte pour nous, Italiens, devenue encore plus difficile par la profonde scission du Mouvement Socialise survenue après la dernière guerre.
Quelle fut, mes camarades, la raison qui nous a divisés ? La conviction précise que le Socialisme ne doit pas être allié au Communisme et qu'à cette seule condition il pourra conduire victorieusement la bataille pour la démocratie, et la justice sociale, en réalisant, de cette façon, l'espoir le plus hardi de l'homme, c'est-à-dire la liberté dans la paix et dans le bien-être.
Contrairement à cela, le Socialisme n'a que la solution de Prague. La liberté pour nos, Socialistes, n'est pas une base de passage, mais elle est la condition essentielle pour la réalisation de la démocratie Socialiste.
Cela nous oblige et nous obligera à défendre encore, si c'est nécessaire, notre liberté républicaine de toute menace, soit fasciste, soit Communiste.
Notre désir le plus ardent est celui détendre la lutte du Socialisme à l'Italie, de façon à ce qu'y participent tous les Socialistes, mais seulement les Socialistes.
Nous sommes convaincus que le destin de l'humanité n'est pas lié au résultat du conflit entre le Communisme et le capitalisme, mais au triomphe de la démocratie Socialiste, parce qu'il n'est pas dans la nature humaine et, comme l'a dit justement le camarade Guy Mollet, payer la conquête de la démocratie économique avec la perte de la liberté politique.
C'est dans cet esprit, chers camarades, que je vous apporte le salut du Parti Socialiste démocratique italien et de son Secrétaire général, en souhaitant que votre Congrès obtienne les plus fructueux succès pour le triomphe du Parti démocratique Socialiste en France et pour tout le monde.
(Applaudissements)

Le président - La parole est maintenant à René Fabre, Secrétaire général du Parti Socialiste suisse.
(Applaudissements)

René Fabre (Suisse)

Chers camarades travailleurs, au nom du Parti Socialiste suisse, j'ai l'honneur et le plaisir de vous apporter le salut le plus fraternel et le plus cordial.
Au cours des sombres journées qui viennent de s'abattre sur la France, tous les camarades de notre pays ont partagé vos sentiments de crainte et d'angoisse. Nos cœurs étaient d'autant plus attristés que nous assistions impuissants à la lutte que vous meniez, vous les Socialistes français, pour la défense des libertés républicaines.
Vous avez, camarades, gagné la première partie et tous les Socialistes de l'Internationale vous doivent un hommage de reconnaissance car votre attitude résolue a renforcé la cause de la liberté et du Socialisme dans le monde. L'on peut et l'on doit se poser la question de savoir quelles auraient été les répercussions sur le plan international si les militaires factieux d'Alger avaient

Collection Jean Jaurès

pris le pouvoir en France ? Croyez-vous que, vu les ramifications de la guerre d'Algérie, cette dictature fasciste aurait conduit à une consolidation de la paix mondiale ?
Camarades, vous avez été courageux et sachez qu'au-delà des frontières, il y a des hommes qui sont animés aujourd'hui par un profond sentiment d'amitié, de solidarité et de gratitude.
Et quelle joie ne serait pas la nôtre maintenant si nous pouvions dire ensemble : Gagnons cette guerre pacifique.
J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt et d'attention vos débats sur les différents objets de l'ordre du jour de votre 53ème Congrès national et il est de mon devoir de vous dire toute la satisfaction que j'ai éprouvée à la présentation des différentes motions et du projet fondamental de programme.
J'espère que, définitif, ce document de grande valeur deviendra la charte de ralliement de tous les Socialistes de France.
En dehors et au-dessus du matérialisme de l'Est et de l'Ouest, vous avez dégagé le chemin spécifique du Socialisme démocratique qui conduira à la libération de la personne humaine.
Vous n'êtes pas tombés dans le piège d'un réformisme insipide et inefficace.
Vous réclamez énergiquement la transformation des structures de la société, car, en effet, à longue échéance, la question sociale ne peut se résoudre que par une modification du système économique.
Nous sommes heureux de constater que loin d'abandonner les principes du Socialisme, vous le fortifiez et le vivifiez par une nouvelle analyse objective et pénétrante de la réalité sociale actuelle. Vous dotez ainsi votre parti d'une arme nouvelle adaptée pour combattre un capitalisme qui se présente sous des formes nouvelles. Et je suis heureux de constater que la SFIO est restée et restera un parti révolutionnaire.
Les moyens d'action inspirés par votre nouveau programme permettront de résoudre vos problèmes nationaux graves et les non moins importants problèmes internationaux dont le plus urgent est la suppression de la faim.
Si l'Occident se refuse plus longuement à résoudre efficacement ce problème, je crains que le Communisme ne descende progressivement à travers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Dans de pareilles conditions, je me demande combien de temps résisterait l'Europe. Au reste, les peuples en voie de développement ne réclament pas la charité. Tous les hommes et tous les peuples ont un droit naturel à une juste répartition des richesses mondiales, il s'agit simplement de replacer sur le plan mondial nos revendications à une plus juste répartition du revenu national. Et si nous comprenons cette exigence c'est peut-être enfin que nous résoudrons nos problèmes nationaux.
Mais, camarades, si nous le voulons, et nous le voulons, en parfaite communion de cœur et d'esprit, et dans l'unité d'action, les Socialistes apporteront au monde la paix, le bien être et la joie de vivre.
Vive la SFIO ! Vive le Socialisme démocratique !

Fondation Jean-Jaurès

(Applaudissements)

Le président - Je donne maintenant la parole à Marc Jarblum, membre du comité central du MAPAI, Parti Socialiste israélien.

Marc Jarblum

Chers camarades,
C'est avec une double joie que je vous adresse ces quelques paroles. D'abord comme représentant de la classe ouvrière d'Israël, organisée dans son Parti Ouvrier d'Israël MAPAI. C'est un parti qui a trouvé son chemin, sa voie, sa voie israélienne vers le Socialiste, la voie constructive. C'est le Parti qui est à la tête de la nation et du pays, dont un de ses membres est Président de la République, et un autre, Ben Gourion, est Président du Conseil. Et un camarade de ce parti, Becker (?), est le Secrétaire général de la ISTAU (?), c'est-à-dire de la Confédération générale des travailleurs d'Israël qui compte à peu près la moitié de la population. Elle construit le Socialisme chaque jour.
Nous avons, en Israël, construit ce qu'on appelle une économie ouvrière, une économie qui appartient à la classe ouvrière et qui comprend l'agriculture, l'industrie, les échanges, les transports. Et nous continuons ce travail même dans le régime actuel où existe également l'initiative privée capitaliste. Mais nous marchons vite et nous espérons, avec également l'aide de l'Etat et des municipalités, avoir la grande majorité dans l'économe pour la mener vers le Socialisme.
L'autre aspect de la joie que j'ai à m'adresser à vous provient du fait que nous, Socialistes israéliens, nous devons beaucoup au Socialisme français. Je ne veux pas parler seulement des dernières années, mais en général. Notre Socialisme, et le mien en particulier, n'est pas seulement celui de Marx et d'Hengel, mais aussi et surtout de ces grands penseurs Socialistes français qu'on a nommés injustement "utopistes". Les grandes idées de Saint-Simon, de Proudhon, et tant d'autres, ont été taxées d'utopie, mais elles se réalisent maintenant chez nous, dans nos coopératives, dans nos fermes collectives, dans nos coopératives agricoles, de production etc. Et nous avons aussi hérité énormément - et moi personnellement - de ces grands chefs Socialistes qu'étaient Jean Jaurès et Léon Blum. Jean-Jaurès est notre maître à tous, là-bas. Nous avons une rue Jean-Jaurès, et nous avons une ferme collective "Léon Blum".
A ce propos je crois être, parmi vous, un des rares qui aient eu ce grand honneur, cette grande joie, de voir et de parler à Jean-Jaurès, de l'approcher. La première fois que je lui ai parlé, eu 1907 (vous voyez qu'il y a longtemps) je l'ai félicité de ses sacrifices pour créer l'unité du Parti Socialiste. Et je me rappelle sa réponse. Il m'a dit : "Paris vaut une messe. L'unité vaut des sacrifices". Cette phrase est aujourd'hui d'actualité et nous avons lieu de la suivre aujourd'hui.
Toutes ces raisons me donnent la joie de vous parler et de vous dire que le Parti MAPAI a maintenant une double tâche : d'abord construire le pays, et le

construire sur les bases sociales, coopératives, collectives, avec le maximum d'effort du Parti et de la Confédération des travailleurs. Et nous avons aussi à partager notre expérience. Nous la faisons connaître à tous ceux qui viennent en Israël. Nous sommes heureux de vous dire qu'à l'heure actuelle Israël accueille de nombreuses délégations d'Afrique Noire et d'Asie. Que viennent-elles apprendre ? Tout d'abord elles viennent voir notre économie ouvrière, nos coopératives, nos kibboutzins. Et nous les accueillons les bras largement ouverts. Nous leur montrons notre expérience de 13 ans d'existence, d'indépendance. Nous leur montrons comme nous avons construit, dans ce régime actuel, notre économie ouvrière, nos fermes collectives, nos coopératives, organisé nos transports, notre administration. Et ces délégations suivent les cours de l'Institut que nous avons fondé spécialement pour les camarades d'Asie et d'Afrique. En toute confiance, elles font, ces délégations, leur apprentissage. Elles savent que ce petit pays d'Israël, de 2 millions d'habitants, n'a aucune pensée colonialiste. En effet, nous ne pouvons penser, avec nos deux millions d'habitants, coloniser une Afrique noire de 300 millions d'habitants. Ces camarades le savent très bien. Nous leur montrons nos réalisations, ils apprennent et en plus nous leur envoyons des délégués spécialistes, bien que nous en ayons besoin nous-mêmes. Eh bien ! Cette grande usine de création Socialiste est ouverte à tout le monde et nous en sommes vraiment très heureux.

Encore quelques mots. Notre tâche, maintenant, est de continuer la construction du Socialisme et la lutte pour la paix. C'est la paix qu'il nous faut, la paix avec nos voisins, dans le Proche Orient, avec tous les voisins sans exception. Nous avons besoin aussi de la paix dans le monde entier.

C'est dans ce sens que je vous souhaite à vous, et aussi à nous, aux Socialistes et à la classe ouvrière du monde entier, le succès de cette conférence qui a commencé hier à Evian. Ce sera un grand bonheur si l'on arrive à un bon résultat. Je souhaite aussi dans le même sens le succès de la conférence de Genève pour le Laos, le succès des rencontres des deux grands chefs des deux grands pays d'Amérique et de Russie Soviétique, et des rencontres en France de M. Kennedy et du Chef de l'Etat français.

Cela nous avancera peut-être un peu vers la paix, même si c'est une paix relative. Mais nous continuons notre lutte pour cette paix. Et en même temps nous vous souhaitons et nous souhaitons à tous l'unité de la classe ouvrière, l'unité de l'Internationale. Et particulièrement pour les Socialistes Français nous souhaitons l'unité autour de la SFIO, ce grand parti ouvrier Socialiste. Et quand nous aurons une paix, même relative comme je vous ai dit, et quand nous aurons l'unité de la classe ouvrière, alors, ensemble nous marcherons pour réaliser notre grand but qui est la paix définitive et la construction Socialiste dans le monde entier.

C'est dans ce sens que je souhaite un grand succès à votre Congrès,

(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole au dernier orateur parlant au nom de l'Internationale Socialiste, à notre ami Deven Sven, représentant du Parti Socialiste de l'Inde.

Deven Sven

(Interprétation)

Au nom du Parti Socialiste Indien, je vous adresse nos salutations les plus fraternelles. Les Socialistes des Indes suivant avec un intérêt vigilant les débats de votre Congrès. Nous connaissons à l'heure actuelle une crise grave ; le danger d'une autre guerre frappe à nos portes. Les armes atomiques et les autres ne cessent de croître ; la science est utilisée aujourd'hui ni pour élever le standard de vie des populations, ni pour combattre la famine et la faim. Ici et là dans le monde les forces totalitaires relèvent la tête.

Dans une telle situation, l'espoir des peuples du monde repose sur le renforcement constant des forces de la démocratie Socialiste dans le monde. Le grand peuple de France a montré le chemin au monde en de nombreuses occasions dans le passé, mais nous ressentons toujours le besoin d'une impulsion nouvelle qui vienne de votre puissant pays.

Le Parti Socialiste des Indes est aux côtés des Socialistes du monde dans leur lutte pour la paix, le pain, la liberté et la démocratie.

A l'occasion des deux dernières élections générales de 1952 et 1957, notre Parti a gagné un grand nombre de voix qui le placent au second rang, après le Parti du Congrès, l'actuel Parti de gouvernement. Dans cinq états, notre Parti joue le rôle de parti d'opposition au sein des Parlements, et pour les élections à venir, en 1962 et pour les élections à venir, en 1962, le Parti Socialiste escompte encore de meilleurs résultats.

L'agression chinoise au Nord de l'Inde a sans contestation accru nos difficultés, mais nous sommes résolus à aller malgré tout de l'avant.

Laissez-moi, pour finir, vous remercier pour l'invitation faite au parti Socialiste Raja (?) à votre congrès, et pour la possibilité que vous m'avez offerte d'être aujourd'hui parmi vous.

Comme témoignage de notre solidarité et de notre amitié fraternelle, je vous offre le drapeau du Parti socialiste Indien.

(Applaudissements)

Le président - Camarades, vous venez d'entendre les représentants des partis frères de l'Internatonale Socialiste. Je rappelle que nous avons entendu au cours de séances précédentes notre ami Carthy, secrétaire de l'Internationale Socialiste, et Hugh Gaitskell, leader du Parti Travailliste anglais.

Nous allons entendre des amis représentants l'Afrique et Madagascar. Mais auparavant je donne la parole à André Bidet qui va vous lire quelques messages.

Contribution Jean-Jaurès

André Bidet

Voici d'abord un message qui nous est adressé par le mouvement Socialiste Africain de la République du Congo Brazzaville. Voici le texte :

"Le Mouvement Socialiste Africain du Congo adresse un salut fraternel à leurs amis congressistes d'Issy-les-Moulineaux ; regrette de ne pouvoir envoyer délégation. Renouvelle expression de son affection au Parti socialiste SFIO."

(Applaudissements)

Voici un message du Parti Socialiste camerounais :

"Le Parti Socialiste camerounais, solidaire du Parti Socialiste français, attend de ce Congrès des propositions concrètes en faveur des grands problèmes de l'heure touchant en particulier tous les pays où la France à laissé son empreinte.

"Le Parti Socialiste camerounais souhaite avec force que le règlement de la plupart de ces problèmes soit comme une conséquence de notre propre effort, à nous Socialistes de France et de tous les pays d'expression française.

"Je promets au Congrès que ses décisions finales seront appuyées dans la mesure du possible par le Parti Socialiste camerounais."

(Applaudissements)

Autre message adressé par le Président Houphouët-Boigny, Président de la République de Côte d'Ivoire, président du Rassemblement démocratique africain ;

"Si ces charges importantes ne retenaient pas actuellement en Afrique les responsables du Rassemblement démocratique Africain, RDA, il n'est pas douteux qu'ils auraient aimé aller manifester au Parti Socialiste SFIO, à l'occasion de son Congrès, à Issy-les-Moulineaux, la solidarité de notre Mouvement. Dans son action démocratique, le Rassemblement démocratique Africain, en effet, a apprécié et apprécie la lutte qu'a toujours menée le Parti Socialiste en faveur de l'émancipation des peuples colonisés et, particulièrement, en faveur de la libération des peuples africains.

"Je suis donc heureux d'apporter, au nom de tous, le salut fraternel du Rassemblement démocratique Africain au Parti Socialiste SFIO et de souhaiter un grand succès à son Congrès d'où se dégageront, nous en sommes certains, des résolutions susceptibles de faciliter la paix sociale en France et la Paix tout court dans le monde." Félix Houphouët-Boigny.

(Applaudissements)

Nous avons également reçu un message du Président Philibert Tsiranana, mais je laisse au délégué du Parti Social-démocrate malgache le soin de vous en donner lecture.

Le président - Après la lecture de ces messages, je donne la parole à Emile Rakoto, au nom du Parti Social démocrate Malgache. Emile Rakoto est député-maire de Fianarantsoa, membre du Comité directeur du Parti Social-démocrate Malgache.

(Applaudissements)

Collection Jean Jaurès

Emile Rakoto

Permettez-moi tout d'abord, camarades, de vous donner lecture du message de M. le Président de la République malgache, Philibert Tsiranana, pour notre Congrès :

"Je n'oublie pas le grand Parti qui fit voter la loi-cadre et ouvrit ainsi la voie à notre indépendance." Stop.

"J'adresse mes vœux de bon travail à son Congrès dont la cause de l'homme libre dans le monde et la promotion de la vraie démocratie tireront sincèrement profit. Stop. Fraternellement.

"Philibert Tsiranana".

(Applaudissements)

Mes chers camarades, c'est la première fois qu'un délégué du Parti Social-démocrate de Madagascar a le plaisir et aussi le grand honneur d'apporter le salut de son Parti au Parti frère, disons même au Parti frère aine, la SFIO.

Je remercie en mon nom personnel et au nom des 500 000 membres du Parti Social-démocrate de Madagascar, parmi lesquels son fondateur et son guide, notre camarade Philibert Tsiranana, le Parti Socialiste de France, d'avoir invité à ses assises le Parti Socialiste malgache ; je le remercie de l'avoir invité comme un parti frère. Je tiens d'ailleurs devant ce Congrès à remercier la SFIO qui a été pour nous un guide, qui nous a aidés dans nos premiers pas, de ne jamais avoir considéré que le Parti social-démocrate malgache devait lui être subordonné. Au contraire, dès la création de notre Parti, en 1956, la SFIO. a toujours considéré le Parti Social-démocrate comme un parti ami, comme un parti frère, non comme une filiale.

Ainsi, cette révolution, unique dans l'Histoire de la colonisation, qui a conduit les Peuples africains et Malgache à la liberté de gérer leurs propres affaires puis à l'indépendance, a d'abord été commencée par la SFIO elle-même, en son sein.

C'est la preuve que nos camarades Socialistes de France, d'Afrique et de Madagascar sont bien à l'origine des grands mouvements de décolonisation qui caractérisent les temps présents.

Et une autre preuve de l'efficacité de l'action Socialiste doit être trouvée dans l'évolution des rapports des peuples, hier colonisés, avec la France et dans leur émancipation.

Déjà, la Constitution de 1946 contenait en elle la promesse de l'actuelle communauté. Elle a été largement l'œuvre de notre camarade Marius Moutet. Ensuite, prolongeant cette Constitution et s'inspirant d'elle, la loi-cadre du gouvernement Guy Mollet, dès son départ, faisait franchir aux anciens Territoires d'Outremer une étape décisive dans leur évolution, de territoires, ceux-ci devenaient Etats.

1946 et 1947 ont rendu possible l'évolution de 1958 et de 1959. Nous savons très bien que si on a pu faire accepter la Constitution de 1946 et les conventions qui l'ont suivie par ceux qui, jusqu'à présent, avaient toujours combattu et

Fondation Jean Jaurès

condamné l'évolution des pays d'Outremer, c'est parce que la SFIO avait préparé le terrain et déclenché ce mouvement irréversible.
(Applaudissements)
L'exemple malheureux du Congo belge a démontré combien la SFIO avait été sage et combien, au contraire, les rétrogrades étaient insensés. La décolonisation et l'indépendance se préparent et ne s'improvisent pas. A ceux qui pourraient croire qu'il suffit de reconnaître en un moment les erreurs pour effacer les effets de celles-ci, la comparaison entre Madagascar, d'une part, et le Congo Belge d'une autre, montre que la SFIO était dans le bon chemin.
Loin de moi l'idée de décerner un diplôme d'honneur au Parti Socialiste ; il y a en effet bien longtemps que nos camarades français ont pu se décerner à eux-mêmes ce diplôme. Il leur suffit de constater le chemin parcouru grâce à eux par les peuples qui, hier, avaient encore besoin de la tutelle de la France, et qui, aujourd'hui, suivent le chemin de l'indépendance pour aller vers leur propre destin. Ils y vont calmement, sans impatience, sans nervosité ; ils y vont également en regardant devant eux, mais aussi à côté d'eux, en s'inspirant des exemples qui leur sont fournis, notamment par leurs camarades Français. Ils y vont enfin sachant qu'ils ont, avec eux, le plus précieux et le plus irremplaçable des bagages, celui de l'amitié.
Je voudrais maintenant dire à nos camarades que si nous trouvons, dans l'exemple qu'ils nous donnent et dans leur amitié, des éléments précieux pour notre évolution, nous pensons également leur apporter quelque chose. Comme dans une auberge espagnole, où chacun apporte quelque chose, chez nous, dans nos grandes réjouissances, dans nos festivités familiales, chacun apporte également quelque chose, mais il l'apporte selon ses moyens, et dans ce grand concours de forces que constitue la marche irréversible vers le Socialisme, nous sommes persuadés que, si nous n'apportons pas l'expérience forgée dans les années de lutte que vous avez connues, nous apportons cependant, nous aussi, notre contribution, et nous apportons peut-être celle qui, en fin de compte, est la plus efficace, puisque nous apportons, en effet, la confiance que nous avons en nous-mêmes, celle que nous avons dans le Socialisme, et ce modeste apport, nous voulons vous le faire partager.
Nous voulons surtout ici vous dire de quoi est faite notre confiance.
Ce n'est pas un hasard de l'histoire si tous les pays neufs, qui s'éveillent à l'indépendance, et dont les élites nouvelles se trouvent placées en face de réalités que certaines survivances périmées, artificiellement maintenues, trouvent dans le Socialisme la solution de leurs problèmes.
Hier encore, c'était l'exemple d'Israël, aujourd'hui c'est celui de Madagascar, mais ces deux exemples ne sont cependant pas isolés.
Des hommes d'Etat africains qui ont pendant longtemps cherché leur voie, qui nous ont combattu, soit pour des raisons personnelles, soit pour des raisons idéologiques, cherchent également dans leur pays les voies et moyens du Socialisme africain.

Fondation Jean Jaurès

Dites-vous bien que les premières inspirations de la politique africaine et malgache sont recherchées à partir de l'exemple du Socialisme international.
Dites-vous bien aussi que la démonstration est faite, que l'évolution des peuples dans le monde moderne est caractérisée par la recherche de l'indépendance conjuguée avec le maintien et le développement des grands ensembles, mais aussi par la marche vers le Socialisme. N'est-il pas significatif en effet que les peuples jeunes voient dans le Socialisme la solution des problèmes qui se posent à eux.
N'est-ce pas la preuve que le Socialisme qui s'impose à ces peuples finira par s'imposer dans tous les pays et chez tous les peuples ?
Je vous avais bien dit tout à l'heure, camarades, que dans ce concert mondial du Socialisme, nous ne venions pas les mains vides, mais si nous vous apportons quelque chose, nous vous demandons aussi quelque chose.
Nous vous demandons d'abord de nous aider à trouver la solution de nos problèmes et de nous donner les moyens exigés par cette nécessaire solution.
Nos coopératives, nos syndicats, nos mutuelles, notre Parti ont besoin des leçons de votre expérience, et aussi de vos techniciens. Donnez-nous aussi le moyen de réaliser aussi rapidement que possible ce que nous estimons tous être une nécessité, aidez-nous à faire comprendre aux nations modernes qu'un certain Socialisme doit exister aussi à l'échelle des peuples, et que de même que l'inégalité entre les individus révolte la conscience et met en péril la sécurité des nations, l'inégalité entre les nations doit également révolter les consciences, outre qu'elle met en péril elle aussi la paix entre les peuples.
Chez nous, encore, dans nos campagnes, le revenu annuel d'une famille de 8 à 10 personnes est de l'ordre de 20 à 25 000 francs CFA. Pour une année entière je dis bien.
N'est-il pas du devoir de tous ceux qui recherchent l'égalité et la justice de prendre conscience des problèmes posés par ces nations prolétaires, et de rechercher sur le plan mondial une solution à ces problèmes.
Il est également de leur devoir de faire comprendre à ceux, Etats ou individus, qui restent trop souvent insensibles aux appels de la générosité, que les peuples sous-développés constituent une proie tentante et facile à tenter pour ceux qui ont su si avidement tirer profit de la misère et qui veulent se fonder sur celle-ci pour asseoir la domination des colonialistes mondiaux. Nous vous demandons de faire comprendre aux peuples modernes qu'ils ont des devoirs de solidarité envers les peuples en voie de développement, et que les nations prolétaires ne sortiront de leur situation actuelle que si les peuples modernes consentent à abandonner une partie de leurs surplus pour leur venir en aide.
Nous demandons à nos camarades Socialistes Français, aux Partis de l'Internationale, aux gouvernements auxquels participent des Socialistes, d'engager cette nécessaire action.
Ils ont gagné la bataille de la décolonisation, il faut maintenant qu'ils gagent celle de la lutte contre la recolonisation soviétique.

Si l'aide mondiale aux pays en voie de développement était engagée, on trouverait probablement dans l'organisation de cette aide les raisons et les éléments d'une cohésion qui leur échappe trop souvent, et la paix du Monde en serait renforcée.
Nous créerions à la fois dans les peuples modernes, dont les jeunes énergies trouveraient une raison d'agir, et dans les peuples insuffisamment développés, dont les mêmes énergies trouveraient une raison d'espérer, la grande voie nécessaire à l'évolution du monde, c'est-à-dire l'élan généreux et désintéressé qui est une des valeurs plus sures du Socialisme !
(Applaudissements)

La président - Je donne maintenant la parole à N'Diaye Birame, chef de cabinet du Président Senghor, au nom de l'Union Progressiste sénégalaise. Notre ami est membre du comité exécutif de l'Union Progressiste sénégalaise.

N'Diaye Birame

Permettez-moi de vous remercier tout d'abord de vous remercier au nom de mes camarades et en mon nom personnel des marques de sympathie que vous n'avez cessé de nous témoigner au cours de ce Congrès.
Nous sommes d'autant plus sensibles à cette sympathie que nous savons très bien qu'au-delà de nos modestes personnes, ces témoignages sont la marque et la sympathie qui d'adresse à notre jeune République, à notre Parti, à notre gouvernement. En retour, nous saurons être vos dignes messagers auprès de nos camarades Sénégalais.
(Applaudissements)
Voici le message du Président Senghor, Président de la République du Sénégal, Secrétaire général de l'Union progressiste sénégalaise.
"Chers camarades ; je suis heureux au nom de l'Union Progressiste sénégalaise, d'adresser mon fraternel salut au Congrès national du Parti Socialiste SFIO qui se réunit dans des circonstances qui marqueront, je l'espère, un renforcement et un renouveau du Socialisme démocratique en France.
Le peuple travailleur du Sénégal s'est vivement réjoui de l'échec des entreprises de la Réaction colonialiste et raciste et s'est tenu, à l'occasion de ces événements, comme vous le savez, aux côtés du Président de la République française, le général de Gaulle.
Il a manifesté ainsi sa volonté de voir appliquer une solution libérale et démocratique du problème algérien concernant le droit de l'Algérie à l'indépendance et le respect des droits de la minorité d'origine européenne.
Notre parti, l'UPS, est un parti Socialiste qui contient dans son sein des courants que l'on retrouve dans le Socialisme fraudais et européen, c'est pourquoi nous sommes intéressés à tout ce qui concerne le renouveau et l'unité du Socialisme en France, en Europe et dans le monde.

Contribution Jean Jaurès

Beaucoup d'entre nous, du temps où la lutte démocratique se situait dans le cadre français, ont appartenu a votre parti et lui doivent les premières leçons de Socialisme. Par la suite, quand l'évolution de l'Afrique vers l'affirmation de sa personnalité et la prise de conscience de l'avènement de l'indépendance se sont précisés, nous avons été amenés à constituer des mouvements pour adapter le Socialisme à l'Afrique. Ce fut le cas du bloc démocratique sénégalais en 1948, et aujourd'hui de l'URSS qui rassemble toutes les tendances du Socialisme sénégalais.

En dépit des divergences de plans, qui résultent de ces situations et de la nécessité où nous avons été de bâtir notre nouvelle maison, nous ne nous tournons pas moins vers la vieille maison à laquelle nous rattachent les souvenirs de notre lutte, non sans quelque émotion et sympathie.

En effet, notre Socialisme est une symbiose vivante entre les valeurs traditionnelles du Socialisme qui sont de source occidentale et les valeurs africaines qui sont celles de notre tradition et de notre situation.

Nous n'oublions pas que le Socialisme est né en France. Le mot lui-même a été inventé par le Socialiste Leroux. Les premiers Socialistes français ont eu l'intuition des dangers totalitaires en mettant l'accent sur les déformations de l'étatisme. Jaurès et Léon Blum, à la mémoire desquels nous demeurons attachés, ont exalté les valeurs démocratiques du Socialisme et condamné ses déformations totalitaires. Si nous demeurons attachés à l'héritage positif du marxisme, nous n'avons accepté cet héritage que sous le bénéfice d'inventaire.

Le Socialisme scientifique nous a en effet apporté une technique. Mais cette technique, nous la mettons au service du Socialisme africain et des valeurs fondamentales que porte en lui notre vieux et jeune continent : sens profond de la communauté, foi dans les valeurs spirituelles, sens du symbole et du rythme, de la beauté.

Depuis que notre pays est indépendant, nous ne nous sommes pas bornés à définir le Socialisme dans nos Congrès. Nous nous sommes engagés pratiquement dans la voie africaine du Socialisme. A l'occasion des fêtes de l'Indépendance, le gouvernement a rendu public le plan quadriennal qui comporte de nombreuses réformes de structure : banques de développement, offices de commercialisation, centres régionaux d'assistants techniques, centres d'expansion rurale, réseaux coopératifs, qui sous permettront de passer du sous-développement au développement progressif.

Dans cette action nous comptons sur le soutien actif du Socialisme français et du Socialisme européen. Notre indépendance s'est réalisée pacifiquement, comme vous le savez. C'est dire que la coopération entre le Sénégal et la France se poursuit d'une manière satisfaisante. Si le vieux colonialisme a vécu, de nouveaux dangers menacent notre indépendance. Aux lieu et place du vieux colonialisme, tendent à s'imposer de nouveaux impérialisme les uns à base stratégiques, les autres qui sont exprimés par les grands monopoles.

En définitive, seule une coalition des peuples du monde inquiets, sous le signe du Socialisme, peut permettre d'assurer la liberté et la justice pour tous. C'est pourquoi, pour nous, la France et la vieille Europe peuvent devenir des alliées très précieuses dans la nouvelle étape de la lutte africaine, à la condition d'abandonner irrévocablement le colonialisme et toutes les formes d'impérialisme.
C'est, je crois, la mission de l'Internationale Socialiste que de regrouper toutes les forces populaires et progressistes de tous les continents. Elle ne doit plus être une simple internationale européenne mais s'élargir à tous les Socialistes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.
(Applaudissements)
C'est dans cet esprit que nous entendons poursuivre notre action et aboutir à une véritable coopération internationale. Je vous souhaite, Chers camarades, un fructueux Congrès et vous assure de la fraternelle sympathie des Socialistes du Sénégal.
Vive le Socialisme français ! Vive le Socialisme africain ! Vive le Socialisme international !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Georges Brutelle.

Georges Brutelle

Camarades, je m'excuse des impératifs d'horaire qui vont m'obliger à remercier beaucoup trop brièvement aujourd'hui nos camarades de l'Internationale.
Depuis quelques années, chaque fois qu'ils venaient nous saluer dans nos Congrès, nous nous sentions dans l'obligation de faire appel à leur compréhension. Les difficultés que nous avons trouvées sur notre route depuis que nous avons eu à prendre nos responsabilités en face du drame algérien, et par la suite lorsque nous avons dû faire face aux crises que celui-ci a entraînées dans notre pays, ces difficultés bien difficiles à analyser, bien difficiles a surmonter par nous, étaient aussi fort difficiles à comprendre pour eux.
A certains moments, il y avait de la crainte, de l'angoisse, du doute. Je crois que depuis les faits sont venus appuyer nos arguments, et que maintenant ce n'est pas seulement de la fraternité que nous trouvons, mais une compréhension totale ; et les interventions que vous avez entendues, non seulement celles de nos camarades israéliens et hollandais qui, presqu'unanimes toujours ont été de par leur situation les mieux placés pour nous comprendre aux moments les plus difficiles, non seulement ces camarades là, mais nos camarades anglais, autrichiens, belges, allemands, suisses, italiens vous ont montré que maintenant, ils nous avaient compris.
Nos camarades du PSOE non seulement nous ont compris parce qu'ils ont vécu les événements avec nous, mais je crois que si nous sentions le besoin toujours de réaffirmer notre solidarité à leur égard, après ce que nous venons de vivre

Contribution Jean Daniès

cette solidarité est encore plus forte, car c'est évidemment chez le dictateur qui les a chassés de leur pays que sont allés se réfugier ceux qui voulaient installer en France à leur tour leur dictature.
Une mention particulière pour nos camarades beiges qui ont connu des heures difficiles. C'est vrai, nous nous sommes sentis à leurs côtés pendant cette grève, et à notre tour nous avons le sentiment d'être trop impuissants ; nous faisions tout ce que nous pouvions pour les aider, mais cela nous paraissait peu. Qu'ils sachent que non seulement notre manifestation dans nos sections, dans nos fédérations, dans tout le Parti était un acte de solidarité envers les travailleurs belges en lutte, mais que nous avons ressenti une grande admiration à la fois pour la fermeté et pour la sagesse que dans cette rude épreuve le PSB a montrées.
Une mention particulière encore pour nos camarades allemands. Il faut que vous sachiez, camarades du Parti français, que dans les heures les plus difficiles, le 23 avril, nos camarades allemands ont délégué à Paris deux des membres les plus représentatifs de leur exécutif, afin d'étudier avec nous par quels moyens ils pourraient nous aider, en Socialistes, en démocrates, et dans quelles limites, étant donné leur situation particulière, il leur était possible comme allemands de nous apporter une aide concrète. Qu'ils en soient remerciés.
(Applaudissements)
C'est pour nous, camarades, un geste qui compte. Je m'excuse de cette émotion que vous pouvez constater. Vous savez que j'ai été déporté, vous savez quel était notre sort. En Socialistes, nous n'avons jamais mis sur le compte du peuple allemand ce qu'a pu faire le nazisme, même quand nous avons été de ceux qui souffraient le plus.
Mais que dans les heures que nous avons vécues nos camarades soient venus pour voir d'une façon concrète ce qu'ils pouvaient faire pour sauver avec nous la démocratie en France, c'est quelque chose qui m'émeut profondément.
(Applaudissements)
Enfin, nous avions aujourd'hui pour la première fois un camarade de l'Inde. Je voudrais qu'il soit l'interprète du Congrès et du Parti Français auprès de nos camarades de l'Inde pour dire combien depuis des années nous sommes sensibles à l'attitude du Parti Indien à notre égard. Devant les difficultés redoutables comme celle de l'Algérie, alors que dans les pays d'Asie la décolonisation est un problème qui a fatalement un caractère passionnel, nos camarades de l'Inde ont toujours été ceux qui s'efforçaient d'analyser les faits, de tenir compte de nos difficultés, qui véritablement ont toujours fait preuve d'une très grande compréhension à notre égard. Ils n'ont jamais accepté les slogans, les formules faciles qui ont eu cours parfois pour faire naitre à notre égard des critiques, et faire croire que nous avions tourne le dos à la voix Socialiste. Au contraire, ils ont toujours cherché quelle était la difficulté, ils ont cherché à comprendre quels étaient les moyens par lesquels nous essayions de la surmonter, de la contourner pour en définitive la vaincre.

Qu'ils soient remerciés de leur présence, et du caractère particulièrement affectueux de cette présence. Qu'ils soient surtout remerciés de cet effort de raison et de compréhension qu'ils ont toujours accompli envers nous.
Enfin, camarades, depuis des années, au cours des Congrès, depuis trois ans exactement, les délégués nous disaient : "mais on ne voit plus de camarades africains ; comment se fait-il qu'il n'y ait plus de camarades africains dans nos Congrès ?" Et nous vous répondions : mais les Etats africains sont devenus indépendants ; vous n'avez plus de fédération Socialiste nulle part en Afrique. Les Africains ont de grosses préoccupations, vous les reverrez un peu, mais actuellement ils ont à faire face aux responsabilités nouvelles qui résultent pour eux de l'exercice de leur souveraineté ; ils ont à organiser leurs institutions, ils ont à bâtir leur état, et cela leur impose sur le plan politique une réorganisation complète.
Vous avez assisté à des criées, puis à des regroupements politiques dans les divers états, et maintenant que cela est fait, eh bien vous les retrouvez à nouveau parmi nous. Vous les retrouvez non plus comme des représentants d'un parti qui s'est constitué avec notre aide, ou de fédération Socialiste d'Afrique, mais vous les retrouvez comme des Partis qui généralement ont en mains les destinées de leurs pays.
Au Sénégal, vous avez le souvenir des difficultés que nous avons pu connaître à l'intérieur du Parti. Les camarades qui étaient divisés, et qui bien souvent ont amené à notre tribune les problèmes difficiles que posait cette division dans leurs pays, ces camarades vous les retrouvez dans un même Parti, en train de faire face à la tâche essentielle qui est de bâtir leur nation et d'essayer d'améliorer leur situation économique et sociale.
Leur présence aujourd'hui est l'hommage qu'ils nous ont rendu, l'hommage qu'ils ont rendu pour l'action de la SFIO. Cette présence doit permettre à ceux qui doutaient de notre politique de lever les dernières incompréhensions qu'ils pourraient avoir encore, mais surtout, je crois, elle devrait balayer les calomnies dont nous avons été accablés depuis un certain nombre d'années.
Je voudrais tirer de leur présence une autre leçon : ils sont là parce qu'ils ont compris que la conquête de la souveraineté nationale, ce n'était pas tout ; ils sont là parce qu'ils ont compris qu'il fallait au maximum, et le plus rapidement possible quelle que soit la difficulté des situations, entrer dans la voie de la libération de l'homme. Ils sont là parce qu'ils refusent de se soumettre aux exigences du capitalisme dont ils peuvent avoir besoin pour la construction de leur économie ; ils sont là parce qu'ils refusent de céder à la tentation du totalitarisme et il faut que vous les compreniez, lorsque leur forme d'organisation ne ressemble pas à la nôtre. Ils ne feront pas la démocratie, ils n'emprunteront pas la même route que nous parce que les conditions sont différentes. Mais leur présence est l'affirmation de leur volonté démocratique, c'est l'incitation de leur volonté de ne pas répondre à l'appel de l'offre

impérialiste, qui exploite la volonté de décolonisation pour s'abattre sur ces pays.
J'ai cité l'impérialisme bolchevique : ils sont là parce qu'ils ont compris que l'avenir de leur population ne serait assuré que s'ils allaient fermement dans la voie de la démocratie Socialiste, aujourd'hui au Congrès de la SFIO, mais je l'espère, bientôt nombreux dans l'internationale Socialiste, au Congrès International Socialiste, à égalité avec tous les vieux partis Socialistes, pour que nous comprenions chaque jour davantage nos devoirs à leur égard, celui des peuples de vieille civilisation à l'égard des nations prolétaires dont nous devons prendre la charge, comme nous prenons la charge du prolétariat à l'intérieur de nos pays.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je vous demande maintenant encore un instant d'attention. J'invite les membres du Bureau du Parti à venir aussitôt après la séance à la Tribune pour organiser avec nos amis de l'Internationale un départ en commun.
D'autre part, je vous informe que la séance de l'après-midi sera présidée par notre ami Albert Gazier, avec comme assesseurs Amabric (Cantal), Pajean (Charente), Neuville (Corrèze).
Comme il est maintenant près de deux heures, il est difficile de reprendre avant 16 H. Mais nous reprendrons à 16 H précises.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
53ème Congrès national des 18, 19, 20 et 21 mai 1961
Issy-les-Moulineaux

Séance du dimanche 21 mai 1961 (après-midi)

La séance est présidée par Gazier, assisté de : Amabric (Cantal), Pajean (Charente), Neuville (Corrèze).

Le président (Albert Gazier)
Camarades, la séance est ouverte. Avant d'aborder la mise au point des résolutions, je donne la parole à Weill-Reynal pour une courte communication.

Weill-Raynal
(Appel pour la Société d'Etudes Jaurésienne)
Nous demandons à nos camarades, en particulier aux Secrétaires des fédérations, de bien vouloir donner leur adhésion à cette société. Ils recevront des bulletins et seront au courant de son activité.

Coll. Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)

Le président - Nous allons commencer par le rapport de la Commission des Réintégrations, rapporteur notre camarade Rouzeau, à qui je donne la parole.

Rouzeau

Camarades, la Commission que vous avez désignée au début du Congrès était composée des camarades ci-après :
Mérigonde de l'Oise, Sornin de la Gironde, Faure (?) de La Loire, Ornin (?) du Rhône, Le Paget (?) de l'Isère.
Elle avait à connaître d'une demande de réintégration émanant de François Bouillet et Pierre Jouvin, de la section de Carpentras.
Voici quelles sont les conclusions que vous propose la Commission.
Les camarades Bouillet et Jouvin, exclus par la Commission des conflits du Vaucluse, pour actes d'indiscipline commis au cours de la campagne électorale municipale de mars 1959, sanction confirmée par la Commission nationale des conflits le 28 avril 1960, ont fait appel de cette sanction et demandé leur réintégration le 23 juin 1960.
Le Congrès national des 1er, 2, 3 juillet 1960, considérant que la demande de réintégration formulée par Bouillet et Jouvin avait été déposée quelques semaines après la décision de la Commission nationale, à une date trop tardive pour pouvoir recueillir l'avis de la fédération du Vaucluse, et que de ce fait, le dossier de Bouillet et de Jouvin était incomplet, avait décidé de renvoyer l'examen de ce dossier au Congrès national suivant.
Celui-ci, qui s'est réuni les 21 et 22 décembre 60, ayant pris connaissance des documents fédéraux et des conclusions de la fédération du Vaucluse ;
"Considérant qu'il apparaissait qu'un nouveau délai était nécessaire pour juger de l'attachement des citoyens Bouillet et Jouvin à la discipline du Parti ;
A décidé d'ajourner toute décision sur les deux demandes présentées."
La Commission de Réintégration que vous avez désignée, ayant réexaminé le dossier de ces camarades et pris connaissance du compte rendu du dernier Congrès fédéral du Vaucluse, qui s'est tenu à Avignon le 14 mai 1961, compte-rendu qui mentionne :
"La section de Carpentras et la fédération Socialiste du Parti SFIO, réunie en Congrès à la mairie d'Avignon le 14 mai 1961 ;
estime qu'aucun fait nouveau n'est intervenu en faveur des citoyens Bouillet et Jouvin."
Votre Commission constate que l'avis de la fédération du Vaucluse n'est pas clairement exprimé en ce qui concerna la réintégration de Bouillet et de Jouvin ; que si aucun fait nouveau ne s'est produit en faveur de Bouillet et Jouvin il ne s'en est pas produit contre eux non plus, ce qui la met dans l'impossibilité de trancher dans un sens ou dans un autre.

Fondation Jean Jaurès

Elle vous propose donc, pour l'instant, de laisser les choses en l'état et d'inviter la section de Carpentras et la fédération du Vaucluse à s'efforcer de régler ce différend, au demeurant strictement local dans la compréhension et l'apaisement des esprits, à émettre leur avis d'une façon plus explicite."

Le président - Camarades, vous avez entendu le rapport. Je vais le mettre aux voix.
Veuillez lever la main si vous êtes d'accord avec cette motion ? Baissez les mains.
Avis contraires ? 2.
Abstentions ? 4.
Le rapport est adopté avec 2 voix contre et 4 abstentions.

Le président - L'ordre du jour appelle le rapport sur les cotisations.
Je donne la parole à Cazelles.

Ernest Cazelles

La Commission des résolutions, unanime, vous propose de voter la motion suivante :
"Le Congrès National donne mandat au Comité directeur de désigner une Commission chargée d'étudier la nécessaire réforme du système des cotisations actuellement en vigueur dans le Parti.
Cette Commission devra comprendre des représentants du Comité directeur et de la Commission nationale de contrôle ainsi que des trésoriers fédéraux choisis parmi les grosses, les moyennes et les petites fédérations en nombre égal.
Les propositions issues de cette Commission seront soumises pour décision à un prochain Conseil national auquel le présent Congrès délègue ses pouvoirs."

Le président – Il s'agit simplement de décider que le conseil national aura le pouvoir de Congrès sur ce point.
Ceux qui sont d'avis d'accepter cette décision lèvent la main ?
Avis contraires ?
Abstentions ? 3.

Le président - L'ordre du jour appelle la motion aux la politique économique et sociale.
La parole est à Claude Fuzier.

Claude Fuzier

Camarades, la Commission des résolutions a adopté à l'unanimité le texte dont je vais vous donner lecture.
Je tiens à préciser que ce texte s'est refusé cette année à faire preuve d'une extrême technicité étant donné qu'il prévoit pour un prochain Conseil national

Coll. Fondation Jean-Jaurès

un débat qui portera sur, notamment, le rapport qui a été porté à la connaissance du Congrès par notre camarade Verret.
Voici le texte adopté à l'unanimité par la Commission :

Motion de politique économique et sociale

Le 53ème Congrès national du Parti Socialiste SFIO constate que la condamnation que le Parti n'a cessé de porter sur la politique économique et sociale inaugurée par les Ordonnances de décembre 1958 et poursuivie et aggravée ensuite, est justifiée d'éclatante façon par les faits.
Cette politique n'a eu pour horizon que les cours de la Bourse. Elle a accentué l'injuste répartition du revenu national, conduit à un plafonnement des salaires alors que les prix et les profits augmentaient, triché avec les intérêts des familles, des pensionnés, des vieux et de la jeunesse et mené le pays au bord d'une grave crise sociale.
Les responsables de cette politique ont en effet systématiquement montré leur volonté d'opprimer les travailleurs alors qu'ils consolidaient les privilèges des possédants. Par une lettre du Patronat français, le Premier Ministre a voulu interdire la libre discussion des salaires dans les secteurs privés. Et maintenant, le Pouvoir prétend interdire pratiquement l'exercice du droit de grève dans les services publics. Enfin il se refuse à reconnaître les devoirs qu'il a à l'égard des serviteurs de l'Etat et, vite oublieux de l'élan désintéressé de tous les travailleurs en faveur de la démocratie, semble souhaiter une épreuve de force avec eux.
Le Congrès attire l'attention de l'opinion publique sur le caractère catastrophique de tels choix. Il rappelle qu'il n'y a pas de vraie politique nationale sans progrès social et expansion économique. Les méthodes du capitalisme libéral, inadaptées et impuissantes pour faire face aux tâches de nos générations mais appuyées par un état au service des possédants, conduisent la France à la médiocrité et lui interdisent de jouer un rôle déterminant dans la compétition internationale.
La tâche la plus urgente est de corriger les effets néfastes de la politique gouvernementale : relever le pouvoir d'achat, rétablir et revaloriser les Fonds National de Solidarité, supprimer les zones de salaires, mettre les crédits nécessaires à la disposition de l'Enseignement et de la Construction, se préoccuper du sort des Agriculteurs, notamment des exploitants familiaux, dont la condition ; en dépit des proclamations officielles, demeure précaire, voilà les premiers objectifs qu'il faut atteindre.
Une des grandes espérances de la France actuelle est la présence d'une jeunesse nombreuse et courageuse. Par la démocratisation de l'Enseignement, par la formation professionnelle, par une réforme du Service Militaire et par des salaires et des logements décents, il faut lui garantir toute sa place dans la vie nationale. Parallèlement, le respect et la reconnaissance dus à la vieillesse exigent des actes lui assurant des revenus et des conditions de vie conformes à l'humanité.

Collection Jean Jaurès

Mais il faut aller plus loin et, dans l'intérêt bien compris de la Nation et des Français, engager progressivement :
1°) la réforme des circuits de distribution ;
2°) de nouvelles nationalisations, instrument nécessaire de la planification démocratique ;
3°) la généralisation et la normalisation de la sécurité sociale ;
4°) la mise en œuvre d'un plan économique assurant notamment le contrôle des investissements privés et élaboré avec le concours des organisations syndicales ;
5°) la mise en œuvre d'un plan social lié aux résultats du plan économique.
Le Congrès donne mandat au Comité directeur de présenter au Parti sur l'ensemble de ses problèmes à l'occasion du prochain Conseil national un programme précis s'appuyant sur les travaux du groupe parlementaire et des Commissions spécialisées compétentes.
Enfin, le Congrès invite tous les membres du Parti à populariser, notamment à l'occasion des prochaines élections, les réponses fondamentales du Socialisme au problème social : planification démocratique, socialisation de l'économie, suppression des classes, et de dénouer sans relâche les illusions d'un paternalisme social offrant aux boursiers et aux possédants les profits et les honneurs et réservant aux tirailleurs la gêne et la réquisition.

Le président - Camarades, vous avez entendu le rapport de Claude Fuzier. Vous savez que dans cette discussion on ne peut déposer que des amendements au texte voté par la Commission.
Avez-vous des amendements à proposer ?
Pas d'amendement. Je vais mettre aux voix le texte de la motion. Ceux qui sont d'avis de l'accepter, lèvent la main ?
Baissez les mains.
Avis contraires ? Il n'y en a pas.
Abstentions ? Il n'y en a pas.
Ce texte est adopté à l'unanimité.

Le lrésident - L'ordre du jour appelle le rapport sur la laïcité, la jeunesse et la famille, par Deixonne, qui a la parole. Ensuite : politique internationale.

Maurice Deixonne

Camarades, la Commission des résolutions nous a donné mandat de faire un sort à un certain nombre de textes sur la laïcité, à quelques autres sur les problèmes de la jeunesse, et à une excellente motion émanant de la Commission de la famille.
Bien entendu, à moins de vous présenter une manière de roman-fleuve, il était très difficile de retenir toutes les idées figurant dans ces textes. C'est pourquoi, retenant une idée qui appartient, je crois, à Giraud, nous vous proposons, dans ce texte, de donner mandat au Comité directeur d'organiser, dans un proche avenir,

une Journée nationale d'étude sur les problèmes de la jeunesse qui bientôt prendront un tour angoissant s'il n'y est pas porté remède.
C'est sous le bénéfice de cette promesse, de cette remarque, que je vous propose un texte dont je ne méconnais pas qu'il ne fait pas le tour intégral de ces questions.

Motion sur l'école, la famille, la jeunesse

Le Parti Socialiste proclame une fois de plus que, dans un pays qui présente un si large éventail d'opinions, la stricte laïcité de l'Etat est la garantie de la concorde nationale.
Il rappelle que l'école publique est, pour la même raison, le lieu de rencontre nécessaire des enfants que peuvent opposer les convictions de leurs parents.
C'est pourquoi il persiste à voir dans la loi Debré une des tentatives les plus provocatrices de la réaction pour favoriser une Eglise au mépris des intérêts de la nation et de la compréhension mutuelle des jeunes. Il dénonce les textes réglementaires qui, sous couleur d'appliquer la loi, en aggravent les dispositions. Et il prend l'engagement d'intégrer définitivement dans l'enseignement public toute école privée qui aura sollicité à son profit l'aide du budget de l'Etat.
Afin de populariser la grande idée de l'unification de l'enseignement, qu'il fut longtemps le seul parti à défendre devant les électeurs, le Parti Socialiste engage ses militants à continuer leur appui au comité National d'Action Laïque et à revendiquer avec lui l'abrogation de toutes les lois anti laïques.
Il rappelle à ses élus locaux qu'ils ne doivent accorder aucun crédit aux établissements confessionnels en application de ces lois.
Enfin, préoccupé par la poussée démographique qui risque de créer, à brève échéance, une situation explosive, le Parti charge le Comité directeur de consulter ces mouvements de jeunesses et les organisations amies, de façon à préparer une Journée Nationale d'Etudes exclusivement consacrée aux problèmes des Jeunes.
Dès maintenant, il tient à signaler quelques préoccupations essentielles :
- Démocratisation complète de l'enseignement pour qu'aucun talent ne reste désormais sans emploi ;
- Aménagement du territoire à l'usage des jeunes ruraux ;
- Création de logements et de foyers pour les jeunes citadins ;
- Le sport à la portée de tous ;
- Un service militaire réduit ;
- La formation universitaire des élèves des écoles militaires placée sous le contrôle du ministère de l'Education Nationale, afin d'amorcer la grande réconciliation de l'Armée et de la Nation;
- Réforme du code de la famille dans le sens annoncé par la proposition renouvelée du groupe parlementaire Socialiste pour que la mère ne connaisse plus que des maternités consenties.

Confédération Paysanne

Persuadé qu'il n'est de personne épanouie et vraiment humaine que si elle plonge ses racines dans le milieu familial, le Parti entend ne sacrifier, ni la famille à l'individu, ni l'individu à la famille.
Par son passé, par sa doctrine, par sa sincérité, par le respect qu'il professe pour la liberté et les Droits de l'homme, par sa foi dans l'avenir, nul plus que le Parti de Jaurès et de Léo Lagrange ne peut redonner aux générations nouvelles confiance et espoir, en imposant un plan qui permette leur promotion individuelle et collective.
Dans ce monde troublé, c'est toute la jeunesse de France qu'il convie à assurer la grande relève des générations qui fondèrent la République pour défendre la cause éternelle de la liberté, pour réaliser enfin la justice sociale et la paix et pour partir à la conquête des mondes nouveaux.

Le président - Y a-t-il des amendements au texte lu par Deixonne ?
Il n'y a pas d'amendement.
Je le mets aux voix. Ceux qui sont pour sont priés de lever la main.
Avis contraires ?
Abstentions ?
Le texte est voté à l'unanimité.
Je crois qu'il est opportun, après le rapport de lire l'appel de la Commission nationale des Femmes du Parti Socialiste pour la première journée d'Etudes qui aura lieu le 2 juillet à Puteaux. Cette journée d'études est placée sous la présidence de Guy Mollet. Les camarades de l'Internationale y participeront. Cette Journée présente un intérêt qui ne saurait échapper à personne.
"La Commission nationale lance un appel pressant pour que tous les camarades l'aident à en assurer le succès. Nul n'ignore en effet que le corps électoral comprend 54% de femmes. La Commission demande instamment aux secrétaires fédéraux de désigner des délégués qui trouveront à la fois dans cette rencontre l'émulation et des éléments intéressants pour la propagande. La Commission Nationale des Femmes conclut par cet appel : "Camarades, aidez-nous !"
Eh bien il faut aider la Commission nationale des femmes et tout faire pour le succès de cette journée.
(Applaudissements)
La parole est à Pontillon pour le rapport sur la politique internationale.

Pontillon

Camarades, le texte dont je vais vous donner lecture a été adopté à l'unanimité sauf une abstention de la Commission des résolutions. C'est dire qu'il reflète une conception commune des problèmes et des solutions à apporter aux principaux problèmes de politique internationale, et qu'il ne constitue aucunement un vague compromis résultant de la rencontre occasionnelle de positions divergentes.

Fondation Jean Jaurès

Cette position unanime de la Commission des résolutions nous dispense de plus long commentaire, et je vous donne immédiatement lecture du texte :

Politique Internationale

Le Parti Socialiste réaffirme une fois de plus sa fidélité à une politique internationale fondée sur le Désarmement général simultané et contrôlé. Il considère pour autant, que si dans le monde actuel, la construction de la Paix passe nécessairement par le Désarmement, elle ne saurait être assurée d'une manière durable que par la disparition de toute volonté d'hégémonie.

Si le Capitalisme demeure par lui-même une menace constante pour la Paix, le bolchevisme constitue un péril égal dans la mesure où il n'a pas renoncé à étendre sa domination à d'autres pays, que ceux déjà satellisés.

Les buts de la politique Socialiste restent l'établissement de la sécurité collective et un Désarmement contrôlé.

1) À cet effet, le Parti souhaite le recours permanent à la négociation et notamment par le moyen des organismes internationaux, qui on dépit de leurs imperfections - susceptibles d'être réformées - constituent le lieu privilégié pour favoriser les contacts entre les représentants des blocs antagonistes.

2) L'effort pour décourager toute volonté d'expansion par la force, du bloc soviétique ne peut être que collectif.

La solidarité atlantique est donc plus que jamais une nécessité impérieuse. Cette conception condamne toute force de frappe nationale, à la fois coûteuse, inefficace et dangereuse.

En effet, si la France tentait seule de jouer un rôle sur le plan militaire, les ressources qu'elle devrait mobiliser à cette fin, affaibliraient la coalition atlantique et compromettraient l'expansion économique, et par voie de conséquences les réalisations sociales.

Le Parti rappelle une fois de plus que la seule force véritable de dissuasion est celle qui consacre le maximum d'intégration des forces armées, et non celle qui se fonde sur de fragiles et temporaires coalitions.

3) Le bolchevisme lui-même n'échappera pas à l'évolution générale du Monde, C'est la raison pour laquelle, le Parti considère que la négociation avec l'Est, sur tous les problèmes litigieux, doit faire l'objet d'initiatives incessantes, traduisant une volonté sincère d'aboutir.

Les négociations sur des problèmes comme ceux du Désarmement et de Berlin, doivent être entreprises, sans complexes comme sans imprudences. Elles exigent en particulier, dans le cas de Berlin que soit pleinement respecté le Droit des populations à disposer démocratiquement d'elles-mêmes.

En ce qui concerne la Chine, le Congrès considère qu'il serait dangereux de la maintenir dans son isolement actuel. Il souhaite à cet égard, que le gouvernement de Pékin soit reconnu, et que soit normalisée la représentation chinoise aux Nations Unies.

Fondation Jean-Jaurès

L'Europe des Patries, comme celle des trusts, procède d'une conception attardée. Seule une Europe fédérée comportant des Institutions capables de définir souverainement et d'appliquer par des moyens démocratiques une politique commune répond au désir profond des Peuples.
Cette politique est seule susceptible de réaliser sérieusement le relèvement du niveau de vie des populations européennes.
Le Congrès se félicite à cet égard de l'évolution intervenue dans l'attitude britannique qui permet d'envisager une adhésion prochaine de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne.
Cette adhésion qui implique nécessairement l'acceptation des perspectives économiques et politiques qui furent à la base du Marché Commun, marquerait une étape essentielle dans la construction européenne.

Le président - Y a-t-il des auteurs d'amendements ?
Je mets aux voix le rapport de Pontillon.
Que ceux qui sont d'avis de l'adopter lèvent la main,
Avis contraires ?
Abstention ? 1.
Le rapport est adopté.
La parole est maintenant à Bidet pour le rapport sur les questions de la Communauté.

André Bidet

Plus exactement rapport sur la Communauté, malade dans ses institutions mais vivante dans ses principes, sur les territoires et départements d'Outre-mer, et sur l'aide aux pays en voie de développement. Voici le texte :

Communautés – Territoires et Départements d'Outremer
Aide aux pays en voie de développement

Le Parti Socialiste a lutté, de tout temps, contre le colonialisme. Il a su, dès qu'il l'a pu, engager le processus de décolonisation. Il a reconnu, dans ses Congrès de 1959 et 1960, le caractère évolutif de la Communauté et souhaité qu'elle devienne une grande famille de peuples majeurs.
Les modifications subies par celle-ci autorisent aujourd'hui le Parti Socialiste à rappeler son vœu. Il repousse en conséquence une politique gouvernementale française qui supposerait la recherche d'avantages conditionnels d'inspiration mercantile à l'égard des nouveaux Etats et qui replacerait en fait ceux-ci dans la position de dépendance dont ils sont maintenant affranchis.
Le Parti Socialiste croit en la possibilité pour la France et les nouvelles républiques africaines et malgache d'instaurer entre elles des relations pouvant offrir l'exemple d'une coopération volontaire entre nations libres et souveraines à l'égal profit de chacune et de toutes.

Fondation Jean-Jaurès

Le Parti Socialiste considère que l'Aide internationale aux Pays en voie de développement constitue désormais la politique qui doit se substituer entièrement, partout, au colonialisme. Elle est, en effet, la seule susceptible d'assurer la promotion humaine de l'ensemble de ces peuples. Le champ d'action offert par cette politique à la collaboration internationale est d'autre part un élément du raffermissement de la Paix dans la mesure où elle contribue directement à désarmer les esprits.
Une aide appropriée donnée dans le respect de leur indépendance permettra aux pays déshérités de se développer sans imposer aux populations des sacrifices inhumains, et donc d'avancer progressivement dans la voie de la démocratie. Toutefois, l'aide demeurerait vaine ou d'une insuffisante efficacité si elle ne s'accompagnait pas de l'organisation d'un marché international des matières premières, afin d'éviter des variations de prix qui mettent à mal l'économie des pays producteurs.
Le Parti Socialiste enregistre avec satisfaction l'intention exprimée par "l'Organisation africaine et malgache de Coopération économique" d'établir sur une base égalitaire des rapports plus étroits avec la Communauté Economique Européenne.
A l'égard des Territoires d'Outre-Mer, le Parti Socialiste continue à préconiser une politique progressive associant de plus en plus les élus à la gestion des affaires locales, selon l'esprit de la Loi-Cadre.
S'agissant des Antilles, de la Guyane et de la Réunion, le Parti Socialiste constate avec regret que la départementalisation n'a pas encore fait disparaître toutes les séquelles de la colonisation. Aussi demande-t-il la transformation de l'économie primaire de ces départements par : L'implantation d'industries nouvelles de transformation, la modification de la structure agraire, une réelle mise en œuvre de la Loi-programme de juillet 1960, l'assimilation sociale dans le plus bref délai avec les départements métropolitains.
Enfin, et une nouvelle fois, le Parti Socialiste réprouve la discrimination et la ségrégation raciale. Il en condamne toutes les manifestations en tous lieux. Il poursuivra son action pour l'émancipation des peuples et la fraternité entre les hommes.

Le président - Y a-t-il des amendements sur ce rapport ? Je le mets aux voix. Que ceux qui sont partisans de l'adopter lèvent la main.
Avis contraires ?
Abstentions ?
Le rapport est adopté à l'unanimité.
Avant de passer la parole à Jules Moch, dernier orateur, sur la question de l'Algérie, je voudrais vous donner le résultat des élections concernant les organismes centraux du Parti.
Comité directeur :
Inscrits : 329

Votants : 325
Blancs ou nuls : 4
Suffrages exprimés : 321
Ont obtenu :
Descarnes : 319, élu - Cassagne, 318, élu - Ratier, 317, élu - Loustau : 316, élu - Menjau : 316, élu - Muller : 316, élu - Pic : 316, élu - Provot : 316, élu - Bidet : 315, élu - Leenhardt : 314, élu - Augustin Laurent : 313, élu Camille Delatre : 312, élu - Guy Mollet : 312, élu - Deixonne : 311, élu - Barraut : 310, élu - Schmidt : 310, élu - Cassel : 309, élu - Gasagne : 307, élu - Portel : 306, élu - René Naegelen : 306, élu - Herbaud : 304, élu - Garat : 303, élu - Guy : 302, élu - Routier-Preuvot : 295, élu - Jacquet : 294, élu - Malacrida : 288, élu - Long : 287, élu - Champex : 282, élu - Cornier : 279, élu - Notbar : 270, élu - Clusot : 264, élu - courtois : 257, élu - Gémillon, 257, élu - Emilienne Moreau : 257, élue - Gazier, 246, élu - Jules moch : 245, élu - Piette : 237, élu - Boutbien : 228, élu - Masorati : 225, élu - Fusier : 224, élu - Pierre Maurois, 217, non élu en raison de l'application de l'article 32 sur la garantie - Pinot : 208, élu - Weill-Renal : 200, élu - Palmero : 195, élu - Martet : 193, non élu pour les mêmes raisons que Maurois - Mirens : l89, non élu - Rosse : 182, non élu - Dardel : 178, élu en application de l'article 32 sur la garantie - Métayer : 164, élu pour les mêmes raisons.
Vient ensuite : Layer : 133.

Le président - la parole est maintenant à Jules Moch, rapporteur au nom de l'unanimité de la Commission des résolutions sur l'Algérie.
J'annonce auparavant que le Comité directeur se réunira le jeudi 25 mai, à 15 H, à la Cité Malesherbes. J'invite ceux qui viennent d'être élus à se rendre à cette réunion.

Jules Moch

Camarades, nous abordons le sujet le plus important de ce Congrès et la motion que je dois vous rapporter à deux mérites : l'un mineur et l'autre majeur.
Le premier, c'est qu'elle est courte.
Le second, c'est qu'elle a rallié l'unanimité à la Commission des résolutions, sauf deux abstentions, celle de nos camarades Boutbien et Piette.
Cette deuxième qualité est fort importante en une telle matière et en un tel jour. C'est, je crois, la première fois que le Parti fixe quasi unanimement sa politique sur l'Algérie. Et il était nécessaire qu'il en fût ainsi, le lendemain de l'ouverture de la conférence d'Evian.
Je dois ajouter que cette unanimité n'a pas été très difficile à réaliser. Il nous a suffi de nous imposer la tâche d'analyser objectivement le problème, tel qu'il se pose aujourd'hui, en éliminant à la fois tout rappel des positions anciennes et toute appréciation sur ces positions, pour aboutir à ce résultat d'unanimité.

Notre texte, que je veux analyser brièvement avant de le lire, se centre autour de 5 idées :
La première est que nous nous félicitons de trois séries de faits qui ouvrent une porte à l'espoir : la reprise des négociations, d'une part ; les mesures prises à cette occasion par le gouvernement français et que certains jugent étriquées, d'autre part ; enfin, le fait que la négociation prenne le triple aspect d'un débat sur le cessez-le-feu, sur les garanties de l'auto-détermination et sur la négociation de l'avenir même de l'Algérie.
La deuxième idée est la constatation que la négociation est engagée avec le GPRA et qu'elle doit être poursuivie avec lui, mais qu'il est normal, cependant, que les autres partis soient consultés en vue d'obtenir la ratification du futur accord une majorité aussi large que possible.
La troisième idée est, à mon sens, la principale : Nous affirmons qu'il faut absolument que ces négociations aboutissent à la fin de la guerre. Elles peuvent y parvenir de deux façons que nous nous efforçons d'indiquer clairement : ou bien il sortira d'Évian une solution proposée d'accord par les deux partis et soumise à la ratification du peuple algérien ; ou bien en cas de désaccord, il faut que les thèses opposées soient très rapidement soumises au scrutin sur l'auto-détermination.
La quatrième idée vise l'objectif de la négociation. L'accord doit aboutir à la création d'une Algérie souveraine librement associée avec la France. Une Algérie souveraine, cela suppose bien entendu la décolonisation intégrale ; mais cela suppose aussi l'unité, l'absence de toute partition.
Quant à l'association, elle exige des garanties pour les Européens vivant en Algérie, comme pour les Algériens vivant en avance, comme pour toutes les minorités ; et elle impose à la France, si l'Algérie le désire, l'octroi d'une aide matérielle technique et culturelle.
La cinquième idée, nous avait fait hésiter quelque peu, à la Commission des résolutions, mais elle nous a fait hésiter sans divergence entre nous. Nous souhaitons, certes, tous que, dans l'intérêt à la fois des populations et de l'Algérie future, les Européens qui y sont continuent d'y vivre et d'y travailler et trouvent leur place dans le nouvel état. Mais nous savons que certains d'entre eux, en raison de leur passé, d'autres en raison de leur situation sociale, ne le pourront pas. Alors, que faire pour ceux-là ? Faut-il dire dès aujourd'hui qu'il y a un devoir de solidarité de la nation vis-à-vis d'eux, qu'elle a le devoir de les établir en France aux frais de la collectivité, ou faut-il le taire ?
Contre cette affirmation, il y a le risque d'accroître le malaise en Algérie. Il y a aussi le souvenir du précédent palestinien, où l'Angleterre, par des déclarations inconsidérées, a organisé la panique de 900.000 Arabes, qui sont devenus plus d'un million aujourd'hui, et qui peuplent lamentablement des camps de réfugiés dans les états voisins, et que les états arabes exploitent à des fins politiques.

Collection Jean Daniel

Mais, en sens inverse, pour l'affirmation immédiate de la solidarité nationale, il y a le fait que la crainte existe - elle existe dès à présent en Algérie - et qu'en proclamant ce droit à la solidarité, nous pouvons l'atténuer, et non pas l'aggraver. Voilà pourquoi nous nous sommes décidés à insérer cette cinquième idée.
Je voudrais maintenant, avant de lire la motion, remercier nos camarades d'Algérie - ils étaient trois qui ont participé à nos travaux. Ils ont pris ici, à cette tribune, une position courageuse, Guy Mollet l'a dit. Ils ont, en Commission, jugé sainement et clairement une situation qui les touche, bien sûr, plus que les métropolitains, ils l'ont fait avec une impartialité remarquable ; par leur attitude à ce Congrès, ils ont droit à nos remerciements unanimes.
(Applaudissements)

Motion sur l'Algérie

Le Parti Socialiste se félicite :
De l'ouverture des négociations d'Evian ;
Des premières mesures décidées à cette occasion par le gouvernement Français ;
Du fait que la négociation porte à la fois sur le cessez-le-feu, sur les garanties de l'autodétermination et sur la recherche immédiate d'une solution d'ensemble.
Il constate que, dans les circonstances actuelles, les négociations sont engagées et doivent être poursuivies avec le "GPRA". Il est normal que les autres tendances algériennes soient consultées en vue d'obtenir, pour la ratification de l'accord à intervenir, une majorité aussi large que possible.
Il est nécessaire que ces négociations mettent fin, dans tous les cas, à la guerre d'Algérie. Dans la meilleure hypothèse, elles permettront de soumettre à la ratification du peuple algérien une solution établie d'un commun accord entre les parties. Mais, dans la moins bonne, il faut que s'exerce rapidement le libre choix de ce peuple entre les différentes options.
L'accord doit aboutir à la création d'une Algérie souveraine librement associée avec la France, dans l'intérêt des deux Etats. Cette souveraineté suppose la décolonisation intégrale de l'Algérie, exclusive de toute partition. L'association exige des garanties pour les Européens vivant en Algérie et pour les Algériens vivant en France, de même que pour les diverses minorités en Algérie. Elle impose à la France, si l'Algérie, le désire, l'octroi d'une aide culturelle, technique et matérielle.
Le Parti Socialiste compte que les garanties qui seront accordées permettront à un grand nombre d'Européens vivant en Algérie de continuer à y travailler. Il souhaite qu'ils y demeurent, dans leur intérêt comme dans celui de l'Algérie. Mais il proclame que le gouvernement Français a vis-à-vis d'eux, comme des autochtones qui se sont associés à la France, un devoir impérieux : ceux d'entre eux qui croiraient ne pas pouvoir demeurer en Algérie ont droit à leur établissaient en France aux frais de la collectivité.
(Vifs applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Le président - Comme pour le rapport précédent, je demande si un délégué a un amendement à proposer au texte qui vient d'être lu.
Pas d'amendements ? Je mets donc ce rapport aux voix.
Que ceux qui sont partisans de voter ce texte le manifestent en levant la main avec leur carte de délégué
Avis contraires ? Une voix.
Abstentions ? 2 abstentions.
Camarades, je vous remercie, le rapport est donc adopté à la majorité que vous venez de constater.
Je voudrais signaler une Commission qui a figuré tout à l'heure sur les listes d'élus à la Commission de Contrôle. Notre camarade Maurice Weill, de la Seine, qui ne figurait pas sur cette liste, par omission, a été élu membre titulaire de la Commission de contrôle.
Camarades, nous avons terminé maintenant nos débats. Et vous avez voté l'ensemble des rapports qui ont été présentés par la Commission des résolutions. Vous allez donc retourner dans vos fédérations. Je crois pouvoir dire que ce Congrès a été, tant par sa tenue que par les décisions prises, un bon Congrès, un Congrès important.
Avant de conclure, j'indique que les camarades qui viennent d'être élus à la Commission nationale féminine sont priés de se réunir à la fin du Congrès, c'est-à-dire dans quelques secondes, à la salle du Gymnase, au sous-sol.
Je disais que l'on peut considérer ce Congrès comme un bon Congrès et comme un Congrès important. A partir d'aujourd'hui, et dans l'intervalle des Congrès, les décisions qui sont prises sont la loi du Parti. Elles s'imposent à tous, elles ne doivent pas seulement être appliquées avec discipline, mais avec l'enthousiasme dont nous avons besoin pour gagner les batailles qui sont devant nous.
Camarades, le Congrès est terminé. La séance est levée.

Coll. Fondation Jean Jaurès